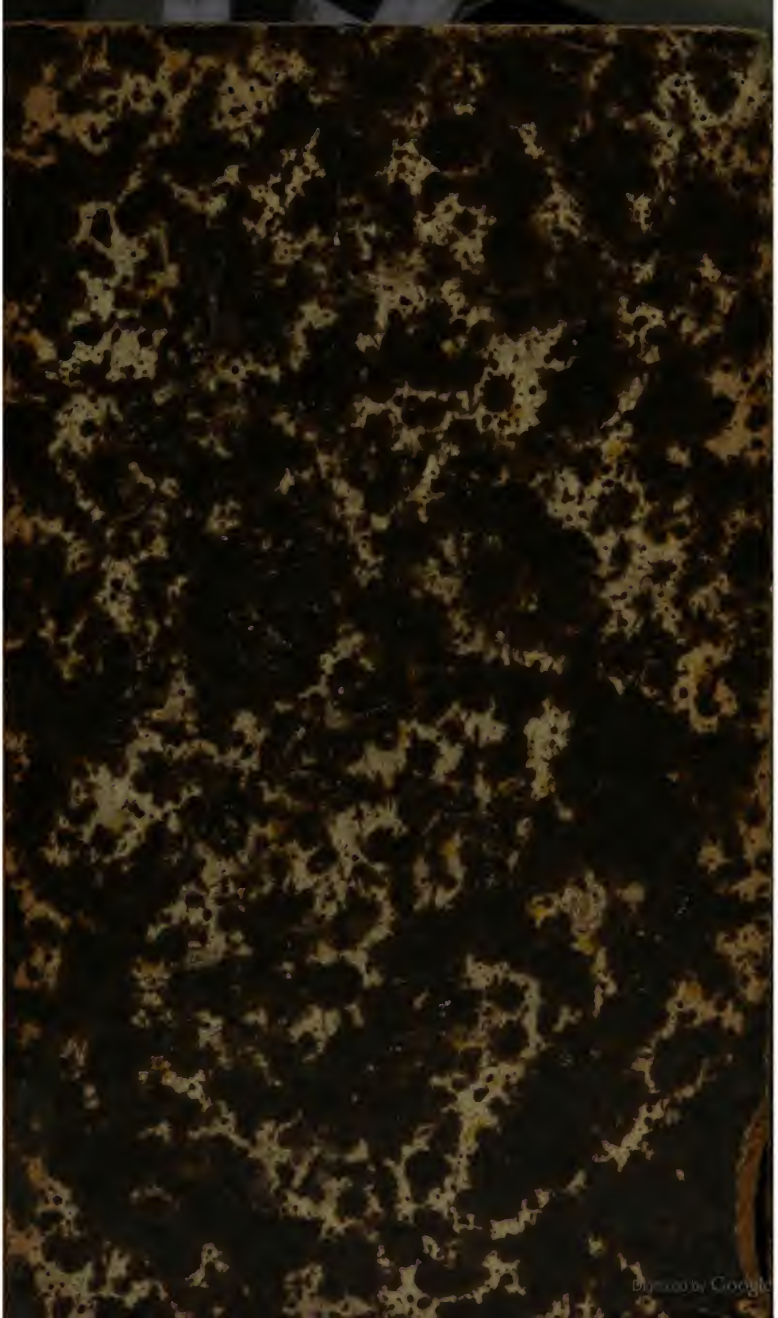
Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉLANGES

381272

DE PHILOSOPHIE,

D'HISTOIRE,

DE MORALE ET DE LITTÉRATURE,

SUITE

Des *Annales Catholiques* et des *Annales Littéraires et Morales.*

Videte ne quis vos decipiat per philosophiam et inanem fallaciam.

Prenez garde qu'on ne vous séduise par les faux raisonnemens d'une vaine philosophie.

COLOSS. II, 8.

TOME QUATRIÈME.

QUATORZIÈME DE LA COLLECTION.

BIBLIOTH DE LA VILLE DE LYON

A PARIS,

Chez ADRIEN LE CLERE, Imprimeur-Libraire de S. E. Mgr. le Cardinal-Archevêque de Paris, quai des Augustins, n°. 35.

1808.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE
DU QUATRIÈME VOLUME.

Dissertation sur l'épiscopat de saint Pierre à Antioche, par M. l'abbé Jarry. Page 1

Eclaircissemens sur ce point d'histoire : La révocation de l'édit de Nantes a-t-elle fait à la population et au commerce de la France autant de tort qu'on le suppose? 16

Abrégé des devoirs de l'homme, par M. l'abbé de Gantès. 34

La Philosophie de tous les temps et de tous les âges. 37

Notice sur Grimm. 41

Décret impérial pour la réunion des diocèses des Etats de Parme et de Plaisance à l'Eglise gallicane. — Autre décret pour une nouvelle circonscription des paroisses des diocèses situés au-delà des Alpes. — Autre décret qui confirme la nomination de M. Hanzon, supérieur de Saint-Lazare. 43

Etablissement des religieux de l'abbaye de Saint Blaise dans les Etats de l'Autriche. 45

Bourses fondées par le canton d'Argovie en Suisse, pour l'éducation des ecclésiastiques. 46

Sur le déluge. Fragment imité d'une description tirée des Etudes de la nature. ibid.

Digitized by Google

Bienfaits de la religion chrétienne, par Edouard Ryan. Page 49
Simplicité du christianisme. Exemple de vertu, etc., par Chevignard. 63
Lettre sur la mort de La Mettrie et de quelques autres incrédules revenus aux sentimens religieux dans leurs derniers momens. 84
Mort de Mgr. Altieri à Rome, et de M. Rousselet, dernier abbé de Sainte-Geneviève. 94
Notice sur Mme. de Carcado. 95
Les Psaumes, traduits par le P. Berthier. 97
Discours d'ouverture pour le chapitre général des Sœurs de Charité et autres hospitalières, par M. l'abbé Boulogne. 115
Rapport de MADAME *sur le chapitre général des Sœurs de Charité.* 127
Lettre de S. M. l'Empereur et Roi à MADAME *Mère.* 132
Décret impérial concernant les établissemens des Sœurs de Charité et autres. 133
Décret qui autorise la réunion de l'île de Buderich au diocèse d'Aix-la-Chapelle. 144
Mémoire de M. le baron de Bezenval, publiés par A. J. Ségur. 145
Voyage dans l'Indostan, par M. Perrin. 166
Préservatif contre l'incrédulité, par M. Varin. 180

Digitized by Google

Les Confessions de S. Augustin abrégées. Page 186
Donations faites aux hospices pendant cinq années. 190
Rétablissement du culte catholique à Zurich. 192
La Doctrine de l'Ecriture sur les miracles. 193
Mon séjour auprès de Voltaire, par Collini. 207
Le nouveau Parnasse chrétien. 221
Discours prononcé, le 15 août 1807, dans l'église de Bourges. 234
Extrait de divers mandemens pour le carême. 236
Cours et système de M. Gall. 241
Détails historiques et recueil de pièces sur les divers Projets de réunion de toutes les communions chrétiennes; par M. Rabaut. 265
Décret concernant l'organisation d'une université impériale. 285
Histoire de Fénélon, par M. de Bausset. 289
Sur l'état de la religion catholique dans les Etats-unis de l'Amérique septentrionale. 317
Décision de la cour de cassation relativement aux successions échues aux prêtres déportés. 335
Mort de M. d'Argentré, évêque de Limoges, et de M. l'abbé Proyart. 336
Histoire de Fénélon. Second extrait. 337
Sur l'état de la religion catholique dans les Etats-unis de l'Amérique. Suite. 362

Digitized by Google

Circulaire du préfet de Tours pour prescrire aux fonctionnaires publics d'assister aux offices les jours de grandes fêtes. Page 381
Notice sur M. Bailly, professeur de théologie. 383
Projet de réunion de toutes les communions chrétiennes ; par M. de Beaufort. 385
L'Esprit des Orateurs chrétiens, ou la Morale évangélique. 405
Discours sur le fanatisme, par M. Herluison. 414
Démonstration de la création immédiate de la terre. 423
De l'attraction : qu'elle ne peut être une force inhérente. 424
Décret de N. S. P. le Pape dans la cause de la béatification et canonisation de la sœur Agnès de Jésus, religieuse de Saint-Flour. 425
Décret impérial concernant plusieurs établissemens de charité de la ville de Bordeaux. 428
Décret pour la réunion de la ville de Flessingue au diocèse de Gand, et de celle de Wesel au diocèse d'Aix-la-Chapelle. 431
Notice sur madame de Brissac. ibid.
De l'institution du célibat dans ses rapports avec la religion, les mœurs et la politique. 433
Josué ou la Conquête de la terre promise, poème en douze chants. 452

Digitized by Google

Sur les missions du nord-ouest de l'Amérique septentrionale. Page 465

Erection de quatre nouveaux diocèses dans les Etats-unis d'Amérique. 477

Inauguration du séminaire de Bayeux. 478

Décret impérial qui ordonne la publication du décret qui réunit la ville de Kehl au diocèse de Strasbourg. 480

Le Comte de Valmont ou les Egaremens de la raison; par M. Gérard. 481

La crânomancie du docteur Gall, anéantie au moyen de l'anatomie; par le docteur Verdier. 495

Notice sur Mgr. le cardinal de Belloy. 508

Mandement de MM. les vicaires généraux de Paris, qui ordonne de faire des prières pour le repos de l'ame de Mgr. le cardinal de Belloy. 520

Mort chrétienne de M. de Langle, auteur d'ouvrages impies. 522

Prise de possession, par le prince primat d'Allemagne, de la juridiction ecclésiastique de la partie du diocèse de Strasbourg, située au-delà du Rhin. 525

Déclaration de plusieurs princes d'Allemagne, qui accordent tous les droits civils aux catholiques dans leurs Etats. 527

Digitized by Google

Vie et Pontificat de Léon X; par William Roscoe. Page 529

Lettre de M. l'archevêque de Besançon à M. de Beaufort. — L'Obole de la Veuve, ou Observations sur le Projet de M. de Beaufort; par M. Joyandet. — *Lettre à M. de Beaufort, par un françois catholique.* 551

Procès-Verbal de la cérémonie des obsèques de S. Em. Mgr. le cardinal de Belloy, archevêque de Paris. 562

Rétablissement des Ecoles chrétiennes à Grenoble. 572

Mort du cardinal de Montmorency et de l'ancien évêque de Saint-Diez. 574

Fin de la Table.

Digitized by Google

MÉLANGES
DE PHILOSOPHIE,
D'HISTOIRE,
DE MORALE ET DE LITTÉRATURE.

Dissertation sur l'épiscopat de S. Pierre à Antioche, précédée d'une notice sur l'ouvrage d'un nouveau critique allemand, qui prétend réformer l'histoire de l'Eglise et les écrits des SS. Pères; par M. l'abbé Jarry, *ancien archidiacre et chanoine tréfoncier de l'église princière de Liége* (1).

Il y a cent ans, tout ce qui concerne l'érudition ecclésiastique étoit encore cultivé par des savans du premier mérite. La France comptoit alors les Mabillon, les Baluze, les Renaudot, les Ruinart, les De Vert, les Martenne, qui portoient le flambeau de la critique dans les ténèbres de l'antiquité, qui éclaircissoient les points contestés, et qui mettoient leur gloire à recouvrer

(1) Broch. de 180 pages in-8°.; prix, 2 fr., et 2 fr. 60 c. port franc. Chez Ad. Le Clere, et à Caen, chez Le Roi.

Digitized by Google

des monumens perdus, et à suppléer par leurs recherches et leur sagacité à ce qui avoit échappé à leurs devanciers. Ils n'épargnoient pour cela ni soins ni veilles, tantôt recueillant les écrits épars d'un père de l'Eglise, tantôt rectifiant les actes d'un concile; ici corrigeant une légende douteuse, ailleurs rétablissant un texte altéré. C'étoit entr'eux une louable émulation, à qui seroit plus infatigable dans ses travaux, plus patient dans ses recherches, plus heureux dans ses découvertes, plus exact et plus lumineux dans sa critique. Ils n'aspiroient pas, comme on l'a fait quelquefois depuis, à démentir les faits connus; mais à vérifier ceux qui ne l'étoient pas. Ils n'affectoient pas un pyrrhonisme hardi et tranchant; aussi modestes que savans, ou plutôt d'autant plus modestes qu'ils étoient plus savans, ils ne procédoient qu'avec la circonspection d'un doute raisonnable, et étoient d'autant plus assurés de trouver la vérité, qu'ils n'étoient infatués d'aucune prévention, ni asservis à aucun système. Livrés à leurs études, ils ne se répandoient point au dehors, et ne sortoient de leurs laborieuses retraites que pour l'utilité de la science qui les occupoit. C'est ainsi qu'on vit les célèbres critiques que nous avons nommés, parcourir la France, l'Allemagne, l'Italie, visitant les mona-

Digitized by Google

stères, interrogeant les bibliothèques, étudiant les monumens, compulsant les manuscrits, portant enfin sur tous les objets de leur ressort un œil observateur et un esprit judicieux. De retour de ces voyages littéraires, ils enrichissoient la science d'une foule d'écrits retrouvés par leurs soins. C'est ainsi que D. Mabillon publia le journal de ses découvertes en Italie; c'est ainsi que l'abbé Renaudot rapporta de l'Orient une récolte abondante, fruit de ses courses savantes; c'est ainsi que D. Ruinart, que D. Durand et d'autres religieux de S. Maur, déterrèrent en différens monastères des pièces intéressantes et inconnues. C'est à tant de soins réunis que nous devons de connoître un grand nombre de faits, que nous ignorerions sans eux, et nous profitons tranquillement des lumières qu'ils nous ont acquises à force de travaux.

Après eux, le genre d'études auquel ils s'étoient consacrés, a été peu à peu négligé. Seulement de loin en loin on a vu paroître quelques érudits qui ont couru la même carrière; mais leurs travaux n'ont pas eu le même succès, ni leur nom la même gloire. Et cela devoit être ainsi sous le règne d'une philosophie desséchante. Elle a tari la source de l'érudition, en cherchant à la rendre ridicule. Elle a réservé son admiration

Digitized by Google

pour des productions frivoles ou tout-à-fait mauvaises, qui avoient pour but d'amuser ou de corrompre; et elle auroit voulu qu'on méprisât ces recherches savantes, qui s'exerçoient sur l'histoire de l'antiquité, et qui s'occupoient d'y mettre de l'ordre et de l'exactitude. Ces sortes de travaux ne pouvoient d'ailleurs presque convenir qu'à ces laborieux cénobites, qui trouvoient dans l'observance même de leur règle des secours pour leurs études, et à qui les livres ne manquoient pas plus pour s'instruire que le temps pour méditer. La chute des monastères a porté le dernier coup à cette science. Ce n'est pas dans la dissipation du monde que l'on trouvera le temps de se livrer à ces graves occupations. Ce n'est pas au milieu des plaies de la religion, lorsque l'Eglise est menacée de manquer de ministres, et que ceux qui existent encore sont tout absorbés dans les soins du ministère, que l'on pourroit retrouver de ces hommes dévoués uniquement à ces savantes et pénibles occupations. Ce n'est pas lorsque l'Eglise n'a plus de biens, qu'on pourroit prendre un parti qui exigeroit une parfaite sécurité sur les moyens d'existence. Ce n'est pas lorsqu'on a vu tomber ces bibliothèques qui renfermoient tant de richesses, tant de livres rares, tant de manuscrits précieux, tant de se-

Digitized by Google

cours de toute espèce, qu'on peut encore se livrer à une étude qui demande tous ces secours en abondance; et il ne nous reste que le regret d'avoir perdu pour jamais cette branche de littérature.

Si quelque chose pouvoit nous consoler de l'amertume de ces tristes réflexions, ce seroit l'ouvrage que nous annonçons. Quelque court qu'il soit, il est marqué au bon coin, et indique dans son auteur beaucoup d'instruction et de connoissances. On ne peut que le féliciter d'avoir donné une telle direction à ses études, et de les faire tourner à l'honneur et à la défense de l'Eglise. On ne peut que le féliciter d'aimer à consulter les monumens de la vénérable antiquité, et de s'être familiarisé par une lecture assidue avec ce qui nous est resté de ces âges glorieux, et de ces premiers héros du christianisme, qui se rendirent aussi admirables par leur doctrine que par leur piété, et qui, non contens d'avoir instruit leurs contemporains, nous parlent encore si éloquemment du fond de leur tombeau, et perpétuent après tant de siècles le bien qu'ils ont fait durant leur vie.

Satisfaits d'avoir à rendre compte d'un ouvrage tel que celui de M. Jarry, d'un ouvrage éminemment ecclésiastique et religieux, nous

Digitized by Google

nous arrêterons avec plaisir sur l'occasion et le but de sa brochure. Il nous apprend lui-même dans sa préface, ce qui lui a donné lieu de prendre la plume. Un religieux allemand, le P. Marcellin Molkenbuhr, provincial des récollets de la Basse-Saxe, publia depuis 1785 jusqu'en 1801, environ vingt-quatre Dissertations, toutes plus singulières et plus hardies les unes que les autres. Il y manifeste un plan de réforme étrange, tant dans l'histoire de l'Eglise que dans les écrits des Pères. Ainsi il prétend que ce Céphas, auquel S. Paul résista en face, n'est point S. Pierre. Il ne veut point que ce dernier ait fondé l'église d'Antioche. Il raye du nombre des douze apôtres S. Jacques, premier évêque de Jérusalem. Il soutient, que la première épître du pape S. Clément aux Corinthiens, est interpolée en plusieurs endroits. Il nie que le pape Anicet et S. Polycarpe aient été divisés de sentiment sur la célébration de la Pâque. Cette question n'a jamais, selon lui, troublé l'Eglise. Les conciles tenus à ce sujet, sont imaginaires; les lettres du pape Victor et de S. Irénée, sont apocryphes; et il faut effacer des écrits d'Eusèbe et de S. Jérôme tout ce qui a trait à cette contestation supposée. On voit combien le R. P. est expéditif dans ses décisions, et comme il écarte d'un trait de plume tous les témoignages

Digitized by Google

qui contrarient ses projets de réforme. Luther n'étoit pas plus habile et plus tranchant. Le P. Molkenbuhr est en trop beau chemin pour s'arrêter. Il a découvert qu'on a inséré dans les écrits de Papias, de S. Justin et de S. Irénée, ce qui a rapport à l'erreur des millénaires. L'altercation de S. Cyprien et de S. Etienne, sur la validité du baptême des hérétiques, est un roman. Ce sont les hérétiques qui ont imaginé les lettres écrites à ce sujet, qui ont supposé des conciles tenus, et qui ont inséré ces faits dans les écrits d'Eusèbe et de S. Jérôme. L'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe est un amas confus de falsifications énormes, et le R. P. se propose d'en donner une édition dans laquelle il retranchera des chapitres entiers, où il a démêlé habilement des traces d'impostures. Il n'aime point qu'on nous rappelle à la belle discipline de l'Eglise primitive, discipline qui n'a jamais existé, selon lui. On n'a, dit-il, pour l'appuyer, que les épîtres canoniques de S. Basile, de S. Pierre d'Alexandrie, de S. Grégoire Thaumaturge, d'Amphiloque, évêque d'Icone, et toutes ont été forgées par les hérétiques. Il faut ranger dans la même classe les conciles d'Elvire, d'Ancyre, de Néocésarée, de Laodicée, et de Gangres. L'Eglise les a mis dans son canon; n'importe : ils sont pleins d'erreurs capitales. Le

Digitized by Google

traité de S. Basile, intitulé : *De Spiritu sancto ad Amphilochium*, qui établit si bien la nécessité de la tradition, n'est plus l'ouvrage du saint docteur. Une partie des lettres, que l'on croit de lui, lui sont faussement attribuées. S. Hilaire de Poitiers n'est point l'auteur des livres à Constance, ni du traité des synodes. Les écrits de S. Epiphane fourmillent d'interpolations; il y en a aussi dans les ouvrages de S. Grégoire de Nazianze, de S. Athanase, de S. Chrysostôme, de Lactance, des papes Anastase et Innocent I..... Mais c'est principalement sur S. Jérôme que le nouvel Hardouin déploye toute la sévérité de sa critique et la bizarrerie de ses paradoxes. Il enlève sans façon au saint docteur soixante de ses plus beaux écrits et un très-grand nombre de lettres. La querelle de S. Jérôme et de Ruffin est controuvée. Le R. P. a découvert qu'un faux Jérôme, *pseudo-hieronymus*, avoit pris le masque du véritable, et s'étoit donné le plaisir de tromper la postérité en publiant ses propres idées sous un nom respectable, et en adaptant adroitement ses pensées et son style avec les pensées et le style de celui dont il empruntoit le nom. Il a même découvert que c'étoit un gaulois, né près des Alpes, et sur les bords de la Méditerranée, car il a deviné habilement ces petites particularités : il n'y

Digitized by Google

manque que le nom du personnage, que le R. P. n'a pu encore retrouver. Mais patience, peut-être dans quelque dissertation subséquente nous dédommagera-t-il de cette privation.

De si étranges assertions décèlent le jugement le plus faux et l'esprit le plus téméraire. Mais en pareille matière, il n'est que le premier pas qui coûte, et quand une fois on a franchi les bornes de la retenue, on n'est plus arrêté par les plus violentes incartades. Ainsi le P. Molkenbuhr, ayant pris goût au paradoxe, ne s'est pas contenté d'avoir débité tant de visions. Il en a ajouté d'autres à celles que nous avons exposées. Il a rêvé que les actes du sixième concile de Carthage, en 419, étoient faux et supposés. Il a retranché plusieurs lettres des œuvres de saint Grégoire-le-Grand, et entr'autres celles qui ont rapport à son démêlé avec Jean le Jeûneur, démêlé que le R. P. déclare faux et supposé. C'est encore un gaulois qui a falsifié ici ce grand pape. Que dirons-nous de la manière dont notre religieux traite S. Paul? L'apôtre des nations n'a pu trouver grâce devant lui, et il ne pardonneroit sûrement pas à S. Jean Chrysostôme les éloges magnifiques que dans sa juste admiration il décerne à ce grand homme si favorisé des dons du ciel. Il lui resteroit pour ressource de dire

Digitized by Google

que les écrits qui renferment ces éloges ne sont pas du docteur dont ils portent le nom, et il traiteroit S. Jean Chrysostôme, comme il a traité tant d'autres docteurs de l'Eglise. Un si habile critique n'est jamais embarrassé dans un cas pareil, et notre auteur qui voit partout des faussaires, qui prétend que l'histoire ecclésiastique a été en proie à leurs ravages, et qu'ils ont, dans les quatrième et cinquième siècles, défiguré les écrits des Pères, trouveroit au besoin quelque imposteur tout prêt pour le tirer d'affaire.

Mais quel est donc ce P. Molkenbuhr, qui affecte ici tant d'autorité, et qui montre tant d'audace? Est-ce un rival des Pétau et des Sirmond? Son nom est-il si illustre dans la république des lettres, qu'il commande l'assentiment à ses décisions? Une science profonde, des connoissances vastes lui donnent-elles le droit de trancher aussi légèrement les questions les plus épineuses? S'appuie-t-il sur quelque ancien monument inconnu jusqu'ici aux érudits? a-t-il déterré quelque manuscrit qui autorise ses dénégations? Non, il n'a rien découvert. Il y a plus; ce prodige de lumières ne connoît même pas plusieurs des ouvrages qui lui devroient être le plus familiers. Il n'a pas même consulté tant d'éditions modernes des Pères, rédigées avec tant de soin

Digitized by Google

par des savans du premier ordre. Si on les lui oppose, il les traite avec dédain. Les auteurs protestans les plus hardis, les plus décriés, les plus abandonnés par leurs confrères même, voilà ses guides. Il les copie sans les nommer; il répète leurs allégations les moins prouvées; il ne leur cède point en expressions injurieuses pour l'Eglise et pour les Pères; il vous dira que tel livre de S. Basile lui cause de l'ennui, et qu'il n'en peut supporter la lecture; il adopte aveuglément les inculpations des hérétiques contre tel et tel Père, et voit leur conduite sous le jour le plus odieux; il a surtout une méthode tout-à-fait commode pour se débarrasser d'un livre ou d'un passage qui le gêne; il dit que ce livre ou ce passage lui *paroissent suspects*, lui *semblent falsifiés*. Puis dans une dissertation suivante il assure qu'il a démontré que ce livre ou ce passage étoient supposés. Il n'en sera plus question. C'est une chose décidée, et qui n'a plus besoin de preuves.

« Le P. Molkenbuhr ne revient jamais sur ses pas, dit M. l'abbé Jarry; s'il se réforme et se contredit, ce qui lui arrive fréquemment, c'est pour ajouter à ses premières erreurs, et accumuler de nouveaux paradoxes. Rien ne l'arrête ni ne l'effraie : il faut que tout plie, que tout s'accommode à ses idées. Malheur aux ouvrages qui le contrarient; en dépit du suffrage unanime et de l'admiration universelle des siè-

Digitized by Google

cles, il les frappe de réprobation : ce ne sont, à ses yeux, que de viles productions où le goût, la langue, la raison et la foi sont outragés. Ce qu'on révéroit comme le fruit du génie, du savoir et de la piété de tant de grands hommes, ces immortels écrits sauvés, par un miracle de la Providence, du ravage des révolutions, de la barbarie et des temps, pour servir à jamais de boulevard inexpugnable à nos vérités saintes, et d'éternel effroi aux novateurs, ne sont plus qu'une œuvre de ténèbres, ourdie par l'imposture et l'hérésie. Cette riche collection de livres admirables, où l'esprit divin qui les dicta respire encore, ranime la foi et la piété dans les ames, et renverse les profanes nouveautés, n'offre plus qu'une odieuse compilation de pièces controuvées et apocryphes. A peine reste-t-il quelques feuilles éparses, quelques opuscules mutilés, sans rapport, sans liaison entr'eux, qui, pour disparoître, n'attendent que l'ordre d'un critique téméraire. L'Eglise s'est donc trompée, elle qui, instruite par la vérité même, a adopté pour ses enfans et honoré comme ses défenseurs ses plus mortels ennemis. Dépouillés désormais des titres d'une paternité imaginaire dont ils s'enorgueillissoient, ils sont en butte à la risée de l'hérésie et aux sarcasmes de l'impiété. N'appelons plus à notre secours cette nuée de témoins incorruptibles de chaque âge, qui n'enseignent que ce qu'ils ont appris de leurs pères, et qui transmettent avec fidélité, de main en main et de génération en génération, le dépôt inviolable de nos dogmes, les règles sacrées de la morale, les antiques traditions, les lois de la discipline, les victoires de la vérité. A leur place on ne trouve plus qu'une bande de conspirateurs artificieux, d'hérétiques impudens travestis en Pères de l'Eglise, dont dix-huit siècles ont été la dupe, et dont nous le serions encore sans les merveilleuses révélations du R. P. Molkenbr. Voyez paroître à sa voix le faux Clé-

Digitized by Google

ment, le faux Ignace, le faux Cyprien, le faux Basile, le faux Eusèbe, le faux Jérôme, le faux Augustin, le faux Grégoire, etc., les faux conciles d'Elvire, de Néocésarée, de Carthage, etc. Délire inconcevable où étoit tombé le calviniste Dumoulin avant le R. P., et dont Casaubon lui-même se moquoit avec tant de raison ».

Telles sont les rêveries que M. l'abbé Jarry s'est proposé de réfuter. Si l'on n'eût fait attention qu'à ce qu'elles étoient en elles-mêmes, peut-être n'eût-il pas été nécessaire d'y répondre; peut-être même étoit-ce leur faire trop d'honneur que de s'occuper sérieusement à en montrer la fausseté. Mais ces rêveries, quelque folles qu'elles soient, couroient dans l'Allemagne. Elles trouvoient des partisans dans ce pays si fertile en sophistes et en visionnaires. Des journaux tant soit peu philosophiques remarquoient qu'on ne s'étoit pas encore occupé à y répondre. Le P. Molkenbuhr triomphoit de ce silence. On n'avoit rien, disoit-il, à objecter à ses preuves. M. l'abbé Jarry a donc cru devoir lui ôter ce petit avantage. Il a pensé que dans un temps où les moindres difficultés contre la religion sont accueillies ou par une haine envenimée, ou par une ignorance profonde, il ne falloit pas laisser subsister des écrits qui, quelque misérables qu'ils soient, pouvoient encore faire des dupes. Il a jugé enfin que tant d'arrogance ne devoit pas rester impunie, et qu'il

Digitized by Google

étoit bon de faire justice de ces paradoxes hautains, et de ce scepticisme affecté.

Dans la brochure que nous annonçons, il n'a pas cherché à réfuter pied à pied toutes les extravagances de son adversaire. Il a choisi une de ses allégations principales, et s'est attaché à prouver au R. P. que S. Pierre avoit réellement fondé l'église d'Antioche, et en avoit été le premier évêque. Il ne s'est point borné, comme notre allemand, à des soupçons, à des vraisemblances. Il n'a point dit: *il paroît*, pour affirmer ensuite qu'il avoit *démontré*. Il a procédé dans cette discussion selon les règles d'une saine critique. Il a d'abord rappelé les témoignages des Pères, des conciles et des historiens touchant l'épiscopat de S. Pierre à Antioche; et comme les monumens les plus anciens sont les plus précieux dans cette question, il cite S. Ignace martyr, Origène, Eusèbe de Césarée, et rend évidente la tradition de l'Eglise sur ce point, par les passages qu'il accumule. Il établit encore ce fait par l'usage ancien dans l'Eglise de célébrer la fête de la chaire de S. Pierre à Antioche, et montre que cet usage remonte aux premiers siècles. Il fait valoir encore en faveur de sa thèse la dignité patriarcale de l'église d'Antioche. Enfin il réfute les objections de ses adversaires: il en avoit plusieurs dans

Digitized by Google

cette controverse, Marc-Antoine de Dominis, Jacques et Samuel Basnage ; deux professeurs allemands, MM. Walch et Shranck, le P. Molkenbuhr, et enfin un quatrième allemand, le P. Schmalfus, hermite de S. Augustin, et professeur de théologie à Prague, qui, dans une Histoire de la religion, publiée en 1792, s'est fait le second du récollet de Basse-Saxe. M. l'abbé Jarry répond à leurs différentes objections, et fait voir entr'autres que le silence de S. Luc sur l'objet de la question, ne prouve rien contre son sentiment, qui est celui de tous les catholiques.

Enfin, il a consacré un chapitre particulier à rappeler au P. Molkenbuhr les règles de la bonne critique, et à réfuter quelques-unes de ses objections contre les ouvrages des SS. Pères. Ce chapitre nous a paru un des mieux faits de cette dissertation. L'auteur y expose les règles avec clarté, et y presse son adversaire avec les armes d'une discussion solide et d'une logique saine. Il pulvérise de reste les misérables argumens ou plutôt les paradoxes vains du prétendu érudit allemand. Il est à souhaiter que M. l'abbé Jarry continue d'exercer son talent sur une branche de connoissances qu'il paroît avoir cultivée avec succès. Les occasions ne manqueront pas à son zèle. Il y a aujourd'hui tant de Molkenbuhr, qui

Digitized by Google

affectent sur tout ce qui tient à la religion le scepticisme le plus général, et qui se plaisent à couvrir de nuages les faits les plus importans de l'histoire de l'Eglise. Il est honorable, il est utile de les redresser quelquefois, et cette tâche est un devoir pour ceux qui ont l'instruction nécessaire, et qui, comme M. l'abbé Jarry, joignent à leurs talens le désir de servir la cause de la religion. Nous l'engageons seulement à donner un peu plus d'attention à son style. Quoique ce soit la partie la moins importante de ces sortes d'ouvrages, elle ne doit pas cependant être tout-à-fait négligée, et peut servir d'attrait pour le fond même. Il nous a paru aussi que l'ouvrage manquoit en quelques endroits d'ordre et de méthode. Le chapitre VI, par exemple, est déplacé là où il est, et devoit être renvoyé tout à la fin, puisqu'il traite d'objets tout différens que le chapitre qui le précède, et le chapitre qui le suit.

Eclaircissemens sur ce point d'histoire : La révocation de l'édit de Nantes a-t-elle fait à la population et au commerce de la France, autant de tort qu'on le suppose communément ?

C'est une chose remarquable qu'à mesure qu'on s'est éloigné de l'époque de la révocation de l'édit de Nantes, on en a exagéré les effets et outré les

les conséquences. Les écrivains, même protestans, qui en ont parlé, du vivant de Louis XIV, étoient bien éloignés de compter autant de protestans sortis de France qu'on en a supposés depuis. Ainsi, Benoît, ministre calviniste et réfugié lui-même, dans son Histoire de l'édit de Nantes, ne porte le nombre des réfugiés qu'à deux cent mille. Il a été suivi en cela par Larrey, dans son Histoire d'Angleterre. Depuis on a été bien plus loin. Voltaire, dans ses premiers écrits, parloit de quatre cent mille hommes. Dans ses derniers ouvrages, où, comme on sait, il perdoit toute mesure, il est allé jusqu'à sept cent mille. Le compilateur Limiers veut qu'il y en ait eu huit cent mille. Enfin, un écrivain postérieur suppose, sans preuve à la vérité, qu'il y a eu deux millions de calvinistes expatriés. C'est laisser-là toute retenue et se moquer de toute vraisemblance. Il semble que ces écrivains prenoient à tâche d'enchérir les uns sur les autres. Ils avoient calculé apparemment que ce n'étoit pas la peine de se copier servilement les uns les autres, et que, pour rendre Louis XIV plus odieux, ils devoient exagérer de plus en plus l'effet de ses édits. Ils se flattoient qu'à mesure qu'on s'éloignoit de l'événement, on seroit moins occupé de rectifier leurs calculs, quelque enflés qu'ils fussent, et qu'ils pouvoient

Digitized by Google

à leur aise grossir leur liste, sans s'inquiéter de documens historiques que personne n'iroit consulter. La plupart aiment mieux croire sur parole ce qu'on leur débite avec assurance, que de recourir aux sources et de discuter les preuves. Il peut être utile cependant de vérifier un point d'histoire d'autant plus intéressant qu'on l'a lié en quelque sorte à la religion, et que les détracteurs de celle-ci en ont fait contre elle un grief principal rebattu dans un grand nombre d'écrits. Il n'est point de petit adepte, quelque ignorant et quelque superficiel qu'il soit, qui ne nous jette à la tête, au moindre propos, les six ou sept cent mille protestans que Louis XIV força, dit-on, à s'expatrier. Il faut, une fois pour toutes, répondre à ces déclamations affectées, et réduire les choses à leur juste valeur.

D'abord on a pu remarquer que les écrivains que nous avons cités, varient tous sur le nombre des réfugiés et varient dans des proportions extrêmement fortes. Les uns parlent de deux cent mille hommes, les autres de huit cent mille. Assurément cette différence n'est pas médiocre, et elle est de nature à infirmer leur témoignage. D'ailleurs aucun ne donne de preuves de son opinion; aucun ne cite de dénombrement qui justifie leur dire. Il semble donc que pour ré-

Digitized by Google

futer leurs allégations, il suffit de les nier; mais nous n'en sommes pas réduits là, et ce qu'ils n'ont avancé que d'une manière vague, nous allons le déterminer avec précision, et nous espérons qu'on sera content des raisons dont nous nous appuyerons pour rabattre leurs calculs excessifs.

Si l'on s'en tenoit à l'idée la plus généralement adoptée aujourd'hui sur cette matière, on porteroit le nombre des réfugiés à sept cent mille. C'est le taux suivi par Voltaire, et après lui par les autres écrivains philosophes qui se sont élevés contre la révocation de l'édit de Nantes. Du reste, il ne faut pas leur demander sur quel fondement ils s'appuient; ils énoncent le fait, mais ils ne se sont jamais occupés d'en fournir des preuves. Ils ne vouloient que déclamer et se soucioient peu d'être véridiques. Ce n'est donc pas dans leurs écrits qu'il faut chercher la vérité, et nous ne la trouverons que dans des auteurs un peu moins passionnés.

Le premier témoignage que nous citerons, est celui du duc de Bourgogne. On sait que ce prince, avide de s'instruire de l'état du royaume, s'étoit procuré des renseignemens sur plusieurs points importans, et qu'il couchoit volontiers sur le papier les faits dont il acquéroit la connoissance et les réflexions qu'ils lui faisoient naître. Or, il

Digitized by Google

voulut aussi se mettre au fait de ce qui concernoit les protestans, et il lui fut envoyé par les intendans des mémoires à ce sujet. Il les lut avec cette application qu'il apportoit aux différens objets de ses études, et jugea toute cette affaire avec cette droiture et cette sagacité qui le caractérisoient. Ecoutons ce jeune prince, qui montra dans le feu de la jeunesse toute la maturité de l'âge avancé, et dont les vertus et les talens faisoient l'espérance d'un grand empire, lorsqu'il fut frappé inopinément, et enlevé sur les marches même du trône où il alloit monter. « On a exagéré infiniment, dit-il dans un mémoire (1), on a exagéré infiniment le nombre des huguenots qui sortirent du royaume à l'occasion de la révocation de l'édit de Nantes, et cela devoit être ainsi. Comme les intéressés sont les seuls qui parlent et qui crient, ils affirment tout ce qui leur plaît. Un ministre, qui voyoit son troupeau dispersé, publioit qu'il avoit passé chez l'étranger. Un chef de manufacture, qui avoit perdu deux ouvriers, faisoit son calcul comme si tous les fabricans du royaume avoient fait la même perte que lui. Dix ouvriers sortis d'une ville où ils avoient leurs

(1) Voyez la Vie du Dauphin, père de Louis XV, par l'abbé Proyart.

Digitized by Google

connoissances et leurs amis, faisoient croire, par le bruit de leur fuite, que la ville alloit manquer de bras pour tous ses ateliers. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que plusieurs maîtres des requêtes, dans les instructions qu'ils m'adressèrent sur les généralités, adoptèrent ces bruits populaires, et annoncèrent par-là combien ils étoient peu instruits de ce qui devoit le plus les occuper. Aussi leur rapport se trouva-t-il contredit par d'autres, et démontré faux par la vérification faite en plusieurs endroits. Quand le nombre des huguenots, qui sortirent de France à cette époque, *monteroit, suivant le calcul le plus exagéré,* à 67,732 personnes, il ne devoit pas se trouver parmi ce nombre, qui comprenoit tous les âges et tous les sexes, assez d'hommes utiles pour laisser un grand vide dans les campagnes et dans les ateliers, et influer sur le royaume entier. Il est certain d'ailleurs que ce vide ne dut jamais être plus sensible qu'au moment où il se fit. On ne s'en aperçut pas alors, et on s'en plaint aujourd'hui ».

Il n'est aucun lecteur impartial qui ne soit frappé de la justesse de ces réflexions. Qui parle ici? c'est un contemporain : c'est un prince qui touchoit de fort près à des événemens passés dans son enfance : c'est un prince qui s'étoit fait rendre un

Digitized by Google

compte exact de tout ce qui concernoit un événement important : c'est un prince qu'on ne peut soupçonner d'avoir voulu flatter son grand-père. Outre qu'il n'étoit pas naturellement porté à l'adulation, son mémoire n'étoit pas destiné à voir le jour, et il ne l'avoit sans doute rédigé que pour se développer à lui-même ses propres idées, et pour les motiver à ses propres yeux.

Il nous semble donc qu'on peut regarder le calcul du duc de Bourgogne comme de beaucoup plus sûr que tous les autres. Il n'étoit point, comme les ministres protestans, partie intéressée dans cette affaire, et il a pu l'envisager avec tout le sang-froid de l'impartialité. Il avoit eu entre les mains des documens qui avoient manqué à tous les autres, et avoit consulté les mémoires des intendans. Suivant ces mémoires, il n'y avoit en France, lors de la révocation de l'édit, que 372,325 calvinistes, non compris ceux du Béarn, qui se soumirent aux édits, et ne sortirent point. Suivant ces mêmes mémoires, il n'y eut que 31,395 fugitifs. J'avoue que ces supputations me paroissent un peu foibles. Il y avoit probablement en France, en 1685, plus de 400,000 protestans, et je suis porté à croire qu'il en est sorti plus de 31,000. D'un autre côté, le duc de Bourgogne nous prévient qu'il n'a donné que le calcul *le*

Digitized by Google

plus exagéré. Quand le nombre des réfugiés monteroit, dit-il, *à 67,732*.... Ce n'est pas ici le ton d'un homme qui affirme; c'est celui au contraire de quelqu'un qui hésite, et qui sait qu'il va en dire trop. Il semble donc qu'on rencontreroit la vérité en se mettant entre ces deux estimations, et ici nous n'allons presque que suivre un écrivain qui a traité cette matière, et qui nous paroît avoir renversé les calculs de la haine et de la partialité. On l'a calomnié, mais on n'a point réfuté ses preuves; et comme il les a puisées dans les écrits des protestans eux-mêmes, elles sont restées intactes, et peuvent être regardées comme avouées.

L'abbé de Caveyrac, c'est le nom de cet estimable écrivain, réfute (1) d'abord un auteur protestant qui prétendoit qu'il étoit sorti de France plus de deux millions de personnes, et il n'a pas de peine à prouver l'absurdité de cette exagération ridicule. Il n'étoit pas vraisemblablement sorti de France plus de protestans qu'il n'y en avoit. Or, jamais on ne compta en France deux millions de calvinistes. Eux-mêmes n'ont jamais cru être en si grand nombre. Dans le temps

(1) Voyez la Réponse à la lettre d'un patriote sur la tolérance civile des protestans en France.

Digitized by Google

de leurs guerres sous Charles IX et Henri III, ils ne parloient que d'un million, et en supposant que tant de sièges et de combats n'en eussent pas diminué le nombre, ils ne l'avoient sans doute pas accru. Benoît lui-même, dans son Histoire de l'édit de Nantes, ne porte le nombre des protestans en France qu'à un million. Il n'en est donc pas sorti deux millions; et cette estimation si prodigieusement enflée est celle d'un homme qui ne se pique point de suivre l'histoire, et qui ne consulte que son imagination exaltée, et l'intérêt de son parti.

Il nous reste à discuter les calculs plus modérés de Benoît et de Larrey, qui comptent 200,000 réfugiés, et l'on trouvera que ces calculs sont encore excessifs et dictés par le ressentiment. Tous les historiens du temps, et Benoît lui-même, parlent des mesures sévères que l'on employa pour empêcher les protestans de sortir du royaume. On gardoit les plus secrets passages des frontières, on visitoit les vaisseaux, on observoit soigneusement les voyageurs. Avec de telles précautions, il a dû être fort difficile aux calvinistes de sortir en si grande foule; et il n'y avoit que l'ignorance de l'auteur des *Anténors modernes*, qui pût représenter, dans une gravure placée à la tête de son troisième volume, qui pût repré-

Digitized by Google

senter, dis-je, les protestans quittant le royaume, et s'embarquant sous l'escorte des gardes eux-mêmes.

Mais suivons Benoît dans son récit, et voyons si nous y trouverons de quoi appuyer son opinion sur le nombre des réfugiés. *Il sortit tant de monde de tous côtés*, dit-il, *qu'à peine peut-on le croire, et il semble qu'il y a de l'exagération dans les relations qui en expriment le nombre. Il y en a qui portent, qu'au mois d'août* 1687, *il étoit arrivé en Suisse* 6600 *personnes, et au mois de septembre suivant* 5500. *Voilà donc* 12,100 *personnes. De tous les autres côtés la désertion étoit à-peu-près égale.* D'abord je soupçonnerois ici quelqu'erreur. Il seroit assez étonnant que depuis le mois d'octobre 1685, époque de la révocation de l'édit, jusqu'au mois d'août 1687, il n'eût passé en Suisse que 6600 réfugiés, tandis que le mois de septembre suivant en auroit vu fuir 5500. On ne prit point dans ce mois de septembre de mesures plus violentes que par le passé, et la plus forte émigration dut nécessairement se faire dans les commencemens de la révocation de l'édit. Il me paroît incroyable qu'en deux ans il n'ait fui que 6600 calvinistes, et qu'en un mois il en soit parti 5500. Quoi qu'il en soit, adoptons ce rapport quelque peu probable qu'il soit.

Digitized by Google

C'est apparemment là ce que Benoît aura trouvé le plus fort à nous dire; et en estimant dans une *proportion égale* ceux qui passèrent en Angleterre, en Allemagne, en Hollande, on n'auroit qu'un nombre total, qui ne seroit que le quart de l'estimation de Benoît. Observez de plus, que la Suisse étoit le passage le plus court et le plus commode pour la plupart des protestans, qui sont bien plus nombreux, comme on sait, dans les provinces méridionales. *Les Suisses*, dit Benoît, *étoient particulièrement chargés du passage de ces malheureux.* Observez encore que plusieurs de ces réfugiés ne firent que passer en Suisse, et qu'ils gagnèrent l'Allemagne. Ce seroit donc faire un double emploi, que de les compter une première fois pour leur passage en Suisse, et une seconde fois pour leur arrivée en Allemagne.

Genève en reçut aussi un assez grand nombre; mais, dit Benoît, *pour se garder des menaces de la France, elle fut obligée de faire sortir tous ceux qui s'étoient retirés dans son sein.* Il y en resta cependant quelques-uns, au nombre de cinquante familles, à ce que croit Caveyrac. Mettez-en cent, et vous n'aurez encore qu'un nombre assez peu considérable. Le reste s'enfonça dans l'Allemagne. Les princes luthériens ne pa-

Digitized by Google

rurent pas curieux de les recevoir, et le margrave de Bareith fut presque le seul qui donna asile à quelques-uns. Il en recueillit environ 600, qu'il fixa dans la ville de Christian-Erlang. Les princes de la maison de Lunebourg, et ceux de Hesse, en reçurent aussi. Mais, de l'aveu de tout le monde, ce fut le Brandebourg qui servit de retraite à la plus grande quantité. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans les *Mémoires pour servir à l'histoire du Brandebourg*, écrits par Frédéric lui-même, et revus, dit-on, par Voltaire : 400,000 *François sortirent pour le moins du royaume. Les plus riches passèrent en Angleterre et en Hollande. Les plus pauvres, mais les plus industrieux, se réfugièrent dans le Brandebourg, au nombre de* 20,000 *ou environ.* Ce passage suffiroit, ce semble, pour convaincre de faux tous les calculs enflés des protestans. On nous dit que les plus pauvres se retirèrent dans le Brandebourg, au nombre d'environ 20,000. Mais par tout pays les plus pauvres forment la plus grande quantité, et les plus riches, qui doivent être en bien moindre nombre, seroient bien éloignés de pouvoir compléter les 400,000 dont l'auteur parle d'abord. Nous n'insisterons donc pas sur ces 20,000 réfugiés. Nous supposons que l'auteur a dû être bien instruit sur ce point.

Digitized by Google

On a, il est vrai, des renseignemens qui portent à un taux bien moins considérable le nombre des réfugiés dans le Brandebourg. Ancillon, qui a fait leur histoire, et qui écrivoit sur les lieux, et dans le temps même de l'événement, n'a pas cherché sans doute à diminuer le nombre de ses compatriotes. Or, d'après ses relevés, on n'estimeroit guère les réfugiés qu'à 9 à 10,000, c'est à-dire, à la moitié du nombre indiqué par les *Mémoires de Brandebourg*. Mais nous pouvons accorder que ces Mémoires ont accusé juste, pourvu qu'on nous accorde aussi, que les plus pauvres s'étant réfugiés dans le Brandebourg, les autres pays n'ont reçu que les riches, c'est-à-dire, un beaucoup moindre nombre.

Benoît ne dit rien des Provinces-Unies, quoiqu'il écrivît sur les lieux. Les Etats-Généraux offrirent de bâtir mille maisons pour les réfugiés; mais on n'en construisit que quelques-unes qui servirent de retraite à des femmes, et il ne paroît pas que la plupart des bannis y aient trouvé l'accueil qu'ils attendoient. Les ministres furent en général mieux reçus. Presque tous trouvèrent des places. Mais c'est-là le petit nombre, et je ne sais si en portant à 10,000 ceux qui s'établirent en Hollande, on ne feroit pas grâce aux calculateurs.

Digitized by Google

A l'égard de l'Angleterre, si les registres du parlement font foi, si le récit que fit Guillaume du nombre et des besoins des réfugiés est vrai, il n'y en avoit que 6000 quand il fit, en 1689, une proclamation par laquelle il promettoit secours, non-seulement à ceux qui étoient déjà venus se retirer dans ses Etats, mais encore à ceux qui voudroient y venir par la suite : invitation qui produisit très-peu d'effet. Il faut observer de plus que les fuyards eurent nécessairement beaucoup plus d'obstacles à vaincre pour se retirer en Angleterre. Il étoit plus aisé de tromper ou d'esquiver les gardes sur la frontière, que de trouver un vaisseau pour se faire transporter, et par cette raison il dut y avoir beaucoup moins de réfugiés en Angleterre que dans les autres contrées.

Récapitulons. Il se retira en Suisse 12,100 personnes; à Genève 600; autant chez le margrave de Bareith; 5 à 6000 au plus dans les terres de la maison de Lunebourg et du landgrave de Hesse; 20,000, quoique ce nombre soit trop fort, chez l'électeur de Brandebourg; 200 en Danemarck, où ils furent admis malgré les représentations de tous les corps de l'Etat; 10,000 en Hollande et 6000 en Angleterre : en tout, 55,500. Encore remarquerez-vous que nous avons forcé

Digitized by Google

les calculs, et que nous avons compté, par exemple, 12,100 pour la Suisse, tandis qu'une partie de ces 12,000 furent les mêmes qui allèrent ensuite s'établir en Allemagne. Nous avons été plus loin que les mémoires des intendans, qui ne portent que 31,395 fugitifs. Nous avons même été plus loin que Caveyrac, qui, d'après des renseignemens assez précis, ne compte que 48,700 émigrés, et nous avons, par surabondance de droit, grossi des calculs qu'on eût pu restreindre. Notre total d'ailleurs se rapproche assez de celui du duc de Bourgogne; et si on se rappelle ce que dit ce prince dans son mémoire, que c'est en suivant le calcul *le plus exagéré* que le nombre des réfugiés *monteroit* à 67,732, on sentira que ces deux estimations se rapprochent beaucoup; que dans celle-ci on donne quelque chose à l'arbitraire et à l'opinion, et que si on adoptoit cette appréciation *exagérée*, ce seroit, pour ainsi dire, un *maximum* et un *nec plus ultrà*, auquel on souscriroit par excès de condescendance, ainsi que dans les négociations importantes on relâche quelquefois de ses droits pour le bien de la paix.

Après avoir montré ce qu'il faut rabattre des prétentions folles de nos adversaires relativement au nombre des protestans qui s'expatrièrent, nous allons examiner rapidement ce qu'il faut penser

Digitized by Google

de leurs allégations sur le tort que cette émigration a fait au commerce de la France. On a été jusqu'à dire que les calvinistes avoient emporté deux cents millions en espèces; ce qui est de toute impossibilité. On ne comptoit en France, en 1683, qu'environ cinq cents millions d'espèces; ce qui, à raison de vingt millions d'habitans, fait vingt-cinq livres par tête, et 1,387,500 livres pour le contingent de 55,500 transfuges. Il y a loin de cette somme aux deux cents millions dont on nous appauvrit si gratuitement. Et quelle apparence que nous eussions éprouvé une telle perte? *On ne s'en aperçut pas dans le temps*, ainsi que le dit le duc de Bourgogne dans son mémoire. D'ailleurs, que pouvoient emporter des hommes pauvres, des artisans, des cultivateurs? Les déclarations empêchoient la vente des immeubles. L'usage des lettres de change étoit interdit par indigence à la plupart des fugitifs. Enfin les historiens du temps ne parlent que des collectes qu'on faisoit pour eux chez l'étranger. Benoît et Ancillon peignent les besoins qu'ils éprouvoient et les secours qu'on leur donnoit. Ce dernier dit modestement que ses compatriotes avoient sorti du royaume *quelqu'argent, les uns plus, les autres moins;* et les établissemens de charité où il fallut les recueillir, prouvent que ce

Digitized by Google

quelqu'argent étoit en effet fort peu de chose.

Mais, dit-on, ils ont porté notre industrie chez l'étranger, ils y ont établi nos manufactures. C'est ce qui n'est nullement vraisemblable. Les manufactures ne faisoient que de naître en France. Elles y étoient à peine formées sous les auspices et par les soins de Colbert, qui avoit attiré à cet effet, par de grandes récompenses, des ouvriers habiles et industrieux. Mais c'étoit de l'étranger que nous venoient ces ouvriers. C'étoient les procédés des manufactures étrangères qu'on adoptoit en France. Les protestans n'eurent donc rien à apprendre aux étrangers, chez lesquels ils se réfugièrent, ou s'ils leur apprirent quelque chose, ce ne pût être que des objets de peu d'importance, ou bien quelques améliorations que ces étrangers auroient apprises d'une manière ou d'autre, un peu plutôt, un peu plus tard, par leur propre industrie, ou par le secours d'un seul de nos ouvriers.

On voit donc combien il faut se défier des rapports intéressés et des appréciations fautives de la plupart de ceux qui ont écrit sur la révocation de l'édit de Nantes. La source de leurs erreurs est manifeste. Comme cette mesure, quelle qu'elle soit, car nous ne voulons pas entreprendre ici de la qualifier, et nous écartons soigneusement

Digitized by Google

sement le point de droit, pour nous borner au fait historique, comme cette mesure, dis-je, leur paroissoit une tyrannie odieuse et une oppression insupportable, ils l'ont peinte des plus noires couleurs; ils ne se sont pas seulement attaché à la représenter comme injuste en droit; ils l'ont chargée de toutes les circonstances propres à en augmenter l'horreur. Cela est plus pardonnable dans les écrivains protestans. Victimes des édits de Louis XIV, ils devoient être portés naturellement à en exagérer les résultats, et l'amour de leur parti devoit grossir à leurs yeux les suites de la révocation. Mais que des écrivains venus long-temps après cet événement, et qui n'en ont point éprouvé les atteintes, se soient plû à répéter de sang-froid ce que les autres avoient dit par ressentiment, qu'ils aient même enchéri sur les plaintes des intéressés, et qu'on les ait vu revenir sans cesse sur cet objet, c'est ce qui pourroit étonner, si l'on n'étoit au fait du véritable motif de leurs reproches amers et de leurs censures réitérées. C'étoit moins l'amour de l'humanité qui les faisoit agir, que le plaisir de déprimer et de faire haïr un grand roi. Ils étoient moins animés par une affection vive pour les protestans, que par un éloignement très-marqué pour les catholiques; et leur philosophie cherchoit plus

Digitized by Google

à déclamer qu'à instruire, et à faire du bruit qu'à faire du bien. Nous espérons que les renseignemens, que nous venons de donner, serviront à rectifier les estimations mensongères de la partialité, et que la postérité équitable, en reconnoissant les fautes de Louis XIV, le lavera du moins des reproches emportés de ses fougueux détracteurs, relativement au tort que la révocation de l'édit de Nantes a fait à son royaume.

Abrégé des devoirs de l'homme, à l'usage de la jeunesse, par M. l'abbé de Gantès, *dernier prieur de la maison de Sorbonne* (1).

On a si long-temps parlé des droits de l'homme, qu'il est heureux qu'on parle quelquefois de ses devoirs. Des législateurs imprévoyans avoient tellement exalté les esprits par des prétentions orgueilleuses, qu'il est bon que des écrivains sages nous rappellent enfin à des idées plus saines. Les premiers avoient rempli la société de troubles et de désordres en jetant parmi les peuples des levains d'ambition et en ne leur parlant que de

---

(1) 1 vol. petit in-8°. à Arras, chez Bocquet, et à Paris, chez Adrien Le Clere. Prix, 3 fr., et 4 fr. 25 cent. port franc.

Digitized by Google

leur pouvoir et de leur force. Le résultat de ces aveugles systêmes a été assez triste pour en dégoûter, et il étoit à souhaiter qu'on cherchât à effacer jusqu'aux moindres traces d'une doctrine subversive de tout ordre, et qu'on donnât à la jeunesse, non plus des leçons d'indépendance et d'indocilité, mais des conseils qui lui apprissent qu'elle ne peut trouver son bonheur que dans la soumission et dans la pratique des devoirs prescrits à l'homme.

C'est ce qu'a senti M. l'abbé de Gantès. Après s'être imposé, à ce qu'il paroît, la tâche pénible, mais honorable, de former à la vertu un neveu orphelin, il a voulu tracer à cet enfant, dans un abrégé rapide, l'ensemble des devoirs auxquels tous les hommes sont astreints, afin que son élève pût avoir ce tableau sous les yeux, le consulter fréquemment, et y lire ses obligations et les règles de sa conduite. Il n'a point cherché à élever sa morale sur des bases peu solides, sur des abstractions métaphysiques, comme les idéologues modernes; mais il l'a assise sur son fondement véritable, Dieu et la religion. C'est dans la religion qu'il puise les instructions nécessaires à l'enfant qu'il veut former, et il lui fait voir que la religion seule nous apprend à connoître Dieu et à nous connoître nous-mêmes, qu'elle

Digitized by Google

mais l'ouvrage lui-même ne l'est guère moins; et si l'auteur est un partisan de la bonne philosophie, il n'en est certainement pas un défenseur bien adroit et bien redoutable. De bonne foi, est-ce dans cinq feuilles d'un petit in-18 qu'on prétend nous démontrer les grands principes de la loi naturelle? se flatte-t-on d'avoir prouvé l'existence de Dieu, parce qu'on a pillé çà et là quelques argumens auxquels on semble avoir ôté toute leur force par la manière sèche et mesquine dont on les présente? doit-on dans une matière aussi grave introduire un interlocuteur assez niais, toujours prêt à se rendre, quoi qu'on lui objecte ou quoi qu'on lui prouve, et si facile qu'il n'y a aucun mérite à le dérouter, comme à le convaincre? est-ce avec légèreté, est-ce d'une manière, j'ose dire, quelquefois ridicule qu'on doit traiter de l'immortalité de l'ame, de la Providence, de l'éternité? Non, sans doute. Pour discuter convenablement ces objets importans, il faut s'élever à leur hauteur. Voyez Bossuet parlant du mystère de la sainte Trinité. Toutes ses pensées sont grandes, toutes ses comparaisons sont nobles. Son style est, pour ainsi dire, au niveau de son sujet. Mais un dialogue sans dignité comme sans intérêt; mais des preuves sans liaison et sans force, des discus-

Digitized by Google

sions tronquées, nulle méthode, nulle logique, ce n'est pas ainsi qu'on doit espérer de convaincre et de plaire. Aussi je ne crois pas que cette *Philosophie de tous les temps et de tous les âges* ramène les *philosophes de notre temps et de notre âge.* Ils ne se trouveront point du tout réfutés par les raisonnemens de l'auteur; et déjà un journal s'est égayé à ses dépens, et saisissant habilement quelques traits ridicules de l'ouvrage, il s'est moqué d'un si triste défenseur des plus importantes vérités. Pour nous qui ne voulons pas nous moquer de lui, nous regretterons seulement qu'un si foible athlète entre dans cette carrière, et prétende se faire le champion d'une telle cause :

Non tali auxilio, nec defensoribus istis
Tempus eget.

On ne sait d'ailleurs comment motiver le mystère profond dans lequel s'est enveloppé cet auteur. Que sa brochure ne porte pas son nom, cela se voit quelquefois. Mais qu'il n'ait mis en tête ni nom d'imprimeur, ni date d'année, ni nom de ville, c'est ce qui est moins ordinaire. On ne prend ces sortes de précautions que pour les mauvais ouvrages, et quand on n'a que de bonnes intentions, pourquoi tant de secret?

Digitized by Google

Faut-il tant se cacher, pour soutenir des principes sages? L'auteur n'est sans doute pas de ceux qui reconnoissent l'Etre suprême et l'immortalité de l'ame, comme on le faisoit il y a quatorze ans, et qui ne donnent à ces grandes vérités qu'un assentiment vague qui n'influe en rien sur leur conduite. Nous aimons à croire qu'il n'appartient point à cette classe inconséquente et bizarre; mais nous l'engageons à ne point perdre son temps à un genre d'écrire pour lequel il ne paroît pas fait, et à laisser nos dogmes à défendre aux Abbadie, aux Bergier, aux Gerdil, à ces hommes doués d'une raison forte et d'une logique vigoureuse, qui savent forcer l'incrédulité dans ses derniers retranchemens, et à qui il est donné de prouver la bonne philosophie, celle qui est de tous les temps et de tous les lieux, et qui n'est autre que la religion même.

Le 19 décembre 1807 mourut à Gotha Frédéric-Melchior Grimm. C'est le même que nous avons vu pendant assez long-temps à Paris, où il jouoit un rôle parmi les incrédules. Il étoit né à Ratisbonne, le 26 décembre 1723. Après avoir achevé ses études, il se chargea de diriger celles des fils de M. de Schomberg, ministre du roi de Pologne, et accompagna ces jeunes seigneurs

Digitized by Google

Paris. Il s'y lia bientôt avec Diderot, avec le baron d'Holbach, et devint un des plus chauds adeptes du parti philosophique. Il étoit fort assidu dans la maison de ce baron, qui étoit, comme on sait, le rendez-vous de tous les ennemis de la religion, et d'où partoient tous les jours tant d'écrits où l'impiété se montroit à découvert. On crut même que Grimm avoit eu part à plusieurs de ces écrits, et qu'il aidoit d'Holbach dans la composition de tant de mauvaises brochures. Quoi qu'il en soit, cette société ne fut point inutile à notre allemand, et le parti se chargea de faire sa fortune. Après la mort de Thiriot, on mit Grimm sur les rangs pour être correspondant littéraire du roi de Prusse à Paris, et Voltaire vouloit lui procurer cette place; mais Frédéric, qui se dégoûtoit quelquefois des philosophes, ne voulut apparemment pas d'un agent qui auroit peut-être été moins le sien que le leur. On se retourna vers l'impératrice de Russie, auprès de laquelle il falloit bien aussi que le parti eût un affidé. Diderot, dans le voyage qu'il fit à Pétersbourg en 1773, amena Grimm avec lui, et lui obtint les bonnes grâces de l'impératrice, à qui Voltaire l'avoit sûrement aussi recommandé. Avec de si hautes protections l'adepte devint le favori des princes, et entra en correspondance avec les

Digitized by Google

têtes couronnées, qui s'imaginoient alors n'avoir rien de mieux à faire que de prodiguer leurs faveurs à des gens qui venoient pourtant de leur déclarer une guerre si implacable dans le *Système de la nature*. Il devint même, en 1776, ministre de Saxe-Gotha en France, et il occupa cette place jusqu'à la révolution. Le duc de Gotha le recueillit alors à sa cour, où Grimm dut trouver une société qui lui convint; car Weishaupt y étoit alors réfugié, et la conformité des principes put lier les deux philosophes. En 1796, Grimm devint ministre de Russie près le cercle de Basse-Saxe, poste qu'il occupa jusqu'à ces dernières années. Mais devenu vieux et infirme, il se retira de nouveau à Gotha. C'étoit alors M. le baron de Grimm, conseiller d'Etat de Russie, et grand-croix de l'ordre de Waladimir. Il est mort avec ces titres: ce qui prouve que la philosophie peut être bonne à quelque chose. Nous ne connoissons point les ouvrages de Grimm. La liste en est consignée, dit-on, dans le dictionnaire allemand de Mensel, intitulé: *Gelehrtes Jeulsehland*, ou l'Allemagne littéraire. Quant à ses titres à l'estime de la postérité, nous en faisons juges ceux qui ont su apprécier les Diderot, les d'Holbach, et tous les autres qui, comme Grimm, se sont constitués en guerre ouverte

Digitized by Google

contre les principes conservateurs de la morale et de la société.

— Un décret impérial, donné à Fontainebleau le 1er. octobre 1807, porte ce qui suit :

Art. 1er. Les diocèses des Etats de Parme et de Plaisance feront partie de l'Eglise gallicane.

II. Le concordat passé entre nous et le saint Père, le 26 messidor an 9, sera publié dans ce pays pour servir de règle et de loi.

— Un autre décret de S. M. rendu à Turin le 28 décembre 1807, contient les dispositions suivantes :

Considérant qu'un grand nombre de curés de nos diocèses au-delà des Alpes ne jouissent pas d'une congrue convenable, et ne sont point traités à l'instar des autres curés de notre empire ;

Nous avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 1er. Il sera fait une circonscription de toutes les paroisses de nos diocèses des neuf départemens au-delà des Alpes.

II. Il sera fait un relevé exact des revenus dont jouissent aujourd'hui les curés de chacune de ces paroisses ; et après que la circonscription sera terminée, le supplément nécessaire sera accordé en 1809, pour que le *minimum* de la congrue soit, selon nos lois, fixé à 500 francs.

— Par décret du 7 janvier 1808, S. M. I. et R. a confirmé la nomination de M. Hannon, supérieur de la Mission connue sous le titre de *Saint-Lazare*.

Digitized by Google

ROME. S. S. a destiné l'évêché de Sinigaglia à S. Em. le cardinal Jules Gabrielli; l'évêché d'Osimo et Cingoli, à S. Em. le cardinal Jean Castiglione: l'évêché de Viterbe, à Mgr. Antoine-Gabriel Severoli, actuellement évêque de Fano, et nonce apostolique à Vienne; l'évêché de Fano, à Mgr. François Paolucci, évêque de Tibériade *in partibus;* et l'évêché de Fossombrone, au R. D. Jules Alvisini.

— Plusieurs journaux ont annoncé que le S. Père avoit envoyé le chapeau de cardinal à LL. AA. II. l'archiduc évêque d'Olmultz et l'archiduc évêque de Waitzen en Hongrie. Il est certain que S. S. n'a encore expédié aucun chapeau de cardinal.

— Les dernières lettres de Naples annoncent qu'à la suite d'une pénible et longue maladie est mort Mgr. Dominique Coppola, archevêque de Myre, un des prélats assistans au trône pontifical, secrétaire *de Propagandâ fide,* et vicaire de la basilique patriarcale du Vatican. C'étoit un prélat recommandable par sa piété, par ses rares talens, et par sa profonde érudition dans tous les genres de sciences et de littérature.

— Le 22 décembre est décédé presque subitement, dans notre ville, Mgr. Joseph Gavotti, majordome du sacré palais apostolique. Il étoit âgé de 64 ans.

UTRECHT. Le 24 décembre, S. M. s'est rendue à la messe de minuit, qui a été célébrée par son premier aumônier dans l'église catholique de cette ville. Après la cérémonie, il y a eu un grand souper dans les apparte-

Digitized by Google

mens du roi. S. M. a permis aux catholiques de La Haye de se servir de la chapelle royale; déjà M. le pasteur Vandersluys en a été mis en possession, ce qui supposeroit que S. M. ne résidera plus dans cette ville.

VIENNE. On vient de publier ici un compte rendu par l'Ordre des Frères de la Pitié, sur les secours qui, dans les couvens de cette association religieuse, ont été donnés aux malades pendant l'an 1806. D'après ce compte rendu on a reçu dans les couvens 16,806 malades, parmi lesquels il y avoit 1102 non catholiques, et entr'autres 21 juifs. Il en est mort 1957, et 14,849 ont été guéris. L'empereur a fait construire à Bude, à Cracovie, et dans quelques autres villes, de nouveaux hôpitaux à l'usage de cette association bienfaisante.

DONAUESCHINGEN. Après la suppression de l'abbaye de Saint-Blaise, l'abbé et trente de ses religieux s'étant retirés en Autriche, y ont trouvé, par les soins du gouvernement, une maison prête à les recevoir. On peut donc espérer de voir continuer les utiles travaux dont étoient occupés ces savans religieux, et qui ne peuvent guère avoir lieu que moyennant une pareille réunion. L'abbaye de Saint-Blaise, ordre de Saint-Benoît, située en Brisgaw dans la Forêt-Noire, avoit été fondée en 945. L'abbé avoit le titre de prince; mais ce qui la rendoit éminemment célèbre, étoit le goût de ces études et de ces recherches laborieuses par lesquelles se sont distingués les enfans de Saint-Benoît, et auxquelles l'histoire et la littérature doivent tant de riches collections, de savans ouvrages et de monumens précieux qui en-

Digitized by Google

richissent nos bibliothèques. D. Martin Gerbert, dernier abbé, se rendit célèbre en Allemagne par sa piété et par ses connoissances. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages sur les matières ecclésiastiques, dans lesquelles il étoit très-versé, et il se montra toujours opposé aux nouveaux principes qu'on vouloit, à cette époque, introduire dans la théologie.

ARAU. Un décret du grand-conseil de notre canton porte que, pour prévenir désormais le manque de jeunes ecclésiastiques séculiers dans le canton d'Argovie, et pour favoriser en même temps l'étude des hautes sciences à des jeunes gens à talens et laborieux, il sera établi des bourses, chacune de 200 francs, pour dix jeunes gens qui, après avoir fini leurs classes, déclareront vouloir se vouer au ministère des autels. Cinq de ces bourses sont destinées aux étudians catholiques. Ils en jouiront cinq ans.

SUR LE DÉLUGE.

Fragment imité de la description que l'on trouve de cet événement mémorable dans les Études de la Nature, *de M. Bernardin de Saint-Pierre.*

Le jour est arrivé, le jour où l'Eternel
Va punir les forfaits d'un monde criminel.
Aux mortels interdits sa trompette éclatante
Annonce de leur Dieu la colère effrayante.
Il a tonné : soudain des nuages affreux
Etendent dans les airs leurs rideaux ténébreux,

Digitized by Google

Font succéder au jour la nuit la plus profonde,
Roulent en tourbillons, se déchirent : .... et l'onde,
S'échappant de leur sein en flots précipités,
Bondit en mugissant dans les champs dévastés.
Le soleil a franchi son antique carrière;
Elancé de son cercle, il porte sa lumière
Dans ces pays glacés, vers ces sombres climats,
Siége affreux des hivers, des vents et des frimats.
Là de ses traits de feu frappant cette coupole
De glaçons entassés qui couronnent le pôle,
Des liquides sommets de ces monts pluvieux,
Il fait jaillir au loin des torrens furieux.
La mer s'enfle, s'agite, et franchissant ses rives,
Entraîne dans les champs ses eaux long-temps captives,
Renverse les cités, ravage les guérets,
Et de ses flots bruyans inonde les forêts.
Les fleuves, élancés de leurs couches profondes,
Roulent avec fracas leurs bouillonnantes ondes.
Le sol a disparu, les vallons sont comblés;
Tout croule, tout périt. Mortels pervers, tremblez !
En vain l'homme coupable, en cet instant funeste,
Crut braver sur les monts la colère céleste;
Mille larges torrens par les neiges nourris,
Et des monts, avec eux, entraînant les débris,
S'écouloient de leurs flancs en rapides cascades,
Et mêloient de leurs flots les bruyantes saccades
Aux écumes des flots, aux sifflemens des vents,
Aux éclats de la foudre, au choc des élémens.
En vain, épouvanté de ces cruels désastres,

Digitized by Google

Dans les cieux obscurcis l'homme chercha les astres.
Des nuages épais dans les airs entassés
Déroboient à ses yeux leurs disques éclipsés.
Un silence profond, de lugubres ténèbres
Offroient à son esprit mille images funèbres,
Et présentoient la mort à ses tristes regards.
L'astre même du jour, de ses rayons blafards,
Ne laissoit échapper qu'une lueur perfide,
Et mêloit à la nuit un jour pâle et livide.
Au désordre des cieux, de la terre et des mers,
L'homme éperdu prévit le sort de l'univers,
Et frémit pour lui-même : il rappelle ses crimes,
Et croit voir sous ses pas s'entr'ouvrir mille abîmes.
Il voudroit vainement étouffer ses remords,
Il maudit sa naissance; et dans ses vains transports,
Déjà sa bouche impure alloit maudir Dieu même.
Mais la mort l'empêcha d'achever son blasphême,
Et dans l'onde croissante il tomba submergé.
L'univers disparut, et le ciel fut vengé.
Ils périrent alors ces riches édifices,
Séjour de volupté, de faste et de délices,
Ces superbes cités, ces immenses palais,
Ces trésors entassés à force de forfaits,
Et ces arcs de triomphe, où le marbre et l'ivoire
Devoient d'un roi vainqueur éterniser la gloire.
Vous aussi, qui deviez, ce semble, être épargnés,
Grottes, paisibles lieux, bocages fortunés,
Vous, simples sans fadeur, ornés sans opulence,
Asiles de bonheur, de paix et d'innocence !

Digitized by Google

*Bienfaits de la Religion chrétienne, ou Histoire des effets de la Religion sur le genre humain, chez les peuples anciens et modernes, barbares et civilisés : ouvrage traduit de l'anglois d'*Edouard Ryan, *vicaire de Donoghmore, sur la seconde édition publiée à Dublin, en 1802* (1).

Le tableau des bienfaits que le christianisme a répandus sur la terre, est une des preuves les plus sensibles et les plus frappantes de sa divinité. Elle parle à l'esprit le plus borné comme au génie le plus transcendant, et elle est faite pour dompter à la fois l'incrédule le plus superbe, et la conscience la plus rebelle. Comment se défendre en effet d'une profonde admiration, en voyant l'Evangile apparoître à la terre comme un nouveau soleil, donner à tout une nouvelle vie, féconder toutes les branches de la félicité publique, porter dans les arts, dans les lettres, dans les sciences, dans la législation, dans la morale et dans la politique, son heureuse influence,

(1) 2 vol. in-8°.; prix, 10 fr. 50 c., et 13 fr. 50 c. port franc. A Paris, chez Garnery, rue de Seine, et chez Ad. Le Clere.

Digitized by Google

améliorer partout le sort de l'espèce humaine, et à l'exemple de son divin auteur, faisant le bien et enfantant des prodiges de sainteté et de vertu, dans quelque endroit qu'il porte sa vérité et sa lumière? de sorte qu'en approchant des nations qu'il n'éclaire pas, on semble s'éloigner de la civilisation, et que comme avec lui tout est vie et prospérité, sans lui tout est ténèbres, barbarie et dégradation. Quel spectacle plus imposant? quoi de plus fait pour entraîner l'assentiment de tout esprit sensé et de toute ame droite? et comment, à la vue de si magnifiques bienfaits, ne pas conclure que ce qui est si universellement bon, ne peut qu'être éminemment vrai.

Cependant ce genre de preuves a été presque oublié, ou du moins n'a été traité qu'incidemment par nos apologistes. Ils se sont tous fort étendus sur l'accomplissement des prophéties, sur l'authenticité des miracles, sur le nombre et la constance des martyrs, sur le merveilleux établissement de l'Evangile, malgré tous les préjugés armés et toutes les passions conjurées; phénomène inoui, et tel que l'histoire entière n'a rien qui puisse lui être comparé : mais peu se sont attachés à nous retracer ses bienfaits dans l'ordre politique et dans ses rapports temporels; et peut-être que M. Ryan est le premier qui ait traité directe-

Digitized by Google

ment, et comme on dit, *ex professo*, une si belle et si riche matière.

L'auteur commence par les preuves indirectes et négatives de son sujet. L'insuffisance de la religion naturelle pour gouverner les hommes; au point que l'on ne trouve pas un seul peuple dans le monde, réuni en corps de nation, qui s'en soit contenté, et un seul gouvernement régulier qui n'ait pas eu une religion positive. L'insuffisance des lois humaines pour réprimer les vices, quand même elles seroient toujours justes, et la nécessité d'une sanction divine, qui leur imprime un caractère auguste et vénérable, et qui les rende obligatoires. L'insuffisance et le vide des leçons philosophiques, uniquement fondées sur le sens moral, la beauté de l'ordre et la convenance des choses : déclamations pompeuses et argumens subtils, aussi froids pour le cœur qu'inintelligibles au vulgaire. L'insuffisance de la loi judaïque, qui, malgré sa sublime morale, n'étoit encore qu'un système incomplet de religion, et une simple attente d'un culte plus parfait, plus social et plus analogue aux besoins communs des peuples. La corruption du paganisme, dont les dieux imposteurs, voluptueux ou sanguinaires, ne pouvoient former que des mœurs aussi infâmes qu'eux. Il montre cepen-

Digitized by Google

dant qu'une religion, quelque superstitieuse et quelque bizarre qu'elle puisse être, est encore moins funeste au genre humain que l'athéisme ; qu'un culte faux vaut encore mieux qu'une fausse philosophie; et qu'ainsi la religion populaire des païens, avec ses fables ou monstrueuses ou ridicules, avec les tromperies de ses augures et les prestiges de ses devins, étoit encore moins contraire aux intérêts de l'humanité et à la prospérité de l'empire, que les doctrines impies des sophistes et les doutes délirans des sceptiques. Il fait passer en revue tous les peuples anciens et modernes, et il prouve, par des faits inattaquables, que chacun d'eux a plus ou moins prospéré, ou a plus ou moins penché vers sa ruine, suivant qu'il s'est plus ou moins écarté de la religion et de la vertu. Grande et éternelle expérience à laquelle l'impie ne sauroit opposer aucun raisonnement, et bien propre à inspirer une profonde horreur pour ces dogmes irréligieux, dont les nations ne peuvent faire aucun usage, si ce n'est pour se pervertir et rétrograder vers la barbarie.

Passant ensuite aux preuves directes qui attestent tous les bienfaits que le christianisme a versés comme par torrent sur le genre humain, il nous le montre faisant briller dans l'univers des

Digitized by Google

vertus inconnues; dissipant toutes les extravagances et les impurs mystères du paganisme, ainsi que la lumière dissipe les ténèbres; détrônant toutes les fausses divinités pour élever sur leurs débris le règne du Dieu unique; substituant aux sacrifices inhumains, une victime pacifique et sainte; flétrissant la fornication, la polygamie, les divorces licencieux et l'adultère qu'autorisoient des lois honteuses; abolissant les jeux sanglans, et les coutumes barbares et cruelles; portant partout la véritable liberté, la véritable égalité; émancipant les esclaves, ou adoucissant les rigueurs de la servitude; condamnant la vente des hommes en même temps qu'il rachète des captifs; encourageant la bienveillance envers les malheureux, l'hospitalité envers les étrangers, et l'oubli des injures envers les ennemis; réprimant les duels, décourageant le suicide, faisant cesser le meurtre des enfans, si communs parmi les païens; protégeant la veuve et l'orphelin contre l'injustice, le foible contre le puissant, les princes contre les usurpateurs, les sujets contre les tyrans, et les souverains contre les sujets; adoucissant partout les droits de la guerre; ranimant partout le goût des arts et des sciences, l'amour des lettres et des saines études par l'établissement des monastères, asiles

Digitized by Google

vénérés des talens et des vertus; fondant partout des institutions charitables pour tous les genres de secours, admirables établissemens dont on ne voit aucun exemple chez les peuples où ne brille pas sa lumière; civilisant enfin les peuples les plus barbares, lesquels seroient encore livrés à l'ignorance, à la superstition et aux inclinations les plus féroces, s'ils n'eussent eu pour ressources que les progrès de la civilisation, et les lumières de la philosophie, venues de je ne sais où, et propagées par je ne sais qui.

Mais parmi ces bienfaits sans nombre de l'Evangile, il en est un qui mérite d'être plus particulièrement remarqué dans les circonstances présentes, et au moment où la vieille Europe change de face, et voit s'élever dans son sein de nouveaux royaumes et de nouvelles dynasties. C'est la tendance du christianisme à consolider les trônes; c'est ce caractère de fixité qu'il communique aux gouvernemens établis; c'est son opposition éternelle à l'esprit révolutionnaire, qui en fait le plus fort rempart des familles régnantes : de sorte que les souverains ont bien plus besoin de la religion que la religion n'a besoin d'eux, qu'ils ne doivent pas moins la protéger pour leur intérêt personnel que pour l'intérêt de leurs peuples, et qu'il faudroit toujours qu'ils en fissent le premier do-

Digitized by Google

gme de leur politique, quand même elle ne seroit pas le premier devoir de leur conscience.

« Les parens des roi païens, dit M. Ryan, furent plus cruels et plus injustes dans leurs tentatives pour obtenir le sceptre, que ceux des princes chrétiens. Un plus grand nombre de rois chaldéens, perses, séleucides, parthes, égyptiens et macédoniens, a été tué par ses parens pour monter sur le trône, qu'en Espagne, en France, en Angleterre, en Allemagne, en Hongrie, en Pologne et en Danemarck, tous pays qui ont embrassé l'Evangile.... De près de quarante empereurs païens qui précédèrent Constantin, il y en eut peu qui n'aient pas été tués à la guerre ou assassinés par leurs parens; pendant que de cinquante rois de France qui se sont succédés, nul n'a péri de l'une ou de l'autre de ces manières. Environ quarante empereurs païens ayant régné à-peu-près trois cents ans, et cinquante rois chrétiens ayant régné près de onze cents ans, les derniers doivent avoir été moins adonnés à la guerre, ou un moindre nombre d'entr'eux doit avoir été tué par leurs parens. Il y a eu un plus grand nombre de révolutions, en un temps donné, sous les gouvernemens païens que dans les Etats chrétiens. Les empires assyrien, persan et macédonien n'ont duré que peu de temps; et les empereurs païens de dix-sept nations ou familles ont régné dans Rome, depuis Néron jusqu'à Constantin : tandis que des princes seulement de trois familles chrétiennes, qui étoient même alliées l'une de l'autre, ont gouverné l'empire pendant

Digitized by Google

trois siècles consécutifs. En France, la famille de Clovis régna deux cent cinquante ans, celle de Pépin, deux cent quarante-trois, et celle de Hugues Capet, huit cents; et nul de ces rois n'a été tué ou banni par ses parens. La famille d'Egbert a gouverné en Angleterre pendant deux cent soixante-six ans, et celle de Henri pendant quatre cent trente-quatre. Les descendans de Borivorius, le premier prince chrétien qui ait embrassé le christianisme, ont régné plus de trois cents ans. La famille de Geysas régna en Hongrie plus de trois cents ans; celle de Miceslas, en Pologne, plus de quatre cents ans; celle d'Eric, le premier prince chrétien de Danemarck, environ cinq cents ans; et celle de Recharède en Espagne, onze cents ans. Avant le règne de Charlemagne, les Germains furent dépossédés par des étrangers, plus de vingt fois; tandis que depuis cette époque, dans l'intervalle de mille ans, qui s'est à-peu-près écoulé, ils n'ont été conquis par aucune nation étrangère. La république de Venise dura près de treize cents ans, sans essuyer de guerre civile, et sans être mise sous le joug d'aucun ennemi étranger; dans le Portugal il n'y eut point de rebellion pendant plus de cinq cents ans, par rapport à la succession au trône; tandis que l'histoire ne présente pas de semblables exemples de paix chez les anciens païens. Nous ne sommes pas étonnés que les assassins et les révolutionnaires soient ennemis d'une institution qui s'oppose aux plans de ces deux espèces d'hommes. On ne peut nier que les guerres entre les nations, les assassinats des

Digitized by Google

princes et les révolutions dans les Etats naissent de la violation de la lettre et de l'esprit du christianisme; et il est incontestable que les princes chrétiens ont été moins vicieux que les empereurs païens qui les avoient précédés. D'environ quarante empereurs païens qui précédèrent Constantin, il n'y en eut pas huit bons, tandis que les autres commirent des actes de cruauté, de rapacité, de débauche, d'impudicité et de gloutonnerie; tels qu'on ne peut mettre en parallèle avec eux, rien de ce qui s'est passé dans le christianisme, depuis Constantin jusqu'à nos jours ».

L'auteur termine son ouvrage par la réfutation sommaire de quelques objections de Bayle, de Rousseau, de Gibbon, de Voltaire, et autres ennemis du christianisme. Il le disculpe victorieusement des abus et des maux prétendus que l'ignorance ou la mauvaise foi se sont plu à lui attribuer. Il prouve que les inconvéniens qui peuvent résulter des institutions religieuses sont infiniment compensés par leurs innombrables bienfaits : que malgré certains abus et même certains malheurs dont le christianisme a pu être l'occasion, il est aisé de voir l'extrême supériorité des peuples civilisés chrétiens sur les peuples civilisés qui ne professent pas le christianisme : que les cruautés des persécuteurs, et les excès des fanatiques, sont diamétralement opposés à sa lettre et à son esprit : qu'ils proviennent de l'a-

Digitized by Google

varice, de l'ambition, de l'esprit de vengeance, d'une politique erronée, ou de l'Evangile mal entendu : que les persécutions et les excès des fanatiques, loin de retomber sur le christianisme, prouvent l'excellence d'une religion, dont les lois, si elles étoient observées, feroient entièrement disparoître le fanatisme et la superstition: et qu'enfin, s'il falloit détruire tout ce dont peut abuser la foiblesse ou la perversité humaine, il faudroit détruire, pour être conséquens, toutes les lois, parce que l'on s'en sert souvent pour opprimer les foibles; les tribunaux, parce qu'il y a de mauvais juges; la jurisprudence, parce qu'il y a de mauvais avocats; la royauté, parce qu'il y a de mauvais princes; l'autorité paternelle, parce qu'il y a de mauvais pères; le commerce, parce qu'il y a des négocians cupides et corrompus par l'amour de l'or; la médecine, parce qu'il y a des charlatans; et enfin, la philosophie elle-même, parce qu'il y a des novateurs hypocrites qui usurpent son nom, et s'affublent de son manteau, pour éblouir plus aisément les sots, et débiter, sous ce faux passeport, leurs drogues empoisonnées.

Mais il nous a paru surtout réfuter très-bien, par l'histoire, l'assertion du doux hermite de Ferney, sur le caractère pacifique et éminemment

Digitized by Google

modéré des philosophes, à commencer sans doute par le sien; et il lui prouve qu'en général les philosophes, c'est-à-dire, ceux qui se font par métier et par gloriole les précepteurs et illuminateurs du genre humain, doivent être durs, fanatiques et intolérans, parce qu'ils sont par essence égoïstes, d'une vanité irascible, possédés du démon de la domination, et se faisant un point d'honneur de penser autrement que les autres: que les anciens philosophes ont souvent été punis et chassés par les empereurs, comme des esprits turbulens, inquiets et perturbateurs: que les modernes ne valent pas davantage, et que s'ils n'ont pas excité des troubles, c'est qu'ils ont été en trop petit nombre, ou qu'ils n'ont pas eu l'autorité en main: qu'en les supposant pacifiques, ils n'en seroient pas plus estimables, puisqu'ils travaillent à saper, à petit bruit, les fondemens de la morale, et à miner sourdement les principes conservateurs de l'ordre établi, par une corruption raisonnée et froidement systématique, ce qui est bien plus désastreux que les commotions civiles, lesquelles n'ont qu'un temps, et peuvent souvent concourir à l'affermissement même des empires: et au demeurant, il les renvoie, en dernière analyse, aux temps affreux dont nous sommes sortis. « Si M. de Voltaire, dit-il, avoit

Digitized by Google

» assez vécu pour voir la dernière révolution » de France, il auroit été convaincu, que quand » les déistes sont puissans, ils sont non-seule- » ment turbulens, mais aussi arbitraires et aussi » intolérans qu'aucun despote ou aucun inqui- » siteur qui ait jamais tourmenté le monde chré- » tien ».

L'auteur de cet ouvrage est plus sensé que profond, et plus fait pour disserter que pour écrire. Il a plus d'érudition que de science. Il indique en général les objets bien plus qu'il ne les traite. En même temps qu'il s'étend trop sur certains articles qui ne tiennent point essentiellement à son plan, il glisse trop légèrement sur des points capitaux qui mériteroient un plus grand développement. C'est ainsi que, dans le paragraphe des *effets actuels du christianisme*, il ne parle que de la nouvelle association établie à Dublin en 1792, pour aviser aux moyens les plus propres de détruire le vice et de régénérer les mœurs publiques. C'est ainsi que dans la nomenclature qu'il nous donne des hommes illustrés par leurs vertus et leur génie, que la religion a produits, il sort à peine de son île, et qu'excepté Pascal, on n'y trouve que des irlandois, des écossois et des anglois. C'est ainsi qu'en parlant des missions, il se borne presque à celles qu'ont faites les protes-

Digitized by Google

tans, missions très-imparfaites, missions très-resserrées, et qui sont entièrement effacées par celles des missionnaires catholiques. Ce vicaire anglican ne s'est guère rappelé, en écrivant en faveur du christianisme, que l'Eglise romaine en forme sans contredit la plus noble et la plus grande partie, et que c'est principalement dans son sein qu'ont germé les plus grands talens comme les plus grandes vertus. Il seroit bien à désirer que l'on donnât un supplément à cet ouvrage, dans lequel on s'étendroit plus amplement sur le nombre des institutions bienfaisantes que propage le christianisme; sur l'utilité de nos associations religieuses; sur la douce influence du ministère pastoral, de cette sublime magistrature, dont aucun siècle, avant l'Evangile, n'avoit pas même soupçonné l'idée; sur les héroïques travaux de nos hommes apostoliques dans les temps modernes; sur les services éminens que les moines ont rendus aux lettres et aux sciences par leur vie studieuse, et aux mœurs publiques par les succès de leurs prédications; et sur les services non moins remarquables qu'ont rendus à l'Europe les pontifes romains, en facilitant la communication de ses différens peuples, en établissant parmi eux un centre commun, et en en faisant une grande famille, unie par le lien fraternel d'une même morale.

Digitized by Google

Le traducteur de cet ouvrage, M. Boulard, déjà connu par plusieurs autres traductions estimables, y a joint des notes instructives, pour suppléer à certaines omissions de M. Ryan; mais elles ne sont ni assez multipliées, ni assez étendues. Nous avons, il est vrai, *le Génie du Christianisme*, par M. de Châteaubriand, dans lequel il supplée heureusement à certains objets que M. Ryan a tronqués, entr'autres l'article des missions, chef-d'œuvre de sa plume, comme elles sont le chef-d'œuvre de l'intelligence et de la vertu humaine. Mais on peut dire encore qu'il n'a point épuisé sa matière, quoiqu'il y ait déployé cette richesse d'imagination et de sentiment qu'on ne rencontre point dans l'auteur hibernois. Quelqu'un qui saura réunir l'érudition de M. Ryan à la plume brillante et forte de M. de Châteaubriand, pourra faire un très-bel ouvrage, et élever au christianisme un monument véritablement digne de ses *bienfaits*.

Cependant, malgré les défauts de l'ouvrage que nous annonçons, le peu d'ordre et de méthode qui y règne, le vide de certains chapitres, et les lacunes fâcheuses qu'on y rencontre, il n'en est pas moins un dépôt précieux de faits, d'autorités et de témoignages historiques, et un excellent recueil de matériaux auquel il n'a manqué qu'un

Digitized by Google

génie plus élevé et une plume plus habile. Il n'en est pas moins fait pour nous rendre le christianisme vénérable, et nous faire conclure, avec Montesquieu, qu'il est le plus beau présent que le ciel ait accordé à la terre. Il n'est pas moins propre à montrer que les ennemis de l'Evangile sont les ennemis du genre humain; et que tous ceux qui travaillent à dessécher cette source féconde de lumières et de vertus, sont tout-à-la-fois aussi ingrats qu'insensés, aussi injustes qu'absurdes, et aussi cruels qu'impolitiques.

Simplicité du christianisme. Exemple de vertu. Instruction élémentaire pour tous les cultes religieux. L'Ile heureuse. Par A. T. Chevignard. *Genève, 1807.*

Peut-être qu'en voyant ce titre et le nom de Genève, on s'est imaginé que c'étoit encore ici une production semblable à ce Catéchisme de Vernes que nous annonçâmes il y a déjà quelque temps. Peut-être a-t-on cru que c'étoit encore quelque protestant marchant à grands pas au socinianisme, ou cherchant à toute force à réunir bien ou mal les communions chrétiennes. On se seroit trompé. Le nom de Genève n'est ici qu'un leurre. Ce n'est point de ce berceau

Digitized by Google

du calvinisme qu'est parti l'ouvrage dont nous avons à parler. Il a vu le jour à Beaune. C'est dans cette ville, où de mauvais plaisans diroient qu'on connoît mieux l'art de faire de bon vin que de bons livres, que celui-ci a été imprimé et publié. L'auteur, qui ne paroît pas fait pour donner, par ses talens, un grand lustre à sa patrie, n'est point un protestant, à moins qu'on ne prenne ce mot dans le sens de Bayle, qui se reconnoissoit *protestant, parce qu'il protestoit contre toutes les religions.* C'est aussi, à ce qu'il paroît, la devise du philosophe beaunois. Mais au moins on ne lui fera pas le même reproche que l'on faisoit à Bayle. On disoit de celui-ci qu'il n'étoit qu'un *assemble-nuages,* qu'il ne se plaisoit qu'à détruire, et qu'il ne mettoit rien à la place des vérités qu'il sapoit dans ses objections accumulées. M. Chevignard est plus accommodant. Il proscrit à la vérité la religion de son pays; mais en revanche il en substitue une de sa façon, une toute neuve, qui ne peut manquer d'avoir des partisans, tant elle est ingénieuse et attrayante.

Cet ouvrage, ou plutôt ce recueil, est divisé en quatre parties qui forment quatre ouvrages distincts. Mais ils se rapportent tous au même but. Le troisième intitulé : *Instruction élémentaire*

Les pages qui manquent ici se retrouvent plus bas, après la p. 96.

taire pour tous les cultes religieux, avoit déjà paru à part l'année précédente, et l'on y avoit même mis, sans aucune défiance, et le nom de l'imprimeur, et le nom de la ville de Beaune. Apparemment qu'il y avoit moins à craindre à cette époque. Cette Instruction d'ailleurs, qu'on suppose propre pour tous les cultes religieux, ne peut servir à aucun, puisqu'elle les suppose tous faux et superstitieux. Arrêtons-nous un peu sur cette production, dont M. Chevignard fait apparemment beaucoup de cas, puisqu'il en a fait faire deux éditions consécutives : elle nous offrira des choses tout-à-fait dignes de remarque.

La persuasion qu'il existe un Être suprême, et la croyance qu'il punit et récompense, sont, dit notre auteur, *la consolation de l'homme vertueux, et le désespoir des méchans. La connoissance des lois divines, de l'homme et de ses devoirs, est le lien de la société et des empires.* Mais si la connoissance de ces grandes vérités est *le lien de la société et des empires*, elles doivent donc nous avoir été apprises d'une manière bien authentique et bien certaine; et quand la philosophie seule eût pu nous les enseigner, elle n'eût pas réussi à nous les persuader, les hommes ne pouvant être obligés à s'en rapporter aveuglément à d'autres hommes. Ces vérités ne

Digitized by Google

peuvent donc nous être venues que de Dieu, soit qu'il les ait écrites dans nos cœurs, soit qu'il nous en ait instruits par une révélation expresse. S'il n'avoit employé que le premier moyen, lui seul auroit pu convaincre de mensonge l'insensé qui, pour se livrer à toute la corruption de ses passions, auroit dit dans son cœur : *Il n'y a point de Dieu*, et auroit osé produire au dehors ce funeste principe. Il étoit donc de la suprême sagesse de révéler aux hommes ces grandes vérités qui sont *le lien de la société*, et c'est ce qu'il a fait.

Que penser après cela d'un esprit téméraire, qui, voulant saper les fondemens de la révélation, conserveroit cependant les grands principes dont elle seule peut nous instruire avec une pleine certitude, et qui croyant par-là épurer et simplifier la foi, l'anéantiroit en effet, en ne présentant que des opinions particulières, qui dès-lors n'auroient aucune sanction? Que seroit-ce, si, même en admettant ces principes essentiels, il les présentoit cependant avec doute; si en parlant de l'existence de Dieu, il se servoit de ces formules indécises : *il semble.... nous sommes portés à croire;*.... si enfin, après s'être fait cette question : *sommes-nous assurés de l'existence de Dieu?* il répondoit en véritable normand :

Digitized by Google

le peu d'étendue de l'intelligence humaine ne nous permet pas de sonder ce mystère profond. Sophiste orgueilleux ! mais c'est précisément parce que *l'intelligence humaine* ne peut *sonder ce mystère*, ou plutôt ne peut s'en assurer, car c'est ce que vous voulez dire ici, c'est précisément à cause de cela qu'il faudroit admettre une révélation qui seule peut nous éclaircir sur ce point important. Vous voulez vous passer de cette révélation, et vous prouvez, malgré vous, le besoin que vous en avez. Vous marchez dans les ténèbres, et vous rejetez la lumière qu'on vous offre. Vous parlez des lois divines, comme formant *le lien de la société et des empires*, et vous ne pouvez seulement pas établir l'existence de Dieu. On voit quelle est la force de raisonnement de M. Chevignard.

Il y a plus de quatre mille ans que nous croyons, après Moyse, que la création a été l'ouvrage de six jours, quelle que soit d'ailleurs la durée de ces jours; car l'on s'est partagé là-dessus. Voilà que M. Chevignard vient nous redresser à cet égard, et nous apprendre que Dieu a fait *au même moment* tout ce qui existe, et que *cette opinion est la seule digne de l'Être suprême.* Si vous lui demandez sur quoi il se fonde, vous avez tort. Il ne vous expose que les principes.

Digitized by Google

Tant pis pour vous, si vous n'en sentez pas l'évidence. Suivant Moyse encore, Dieu n'a créé qu'un homme et une femme; mais M. Chevignard, *arrêté par les difficultés que ce système présente*, est porté à penser que Dieu, en créant la terre, l'a ornée en même temps de toutes les créatures, c'est-à-dire, que faute d'avoir cherché les réponses qu'on a faites à ces difficultés, il aime mieux multiplier le miracle de la création; ce qui, à dire vrai, est extrêmement édifiant de la part d'un philosophe.

Voulez-vous savoir quel rapport et quelle différence existe entre l'homme et les animaux? M. Chevignard vous dira que l'homme *est composé, comme les autres animaux, de corps et d'esprit; que les facultés spirituelles, plus restreintes dans les bêtes, sont plus étendues dans l'homme; que l'ame de l'homme, ou sa conscience, lui donne un rapport plus direct avec le créateur.* Ainsi, il n'y a entre l'homme et la bête de différence que du plus au moins. La bête a de l'esprit, a des facultés spirituelles, a un rapport avec le créateur. Voilà sans doute de grandes prérogatives. Cependant on ajoute que les facultés des bêtes *paroissent se borner à leurs besoins*; ce qui ne s'accorde guère avec le rapport qu'on leur supposoit un instant auparavant avec la divinité.

Digitized by Google

Mais le moyen d'être toujours conséquent, quand on veut s'écarter des sentiers battus ! Et puis encore, après nous avoir dit que *l'intelligence de la bête paroît se borner à ses besoins*, on nous dit que *l'intelligence de l'homme semble bornée à ce qui lui est nécessaire, utile et agréable.* Comme cette ligne de démarcation est bien tracée ! comme ces notions sont précises ! comme ces idées sont nobles et consolantes ! J'aime surtout ces précautions oratoires, *il semble*, *il paroît*, avec lesquelles on peut toujours se ménager des échappatoires.

M. Chevignard ne paroît pas très-ferme sur l'article de la liberté de l'homme. *Il nous semble*, dit-il dans un endroit, *que nous sommes libres de faire le bien ou le mal.* Ailleurs il s'exprime ainsi : *l'homme paroissant jouir de la liberté de faire le bien ou le mal....* Quel moraliste profond, que celui qui voulant poser les règles de conduite que Dieu a tracées à l'homme, commence par faire douter si l'homme est libre ! car s'il ne l'est pas, que lui servira d'avoir une connoissance réfléchie des lois divines, qu'il ne sera pas maître de suivre ? que lui servira d'avoir une conscience qui lui représente ses devoirs et lui occasionne du regret lorsqu'il s'en écarte, s'il ne dépend pas de lui de ne pas s'en écarter ? que lui serviront les graves leçons de M. Chevignard,

Digitized by Google

qui veut qu'on suive les conseils de son ame *ou de sa conscience*, afin d'être récompensé de Dieu, puisque Dieu ne sauroit ni récompenser ni punir des êtres qui seroient nécessités ?

Si quelquefois M. Chevignard s'exprime avec le ton de la circonspection et du doute, quelquefois aussi il est plus hardi et plus tranchant. Il nous assure, par exemple, que *Dieu étant juste, ne nous jugera point sur nos opinions dogmatiques, ni sur nos manières de l'honorer, parce qu'elles n'ont pas dépendu de nous, et qu'elles sont l'effet des préjugés locaux qui nous sont communiqués dès l'enfance, préjugés qui maîtrisent si despotiquement l'esprit de l'homme, qu'ils le rendent presque incapable de se persuader, malgré l'évidence, une vérité contraire à sa manière de penser.* On ne peut pas mieux prêcher l'indifférence de toutes les religions ni faire une peinture plus effrayante des préjugés. Cependant le bon M. Chevignard parle ici contre l'évidence; car lui, par exemple, a montré que les *préjugés locaux* ne nous *maîtrisent* pas toujours *despotiquement.* Il étoit né en pays catholique et de parens catholiques. Il avoit été élevé dans la religion de ses pères; mais il a bien su *maîtriser les préjugés qui lui avoient été communiqués dès l'enfance*, et il s'est fait des principes tout con-

Digitized by Google

traires. Tant de chrétiens, qui, comme lui, deviennent incrédules, loin de s'asservir à ces préjugés, se vantent au contraire de les avoir domptés. Il eût mieux raisonné, s'il eût dit que nos passions forment en nous des préjugés mille fois plus tyranniques que tous les autres, et qui nous *maîtrisent* si *despotiquement* qu'on a peine à se débarrasser de leurs entraves. L'orgueil aveugle les uns, la volupté séduit les autres, et on cherche des systêmes insensés pour se rassurer contre des terreurs salutaires.

M. Chevignard est d'autant moins excusable de s'élever ainsi contre ce qu'il appelle préjugés religieux, qu'il reconnoît lui-même que nous n'avons point *le droit de nous moquer des cérémonies ou des cultes qui nous paroissent absurdes.* Il ne veut point *qu'on trouble personne dans sa croyance.* Mais que vient-il donc faire, lui qui sans cesse représente nos dogmes comme absurdes, nos mystères comme inventés à plaisir, nos pratiques comme superstitieuses, nos cérémonies comme ridicules? que vient-il faire, lui qui gémit sur la crédulité du vulgaire, et qui, revenant toujours à la charge contre les préjugés, a l'air de regarder en pitié toutes les croyances, et affecte pour nous une compassion insultante? Un si grand philosophe devroit être plus conséquent

Digitized by Google

dans ses principes; et puisqu'il avoue que c'est un devoir *de ne troubler personne dans sa foi*, il devroit bien nous laisser tranquilles dans la nôtre, et ne pas se railler d'une doctrine, dont, selon lui-même, il résulte des effets salutaires.

Mais qui croiroit que le même homme, qui se montre si difficile pour le christianisme, et qui portant sur tout ce qui le concerne un œil critique et prévenu, découvre des absurdités où tant d'autres ne voient rien que de conforme à la saine raison; qui croiroit que ce même homme dévore, sans hésiter, toutes les absurdités du paganisme? Il les excuse même, tant il est indulgent pour tout ce qui n'est pas chrétien; et celui qui tout à l'heure rencontroit partout des superstitions choquantes et des abus ridicules, n'en aperçoit plus dans cet amas informe de croyances et de pratiques reçues chez les idolâtres. Il décide que jamais personne n'a été assez dépourvu de sens commun pour regarder la matière comme son Dieu. En vain toutes les histoires de l'antiquité lui prouvent-elles le contraire. M. Chevignard a rencontré sur son chemin *des voyageurs sages et éclairés, qui lui ont assuré* qu'il étoit faux que les Egyptiens adorassent il y a deux mille ans des bœufs et des chats. Il a dé-

Digitized by Google

couvert que le culte rendu à ces animaux n'étoit qu'un emblême de celui qu'on vouloit rendre à l'Être suprême; ce qui ne laisse pas que de justifier admirablement, et le culte de Vénus, et les sacrifices humains, et les abominations des mystères, et tant d'infamies dont la mémoire est venue jusqu'à nous.

Nous ne disséquerons pas le reste de cette *Instruction élémentaire.* La partie de la morale y est traitée comme le dogme, et fourmille d'inconséquences et de niaiseries. Partout on voit un homme qui puise dans les préceptes de la religion chrétienne, tout en la calomniant; aveugle, qui en ôtant aux devoirs qu'il trace le caractère religieux, ne s'aperçoit pas qu'il leur ôte en même temps toute force et toute sanction, et qu'il élève sur le sable un édifice que rien n'étaie et qui ne pourra résister au choc des passions. Sa morale est d'ailleurs inconsistante et bizarre. Il justifie le mensonge; il érige l'incrédulité en vertu; il s'en rapporte à la raison seule pour diriger l'homme, tandis que dans un autre endroit il convient que *la raison n'aura jamais sur l'homme qu'un empire très-borné.* Telle est cette *Instruction élémentaire,* vrai radotage philosophique, qui, malgré les prétentions de l'auteur à la force d'esprit, ne prouve en lui que beaucoup de pe-

Digitized by Google

titesse et de vanité, et n'est propre qu'à le rendre ridicule.

Ce n'étoit pas assez d'avoir, en 1806, enrichi la république des lettres d'une si rare production. L'auteur y a joint, en 1807, trois nouveaux écrits, qui ont tous le même objet. Le premier est intitulé : *Simplicité du christianisme.* M. Chevignard s'y est proposé de faire voir que le christianisme étoit une religion extrêmement simple dans son origine; mais qu'elle a été surchargée par la suite de dogmes et de mystères, de miracles et de cérémonies. Pour établir une pareille assertion, il a fallu beaucoup de tours de force et d'adresse. Mais M. Chevignard en est venu à bout moyennant des explications bien alambiquées, et qui annoncent un esprit très-fertile en expédiens. Il feint donc que les disciples de Jésus-Christ, après sa mort, se réunissoient pour prendre leur repas, qui étoit composé de viandes *ordinaires*, et que là ils rompoient le pain; ce qu'ils appeloient *la fraction du pain.* On voit que ce récit a l'avantage de faire disparoître tout-à-fait l'Eucharistie, et qu'on y assimile adroitement ce mystère divin avec un repas commun et ordinaire. C'est la tactique de l'auteur, dans tout cet écrit, d'éliminer ainsi tout ce qui choque son orgueilleuse raison.

Digitized by Google

Il dit qu'*afin de s'accommoder à nos idées matérielles, on a distingué les trois facultés divines (la puissance, la sagesse et l'affection), et qu'on les a personnifiées.* Ce qui est bien digne d'un socinien téméraire, et ce qui ne paroît pas former un raisonnement bien prépondérant contre le mystère de la Trinité. Que dirai-je de la manière dont il se débarrasse du mystère de l'Incarnation? L'ennemi du christianisme se manifeste ici tout entier, et non content d'attaquer des vérités capitales, il cherche encore à flétrir de son souffle impur les plus belles vertus de la plus parfaite des créatures. Il donne les traits du vice à celle que tout l'univers chrétien révère comme un modèle de sainteté; et en homme corrompu, il fait d'un mystère ineffable une histoire romanesque et indécente. Il s'est applaudi peut-être du tour scandaleux qu'il a su donner à un événement qui est le fondement et la base de la religion. Le pauvre homme, qui n'a pas vu qu'une invention si étrange, et qui n'est appuyée sur aucune preuve, ne peut tourner qu'à sa honte, et qu'une si misérable explication ne sauroit contrebalancer la force de tant d'argumens et l'assentiment de tant de siècles!

Notre beaunois a imaginé aussi un expédient curieux pour ôter à J. C. la qualité de fils de

Digitized by Google

Dieu, et de Dieu lui-même. *C'est*, dit-il, *que les Hébreux appeloient fils de Dieu les hommes justes.* Il se prévaut de ce passage où Jésus dit à un jeune homme qui l'appeloit bon : *Pourquoi m'appelez-vous bon? personne n'est bon, si ce n'est Dieu seul.* Avec un peu de critique, le nouveau socinien eût vu que cet endroit même pouvoit être tourné en preuve de la divinité de J. C., et que c'est comme si J. C. disoit au jeune homme : *Si vous m'appelez bon, tandis qu'il n'y a de bon que Dieu, je suis donc Dieu.* Au surplus il y a dans l'Evangile assez d'autres textes qui établissent la divinité de J. C. : nous ne citerons à M. Chevignard que celui-ci : *moi et mon père ne sommes qu'une chose*, (*ego et pater unum sumus*), et nous lui demanderons par quel heureux artifice il éludera la force de ce passage si clair et si démonstratif.

Dans la suite de sa brochure, M. Chevignard passe en revue les autres dogmes du christianisme, et les traite de la même manière. Partout il défigure, il altère, il travestit; il bâtit une religion toute idéale, toute en allégories; il veut bien nous laisser les sacremens, mais il ne nous en laisse que le nom et l'écorce, et il fait à son gré les soustractions que dans sa profonde sagesse il juge convenables. Ainsi il ne re-

Digitized by Google

tranche du sacrement de Pénitence que la confession. C'est une bagatelle. L'Eucharistie est, dans son système, la chose du monde la plus simple, et l'on ne doit plus y admettre d'autre transubstantiation, que le changement du pain et du vin que nous prenons dans notre repas, en notre corps et en notre sang. L'explication de l'Extrême-Onction est un modèle de ridicule et de niaiserie. Quant à celle du Mariage, l'auteur y a inséré adroitement des traits fort ingénieux contre les prêtres, et contre le célibat ecclésiastique. Il ne fait d'ailleurs que répéter ici ce qu'il a dit dans son *Instruction élémentaire*, où il décide, conformément au décret sur les droits de l'homme, que *les vœux de religion sont un engagement contre nature.* Par où il est clair que M. Chevignard s'est formé à l'école de nos révolutionnaires. Son système n'est au fond que la pure théophilanthropie, et il a peut-être été un des ministres de ce culte insensé. Il en a du moins bien retenu le langage hypocrite, le bavardage sentimental, les déclamations vagues, et la doctrine vaine et toute en abstractions.

Le troisième écrit de M. Chevignard, est intitulé : *Exemple de vertu.* C'est une vie de J. C.; mais épurée par ce savant homme de tout l'alliage que les évangélistes y ont mêlé. C'est, pour

Digitized by Google

en donner encore une idée plus juste, la parodie du Nouveau Testament. Il n'a pu souffrir que l'histoire du fils de Dieu fût remplie de prédictions, de miracles, de mystères, et il s'est attaché à élaguer tout ce qui sentoit la superstition et le merveilleux. C'est à-peu-près le même plan qu'a suivi dernièrement l'écrivain qui nous a donné la *Vie de J. C. sans lacunes et sans miracles ;* et si l'exécution n'est pas la même, tous les deux se sont également proposé de donner le démenti aux évangélistes. Ils ont apparemment trouvé des mémoires plus exacts que ceux sur lesquels avoient écrit S. Matthieu et S. Luc; et l'Eglise leur devroit beaucoup de reconnoissance du nouvel évangile dont ils l'enrichissent, s'il n'étoit clair qu'ils ont eu en vue tout autre chose que l'honneur de la religion, et l'édification des fidèles.

Dans l'*Exemple de vertu*, M. Chevignard fait des efforts continuels pour détourner à un autre sens les expressions les plus claires du Nouveau Testament. Ce qu'il ne peut accommoder à ses idées, il le retranche sans façon. Le tout est farci de notes où l'on achève de défigurer le texte, et où l'on a soin d'altérer, par des interprétations sociniennes, tout ce qui pourroit faire admettre la divinité de J. C. : car M. Chevignard a fort à

Digitized by Google

cœur qu'on ne prenne pas le change sur cet article, et il prend toute sorte de précautions pour bien inculquer à ses lecteurs la fausseté du dogme fondamental du christianisme. Nous ne prétendons pas faire rétracter M. Chevignard. Nous savons trop que les gens de cette sorte ne se rendent pas aux plus fortes preuves, et celui-ci nous a l'air d'être trop épris de ses rêveries pour y renoncer, malgré l'évidence. Mais nous lui ferons une seule objection. Lui-même nous montre J. C. comme un modèle de la vertu la plus pure. Il donne de justes éloges à sa morale, à ses actions, à toute sa vie. Il le loue comme un homme simple et grand, mais surtout comme un homme vrai et sincère. Or, de ce seul portrait qu'il trace de Jésus, il faut qu'il conclue que Jésus est Dieu : car il l'a dit, il l'a dit plusieurs fois, il a voulu qu'on le crût tel. Ses discours et ses actions tendent également à l'insinuer. S'il nous a trompés, ce n'est plus seulement un homme juste; c'est un imposteur, un sacrilège, un usurpateur des droits de la divinité, qui est venu établir sur la terre une nouvelle idolâtrie; et loin d'être cité comme un *exemple de vertu*, il ne faut plus le regarder que comme un hypocrite et un fourbe. Cet argument est digne d'être médité par notre auteur; et pour qu'il en sente toute la force, nous allons, avec sa

Digitized by Google

permission, le lui exposer sous la forme en usage dans l'école. Jésus-Christ, selon M. Chevignard même, est un modèle de vertu. Or, ce modèle de vertu a dit qu'il étoit Dieu. Donc Jésus-Christ est Dieu. Les deux premières parties de ce raisonnement sont incontestables, et on ameneroit facilement M. Chevignard lui-même à reconnoître que Jésus-Christ s'est donné comme Dieu ; car au fond, avec un peu de pudeur et de bonne-foi, il ne sauroit exiger qu'on s'en rapportât à la version qu'il lui a plu de nous tracer de la vie du fils de Dieu, et il n'aura pas la témérité de penser qu'un récit qui vient si tard, doit être préféré à ceux qui sont si anciens et si respectés.

L'Ile heureuse est le dernier écrit de cette précieuse collection. L'auteur y a réduit en pratique les principes qu'il développe dans les brochures précédentes. Il feint que des protestans, sortis de France sous François Ier., vinrent s'établir dans cette île inhabitée : ils étoient d'abord très-zélés pour leur religion, mais *ils pensèrent différemment après plusieurs années*, et *cessèrent de s'assujétir à des croyances qui leur parurent invraisemblables*. Qu'un si grand changement se fût opéré en si peu de temps, c'est ce qui n'est guère *vraisemblable*. Mais ce n'est pas la peine de chicaner M. Chevignard sur l'arrangement de son roman.

Digitized by Google

roman. Il s'établit donc dans cette île une religion toute naturelle, une religion à la Chevignard, et ces bonnes gens se trouvèrent avoir précisément les mêmes idées que notre beaunois. Il fait une peinture ravissante de leur bonheur; mais ce qu'il y a de remarquable, c'est que tout en parlant de leur culte comme le plus excellent et le plus pur, d'un culte dont il est l'inventeur, il dit encore que *l'habitude et les préjugés de l'enfance l'ont fait considérer comme un devoir.* Ainsi il y a encore des préjugés jusque dans l'île heureuse; il y a des préjugés jusque dans la religion que crée M. Chevignard. En vérité, préjugés pour préjugés, puisqu'il faut absolument en avoir, nous demanderons à M. Chevignard la permission de garder les nôtres, et nous ne voyons pas trop pourquoi il veut nous en faire changer.

M. Chevignard, dont l'attention s'étend à tout, a soin de nous donner le *Pater*, tel qu'on l'a *rectifié* dans *l'Ile heureuse*; car il étoit impossible que cette prière *romaine* fût laissée dans l'état, où nous autres gens superstitieux avons coutume de la réciter. L'auteur y fait donc quelques changemens qui paroîtront sans doute fort nécessaires et fort heureux. Il ne veut point qu'on dise : *Notre père, qui êtes aux cieux*; mais *qui*

êtes présent partout. Au lieu de, *que votre nom soit sanctifié,* il met *que votre nom soit honoré;* et ainsi du reste. Les églises chrétiennes s'empresseront sans doute d'adopter des corrections aussi utiles. Ceci nous rappelle une nouvelle édition du *Pater* que vient aussi de donner un homme de lettres de cette capitale. Cet écrivain, connu par une tendre prédilection pour les animaux, et qui a publié en leur faveur des mémoires tout-à-fait divertissans, où il se montre très au fait de tout ce qui concerne leur vie privée, de leurs connoissances, de leurs langues, de leurs affections, de leur politique; cet écrivain, dis-je, a publié récemment une nouvelle version du *Pater,* qu'il arrange, comme M. Chevignard, à sa manière. Dans cette version, M. D. ne veut point qu'on dise : *Notre père, qui êtes aux cieux,* mais *Notre père céleste.* Pourquoi ce changement? C'est ce qu'il ne nous est pas donné de savoir. Mais l'addition la plus importante que M. D. ait faite à cette prière, c'est d'y demander à Dieu de nous inspirer beaucoup d'attachement pour les animaux; demande qui trahit tout de suite son auteur, et qui seroit bien digne aussi de M. Chevignard.

Ces deux hommes ne sont pas sans quelque ressemblance : tous deux philosophes, tous deux

Digitized by Google

s'efforcent de concilier le langage de la religion avec leurs systêmes; tous deux substituent à notre croyance des abstractions bizarres et des allégories ridicules; tous deux parlent encore du grand Être, mais pour le défigurer; de la religion, mais pour n'en avoir qu'une à leur fantaisie; du culte, mais pour proscrire celui dans lequel ils ont été élevés. Tous deux parvenus à un âge avancé, et près du terme de leur carrière, au lieu d'écouter la voix de la raison et de l'expérience, s'étourdissent par je ne sais quel radotage; affectent d'autant plus de force d'esprit que leur esprit se ressent plus du poids de leurs années; discourent au lieu de réfléchir, et fermant à la lumière leurs yeux malades, se laissent éblouir par je ne sais quelle illusion, et ennuyent jusqu'à leurs amis par leur rabachage, par les empressemens ridicules de leur zèle et par le vide de leurs conceptions.

Au surplus, de pareils controversistes ne sont pas dangereux. Leurs idées sont aussi creuses que leurs prétentions sont folles. Leur fade verbiage ne peut que dégoûter. Ainsi il faut espérer que les Beaunois ne se laisseront pas prendre aux misérables pamphlets de leur compatriote, M. Chevignard. Déjà un d'eux a su en démêler le venin, et nous a envoyé une réfutation suivie des erreurs du nouveau déiste. Nous regrettons de

Digitized by Google

n'avoir pu insérer son écrit en entier. L'auteur, qui ne s'est désigné que comme un ancien militaire, y montre qu'il sait presser son ennemi avec vigueur. Nous avons, plus d'une fois, dans cet article, fait usage des moyens qu'il nous fournissoit, et nous croyons que ce que nous avons dit suffira pour montrer le cas que l'on doit faire des brochures de M. Chevignard. Il est avec cela aussi mauvais écrivain que raisonneur pitoyable, et on peut dire que la religion a en lui un bien pauvre adversaire.

A l'auteur des Mélanges.

M. Je voulois depuis quelque temps vous envoyer mes observations sur un endroit de votre ouvrage. Je profite du premier moment de loisir pour le faire, et laissant là tout autre préambule, je viens de suite à l'objet de ma lettre.

On lit dans votre 23e. livraison, à l'article du *Charlatanisme philosophique dévoilé*, par M. Berthre de Bourniseaux, on lit, dis-je, ce qui suit : *M. Berthre dit que l'on croit généralement que La Mettrie à la mort revint à la religion de ses pères, et rétracta sincèrement ses erreurs. Je souhaite de tout mon cœur que ce fait soit vrai; mais je ne sais si l'on en a des*

Digitized by Google

preuves suffisantes, et je voudrois que M. Berthre eût cité ses autorités.

Ce doute, monsieur, fait honneur à votre impartialité. Il montre que vous n'admettez pas légèrement un fait, par cela seul qu'il est conforme à l'esprit de votre ouvrage. Mais je crois en même temps que sur le point en question, M. Berthre a eu raison, et je me flatte que j'entrerai dans vos vues en vous exposant les autorités sur lesquelles je me fonde.

D'abord il faut se rappeler où mourut La Mettrie. Ce fut à la cour de Frédéric, et au milieu de tous les incrédules que ce prince rassembloit autour de lui. Voltaire y donnoit alors le ton. D'Argens y résidoit depuis long-temps. D'autres philosophes allemands, françois, italiens, y venoient goûter la douceur de fronder la religion tout à leur aise. *Je dine régulièrement avec deux ou trois impies*, écrivoit Voltaire à Mme du Deffant. Ce fut au milieu d'une telle réunion que se trouvoit La Mettrie quand il mourut. Or, l'on conçoit qu'il est possible que loin de lui faciliter les moyens de revenir de ses erreurs, on ait au contraire cherché à dissimuler ses véritables sentimens, si l'approche de la mort l'avoit éclairé. Il est connu que dans ce parti on regarde comme un déshonneur la rétracta-

Digitized by Google

tion d'un adepte, et qu'on a plus d'une fois pris des précautions pour empêcher un philosophe de revenir à la religion, ou pour cacher ce retour, quand on n'avoit pu réussir à parer le coup. Or, tout porte à croire qu'on suivit le même manége à l'égard de La Mettrie. La manière seule dont Voltaire parle de La Mettrie dans ses *Mémoires* (1), appuie assez mon opinion. *On prétendit qu'il s'étoit confessé avant de mourir ; le roi en fut indigné ; il s'informa exactement si la chose étoit vraie ; on l'assura que c'étoit une calomnie atroce.* On voit donc que le bruit se répandit à Berlin que La Mettrie s'étoit confessé; mais puisque le roi s'en montroit *indigné*, et que probablement les amis du mort n'en étoient pas plus contens, ils persuadèrent aisément à S. M. que ce bruit étoit faux, et S. M. *satisfaite*, composa sur-le-champ l'oraison funèbre du défunt. Un sieur Désormes, comédien du roi, en fit une autre dans laquelle il s'évertue pour montrer que son héros étoit mort comme il avoit vécu. La manière seule dont il insistoit sur ce point, indiquoit assez que ce point étoit douteux, et le ton

(1) Mémoires pour servir à la vie de Voltaire, écrits par lui-même, tome LXX de ses Œuvres, page 307, à la suite de sa Vie, par Condorcet, édition in-8°.

Digitized by Google

emphatique du panégyriste pouvoit donner quelques soupçons sur sa véracité. On eut d'ailleurs dans le même temps un autre témoignage tout opposé, c'est celui du sieur Rosembert, qui se trouvoit aussi à Berlin à l'époque de la mort de La Mettrie, et qui fut le témoin de ses regrets ou plutôt de son désespoir. De retour à Paris, quelque temps après, il assura que La Mettrie l'avoit prié d'invoquer avec lui tous les saints, et de l'aider à réciter les prières des agonisans (1).

Enfin Feller, dans son *Dictionnaire historique*, parle en ces termes de la mort de La Mettrie : « Se voyant à l'extrémité, il s'occupa à détester l'absurde philosophie qui l'avoit jeté dans les plus monstrueux excès. Le premier hommage de cette raison désabusée a été un retour sincère vers la religion, et le désaveu public de toutes ses erreurs. Il a voulu constater son repentir par des preuves non équivoques. L'approche de sa dernière heure lui fit comprendre que le triste honneur de mourir dans l'impiété, ne valoit pas le sacrifice des espérances qui lui restoient de fléchir la colère de Dieu. Les philosophes, ses collègues, n'en ont pas jugé de même. L'un d'eux ne put s'empêcher de dire que La Mettrie les avoit désho-

(1) **Réponse à la lettre d'un patriote, 1758, page 523.**

Digitized by Google

rés pendant sa vie, et surtout à sa mort (1) ».

Puisque j'en suis sur cet article, peut-être ne sera-t-il pas inutile de remarquer qu'il y a plus d'incrédules qu'on ne le croit communément, qui à la mort ont renoncé à leur fausse constance, et sont venus abjurer leurs erreurs aux pieds de la religion. Ainsi le comte de Boulainvilliers, qu'on a prétendu avoir été porté à l'incrédulité, et qui paroît, en effet, par ses ouvrages, avoir porté assez loin la liberté de penser sur des matières délicates, le comte de Boulainvilliers mourut le 23 janvier 1722, après avoir reçu les sacremens avec beaucoup de connoissance et de religion, et son confesseur assura qu'il avoit peu vu, dans l'exercice de son ministère, de personnes mieux disposées. Vous avez parlé dans une de vos livraisons de la mort de M. de Montesquieu, et des dispositions édifiantes dans lesquelles le mit son confesseur, le P. Routh, qui a donné une relation de ses derniers momens. Du Marsais, mort le 11 juin 1756, et soupçonné aussi d'irréligion, voulut recevoir les derniers sacremens, et tint au prêtre qui les lui administra, un discours qui fut diversement interprété, mais qui dans une telle circonstance ne pouvoit être qu'une exposition

(1) Dictionnaire historique de Feller, article *La Mettrie*.

Digitized by Google

fidèle de sentimens que l'on ne cherche point alors à déguiser. Ses anciens amis même en étoient persuadés : *Je suis fâché des simagrées de Du Marsais à la mort*, écrivoit Voltaire à d'Alembert (1). Le même, dans la même lettre, se montroit chagrin de ce que Deslandes, auteur de l'*Histoire critique de la philosophie*, avoit ordonné en mourant de brûler son livre *Des grands hommes morts en plaisantant*. Le même écrivoit encore à d'Alembert : *Que dites-vous de Maupertuis, mort entre deux capucins? Je ne le croyois ni hypocrite ni imbécille* (2), comme si c'étoit être *hypocrite* que de montrer des sentimens religieux dans un moment où l'*hypocrisie* n'a guère de prise, et comme si c'étoit être *imbécille* que de se ranger avec tant de puissans génies du côté de la foi. Au reste, c'est une question de savoir si Maupertuis avoit jamais été ennemi de la religion. Il y a, à la vérité, dans ses ouvrages, des opinions qui favorisent le matérialisme ; mais il y rend aussi hommage à la foi. *Nous sommes*, dit-il, au tome II de ses Œuvres, page 124, *si remplis de respect pour la religion, que nous n'hésiterions jamais de lui sacrifier notre hypothèse*

(1) Lettre du 6 décembre 1757, t. LXXXIX des Œuvres de Voltaire, édition in-12.

(2) Lettre du 25 août 1759, même volume.

Digitized by Google

et mille semblables, si on nous faisoit voir qu'elles contiennent rien d'opposé aux vérités de la foi, ou si cette autorité, à laquelle tout chrétien doit être soumis, les désapprouvoit. Fontenelle, que les philosophes se sont plus d'une fois efforcé de tirer à eux, et que Condorcet nomme comme un des fondateurs de la nouvelle école et un des propagateurs des nouvelles doctrines, mais qui ne paroît cependant pas avoir jamais fait cause commune avec ce parti turbulent, Fontenelle mourut dans les dispositions les plus religieuses. Le 1er. janvier 1757, sans se trouver plus mal qu'à l'ordinaire, il avoit de lui-même demandé les sacremens et les avoit reçus avec une parfaite connoissance. Il dit au curé de S. Roch, lorsque celui-ci s'approcha de son lit, qu'*il avoit vécu et vouloit mourir dans la foi de l'Eglise catholique.* Le curé s'étoit entretenu avec lui quelques jours auparavant, et depuis plusieurs années Fontenelle voyoit souvent le père Bernard d'Arras, auteur de plusieurs ouvrages de théologie et de piété. La même année que Maupertuis, et le 16 septembre, mourut Boulanger, qui n'est pas, comme on sait, l'auteur de tous les écrits publiés sous son nom, mais à qui il en reste assez pour motiver les remords qu'il témoigna au lit de la mort. On a parlé autrefois dans les *Annales* de sa

Digitized by Google

conversion, et l'on a même nommé le vertueux ecclésiastique qui recueillit les témoignages de son repentir. Ce fut M. Lambert, chanoine de S. Honoré. Le marquis d'Argens, cet écrivain si connu par son imagination folle et par son incrédulité déclarée, étant tombé malade chez une de ses sœurs, en Provence, dans un voyage qu'il faisoit dans sa patrie, commença en cet état à se défier des sentimens qu'il avoit montrés jusqu'alors. Il se convainquit, dans des conversations sérieuses, de la vérité de la religion; et le président d'Eguilles, son frère, aimoit à raconter comment cet impie si présomptueux s'humilia enfin. Il montra beaucoup de repentir; il se confessa, et en mourant il prioit le prêtre qui l'assistoit de lui suggérer les motifs et les prières qui devoient l'occuper dans ce terrible passage. Toussaint, l'auteur des *Mœurs*, et qui, comme tant d'autres, s'étoit retiré à Berlin pour y philosopher en liberté, manifesta le plus grand repentir dans la maladie dont il mourut. Ayant fait rassembler plusieurs personnes, il tint à son fils, encore jeune, un discours tout-à-fait édifiant, demanda pardon des scandales qu'il avoit donnés, et atesta que *s'il avoit paru peu chrétien, ce n'avoit jamais été par conviction, mais par respect humain, par vanité, et pour plaire à telles ou telles personnes.* Il donna à

son fils les conseils les plus salutaires, et reçut le viatique avec toutes les marques d'une grande piété. On trouve ces détails dans l'ouvrage intitulé : *Mes Souvenirs de vingt ans à la cour de Berlin*, et je crois me rappeler qu'il en a été question dans les *Annales*. Mais vous me pardonnerez sans doute d'y revenir. On ne sauroit trop mettre sous les yeux des exemples si frappans. Parlerai-je de la fin de Voltaire? Si elle ne fut pas édifiante, elle fut du moins instructive sous un autre rapport. Les frayeurs dont il fut agité, les convulsions et le désespoir dans lesquels on assure qu'il termina sa carrière, ce qu'on a publié de ses derniers momens, ne sont propres qu'à effrayer ceux qui comme lui se jouent de ce qu'il y a de plus sacré. Il paroît d'ailleurs que s'il n'eût pas été obsédé par ses complices, il eût cherché à se réconcilier avec le Dieu qu'il avoit tant de fois outragé. On voit, par sa correspondance, qu'étant tombé malade à Maisons, en 1724, il se confessa au curé. Plus tard encore, et à une époque où il affectoit l'incrédulité la plus décidée, en 1733, se trouvant chez Mme de Fontaine-Martel lors de la mort de cette dame, il alla lui chercher un confesseur, et remplit dans cette occasion tous les services d'un ami zélé. J'ai lu quelque part qu'il se confessa encore dans une maladie qu'il essuya en Allemagne

Digitized by Google

vers 1750. L'année même de sa mort, il signa cet écrit dans lequel il déclaroit s'être confessé à l'abbé Gauthier, et demandoit pardon à Dieu et à l'Eglise des scandales qu'il avoit pu causer. Le curé de S. Sulpice, qui se présenta chez lui lorsque le péril de sa maladie augmenta, se flattoit qu'il auroit pu obtenir quelque succès, sans les menées des amis du mourant. D'Alembert et Diderot finirent à-peu-près de la même manière. Le premier montra les mêmes frayeurs que tant d'autres, et Condorcet se vantoit de l'avoir empêché *de faire le plongeon.* Diderot avoit déjà, dit-on, fait voir les meilleures dispositions, et s'étoit entretenu avec un ecclésiastique, par l'entremise d'un jeune homme pieux qui lui étoit attaché, lorsque le parti, qui eût vent de ce qu'il appeloit une foiblesse et une trahison, parvint à soustraire le malade, et eut le triste avantage de le dérober au zèle de ceux qui lui témoignoient un intérêt véritable. Terrible jugement de Dieu sur ces trois coryphées de la philosophie! Thomas fut plus heureux, et étant tombé malade à Oullins chez l'archevêque de Lyon, il revint dans ses derniers momens aux principes qu'il avoit professés autrefois, et mourut, le 17 septembre 1785, dans des dispositions chrétiennes. Enfin, Buffon, que ses systèmes avoient fait classer dans la liste des philosophes, mais qui montra toujours un extrême éloignement pour leurs menées et leurs complots, Buffon remplit ses devoirs religieux avec exactitude. Il se confessa au père Ignace Bongault, capucin, curé de Buffon et son ami, qui étoit venu à Paris sur la nouvelle de sa maladie, et il reçut les sacremens en présence de plusieurs personnes.

Tels sont, autant que je puis me le rappeler,

Digitized by Google

les principaux incrédules ou réputés tels, qui ont fait amende honorable pour leurs erreurs et leurs blasphêmes, et qui se sont trouvés heureux de pouvoir recourir aux miséricordes du Dieu qu'ils avoient long-temps méconnu. Leur repentir formeroit, si j'ose le dire, une preuve morale de la vérité de la religion, et du peu de sincérité de ses ennemis. On s'apercevra aisément que j'aurois pu grossir ma liste des noms de plusieurs incrédules plus modernes encore, que la révolution a détrompés; mais je n'ai voulu citer que les chefs. Il ne m'est cependant pas permis de passer sous silence M. de La Harpe, dont le retour à la religion eut tant d'éclat, et fut aussi constant que sincère. Cet homme célèbre eut sur ceux que j'ai nommés, l'avantage de n'avoir pas attendu l'heure de la mort pour rendre hommage à la vérité connue.

Je ne sais, Monsieur, ce que vous penserez de ma lettre. Si vous l'approuvez, et que vous la croyiez utile, je vous laisse le maître de la publier.

J'ai l'honneur d'être.

Rome. Le 2 janvier dernier mourut dans cette capitale, après une maladie longue et grave, Mgr. Ange Altieri, chambellan de S. S. Il étoit né à Rome, le 27 septembre 1734, et remplit successivement plusieurs charges importantes. Il accompagna S. S. pendant son voyage à Paris. Il est universellement regretté de ceux qui avoient l'honneur de le connoître. Ses obsèques ont été célébrées avec beaucoup de solennité dans l'église de Sainte-Marie sur la Minerve. Il a été inhumé dans la chapelle de sa famille, qui est dans cette basilique.

Le 17 janvier dernier, mourut à Paris M. Claude Rousselet, chanoine titulaire de Paris, et archiprêtre de Sainte-Geneviève. Il fut le dernier abbé de Sainte-Geneviève, et le

Digitized by Google

dernier supérieur général des chanoines réguliers de la congrégation de France, et de tout l'ordre du Val des Ecoliers. M. Frémin, son confrère, a prononcé son éloge dans l'église de Montmartre, en présence d'une députation du chapitre, et des anciens chanoines réguliers. Il l'a peint comme un homme vertueux et modeste. Le gouvernement de M. Rousselet ne fut guère remarquable que par la destruction de sa congrégation, si pourtant elle n'étoit pas déjà détruite avant l'époque de la révolution. Car, il faut bien l'avouer, ce corps s'étoit ressenti plus que tous les autres ordres religieux des progrès du relâchement, et étoit bien dégénéré de son esprit primitif; ce que nous disons en général, et en rendant justice aux vertus et à la conduite de plusieurs particuliers qui ne s'étoient point laissés entraîner au torrent, et qui conservoient autant qu'ils le pouvoient l'honneur de leur congrégation.

NÉCROLOGE.

Parmi les femmes de bien qui disparoissent chaque jour de dessus la terre, il en est peu dont la mort doive exciter plus de regrets que celle de Mme. Adélaïde Raymonde de Carcado, née de Malézieu, décédée le 25 janvier dernier à Paris. Peu ont acquis plus de droits à l'estime et au respect de tous les amis de la vertu. Tous ceux qui l'ont connue particulièrement ne pouvoient s'empêcher d'admirer en elle cette noble simplicité, cette droiture de cœur, cette modestie touchante, cette piété douce, sans exagération comme sans faste, cette aimable hilarité, compagne ordinaire de la vraie dévotion, cette égalité d'ame qui ne se démentit jamais, même parmi les plus violens orages de la révolution, et la résignation vraiment chrétienne avec laquelle elle supporta la perte presque totale de sa fortune. Le grand nombre de prêtres qu'elle a sauvés ou secourus, aux jours de nos malheurs, attestera long-temps, que les ames pieuses sont aussi les plus fortes comme les plus compatissantes. Mais ce qui la distinguoit principalement c'étoit sa tendre charité envers les pauvres, et la sainte industrie, le zèle vraiment ingénieux avec lequel, quoique devenue pauvre elle-même, elle savoit suppléer au défaut de ses moyens par la fécondité de ses ressources. Elle a été la principale promotrice d'une bonne œuvre à laquelle ne peuvent qu'applaudir les amis de la religion et de l'humanité, et qui consiste à chercher les enfans qui par

Digitized by Google

l'excès de leur misère, ou la nature de leur position, sont les plus exposés à donner dans le vice; et à les retirer de l'oisiveté et de l'ignorance, pour leur donner une éducation analogue à leur état et à leurs dispositions naturelles. Cette œuvre n'a subsisté jusqu'à présent que par une espèce de prodige, et n'a vécu, pour nous servir d'une expression familière, qu'au jour le jour, sans autres fonds que ceux de la Providence, et le zèle infatigable des dames pieuses qui s'y dévouent. Depuis quatre ans et demi, 140 enfans ont reçu les secours nécessaires à leur situation, et plus de 80 depuis trois ans continuent de jouir d'une éducation soignée. Plusieurs jeunes personnes ont acquis un état, et quelques enfans sont placés d'une manière heureuse et assurée.

On aime à croire que cette excellente œuvre ne souffrira pas de la mort de Mme. de Carcado, et qu'elle la protégera du haut du ciel où l'ont placée sans doute ses éminentes vertus. On a tout droit encore de se flatter que ses respectables associées qui lui survivent, ne la continueront qu'avec plus d'ardeur, et qu'héritières de son esprit, elles ne le seront pas moins de la confiance qu'elle savoit si bien inspirer. Mais c'est aux ames sensibles à les seconder, et à bien se convaincre que leurs aumônes ne peuvent pas être placées en des mains plus pures, ni destinées à un objet plus important. Elles reçoivent tout ce qu'on leur donne, et jusqu'au denier de la veuve. Mme. de Lastic (1) est trésorière générale pour ces pauvres enfans, aussi intéressans par leurs malheurs que par leur innocence.

Nimes. Un vieux ecclésiastique, l'ancien prieur de Mialet, qui vient de mourir ici à l'âge de quatre-vingts ans, a fait des dispositions testamentaires qui ne sont pas sans intérêt pour les amis des pauvres. Il lègue à chacun des deux hôpitaux de la ville de Nimes 6,000 fr. Il institue en outre pour ses héritiers généraux et universels tous les pauvres honteux de la ville, tant catholiques que protestans, voulant que cette distribution de son bien, qu'on dit être assez considérable, soit faite d'après la liste qui sera dressée par des commissaires de quartier, avec l'impartialité qui caractérise la charité chrétienne. Il a nommé des exécuteurs testamentaires qui n'attendent que l'autorisation du gouvernement pour remplir le ministère de charité qui leur a été confié.

---

(1) Rue Garencière, près Saint-Sulpice.

Digitized by Google

Les Psaumes, traduits en françois, avec des notes et des réflexions; par le P. G. F. Berthier. *Nouvelle édition* (1).

Le P. Berthier fut un des membres les plus célèbres d'une célèbre société. Il marqua par ses talens dans les dernières années de l'existence de sa compagnie; et sa conduite, comme ses écrits, furent la meilleure réponse à tant d'imputations absurdes qu'on intentoit contre des religieux utiles. On les accusoit d'ambition, d'intrigues, de cupidité; et le P. Berthier étoit, ainsi que tant d'autres de ses confrères, un modèle d'humilité et de désintéressement. On prétendoit qu'ils enseignoient une doctrine monstrueuse, et qu'ils étoient les corrupteurs de la morale et les prédicateurs de tous les vices; et le P. Berthier ne professoit que les principes les plus purs du christianisme, et s'élevoit contre toutes les doctrines pernicieuses et contre les maximes perverses de l'incrédulité. On disoit, pour motiver la destruction de tout le corps, qu'il ne renfermoit plus de savans, de littérateurs, D'Alembert osoit même imprimer que la société n'avoit pas un écrivain; et le P. Berthier étoit déjà

(1) 8 vol. in-12, ornés du portrait de l'auteur; prix, 36 fr., et 45 fr. port franc par la poste. Chez Ad. Le Clere.

Digitized by Google

connu par deux genres de productions, dont une seule eût suffi pour faire la réputation de son auteur. Il avoit déjà donné la suite de l'Histoire de l'Eglise gallicane; travail qui exigeoit beaucoup de recherches, de lecture et de critique, et qu'il remplit avec toute la sagacité d'un érudit, toute l'exactitude d'un historien, et tout le goût d'un homme de lettres. Son style y est grave comme son sujet, et l'on y remarque partout la trace d'un esprit judicieux, qui discute avec méthode, et prononce avec maturité. Il est bien à regretter qu'un ouvrage si utile n'ait pu encore être terminé, et il faut espérer que quelque jour une main habile s'empressera d'achever un monument si honorable pour l'Eglise gallicane. L'entreprise seroit d'autant plus aisée, qu'on auroit plus de secours à mesure qu'on approcheroit des derniers temps. Différens écrivains ont rassemblé les matériaux : il y auroit peu de chose à faire pour les mettre en œuvre, et il seroit digne de la haute protection, sur laquelle s'appuie le clergé de France, de favoriser la continuation d'un ouvrage, dont l'achèvement ne peut qu'intéresser vivement la religion et l'Eglise.

Mais revenons au P. Berthier. Outre son Histoire de l'Eglise gallicane, il étoit encore connu, à l'époque de la destruction de son corps, par un

Digitized by Google

autre genre de production, qui jouit long-temps de la plus grande estime. C'étoit le journal de Trévoux, à la rédaction duquel le P. B. avoit depuis long-temps la principale part, et dont il avoit fait le dépôt des principes de la bonne littérature. Il y jugeoit les livres nouveaux avec sagesse et impartialité. Sa critique, toujours modérée, épargnoit les auteurs qui n'avoient que le malheur d'être médiocres; mais en même temps il s'élevoit avec force contre les propagateurs de fausses doctrines, contre ceux qui cherchoient à renverser la foi ou les mœurs, et qui, dans des livres multipliés, faisoient une guerre artificieuse à la religion ou à la morale. Car il vit éclore les complots de l'incrédulité. Ce fut de son temps que se répandit ce déluge d'écrits corrupteurs, et ce fut son zèle à les combattre, qui lui attira tant de sarcasmes et d'injures. On eût aisément avoué son mérite, s'il eût consenti à ne pas entrer dans cette lutte, et à se taire pendant qu'on ravageoit le champ du père de famille. Mais ses réclamations l'exposèrent à la haine d'un parti que l'on n'offensoit pas impunément. On prit contre lui, faute de moyens plus solides, l'arme si puissante du ridicule. Diderot commença l'attaque; mais ses plaisanteries lourdes et froides n'ayant pas eu beaucoup de succès, le général en chef, Voltaire, se

BIBLIOTH DE LA VILLE DE LYON

Digitized by Google

chargea du combat, et crut avoir terrassé son ennemi par une relation grotesque de la maladie et de la mort du P. Berthier, farce d'une invention peu ingénieuse, et d'un ton passablement ignoble, qui, aux yeux des gens sensés, parut plus propre à jeter du ridicule sur son auteur que sur son objet. L'estimable religieux se garda bien de répondre à ce pamphlet. Il laissa rire les têtes frivoles, et se contenta de recueillir les suffrages des esprits droits. Bientôt au milieu de la catastrophe de sa société et de la proscription de tous les siens, il fut recherché par un prince, juste appréciateur du mérite, et il vit la porte des honneurs s'ouvrir devant lui. Mais cette ame religieuse étoit fermée à toutes les vues d'ambition. Au milieu de la cour, il sut se condamner à la plus austère retraite; et lorsqu'ensuite la violence de ses ennemis l'arracha de l'asile que le vertueux dauphin lui avoit ménagé, il parut entrer dans leurs vues en s'isolant entièrement du monde, et en brisant tous les liens qui l'attachoient à la terre.

Dès-lors il ne s'occupa même plus de la littérature, à laquelle il s'étoit consacré jusque-là, sans pourtant qu'elle lui eût fait jamais perdre de vue les sentimens de la piété. Il voulut donner ses dernières années à une étude plus grave encore, à celle des livres saints. Ils devinrent l'unique ob-

Digitized by Google

jet de ses travaux comme de ses méditations; et cet excellent esprit, nourri de la lecture assidue de la parole de Dieu, y puisa de nouvelles lumières et une nouvelle force. Il apprit l'hébreu, et passa tout le reste de sa vie à travailler sur l'Ecriture sainte. Sa retraite profonde lui laissoit pour cela tout le temps nécessaire. C'est à cette retraite que nous devons ce commentaire sur les Psaumes, et d'autres ouvrages de même nature sur presque toutes les parties de la Bible. La plupart de ces ouvrages n'ont point encore vu le jour, et plusieurs ont malheureusement des lacunes qui ne permettent pas de les donner au public. On n'a encore publié que *les Psaumes* et *Isaïe* (1), qui feroient vivement regretter la perte du reste.

Le commentaire sur les Psaumes, qui doit nous occuper en ce moment, décèle seul la piété sincère qui animoit l'auteur. Il abonde en réflexions pleines d'onction et d'attrait. C'est le langage affectueux d'une ame sensible, c'est le ton persuasif d'un homme pénétré; mais c'est aussi la manière ferme et vigoureuse d'un écrivain rempli de force et de raison. Car ce n'est pas seulement ici un livre de piété. Ce n'est pas seulement une mine féconde de pensées et de sentimens propres à nourrir la

(1) 5 vol. in-12 : 13 fr. br. et 19 fr. port franc.

Digitized by Google

ferveur; c'est encore un ouvrage remarquable par la solidité, par la logique, par le nerf qui y règnent. Si l'auteur s'abandonne souvent aux mouvemens de son cœur, souvent aussi il déploie toutes les lumières de son esprit. Il ne se contente pas d'être touchant, il est aussi convaincant; et comme il connoissoit la grande maladie de son siècle, cette incrédulité contagieuse qui a gagné si rapidement toutes les classes, il s'efforce de la combattre, même dans un sujet qui ne sembloit pas se prêter d'abord à ces graves discussions. Mais la manière dont il les amène est si naturelle, il a tellement l'art de les rendre claires et intéressantes, il y mêle si bien la morale et le dogme, les sentimens et les preuves, qu'on lui sait gré de fournir, en même temps, et des motifs à la foi, et des alimens à la piété, et d'instruire dans le même endroit où l'on croyoit ne trouver qu'à s'édifier.

C'est ainsi que sur ce verset du Psaume II : *Dominus dixit ad me : Filius meus es tu, ego hodie genui te : Le Seigneur m'a dit : Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui*, l'auteur tire une preuve de la divinité de Jésus-Christ. Il établit d'abord, par l'application que l'apôtre saint Paul fait de ce verset dans le premier chapitre de l'Epître aux Hébreux, qu'il est ici question de la

Digitized by Google

génération éternelle de Jésus-Christ. Il fait sentir la force de ce mot *aujourd'hui*, qui ne peut être pris pour un jour déterminé, et qui ne peut signifier que l'éternité. Il rappelle que les Juifs eux-mêmes entendoient du Messie ce passage du Psalmiste, et qu'on ne peut l'appliquer à David sans faire violence au texte. Il combat les sophismes d'un socinien, qui, pour éluder les preuves que l'on tire de ce passage, prétendoit que l'on pouvoit, en un certain sens, appeler *Fils de Dieu* ceux que Dieu élève à de grandes dignités; et il lui prouve, que, puisque, de son aveu même, le mot *aujourd'hui* désigne l'éternité, il faut bien que celui dont il est écrit, *Je vous ai engendré aujourd'hui*, soit *un Fils de Dieu engendré* dans l'éternité de Dieu, et par conséquent Dieu comme son Père. Le verset suivant (1) lui fournit une nouvelle occasion d'ajouter à la force de ces raisonnemens, et il terrasse ici avec avantage et l'incrédulité socinienne et celle des Juifs modernes, qui s'obstinent à rapporter à David ce qui ne peut nullement lui convenir. Où trouve-t-on, en effet, que David ait *demandé les nations pour son*

(1) *Postula à me, et dabo tibi gentes hæreditatem tuam, et possessionem tuam terminos terræ.*

Reges eos in virga ferrea, et tanquam vas figuli confringes eos.

Digitized by Google

héritage, et les extrémités de la terre pour son domaine? Peut-on dire de lui qu'il ait *gouverné les peuples avec un sceptre de fer,* et qu'il les ait *brisés comme un vase d'argile?* Quelle torture ne faut-il pas donner à ces passages, pour les appliquer à un prince dont le règne fut si court, et les Etats si bornés?

Le P. Berthier raisonne de la même manière sur le verset 19 du Psaume XXI(1). Il n'y a aucun des traits de l'histoire de David qui puisse cadrer avec les événemens dont il est parlé dans ce verset. Nous ne voyons point qu'on se soit jamais *partagé ses vêtemens,* et qu'on ait *jeté sa robe au sort.* Il faut donc en revenir, comme le dit notre auteur, à J. C. seul. Voilà donc une prophétie faite plus de mille ans avant lui, une prophétie où l'on annonce une circonstance qu'il étoit impossible de deviner, et Dieu seul a pu faire prédire de si loin de telles particularités. Il faut en dire autant du *foderunt manus meas et pedes meos,* qui précède. Cette prophétie s'applique si bien à J. C., et convient si peu à tout autre, qu'elle a fait le désespoir des commen-

(1) *Ipsi verò consideraverunt et inspexerunt me : diviserunt sibi vestimenta mea et super vestem meam miserunt sortem.*

Digitized by Google

tateurs juifs. Ne pouvant venir à bout de l'expliquer par les mêmes subtilités qu'ils emploient dans cent autres occasions, ils ont imaginé de la faire disparoître en altérant le texte; ce qu'ils ont exécuté en dépit des plus anciennes versions, et ce qu'ils persistent encore à soutenir, malgré l'évidence de leur falsification. Tant leur aveuglement est profond, tant leur incrédulité est opiniâtre!

Mais une chose, dont les amis de la religion doivent surtout savoir gré au P. Berthier, c'est qu'il n'a négligé aucune occasion de montrer que l'espérance d'une vie future n'étoit point étrangère à l'ancien Testament. On sait qu'il y a des gens qui se sont amusés à soutenir le contraire, et qui ont prétendu qu'il n'y avoit aucun endroit de la Bible, qui contînt le dogme de l'immortalité de l'ame. Notre auteur s'est attaché à réfuter ce paradoxe.

« On peut assurer, dit-il, qu'il n'y a pas dans toute l'Ecriture une seule loi, une seule promesse, une seule menace, une seule exhortation faite au nom de Dieu, d'où l'on ne puisse conclure plus ou moins immédiatement, mais toujours invinciblement, le dogme d'une vie future. Je dis cela par rapport à l'ancien Testament : car on ne dispute pas à cet égard sur le nouveau où ce dogme est si évidemment déclaré. Ceux qui ont

objecté que la religion des Juifs ne comprenoit pas la croyance d'un état après la mort, n'avoient jamais réfléchi ni sur cette religion, ni sur la nature de Dieu qui l'avoit instituée, ni sur la qualité de peuple de Dieu que portoient les Juifs, ni en général sur la constitution du cœur de l'homme, et sur son état dans cette vie mortelle ».

Il ne s'est pas contenté d'énoncer ce principe; il a voulu en démontrer la vérité, et il le fait en plusieurs endroits avec beaucoup de force et de clarté. Ainsi en expliquant ce verset du Psaume XCIV : *Ipsi verò non cognoverunt vias meas, ut juravi in irâ meâ, si introibunt in requiem meam : Ils n'ont point connu mes voies; c'est pourquoi j'ai fait serment, dans ma colère, qu'ils n'entreront point dans mon repos;* il examine quel peut être ce *repos* dont parle le Prophète, et il trouve la question décidée par l'autorité de S. Paul, qui, se servant de ce passage dans son Epître aux Hébreux, et leur faisant envisager l'espérance d'entrer un jour dans le *repos* du Seigneur, leur explique ce que c'est que ce *repos,* et leur montre que c'est la récompense céleste. Que pourroit-on en effet entendre par ces paroles? Il est à la vérité trois sortes de *repos* énoncés dans l'Ecriture : le repos de Dieu, après l'œuvre de la création, le repos promis au peu-

Digitized by Google

ple de Dieu dans la terre de Chanaan, après la captivité d'Egypte, et enfin le repos éternel des justes, dans le sein de Dieu. Or, il est manifeste que ce n'est pas des deux premiers repos qu'il pouvoit être question dans le Psaume et dans l'Epître. Le Prophète ni l'Apôtre ne pouvoient faire envisager comme une punition la privation du repos qui suivit la création, ni même celle du repos de la terre promise. Ces deux événemens étoient passés depuis long-temps, et ce n'étoit plus le temps d'exhorter les contemporains de David à entrer dans un tel repos. Il n'est donc ici question que du repos éternel dans la cité sainte destinée aux justes des deux Testamens, et ce sens répond seul, et à la lettre et à l'esprit des livres saints.

Ailleurs, en expliquant le verset 9 du Psaume XXXVI, voici les excellentes réflexions que fait le savant religieux.

« Cette possession de la terre, que le Prophète annonce à ceux qui mettent leur confiance en Dieu, ne peut être précisément celle dont on jouit durant cette vie mortelle. Quand David auroit pensé aux promesses que Dieu avoit faites à son peuple, de le rendre heureux dans la terre de Chanaan, il savoit très-bien que tous et chacun des Israélites qui étoient vertueux, et qui mettoient leur confiance en Dieu, n'étoient ni ne

seroient riches et fortunés dans cette terre. Son Psaume étoit tellement fait pour la nation, que tous les particuliers devoient y trouver aussi des instructions, des motifs de consolation. Si le gros de la nation fût demeuré fidèle à Dieu, tout ce peuple pris aussi en total seroit resté maître de la terre promise, et eût joui d'une grande considération dans le monde; il eût vaincu ses ennemis; ses rois eussent été glorieux et puissans; son temple eût été l'objet de l'admiration des nations voisines; en un mot, c'eût été un peuple florissant. Mais combien de particuliers eussent éprouvé les traverses ordinaires de la vie, la pauvreté, les maladies, la jalousie de leurs rivaux, la calomnie et l'injustice de leurs adversaires! N'eussent-ils donc trouvé aucune consolation dans ce Psaume, et dans tant d'autres où le Prophète affermit l'espérance, et ranime le courage des malheureux? D'après les promesses de David, auroient-ils tous compté sur une meilleure fortune en cette vie? Plusieurs assurément auroient été trompés dans leurs espérances. Il s'agissoit donc, par rapport à ces hommes de bien, victimes de la calomnie, persécutés, enviés, ou exposés aux malheurs inséparables de la vie humaine; il s'agissoit pour ces justes d'une meilleure *terre*, qui ne pouvoit être que l'héritage céleste; et je crois ce sens très-littéral dans ce Psaume et dans tant d'autres où il s'agit de promesses consolantes. Si l'on ne reconnoît cette vérité, c'est en quelque sorte assez inutilement que l'Eglise met les Psaumes dans la bouche de ses enfans. Le sens moral qu'on pourra ima-

Digitized by Google

giner sera toujours arbitraire, et satisfera peu l'esprit, quand on ne le croira pas fondé sur la lettre qui est la parole de Dieu.

Nous citerons encore, sur le même sujet, les réflexions de l'auteur sur le verset 15 du Psaume LXXXIX. Elles sont d'autant plus frappantes, qu'elles portent sur un fait, dont on ne trouve que trop d'exemples ici-bas.

« Si Moïse fût entré dans la terre promise, on auroit pu croire que c'étoit-là toute la récompense de ses vertus, et que Dieu n'avoit rien de plus à lui donner. L'éloge que fait de lui l'Ecriture qui l'appelle tant de fois *serviteur de Dieu*, les traverses qu'il essuya pendant toute sa vie, et la privation du plus grand bonheur que Dieu eût promis pour cette vie à Israël, forment une sorte de démonstration en faveur du dogme de la vie future et de la récompense destinée aux justes après leur mort. Je sais que ce dogme est prouvé par une infinité d'autres raisons, et qu'il n'est rien de mieux établi dans les saints livres; mais en ne se servant même que de cet exemple pour convaincre un sadducéen, que pouvoit il imaginer contre ce raisonnement? Vous regardez Moïse comme l'ami de Dieu, vous savez quelles ont été ses vertus et ses traverses : quelle récompense Dieu lui a-t-il donnée à la fin de sa carrière? Bien loin de couronner son mérite, il l'enleva sur le point d'entrer dans la terre promise. A quoi lui servoit donc une conduite si sage, si fidèle, si soumise aux ordres

Digitized by Google

de Dieu? Il a péri, selon vous, tout entier aussi bien que Pharaon, que Coré, Dathan et Abiron, que tant de murmurateurs et d'ingrats frappés de la main du Très-haut. Où est la justice que vous reconnoissez en Dieu? Il y a encore aujourd'hui jusque dans le christianisme quantité de sadducéens, c'est-à-dire d'incrédules qui nient la vie future. Que peuvent-ils répondre à ce même argument, quand on l'applique aux justes qui vivent dans la tribulation, et qui meurent dans la misère? Il faut que ces hommes aveugles nient l'existence d'un Dieu, d'une loi naturelle, qu'ils nient l'existence de la distinction du bien et du mal; ou qu'ils avouent qu'il n'y a ni liaison, ni conséquences dans leurs principes».

On applaudira sans doute à la justesse de ces raisonnemens. Nous regrettons de ne pouvoir rapporter un autre endroit où le commentateur prouve l'absurdité du système des nouveaux sadducéens, qui croiroient que Dieu n'a créé les hommes que pour cette vie seulement. Quelle gloire le Tout-puissant retireroit-il d'un peuple qui périroit en détail, et qui n'auroit eu que pendant quelques momens la connoissance et le sentiment de ses bienfaits? Auroit-il fallu tant de prodiges, soit de puissance soit de sagesse, pour un ouvrage si peu durable? Le système de la théologie païenne, tout absurde qu'il est, seroit encore plus croyable que celui d'une re-

Digitized by Google

ligion dont l'économie se borneroit à cette vie mortelle. Les dieux du paganisme étoient supposés converser avec les hommes, et les hommes, dans la religion véritable, n'auroient aucune espérance de voir jamais le Dieu qu'ils adorent ! Quel intérêt auroient-ils eu à servir un tel maître, à suivre ses lois, à se priver pour lui des plaisirs qu'il condamne? Supposer un Dieu créateur et infiniment parfait, sans admettre une vie future, c'est donc la plus grande absurdité qui puisse tomber dans l'esprit humain. Elle n'a pas même été l'erreur de l'idolâtre, puisque le paganisme admettoit un état quelconque destiné aux hommes après leur mort. On trouve la même idée chez toutes les nations, et l'on veut que le peuple choisi de Dieu, le peuple à qui Dieu même donna des lois, et qu'il prit soin de former et conduire, ait ignoré cette vérité capitale ! Quoi de moins plausible ! quoi de plus inconséquent !

Le P. Berthier insiste fréquemment sur cette foi de la vie future, qui fait la base de la religion, et qui forme l'espérance la plus douce des justes. Il remet souvent sous les yeux du lecteur cet ordre admirable de la Providence, qui distribue ici-bas les biens et les maux d'une manière dont on ne peut rendre raison que dans

Digitized by Google

la supposition d'une autre patrie où tout sera compensé. On voit que cette ame pieuse avoit beaucoup médité sur cet objet, et que la croyance d'une autre vie tenoit à la fois chez lui, et aux lumières d'un esprit éclairé, et aux sentimens d'un cœur vertueux.

Il est un autre point que le pieux écrivain paroît avoir eu à cœur; c'est de venger la Vulgate des imputations de quelques savans difficultueux, qui, trouvant un secret plaisir à décrier une version autorisée par l'Eglise, cherchoient à la prendre en défaut, la chicanoient pour des minuties, et affectoient de relever à ses dépens les autres versions qui ne sont connues que des érudits. Loin de se laisser entraîner à cette manie, fruit de l'amour propre et de la malignité, le P. Berthier la combat de toutes ses forces. Il montre que la Vulgate est conforme au texte dans tout ce qu'il y a d'essentiel, et que les deux sens peuvent toujours se concilier aisément. C'est faire un utile emploi de ses connoissances, que de s'en servir ainsi pour redresser la science qui enfle, et pour corriger les abus de la critique, qui ne sait pas toujours ce qu'elle doit respecter.

Nous ne disons rien du style. Il est tel qu'on doit le désirer dans ces sortes d'ouvrages. Rien de tendu, rien d'apprêté. Tout y est simple et naturel, mais

mais en même temps tout y est aisé et coulant. Le P. Berthier avoit contracté, dans la rédaction du journal de Trévoux, l'habitude d'un style clair, net et adapté aux matières qu'il traitoit, et on sent, en lisant son commentaire, qu'il est d'une plume exercée. Nous ajouterons même qu'il est peu d'ouvrages de ce genre qui soient écrits avec la même pureté, et cependant l'auteur n'a pas l'air de s'occuper des mots. Il avoit parfaitement senti que dans un livre comme le sien, il falloit réserver toute l'attention du lecteur pour le fond des choses, et que s'il n'étoit pas permis de le dégoûter par un ton négligé, on ne devoit pas non plus le distraire par un style trop brillant. De-là une manière à la fois facile et noble, et tellement appropriée au sujet, qu'il seroit possible que bien des lecteurs eussent lu l'ouvrage, sans songer au mérite d'une diction si naturelle, et c'est ce que l'auteur vouloit.

Nous devons avertir, en finissant, qu'on a fait de ces Psaumes deux éditions différentes, les premières étant tout-à-fait épuisées; l'une en cinq volumes (1), et dépouillée de tout appareil

(1) 5 vol. in-12, avec le portrait de l'auteur, 15 fr., et 21 fr. port franc par la poste.

scientifique, ne présente que ce qui est intitulé : *Réflexions*. C'est la partie la plus essentielle de l'ouvrage. C'est-là ce qui forme proprement le livre de piété. L'autre édition, en huit volumes, renferme en outre des *notes* destinées à éclaircir le texte. C'est-là que l'auteur a inséré des discussions, dont quelques-unes ne regardent que les savans, mais dont d'autres sont faites pour intéresser ceux même qui ne le sont pas. C'est-là qu'il réfute quelques commentateurs sociniens, qu'il établit des points de doctrine, qu'il montre la liaison des deux Testamens, et qu'il expose toute la force du texte. Les lecteurs instruits parcourront avec plaisir ces notes, et y remarqueront surtout la méthode, la logique et la sagacité d'un écrivain que l'on doit compter au nombre de ceux qui ont fait le plus d'honneur au clergé de France dans le dix-huitième siècle.

D'ailleurs ces deux éditions ont été faites avec beaucoup de soin. Les deux premières avoient été fort négligées, et fourmilloient de fautes. On n'a rien épargné pour rendre celles-ci plus dignes des suffrages du public. Elles ont été revues par un ecclésiastique également pieux et instruit, enlevé l'année dernière par une mort prématurée (1).

(1) M. Charlier. Voyez ci-dessus, tome III, page 38.

Digitized by Google

Ceux qui l'ont connu savent qu'il étoit plus capable que personne de diriger un pareil travail, et nous pouvons assurer qu'il y a mis l'exactitude qu'il apportoit à tout ce qu'il faisoit.

Discours d'ouverture pour le chapitre général des Sœurs de Charité et autres Hospitalières, tenu dans le palais de Madame, le 27 novembre 1807, par M. l'abbé Boulogne, *aumônier ordinaire de Sa Majesté, nommé par elle pour faire les fonctions de secrétaire.*

Mesdames,

Si jamais la Providence s'est montrée à nous d'une manière bien sensible, c'est sans doute dans le rétablissement de ces associations charitables et de ces congrégations sacrées, témoignages illustres de la piété de nos aïeux, et les plus beaux sans doute de tous les monumens que les hommes aient élevés au christianisme. Qui jamais nous l'eût dit, qu'aux jours de vos épreuves et de vos tribulations succéderoient sitôt les jours de calme, de protection et de justice; que vos saintes institutions, si imprudemment détruites, seroient si soudainement relevées; que vous reprendriez encore *les ornemens de votre gloire et*

Digitized by Google

les vêtemens du salut; que vous seriez encore couronnées solennellement aux pieds de nos autels, tout étonnés, ce semble, de se trouver encore debout; et qu'enfin telle seroit votre faveur auprès du Souverain, que d'un bout de la France à l'autre, vous viendriez tenir, pour ainsi dire, vos grandes assises jusque dans le palais de son auguste mère? Quel changement, heureux prélude de tant d'autres! Et qui pourroit ici méconnoître cette divine main qui soulève ou appaise à son gré les flots de l'Océan; qui déracine les empires et les assied ensuite sur leurs fondemens; qui ne frappe que pour guérir, n'éprouve la vertu que pour l'épurer, ne châtie le monde que pour le réveiller, et ne nous fait sentir les coups de sa justice que pour nous rendre ensuite plus sensibles les effets consolans de sa bonté paternelle.

Gloire donc et actions de grâces au héros réparateur, qui, au milieu des plus hauts faits dont l'histoire fasse mention, n'a pas dédaigné de porter un regard favorable sur vos pieux asiles, et vient, par son nouveau décret, leur donner un nouveau gage de leur durée, comme un garant de plus de leur prospérité : génie unique qui suffit à tout, et auquel rien ne semble suffire; qui ne laisse rien échapper à sa vigilance, ainsi

Digitized by Google

qu'à sa valeur; qui ne trouve rien au-dessous de sa sollicitude, ainsi que rien n'est au-dessus de sa puissance; qui ne s'occupe pas moins des sœurs de charité que de ses capitaines; qui élève à la fois des hospices et des arcs de triomphe; et qui, non moins habile dans la science des détails que dans ces vastes aperçus qui embrassent l'ensemble, tient jusqu'au dernier fil de l'administration, et trace un décret sur les hospitalières, de cette même main qui balance le sort des rois, et signe le destin du monde.

Honneur et actions de grâces à l'illustre protectrice sous les auspices de laquelle s'ouvre cette assemblée vénérable; qui vient, par cette démarche solennelle, prendre possession de l'honorable protectorat (1) que lui décernent ses vertus encore plus que son rang; qui sait si bien tempérer, par la bonté, l'éclat que réfléchit sur elle toute la gloire dont son fils est environné; et qui, aussi sensible que chrétienne, seroit bien peu jalouse d'être la mère des rois, si elle n'étoit en même temps la mère des malheureux et des pauvres.

Honneur et actions de grâces à ce pontife il-

(1) Madame est nommée, par un décret impérial, protectrice de tous les établissemens de charité.

Digitized by Google

lustre (1), qui seconde si heureusement les vues bienfaisantes de son auguste sœur; et qui se montre encore plus grand quand, assis au milieu de vous, il vient discuter les intérêts touchans de l'humanité, que quand assis à la tête d'une assemblée de rois (2), il discutera un jour les hautes affaires de l'administration et de la politique.

Le décret que nous venons de lire, Mesdames, n'a pas besoin de commentaire, et il n'est pas moins clair et précis dans la lettre, que noble et généreux dans son esprit. Vous voir de plus près pour mieux vous écouter, pour mieux entendre ce que vous ne pouvez pas écrire, pour mieux entrer dans vos vues, pour mieux apprécier tout ce que vous valez, tout ce que méritent vos soins et vos services, tout ce que vos vertus inspirent de confiance, tout ce que vos besoins inspirent d'intérêt; obtenir, par conseil et par persuasion, ce que n'auroit pu faire la plus longue correspondance; réunir toutes les lumières pour concerter tous les moyens : vous donner des secours pour

---

(1) S. Alt. Em. Mgr. le Cardinal grand aumônier, assistant Madame, conformément au décret.

(2) Le prince Primat d'Allemagne, dont Mgr. le cardinal Fesch est coadjuteur, préside en cette qualité, le collége des rois de la Confédération du Rhin.

Digitized by Google

vous multiplier, doter plus amplement vos noviciats, et propager de plus en plus vos saintes associations; enfin *étendre*, suivant les expressions de Sa Majesté, *les encouragemens qu'elle vous a déjà donnés à toutes les parties de son Empire*; tel est le but de cette mémorable convocation, digne de figurer dans les annales de l'humanité, comme dans celles de la France.

Il a paru, Mesdames, que vous aviez d'abord conçu quelques inquiétudes sur certains changemens, qui, se présentant au premier coup-d'œil sous un jour favorable, ne vous en paroissoient pas moins contraires au bien-être de vos congrégations; et sur certaines dispositions, qui, quoique belles et grandes dans la spéculation, auroient pu, selon vous, souffrir les plus graves difficultés dans la pratique. Nous n'insisterons pas ici pour calmer ces craintes plus ou moins fondées; nous nous bornerons à vous dire, que le dessein de Sa Majesté n'est pas de changer, bien moins encore de détruire, mais de conserver, mais de consolider, mais d'améliorer vos précieux instituts, et de songer bien plus à ce qui est, que de s'occuper de ce qui peut être. Eh! qui donc a su mieux que lui se défendre de l'illusion des vaines théories et de la séduction des hommes à systêmes? Qui a donc senti mieux que

Digitized by Google

lui qu'il ne faut pas chercher à être plus savant que le temps, et à mieux faire que l'expérience? Il laissera donc faire le temps qui mûrit tout, et l'expérience qui apprend tout; et s'il est aujourd'hui quelques changemens qu'il juge nécessaires, et quelques modifications que sa haute sagesse croit devoir adopter, elles seront toujours coordonnées avec l'esprit de votre état, qui ne doit jamais varier, et avec la sainteté de vos règles, qui est tout à la fois et le principe de vos vertus et la source de vos consolations.

En parcourant, Mesdames, les différens mémoires que vous avez remis à Son Altesse impériale, et qui ont servi de base à nos travaux préparatoires, nous n'avons pu nous empêcher d'admirer le zèle qui les a dictés, l'amour du bien qui y respire à chaque ligne, ce généreux oubli de vous-mêmes qui vous fait songer aux intérêts des pauvres bien plus encore qu'à vos propres besoins, et cet héroïque dévouement qui vous fait regarder comme une grâce, la permission de les servir aux dépens de votre repos, de votre vie même. Nous y avons reconnu que votre désintéressement égale votre zèle; qu'il est impossible de faire de plus grands biens à moins de frais, comme de pratiquer plus de vertus et prendre plus de peines avec moins

Digitized by Google

d'ostentation ; et qu'ainsi ce qui distingue vos pieuses institutions de toutes les autres, c'est qu'elles sont, en même temps, les plus utiles et les moins dispendieuses, les plus fécondes en bienfaits et les moins à charge à l'Etat. Nous n'avons pu suivre sans attendrissement tous les objets de votre pitié secourable, tout ce ramas de misères humaines, toutes ces maladies du corps et de l'esprit, qu'embrasse votre tendre et pieuse sollicitude. Quel est donc ce spectacle admirable que donne au monde la charité chrétienne ! Que ne puis-je la célébrer au milieu de cette assemblée dont elle est le plus beau triomphe ? que ne puis-je la suivre depuis ces monts qui touchent jusqu'aux nues, et où on la voit s'introduire pour diriger le voyageur égaré dans sa route, jusqu'à ces cachots qui touchent aux abîmes, et où elle descend pour en adoucir les rigueurs ? que ne puis-je vous la montrer supérieure à tous les dangers, comme à tous les intérêts, prodiguant partout les largesses avec les consolations, et vivifiant tout dans l'ordre social, ainsi que le soleil anime tout dans la nature. Qu'y a-t-il donc de plus respectable sur la terre que ces institutions où le premier vœu est de faire le bien, où la première récompense est encore de faire le bien, et où le service des pau-

Digitized by Google

vres se confond avec le service de Dieu? Que peut offrir de comparable toute l'antiquité à ces vierges héroïques, amies par état et servantes par devoir de tout ce qui est foible, de tout ce qui est abandonné, de tout ce qui est affligé; à ces zélées institutrices qui apprennent si bien au pauvre tout ce qu'il peut savoir, tout ce qu'il doit savoir, l'amour de Dieu, l'amour des parens et l'amour du travail; à ces dames du refuge, qui, à l'exemple du bon pasteur, ramènent au bercail les brebis égarées, et accueillant leur repentir, savent si bien mêler à la prudence qui le dirige, l'indulgence qui l'encourage et la bonté qui le console; à ces généreuses hospitalières préparant, avec autant de tendresse que de dextérité, les remèdes à la souffrance, mêlant heureusement tous les secours de l'art à tous les ménagemens de la sensibilité, et joignant à la plus grande austérité pour elles-mêmes la plus touchante compassion pour tous les malheureux. Les écrits publics ne parlent point de leur courage habituel, ils n'exaltent point ce sacrifice continu du jour et de la nuit; et que le ciel en soit béni! Il est donc des ames célestes pour qui faire des biens immenses n'est qu'un devoir commun et ordinaire dont personne ne parle. Quelle force inconnue soutient ce sexe délicat? quelle main

Digitized by Google

les défend et repousse loin d'elles les maux qu'elles soulagent? Et qui peut donc ici méconnoître le pouvoir de cette religion divine, qui peut seule élever ainsi l'humanité au-dessus d'elle-même, lui commander cette immolation magnanime de tous les jours et de tous les momens, et en proportionnant la grandeur des récompenses à la grandeur des sacrifices, inspirer le sublime des sentimens, par le sublime des motifs et des espérances.

Que de choses n'aurions-nous pas encore à vous dire, Mesdames, sur cette mâle fermeté dont vous avez donné l'exemple aux jours de nos discordes, et qui a démontré à un siècle pervers, que les ames les plus douces et les plus compatissantes sont aussi les plus fortes et les plus courageuses; et sur votre empressement à rentrer dans votre saint état, et à reprendre ces chaines honorables qui vous lioient irrévocablement au service des malheureux. Conduite vraiment glorieuse, et qui a donné le démenti le plus irrécusable aux ennemis de votre profession, qui dans leur fol aveuglement vous appeloient des esclaves et des victimes, et auxquels vous avez prouvé, à force de vertus, qu'il ne peut y avoir d'esclaves dans la maison de Dieu, et qu'il n'y a point d'autres victimes que celles que le monde fait.

Digitized by Google

Pardonnez, Mesdames, à cette effusion de mon cœur, qui me fait oublier que je fais souffrir votre modestie, ou plutôt votre humilité. Mais s'il vous est permis d'être humbles et modestes, autant qu'utiles et généreuses, nous l'est-il à nous d'être ingrats? nous l'est-il d'oublier à la fois, et le bien que vous faites aux pauvres, et tout celui que vous faites aux cœurs sensibles, quand ils parlent de vous.

Recevez donc ici toutes les actions de grâces qui vous sont dues, au nom de la religion que vous honorez, au nom de l'Etat que vous servez, au nom de tous les gens de bien, de tous les pères de famille, de tous les citoyens jaloux de la gloire des mœurs et du bonheur de la patrie; au nom enfin de votre Souverain, qui, pour payer vos soins et vos services, ne se croit pas assez riche de toute sa puissance. Peut-être que la position actuelle des choses ne lui permettra pas de suivre, à cet égard, tous les mouvemens de son cœur; peut-être que la multiplicité des besoins publics, pourra suspendre encore quelque temps le développement de ses vues ultérieures; mais, en attendant des circonstances plus heureuses, qui nous sont garanties bien moins encore par l'ascendant de sa fortune que par celui de son génie, cette convocation n'en obtiendra

Digitized by Google

pas moins des résultats utiles; elle n'en servira pas moins à redresser beaucoup d'abus, à écouter beaucoup de plaintes, à satisfaire aux plus urgens besoins, et aux demandes les plus justes. Elle réveillera peut-être l'indifférence des fidèles, et ranimera leur zèle pour la maison des pauvres; elle démontrera que vous n'êtes pas moins chères au gouvernement, que précieuses à la religion; elle tournera au profit de la religion même, en étant une preuve de plus, qu'il faut toujours revenir à elle par nécessité quand même ce ne seroit pas par devoir, et en attestant hautement que rien ne peut remplacer la charité, que la charité elle-même; elle sera un garant de plus de votre existence; elle la rendra plus honorable, et par conséquent plus utile; elle donnera à vos saintes associations un caractère plus légal, et une autorisation plus authentique; elle augmentera la considération dont vous jouissez, et qui est due au titre sacré de servantes des pauvres; elle resserrera davantage les liens qui vous unissent aux administrations et aux autorités locales; elle vous servira enfin comme de bouclier contre les entreprises illibérales de certains hommes tellement irréconciliables avec la piété, qu'ils ne sauroient vous pardonner tout le bien même que vous faites en son nom. Et ne de-

Digitized by Google

vroit-elle produire que ces seuls avantages, elle seroit toujours un grand bienfait, digne de toute votre reconnoissance.

Cette reconnoissance, Mesdames, vous la témoignerez à Sa Majesté, en redoublant de zèle; en vous confiant, sans réserve, aux vues généreuses qu'elle a sur vous; en répondant, de plus en plus, à son attente; en méritant, s'il est possible, par de nouveaux efforts, tout le bien qu'il vous a fait, et le bien plus grand encore qu'il médite de vous faire; en conjurant sans cesse ce Dieu de charité, dont vous portez les saintes livrées, de bénir toutes ses entreprises: heureuses ainsi, en le secondant, de vous associer à sa gloire, comme en vous protégeant si efficacement, il s'associe, en quelque sorte, à vos vertus.

Nous ne vous fatiguerons pas, Mesdames, par des séances longues et multipliées. Nous connoissons déjà tous vos besoins, et toutes vos demandes ont été déjà discutées. Nous connoissons d'ailleurs votre impatience de reprendre ces laborieuses fonctions que vous n'avez quittées que par obéissance, et vers lesquelles vous êtes ramenées sans cesse par goût et par devoir. Vous retournerez donc bientôt vers ces pauvres malades, vers ces pauvres enfans, vers tous ces malheureux

Digitized by Google

si chers à votre cœur, et avec lesquels vous avez promis au ciel et à la terre de vivre et de mourir: et vous n'oublierez jamais qu'à quelque distance que vous soyez, vous n'en serez pas moins l'objet le plus précieux de l'attention de votre Souverain, et n'en serez pas moins présentes à l'esprit de votre auguste protectrice.

Rapport de MADAME, *sur le chapitre général des Sœurs de la Charité.*

SIRE.—J'ai présidé, conformément à votre décret, le chapitre général des Sœurs de la Charité et des autres établissemens consacrés au soulagement des pauvres.

J'avois auparavant assisté au travail préparatoire et à toutes les conférences particulières qui ont précédé la tenue de ce chapitre.

J'ai été pleinement satisfaite de toutes ces respectables sœurs. Elles m'ont édifiée par leur piété sans exagération, et par cette tendresse véritablement maternelle qu'elles portent à leurs enfans adoptifs, les pauvres et les malheureux. Je n'ai pas moins été touchée des sentimens de reconnoissance qu'elles m'ont témoignés pour les bienfaits de Votre Majesté, et qui n'étoient nullement commandés par ma présence : il m'a été démontré qu'il est bien doux de concourir au bonheur de ces ames pieuses qui, oubliant toujours le bien qu'elles font, ne se rappellent jamais que de celui qu'elles reçoivent.

Les sœurs convoquées au chapitre étoient, en général, les

Digitized by Google

députées des grandes associations religieuses. J'ai reconnu, par les rapports qui m'ont été faits, que ces pieuses institutions se multiplient heureusement sur tous les points de votre Empire; que tout le bien qui en résulte pour l'humanité est incalculable, et que l'Etat ne sauroit leur donner trop d'encouragement. Je me suis encore convaincue qu'elles obtiendroient un nouveau degré de perfection, si on réunissoit en corps toutes celles qui sont éparses dans les paroisses, et qu'elles eussent toutes, dans chaque diocèse, un chef-lieu commun et une même supérieure-générale. Les sœurs, députées au chapitre, ont reconnu elles-mêmes l'utilité de cette mesure. C'est le seul mode d'union que l'on puisse adopter dans la situation actuelle des choses, et je sens parfaitement qu'on ne pourra jamais tenter avec avantage la réunion des corporations existantes, quoiqu'elles aient à-peu-près la même règle, soit parce que la discipline d'une congrégation ne pourroit que s'affoiblir si elle avoit trop d'étendue, soit parce que cette diversité de congrégations entretient parmi elles une noble émulation de vertus, qui prévient l'indifférence et la tiédeur; et que, d'ailleurs, telle est la nature de l'homme, que, même dans les choses les plus saintes, il veut toujours user d'une certaine liberté de choix qui s'assortisse à son caractère, à ses goûts et à ses habitudes.

Cependant, Sire, le bien que font ces associations de charité, tout immense qu'il est, le deviendroit encore davantage, sans certains abus qui en arrêtent le progrès, et certaines entraves qui en retardent la pleine et entière propagation; et c'est pour cela que les sœurs députées ont délibéré une adresse à V. M., où elles exposent ces entraves et ces abus, et ensemble les mesures générales qui leur ont paru les plus propres à donner à leurs instituts toute la perfection

fection dont ils sont susceptibles. En conséquence elles demandent humblement à Votre Majesté :

1°. Que, dans l'espace d'un an, leurs statuts soient définitivement approuvés ;

2°. Que le conseil d'Etat ne puisse faire aucun changement sans les entendre ;

3°. Qu'on ne les assujétisse pas à des visites domiciliaires et périodiques, faites par les autorités constituées, ainsi qu'il a été statué à l'égard des dames du Refuge ; et elles réclament contre ce réglement, dans la crainte qu'il ne devienne, dans la suite, une loi pour toutes les autres ; de même que contre l'article des mêmes statuts, qui permet aux élèves d'écrire, à l'insu de la supérieure, aux autorités constituées, et sans lui avoir donné auparavant communication de leurs plaintes ;

4°. Que les directeurs des hôpitaux ne puissent s'immiscer, en aucune manière, dans leur régime intérieur, et mettre aucun empêchement à leurs exercices religieux et à l'observance des préceptes de l'Eglise ;

5°. Qu'il soit réglé que les directeurs ne donnent des ordres qu'à la supérieure de la maison, de qui les autres religieuses doivent seulement relever ;

6°. Qu'elles ne soient pas traitées par eux comme des servantes à gages, et qu'on ne les oblige pas à manger avec elles à la même table ;

7°. Que V. M. daigne fixer les rapports qui doivent exister entre les administrateurs et elles, en traçant une ligne de démarcation qui sépare leurs devoirs réciproques, et en consacrant le principe, que ces associations de charité sont essentiellement religieuses, et par conséquent uniquement assujéties, pour leur régime intérieur, à leur évêque ;

Digitized by Google

8°. Que les administrateurs ne puissent pas leur refuser un aumônier à qui il soit permis d'approcher les malades, en tout temps et en toute liberté, et qu'à cet effet il soit logé, autant que faire se peut, dans l'intérieur de la maison;

9°. Que V. M. renouvelle l'ancien usage qui confioit aux sœurs la dépense intérieure et journalière de la maison, et elles sont sensiblement affligées qu'on en charge exclusivement des agens salariés, dont un grand nombre ne sont que trop portés à s'enrichir aux dépens des pauvres en leur refusant non-seulement les douceurs, mais même les choses les plus nécessaires;

10°. Que les administrateurs ne puissent pas disposer à leur gré et même contre l'intention des donateurs, des aumônes de confiance que les sœurs reçoivent, et qu'elles soient autorisées à les distribuer elles-mêmes, sans être obligées d'en rendre compte, suivant ce qu'elles jugeront le plus convenable aux intérêts des pauvres. Elles font surtout la même demande relativement aux administrateurs des bureaux de bienfaisance auxquels elles sont associées pour porter des secours à domicile, et qui prétendent également confondre ces sortes d'aumônes avec celles dont ils leur confient eux-mêmes l'administration;

11°. Que V. M. veuille bien accueillir le vœu qu'elles forment de voir remplacer ces bureaux de bienfaisance par les anciennes assemblées des dames de charité, et qu'en attendant que ce vœu de la religion et de l'humanité se réalise, les curés soient admis de droit dans ces bureaux, comme chargés par état de connoître et de secourir les pauvres.

Telles sont à-peu-près, Sire, les différentes demandes que les sœurs députées mettent aux pieds de V. M., et que je n'ai fait que récapituler succinctement. Elle les trouvera

Digitized by Google

motivées, et beaucoup plus développées dans l'adresse même qu'elles m'ont priée de lui faire parvenir et qu'elles ont signée.

A cette adresse se trouve joint un état de la situation de leurs maisons, de leurs besoins les plus pressans, et des secours absolument indispensables pour la propagation de leurs instituts, et le plus grand soulagement des pauvres. Mais ce que Votre Majesté ne verra pas dans ce tableau, c'est la réclamation qu'elles ont faite pour que leurs maisons soient assimilées aux hospices dans la diminution des droits d'inscription et d'enregistrement : mesure bienfaisante qui leur donnera la facilité de recevoir des legs, et d'autant plus nécessaire qu'en ce moment même elles ne peuvent pas être mises en possession de quelques immeubles qui leur ont été légués, faute de moyens pour payer les droits susdits.

Quant à ce qui regarde la réunion par chaque diocèse des maisons éparses et isolées qui n'ont point de chef-lieu commun sous un même régime et une même supérieure générale, il est essentiel de faire observer à Votre Majesté que cette réunion, dont l'utilité est démontrée, ne pourroit point se réaliser si elle n'accordoit un fonds pour fonder le premier établissement, et fournir aux différens besoins de la maison centrale qui dirigera toutes les autres.

J'ai cru, Sire, devoir encore mettre sous les yeux de V. M. le procès-verbal des trois séances du chapitre convoqué par ses ordres, et ensemble, le discours d'ouverture qu'a prononcé M. l'abbé de Boulogne, chargé par elle de faire les fonctions de secrétaire.

Je finirai, Sire, par une réflexion qui me paroît digne de toute l'attention de V. M. ; c'est que la convocation de

Digitized by Google

ce chapitre ayant été faite par un décret solennel qui a fixé les regards de la France et réveillé les espérances de tous les gens de bien, il importe essentiellement, non-seulement pour les intérêts des pauvres, mais encore pour ceux de votre gloire, que la tenue de cette assemblée obtienne un résultat qui soit digne de vous, qui réponde à l'attente générale, et qui s'associe noblement à tout ce que vous faites d'utile, de grand et de mémorable.

Signé, MADAME, mère.

Par MADAME,

Signé, l'abbé DE BOULOGNE.

Lettre de S. M. l'Empereur et Roi, à MADAME, mère.

MADAME. J'ai lu avec attention les procès-verbaux du chapitre général des Sœurs de la Charité. J'ai fort à cœur de voir s'augmenter et s'accroître le nombre des maisons et des individus de ces différentes institutions, ayant pour but le soulagement et le soin des malades de mon Empire. J'ai fait connoître à mon ministre des cultes ma volonté, que les réglemens de ces différentes institutions fussent revisés et arrêtés définitivement par mon conseil, dans l'année. Je désire que les chefs des différentes maisons sentent la nécessité de réunir des institutions séparées, autant que cela sera possible; elles acquerront plus de considération, trouveront plus de facilités pour leur administration, et auront droit à ma protection spéciale. Toutes les maisons que les députées ont demandées, tous les secours de premier établissement et secours annuels que vous avez jugé convenable de demander pour elles, seront accordés. Je suis même disposé à leur faire de nouvelles et de plus grandes fa-

Digitized by Google

veurs, toutes les fois que les différens chefs des maisons seconderont de tous leurs efforts et de tout leur zèle le vœu de mon cœur pour le soulagement des pauvres, et en se dévouant avec cette charité que notre sainte religion peut seule inspirer, au service des hôpitaux et des malheureux. Je ne puis, Madame, que vous témoigner ma satisfaction du zèle que vous montrez et des nouveaux soins que vous vous donnez. Ils ne peuvent rien ajouter aux sentimens de vénération et à l'amour filial que je vous porte.

Votre affectionné fils. *Signé*, NAPOLÉON.

Paris, le 4 février 1808.

Un décret rendu par S. M. le 3 février 1808, contient les dispositions suivantes :

1. Il est accordé, sur le budget des dépenses du ministère des cultes, pour la présente année 1808, une somme extraordinaire de 182,500 fr. aux différentes maisons de Sœurs de la Charité, pour frais de premiers établissemens, laquelle somme sera employée conformément à l'état ci-joint.

2. Une somme de 130,000 fr. sera portée tous les ans sur le budget du même ministère, pour les dépenses annuelles de ces maisons.

3. Toutes les maisons que les différentes associations des Sœurs de la Charité ont demandées pour le service de leurs établissemens, leur sont accordées.

La répartition et l'emplacement des maisons qui leur sont accordées, seront conformes à l'état ci-joint.

4. Notre ministre des cultes nous fera un rapport général sur ces différens établissemens, et nous proposera, dans le plus court délai, le détail de leurs institutions, selon l'esprit général de ces établissemens.

Digitized by Google

Tableau de l'état actuel des Associations de Charité, et des demandes faites par leurs députées au chapitre général, convoqué par décret du 30 septembre 1807.

1. Les *Sœurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul*, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Paris, ont 260 établissemens, et sont au nombre de 1598. Elles ont pour but dans leur institution le service des malades dans les hôpitaux, les secours à domicile, l'instruction gratuite. Elles demandent qu'il soit assigné au sénat un fonds en remplacement du jardin attenant à la maison mère, dite de la Croix, et un secours annuel de 25,000 francs, afin de recevoir un plus grand nombre de novices, et pour fournir aux demandes des hôpitaux militaires.

2. Les *Sœurs de Saint-Maur*, établies en 1666, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Paris, ont 22 établissemens, et sont au nombre de 120. Elles se consacrent au service des malades; en outre elles exercent cette œuvre de charité à Cayenne et à la Guyanne. Elles demandent, pour payer les dettes du premier établissement, 15,000 francs, et un secours annuel de 5,000 francs, pour trouver des novices sans dot qui aillent dans les colonies.

3. Les *Sœurs de Saint-Thomas de Villeneuve*, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Paris, ont 32 établissemens, et sont au nombre de 283. Le but de leur établissement est le soin des malades dans les hospices, et chez elles pour soigner les pauvres et les galeux, et l'instruction gratuite. Elles demandent en immeubles, 1°. la maison dite du Bon-Pasteur, à Paris; 2°. leur ancienne maison à Saint-Germain-en-Laye. En argent, pour premier établissement, 10,000 fr.,

Digitized by Google

et un secours annuel de 3,000 francs. La maison du Bon-Pasteur serviroit pour étendre leur noviciat. Elles occupent actuellement la maison de Saint-Germain-en-Laye, et les réparations exigent ladite somme de 10,000 fr. Les 3,000 fr. de secours annuel remplaceroient les rentes qu'elles avoient, et serviroient à étendre leur œuvre.

4. Les *hospitalières Augustines de l'Hôtel-Dieu*, établies en 750, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Paris, desservent les hospices de l'Hôtel-Dieu et de Saint-Louis.

5. Les *Sœurs de la Charité de Nevers*, instituées en 1698, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Nevers, ont 65 établissemens. Le but de leur institution est le service des hospices, des malades à domicile, et l'instruction gratuite. Elles demandent 12,000 fr. pour payer les dettes du premier établissement, et un secours annuel de 10,000 fr. pour étendre le noviciat. Elles pourront donner 50 sœurs par an.

6. Les *Sœurs des Ecoles chrétiennes de Saint-Charles*, établies en 1685, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Lyon, ont 22 établissemens. Les écoles gratuites, le service des hospices, et les secours à domicile, sont le but de leur institution. Elles demandent, en immeubles, le couvent des Bleues-Célestes à Lyon; elles louent leur maison trop resserrée pour leur noviciat; en argent, 15,000 fr., somme nécessaire pour s'établir dans les Bleues-Célestes; et en secours annuel, 8,000 fr. : moyennant cette somme, elles pourront fournir aux demandes multipliées qu'on leur fait.

7. Les *Filles de la Sagesse*, établies en 1716, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Saint-Laurent-sur-Sèvre, dans la Vendée, ont 82 établissemens, et sont au nombre de 550. Le but de leur institution est le service des hôpitaux, les secours à domicile, et l'instruction gratuite. Elles desservent tous les hôpitaux de la marine militaire. Elles demandent

Digitized by Google

30,000 pour augmenter la maison chef-lieu, et un secours annuel de 12,000 fr. pour la propagation de leur œuvre.

8. Les *Filles de Saint-Charles de Nancy*, établies en 1652, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Nancy, ont 55 établissemens, et sont au nombre de 231. Le soin des malades, les secours à domicile, l'instruction gratuite, tel est le but de leur institution. Elles demandent à être conservées dans la maison qu'elles occupent, et qui appartient aux hôpitaux. Si on les faisoit transférer dans une autre maison, elles ne pourroient pas étendre leur noviciat. Elles demandent un secours annuel de 3,000 francs : leur grande pauvreté l'exige.

9. Les *Sœurs de la Doctrine chrétienne*, dites *Vatelotes*, établies en 1615, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Nancy, ont 98 établissemens, et sont au nombre de 170. Elles se consacrent au soulagement des malades et à l'instruction gratuite. Elles demandent, en immeubles, le jardin qui est contigu à leur maison; en argent, 6,500 fr. pour payer les dettes de leur établissement; et en secours annuel, 4,000 fr. pour étendre le noviciat.

10. Les *Sœurs de la Charité de Saint-Maurice*, établies vers le milieu du dix-septième siècle, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Chartres, ont 20 établissemens. Le but de leur institution est le soin des malades et l'instruction des pauvres. Elles envoient dans les îles de France, de la Réunion, de Cayenne, etc. Elles en font vœu spécial. Elles demandent 18,000 fr. pour agrandir leur maison insuffisante, et un secours annuel de 5,000 fr. Le ministre de la marine demande, pour les colonies, une grande quantité de sœurs : à cet effet, elles ont besoin d'un secours annuel pour le noviciat.

11. Les *Sœurs de la Charité de Bourges*, dont le chef-lieu

Digitized by Google

et le noviciat sont à Bourges, ont 14 établissemens, et sont au nombre de 46. But de leur institution : service des hôpitaux, secours à domicile, instruction gratuite. Elles demandent un secours annuel de 4,000 fr. Ce secours est d'autant plus nécessaire, que les demandes pour de nouveaux établissemens se multiplient.

12. Les *Sœurs du Saint-Sacrement de Mâcon*, établies en 1773, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Mâcon, ont 11 établissemens, et sont au nombre de 60. But de leur institution : service des hôpitaux, secours à domicile, instruction gratuite. Elles portent une dot de 1,000 fr.

13. Les *Sœurs de la Providence d'Evreux*, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Evreux, sont au nombre de 43. Elles assistent les pauvres malades à domicile et les instruisent. Elles demandent une somme de 3,000 francs pour les dettes de leur établissement.

14. Les *Sœurs hospitalières de Besançon*, établies en 1685, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Besançon, ont 18 établissemens. Elles se vouent au service des malades dans les hôpitaux. Elles portent une dot de 300 francs de rente, et ne reçoivent de l'hôpital que la nourriture et le logement.

15. Les *Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe de Pontarlier*, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Pontarlier, ont la même règle que les Sœurs hospitalières de Besançon. Elles demandent la maison de l'Annonciade, invendue. On a vendu leur ancienne maison.

16. Les *Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe de Dôle*, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Dôle, ont dans leur institution le même but que les Sœurs hospitalières de Besançon.

17. Les *Sœurs de la Charité de Besançon*, dont le chef-

Digitized by Google

lieu et le noviciat sont à Besançon, ont 23 établissemens, et sont au nombre de 102. Elles ont la même institution que les Sœurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul. Elles demandent une maison pour le noviciat, et un secours annuel de 8,000 fr. Ces sœurs rendent de grands services et en rendront de plus grands, moyennant la maison de noviciat qu'elles demandent, ainsi que le secours annuel pour l'entretien des aspirantes.

18. Les *Sœurs hospitalières d'Ernemont*, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Rouen, ont 54 établissemens, et sont au nombre de 130. Elles se consacrent au soin des pauvres malades et à l'instruction des jeunes filles. Elles demandent une maison située dans la paroisse de Cléville pour le noviciat, et un secours annuel de 6,000 fr.

19. Les *Sœurs de la Providence*, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Strasbourg, ont 30 établissemens, et pour but de leur institution le service des hôpitaux et l'instruction gratuite. Elles demandent, en immeubles, une maison chef-lieu et un secours annuel de 5,000 fr.; moyennant la maison qu'elles demandent, elles pourront avoir sous peu 400 sujets, et le secours annuel suffiroit pour augmenter progressivement leurs maisons.

20. Les *Sœurs de Saint-Alexis de Limoges*, établies en 1656, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Limoges, ont 3 établissemens, et sont au nombre de 31. Elles se consacrent au service des pauvres dans les hôpitaux. Elles demandent un secours annuel de 4,000 fr. pour favoriser l'entrée du noviciat à des filles peu fortunées.

21. Les *Sœurs de Sainte-Chrétienne de Metz*, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Metz, se consacrent au soulagement des pauvres à domicile et à l'instruction des pauvres. Elles demandent, pour premier établissement, 10,000 fr. et

Digitized by Google

un secours annuel de 2,000. Cet établissement présente d'autant plus d'avantages pour l'éducation, qu'il a déjà donné des preuves de son utilité en propageant la langue françoise dans les parties allemandes.

22. Les *Sœurs de la Providence de Séez*, établies en 1683, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Séez, ont 15 établissemens, et sont au nombre de 40. Le soin des malades à domicile et l'instruction gratuite sont le but de leur institution. Elles demandent la rentrée en possession de leur ancienne maison invendue, et des rentes non-aliénées.

23. Les *Sœurs de la Providence de Lisieux*, établies en 1683, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Lisieux, ont 28 établissemens, et sont au nombre de 40. Elles ont dans leur institution le même but que les *Sœurs de la Providence de Séez*. Elles demandent, comme celles-ci, la rentrée en possession de leur ancienne maison invendue, et des rentes non-aliénées.

24. Les *Sœurs de la Charité de Janville*, établies en 1724, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Janville (Eure-et-Loir), ont 20 établissemens. But de leur institution : soin des malades, secours à domicile et instruction gratuite. Elles demandent 15,000 fr. pour l'acquisition de la maison qu'elles habitent et dont elles paient le loyer, un secours annuel de 4,000 fr. pour fournir aux frais du noviciat, et secourir les infirmes.

25. Les *Sœurs du Refuge*, dites *de Saint-Michel de Paris*, établies en 1724, dont le chef-lieu et le noviciat sont à Paris, ont 8 établissemens, et sont au nombre de 39. Le but principal de cet institut est d'ouvrir dans les grandes villes, aux personnes du sexe, qui, après quelques écarts, voudroient revenir aux bonnes mœurs, un asile convenable; 2°. aux jeunes personnes dont l'innocence se trouve exposée. Elles

Digitized by Google

demandent une somme de 30,000 fr. pour acquitter les dettes du premier établissement, et un secours annuel de 15,000 fr. Le gouvernement donne déjà 8,000 fr. Elles demandent une augmentation de 7,000 fr., pour les aider à fournir aux demandes multipliées qui leur sont faites pour de nouveaux établissemens.

26. Les *Sœurs du Refuge de Caen*, établies en 1641, chef-lieu et noviciat à Caen. Elles sont au nombre de 28. Même destination que ci-dessus.

27. Les *Sœurs du Refuge de Rennes*, établies en 1673, chef-lieu et noviciat à Rennes. Elles sont au nombre de 12. Même destination que ci-dessus. Elles demandent la maison de Saint-Cyr, à Rennes, pour leur établissement, vu qu'elles paient le loyer de la maison qu'elles habitent, une somme de 10,000 fr. pour payer leurs dettes, qui s'élèvent à 28,000, et un secours annuel de 4,000 fr., pour pouvoir recevoir un plus grand nombre de pénitentes volontaires.

28. Les *Sœurs du Refuge de la Rochelle*, établies en 1715, dont le chef-lieu et le noviciat sont à la Rochelle. Elles sont au nombre de 8. Même destination que ci-dessus. Elles demandent 8,000 fr. pour premier établissement, et 2,000 fr. de secours annuel.

29. Les *Sœurs du Refuge de Versailles*, ont leur chef-lieu et leur noviciat dans cette ville. Elles sont au nombre de 8. Même destination que ci-dessus.

30. Les *Sœurs hospitalières de Saint-Roch de Felletin*, (Creuse), établies en 1766; elles ont leur chef-lieu et leur noviciat à Felletin, et n'ont que cet établissement. Elles sont au nombre de 7. Elles s'occupent du soin des malades et de l'instruction gratuite.

31. Les *Sœurs hospitalières de Saint-Augustin d'Etampes*, ont leur chef-lieu et leur noviciat dans cette ville. Le soin

Digitized by Google

des malades dans les hôpitaux est le but de leur institution.

Les sommes demandées par les 31 congrégations ci-dessus, pour frais de *premier établissement*, s'élèvent à 182,500 fr., et les sommes pour *secours annuels*, à 129,000 fr.

Sœurs députées, admises au chapitre général, quoiqu'elles n'aient pas de maison chef-lieu, parce qu'elles y ont été primitivement appelées.

32. Les *Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe de la Rochefoucauld*, à la Rochefoucauld (Charente), ont pour but de leur institution le soin des malades dans les hôpitaux.

33. Les *Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe à Saint-Maixent*, (Deux-Sèvres). Même destination.

34. Les *Sœurs hospitalières d'Angoulême* (dans la ville), établies en 1651. Elles sont au nombre de 9. Même destination.

35. Les *Sœurs hospitalières d'Angoulême* (hors la ville). Même distination.

36. Les *Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe de Ruffec* (Charente), établies en 1685. Elles sont au nombre de 4, et se consacrent pareillement au soin des malades dans les hôpitaux.

Supplément contenant l'état et les demandes de plusieurs maisons de Sœurs non convoquées au chapitre.

37. Les *Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe de Montbron* (Charente), établies en 1616. Elles sont au nombre de 4 et desservent l'hospice de Montbron. Elles demandent que l'administration de l'hospice leur fasse une pension pour leur entretien. La pension que les parens leur font est trop modique et ne peut suffire à leurs besoins.

38. Les *Sœurs hospitalières du Saint-Esprit*, établies à Neuchâteau, dans les Vosges; elles desservent cet hospice, et sont au nombre de 3.

Digitized by Google

39. Les *Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe*, établies en 1322, qui, au nombre de 6, desservent l'hospice de Pont-de-Veyle (Ain), demandent un aumônier.

40. Les *Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe*, établies en 1664, à Pont-de-Vaux (Ain), desservent l'hospice, et sont au nombre de 8. Elles demandent que l'administration leur fasse une pension, la plupart des sœurs étant sans fortune.

41. Les *Sœurs hospitalières de Saint-Joseph*, qui, au nombre de 8, desservent l'hospice de Saint-Genest-Mallifaux (Loire), demandent la rentrée en possession de rentes et cens qui leur sont dûs par des particuliers.

42. Les *Sœurs hospitalières du Saint-Esprit*, établies en 1212, à Poligny (Jura), desservant l'hospice de cette ville.

43. Les *Sœurs hospitalières de Saint-Joseph*, établies en 1673, à Saint-Trivier (Ain), et qui, au nombre de 3, desservent l'hospice de cette ville, demandent un aumônier pour leurs besoins spirituels et ceux des malades.

44. Les *Sœurs hospitalières de Notre-Dame*, établies en 1666, à Saint-Etienne en Forez (Loire), desservant au nombre de 11, l'hospice de cette ville.

45. Les *Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe*, établies en 1710, à Toissey (Ain), desservant, au nombre de 6, l'hospice de cette ville.

46. Les *Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe*, établies en 1666, à Villefranche (Rhône), desservant, au nombre de 12, l'hospice de cette ville.

47. Les *Sœurs hospitalières de Saint-Joseph*, établies en 1781, à Vaugneray (Rhône), desservant, au nombre de 7, l'hospice de cette commune.

48. Les *Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe*, établies en 1713, à Charlieux (Loire), sont au nombre de 5, desservent l'hospice, et demandent un aumônier.

49. Les *Sœurs hospitalières de Saint-Charles*, desservant, au nombre de 3, l'hospice de Marville (Meuse.)

50. Les *Sœurs hospitalières*, qui desservent l'hospice d'Auray (Morbihan), demandent la possession d'un petit terrain contigu à leur bâtiment. Ce local leur devient nécessaire pour rendre leur habitation plus salubre.

51. Les *Sœurs hospitalières de Saint-Augustin*, desservant, au nombre de 8, l'hospice de Montreuil-sur-Mer (Pas-de-Calais).

Digitized by Google

52. Les *Sœurs hospitalières de Saint-Thomas*, desservant l'hospice d'Argentan (Orne).

53. Les *Sœurs hospitalières de Saint-Augustin*, desservant l'hospice d'Etampes (Seine-et-Oise).

54. Les *Sœurs de Notre-Dame de Pitié et de Miséricorde*, desservant l'hospice de Bernay (Eure).

55. Les *Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe*, desservant l'hospice de Saint-Bonet-le-Château (Loire).

56. Les *Sœurs hospitalières*, desservant l'hospice de Saulieu (Côte-d'Or).

57. Les *Sœurs hospitalières de Saint-Joseph*, desservant l'hospice de Beaufort (Maine-et-Loire).

58. Les *Sœurs hospitalières de la Miséricorde de Jésus*, qui desservent l'hospice de Guimgamp (Côtes-du-Nord), demandent à être rétablies dans la desserte de l'Hôtel-Dieu.

59. Les *Sœurs hospitalières*, desservant l'hospice de Bénévent (Creuse).

60. Les *Sœurs hospitalières*, desservant l'hospice de Baugency (Loiret).

61. Les *Sœurs hospitalières de Sainte-Marthe*, établies à Paris en 1710, sont au nombre de 10. Le but de leur institution est le secours à domicile dans les paroisses, et l'instruction des pauvres filles. Elles demandent: 1°. une maison à Paris, pour en faire le chef-lieu et le noviciat; 2°. quelques petits secours annuels.

62. Les *Sœurs hospitalières de Saint-Joseph*, dites de la Roquette, établies à Paris, sont au nombre de 3; elles se consacrent au service des pauvres malades du sexe, et demandent à être rendues à leur institution primitive.

63. Les *Sœurs hospitalières*, établies à Marseille, et y desservant le grand hospice de Charité.

64. Les *Sœurs hospitalières*, établies à Beaune (Côte-d'Or). Le but de leur institution est le service des hôpitaux.

65. Les *Sœurs hospitalières de Saint-Joseph*, établies à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme), se consacrent au soulagement des pauvres et des malades, à l'instruction de la jeunesse, et à la correction des mœurs. Elles demandent leur rétablissement.

Nota. Ce tableau est *certifié conforme* par S. Exc. le ministre secrétaire-d'Etat.

Digitized by Google

— Un décret impérial rendu au palais de Fontainebleau, le 13 novembre 1807, porte ce qui suit:

Art. 1er. Le décret d'union de l'île de Buderich au diocèse d'Aix-la-Chapelle, rendu à Paris par le cardinal *Caprara*, légat à *latere*, le 1er. septembre 1807, d'après le consentement du chapitre de Tuitii, situé au-delà du Rhin dans la partie du diocèse de Cologne qui est au-delà de ce fleuve, ledit chapitre étant administrateur pendant la vacance du siége, c'est-à-dire, de la partie de l'ancien territoire du diocèse de Cologne au-delà du Rhin, qui n'a point été réunie à l'empire françois, et après s'être assuré de l'agrément de l'évêque d'Aix-la-Chapelle, sera publié sans approbation des clauses, formules ou expressions qu'il renferme, et qui sont ou pourroient être contraires aux lois de l'empire, aux franchises, libertés et maximes de l'Eglise gallicane.

II. Ledit décret sera transcrit en latin et en françois sur les registres du conseil-d'Etat, et mention en sera faite par le secrétaire du conseil.

III. Ledit décret sera publié dans le diocèse d'Aix-la-Chapelle par l'autorité locale.

Wurtzbourg. Plusieurs ecclésiastiques de ce grand duché avoient commencé à se montrer publiquement dans un costume tout-à-fait mondain; il y en avoit même quelques-uns qui affectoient de suivre les caprices de la mode. L'évêque de Bamberg et de Wurtzbourg, après avoir consulté S. A. R. le grand-duc, a publié un mandement par lequel il défend à tout ecclésiastique, et même aux professeurs qui ont reçu les ordres, de porter, dans les occasions solennelles, un autre habillement que celui que prescrivoit les ordonnances canoniques. Toutefois les professeurs et religieux des couvens supprimés peuvent, dans une visite familière, ou dans une promenade, se servir d'un habit d'une couleur foncée, avec tout le reste de l'habillement en noir. La coupe des cheveux doit également être conforme à l'ancien usage; enfin, tout l'extérieur des ecclésiastiques doit exprimer la retenue, la simplicité, la modestie qui appartiennent essentiellement à leur caractère.

Mont-de-Marsan. Le sieur Mansiet, adjoint au maire de la commune de Buanes, s'étant permis de troubler avec violence et scandale la cérémonie d'un convoi funèbre, a été destitué de ses fonctions par arrêté de S. Exc. le ministre de l'Intérieur, en date du 7 janvier dernier.

Digitized by Google

Mémoires de M. le baron de Bezenval, publiés par A. J. Ségur, *3 vol. in-8°.*

Si ces Mémoires ne rouloient que sur des intrigues de cour, sur des anecdotes quelquefois assez lestes, et sur une foule de petits événemens auxquels un courtisan peut attacher une grande importance, mais qui sont sans intérêt pour tout autre, et dont la postérité surtout se souciera fort peu, nous nous serions abstenus de rendre compte d'un ouvrage qui n'auroit eu aucun rapport avec nos Mélanges. On sait assez que nous n'aimons point à parler de ces productions frivoles qui n'apprennent rien aux lecteurs réfléchis, de ces compositions romanesques, fruit d'une imagination égarée et si propres à égarer l'imagination des autres, de ces recueils où la licence et l'impiété s'évertuent pour séduire et pour corrompre. Nos lecteurs nous savent sans doute gré de leur épargner de tels tableaux, et nous-mêmes, nous éprouverions trop de répugnance à y arrêter les yeux. Les mémoires qui vont nous occuper ne sont pas proprement dans ce genre ennuyeux ou rebutant. Ils offrent, à la vérité, beaucoup d'anecdotes insignifiantes et de fastidieuses minuties; mais ils présentent en revanche quelques

Digitized by Google

détails assez curieux, et c'est sur ceux-là que nous voulons fixer l'attention du lecteur. On les parcourra peut-être d'autant plus volontiers, qu'ils ont rapport à l'histoire du dernier siècle, et que même, à certains égards, ils se lient en quelque sorte avec l'histoire de la religion pendant ce période de temps.

M. de Bezenval, sous le nom de qui ces Mémoires paroissent, et que nous sommes en effet portés à en croire l'auteur, étoit né à Soleure, en 1722, d'une famille patricienne. Il entra de très-bonne heure au service de la France, et fut admis dans le régiment des gardes dès l'âge de neuf ans : funeste coutume d'enrégimenter ainsi un enfant, dont l'éducation se trouvoit par-là tout-à-fait nulle, et qui croissant au milieu de la licence militaire, n'apprenoit rien qui pût servir de contrepoids aux mauvais exemples qu'il avoit sous les yeux. Aussi paroît-il que M. de Bezenval n'avoit point de religion. Il s'exprime, à cet égard, avec toute l'indifférence d'un courtisan entièrement occupé de plaisirs et d'intrigues. Il parle fort mal du clergé, et il s'oublie jusqu'à donner aux religieux le nom ignoble de *vermine :* expression dégoûtante, et qu'on n'a pu voir employée que dans un temps où l'on avoit perdu tout sentiment des convenances, et

Digitized by Google

par des gens qui furent eux-mêmes, pour parler ici leur langage grossier, la vermine dévorante qui épuisa l'Etat, et qui en rongea tous les ressorts.

On commence à s'apercevoir du peu de religion de M. de Bezenval par la manière dont il parle de la maladie de Louis XV à Metz. « Le duc de Bouillon, dit-il, le duc de la Rochefoucauld, et le duc de Fitz-James, évêque de Soissons, étoient à la tête de la *cabale* pour renvoyer madame de Châteauroux. L'évêque profitant de la foiblesse naturelle du roi, et de la peur qu'il avoit de la mort, lui persuada qu'il falloit faire amende honorable, et renvoyer la duchesse. En effet, le roi après s'être confessé et avant d'être administré, demanda publiquement pardon du scandale qu'il avoit donné, et ajouta qu'il vouloit que Mme de Châteauroux partît sur-le-champ et sa sœur aussi. La *cabale* triompha.... *Les gens honnêtes furent indignés* ». Ce dernier trait est d'un ridicule achevé, et peint à merveille les petitesses d'un courtisan, plein d'un misérable esprit de parti, et qui ne voit de *gens honnêtes* que ceux qui entrent dans ses vues ou servent ses intrigues. C'est le ton de M. de Bezenval dans toute la suite de ces Mémoires. Ainsi, comme il étoit dévoué à M. de

Choiseul, il n'appelle le parti de ce ministre disgrâcié que les *gens honnêtes ;* et ce qu'il y a de plaisant; c'est que les mêmes *gens honnêtes,* qui furent *indignés* à Metz du renvoi de Mme. de Châteauroux, pressoient à Versailles trente ans plus tard l'expulsion de Mme. du Barry. Par où l'on voit quel étoit le motif secret qui animoit ces *honnêtes gens,* qui tinrent une conduite si différente en deux occasions tout-à-fait semblables. Il n'est que trop évident qu'ils ne consultoient ici que l'intérêt de leur parti; que s'ils *s'indignoient,* en 1744, de l'exil de Mme. de Châteauroux, c'est que Mme. de Châteauroux leur étoit utile; et que s'ils souhaitoient, en 1774, l'exil de Mme. du Barry, c'est que Mme. du Barry leur étoit contraire. Voilà la morale de ces messieurs! voilà leur mesure pour apprécier les actions! Et qu'y avoit-il donc dans le renvoi de Mme. de Châteauroux qui pût indigner des *gens* véritablement *honnêtes?* Trouveront-ils étonnant qu'un roi mourant rompe une liaison criminelle? Blâmeront-ils un ministre de la religion d'exiger de lui ce sacrifice, et ne lui feront-ils pas au contraire de justes reproches, s'il a la foiblesse de composer avec le vice, et s'il ferme les yeux sur des désordres trop publics? Mais, dit M. de Bezenval, *les réparations qu'on fit faire au roi,*

Digitized by Google

étoient plus scandaleuses mille fois que la vie peu décente qu'il avoit menée avec cette maîtresse, à la face de son armée, pendant toute la campagne. Quelle nouvelle manière de juger du *scandale!* Quoi! il étoit plus *scandaleux* de demander pardon du *scandale* que de l'avoir donné! Il étoit plus *scandaleux* de renvoyer de sa cour une femme immorale, que de mener avec elle une vie *peu décente* (l'expression est bien modeste), *à la face de toute une armée et pendant toute la campagne!* Et c'est précisément parce que le déréglement avoit été si notoire, que toute la cour, toute l'armée en avoit été témoin, qu'il convenoit que la réparation fût également publique et manifeste. Plus le mauvais exemple avoit été éclatant, plus il falloit que le repentir le fût aussi; et les désordres d'un roi sont si contagieux, qu'il ne sauroit trop constater la sincérité de ses regrets.

Au reste, nous avouerons que M. de Bezenval n'est pas ici le seul de son avis. Les philosophes ont aussi jugé à propos de censurer la conduite qu'on fit tenir au roi. Voltaire, dans son Siècle de Louis XV, dit que *les momens de crise où le roi parut expirant, furent ceux qu'on choisit pour l'accabler par les démarches les plus indiscrètes qu'on disoit inspirées par des motifs reli-*

Digitized by Google

gieux, mais que la raison réprouvoit et que l'humanité condamnoit. Il échappa à la mort et à ces pièges. Ce passage est on ne peut pas plus philosophique. Et quels furent donc les *pièges* où l'on voulut faire tomber Louis XV. On s'efforça de l'arracher à un commerce adultère. Il est fort heureux sans doute qu'il ait *échappé* à des embûches aussi perfides. Sans cela les philosophes n'auroient pas été protégés sous le règne de Mme. de Pompadour. Par contre-coup ils n'auroient pas eu M. de Choiseul. Les jésuites n'auroient pas été détruits. Tant de mauvais livres ne se seroient pas répandus impunément. La révolution ne se seroit peut-être pas faite. Voilà apparemment les *pièges* que l'on tendit à Louis XV, et auxquels il a su *échapper*. Le ramener aux bonnes mœurs étoit une *démarche indiscrète, réprouvée par la raison et condamnée par l'humanité*, non par cette *raison* austère qui est le cri de la conscience, et par cette *humanité* bien entendue qui songe à faire le bonheur des hommes dans cette vie et dans l'autre, mais par cette *raison* délirante que nous vîmes proclamée dans les beaux jours de 1793, et par cette *humanité* dont on ne parla jamais tant que lorsque le sentiment en étoit éteint dans les cœurs.

M. de Bezenval nous apprend des choses tout-

Digitized by Google

à-fait singulières sur le compte du duc d'Orléans, fils du régent, et retiré à Sainte-Geneviève. On sait que ce prince, qui vivoit dans cette retraite totalement séparé du monde, et n'allant jamais à la cour, mourut le 4 février 1752, et que les sacremens lui furent refusés à ses derniers momens. On avoit cru que ce refus avoit pour cause les sentimens du prince sur les matières alors contestées. On en fit même un crime au clergé de ce temps-là, et ce refus fut un des prétextes dont on se servit pour échauffer les têtes du parlement, et pour le porter aux mesures violentes par lesquelles il commença sur la fin de cette année même à se signaler. M. de Bezenval prétend que le refus fait au duc d'Orléans fut absolument étranger aux contestations qui régnoient à cette époque. Selon lui, le prince s'étoit mis en tête qu'il ne naissoit ni ne mouroit personne. Il se fâchoit lorsqu'on vouloit lui prouver le contraire. M. de B. cite plusieurs exemples de cette manie vraiment bizarre. Il raconte aussi que le duc étant au lit de la mort, son confesseur exigea qu'il reconnût ses petits-enfans, à l'existence desquels il ne vouloit pas croire. Le prince ne vouloit pas se rendre. En vain lui faisoit-on envisager l'injustice de son procédé, et les conséquences dont il pouvoit être pour le duc de Chartres. Au mi-

Digitized by Google

lieu de ces altercations, la tête du malade s'embarrassa, et il mourut sans avoir été administré. Nous ne jugerons point ici la conduite de ce confesseur. Nous exposons le fait tel que le raconte l'auteur des Mémoires, en avouant seulement que, quoiqu'il cite des anecdotes assez circonstanciées à l'appui de son récit, c'est pourtant la première fois que nous entendons parler de ce fait vraiment singulier.

Parmi les personnes dont M. de Bezenval fait un portrait peu flatté, nous citerons surtout la maréchale de Luxembourg, cette ardente protectrice de Rousseau, bien digne de se faire la patrone d'un philosophe immoral. Profondément immorale elle-même, elle étoit à-la-fois, et d'une méchanceté noire, et d'un libertinage outré, et ne se faisoit pas moins détester par sa dureté et sa barbarie que par le scandale de ses déréglemens. Elle faisoit trophée de ses infamies. M. de B. raconte d'elle des traits horribles, et qui inspirent le plus juste mépris pour cette femme déhontée. Il faut donc associer sa mémoire odieuse avec celle de ces corrupteurs hypocrites qui parloient encore de vertu en prêchant une morale détestable, et qui, égoïstes et impitoyables, se paroient du manteau de la sensibilité et de la philanthropie.

Digitized by Google

Notre auteur n'épargne pas davantage ce prince de Conti, qui, à la même époque, s'avisoit de faire le républicain, et qui affichoit contre l'autorité une haine si vive. Il protégeoit aussi Rousseau, et lui donnoit un asile dans son palais du Temple; il accueilloit, il caressoit même Beaumarchais, uniquement pour narguer les nouveaux tribunaux, qui venoient de blâmer cet heureux intrigant; il se faisoit nommer grand-maître des francs-maçons, et protégeoit leurs réunions, malgré les lois qui les avoient proscrites. Toujours opposé à la cour, on le voyoit à la tête des factieux qu'il encourageoit par son nom. Dans toutes les disputes du parlement avec le souverain, il prit parti pour le premier; et, sous un monarque foible, il ne craignit pas de censurer hautement et amèrement une administration dont, comme prince du sang, il eût dû être le premier à couvrir les fautes. Hé bien! ce même prince, si philosophe, si républicain, si populaire, étoit, comme l'attestent tous les mémoires du temps, comme l'assurent aussi ceux de M. de Bezenval, étoit un *tyran* à l'Ile-Adam, et s'y *faisoit détester par sa dureté et par ses violences*. On connoissoit sa vie privée. Il avoit un sérail; il affectoit l'incrédulité la plus décidée, et ne remplissoit aucun devoir de religion.

Digitized by Google

Tel fut encore un des protecteurs de la philosophie, un des fauteurs de l'esprit d'insubordination et de révolte. Il est toujours bon de montrer quels patrons a eu l'incrédulité naissante.

M. de Bezenval ne fut pas plus enthousiaste de Turgot, de cet homme si fort vanté par toute une secte, et trouvé par d'autres si fort au-dessous de sa réputation. Comme on ne pourra pas dire que c'est du clergé, que M. de B. n'aimoit pas, qu'il a pris ses préventions contre le ministre économiste, on aura de la peine à expliquer comment il se fait qu'il le caractérise tout comme nous l'eussions fait nous-mêmes. Il avoit démêlé *l'incapacité réelle*, et *le caractère vain* de l'homme si prôné par des *fanatiques*. Ce mot est de notre auteur. Nous n'eussions pas osé en dire autant. *Dans son intendance*, ajoute-t-il, *ses subdélégués prévariquoient comme à l'ordinaire; mais en revanche il sortoit de ses bureaux les plus beaux plans, et les plus belles maximes, que commentoient d'ardens prosélytes. Son ministère le trahit. On ne vit plus que le philosophe arrogant, l'homme médiocre*, l'administrateur brouillon. L'on se demande en effet le bien qu'a opéré cet adepte si ridiculement exalté : à quoi Condorcet seul n'eût pas été embarrassé de repondre. Il nous eût dit, comme dans la Vie de Turgot,

Digitized by Google

que *le dédain magnanime de son héros pour les louanges, l'a empêché de rien produire :* raison extrêmement satisfaisante et péremptoire.

M. de B. étoit un ami chaud du duc de Choiseul, et l'on ne sera point étonné de le voir prendre, en toute circonstance, la défense de ce ministre, auquel il paroît d'ailleurs qu'il avoit de grandes obligations. Cependant il n'a pu dissimuler quelques-uns de ses défauts. Il avoue *son inconcevable légèreté. Le plus petit obstacle qu'il rencontre,* dit M. de B., *la plus foible considération lui font oublier ou violer la promesse la plus solennelle. Sacrifier un homme, dans ce cas, ne lui paroît autre chose qu'écarter un léger écueil qui suspend la marche rapide à laquelle la fortune l'a toujours accoutumé.... L'amour propre est chez lui poussé à l'excès.* C'étoit-là, en effet, un des vices dominans du ministre, et M. de B. nous le confirme, lorsqu'il dit de son ami : *S'éloignant de jour en jour du roi, entouré de conseils analogues à la noblesse de son caractère, disons mieux, de gens aussi hauts que lui, il en étoit venu à braver le roi, et à élever autel contre autel ; situation qui ne pouvoit durer.* Si c'est ainsi que les partisans de M. de Choiseul parlent de sa conduite et de son caractère, on ne sera pas étonné que ceux qui n'ont pas été

Digitized by Google

payés pour l'aimer, le ménagent encore moins, et il est vrai pourtant qu'à peine ces derniers en ont dit plus sur son compte, qu'il ne vient d'en échapper à M. de Bezenval. C'est beaucoup que de reconnoître *l'inconcevable légèreté* de ce ministre, que d'avouer que *la plus foible considération lui faisoit violer la promesse la plus solennelle*, que *sacrifier un homme, n'étoit rien* pour son ambition, que *l'amour propre* étoit chez lui *excessif*, et qu'il en étoit venu *à braver le roi, et à élever autel contre autel.* Tout cela ne fait pas un portrait très-flatteur, et tout cela est vrai.

Malgré son amitié pour M. de Choiseul, M. de Bezenval ne paroît pas avoir aimé les parlemens. Il ne dissimule pas leurs fautes accumulées. Il s'exprime avec franchise sur leur ambition, leur morgue, leur audace. Il convient de leurs entreprises réitérées, et parle convenablement de leur chute en 1771. On diroit, par la manière dont il rapporte les faits, qu'il ne prit parti ni pour les uns ni pour les autres à cette fameuse époque; et qu'il se contenta d'observer attentivement tout ce qui se passoit alors. La scène étoit digne, en effet, d'attirer les regards d'un homme réfléchi; et l'agitation universelle qui se manifesta, pouvoit donner lieu aux remarques les

Digitized by Google

plus profondes et les plus vraies. Ces événemens, auxquels nous touchons encore, pour ainsi dire, mais qui sont séparés du moment actuel par une série d'événemens si étonnans et si multipliés, ces événemens, dis-je, eussent mérité un historien particulier, qui en eût retracé les causes, les circonstances et les effets. Un tel sujet renfermeroit de grandes leçons. Nous ne prétendons pas nous charger de cette tâche; mais quelques réflexions sur cette époque, mêlées à celles de M. de B., ne nous occuperont pas long-temps, et ne seront peut-être pas sans intérêt.

Il y avoit quarante ans que le parlement de Paris luttoit obstinément contre l'autorité royale. Il avoit bravé quatre fois les exils dont on avoit puni ses entreprises; et toujours rappelé, recherché même, il se prévaloit de plus en plus de la foiblesse et des variations du gouvernement, et avoit fini par croire que son existence et ses prétentions étoient des lois fondamentales de la monarchie. Flatté par un parti turbulent, il en avoit pris l'esprit d'insubordination et de murmures, et on le voyoit en toute occasion fronder la puissance du prince et braver ses lois. De démarches en démarches, il en étoit venu au point de se croire, s'il ne l'avouoit pas encore hautement, appelé à partager l'autorité souve-

Digitized by Google

raine. Il avoit imaginé ce système d'*unité* et d'*indivisibilité* des parlemens, qui tendoit à leur donner plus d'importance en ne faisant de toutes les *classes*, ce fut le nom adopté, qu'un corps mû par le même esprit, comme si les différens parlemens n'avoient pas été institués à des époques différentes, dans une parfaite indépendance les uns des autres, et sans aucune relation mutuelle. Que dirons-nous des interruptions de service, des refus d'obtempérer, des démissions combinées, et de tous les autres moyens suivis avec constance pendant tant d'années pour s'ériger en pouvoir indépendant? Mais ce fut surtout sous le ministère de M. de Choiseul que l'ambition parlementaire sembla prendre un nouvel essor. Ce fut alors qu'on inventa des noms et des maximes inconnues jusque-là, qu'on osa se dire *les représentans de la nation, les interprètes nécessaires des volontés publiques, les surveillans de l'administration :* titres fastueux par lesquels ils s'arrogeoient tout le pouvoir, ne semblant laisser au prince que la liberté de leur proposer des lois, et se réservant le droit de les rejeter ou de les sanctionner selon leur bon plaisir. Il est certain, comme a été forcé de l'avouer un écrivain moderne qui étoit un des membres du parlement, et qui est d'autant plus croyable sur ce point qu'il n'a pas

Digitized by Google

toujours secoué tous les préjugés de son corps, il est certain que le parlement ne pouvoit prétendre qu'au droit de remontrance; et que quand le législateur ordonnoit que sa loi fût maintenue, les magistrats devoient l'exécuter. Leur refus d'obtempérer étoit donc alors un acte punissable de désobéissance. Mais comment faire entendre ces principes à des hommes dominés par les préjugés, exaltés par l'ambition, excités par des flatteries intéressées? Le parlement suivit donc, de plus en plus, son système d'accroissement et d'empiètement successifs, et se constitua en guerre ouverte avec la cour. Les débats devinrent surtout très-vifs à l'occasion d'une querelle survenue dans une province éloignée entre le commandant et le parlement de la même province. Le parlement de Paris ne manqua pas de se déclarer pour ses collègues. Le commandant fut mis en cause. Le roi ayant voulu arrêter le procès, pour mettre un terme à l'animosité des partis, et pour éviter des informations qui se dirigeoient jusque sur les ordres que lui-même avoit donnés, le parlement ne put se décider à se soumettre, dans cette circonstance, à cette loi de silence dont il s'étoit si fort prévalu dans une matière un peu différente. Il rendit des arrêts contre les arrêts du roi, il méprisa ses

Digitized by Google

ordres, il se moqua de ses injonctions, et colorant ses refus obstinés du titre de très-humbles remontrances, il abandonna le cours de la justice, et voulut forcer le prince à lui céder, comme il l'avoit déjà fait en tant de rencontres. Pour réprimer de tels excès, le roi tint, le 7 septembre 1770, un lit de justice, dans lequel il défendit au parlement de se servir des termes d'*unité*, d'*indivisibilité* et de *classes*; d'envoyer aux parlemens de provinces d'autres mémoires que ceux spécifiés par les ordonnances; de cesser le service, sinon dans les cas prévus par elles; de donner leurs démissions en corps, et de rendre des arrêts pour retarder l'enregistrement. Le parlement ne se laissa point abattre par ce coup. Il redoubla de hardiesse, et fit tête à l'orage. Il étoit animé dans sa résistance par ce même ministre, qui, selon l'expression de M. de Bezenval, *bravoit* alors *le roi, et élevoit autel contre autel.* On vit tous les partis se liguer à cette occasion. Le parti parlementaire, le parti Choiseul, le parti janséniste, le parti philosophique, firent tous ensemble une alliance contre la cour. Celle-ci commença par ôter aux conjurés un puissant appui, en disgraciant le ministre qui fomentoit la désobéissance. Mais cette mesure souleva les mécontens, sans rendre le parlement plus docile.

Au

Au contraire, il déploya plus de roideur et de ténacité, et il fallut en venir à une mesure rigoureuse contre ce corps ambitieux. Ses membres furent exilés, et d'autres tribunaux furent institués à sa place. On se rappelle encore jusqu'où alla la violence des murmures et le dépit des intéressés. Le parlement fut couvert d'éloges. Sa révolte fut vantée comme un acte de magnanimité. On appela les magistrats disgraciés *les pères de la patrie*. Ceux qui vivoient à cette époque n'ont pas oublié l'extrême licence des discours, les clameurs contre le despotisme, les sarcasmes et les injures prodigués aux amis de l'autorité. Les philosophes surtout, ardens à augmenter le désordre, crioient plus fort que les autres, non par amour pour le parlement auquel ils ne s'intéressoient guère, mais par haine pour la cour qu'ils vouloient avilir. Ils faisoient crier tous leurs affidés. Les femmes se distinguèrent dans cette effervescence. Elles faisoient sonner bien haut, dit M. de Bezenval, les constitutions de l'Etat, qu'assurément elles ne connoissoient guère. Les assemblées de société et de plaisirs étoient devenues, ajoute notre auteur, de petits états généraux où on décidoit, où l'on gouvernoit, où l'on réformoit. Enfin, pour augmenter la fermentation, des écrits séditieux cir-

culoient et échauffoient encore des têtes déjà si fort exaltées. La philosophie étoit aux aguets pour profiter de ce mouvement des esprits, et elle n'omit rien pour le faire tourner à son avantage. Le moyen qu'elle avoit imaginé ne réussit pas alors. Mais il n'en faut pas moins convenir de l'adresse de son plan. Elle vouloit obliger la cour à convoquer les états généraux, et elle se flatta quelque temps d'y réussir, tant par les clameurs de ceux qu'elle mettoit en jeu, que par les demandes formelles qu'elle dicta à des hommes trompés sans doute sur ses secrètes vues. C'est ainsi qu'un magistrat célèbre par son nom et par ses qualités, mais dont l'histoire ne dissimulera pas les erreurs et les fautes, M. de Malesherbes, organe d'une faction, quand il croyoit l'être de la nation entière, osoit dans des remontrances fameuses parler au roi de la convocation des états généraux, comme d'une mesure réclamée par la justice et par la nécessité. Le parlement de Bordeaux demandoit que la nation *rentrât dans ses droits imprescriptibles.* Celui de Rouen conseilloit au prince de consulter la nation assemblée. Ces demandes indiscrètes ne furent point heureusement accueillies pour lors. En vain les philosophes se remuèrent : en vain Mably, dans son traité *des Droits du citoyen*,

Digitized by Google

écrit à cette époque, reprocha au peuple d'avoir manqué plusieurs fois l'occasion de faire cette révolution, objet de tous ses désirs : en vain indiqua-t-il la manière dont elle devoit s'effectuer, en conseillant aux parlemens de refuser à l'avenir l'enregistrement des édits bursaux; d'avouer au roi qu'ils n'avoient pas le droit d'imposer la nation; de lui déclarer que ce droit n'appartenoit qu'à elle seule; de demander pardon au peuple d'avoir contribué si long-temps à lui faire payer des taxes illégitimes, et de supplier instamment le roi de convoquer les états généraux : en vain assura-t-il qu'un cri d'approbation s'éléveroit de toutes parts, et consterneroit la cour et les ministres, et que la clameur publique les forceroit, malgré eux, à souffrir que les états généraux s'assemblassent, et à laisser enfin la nation rentrer dans tous ses droits. Ces avis si bien circonstanciés, et qui n'ont été suivis depuis qu'avec trop d'exactitude, furent en pure perte alors. Le peuple n'étoit pas mûr. L'opinion publique n'étoit pas encore assez pervertie, et il fallut que les ennemis de l'autorité se donnassent le temps de mieux lier leur partie, de généraliser leurs complots, et de fomenter davantage cet esprit d'opposition et de révolte, qui, vingt

Digitized by Google

ans plus tard, a opéré, grâce à leurs soins, les plus terribles effets.

Cette époque de 1771 n'en est pas moins une des plus remarquables de notre histoire, par le mouvement qui se fit alors dans les esprits, et par l'influence que prit la philosophie sur les affaires. Jusque-là elle étoit bornée, en quelque sorte, à des coteries particulières, et n'avoit encore corrompu que des individus. Mais, en 1771, elle voulut diriger toute l'opinion publique, et se flatta de conduire l'administration. M. de Bezenval paroît avoir senti tout ce que cette époque eut de singulier et d'alarmant. Il se moque de ces parlementaires si arrogans, de ces clameurs si séditieuses, de ces femmes ignorantes et criant d'autant plus haut, et de cette effervescence factice que fomentoient les mécontens. Il se moque même de ces princes du sang, si follement abusés, qui se lioient avec tant d'imprudence à un parti trompeur, de ce comte de Clermont *qui sembla sortir de la fange, où il s'étoit plongé,* pour crier à l'oppression; de ce prince de Conti, tyran et despote, et se faisant appeler le défenseur de la patrie. Il ne peut surtout pardonner aux parlemens leur ingratitude et leur orgueil après leur rappel, et il observe

Digitized by Google

que jamais ils ne remercièrent le roi de leur retour. Ils croyoient lui avoir fait assez de grâce, en consentant à reprendre leurs fonctions.

Nous finirons en insérant le jugement que M. de B. porte des philosophes : car il les avoit jugés assez bien, quoiqu'il ne fût pas religieux. « La pire des choses à réformer, dit-il, est la licence des philosophes, espèce d'hommes qui, joignant des études heureuses à des bouffées d'indépendance et de rebellion, apportent dans la société l'abus des connoissances. L'orgueil fait la base de leur caractère, et l'égoïsme est leur maxime fondamentale. Voltaire est leur patriarche et les dédaigne. Ils ont adopté le mépris qu'il affiche de tous les principes. Mais n'ayant pas sa grâce pour colorer leur doctrine, ils ne sont que des pédans fort dangereux. Ils attaquent la religion, parce qu'elle est un frein, et l'autorité des rois par la même raison. Ils prêchent l'égalité des conditions, pour niveler tout ce qui s'élève au-dessus d'eux. Enfin ils opèrent par leurs écrits ce qu'on faisoit dans les jours d'ignorance par les conjurations, par le poison et par le fer. Les rois s'endorment là-dessus. L'Eglise lance des foudres perdues. Le parlement brûle un livre pour le multiplier. L'avenir est menacé des terribles effets de cette insouciance : elle sera le germe de grands

Digitized by Google

malheurs ». Nous ne savons en quelle année M. de B. écrivoit cela; mais il n'a été que trop prophète.

Quant au style de ces Mémoires il n'est pas correct. C'est celui d'un courtisan qui n'a pas fait de la littérature son objet principal. Cependant il est clair, et l'on y trouve même quelquefois de la chaleur.

Voyage dans l'Indostan, par M. Perrin, *ancien missionnaire des Indes, chanoine honoraire de la métropole de Bourges* (1).

Nous avons déjà plusieurs voyages sur l'Inde et les autres régions célèbres qui avoisinent ce beau pays. Mais on peut dire que la plupart sont plutôt des romans que des voyages. Rien de plus incertain en général que ce que nous ont dit, à cet égard, des hommes qui n'ont guère voyagé que sur les côtes de ces contrées immenses; ou qui n'ont pénétré dans l'intérieur des terres que pour les intérêts de leur commerce, plus occupés de leurs affaires que de leurs observations; ou qui, incapables de soutenir les fatigues et les priva-

(1) 2 vol. in-8°.; prix, 7 fr., et 10 fr. port franc. A Paris, chez l'auteur, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, n°. 22, et chez Ad. Le Clere.

Digitized by Google

tions attachées à ces voyages de long cours, n'ont guère fait que des excursions courtes et passagères; ou qui, dans l'ignorance des idiomes du pays, et ne pouvant écrire que sur le rapport d'autrui, n'ont jamais pu être assurés qu'ils n'ont jamais été trompés par leurs interprètes, et qu'ils n'ont jamais pris le change, soit dans les demandes qu'ils ont faites, soit dans les réponses qu'ils ont reçues; ou qui enfin, imbus de préjugés philosophiques, n'ont cherché qu'à les accréditer par leurs prétendues découvertes, qu'à justifier leurs folies par d'autres folies, et établir sur de vieux systèmes leurs modernes erreurs. De-là les faits hasardés, les vagues conjectures, les aperçus superficiels, les assertions mensongères, et les fausses notions dont leurs relations sont remplies. Pour nous donner des idées exactes et justes de ces peuples vieillis de l'Orient, si différens de nous par les mœurs, le caractère, le climat, la religion et le langage, il nous falloit des hommes dont le courage égalât l'instruction; des hommes qui, mûs par un motif bien supérieur à celui d'une vaine curiosité, d'une cupidité sordide, ou d'un zèle purement naturel pour les sciences et les arts, s'exilassent de leur patrie, allassent se fixer dans ces régions lointaines pour y porter un nouveau culte, de nouvelles vertus, et eussent ainsi le plus

Digitized by Google

grand intérêt d'en connoître parfaitement l'esprit, les idiomes, la politique, les traditions, les monumens, le culte, l'origine et l'antiquité; des hommes, qui bravant tous les périls, et déterminés aux plus grands sacrifices, eussent le courage de tout entreprendre et les moyens de tout savoir. Or, ces hommes ce sont les missionnaires. Aucun voyageur n'a mérité plus de croyance qu'eux; aucun n'a donné des relations plus sûres, plus vraies et plus authentiques; aucun n'a fait de plus heureuses découvertes; aucun n'a porté plus avant la science de la statistique de ces nations, et n'a rendu par-là plus de services à la géographie, à la navigation et à l'histoire naturelle; aucun enfin n'a rectifié plus d'erreurs et relevé plus de méprises que l'ignorance et la crédulité avoient accréditées; et c'est ainsi qu'ils ont prouvé que la religion est utile à tout, et qu'ils se sont acquis un nouveau droit à la reconnoissance du genre humain.

M. Perrin, dont nous annonçons le Voyage, n'est pas sans doute indigne de marcher à la suite de ces hommes vénérables dont il a partagé les glorieux travaux. Il nous donne d'abord les garans de sa narration, qui d'ailleurs est écrite avec ce ton de vérité et de candeur qui commande la confiance. Il nous apprend qu'il étoit

Digitized by Google

fort jeune quand il passa dans l'Indostan; qu'il avoit une facilité si grande pour apprendre les langues, qu'après cinq mois d'une application ordinaire, il se vit en état de prêcher l'Evangile dans l'idiome tamoul; que trois mois lui suffirent dans la suite pour faire son ministère dans le Thélingam; que pendant plus de huit années il eut des rapports journaliers et à tous les momens avec tous les Indiens de chacune des castes; qu'il parcourut la plus grande partie du pays par plusieurs fois et par diverses routes; qu'il étoit en voyage huit mois dans une année; qu'il a demeuré cependant des temps considérables dans plusieurs chefs-lieux; et que tous ces moyens qui lui ont été particuliers, l'ont mis dans le cas de faire des observations, et d'éprouver des aventures autant et peut-être plus qu'aucun de ses confrères, et à plus forte raison qu'aucun séculier, négociant ou militaire, soldat ou même gouverneur de place.

Le premier volume ne présente presque rien de relatif à la mission religieuse de M. Perrin, et ne peut guère par conséquent intéresser nos lecteurs. Il ne renferme que des détails assez communs sur l'histoire naturelle de l'Indostan, et une nomenclature assez incomplète des fruits, arbres, plantes, quadrupèdes, reptiles, oiseaux, et différentes autres productions de cette contrée la-

Digitized by Google

meuse. Viennent ensuite des observations sur plusieurs villes et peuplades; sur la législation et la nature des gouvernemens; sur les qualités physiques et morales des Indiens, leur luxe, leurs vêtemens, leurs maladies, leur caractère, et les usages particuliers des différentes castes qui en partagent les habitans : tous objets qui, aussi peu approfondis que foiblement écrits, trompent en général la curiosité des lecteurs, et n'offrent qu'un résultat d'un intérêt assez mince pour les gens instruits, et peut-être même pour ceux qui ne le sont pas.

Ce n'est guère que dans le second volume que le missionnaire paroît, et où il se montre, pour ainsi dire, sur son terrain. C'est-là qu'il traite avec assez d'étendue du judaïsme, du mahométisme, du paganisme, et autres fausses religions qui règnent dans l'Indostan : c'est-là que les amis du christianisme verront avec plaisir les succès qu'il a eus dans ces régions *assises aux ombres de la mort;* les admirables effets qu'il y a produits; les moyens qu'on a employés pour l'y propager et l'y maintenir; et la sainte et merveilleuse industrie dont ses ministres se sont servi pour surmonter les obstacles continuels qu'ils ont trouvés dans le climat, le caractère, le langage, les préjugés, les mœurs et les superstitions

Digitized by Google

invétérées du peuple indien, ainsi que dans l'ascendant qu'ont su prendre sur lui les brames, et autres prêtres des pagodes, intéressés à l'asservir et à le tromper. Tout le monde sait avec quelle prévention et tout ensemble quelle ignorance Voltaire a parlé de ces brames, les éloges ridiculement emphatiques qu'il en a faits, et quelle idée avantageuse il s'efforce de nous donner de la simplicité de leur culte et de la pureté de leur morale. Manège hypocrite dont il se servoit pour déprécier indirectement le christianisme quand il ne vouloit pas l'attaquer à force ouverte. On verra, dans le Voyage de M. Perrin, ce qu'il faut penser de ces *sages* brames; les abjectes superstitions et les folles pratiques dont leur culte est souillé, et les dieux infâmes ou ridicules qui font l'objet de leurs adorations. On n'apprendra pas, sans un étonnement mêlé d'horreur, qu'il y a parmi ces brames des prêtres de Priape, appelés *Linganistes*, formant une espèce de confrérie et d'association pour consacrer le libertinage des mœurs, et imprimer le sceau religieux aux excès les plus déshonorans : d'autres prêtres appelés *Sanniossi,* qui courent le pays en étalant des nudités scandaleuses, et pour comble d'horreur, recevant d'autant plus d'hommages et de respects, que les objets qu'ils exposent si impudemment

Digitized by Google

en public, insultent plus hautement à la pudeur: d'autres qui se dévouent au culte de Vénus, et associent à leur ministère de jeunes filles, qui, se prostituant par religion, s'honorent de leur prostitution même; d'autres enfin qui se glorifient d'avoir commerce avec les démons, et de faire trafic de leurs sorcelleries. Quelques-uns de nos philosophes, pour sauver l'honneur des Egyptiens, et celui aussi de la raison humaine, ont voulu nier qu'ils eussent jamais adoré les crocodiles et les rats: et voici qu'aujourd'hui même, au dire de témoins d'autant plus irrécusables qu'ils vivent sous nos yeux, les Indiens, non moins spirituels que les Egyptiens, adorent les serpens, les singes et les bœufs. Ces derniers tiennent le premier rang parmi tous les objets de ce culte insensé, et ils sont assurés de ne jamais mourir que de vieillesse. Leur vie est plus en sûreté que celle des hommes. Malheur, dit M. Perrin, à celui qui porteroit sur eux une main sacrilége! car si c'est un crime aux yeux de ces idolâtres de toucher de la main le cuir d'une bête morte, quel attentat ne seroit-ce pas à leurs yeux de la faire mourir pour avoir son cuir et dévorer sa chair!

L'auteur nous dédommage ensuite du sentiment pénible et douloureux qu'inspirent tant d'extravagances religieuses, par le tableau édifiant et

Digitized by Google

consolateur des vertus des chrétiens indiens, honorant par une vie irréprochable, la religion qu'ils professent, et justifiant par la pureté de leurs mœurs, la vérité de leur croyance. Les effets du baptême, dit notre missionnaire, sont si sensibles à leur égard, qu'ils n'ont pas besoin d'autres preuves pour s'assurer de la vérité de la religion, que le changement qui s'opère en eux : et ce changement est tel, que la plus grande partie de ceux qui reçoivent le baptême après l'usage de la raison, conservent leur innocence jusqu'à la mort, quelque longue que soit leur carrière.

« Pendant la guerre qu'Ayder-ali-kan fit aux Anglois, après qu'ils se furent emparés de Pondichéry, en 1778, il y avoit vingt mille chrétiens dans ses armées en qualité de soldats, et un nombre plus grand encore de marchands, d'artisans et de valets, parmi lesquels on remarquoit plusieurs milliers de femmes et de filles, dont les fonctions étoient de couper l'herbe pour les chevaux, et de blanchir le riz en le concassant dans des mortiers. On conçoit les dangers que devoient courir des femmes pauvres qui n'avoient personne pour surveiller leur conduite, et qui étoient, en quelque sorte, à la discrétion des soldats. Cependant je remarquois qu'après plusieurs années d'une habitation aussi dangereuse, à peine en trouvoit-on quatre à cinq sur cent qui eussent eu la pensée de manquer à la vertu; mais elles étoient chrétiennes, et la foi avoit retrempé leurs ames; et la résolution qu'elles avoient prise à leur baptême de vivre dans l'innocence avoit la force d'un serment ».

Digitized by Google

M. Perrin nous donne, comme la principale cause de cette rare innocence des chrétiens indiens, la prière continuelle à laquelle ils se livrent.

« Tous les jours avant d'aller au travail, les fidèles, grands et petits, se rassemblent dans l'église pour faire la prière en commun : il n'y en a pas un seul assez paresseux pour s'en exempter : cet acte de religion dure une heure entière. Après les fatigues du jour, ils retournent à l'oratoire, et ne rentrent dans leurs maisons pour prendre le repos convenable, qu'après avoir fait visite au missionnaire, et avoir reçu ses avis et sa bénédiction. Leurs journées sont coupées par des oraisons fréquentes; et s'ils peuvent prier et travailler en même temps, ils ne manquent pas de le faire. On peut dire que, comme les Grecs sont d'interminables jeûneurs, les Indiens sont des prieurs infatigables; ils contractent tellement l'habitude de prier, dès la plus tendre enfance, que cet exercice leur devient aussi nécessaire, qu'il l'est à celui qui a faim de prendre de la nourriture ».

Nous n'examinerons pas ici si ces raisons ne sont pas plus pieuses que solides; mais nous ne pouvons au moins nous empêcher de remarquer tout ce qu'il y a de divin dans une religion qui peut produire de tels changemens, et obtenir un tel ascendant sur les ames; et combien il y a loin de ce ressort sublime, où tout est vie et sentiment, à cette froide raison, qui arrive si rarement quand on l'appelle, et qui conseille si foiblement quand elle répond.

Digitized by Google

Que si le lecteur est curieux de savoir quel est le nombre des chrétiens catholiques dans l'Indostan, M. Perrin le lui apprendra.

« L'Inde, dit-il, est partagée en plusieurs grands diocèses, et en districts ou missions démembrées des évêchés, ou qui ne leur ont jamais appartenu. Chacune de ces missions a un supérieur particulier, qui relève immédiatement du saint Siége. Telle est celle des carmes italiens dans le royaume de Cranganor, près de Cochin; celle des capucins françois à Pondichéry, Madras, Maran, et Surate; plusieurs missions portugaises aux environs de Dély, et chez les Marattes; et enfin, la mission malabare confiée aux prêtres des Missions étrangères, depuis 1777, dont le chef-lieu est Pondichéry, et qui embrasse toute la Nababie du Carnate, une partie des royaumes du Tanjaour, du Maïssour, de Cadappa, et les colonies françoises au Bengale, ainsi que quelques provinces du nord.

» Les évêchés sont ceux de Goa, Cranganor, Cochin et Saint-Thomé. L'archevêque de Goa, primat des Indes, doit avoir de trois à quatre cent mille ames sous sa juridiction.

» Il ne m'est guère possible d'en supposer un moindre nombre à l'archevêque de Cranganor, si j'en juge par le travail immense des missionnaires de cette partie de l'Inde, dont un seul étoit chargé, de mon temps, de soixante mille communians. En outre, la congrégation de la Propagande fait des envois immenses de catéchismes dans ce pays; ce qui suppose une très-grande population de chrétiens On sait d'ailleurs que le Maduré, qui avoisine Cranganor, pays très-peuplé, s'est toujours distingué par sa docilité à recevoir les leçons de l'Evangile, et a été cultivé par des mission-

Digitized by Google

naires d'un mérite vraiment extraordinaire, et qui ont eu de grands succès.

» L'évêché de Cochin, y compris la côte de la Pêcherie, n'a pas peut-être cinquante mille chrétiens.

» Saint-Thomé, dont le territoire commence aux confins du précédent, et s'étend jusqu'au Pégu, et aux sources du Gange, gouverne tous les catholiques sur la côte de Coromandel, et celle d'Orixa, sur une profondeur de trente à quarante lieues. J'imagine qu'il y a dans cette immense étendue de pays, presqu'autant de catholiques que dans tout le reste de l'Inde, en y joignant ceux des missions exemptes de la juridiction épiscopale : ainsi, le nombre total pourroit s'élever à douze cent mille ames, ou même davantage, ce qui prouve l'incroyable population de l'Indostan; car les catholiques sont seulement semés sur sa surface, par une, deux, trois, quatre familles dans la plupart des aldées; ils ne font pas nombre comparés aux idolâtres et aux mahométans ».

Nous rendons grâces à M. Perrin d'avoir consacré un chapitre à l'éloge des missionnaires, à la peinture de leurs vertus sublimes, de leur amour pour la pauvreté, de leur noble désintéressement, de leur zèle que rien n'abat, de leur patience que rien n'altère, de cette vie pénitente qui leur fait trouver dans les plus dures privations leurs plus douces jouissances; et enfin de cette abnégation entière, qui, au milieu de tant de peines et de sueurs ne cherche aucun dédommagement humain. On ne peut encore que lui savoir gré de la noble impartialité

Digitized by Google

partialité avec laquelle, s'élevant au-dessus de cet esprit de corps qui trop souvent dégénère en esprit de parti, il rend justice aux différens ouvriers évangéliques, de quelque nation qu'ils soient, et à quelqu'ordre qu'ils appartiennent. Mais c'est surtout aux jésuites qu'il se plaît à rendre hommage, comme aux plus instruits, aux plus zélés et aux plus habiles; et son témoignage est d'autant moins suspect, qu'il avoue les avoir examinés avec les yeux de la critique, et qu'il tient à une petite congrégation (1) qui a souvent eu avec eux des débats assez longs, et des démêlés assez vifs. Il donne le défi au plus hardi détracteur de la vérité de trouver dans la chronique scandaleuse de l'Inde aucun jésuite françois, et de prouver que la société ait eu à rougir d'aucun de ceux qui cultivèrent la mission malabare, soit à Pondichery, soit dans l'intérieur des terres. Il n'hésite pas de dire que l'Inde entière éleveroit la voix pour le convaincre d'imposture, s'il parloit autrement; il cite ce proverbe honorable répandu dans l'Indostan : « Si quelqu'un est obligé de s'ab» senter de sa maison, et d'y laisser sa femme et » son argent, qu'il dépose sa bourse chez les ca-

(1) Le séminaire du Saint-Esprit, de Paris, destiné aux missions dans nos colonies.

Digitized by Google

» pucins, et qu'il confie sa femme aux jésuites ». Enfin il déplore le vide immense, irréparable qu'ils ont laissé dans les missions, et il observe qu'on n'aura jamais leurs succès, si on ne suit pas leurs exemples, et si on ne conserve pas leur esprit.

M. Perrin parle avec autant de modération que de sagacité sur les *rits malabares* : question fameuse qui réveilla tant de haines parmi des hommes qui ne devoient avoir qu'un intérêt commun, celui de la religion, et dont les suites devinrent si funestes aux progrès de l'Evangile. Sans condamner ceux qui à son avis sollicitèrent, avec plus de force peut-être que de prudence, la condamnation de ces cérémonies, et sans manquer au respect dû aux rescrits pontificaux qui les prohibèrent, il n'en propose pas moins des doutes qu'avoue la raison et que commande la sagesse. Il n'en montre pas moins l'inconvenance que des hommes studieux et appliqués, des hommes à grands talens et à grandes vues, tels qu'étoient les membres de la société, aient dû recevoir la leçon de la part de gens à connoissances fort circonscrites et à foibles talens, et qui savoient à peine bégayer quelques mots des idiomes dont la pleine et entière connoissance étoit requise pour pouvoir prononcer sur l'origine et l'esprit de ces usages; et il ne s'en élève pas moins contre l'ab-

Digitized by Google

surde supposition que des hommes qui se seroient acquis en demeurant en Europe une si haute considération par leur facilité à enseigner toutes les sciences et à conduire toutes sortes d'affaires, aient sollicité, comme une grâce, de pouvoir renoncer à toutes leurs espérances, sacrifier toutes leurs habitudes, pour aller mourir, après de longs travaux, dans ces peuplades de l'Indostan; et tout cela afin de corrompre la foi chrétienne qu'ils se chargeoient d'étendre jusqu'aux pôles du monde, ou afin d'altérer la morale qu'ils pratiquoient eux-mêmes avec tant de sévérité.

Enfin, l'auteur termine son Voyage par des conseils pleins de sagesse, adressés aux jeunes élèves qui se destinent à l'apostolat des Indes. Il leur dicte les leçons de son expérience : il leur indique la marche qu'ils doivent suivre et les écueils qu'ils doivent éviter chez ces peuples idolâtres pour assurer le succès de leur mission; et les réflexions qu'il fait à ce sujet, honorent autant sa vertu que son bon esprit, et son zèle que ses lumières. En leur révélant les peines et les difficultés attachées à leur ministère, et la partie ingrate du champ qu'ils ont à cultiver, il leur fait part en même temps des encouragemens et des consolations qui les attendent.

« Il ne faut pas croire, dit-il, que la semence évangélique

soit si peu féconde parmi les idolâtres de l'Indostan, qu'elle ne fasse éclore que quelques rares épis, et seulement dans quelques contrées plus favorables à la culture. Il y a des chrétiens dans toutes les castes : on ne rencontre presque pas une peuplade qui n'en renferme plus ou moins ; et comme aucun prince de l'Indostan n'empêche d'annoncer Jésus-Christ, pour peu que les ouvriers évangéliques se multiplient, et que les européens cessent de scandaliser par leurs mœurs, il est à croire que ce beau pays sera entièrement chrétien avant trente ans ».

Nous ne parlerons pas du style d'un ouvrage où le lecteur cherche bien plus encore les faits que les paroles. Nous ne relèverons pas ces longueurs, ces locutions obscures et embarrassées, ces négligences et ces incorrections que l'auteur appelle *sa simplicité*. Nous ne jugerons pas avec rigueur un écrivain sans prétention, et M. Perrin n'en montre aucune que celle d'être utile à son état et à la religion. La critique doit donc se taire devant sa modestie ; et il est juste ici d'oublier ses fautes grammaticales, pour ne se rappeler que ses travaux, ses succès, ses bonnes intentions, et même ses connoissances.

Préservatif contre l'incrédulité ; par M. J. B. Varin, *ancien curé du diocèse de Meaux* (1).

Le dernier siècle a été très-fécond en apolo-

(1) 3 vol. in-12 ; prix, 7 fr. 50 c. et 11 fr. port franc par

Digitized by Google

gistes de la religion; et si cette religion divine y a essuyé des attaques violentes, si elle y a rencontré des détracteurs ardens et des ennemis implacables, elle y a trouvé aussi des défenseurs pleins de zèle à soutenir ses droits. Ainsi l'Angleterre, qui vit s'élever contre le christianisme les Toland, les Collins, les Woolston, les Asgill, vit aussi leurs sophismes victorieusement combattus par les Sherlock, les Gibson, les Lardner, les Léland, et par d'autres écrivains qui, quoiqu'élevés au sein du protestantisme, s'unissoient à nous pour venger les grands principes de la loi naturelle et de la révélation, et qui, dans cette lutte glorieuse, déployèrent des lumières rares, une dialectique vigoureuse et un courage digne des plus grands éloges. En France, on vit les mêmes combats, et de plus acharnés encore. Des hommes malheureusement trop connus se liguèrent contre le Seigneur et son Christ; et, réunissant leurs efforts avec une audace inouie, je dirois même avec une fureur implacable, ils espérèrent saper et détruire l'édifice antique cimenté par Dieu même. Au bruit de leurs coups, accourut aussitôt un essaim de lé-

---

la poste. A Châlons-sur-Marne, chez la veuve Boniez, et à Paris, chez Ad. Le Clere.

Digitized by Google

vites généreux, disposés à défendre de toutes leurs forces l'arche sainte. Parmi eux, il faut distinguer les Pompignan, les Bergier, les Bullet, qui coururent long-temps avec honneur dans la lice, et qui y remportèrent plus d'une fois d'honorables victoires. Ils furent secondés par un assez grand nombre d'autres athlètes, qui s'attachèrent, les uns à combattre tel ennemi, les autres à réfuter tel sophisme, ceux-ci à renverser telle objection, ceux-là à établir tel fait. De leurs travaux réunis résulta un ensemble de preuves fait pour convaincre toute ame droite. On résolut toutes les difficultés, on dissipa toutes les calomnies, on éclaircit tous les doutes. L'ennemi de la religion paroissoit devoir être abattu sous tant de traits. Mais il imagina une ressource dans sa défaite. Il crut échapper à la honte d'être vaincu, en feignant un mépris affecté pour ses vainqueurs; et prenant une contenance fière et insultante, il refusa dédaigneusement de lire les écrits dirigés contre ses erreurs, eut l'air d'ignorer les réponses qu'on lui opposoit, et prit le parti de répéter orgueilleusement les mêmes objections et les mêmes diatribes, quoique déjà convaincues de fausseté et réduites en poudre.

De la part de gens qui s'annonçoient pour chercher la sagesse et la vérité, une telle méthode

Digitized by Google

avoit de quoi surprendre. S'ils eussent été de bonne foi, s'ils n'eussent demandé véritablement qu'à s'éclairer, ils n'eussent point fermé obstinément les yeux à la lumière. Ils auroient lu, ils auroient médité ces écrits qu'on leur opposoit; et en comparant les difficultés avec les réponses, les divagations des uns avec les raisonnemens des autres, le ton seul, le ton tranchant et injurieux des premiers avec la modération des seconds, ils seroient aisément convenus de la foiblesse de leurs moyens, et auroient rendu hommage à la divinité de la religion. Sans cette bonne foi, sans cet amour pour la vérité, les efforts que l'on fera pour les éclairer seront inutiles, et ils persisteront, malgré l'évidence, à se rouler dans le cercle des mêmes sophismes, des mêmes calomnies, des mêmes déclamations.

A Dieu ne plaise cependant que nous blâmions le zèle de ceux qui s'efforcent encore de convaincre ces hommes difficultueux, et qui travaillent à venger la religion de ses ennemis. Une telle entreprise est toujours louable. Si elle ne sert pas à tous, elle peut du moins être utile à quelques-uns. Si elle ne convainc pas tous ceux à qui elle s'adresse, elle peut en ébranler plusieurs; elle peut affermir les fidèles dans leur croyance : elle est du moins une honorable réclamation contre les pro-

Digitized by Google

grès de l'incrédulité, et elle sert à faire voir que tous ne sont pas dupes de ses artifices.

L'ouvrage que nous annonçons est d'un vertueux ecclésiastique, qui a voulu occuper son loisir d'une manière utile. Il est divisé en trois parties destinées à prouver l'existence de Dieu, la nécessité d'une religion en général, et la divinité de la religion chrétienne en particulier. Le plan et les intentions de l'auteur sont également dignes d'éloges. Quant au mérite de l'exécution, les preuves sont claires et à la portée de tout le monde; peut-être cependant n'ont-elles pas quelquefois toute l'étendue qu'on pourroit désirer. Il est des choses qui demandent à être développées. Peut-être aussi M. Varin cite-t-il trop. Il est bon de déférer à propos à l'autorité; mais, dans un livre de cette nature, ce sont plutôt des raisonnemens que l'on attend, que des citations qui n'ont pas toujours l'avantage de la précision. Ainsi on est étonné d'y trouver de longs passages des Nuits d'Young, dont le ton un peu emphatique s'écarte tout-à-fait du genre d'un ouvrage destiné à réfuter les incrédules. Je crois que l'auteur eût mieux fait de fondre le sens de ces passages dans son style, et de se les approprier en leur donnant une autre forme; c'eût été le moyen de donner à son traité plus de force et de concision. Les

Digitized by Google

citations multipliées y introduisent une disparate désagréable.

Le style n'est pas non plus tout-à-fait ce qu'il auroit pu être ; il n'est pas assez soigné ; il est languissant et monotone : je sais que c'est la partie la moins essentielle d'un ouvrage dogmatique ; mais il y a un milieu entre trop de négligence et trop de recherche, et nous sommes fâchés que l'auteur, tout entier au fond, n'ait pas réservé quelque attention pour la forme.

Après nous être montrés sévères, nous aurons du plaisir à assurer que cet ouvrage peut être utile. Sans doute le meilleur remède contre l'incrédulité est le témoignage d'une bonne conscience, et il n'y a pas de plus sûr préservatif contre le doute, que d'avoir mis son ame en état de désirer qu'il y ait un Dieu. Mais il faut aussi savoir gré à ceux qui prennent à tâche de démontrer que la croyance d'un Dieu repose à-la-fois et sur les raisonnemens les plus propres à satisfaire notre esprit, et sur les sentimens les plus naturels à notre cœur. Tel a été le but de M. Varin ; et son ouvrage le place au rang de ces écrivains estimables qui s'efforcent de ramener leur siècle à des idées plus saines et aussi plus conformes à nos vrais intérêts.

Digitized by Google

Les Confessions de saint Augustin, abrégées, où l'on n'a mis que ce qui est le plus touchant et le plus à la portée de tout le monde : nouvelle édition (1).

Les Confessions de S. Augustin ont toujours passé dans l'Eglise pour un des livres les plus touchans et les plus utiles. L'onction qui y domine, les sentimens de pénitence qui y sont si bien exprimés, ce tableau des égaremens du cœur humain et des effets de la grâce, sont en effet très-propres à édifier les fidèles, et à toucher les pécheurs. C'est à ceux-ci surtout qu'il faut recommander la lecture de cet ouvrage. Ils y retrouveront leur propre histoire; ils y verront un homme livré aux mêmes passions qu'eux, tourmenté par les mêmes penchans, en proie aux mêmes erreurs. Mais ils y verront aussi un homme qui a su s'affranchir de la violence de ces penchans, et de la contagion de ces erreurs; un homme qui après avoir éte l'esclave de ces passions, a su les maîtriser et les vaincre, qui

(1) 1 vol. petit in-12; prix, 1 fr. 50 c. et 2 fr. franc de port. A Paris, chez Duprat-Duverger, rue des Grands-Augustins, n°. 21, et chez Adr. Le Clere.

Digitized by Google

après avoir roulé dans un cercle de désordres, est devenu une des lumières de l'Eglise, un modèle de sainteté, un exemple des vertus les plus pures, et qui effaçant ses fautes par ses larmes, a mérité d'être regardé comme l'ornement de son siècle, et le docteur des siècles suivans : génie puissant, dont la conversion éclatante étoit destinée dans les vues de la Providence à prouver la vérité de la religion, beaucoup plus encore, ce semble, que ces ouvrages immortels, qui lui assurent un rang si distingué parmi les pères de l'Eglise, et les héros du christianisme.

Les Confessions ne sont pas le moins estimable de ces ouvrages : elles ne sont point, comme on l'a vu quelquefois, le fruit d'un orgueil raffiné, qui étale ses fautes sans en rougir, ou d'un cœur corrompu qui se complaît dans le souvenir de ses déréglemens; et c'est ainsi que nous avons vu parmi nous un homme malheureusement trop fameux, nous retracer audacieusement l'histoire de sa vie passée, raconter sans remords les faits les moins honorables, arrêter sa plume voluptueuse sur des circonstances propres encore à enflammer une imagination ardente, faire enfin d'un livre qui n'eût dû être qu'un monument de pénitence et un effort d'humilité, en faire, dis-je, un monument d'une impudence cynique,

Digitized by Google

en même temps que d'une satire amère. Car il est remarquable que cet écrivain, tout en voulant avoir l'air de ne point s'épargner lui-même, épargne encore moins les autres. Il nomme effrontément les gens, de sorte que sa confession se trouve aussi être celle de ses connoissances : ce qui est très-édifiant et très-loyal.

Qu'il y a loin de cette production arrogante et diffamatoire, à l'ouvrage dont nous avons à parler ! Là c'est un homme pétri de vanité, qui nous traîne jusque dans les moindres détails de sa vie, et qui, soit qu'il se justifie, soit qu'il s'accuse, paroît toujours dirigé par son amour propre. Ici c'est un saint plein de confusion et de repentir, qui avoue ses erreurs du ton le plus pénétré, et qui s'humilie devant Dieu des choses même que le monde seroit tenté d'admirer. Là c'est un vieillard corrompu, qui savoure le souvenir de ses désordres, et qui loin de les trouver condamnables, les peint avec chaleur et avec complaisance, et décore des plus beaux noms les foiblesses les plus honteuses. Ici c'est un pénitent, qui loin de chercher à pervertir ses lecteurs, par des peintures séduisantes, ne leur parle que de ses regrets et de ses larmes, et prie sans cesse Dieu de lui pardonner des iniquités, que sans cesse il s'efforce d'expier. Mais ne pro-

Digitized by Google

longeons pas ce parallèle. Ne plaçons point à côté l'un de l'autre deux hommes si dissemblables, et ne faisons point à l'illustre évêque d'Hyppone, l'injure de prouver combien il est supérieur à l'auteur d'Héloïse et des Confessions.

L'Abrégé que nous annonçons, nous a paru propre à remplir les vues des fidèles. L'auteur n'y a inséré, dit-il, que ce qu'il a cru le plus touchant et le plus à la portée de tout le monde. Cette entreprise étoit peut-être un peu hardie. Il étoit à craindre qu'en voulant retrancher ce qui paroissoit moins touchant, on ne fît disparoître des choses encore très-touchantes, et qu'en cherchant à se mettre à la portée de tout le monde, on n'altérât le texte du saint docteur. Il semble pourtant qu'on n'a rien omis d'essentiel. On a conservé à l'ouvrage sa forme et son onction. On y retrouve cette abondance de piété affectueuse, s'il est permis de s'exprimer ainsi, qui fait le caractère des Confessions de S. Augustin. Le saint docteur y a épanché tout son amour pour Dieu : tous ses récits sont en sentimens, et tous ses sentimens attachent et pénètrent. C'est-là qu'on voit le modèle des plus belles et des plus touchantes prières, qui peuvent servir pour toutes les circonstances où un chrétien peut se trouver engagé. Soit que ce grand

Digitized by Google

homme remercie Dieu des faveurs qu'il en a reçues, soit qu'il invoque sa miséricorde pour les fautes qu'il a commises, soit qu'il lui demande de nouvelles grâces, on remarque toujours un cœur rempli de Dieu. Mais c'est surtout lorsqu'il rend compte des combats qu'il eut à essuyer pour changer de vie, que ses Confessions deviennent du plus grand intérêt. On le voit tourmenté dans ses chaînes, s'efforçant de les rompre, et ne le pouvant encore; appelé d'un côté par la grâce, retenu de l'autre par les passions, et souffrant dans cette longue lutte les plus terribles angoisses. Il faut l'entendre lui-même raconter ses agitations et ses incertitudes, et déplorer sa foiblesse et ses vaines excuses.

Cet Abrégé a l'avantage d'être d'un format commode et portatif; et on n'en sauroit trop recommander la lecture aux chrétiens de toutes les conditions : chacun y trouvera à se nourrir des plus purs sentimens de religion.

Nous avons donné, dans la dernière livraison, le tableau des différens établissemens de Sœurs de la Charité qui existent en France. On n'a pas sans doute vu sans étonnement à quel point s'étoient multipliées, après tant d'orages, ces filles respectables, l'un des plus beaux

Digitized by Google

ornemens de la religion, et qui semblent destinées par la Providence pour répondre de la manière la plus victorieuse aux détracteurs du christianisme. Elles sont déjà au nombre de plus de quatre mille, et tout annonce que, favorisées de plus en plus, elles étendront encore plus leurs secours et leurs bienfaits. Il se présente aujourd'hui un nouveau sujet d'étonnement. On vient de publier l'état des donations faites aux hôpitaux pendant les cinq années précédentes. Elles s'élèvent à un capital de 12,054,992 francs, et on remarque que le total des donations de chaque année l'emporte sur celui de l'année précédente. Ainsi la charité chrétienne n'est point éteinte dans tous les cœurs : car c'est elle qui a tout l'honneur de ces généreux sacrifices, et ce seroit se tromper étrangement que de les mettre sur le compte de cette humanité philosophique, si froide et si stérile. Ces donations viennent, pour la plupart, de personnes pieuses, de vieillards religieux, de filles même peu fortunées, d'ecclésiastiques respectables; et il est digne de remarque que ce n'est point en général la classe opulente qui a montré ce zèle et cette générosité. Ces donations sont presque toutes le denier de la veuve. Leurs auteurs les ont prises bien plus sur leur nécessaire que sur leur superflu, et ils ont prouvé par-là que le motif divin qui les animoit avoit bien plus de force et d'efficace que les conseils d'une philosophie irréligieuse, ou les mouvemens d'une philanthropie toute humaine.

Digitized by Google

Zurich. Il vient d'être accordé une église aux catholiques. Cet événement leur a causé la plus vive joie. L'installation du nouveau curé s'est faite avec beaucoup d'appareil. C'est M. Mayer, ancien religieux de Rheinau. Le député du gouvernement a prononcé, à cette occasion, un discours, ainsi que le grand-vicaire de M. l'évêque de Constance. Les catholiques de Berne ont fait une collecte considérable, qu'ils ont envoyée à ceux de Zurich pour faire face aux dépenses nécessaires à la décence du culte. Il y a près de 300 ans que la messe avoit été abolie à Zurich par Zuingle.

Paris. Le dimanche 31 janvier dernier, S. M. l'Empereur et Roi assistant à la messe dans la chapelle du palais des Tuileries, a reçu, immédiatement après l'évangile, le serment de M. François-Marie Fenzi, archevêque de Corfou.

—Par un décret impérial rendu au palais des Tuileries, le 26 janvier dernier, M. de Voisins, curé de Saint-Etienne-du-Mont de Paris, est nommé aumônier de S. M. l'Empereur et Roi, et vicaire-général de la grande-aumônerie de France.

—Par décrets des 10, 18 et 25 février, S. M. a nommé aux bourses et demi-bourses, fondées dans les séminaires de divers diocèses, par son décret du 30 septembre 1807. Ces séminaires sont ceux de Carcassonne, Rouen, Soissons, Troyes, Vannes, Angers, Besançon, Cahors, Dijon, Saint-Brieuc, Trèves, Cambray, Evreux, Mende, Nancy, Nice, Poitiers, La Rochelle, Strasbourg, Tours, et Toulouse.

— M. Jean-Armand de Roquelaure, né en 1721, sacré évêque de Senlis le 16 juin 1754, archevêque de Malines en 1802, et récemment nommé membre du chapitre de Saint-Denis, vient de mourir dans son diocèse. Il étoit depuis quelque temps très-infirme.

Digitized by Google

La Doctrine de l'Écriture sur les Miracles, où l'on examine et développe avec impartialité leur nature, etc., d'après les lumières de la révélation et les principes de la saine raison, avec une addition de l'éditeur (1).

La question des miracles est une de celles sur lesquelles les ennemis et les défenseurs du christianisme se sont le plus exercés. Les uns et les autres avoient également senti qu'elle étoit décisive en faveur de la religion, et que si les miracles qui militent pour notre croyance étoient une fois admis, il n'y avoit plus moyen de ne pas se soumettre à une foi établie sur de tels fondemens. De là les efforts qu'on a fait de part et d'autre, soit pour anéantir une preuve si imposante, soit pour en montrer la force et l'éclat : de là d'un côté tant d'objections, tant de difficultés, tant d'interprétations arbitraires, de dénégations hardies, de systêmes plus ou moins spécieux ; mais aussi d'un autre côté tant de réponses soli-

(1) 3 vol. in-12. A Paris, à l'imprimerie des Sourds-Muets, et chez Ad. Le Clere ; prix, 7 fr. 50 c. et 10 fr. 50 c. port franc par la poste.

Digitized by Google

des, de raisonnemens victorieux, de témoignages irrécusables. Les discussions qui ont eu lieu n'ont servi qu'à montrer la vérité dans tout son jour, et à faire ressortir la frivolité des prétextes par lesquels on vouloit l'éluder.

L'ouvrage que nous annonçons pourra concourir encore à ce but. L'auteur s'y est proposé de combattre deux principaux systèmes opposés à la croyance de nos miracles. Nos adversaires peuvent en effet être rangés, sous ce rapport, en deux classes; l'une composée de ces incrédules décidés à tout nier plutôt que d'ouvrir les yeux à la lumière, et aux yeux desquels tout miracle est une illusion, et tout témoignage qui l'atteste une imposture; l'autre classe formée de plusieurs écrivains protestans, qui, en haine de l'église romaine, ont imaginé d'avancer que les miracles avoient bien pu avoir lieu dans le christianisme pendant les trois premiers siècles environ, mais qu'ils avoient entièrement cessé dans ce temps-là ou peu après, et que tous ceux que l'on débite depuis long-temps parmi les catholiques n'étoient que des absurdités grossières ou de pieuses fictions, indignes d'entraîner l'assentiment de tout esprit raisonnable.

L'auteur a entrepris de répondre à ces deux sortes d'ennemis, et comme il est anglois, il réfute

Digitized by Google

spécialement des écrivains anglois qui avoient pris à tâche d'obscurcir cette question avec toutes les subtilités d'une fausse dialectique. Ceux qu'il a surtout en vue, sont l'historien Hume (1) et le docteur Middleton, deux hommes fameux, quoiqu'à des degrés différens, par leurs paradoxes et leur hardiesse. Hume, qui a porté dans l'histoire son scepticisme et sa malignité, et qui est allé jusqu'à répandre des doutes sur l'existence de Dieu, et jusqu'à faire l'apologie du suicide, qu'il prétend n'être contraire ni à la raison ni à la religion, ne pouvoit après cela se montrer favorable aux miracles opérés dans le christianisme. Aussi n'en veut-il admettre aucun, et il fait à ce sujet une profession de foi qui manifeste son impartialité philosophique. Il veut que ses

(1) David Hume étoit né à Edimbourg en 1711, et il y mourut le 25 août 1776. Ses principaux ouvrages sont un Traité de la nature humaine, des Essais de morale et de politique, des Recherches sur l'entendement humain, des Discours politiques, l'Histoire naturelle de la religion, des livres d'histoire et des Dialogues sur la religion naturelle. Dans les mémoires qu'il composa pour l'histoire de sa vie, et qu'on a insérés, je ne sais pourquoi, dans la partie de la Philosophie ancienne et moderne de l'Encyclopédie méthodique, il convient du mauvais accueil qu'on fit en Angleterre à ses ouvrages, et de la chute presque totale qu'ils y éprouvèrent.

Digitized by Google

lecteurs *prennent en général la résolution de ne faire jamais attention aux témoignages qu'on allègue pour les miracles, sous quelque belle couleur qu'on les représente.* Et la raison qu'il en donne, est tout-à-fait curieuse. *C'est*, dit-il, *que ceux qui sont assez simples pour examiner l'affaire par cette voie, et qui cherchent quelque erreur particulière dans les témoignages, sont presque sûrs de ne rien gagner que de la confusion.* Cet aveu est naïf, et ne sembleroit pouvoir partir que d'un homme disposé à se rendre à ces mêmes témoignages, qu'on ne peut, suivant lui-même, contester *sans confusion.* Qui croiroit que celui qui parle ainsi, se propose au contraire de montrer qu'il ne faut pas même examiner ces témoignages? Quel langage pour un homme qui cherche la vérité, et qui vante sa bonne foi! Quelle manière de raisonner pour un écrivain qui combat les préjugés, et qui veut se montrer supérieur à toutes les préventions et à toutes les erreurs!

Tel est l'adversaire que combat l'auteur de la *Doctrine de l'Écriture sur les Miracles.* Après avoir défini ce qu'est un miracle, et combien il y en a d'espèces différentes, il examine d'abord si les miracles sont possibles, et il trouve que trois raisons seulement pourroient empêcher cette

Digitized by Google

possibilité, savoir, ou parce que les lois de la nature seroient immuables et ne pourroient absolument être suspendues, ou parce qu'aucun agent ne pourroit les suspendre, ou parce que cette suspension indiqueroit dans Dieu une inconstance et un changement indignes de lui. Or, il fait voir qu'aucune de ces raisons ne s'oppose à la possibilité des miracles, et il entre à cet égard dans une discussion qui nous a paru rédigée d'une manière méthodique et concluante, et qui satisfait aux difficultés que l'on pourroit élever sur cet objet. Il traite ensuite des fins diverses des miracles, et des instrumens par lesquels ils peuvent être opérés. Arrivé à l'importante question de l'autorité des miracles, il s'attache à prouver aux déistes modernes, que des miracles avérés, faits au nom de Dieu en preuve d'une doctrine, sont un témoignage certain de la vérité de cette doctrine. Il renverse sur ce point les paralogismes de Hume et de Jean-Jacques, dont le premier avoit prétendu faire voir qu'il étoit impossible de démontrer l'existence d'un miracle, et dont le second, égaré par une imagination brillante, s'étoit plu à accumuler sur cette matière tous les nuages et toutes les subtilités. A leurs divagations on oppose dans ce traité ce sentiment général du genre humain touchant la souveraine autorité

Digitized by Google

des miracles opérés en faveur d'une doctrine, et cette impression profonde qu'ils ont toujours faite sur notre cœur. C'est ce sentiment et cette impression qui ont donné tant de force à la prédication des apôtres, et qui ont soumis l'univers à une doctrine si opposée aux préjugés reçus et aux passions régnantes; et c'est ce sentiment et cette impression qui donneront toujours le démenti le plus formel aux systêmes que d'artificieux sophistes bâtiront pour éluder cette connexion frappante entre la doctrine et les miracles, et pour échapper à l'argument victorieux qui en résulte en faveur du christianisme.

Enfin, deux autres chapitres sont consacrés à donner les règles pour juger des miracles, et à faire voir qu'on peut prouver leur existence. Ici l'auteur a encore eu à résoudre quelques difficultés des incrédules. On verra entr'autres avec plaisir de quelle manière il répond à Jean-Jacques, qui dans son Emile, argumentant au lieu d'instruire, et éblouissant au lieu de prouver, se plaignoit de ne trouver partout que des témoignages humains, et de voir *tant d'hommes entre Dieu et lui*, comme s'il étoit nécessaire que Dieu fît une révélation expresse à chaque homme en particulier, et comme si des témoignages humains, accompagnés de toutes les conditions re-

Digitized by Google

quises, ne présentoient pas une certitude morale suffisante pour applanir tous les doutes et fixer toutes les incertitudes. Combien de choses que nous ne connoissons que par des témoignages humains, et que nous n'en croyons pas moins sans hésiter!

Après avoir prouvé aux ennemis des miracles leur possibilité, leur existence et leur autorité, l'auteur attaque la seconde classe d'adversaires dont nous avons parlé. A leur tête est le docteur Middleton (1), qui n'admettoit de vrais miracles que ceux faits par les apôtres, et qui refusoit de reconnoître aucun de ceux qui ont eu lieu dans des temps postérieurs. A la suite viennent beaucoup d'autres écrivains protestans, qui s'accordant avec lui pour croire que les miracles ont depuis long-temps cessé dans l'Eglise, prolongent pourtant plus que lui le temps où elle a

(1) Conyers Middleton, né à Yorck en 1683, mort le 28 juillet 1750. Il publia une Réfutation de Tyndal. C'étoit un homme savant, mais hardi et paradoxal, et surtout plein d'une prévention aveugle contre l'église romaine, qu'il a maltraitée dans des écrits qui n'ont fait honneur ni à ses connoissances ni à sa bonne foi. Nous devons avouer que son système sur les miracles souleva contre lui les plus célèbres théologiens d'Oxford et Cambridge, qui l'accusèrent d'une témérité propre à rendre la réforme odieuse.

Digitized by Google

joui de ce privilége. Les uns le lui accordent en effet pendant les trois premiers siècles; les autres vont encore plus loin, et assignent pour terme tantôt une époque, tantôt une autre. Mais ce qui est évident, c'est que tous ces auteurs n'ont été guidés dans ces différens systèmes que par l'intérêt de leur parti. Comme ils vouloient justifier la réformation, et qu'ils sentoient qu'elle n'eût pu passer pour légitime dans la supposition où ils auroient reconnu dans l'église romaine le privilége perpétuel d'opérer des miracles, ils se sont tous attaché à montrer qu'elle l'avoit perdu tôt ou tard. Mais la variation seule de leurs systèmes trahit la foiblesse de leur cause. On voit qu'ils sont fort embarrassés pour déterminer le moment précis où les miracles ont cessé. Les borner au temps des apôtres, ce seroit faire injure à l'âge qui suivit, et qui fut si fécond en modèles de sainteté. S'arrêter aux trois premiers siècles, ce seroit donc taxer de fausseté tant de monumens respectables des siècles suivans, tant de grands personnages dont la mémoire est encore en vénération dans toutes les communions chrétiennes. Enfin quelque époque que l'on choisisse, elle offre des difficultés plus grandes que celles que l'on vouloit éviter, et on en est réduit à des suppositions arbitraires et à des conjectures plus ou moins

Digitized by Google

spécieuses, mais toutes dans le fond destituées de preuves.

Mais ce que nous devons surtout observer ici, c'est le différend qui existe entre le docteur Middleton et les autres protestans sur la question présente. Ceux-ci, au nombre desquels il faut placer de célèbres théologiens de l'église anglicane, comme Dodwell, Whiston, Waterland, Chapman, Brook, ne pensent pas qu'on puisse, sans blasphême, borner le don des miracles aux temps apostoliques; et ils écrasent le docteur avec les témoignages les plus authentiques et les écrits les plus vénérés de tant de grands hommes qui ont fleuri dans l'Eglise, depuis le temps des apôtres. Comment supposer, disent-ils, que ces personnages éminens en doctrine et en sainteté, fussent ou trompés, ou trompeurs? On trouvera leurs raisons déduites avec toute la force dont elles sont susceptibles, dans l'ouvrage même dont nous parlons. Mais celles du docteur Middleton ne sont pas moins curieuses. Selon lui, quelle que soit l'époque où l'on s'arrêtera, on aura de la peine à en assigner la raison. Si on examine les miracles opérés dans les premiers siècles, on verra qu'il ont été opérés par des religieux, par des reliques, par le signe de la croix, par des cérémonies enfin que les protestans n'admettent

Digitized by Google

point. Il faut bien songer, dit-il, où nous conduiroit l'aveu de la vérité de ces miracles. Ils nous rameneroient à toutes les superstitions de nos ancêtres. Si on ajoute foi aux miracles des trois premiers siècles, parce qu'ils sont attestés par les pères de ce temps-là, il n'y aura pas moins de raison de se rendre aux témoignages des pères des âges suivans, qui attestent également que le don des miracles subsistoit de leur temps, et ainsi de proche en proche on arriveroit jusqu'à des époques fort rapprochées de nous. Il faut avouer, continue Middleton, que jusqu'au temps de la réforme on a cru que l'église romaine jouissoit constamment du privilége des miracles. L'histoire ecclésiastique ne montre à cet égard aucune différence entre un siècle et un autre, et conduit la succession des miracles jusqu'aux derniers âges. Middleton accuse donc ses adversaires protestans d'avoir trahi la cause de leur église, par leur imprudence, et d'avoir fourni aux défenseurs de l'église romaine des argumens dont ils ne manqueront pas de profiter; et il conclut que l'unique expédient pour débarrasser les églises protestantes d'une foule d'objections incommodes, est de trancher la difficulté, et de nier hardiment tous les miracles faits depuis les apôtres.

Notre auteur n'a eu garde de ne pas profiter

Digitized by Google

d'une controverse si fort à son avantage. Il montre, avec Middleton, qu'il y a les mêmes raisons pour croire aux miracles des siècles postérieurs, qu'aux miracles des premiers âges du christianisme; et il fait voir, avec Chapman et Brook, que c'est une témérité insoutenable de borner les miracles aux temps des apôtres. Ainsi il les réfute les uns par les autres, et il affermit la croyance catholique sur leurs aveux, sur leurs preuves, et sur les ruines mêmes de leurs systêmes renversés. Cette partie de l'ouvrage est traitée avec une étendue qui ne nous a paru laisser rien à désirer, et avec une logique qui ne laisse point de prise aux sophismes, et point de subterfuge à la critique.

Enfin, le dernier chapitre renferme des preuves positives de la continuation des miracles dans l'église romaine jusqu'à ces derniers temps. Il finit par une exposition des procédures usitées à Rome pour la canonisation des saints. Cette exposition, extraite du grand ouvrage de Benoît XIV sur cette importante matière, mérite de fixer l'attention des fidèles. On se fait à peine une idée de la circonspection dont on use dans ces sortes de causes, des conditions que l'on demande, des preuves que l'on exige, des précautions que l'on prend. Le principe général de la congrégation des rites est de traiter ces causes

Digitized by Google

avec la même rigueur dont on use en traitant les causes criminelles dans les cours civiles. Mais on peut dire qu'on dépasse encore cette règle par la lenteur des procédures, par le nombre des examens, par la solennité des discussions, par la multiplicité des informations, par toutes les mesures enfin que l'on accumule pour porter la décision jusqu'à l'évidence. Nous regrettons de ne pouvoir donner une idée de cet exposé. Il est aussi consolant qu'instructif.

L'auteur de cet ouvrage est M. Hay, prélat écossois. Né de parens presbytériens, il montra dans sa jeunesse un grand attachement à sa secte; mais s'étant livré à l'étude, et ayant eu occasion de parcourir des livres de théologie, il fut frappé de ce principe d'unité, de cette tradition invariable, et de cette succession non interrompue de pasteurs qui distinguent si éminemment l'Eglise catholique des autres sectes séparées d'elle, et qui maintiennent l'harmonie de ce grand corps, tandis qu'ailleurs tout est confusion et anarchie. Après de sérieuses réflexions, et un examen attentif de la controverse, M. Hay abjura ses erreurs, et résolut même de travailler à la conversion de ses compatriotes. Dans ce dessein il vint à Paris, entra au séminaire des Ecossois, et après trois ans de travaux il retourna en Ecosse, pour

Digitized by Google

s'y livrer aux fonctions du ministère. Sa résidence habituelle étoit à Saint-Andrew's, d'où il partoit, à des époques fixes, pour faire des excursions dans les contrées confiées à son zèle. Sa vie étoit véritablement celle d'un missionnaire. Il voyageoit toujours à pied, ne se nourrissoit que d'un pain grossier, et bravoit les glaces, les montagnes et les torrens. Il fut fait vicaire apostolique, et élevé à l'épiscopat. Il a soutenu pendant quarante ans ce pénible apostolat, et ne s'est reposé, que lorsque la vieillesse et les infirmités l'y ont contraint. On ignore si ce laborieux prélat vit encore. L'ouvrage, dont nous avons rendu compte, n'est pas un des moindres monumens de son zèle. Il suppose beaucoup de connoissances; il indique surtout dans son auteur une étude assidue de l'Ecriture sainte. C'est dans l'Ecriture qu'il a puisé la plus grande partie de ses exemples et de ses preuves. L'heureuse application qu'il fait de plusieurs passages de l'ancien et du nouveau Testament, les raisonnemens qu'il en tire pour son sujet, les conséquences qu'il en déduit, font honneur à la justesse de son esprit, en même temps qu'à sa piété; et montrent que M. Hay est un théologien fort instruit, en même temps qu'il est un missionnaire vraiment apostolique.

A la suite de l'ouvrage de M. Hay, on trouve

Digitized by Google

quelques additions du savant éditeur, qui a cru devoir joindre quelques développemens qui n'étoient point entrés dans le plan du prélat. Ainsi comme M. Hay s'appuye plus particulièrement sur l'Ecriture, et fonde ses preuves sur ce livre divin dont il suppose l'autorité reconnue, l'éditeur, pour aller au-devant des chicanes de quelques gens difficultueux, a jugé à propos d'entrer dans quelques détails propres à faire connoître l'authenticité des livres saints. Il n'a pas prétendu sans doute composer un traité complet. Ce ne sont plutôt que des notions qu'il donne en passant. La chronologie, l'étude des langues, la critique, etc., lui fournissent tour-à-tour des argumens dont il ne présente, pour ainsi dire, que le canevas, se contentant d'indiquer les aperçus généraux que la réflexion peut mettre ensuite dans tout leur jour. Il a aussi augmenté son travail de quelques observations qui font honneur à ses lumières, et qui se rattachent, d'une manière plus ou moins directe, avec l'ouvrage principal. Il a de plus revu tout l'ouvrage même, a rempli quelques lacunes, redressé quelques défauts, et a mis enfin ce livre en état d'être goûté de cette partie du public qui aime encore les productions sérieuses, et qui favorise surtout celles dont l'objet est d'être utile à la religion, et d'en maintenir les dogmes dans leur pureté.

Digitized by Google

Mon séjour auprès de Voltaire, et Lettres inédites de cet homme célèbre ; par Côme Alexandre Collini, *historiographe et secrétaire intime de S. A. S. l'électeur Bavaro-Palatin, avec cette épigraphe :* L'amitié d'un grand homme est un bienfait des dieux. *1 vol. in-8°.*

On a dit que plus les souverains avoient été flattés pendant leur vie, moins ils l'étoient après leur mort, et même que la satire contre leur mémoire étoit d'autant plus outrée, que l'adulation pour leur personne avoit moins connu de mesures. Il n'en a pourtant pas été de même à l'égard de Voltaire, et ce souverain de la philosophie, si démesurément loué de son vivant, n'en a pas été moins prôné après sa mort, et a laissé un parti nombreux, ardent à lui prodiguer les mêmes éloges dont on accabloit sa vieillesse. Lui-même, quelques temps avant de mourir, se plaignoit qu'on l'étouffât à force d'honneurs et d'encens, et il avoit à peine rendu les derniers soupirs que déjà on vouloit lui décerner une solennelle apothéose. Les poètes le chantèrent à l'envi. Les salles académiques retentirent de son éloge. La Harpe à Paris, Frédéric à Berlin, célébrèrent ses talens avec toute la pompe oratoire. Toute la littérature

Digitized by Google

sembla prendre le deuil, et il n'y eut pas jusqu'au plus mince écrivain de ce temps-là, qui n'apportât devant l'idole son contingent d'hommages, et qui ne composât en son honneur quelques vers bien farcis de louanges ou quelques discours bien ampoulés. Les historiens se mirent aussi sur les rangs, et il parut coup sur coup plusieurs vies différentes de Voltaire. Nous en eûmes une par le marquis de Villette, une par le marquis de Luchet, une par le marquis de Condorcet, une par un abbé Duverney.... Cette dernière est l'ouvrage d'un enthousiaste ridicule, qui s'extasie sans intérêt comme sans mesure sur les moindres actions du grand homme, qui se prosterne devant ses moindres paroles, et qui a toujours l'air d'être en adoration devant la statue de celui pour lequel, dans son délire, il professoit une sorte de culte. Les amis même de Voltaire rioient de la manie de cet auteur. L'écrit du marquis de Luchet est d'un homme qui n'est qu'un peu moins fou que Duverney. Il y a peut-être chez lui moins d'exagération, mais il n'y a pas moins de partialité. C'est encore l'ouvrage d'un panégyriste, disposé à admirer même ce qu'il y a de moins admirable. D'ailleurs ces deux histoires ne sont encore rien sous le rapport de la partialité et de l'irréligion, si on les compare avec celles de Villette

lette et de Condorcet. C'est-là que brille dans tout son jour cette modération philosophique, cette aimable philanthropie dont on nous vante tant les heureux effets. C'est-là que l'on apprend à estimer les ennemis de la religion ce qu'ils valent, à connoître leurs moyens, et à en apprécier l'équité. Nous ne pensons pas que la haine ait jamais enfanté de production qui respire plus d'amertume et de fiel. Nous ne pensons pas que le fanatisme, car il faut bien nous servir de ce mot, quelque flétri qu'il ait été par d'injustes acceptions, et comme nous ne le prodiguons pas, on nous permettra de l'employer, lorsque nous ne pouvons exprimer par d'autres termes ce que nous avons à dire; nous ne pensons pas, dis-je, que le fanatisme ait jamais été porté plus loin que dans ces libelles violens. Les injures, le sarcasme, l'ironie, l'emportement, les déclamations, la satire forment tout le fond de ces ouvrages. Ces auteurs ne peuvent parler de ce qui touche de près ou de loin à la religion sans se déchaîner contre elle avec l'accent de la fureur. Le moindre prétexte amène sur ce sujet les tirades les plus sanglantes, écrites d'un ton qui blesse autant le goût qu'il révolte la décence; et il semble que dans ces ouvrages, tracés la veille de la révolution, le démon de l'impiété souffloit déjà

Digitized by Google

ces diatribes grossières, ce langage forcené qui ont depuis retenti si long-temps dans les antres de l'anarchie, et qui ont si fort contribué à provoquer tant de malheurs et de crimes.

L'ouvrage de M. Collini n'est, sous aucun rapport, dans ce genre méprisable et dangereux. L'auteur étoit, à ce qu'il paroît, un homme doux et modéré par caractère, incapable d'entrer dans aucun complot, et n'ayant point ces passions violentes qui ont animé les écrivains dont nous avons parlé. S'il vécut avec Voltaire, ce fut dans un temps où celui-ci n'avoit pas encore si hautement donné l'essor à sa haine profonde contre le christianisme. Ce ne fut guère que vers 1760 que cet homme passionné commença d'enfanter, avec un redoublement d'ardeur et de méchanceté, cette foule de productions, moitié bouffonnes, moitié sérieuses, qui déshonorèrent sa vieillesse. Or, M. Collini l'avoit quitté à cette époque. Il ne demeura chez Voltaire qu'environ cinq ans, depuis 1752 jusqu'en 1757. Son ouvrage roule donc principalement sur ce qui s'est passé pendant ce laps de temps. Il rapporte assez au long l'histoire du séjour de Voltaire en Prusse, et sa fuite précipitée de Potzdam. On sait que Voltaire s'étoit retiré à Berlin, en 1750, auprès de Frédéric, qui le sollicitoit depuis long-temps de ve-

Digitized by Google

nir à sa cour, et qui l'accueillit avec la plus grande distinction. Berlin présentoit alors une réunion d'hommes doués de talens divers, et à qui il ne manqua, pour la plupart, que celui de bien user de leur esprit et de leurs connoissances. Outre Voltaire on y trouvoit Maupertuis, le marquis d'Argens, Algarotti, Poelnitz, Margraff, Liberkins, Allert, Pelloutier, Kœnig, Mérian. La Lande, jeune encore, y vint, et y puisa peut-être ces opinions extravagantes qui le rendirent si ridicule sur la fin de ses jours. De Prades y arriva peu après, et y apporta son étourderie et sa témérité. Une telle société eût parfaitement convenu à Voltaire; mais il ne tarda pas à sentir qu'il s'étoit donné des chaînes. Des plaisanteries qui lui furent rapportées, lui apprirent que Frédéric ne voyoit en lui qu'un réviseur de ses ouvrages dont il avoit encore besoin quelque temps, mais dont il comptoit se débarrasser ensuite. L'éloignement et la froideur succédèrent à une intimité que l'on eût pu croire d'autant durable, qu'elle étoit fondée sur une même liberté de penser. Un incident acheva la rupture. Il s'étoit élevé entre Maupertuis et Kœnig, tous les deux membres de l'académie de Berlin, une dispute dans laquelle chacun avoit pris parti suivant ses inclinations. Maupertuis, prenant la chose au sé-

Digitized by Google

rieux, avoit fait déclarer par l'académie, le 13 avril 1752, que Kœnig étoit *faussaire en philosophie.* Voltaire, jaloux du président, se moqua de lui, et prit le parti de Kœnig. Il fit paroître la *Diatribe du docteur Akakia* et autres facéties. Ces plaisanteries lui réussirent mal. Frédéric fit brûler *Akakia* par la main du bourreau, le 25 décembre 1752, et devant la maison même de M. de Francheville, où demeuroit alors Voltaire. Celui-ci en fut très-irrité. Les deux philosophes se brouillèrent de plus en plus. Voltaire prit le prétexte de sa santé pour demander d'aller prendre les eaux de Plombières. Il l'obtint, quoiqu'avec peine, et le 26 mars 1753, il quitta Potzdam pour n'y plus revenir. Il passa par Gotha, où il dédia à la duchesse de ce nom son poème de *la Religion naturelle*, qui, dit M. Collini, *n'eut jamais d'autre titre de l'aveu de Voltaire :* ce qui ne l'a pas empêché de prétendre depuis que cette pièce de vers avoit toujours été intitulée de *la Loi naturelle.* Il défioit même qu'on la lui montrât avec un autre titre, et disoit que c'étoient ses ennemis qui avoient inventé cette fable, pour faire croire qu'il vouloit établir la religion naturelle sur les ruines de la religion révélée. Le secrétaire est ici de meilleure foi que son maître, et c'est un exemple de plus à ajouter à ces protestations men-

Digitized by Google

songères avec lesquelles Voltaire se joua si souvent de la vérité.

M. Collini se vit enveloppé dans cette fameuse scène de Francfort, où Voltaire fut arrêté par ordre du roi de Prusse. Les mauvais traitemens qu'il essuya dans cette rencontre, firent sur son ame une impression profonde. Il en garda une longue rancune, et il se flatta même d'en tirer vengeance. Lors de la guerre de sept ans, lorsque Frédéric aux abois paroissoit menacé d'une ruine prochaine, Voltaire écrivoit aux généraux français, en Allemagne, pour les intéresser à sa querelle. Il eût voulu dans son ressentiment que cette affaire devînt une affaire d'Etat, et que le gouvernement punît d'une manière éclatante cette injure particulière. M. Collini examine quels purent être les motifs qui portèrent Frédéric à faire à Voltaire cet affront. Il croit que les agens de ce prince outrepassèrent ses ordres, et qu'il s'étoit proposé seulement de se faire rendre le volume de ses poésies, imprimé secrètement à Potzdam en 1751, et dans lequel se trouvoit un poème intitulé *le Palladium*, ouvrage dans le genre de la Pucelle, et où, dit M. Collini, l'auteur *se moquoit de plus d'une sorte de gens.* Le philosophe-roi craignit apparemment l'indiscrétion de Voltaire, et il eut du moins la pudeur de vouloir soustraire

Digitized by Google

aux regards du public un ouvrage moins flétrissant sans doute pour ceux qui y étoient immolés, que pour un roi qui s'avilissoit jusqu'à disputer les palmes de la satire et de la licence. Nous ne devons pas omettre au surplus de faire mention d'un service important que M. Collini rendit dans cette occasion à la littérature, et dont il paroît qu'il veût qu'on lui sache gré. Il nous apprend que pendant qu'on ôtoit à Voltaire tous ses papiers, il eut le bonheur de sauver des mains des ravisseurs le poème de la Pucelle. Il se félicite de ce succès, beaucoup plus que nous ne voudrions pour son honneur.

Il nous parle d'une communion pascale que Voltaire fit à Colmar en 1754. On lui avoit écrit, dit-il, de Paris que sa conduite en cette circonstance seroit observée. Nous doutons beaucoup de ce fait, et nous croyons qu'on s'occupoit beaucoup moins de savoir si Voltaire feroit ou non ses pâques, que de savoir s'il continueroit à fronder la religion dans ses écrits. Qu'il cessât de la combattre et de s'en railler, il est probable qu'on eût cessé alors de l'inquiéter, et l'on n'auroit point exigé de lui une démarche qui ne prouve rien, quand elle n'est pas le fruit de la piété. Quoi qu'il en soit, Voltaire peu disposé malheureusement à retenir les écarts de sa plume, prit le plus mau-

Digitized by Google

vais moyen pour appaiser ce qu'il appeloit ses ennemis; il communia. M. Collini, qui le fit avec lui, l'observa, dit-il, avec attention dans le moment le plus important, et vit Voltaire *fixer ses yeux bien ouverts sur la physionomie du prêtre. Je connoissois*, ajoute-t-il, *ces regards là. Au reste, pour ses affaires temporelles, et pour le but auquel cette communion tendoit; elle fut en pure perte;* et il en fut de même de toutes les démarches de même nature qu'il fit à Ferney. Elles furent blâmées de ses amis même, sans qu'elles pussent détourner les justes reproches que méritoit son impiété. Sa facilité à commettre ces sacriléges affreux, servit même encore à aggraver ses autres torts. Ce fut autant de crimes inutiles, et une hypocrisie si gratuite n'en parut que plus odieuse et plus vile.

Nous ne suivrons point M. Collini dans les différens voyages qu'il fit avec son héros. Après avoir erré en Allemagne, en Alsace, à Lyon, Voltaire se fixa enfin auprès de Genève, et acheta successivement deux maisons, dont la dernière surtout, celle de Ferney, est devenue fameuse par le long séjour qu'il y a fait, et par les nombreux ouvrages qui sortirent de cette retraite. C'est vers cette époque que M. Collini quitta les fonctions de secrétaire de Voltaire. De petites

Digitized by Google

tracasseries domestiques, assez peu intéressantes pour nous, le forcèrent de sortir des Délices, et Voltaire lui procura une place auprès de l'électeur palatin. M. Collini devint même dans la suite secrétaire intime de S. A. E. Il mourut à Manheim, en 1806, dans un âge avancé, après avoir donné quelques écrits peu connus en France, mais qui ont été lus en Allemagne. La notice que l'on donne sur lui, en parle comme d'un homme doux et estimable.

Nous n'avons rien à dire des lettres de Voltaire qui se trouvent dans cet ouvrage à la suite du récit de M. Collini. Elles n'avoient point encore eu les honneurs de l'impression, et dans le fait elles n'en étoient guère dignes. Elles ne renferment que les détails les plus minutieux. Par exemple, Voltaire écrit de Berne à M. Collini de faire *la provision de paille et de foin*, de faire *mettre telle chambre en couleur*, d'avoir soin que la *porte grillée soit finie*, que *le talus soit refait*.... Il lui recommande d'ordonner aux jardiniers *de bien arroser les fleurs et le gazon de la terrasse*. Toute cette lettre est sur ce ton. La suivante est encore plus destituée d'intérêt, s'il est possible, et roule sur les objets les moins dignes de fixer l'attention de la postérité. On n'y retrouve même aucune trace de ce sel et de cette gaieté que Vol-

Digitized by Google

taire savoit montrer en d'autres circonstances, et dont il n'a fait qu'un trop pernicieux usage dans sa Correspondance. De sorte que dans ces lettres à M. Collini, rien ne rachète la stérilité du sujet. Il paroît que Voltaire n'avoit ni abandon, ni enjouement, quand il écrivoit à son secrétaire.

M. Collini a voulu *esquisser* un portrait de son héros, *esquisser*, dit-il, *car le sujet est si grand, que je ne pourrois qu'avec beaucoup de peine en faire un portrait bien fini.* C'étoit un bon homme que ce M. Collini. Quoique Voltaire l'eût renvoyé, il le loue de la meilleure foi du monde. Il ne l'appelle que *le grand homme.* C'est toujours *le grand homme*, même à propos de ses moindres actions. Ainsi *le grand homme* ayant un jour donné un soufflet au libraire van Duren, M. Collini, qui avoit l'ame bonne, comme nous l'avons dit, voulut offrir à l'affligé quelques mots de consolation. Mais il ne trouva rien de plus efficace à lui dire, sinon qu'*au bout du compte ce soufflet venoit d'un grand hommes*; ce qui ne dut pas paroître plaisant au libraire. *A ces vivacités près*, dit M. Collini, *Voltaire étoit bon. Il parloit*, ajoute-t-il, *avec liberté de la religion, dont les ministres l'avoient persécuté; mais il pensoit que l'on devait du respect à toutes celles qui sont auto-*

Digitized by Google

risées par les lois. Quoi ! Voltaire *pensoit* cela ! D'où vient donc a-t-il montré si peu *de respect* à la religion *qu'autorisoit la loi* de son pays? Pourquoi avoit-il fait éclater son antipathie contre elle dans un temps où il n'avoit éprouvé aucune *persécution?* Que M. Collini nous cite la Correspondance de Voltaire avec le cardinal de Bernis, avec l'abbé Moussinot, avec le P. Menou, comme *une preuve qu'il respectoit les ministres des autels*, cette *preuve* ne *prouve* que la bonhomie de M. Collini. Que ne nous a-t-il cité aussi en *preuve* de ce *respect* de Voltaire pour les ministres des autels, l'asile qu'il donna au P. Adam? Le P. Adam, l'abbé Moussinot, le P. Menou, n'étoient pour le philosophe, comme on le voit par sa Correspondance, que comme des plastrons qu'il aimoit à trouver sous sa main pour les ridiculiser, eux et la religion en leurs personnes. *S'il passa quelquefois les bornes de la prudence*, continue M. Collini, *c'est qu'il y fut forcé par de misérables querelles dont il n'étoit jamais le provocateur.* Nous en demandons pardon au secrétaire; mais il est ici en contradiction avec l'histoire de son héros. Par quelle *querelle* l'avoit-on *provoqué*, lorsqu'il donna ses *Lettres philosophiques*, où il commença ses premières armes contre la religion? par quelle *querelle* l'avoit-on *pro-*

Digitized by Google

voqué, lorsque, vers le même temps, il se mit à composer ce poème où il immole à ses plaisanteries la religion et la décence? Ce fut sa réputation d'impiété, ce fut la licence de ses discours, et la hardiesse de ses écrits, qui lui suscitèrent ces *querelles*, et par conséquent ce fut lui qui les *provoqua. Si on l'avoit laissé vivre tranquille*, dit M. Collini, *il n'auroit jamais écrit cet amas de pièces peu édifiantes.* Assertion absurde et vraiment dérisoire : car ce fut précisément dans le temps où on le *laissoit* plus *tranquille*, qu'il redoubla d'ardeur et de fécondité dans la composition de ses écrits philosophiques. C'est vers 1760, comme nous l'avons remarqué, qu'il montra plus d'audace et de haine contre la religion. Or, c'est vers ce même temps qu'il prenoit une assiette plus *tranquille*, et qu'il s'établissoit plus solidement à Ferney. Depuis cette époque jusqu'à la fin de ses jours sa retraite ne fut point troublée. On le laissa rédiger en paix ce déluge d'écrits turbulens, dont on n'ignoroit pas qu'il étoit l'auteur, et il ne fut jamais plus *tranquille* que lorsqu'il méritoit le moins de l'être. L'apologie du bon secrétaire n'est donc que ridicule, tant elle est formellement démentie par les faits. Il ne tient pas à lui que nous ne regardions Voltaire comme un bon chrétien. Il fait valoir pour cela des dé-

Digitized by Google

clarations, dont on ne sait que trop quelle est la valeur. Il cite un écrit en date du 4 avril 1761, par lequel Voltaire permet à M. Collini de faire une édition de ses œuvres à Manheim, à condition de n'y insérer *rien d'étranger, rien contre la religion catholique qu'il professe, rien contre l'Etat dont il est membre, rien contre les mœurs qu'il a toujours respectées.* Une pareille édition n'eût pas été volumineuse, et il est plaisant de voir un homme qui a toute sa vie outragé la religion, parler de son respect pour elle. C'est une moquerie manifeste; et malgré les efforts officieux de M. Collini, il restera démontré que si Voltaire appartient à quelque confrérie, ce n'est pas à celle des croyans humbles et soumis, mais à celle des incrédules déclarés, des ennemis des prêtres, et des détracteurs de la religion.

L'auteur donne plusieurs lettres de Voltaire, qui sont signées ainsi : *Le comte de Tourney*, à cause d'une terre de ce nom qu'il posséda quelque temps. M. Collini pense que c'est par plaisanterie qu'il prenoit ce titre. On peut, je crois, en douter. Voltaire ne haïssoit pas les distinctions; et dans ses disputes, il lui arriva plus d'une fois de se prévaloir contre ses adversaires de sa qualité de seigneur de village, et de celle de gentilhomme ordinaire de la chambre du roi.

Digitized by Google

Le nouveau Parnasse chrétien, ou *Choix de poésies morales et chrétiennes, à l'usage des écoles publiques* (1).

La poésie fut destinée dans l'origine à exprimer les sentimens religieux des hommes et leur respect pour la divinité. C'est donc la rappeler à son but primitif que de la faire servir à chanter les bienfaits d'une religion bien plus pure que celle d'Orphée et d'Homère. C'est faire de ses talens l'usage le plus honorable que de les employer à célébrer, soit les perfections de Dieu, soit les merveilles de la création, soit les grandes vérités du christianisme, soit les heureux effets de la religion. Aussi plusieurs poètes célèbres ont-ils pris ces sujets importans pour l'objet de leurs chants. Les plus beaux vers peut-être que nous ayons dans notre langue sont fondés sur les idées religieuses. C'est la religion qui a fourni à Racine ce beau sujet d'Athalie et ces heureux développemens où il a si bien fait entrer la majesté des prophètes. C'est elle aussi qui lui a fourni ces

(1) 1 vol. in-12; prix, 2 fr. 50 c. et 3 fr. 50 c. port franc par la poste. A Paris, chez Ch. Villet, libraire, rue Hautefeuille, n°. 1, et chez Ad. Le Clere.

Digitized by Google

chœurs admirables pleins de sentiment et d'harmonie : c'est elle encore qui a inspiré à Rousseau ces cantiques pompeux, où respire toute la magnificence des livres saints; et l'on voit que nous avons cité précisément les morceaux dont la poésie françoise s'enorgueillit le plus.

Mais quoiqu'à une grande distance de ces beaux modèles, il est encore une foule de pièces de vers qu'on lit avec plaisir, et qui honorent notre poésie, des vers qui sont précieux sous le double rapport de la littérature et de la religion, et dont les auteurs ont le double mérite d'offrir des pensées morales sous un style heureux. Bien différens de ces poètes frivoles ou corrompus, dont la muse est vouée à la bagatelle ou au vice, ils dédaignent l'art honteux de faire rougir la vertu, et n'aspirent qu'à instruire en amusant. C'est à quoi aujourd'hui on songe moins que jamais. On ne cherche qu'une poésie fade et molle, que des vers efféminés, que des sujets propres à énerver. Au milieu de cette corruption du goût, il est sage, il est utile d'offrir à la jeunesse d'autres modèles, et de lui présenter dans un volume peu considérable un choix d'exemples plus propres à former le cœur et l'esprit.

Il y a déjà long-temps qu'on avoit conçu un plan semblable. Un père Chabaud, de l'Oratoi-

Digitized by Google

re, publia, il y a environ soixante ans, un Parnasse chrétien, qui fut adopté dans les maisons d'éducation. Depuis lui, il a paru successivement beaucoup de recueils de ce genre, rédigés avec plus ou moins de talent. Plusieurs sont peu intéressans. En général ces sortes de choix ne sont pas aussi aisés à faire que le pensent les compilateurs. Il y faut apporter plus de discernement et de sévérité qu'on ne le fait communément. Il faut avoir un goût sûr pour savoir distinguer ce qui est médiocre de ce qui ne l'est pas. Il faut un tact particulier pour connoître et saisir la nuance qui doit séparer les pièces dignes de figurer dans ce recueil, des pièces qui n'y doivent point paroître. Il semble au premier coup-d'œil que rien n'est si aisé. Cependant c'est-là qu'ont échoué presque tous les éditeurs de ces sortes d'ouvrages. La plupart présentent un mélange bizarre de beaux vers et de vers foibles, et tout l'ensemble est déparé par les plus étranges disparates.

On s'est efforcé, dit-on, de faire disparoître ces défauts dans ce *nouveau Parnasse chrétien*, et l'éditeur avertit qu'il a supprimé, dans cette édition, des pièces qui n'avoient pas eu les suffrages des critiques; mais nous n'assurerions pas qu'il eût fait encore tous les sacrifices que le goût pouvoit réclamer. Son ouvrage nous a présenté des

Digitized by Google

morceaux qui nous ont paru d'une extrême foiblesse. Il y a une ode sur la mort, qui ne tient en rien au genre de l'ode, et qui est tout-à-fait dépourvue du style poétique. L'éditeur paroît aimer beaucoup les odes; il en a inséré un grand nombre. La plupart, il faut l'avouer, sont froides, sans couleur, sans harmonie. Leurs auteurs n'étoient jamais montés sur le Parnasse.

Le choix des auteurs n'est point une chose indifférente. Pourquoi, tandis que nous avons dans notre langue tant de poètes estimés, pourquoi aller déterrer des écrivains tout-à-fait inconnus? Le P. Arcère, de l'Oratoire, pouvoit être un homme très-estimable; mais qui connoît son nom comme poète? Quoiqu'il y ait d'assez bons vers dans les morceaux qu'on cite de lui, cependant l'ensemble ne nous en a pas semblé fait pour placer l'auteur au rang des modèles. Nous en dirions autant des poésies de M. de La Visclède, de celles de M. Tanevot, et de quelques autres noms qui, nous l'avouons, étoient très-nouveaux pour nous. Comment va-t-on s'attacher à des écrivains de cette sorte, lorsqu'on peut trouver tant de richesses dans les ouvrages des grands maîtres? Pourquoi ne pas mettre davantage à contribution l'auteur d'Esther et d'Athalie? Ces deux pièces n'eussent-elles pas fourni les passages à la fois les plus

Digitized by Google

plus poétiques et les plus chrétiens? Comment s'est-on refusé le plaisir d'insérer cette magnifique prophétie de Joad, toute brillante de beautés sublimes? comment n'a-t-on pas été tenté de citer ces conseils si touchans que le grand-prêtre adresse à Joas; ces leçons de clémence et d'équité qu'il lui trace d'une manière si simple et si noble à la fois? comment a-t-on élagué ces chœurs où Racine a montré qu'il eût également réussi dans tous les genres, et qu'il eût remporté la palme de la poésie lyrique, comme celle de la tragédie? Nous ne finirions point si nous voulions multiplier ces questions. Cependant nous nous étonnerons encore que l'éditeur n'ait pas cru devoir employer quelques morceaux de la Henriade. La Henriade n'est point sans doute un poème religieux, et Voltaire y a laissé percer, en plus d'un endroit, ses préventions et ses erreurs. Mais ce poème renferme des tirades détachées, que l'on eût retrouvées avec plaisir dans le *Parnasse chrétien.*

L'éditeur a mis à contribution quelques poètes récens. Il y a pourtant des noms que l'on aimeroit à voir plus souvent dans son recueil. Il n'a rien cité de La Harpe, dont on connoît pourtant d'excellens morceaux de poésie dans le genre religieux. Les journaux en ont publié quelques-

Digitized by Google

uns. Il n'a rien cité de M. Delille. Les divers poèmes de l'auteur de la Pitié, de l'Homme des champs, pouvoient néanmoins lui présenter d'excellens extraits. La traduction seule de Milton étoit une source abondante de citations heureuses. Je ne sais pourquoi l'éditeur s'est refusé le plaisir d'y puiser à son aise. Peut-être a-t-il cru que ces ouvrages étoient trop connus. Mais à notre avis, il vaut mieux, dans le genre qu'il a adopté, risquer de donner des pièces qui ne soient pas nouvelles pour le lecteur, que d'en insérer d'ignorées, qui souvent ne récompensent pas de la curiosité qu'on a eue de vouloir les connoître.

Nous ne citerons qu'une ou deux pièces qui ne nous ont pas paru les moins bonnes de ce recueil.

La première est une traduction du Psaume 136, *Super flumina Babylonis.* Elle est de Malfilâtre, jeune poète, né à Caen, et mort à Paris à la fleur de l'âge en 1767.

Assis sur les bords de l'Euphrate,
Un tendre souvenir redoubloit nos douleurs;
Nous pensions à Sion, dans cette terre ingrate,
Et nos yeux, malgré nous, laissoient couler des pleurs.

Nous suspendîmes nos cithares
Aux saules qui bordoient ces rivages déserts;
Et les cris importuns de nos vainqueurs barbares
A nos tribus en deuil demandoient des concerts.

Digitized by Google

Chantez, disoient-ils, vos cantiques;
Répétez-nous ces airs si vantés autrefois,
Ces beaux airs que Sion, sous de vastes portiques,
Dans les jours de sa gloire admira tant de fois.

Comment, au sein de l'esclavage,
Pourrions-nous de Sion faire entendre les chants?
Comment redirions-nous, dans un climat sauvage,
Du temple du Seigneur les cantiques touchans?

O cité sainte! ô ma patrie!
Chère Jérusalem, dont je suis exilé,
Si ton image échappe à mon ame attendrie,
Si jamais loin de toi mon cœur est consolé;

Que ma main, tout-à-coup séchée,
Ne puisse plus vers toi s'étendre désormais!
A mon palais glacé, que ma langue attachée,
Dans mes plus doux transports ne te nomme jamais!

Souviens-toi de ce jour d'alarmes,
Seigneur, où par leur joie et leurs cris triomphans,
Les cruels fils d'Edom, insultant à nos larmes,
S'applaudissoient des maux de tes tristes enfans.

Détruisez, détruisez leur race,
Crioient-ils aux vainqueurs de carnage fumans;
De leurs remparts brisés ne laissez point de trace,
Anéantissez-en jusques aux fondemens.

Ah! malheureuse Babylone,
Qui nous voit sans pitié traîner d'indignes fers,
Heureux qui, t'accablant des débris de ton trône,
Te rendra les tourmens que nous avons soufferts!

Digitized by Google

Objet des vengeances célestes,
Que tes mères en sang, sous leurs toits embrasés,
Expirent de douleur en embrassant les restes
De leurs tendres enfans sur la pierre écrasés!

La seconde pièce, dont nous ne donnerons que le commencement à cause de sa longueur, est de M. de Fontanes, écrivain célèbre dans la carrière littéraire par son goût et ses talens, avant de l'être dans la carrière des honneurs et des emplois.

LE JOUR DES MORTS DANS UNE CAMPAGNE.

Déjà du haut des cieux le cruel sagittaire
Avoit tendu son arc et ravageoit la terre;
Les coteaux, et les champs, et les prés défleuris,
N'offroient de toutes parts que de vastes débris;
Novembre avoit compté sa première journée.

Seul alors, et témoin du déclin de l'année,
Heureux de mon repos, je vivois dans les champs.
Et quel poète, épris de leurs tableaux touchans,
Quel sensible mortel, des scènes de l'automne
N'a chéri quelquefois la beauté monotone!
Oh! comme avec plaisir la rêveuse douleur,
Le soir, foule à pas lents ces vallons sans couleur,
Cherche les bois jaunis, et se plaît au murmure
Du vent qui fait tomber leur dernière verdure!
Ce bruit sourd a pour moi je ne sais quel attrait.
Tout-à-coup si j'entends s'agiter la forêt,
D'un ami qui n'est plus la voix long-temps chérie

Digitized by Google

Me semble murmurer dans la feuille flétrie.
Aussi c'est dans ce temps que tout marche au cercueil;
Que la religion prend un habit de deuil;
Elle en est plus auguste, et sa grandeur divine
Croît encore à l'aspect de ce monde en ruine.

Aujourd'hui ramenant un usage pieux,
Sa voix rouvroit l'asile où dorment nos aïeux.
Hélas! ce souvenir frappe encor ma pensée.

L'aurore paroissoit : la cloche balancée,
Mêlant un son lugubre aux sifflemens du nord,
Annonçoit dans les airs la fête de la mort.
Vieillards, femmes, enfans, accouroient vers le temple.
Là préside un mortel dont la voix et l'exemple
Maintiennent dans la paix ses heureuses tribus,
Un prêtre ami des lois et zélé sans abus,
Qui, peu jaloux d'un nom, d'une orgueilleuse mitre,
Aimé de son troupeau, ne veut point d'autre titre,
Et des apôtres saints fidèle imitateur,
A mérité, comme eux, ce doux nom de pasteur.
Jamais dans ses discours une fausse sagesse
Des fêtes du hameau n'attrista l'allégresse.
Il est pauvre, et nourrit le pauvre consolé.
Près du lit des vieillards quelquefois appelé,
Il accourt, et sa voix, pour calmer leur souffrance,
Fait descendre auprès d'eux la paisible espérance.
« Mon frère, de la mort ne craignez point les coups;
» Vous remontez vers Dieu, Dieu s'avance vers vous ».
Le mourant se console, et sans terreur expire.
Lorsque de ses travaux l'homme des champs respire,
Qu'il laisse avec le bœuf reposer le sillon,
Ce pontife sans art, rustique Fénélon,

Digitized by Google

Nous lit du Dieu qu'il sert les touchantes paroles.
Il ne réveille pas les combats des écoles....

Toutefois, en ce jour de grâce et de vengeance,
A ses enfans chéris que charmoit sa présence,
Il rappela l'objet qui les rassembloit tous;
Et, loin d'armer contre eux le céleste courroux,
Il sut par l'espérance adoucir la tristesse.

« Hier, dit-il, nos chants, nos hymnes d'allégresse
» Célébroient à l'envi ces morts victorieux,
» Dont le zèle enflammé sut conquérir les cieux.
» Pour les mânes plaintifs, à la douleur en proie,
» Nous pleurons aujourd'hui; notre deuil est leur joie.
» La puissante prière a droit de soulager
» Tous ceux qu'éprouve encore un tourment passager.
» Allons donc visiter leur funèbre demeure.
» L'homme, hélas! s'en approche, y descend à toute heure.
» Consolons-nous pourtant : un céleste rayon
» Percera des tombeaux la sombre région.
» Oui, tous ses habitans, sous leur forme première,
» S'éveilleront surpris de revoir la lumière;
» Et moi, puissé-je alors, vers un monde nouveau,
» En triomphe à mon Dieu ramener mon troupeau» !

Il dit, et prépara l'auguste sacrifice;
Tantôt ses bras tendus montroient le ciel propice;
Tantôt il adoroit, humblement incliné.
O moment solennel! Ce peuple prosterné,
Ce temple dont la mousse a couvert les portiques,
Ses vieux murs, son jour sombre, et ses vitraux gothiques,
Cette lampe d'airain, qui, dans l'antiquité,
Symbole du soleil et de l'éternité,
Luit devant le Très-haut, jour et nuit suspendue,

Digitized by Google

La majesté d'un Dieu parmi nous descendue,
Les pleurs, les vœux, l'encens qui montent vers l'autel,
Et de jeunes beautés qui, sous l'œil maternel,
Adoucissent encor par leur voix innocente
De la religion la pompe attendrissante;
Cet orgue qui se tait, ce silence pieux,
L'invisible union de la terre et des cieux,
Tout enflamme, agrandit, émeut l'homme sensible;
Il croit avoir franchi ce monde inaccessible,
Où, sur des harpes d'or, l'immortel séraphin
Aux pieds de Jéhova chante l'hymne sans fin.
C'est alors que sans peine un Dieu se fait entendre.
Il se cache au savant, se révèle au cœur tendre;
Il doit moins se prouver qu'il ne doit se sentir.
Mais du temple, à grands flots, se hâtoit de sortir
La foule, qui déjà, par groupes séparée,
Vers le séjour des morts s'avançoit éplorée.
L'étendard de la croix marchoit devant nos pas.
Nos chants majestueux, consacrés au trépas,
Se mêloient à ce bruit précurseur des tempêtes;
Des nuages obscurs s'étendoient sur nos têtes;
Et nos fronts attristés, nos funèbres concerts
Se conformoient au deuil et des champs et des airs....

Nous regrettons de ne pouvoir citer le reste de ce petit poème. Le nouveau Parnasse chrétien contient encore, dans ce genre, la Messe de minuit, par M. Coriolis, le Rétablissement du Culte, par M. Baour-Lormian, etc. On est fâché de ne pas y trouver plus de morceaux de cette nature. Si l'éditeur revoit encore son ou-

Digitized by Google

vrage, il pourra y faire de nombreux changemens. Il supprimera un grand nombre de pièces qui ne sont point propres à former le goût de la jeunesse. Il retranchera avec moins de regret encore une ode de Champfort sur *les grandeurs de l'homme*. Elle n'étoit point faite pour entrer dans le *Parnasse chrétien*. Il ne faut présenter comme admirable aux jeunes gens que ce qui l'est réellement. Il ne faut point leur parler de l'*ame libre et pure* de Caton, *qui s'enfuit au sein de Dieu*. Cela n'est ni moral ni chrétien.

On trouve à la page 302 une ode intitulée: *le Paradis*, par J. B. Rousseau. Le titre est assez mal choisi; car il n'y est guère question de paradis. Aussi n'étoit-ce point l'intention de Rousseau de traiter ce sujet. Cette ode fait partie d'une épode que l'on trouve à la fin du quatrième volume de ses œuvres, et qui est une imitation de quelques passages des livres de Salomon et d'autres parties de l'Ecriture. On a imaginé d'en détacher le milieu, de changer le premier vers, et d'en faire un ouvrage à part, auquel on a donné un titre fort peu assorti. Cet arrangement ne nous a pas paru heureux, d'autant plus que l'ode est une des moins bonnes que Rousseau ait faites.

L'éditeur trouvera sans doute que nous avons jugé son travail avec sévérité, et nous ne le dis-

Digitized by Google

simulons pas. Nous n'avons point trouvé que l'exécution répondît à l'idée que nous nous étions formée d'un tel ouvrage. Si nous avions à en rédiger un, il nous semble que nous suivrions un autre plan. Nous mettrions d'abord largement à contribution les grands poètes, Corneille, Racine, J. B. Rousseau, et nous croirions que les lecteurs se plairoient à se retrouver au milieu de ces excellens modèles. Nous prendrions dans Voltaire même, et nous n'omettrions pas surtout, comme a fait l'éditeur, ce beau morceau où Lusignan parle à Zaïre, dans la tragédie de ce nom:

Ma fille, tendre objet de mes dernières peines....

Dans le second ordre des poètes, nous trouverions une ample moisson dans Racine le fils, dans M. de Pompignan, dans quelques pièces de Duché sur des sujets de l'Ecriture, dans les nombreuses imitations des Psaumes, dans des pièces couronnées à l'académie, etc. Enfin, nous terminerions cette galerie par des extraits de nos poètes modernes, et surtout de celui qui, par la fécondité et la beauté de son imagination, remplace tous ceux que nous avons perdus.

Digitized by Google

Discours prononcé, le 15 août 1807, dans l'église de Bourges, par M. L. D., *vicaire* (1).

Montrer combien la religion est nécessaire à la société, et en quoi elle lui est nécessaire, c'est le but de ce discours, qui a été prononcé dans une grande solennité; et l'on ne pouvoit choisir un sujet qui fût plus analogue à l'esprit de la fête. C'est dans une occasion où l'Eglise et l'État semblent se réunir par la plus heureuse alliance pour remercier Dieu de la concorde rétablie entre eux, et pour demander qu'elle s'affermisse à jamais; c'est dans une telle occasion qu'il convenoit de célébrer les bienfaits de la religion envers la société, et l'appui qu'elle prête aux gouvernemens. C'étoit une vérité qui n'avoit été que trop méconnue. Des législateurs imprudens avoient cru dans leur délire qu'il falloit isoler la religion de l'Empire. Une autorité religieuse faisoit ombrage a leur politique imprévoyante, et ils firent pour déraciner la religion plus d'efforts cent fois qu'il n'en eût fallu pour la faire tourner au bien-être public, et à l'affermissement de leur pouvoir.

(1) Broch. in-8°. 75 c. port franc. A Paris, à la Société Typographique, et chez Ad. Le Clere.

Digitized by Google

M. L. D. a mieux connu l'intérêt de l'Eglise et de l'État. Vous punirez les crimes, dit-il aux chefs des empires, mais il s'agit de les prévenir, et la religion seule a ce secret. Vous récompenserez, mais la religion seule sait proposer aux vertus un prix digne d'elles. C'est la religion qui environne les magistrats du respect des peuples, en même temps qu'elle leur inspire à eux-mêmes l'amour de l'équité. C'est la religion qui fait la sauvegarde des souverains, en présentant leur personne comme sacrée ; et c'est elle aussi qui rassure les peuple contre l'abus du pouvoir, en mettant dans le cœur des princes des sentimens de clémence et de modération. Qui pourroit, en effet, dit l'orateur, arrêter les passions d'un souverain sans religion, et les peuples ne doivent-ils pas souhaiter que leurs maîtres aient le seul frein qui puisse les contenir?

Nous ne suivrons point M. L. D. dans les développemens qu'il a présentés. Son sujet étoit bien choisi, et il l'a également rempli d'une manière satisfaisante. Il a vengé la religion des reproches de ses ennémis : il a vengé les ecclésiastiques des fausses imputations de la partialité et de la haine : il a montré l'utilité de leur ministère, soit sous le rapport religieux, soit sous le rapport politique, soit comme pasteurs de l'Eglise, soit comme con-

Digitized by Google

servateurs de la morale, et il a présenté leur intervention paternelle et leur magistrature arbitrale, comme l'institution la plus belle et la plus précieuse pour l'humanité.

Ce discours, écrit d'un style rapide et religieux, fait honneur à son auteur, et peut servir de modèle aux orateurs chrétiens qui auroient à parler dans des circonstances semblables, et qui voudroient joindre à la commémoration d'un grand événement, quelque instruction utile aux fidèles qui leur sont confiés.

Parmi les mandemens donnés par les évêques de France à l'occasion du carême, on en distingue quelques-uns que nous voudrions pouvoir faire connoître en détail.

« Nous vous conjurons surtout, N. T. C. F., dit M. le cardinal archevêque de Paris, de ne point laisser passer inutilement pour votre sanctification, ce temps de salut où l'Eglise redouble ses prières pour les pécheurs, et où Dieu répand sur ses enfans des bénédictions plus abondantes. Si vous vous êtes éloignés de Dieu par le péché, revenez à lui dans la sincérité de votre ame. Travaillez à expier vos fautes passées par le jeûne, à les racheter par l'aumône, à fléchir le ciel par de ferventes prières, et à mériter qu'il jette un regard favorable sur l'Eglise, sur l'Etat et sur vos personnes. En même temps rendez-vous compatissans aux misères des pauvres, bons même envers ceux qui vous font du

Digitized by Google

mal, patiens dans les afflictions, soumis sans murmure aux ordres de la Providence, fermes dans la foi, détachés du monde; enfin renouvelez en vous les vertus et les sentimens des véritables chrétiens. Un puissant moyen d'obtenir de Dieu ces faveurs et d'acquérir ces vertus, c'est d'observer avec fidélité les pratiques extérieures de pénitence, l'abstinence et le jeûne que l'Eglise prescrit ».

« La durée de notre être, dit S. A. E. Mgr. le cardinal archevêque de Lyon, ne se borne pas à la seule existence que nous avons dans ce monde; existence toujours incertaine et fragile, toujours pénible et amère, et qui n'est pour chacun de nous que de quelques instans. Qui pourroit prétendre le contraire, sans repousser les lumières les plus pures de sa raison, le cri le plus énergique de sa conscience, le suffrage le plus constant et le plus unanime de tous les peuples? L'homme ne seroit-il donc destiné qu'à ramper sur la terre, lui qui est incomparablement supérieur à tout ce qui l'environne, lui qui réunit sous le même coup-d'œil le passé, le présent, et en quelque sorte l'avenir; qui se transporte au-delà des espaces et des temps, qui pénètre les mystères profonds de l'infini, et se nourrit de l'espoir de le contempler un jour, non *comme en un miroir et en des énigmes, mais en lui-même, face à face, et tel qu'il est?*

» Ce n'est pas en vain qu'il conçoit des désirs si vastes, que rien ici-bas ne peut les satisfaire; qu'il éprouve le besoin toujours renaissant et toujours plus vif du bonheur, et le cherche inutilement, ce bonheur, dans tout ce que le monde lui présente; souffre même, dans l'ivresse des plaisirs, dans l'enthousiasme des honneurs, dans le sein de l'opulence, une indigence et un dégoût qui l'avertissent que ces choses ne peuvent faire sa véritable félicité. S'il n'avoit rien

Digitized by Google

de meilleur à attendre, il n'auroit donc reçu de son créateur ce penchant invincible au bien-être, que pour son tourment; il deviendroit souverainement malheureux, par l'insatiable avidité même de son bonheur : désordre frappant qui ne peut subsister dans le chef-d'œuvre de la souveraine sagesse; indice certain que ce monde n'est pour l'homme qu'un *lieu de passage, une terre étrangère,* et qu'il est appelé à un autre séjour. Pourquoi dans l'homme ce respect et cet amour pour la vertu, même lorsqu'il ne la pratique pas; ce mépris, cette honte du vice, même lorsqu'il s'en rend coupable et affecte de s'en glorifier; cette critique si sévère que sa conscience exerce sur ses actions même les plus secrètes? Pourquoi ces remords qu'il ne peut ni éteindre ni réduire au silence? La main toute-puissante qui l'a tiré du néant auroit-elle gravé ces sentimens dans son ame en caractères indélébiles, si elle lui avoit permis de s'abandonner aux penchans déréglés de son cœur; si elle ne l'avoit rendu aucunement responsable de sa conduite; si elle ne lui avoit rien laissé ni à espérer ni à craindre; en un mot, si tout finissoit pour lui avec cette vie?

» Quelle inconséquence de raisonnement! quel renversement de principes! quel désolant, quel monstrueux paradoxe! Le bien et le mal sur la même ligne, ou plutôt le crime dans le triomphe, la vertu dans l'opprobre; les êtres intelligens et libres jetés comme au hasard sur la surface de la terre; les bons, livrés à l'atrocité des pervers; les foibles, délaissés sans appui contre la tyrannie des plus forts; l'indigence sans secours; le malheur sans consolation; la générosité sans reconnoissance; la bienfaisance sans encouragement; chaque individu dominé par un fatal et odieux égoïsme, destructeur de tout amour fraternel, ennemi de toute société; le monde moral sans ordre ni harmonie; la divine Provi-

Digitized by Google

dence sans pitié pour ceux qui souffrent, sans générosité ni tendresse pour ceux qui renonçent à tout pour l'aimer et la glorifier, sans intérêt pour ceux qui se sacrifient au soulagement de leurs semblables; les lois sans caractère sacré qui leur concilie le respect et la soumission, sans force pour étouffer le vice naissant dans les cœurs, le dévoiler lorsqu'il se couvre du masque de l'hypocrisie, l'arracher de l'asile ténébreux de ses trames secrètes, le réprimer même quand il s'environne du crédit et du pouvoir; la majesté suprême impunément outragée; la dignité de l'homme dégradée. A quelle fin Dieu auroit-il donc créé l'homme » ?

M. l'évêque de Tournay, qui joint toujours à ses mandemens quelque discussion instructive, et qui n'omet rien pour éclairer et toucher les fidèles confiés à ses soins, M. l'évêque de Tournay s'est attaché à réfuter, dans une excellente Instruction pastorale, les frivoles excuses que l'on a coutume d'alléguer contre l'observance du jeûne.

« Rejetez donc loin de vous, dit-il en finissant, rejetez loin de vous, N. T. C. F., ces vains prétextes que l'esprit du monde oppose à la loi de l'Eglise. Le nom de chrétien que vous portez, l'exemple que vous a laissé Jésus-Christ, afin que vous suiviez ses traces, l'obligation que vous avez contractée d'expier une vie si long-temps criminelle, la bonté d'un Dieu qui suspend les arrêts de sa justice pour nous engager à la pénitence, tout nous sollicite à embrasser avec joie et avec courage les saintes pratiques du jeûne. Ne recevez pas en vain la grâce que le Seigneur vous offre : voici un temps favorable, voici des jours de salut qui se présentent. Qui sait s'ils ne sont pas les derniers pour nous? Exposerions-nous

Digitized by Google

jusqu'à la fin l'intérêt de nos années éternelles? Mépriseriez-vous encore les richesses de la bonté de notre Dieu, de sa patience, de sa douceur à nous supporter? Serions-nous plus long-temps insensibles à sa voix qui nous crie... *Convertissez-vous à moi dans toute la sincérité de votre cœur, dans le jeûne, les pleurs et les gémissemens.* Et qu'a-t-elle donc de si pénible pour nous, N. T. C. F., la loi que l'Eglise nous impose? Est-elle mesurée sur l'énormité et la multitude de nos offenses? A-t-elle même quelque proportion avec les privations et les travaux auxquels nous nous assujettissons pour des intérêts périssables? Ah! loin de vous plaindre des rigueurs du carême, rougissez plutôt de votre foiblesse, qui nous force encore d'y apporter des adoucissemens, et tâchez au moins de suppléer à la foiblesse de vos satisfactions, par la ferveur de vos prières, et d'éteindre par l'abondance de vos aumônes, le feu vengeur qu'ont allumé vos péchés.... Car l'aumône résiste aux péchés (dit le Seigneur), comme l'eau éteint le feu le plus ardent ».

PARIS. Par décret du 4 mars 1808, S. M. a nommé aux vingt et une bourses, et quarante-deux demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain de Lyon, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé aux douze bourses et vingt-quatre demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain de Bayeux, suivant le décret du 30 septembre 1807.

—Par décret du même jour, S. M. a nommé aux neuf bourses et vingt-quatre demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain de Nantes, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du 8 mars, M. l'abbé Boulogne, aumônier de S. M., a été nommé à l'évêché de Troyes, vacant par la mort de M. de La Tour-du-Pin-Montauban.

— La nouvelle de la mort de M. l'archevêque de Malines, annoncée dans tous les journaux de la capitale comme étant arrivée le 3 mars, est maintenant heureusement démentie, et par le *journal de Malines* du 4 mars, qui annonce la nomination de M. de Roquelaure à la dignité de membre du chapitre impérial de Saint-Denis, et par des lettres même de ce respectable prélat, en date du 3 mars, jour même où l'on annonçoit à Paris son décès.

Digitized by Google

Cours et système de M. Gall.

Il n'est actuellement personne qui n'ait entendu parler du docteur Gall et de son système, et peut-être quelques-uns de nos lecteurs sont-ils étonnés que nous ne les en ayons pas encore entretenus. Le renom de cet étranger, le bruit qu'il a fait dans Paris, la nature de ses leçons, les conséquences de sa doctrine, tout nous prescrivoit de ne pas passer sous silence un sujet sur lequel tout le monde parle, et de faire connoître un système qui pique la curiosité de tant de gens. Nous devions seulement ne pas nous presser de peur de quelque méprise, et attendre que M. Gall eût authentiquement énoncé sa doctrine. Maintenant il ne peut plus y avoir d'incertitude sur ce qu'il a voulu dire. Le discours qu'il a prononcé à l'ouverture de son cours, le 15 janvier dernier, vient d'être imprimé. A la suite se trouve l'exposé de la marche qu'il a suivie dans ses recherches. Joignez à cela les leçons publiques du docteur, leçons répétées plus d'une fois, car il a déjà fait plus d'un cours. Il est donc clair que nous n'avons pas à craindre de lui attribuer ce qui ne seroit pas de lui, et nous ne devons plus hési-

Digitized by Google

ter à exposer ce que le docteur prêche sur les toits.

Le grand principe de M. Gall, ce qui fait proprement la base de son système, c'est que *toute faculté dérive de l'organisation.* Il semble qu'un axiome si neuf, si contraire à nos vieilles idées, eût dû être étayé sur les plus fortes preuves. On ne sauroit raisonnablement vouloir qu'avec nos préjugés nous sentions au premier abord la vérité d'une assertion qui n'est pas d'une évidence palpable, et qui ayant quelque affinité avec le système des matérialistes, et donnant lieu à des conséquences un peu dures, doit nous choquer sous ce rapport. Nous ne pouvons convenir tout de suite que l'*observation force d'admettre deux élémens pour la production des actes moraux, un principe spirituel, l'ame, et une substance matérielle, le cerveau.* Il eût fallu montrer pourquoi on a été *forcé* d'admettre ces deux élémens. Au lieu de cela, M. Gall convient *que le naturaliste ne peut avoir aucune prise directe sur le principe spirituel pour en apprécier la puissance, et qu'il ne peut l'apprécier que d'une manière indirecte en étudiant les modifications de structure de l'appareil matériel, qui en sont les conséquences intimes et nécessaires.* Comment M. Gall peut-il donc prétendre savoir d'une ma-

Digitized by Google

nière si assurée le rapport qui existe entre l'ame et le cerveau, puisqu'il avoue, ce qui d'ailleurs est bien évident, qu'il ne peut avoir *aucune prise directe* sur l'ame? Comment ose-t-il prononcer sur des ressorts qu'il reconnoît être *impalpables?* Comment peut-il faire de sa crânologie une loi de la nature, tandis qu'il a été forcé de dire que cette science nouvelle *a des limites qu'elle ne peut dépasser,* et qu'*elle ne peut jamais être parfaitement exacte, puisqu'un des élémens, l'état d'excitation des organes, lui manque?* M. Gall prononce donc sur un système dont il ne connoît que la moitié. Il est comme un juge qui décideroit une affaire, n'ayant écouté qu'une des deux parties. Il entre peu d'équité dans cette manière de procéder. Voyons si le reste nous présentera plus de bonne foi et plus de certitude.

M. Gall croit que *le cerveau est l'instrument de l'ame.* Il ne dit point, comme on se l'est imaginé quelquefois, que les protubérances du crâne sont les organes de nos dispositions; mais il dit que ces protubérances sont les indices de nos dispositions, ou, si vous voulez, que chaque organe du cerveau est attaché à une faculté différente, et peut être reconnu à la surface extérieure du crâne. Voilà la crânologie dans toute

Digitized by Google

sa pureté. Voilà ce que M. Gall a établi dès la première séance de son cours. Dès la première séance aussi il a senti tout ce que cet énoncé pouvoit présenter d'extraordinaire et de bizarre, et il a cherché à prévenir les reproches qu'on pouvoit faire à sa doctrine. Ce ne seroit que par ignorance, a-t-il dit, qu'on l'accuseroit de prêcher le fatalisme. Mais les raisons qu'il a données pour se disculper sont-elles fort concluantes? Il croit que nous n'avons des facultés, des penchans que parce que l'organisation nous a donné des organes, des instrumens pour les exercer. Il pense, il dit que nous ne sommes pas les maîtres de notre organisation, et par conséquent de nos penchans; et cependant il veut avoir l'air de nous croire libres, il veut avoir l'air de croire que nous pouvons obéir ou non à l'instigation de l'organisation, tandis que, si tout penchant dérive de l'organisation, il est clair qu'il ne nous est pas libre d'avoir un penchant pour lequel nous ne sommes pas organisés. Aussi le docteur, qui ne pouvoit se méprendre sur le louche qu'offroit ici sa doctrine, s'est-il adroitement jeté dans une distinction subtile entre la velléité et la volonté, entre nos penchans et nos actions, comme si nos actions pouvoient être autre chose que le résultat de nos penchans, et comme si l'on pou-

Digitized by Google

voit dire sérieusement que nous avons l'aptitude à faire une chose, lorsque nous n'avons pas ce sans quoi nous ne la ferons pas.

Non, a dit M. Gall, attaqué sur l'irrésistibilité des penchans dans son système, non, *il n'y a pas de penchans irrésistibles, sinon dans les cas de maladie, d'aliénation mentale et d'idiotisme. Il y a des dispositions innées, qui, quoique toujours sous l'empire de la liberté morale, se montrent plus ou moins impérieuses selon le développement ou l'exaltation des organes qui en sont les instrumens.* Bien des gens n'ont voulu voir dans cette déclaration du docteur que l'embarras d'un homme pressé par de fortes objections. D'abord, M. Gall admet des penchans irrésistibles dans les trois cas cités, et il suppose ces cas très-fréquens. Il donne même à ces expressions, *aliénation mentale* et *idiotisme*, un sens large qui présente ces accidens comme beaucoup plus communs qu'ils ne le sont dans l'acception ordinaire. Ensuite ce que M. Gall dit des dispositions innées n'est pas plus rassurant. Il croit qu'*elles se montrent plus ou moins impérieuses selon le développement ou l'exaltation des organes*. Mais si l'*organe* est fort *développé*, si la *bosse* est fort *exaltée*, la *disposition innée* sera donc fort *impérieuse*, et il pourra y avoir un degré d'*exaltation* tel

Digitized by Google

qu'il n'y aura pas moyen de lutter contre la disposition; et c'est ce qui a semblé résulter des anecdotes que le docteur a racontées, comme nous le verrons par la suite.

Un raisonnement qu'il a fait en cet endroit, nous a paru peu propre à rendre son système moins suspect. *La liberté morale*, a-t-il dit, *s'observe chez les animaux qui résistent souvent à leurs penchans naturels. A plus forte raison doit-elle exister chez l'homme, qui a pour vaincre ses penchans bien des motifs qui manquent aux animaux.* Cette comparaison nous a chagrinés. Nous avons vu avec peine qu'on ne trouvât d'autre moyen de prouver la liberté de l'homme, qu'en l'assimilant à des êtres dont la liberté morale n'est rien moins qu'évidente. Nous avons vu avec peine qu'on partît d'un principe contesté pour établir un principe certain qu'on est accusé de méconnoître, et nous avons craint qu'il ne parût qu'on n'instituoit un rapprochement assez peu honorable pour le genre humain, qu'afin de jeter des nuages sur le dogme le plus important de la religion et de la morale.

Dans sa seconde séance, M. Gall a voulu aussi réfuter le reproche de matérialisme, et ici il s'est encore plus écarté de la question. Il a dit que l'accusation de matérialisme avoit été de tout

Digitized by Google

temps l'arme des ignorans; que c'étoit un mot que les ennemis des lumières mettoient en avant pour réprimer les efforts généreux des amis des sciences et de l'humanité; que c'étoit par-là qu'on avoit voulu repousser tant de découvertes heureuses; et que nous n'étions plus au temps où une mauvaise métaphysique étouffoit toutes les idées libérales, et où de fausses définitions de l'ame et de la matière s'opposoient aux progrès de la bonne philosophie. Tout cela ne fait rien à l'affaire. Ces divagations du docteur ne prouvent que son embarras. Ce n'est pas par des récriminations, par des plaintes sur ses ennemis, par des reproches d'obscurantisme et de mauvaise foi, qu'il échappera au reproche de matérialisme. Ce reproche, c'est son système qui l'a fait naître. C'est donc dans son système qu'il y doit chercher une réponse. Il devroit songer à prouver qu'on l'a mal entendu, si toutefois on l'a mal entendu. Il ne peut se dissimuler que tout le monde a cru voir le cachet du matérialisme dans sa doctrine. Les uns l'ont vu, et c'est ce qui les a rangés sous ses étendards. Les autres l'ont vu aussi, et c'est ce qui les a éloignés. Les uns et les autres ont regardé le matérialisme comme le résultat le plus direct des leçons du docteur. Cet homme là est bien clair, disoit dernièrement

Digitized by Google

un homme du monde, qui sortoit du cours de M. Gall, et qui, assez peu dévot, n'y avoit apporté aucune prévention contraire, cet homme là est trop clair. Il n'est pas bon que tout le monde l'entende. Il peut bien, lorsqu'il est vivement pressé, protester de son respect pour la morale, et de son éloignement pour les systêmes qui la combattent; mais tout l'ensemble de sa crânologie détruit ces déclarations équivoques. Il n'est personne qui, après l'avoir entendu, n'apprécie la valeur de quelques phrases, de quelques restrictions arrachées avec peine par la honte d'avouer des opinions dangereuses. Il n'est personne qui ne s'en tienne, à cet égard, non à des formules de respect dont on se sert sans conséquence, mais au fond de la doctrine, aux principes qui la constituent, aux conséquences qui en dérivent tout naturellement, et qui sont avouées. Voilà sur quoi on juge, voilà sur quoi on doit juger un auteur, et le docteur Gall ne peut accuser que lui des soupçons qu'on a conçus sur son compte. Ces soupçons, il sait qu'on les a formés. Comment ne met-il pas tous ses soins à les dissiper? Est-il permis de rester indifférent sur une accusation de cette importance?

Mais que dire du docteur, si, loin de chercher à excuser ses torts, il les aggrave lui-même? C'est

Digitized by Google

ce qui lui est arrivé. Chacune de ses séances a fourni de nouveaux motifs de croire qu'il tendoit au plus pur matérialisme. Ainsi dans son discours d'introduction il s'exprime en ces termes : *Tant que l'histoire naturelle n'est pas à peu-près complète, il ne paroît point possible de donner une direction sûre à l'éducation, ni une impulsion convenable aux différentes passions.* Je ne crois pas que les plus grands partisans des sciences naturelles aient jamais avancé une pareille absurdité. Quoi! il faut que *l'histoire naturelle soit à-peu-près complète*, pour apprendre à régir *ses passions!* quoi! l'on ne pourra former d'honnêtes gens, si la zoologie n'est pas bien connue! quoi! il ne pourra y avoir de bonne éducation, si la chimie n'est pas parvenue à terminer à-peu-près toutes ses découvertes! Que veut dire une pareille assertion? Ou je ne la comprends pas, ou je crains de la comprendre trop; ou c'est une idée creuse et insignifiante, ou c'est une erreur intolérable et funeste. Faire dépendre la morale du plus ou moins de progrès dans la physique, c'est une extravagance qui n'a pu entrer que dans l'esprit de celui qui fait dépendre le vice et la vertu de bosses placées en avant ou en arrière de la tête. Ainsi sous Louis XIV, et à plus forte raison dans les siècles antérieurs, où les sciences na-

Digitized by Google

turelles étoient à peine au berceau, *il n'étoit pas possible de bien diriger l'éducation!* Un tel avantage étoit réservé au siècle qui verroit naître la crânologie. Il est clair en effet que la marche de l'éducation va être bien *plus sûre*, puisque les maîtres ayant la faculté de connoître à fond leurs élèves, en tâtant les bosses de leurs têtes, pourront prendre de bonne heure les moyens, s'il en est, d'applatir leurs protubérances et de comprimer leurs passions. C'est apparemment ce que le docteur a voulu dire.

On lit encore dans cette même introduction, que *le principe immatériel dépend de conditions matérielles :* assertion qui dans sa généralité est fausse et fort malsonnante. Ce n'est pas ainsi que doit s'exprimer un métaphysicien correct. Mais ce qui a paru le plus choquant dans ce discours, c'est cet endroit où M. Gall appelle le principe immatériel *l'image symbolique de l'être suprême des choses, dont on suppose qu'il peut être une émanation.* Cette tournure sceptique a été remarquée, et a donné lieu à des observations fort justes. Des critiques d'ailleurs très-modérés n'ont pu s'empêcher de dire que le docteur s'exposoit à voir déduire de ses discours ce dont il ne veut pas être accusé; mais M. Gall n'est point revenu sur son assertion. On a dit en son nom que *c'étoit aux*

Digitized by Google

moralistes et aux métaphysiciens à examiner si sa doctrine tendoit ou non au matérialisme, que pour lui, il se contentoit de dire ce qu'il avoit *vu et observé*. Pitoyable défaite, avec laquelle les auteurs des systêmes les plus dangereux se croiroient à l'abri du reproche : car ils croient tous avoir *bien vu et bien observé*. Tous s'imaginent avoir trouvé la vérité, et ce ne seroit pas leur affaire de prouver que leurs rêveries ne donnent lieu à aucune conséquence fâcheuse! Cela seroit aussi un peu trop commode.

Si du discours d'ouverture nous passons aux développemens que le docteur a donnés successivement dans son cours, nous trouverons de nouvelles raisons de soupçonner fortement le but où il nous veut mener. Ainsi dans sa quatrième séance, il s'est étendu sur le penchant au suicide, qui n'est plus, selon lui, *un résultat moral, mais une maladie corporelle*. Il a cité plusieurs exemples où ce penchant étoit irrésistible, et tout ce qu'il a dit sur ce sujet, tend à absoudre les malheureux que l'organisation de leur cerveau a entraînés malgré eux vers ce crime. Nous laissons un tel langage à examiner aux amis de la morale et de la société. Nous en dirons autant de l'organe du meurtre, sur lequel M. Gall s'est beaucoup étendu. Il a cité à cet égard des anecdotes : car le

Digitized by Google

docteur aime beaucoup ce genre de preuves. Les anecdotes se gravent mieux dans l'esprit, et font quelquefois plus d'effet que le raisonnement, au moins sur certains esprits, et c'est à ceux-là que le docteur s'adresse. Il ne manque donc jamais de s'appuyer au besoin de petites histoires arrangées avec tout l'art possible, et qu'il fait valoir comme des espèces de démonstrations. Or, il en a cité, en fait de meurtre, plusieurs de tout-à-fait gaies. Il a parlé d'abord du fils d'un apothicaire qui avoit la terrible bosse, et qui aussi avoit de si éminentes dispositions pour le meurtre, que, malgré les soins d'une bonne éducation, ne pouvant résister à la force de son organe, il se fit garçon de bourreau, pour pouvoir exercer impunément le penchant qui le portoit à égorger ses semblables. Il a parlé du fils d'un négociant, dans qui la même protubérance et le même penchant se manifestèrent également d'une manière si impérieuse, qu'il se fit boucher, pour se dédommager au moins sur les animaux d'un plaisir qu'il ne pouvoit se procurer sur les hommes. Il a parlé d'un *fort honnête homme* (notez ce point), d'un homme *incapable de faire le moindre tort à qui que ce fût*, qui, avec ces heureuses qualités, n'étoit jamais plus content que quand il voyoit le spectacle des souffrances, des tourmens et de

Digitized by Google

la mort; qui ne manquoit aucune exécution, aucun supplice dans les Provinces-Unies, et qui s'étoit formé une ménagerie de chiens et de chats, uniquement pour se donner le plaisir de les faire expirer au milieu des plus horribles traitemens. Enfin, M. Gall a parlé d'un abbé, car il falloit bien que quelque prêtre jouât un rôle dans cette nomenclature de forfaits, il a parlé d'un abbé dont le plus grand divertissement étoit, dans son jeune âge, d'égorger ses camarades de collége. Il les lioit à des arbres, les lardoit à coups de couteau, les brûloit tout vivans. On se prêtoit apparemment à des plaisanteries aussi innocentes, et la justice de ce pays-là respectoit l'effet des protubérances: car on laissa grandir le petit bourreau. Il y a plus, il se fit prêtre, a dit M. Gall, et la bosse ayant nécessairement augmenté avec l'âge, il tua deux sacristains. Telles sont les charmantes histoires dont le professeur a régalé ses auditeurs, et qu'il veut qu'on croie vraies sur sa parole. Je lui passe toutes les autres; mais celle de l'abbé est évidemment un conte forgé à plaisir. A qui M. Gall fera-t-il croire qu'on laissât un écolier brûler ses camarades, que ceux-ci eussent la patience de se laisser éventrer pour les menus plaisirs d'un scélérat, et que la justice, instruite de ses hauts faits, n'y eût pas mis bon ordre? A qui M. Gall persua-

dera-t-il qu'un tel homme, qui devoit être flétri et abhorré dans la société, ait été admis au sacerdoce? En vérité, si le docteur a envie de rendre une classe de gens ridicule ou odieuse, il devroit faire en sorte que ses anecdotes fussent moins absurdes. Celle-ci n'a pas l'ombre de la vraisemblance (1).

Mais nous avons encore autre chose à observer dans ces anecdotes. C'est qu'il résulte des circonstances qu'elles renferment, et de la manière dont elles ont été présentées, il résulte, dis-je, que ce penchant au meurtre n'est point toujours un crime, qu'il devient quelquefois une aliénation

(1) Dans une autre séance, et en traitant un autre organe, M. Gall a parlé d'une femme dévote (et il n'a pas dit qu'elle fût hypocrite), d'une femme dévote et livrée aux exercices de la piété; mais qui joignoit à ces dispositions le plus grand déréglement de mœurs, et qui vivoit habituellement dans un désordre et une corruption horribles. Cette histoire est tout aussi probable et tout aussi vraie que celle de l'abbé. Ce monstrueux alliage de dépravation et de piété n'a jamais pu exister que dans l'imagination du docteur. Mais on a tourné contre lui-même ce conte calomnieux et ridicule. Car, lui a-t-on dit, si cette femme étoit, malgré sa piété, adonnée à des excès honteux, si les sentimens religieux n'avoient pu étouffer ses penchans déréglés, ces penchans étoient donc irrésistibles chez elle; elle étoit donc maîtrisée par son organisation; elle n'étoit donc pas libre.

Digitized by Google

mentale, et qu'alors il est irrésistible : *idée fixe et terrible aux yeux du vulgaire*, a dit M. Gall ; *idée terrible* en effet, pouvons-nous dire avec lui, idée révoltante pour le sage, pernicieuse pour le *vulgaire*, affreuse pour la société ; idée qui seroit une source de crimes et de désordres. Aussi faut-il avouer qu'elle n'a pas paru être goûtée des auditeurs de M. Gall. Un critique, qui a rendu compte de ses leçons de la manière la plus favorable au docteur, n'a pu s'empêcher de manifester ici quelques inquiétudes sur les conséquences d'une doctrine si dure. Il s'est plaint que le professeur *n'eût pas isolé d'une manière assez tranchée les cas où le penchant au meurtre reste sous l'empire de la morale, de ceux où une aliénation mentale le rend absolument irrésistible. Jusqu'ici*, a-t-il ajouté, *M. Gall n'avoit admis de penchans irrésistibles que dans les cas de manie, d'idiotisme et de mutilation. Mais dans cette séance il a cité des exemples de meurtriers affreux, dont il n'a pas indiqué positivement la place, soit parmi les criminels à punir, soit parmi les aliénés à isoler de la société. Admet-il des cas où l'équilibre entre les organes, et conséquemment entre les facultés, est tellement rompu, que l'un entraîne irrésistiblement aux dépens des autres, sans qu'il y ait aliénation ni idiotisme.* Nous partageons bien

Digitized by Google

sincèrement les craintes de ce critique. Dans les histoires que nous avons rapportées, les individus ont été représentés, par M. Gall, comme mûs par des penchans irrésistibles, et non comme dominés par de simples dispositions. On ne nous a point dit qu'ils fussent idiots, on ne les a point peints comme tels. On a dit formellement que leur penchant au meurtre n'étoit point toujours un crime, et tout l'odieux de cette *idée fixe et terrible* n'a pas empêché le docteur de la présenter crument à ses écoliers. Nous devons croire que personne parmi eux n'abusera de cette indiscrétion. Mais cette *idée si terrible aux yeux du vulgaire,* se répandra dans le *vulgaire,* et alors quelles en peuvent être les suites?

L'organe du vol n'a pas fourni moins d'argumens contre la crânologie. On a trouvé qu'une doctrine, qui faisoit du vol un penchant naturel, étoit à la fois ridicule et dangereuse : ridicule puisqu'elle suppose que la nature auroit créé originairement une faculté aussi funeste à la société, dangereuse puisqu'elle légitime ce que les lois punissent comme un crime. A cela le philosophe allemand répond qu'il dit ce qu'il a observé; que son système est fondé sur des faits, et que ce n'est pas sa faute, si ces faits peuvent donner lieu à de fâcheuses conséquences. Mais n'est-ce

Digitized by Google

n'est-ce pas sa faute au moins s'il publie des faits dont il résulte tant de conséquences pernicieuses? Son système fût-il vrai, il devroit le garder pour lui s'il peut en résulter des effets funestes pour la société. Mais M. Gall a prouvé que ces effets funestes ne sont rien à ses yeux. En traitant l'organe du vol, il a cité des exemples où le penchant à ce vice étoit irrésistible : car son inclination le ramène toujours vers ces sortes de cas, et il les met en avant avec une complaisance marquée. Ces exemples sont la pierre de touche de sa doctrine. C'est-là que le docteur se montre tout entier, et il se dédommage dans ses exemples des sacrifices et des restrictions qu'il est quelquefois obligé de s'imposer dans l'exposition de ses principes. Les anecdotes qu'il a citées sur l'organe du vol, portent toutes l'empreinte de l'irrésistibilité. C'est un enfant, qu'à l'inspection de son crâne, M. Gall jugea voleur et incorrigible, et qui le devint en effet, malgré les précautions que l'on prit pour réprimer cet invincible penchant. C'est cet homme parfaitement probe, qu'une blessure au crâne rendit voleur dans un âge déjà avancé. C'est ce mourant qui, près d'expirer, vole encore la tabatière de son confesseur. Le docteur a accumulé ici les exemples. Nous ne pouvons les citer tous, mais tous ont été pré-

sentés comme annonçant un penchant irrésistible, et le tolérant docteur a pris soin de spécifier les cas où le vol n'est pas répréhensible et ne doit pas être puni. Ainsi il croit que du moins dans plusieurs circonstances nous ne sommes que des machines, qui obéissons malgré nous à des penchans qui nous nécessitent. Il croit que ces penchans sont déterminés par des organes particuliers. Il ne sauroit donc se laver du reproche de soutenir la doctrine avilissante du fatalisme et du matérialisme. Grand merci au docteur d'être venu de si loin nous apporter de si mauvais germes, et de prendre tant de plaisir à les faire fructifier parmi nous.

Le dernier organe qu'ait spécifié M. Gall, est celui de la théosophie et de la morale. Il le caractérise par une élévation de la partie supérieure de la tête en forme de voûte. Il a conté comment il étoit parvenu à découvrir cet organe; car, nous l'avons déjà dit, le docteur aime beaucoup les contes. Depuis long-temps il avoit remarqué dans les églises que les gens chauves étoient les plus dévots (1). Tout le monde ne s'en est peut-être

(1) Témoin feu l'astronome La Lande, dont la tête étoit presqu'entièrement dépouillée, et qui étoit, comme on sait, un modèle de dévotion.

Digitized by Google

pas apercu; mais c'est qu'il est rare d'avoir, comme le docteur, l'esprit d'observation. En habile homme, il sentit tout de suite que cette dévotion tenoit à cette élévation de la tête. Il examina donc ceux des prêtres qui ont pris l'état écclesiastique par un penchant naturel; il visita les enfans qui manifestent du goût pour les cérémonies religieuses, et il trouva constamment cette disposition extérieure. Pendant que M. Gall étoit en train d'observer, il considéra attentivement des têtes de saints. Il ne nous dit point s'il s'assura de leur parfaite ressemblance. Seulement il vit sur toutes l'élévation indiquée. Dans la disposition où il étoit, il ne pouvoit manquer d'y découvrir tout ce qu'il vouloit (1).

M. Gall regarde donc les idées religieuses comme le résultat d'une organisation innée dont il a ainsi reconnu le caractère extérieur. Il veut même que l'idée d'un Dieu, cette idée si spirituelle, si indépendante des sens, soit encore le résultat de l'organisation. La nature, selon lui,

(1) Je ne veux pas dire sur qui M. Gall a encore justifié sa remarque. Le modèle de toute sainteté ne devoit pas être cité dans une pareille matière, et à l'appui d'un tel système. Pour nous, nous nous garderons de prononcer ici un si auguste nom, et de faire entrer l'objet de l'adoration des fidèles dans une telle controverse.

Digitized by Google

a également ici l'initiative, et sans elle jamais notre intelligence ne se seroit élevée à un tel résultat. On a objecté au docteur que ce système restreignoit beaucoup l'effet de la révélation, l'annulloit même en quelque sorte. Mais il ne s'effraie pas de ces légers inconvéniens. Un grand philosophe ne se laisse point arrêter dans sa marche par des considérations vulgaires, et M. Gall croit probablement les révélations qu'il nous fait beaucoup plus sûres que celles que Dieu a faites aux hommes. Il ne peut dissimuler que sa crânologie énerve la religion, si elle ne la détruit pas; mais il n'en tient pas moins fortement à ses principes. Les principes doivent l'emporter sur tout. Ainsi, dans des temps assez peu éloignés du nôtre, des gens qui n'avoient d'autres principes que ceux de leur ambition et de leur cruauté, parloient pourtant de leur attachement aux principes. *Périsse l'univers*, disoient-ils, *plutôt qu'un principe;* et ces gens là auroient pu figurer dans une crânologie, car ils devoient avoir l'organe du meurtre fort développé. M. Gall raisonne presque comme eux, et veut que tout cède à ses principes (1). Toute faculté, selon lui, dérive de l'or-

(1) Parmi ces principes du docteur, il en est encore un qui mérite de fixer l'attention des amateurs. C'est celui-ci,

Digitized by Google

ganisation. La religion par conséquent en dérive aussi. La révélation n'a fait que déterminer les idées de religion. L'organisation, qui constitue l'organe de la théosophie, étoit même une prédisposition matérielle, sans laquelle nous n'aurions pu profiter de la révélation. C'est ce que M. Gall a cherché à faire comprendre par une comparaison pleine de justesse et de dignité. Un chien, a-t-il dit, ne peut apprendre la musique, parce que la nature lui en a refusé l'organe, tandis que l'homme a cet organe, mais il a besoin que l'instruction et l'art viennent le développer et le diriger. La parité n'est-elle pas également noble et frappante? *Un chien* à propos de la théosophie! comme ce rapprochement est bien choisi! Nous devons convenir pourtant que M. Gall a eu la bonté de déduire de son système une preuve tout-à-fait nouvelle de l'existence de Dieu. Tou-

---

que le docteur a énoncé dans sa dernière séance, comme pour couronner, par ce dernier trait, l'édifice moral qu'il venoit d'élever. *Originairement*, selon lui, *rien n'est vicieux dans l'homme, non plus que dans les animaux. Ce sont nos institutions sociales et le besoin qui ont constitué quelques actes criminels.* Il est évident, en effet, que ce sont *les institutions sociales et le besoin* qui ont fait du meurtre un *vice. Originairement* il n'y avoit pas plus de mal à égorger un homme qu'à tuer une puce.

Digitized by Google

tes les fois, dit-il, que la nature nous a donné un organe qui se rapporte à un objet, c'est que cet objet existe. Or, nous avons l'organe de la théosophie : donc Dieu existe. Les théologiens sauront sans doute beaucoup de gré au docteur de leur fournir de nouveaux argumens à opposer à l'incrédulité. Il sera impossible aux athées de résister à la force de cette démonstration. C'est tout comme si M. Gall leur disoit : Mon système est incontestable. Or, dans mon système, je reconnois un Dieu : donc il existe. Quel raisonnement victorieux ! quelle logique concluante !

Après avoir examiné la partie morale du système crânologique, il seroit peut-être bon de discuter ce système en lui-même, dans ses bases et dans ses preuves ; mais nous sommes forcés de nous restreindre, et nous en avons dit assez pour montrer à quoi l'on doit s'en tenir sur les découvertes de M. Gall. Nous ne dirons donc point que par l'exposé même de la marche qu'il a suivie, on s'aperçoit qu'il n'a procédé que de tâtonnemens en tâtonnemens, et que lui-même a prouvé combien sa doctrine étoit défectueuse. Il est convenu que la crânologie n'étoit point applicable à la vieillesse, et qu'alors l'inspection du crâne pouvoit être trompeuse. Il est convenu que malgré des observations réitérées un organe lui avoit

Digitized by Google

souvent échappé; ce qui prouve qu'il n'étoit donc guère *palpable*. Il a dit qu'après avoir découvert une protubérance à la partie antérieure du cerveau, il l'avoit nommée l'organe de la mémoire des choses; mais qu'ensuite il s'étoit ravisé, et l'avoit appelée le sens des réalités; par où l'on voit qu'il n'est pas très-sûr de son fait. Il ne sait pas encore s'il faut isoler l'organe de la philologie de l'organe de la mémoire des mots; ce qui pourroit paroître d'autant plus étonnant, que ce dernier est le premier qu'il ait découvert, et qu'il a été l'objet d'observations multipliées. M. Gall est tout aussi embarrassé sur le siége de l'organe de l'amitié; il ne sait où le loger. Il lui donne bien une place, mais il prévient que ce n'est qu'en attendant mieux. Il est convenu qu'il n'avoit pas tout trouvé, qu'il y avoit encore dans le cerveau des places qu'il ne connoissoit pas, et où résidoient d'autres organes. D'où je conclus qu'il ne possède même pas tout l'ensemble de son système, et qu'il seroit possible que de nouvelles découvertes donnassent un démenti aux premières, et que les bosses à venir éclipsassent celles qu'on a déjà trouvées; mais laissons-là ces discussions. Aussi bien les savans sont-ils occupés, dit-on, à examiner ce système sous le rapport physiologique. Déjà un professeur d'anatomie s'en est moqué dans un

Digitized by Google

cours public. La faculté de médecine, à ce qu'on assure, fait imprimer un rapport contre la crânologie. Ainsi le docteur va avoir contre lui, non-seulement les amis de la religion et de la morale, mais les hommes les plus habiles dans la science qu'il cultive, et où il prétend trouver des preuves en faveur de ses idées.

Nous avons exposé ce que nous pensions du système de M. Gall. Nous croyons avoir montré combien il est absurde, combien il peut être dangereux. Sans doute le docteur se moquera de nos raisons. Il a de quoi se consoler des adversaires qu'il rencontre sur sa route; il a parfaitement calculé qu'il venoit dans un pays où avec un peu d'adresse on réussit toujours; il a entendu dire que nous avions été dupes tour à tour de Mesmer et de Cagliostro, sans parler ici de folies plus anciennes, et de vertiges plus récens encore; il a senti que parmi une foule oisive, légère et curieuse, un nouveau système, appuyé d'un peu de charlatanerie, ne pouvoit manquer de réussir, et il a pris habilement tous les moyens pour en venir à son but. Jadis Mesmer fit à Paris d'excellentes affaires, et put, de retour en Allemagne, se créer, avec le produit de notre crédulité, une fortune extrêmement solide. Tout présage que M. Gall n'aura pas moins de succès, et qu'il join-

Digitized by Google

dra aux richesses de ses anciennes découvertes un trésor de nouvelles acquisitions. Déjà un ou deux cours n'ont fait qu'irriter la curiosité; les suivans n'ont pas attiré moins de foule, et dans ce moment on en annonce, dit-on, un sixième, pour lequel on ne manquera pas de trouver des dupes. Chacun veut être initié dans les mystères du cerveau, comme jadis dans ceux du baquet. La crédulité court au-devant de ceux qui s'en jouent, et il est à croire qu'en peu de temps la crânologie sera une chose familière à tout le monde; que dans la société on se tâtera réciproquement la tête pour savoir à qui on a affaire; qu'on s'en rapportera plus, pour connoître les gens, à l'inspection de la nuque et de l'occiput qu'au langage de la bouche et des yeux; et, ce qui me paroît le résultat le plus clair de tout ceci, qu'un adroit étranger ne s'en retournera pas sans avoir bien palpé nos crânes.... et nos écus.

Détails historiques et recueil de pièces sur les divers projets de réunion de toutes les communions chrétiennes, qui ont été conçus depuis la réformation jusqu'à ce jour; par M. Rabaut le jeune. 1 vol. in-8°.

La réunion des diverses communions chrétiennes a été de tout temps l'objet des désirs des

Digitized by Google

esprits sages et des cœurs vraiment religieux. Ils se sont toujours affligés de cette scission déplorable qui avoit déchiré la robe de Jésus-Christ, et ils ont formé des vœux ardens pour que le troupeau se réunît dans un même bercail. Plusieurs protestans ont manifesté plus d'une fois les mêmes souhaits, et ont paru s'intéresser vivement à une réunion si désirable. Qui pourroit, en effet, ne pas gémir de la révolution fatale qui s'opéra au seizième siècle? Avant cette époque la chrétienté étoit réunie dans une même foi; l'Eglise ne voyoit autour d'elle que des enfans dociles, et toutes les brebis obéissoient au même pasteur. Un homme vint rompre cette heureuse concorde. Il déclara la guerre à l'Eglise avec audace, il la fit avec opiniâtreté, et il parvint à entraîner avec lui une partie du troupeau. Les suites en furent funestes aux Etats comme à la religion, et l'Europe vit s'élever dans son sein un germe de guerres et de dissentions. Heureux, si après trois cents ans on pouvoit étouffer ce germe funeste, et si les esprits étoient disposés à une réconciliation si nécessaire. Mais que de préjugés à vaincre pour atteindre ce but! Peut-on espérer que les protestans renonceront à des dogmes dans lesquels ils ont été nourris, et qu'ils se résoudront à condamner ce qu'ont fait leurs pè-

Digitized by Google

res, et à détruire leur ouvrage? Car enfin ce n'est qu'ainsi que la réunion est possible. C'est à ceux qui se sont éloignés à revenir au sein de la société qu'ils ont quittée. C'est à ceux qui ont provoqué un schisme funeste à le faire cesser. C'est à ceux qui ont élevé autel contre autel à renoncer à leur culte nouveau. C'est leur faute si cette réunion est nécessaire. S'ils n'avoient pas rompu l'unité, il ne seroit pas nécessaire aujourd'hui de la rétablir; et nous n'aurions pas besoin d'invoquer la paix, s'ils n'avoient les premiers déclaré la guerre. C'est donc à eux à réparer le mal qu'ils ont fait. L'Eglise s'empressera de les recevoir. Elle ira même au-devant d'eux, et usera de toutes les condescendances et de tous les ménagemens. Elle fera tous les sacrifices qui dépendront d'elle. Mais sans doute on n'attend pas d'elle qu'elle outrepasse ses droits par complaisance, et qu'elle renonce aux dogmes qu'elle a reçus de son divin auteur. Non, elle n'a jamais connu ces sortes de sacrifices. Elle garde intact le dépôt qui lui a été confié. Elle sait que la foi est une chose sur laquelle on ne peut composer; qu'il n'en est pas de la doctrine comme des affaires civiles et politiques, et que si l'on peut transiger sur les intérêts temporels, la vérité ne souffre point ces arrangemens et ces compensa-

Digitized by Google

tions. Aussi l'histoire ecclésiastique n'en offre-t-elle aucun exemple. On ne voit dans aucun siècle que l'Eglise ait cherché à prévenir ou à étouffer des hérésies, en renonçant aux dogmes que ces hérésies combattoient; et lors des grandes secousses excitées dans son sein par l'arianisme, elle ne consentit point, pour calmer l'orage, à altérer la croyance catholique, et à ne plus reconnoître la divinité de Jésus-Christ. A différentes époques, elle laissa se séparer d'elle des nations entières plutôt que d'admettre l'erreur; et lors de la naissance des nouvelles réformes, elle montra encore la même constance, et tout en pleurant la perte d'un si grand nombre d'enfans, elle n'acheta point leur conservation aux dépens de quelques-uns des dogmes qu'ils refusoient de reconnoître. Elle a toujours été fidèle à ce principe, et elle a vu, sans changer, tant de variations qui sont comme le cachet des diverses sectes sorties successivement de son sein.

C'est ce que ne paroît point avoir remarqué l'auteur des Détails historiques. Il n'a, ce semble, ni une connoissance exacte des faits, ni la science théologique nécessaire en de pareilles matières, ni un jugement très-sain. Il est protestant, et il n'est pas bien conséquent dans ses principes. Ainsi dès sa préface il manifeste le vœu que, *sans s'oc-*

Digitized by Google

cuper du for intérieur de chacun, les chrétiens de toutes les communions célèbrent en commun le culte divin. Cette idée bizarre étoit déjà venue à quelques philosophes, et cela étoit peu surprenant. Comme la religion n'est rien pour eux, que la foi est à leurs yeux un mot vide de sens, et qu'ils regardent le culte et les cérémonies comme des choses indifférentes ou même ridicules, il est tout simple qu'ils veuillent faire un amalgame des différentes créances; mais un chrétien, un homme vraiment croyant, ne doit pas raisonner comme eux. Il doit mettre trop d'importance à sa foi, pour y renoncer ou pour la dissimuler. Que seroit ce mélange des *chrétiens de toutes les communions célébrant en commun le culte divin?* Il faudroit d'abord convenir de la manière dont on célébreroit ce culte. Le sacrifice de la messe y trouveroit-il sa place? alors les calvinistes y assisteroient-ils? Si ce sacrifice n'a pas lieu, les catholiques consentiront-ils au retranchement de la partie la plus importante de leur culte, de l'objet le plus sacré de leur foi, de l'action la plus auguste de leur religion? Comment s'arrangera-t-on pour avoir ce *culte commun?* Qui décidera ce qu'il faudroit garder ou supprimer! Quelle religion que celle où le culte seroit *commun*, sans que la créance fût *commune*, où

Digitized by Google

l'on recevroit les sacremens sans y croire, ou bien, où y croyant on ne pourroit les recevoir, où enfin chacun sacrifieroit quelque chose de ses dogmes pour en admettre d'autres! En vérité, l'auteur d'un tel système montre bien peu d'attachement à la cause même qu'il défend. Quelle idée se fait-il de la foi, de cette vertu fondamentale du christianisme, s'il croit que nous irons à la cène sans cesser de croire à la transubstantiation, ou que les siens viendront à la messe, sans renoncer à leur présence en figure? Non, un tel mélange ne pourroit avoir lieu qu'entre des gens qui n'auroient véritablement aucune religion, et chez qui la philosophie auroit éteint absolument le flambeau de la foi.

Le recueil de M. Rabaut renferme d'abord l'histoire de tous les projets de réunion formés en différens temps, soit entre les calvinistes et les luthériens, soit entre ces deux branches de protestans et les catholiques. On voit assez, par la manière dont il rapporte les faits, que c'est un calviniste qui parle. Tout le bon droit, tous les bons procédés sont pour ceux de cette communion, et l'auteur ne voit dans ceux même de la confession d'Augsbourg qu'erreur et entêtement. Il prétend que Luther mourant convint que Calvin avoit mieux raisonné que lui sur l'article de l'Eucharistie, et

Digitized by Google

il veut même que ce soient les catholiques qui aient empêché la réunion des deux églises protestantes : comme si les catholiques, toujours si odieux aux luthériens, avoient jamais pu avoir quelque influence sur leur conduite. Cette imputation est vraiment singulière et même ridicule. Mais il n'est que trop évident que cet écrivain n'a consulté que ses préventions et celles de ses co-religionnaires, et qu'il a moins cherché à être exact, qu'à peindre la conduite des siens sous des couleurs favorables. En faisant l'histoire des divers projets de réunion entre les deux confessions protestantes, il est une observation bien naturelle et bien frappante, qu'il n'auroit pas dû omettre, et qui se présentoit d'elle-même à tout esprit attentif. C'est ces variations dans la doctrine; cette suite de confessions de foi souvent contradictoires et toujours très-différentes; cette facilité à créer de nouvelles formules, et à y renoncer ensuite; ces déclarations équivoques où l'on s'efforçoit de s'envelopper, et dont on se félicitoit d'autant plus, qu'elles étoient plus ambiguës et plus obscures. On sait avec quelle force de raisonnement, et avec quelle vigueur de style l'immortel auteur de l'*Histoire des variations des églises protestantes* a raconté ces changemens multipliés, cette pente à se jouer de la religion,

Digitized by Google

ces misérables artifices par lesquels on se trompoit réciproquement, et tout ce manège de dissimulation et de politique, si odieux dans une matière si importante. Nous avons lieu de croire que M. Rabaut n'a point lu Bossuet. Il aura craint peut-être de puiser la vérité à une source si pure. Il s'exprime sur le compte de ce grand prélat de manière à faire croire qu'il ne le connoît point. Il se plaint *de sa mauvaise foi* envers le ministre Claude. Il dit que l'*Exposition de la foi catholique* de l'évêque de Meaux étoit un *artifice* pour tromper les protestans, comme on s'en aperçut, lorsqu'*elle fut condamnée par les docteurs de Louvain et de Paris, et que le pape y refusa son approbation.* Et où l'auteur a-t-il pris tout cela? où a-t-il vu que les docteurs de Louvain et de Paris aient *condamné l'Exposition?* C'est-là un fait faux et de toute fausseté. Nous défions M. R. d'en fournir aucune preuve, et nous sommes vraiment fâchés pour son honneur, qu'il ait cru devoir, pour l'intérêt de sa cause, recourir à une imposture aussi notoire. Elle n'est pas nouvelle, et du temps même de Bossuet, des ministres osèrent répandre dans les provinces, et encore plus dans les pays étrangers, que la Sorbonne avoit censuré le livre. Mais cette censure n'a jamais paru, jamais on n'a pu

la

Digitized by Google

la produire ; jamais même on n'a pu nommer un docteur, un bon catholique assez hardi pour blâmer l'*Exposition*. Mais, dit M. R., *le pape refusa son approbation* à cet ouvrage. Autre mensonge. Loin qu'Innocent XI ait refusé son approbation, on a deux brefs de lui, en date des 4 janvier et 12 juillet 1679. Il y dit à Bossuet que son livre *contient une doctrine et est composé avec une méthode et une sagesse qui le rendent propre à instruire les uns et à convaincre les autres. Aussi*, dit le pape, *le jugeons-nous digne d'être non-seulement loué par nous, mais lu et estimé par tous.* Dans le second bref il confirme encore ces éloges. Pour peu que M. R. eût ouvert le livre de Bossuet, il y eût trouvé ces témoignages et d'autres encore. Il y eût trouvé des approbations de cardinaux, d'évêques, de théologiens, et il eût jugé si l'*Exposition* contient, comme il le dit, *certaines doctrines que l'esprit de l'Eglise romaine repousse.* Qui peut mieux connoître l'*esprit de l'Eglise romaine*, que le pape, les cardinaux, les évêques? Or, ils approuvent, ils couvrent d'éloges ce livre que vous prétendez contraire à l'*esprit de l'Eglise romaine.* A qui s'en faut-il rapporter ici d'eux ou de vous? Seriez-vous, par hasard, mieux instruit qu'eux de l'*esprit de l'Eglise romaine?* Vous n'oseriez le dire. Une si

grande absurdité exposeroit trop au ridicule. Cette absurdité résulte cependant de vos propres paroles.

Ici M. R. cite un passage de M. Grouvelle, qui, dans une note de son édition des Lettres de Mme de Sévigné, s'exprime ainsi : *Quand ce seroit pour convertir tous les huguenots, disoit un jésuite, nous n'éteindrions pas un cierge. Ce jésuite étoit dans les principes, et Bossuet en étoit sorti. Mais il le savoit bien, et en bon négociateur il s'étoit arrangé pour cela.* Cette citation, il faut l'avouer, est d'une platitude extrême. Ce petit conte d'un jésuite qui ne veut pas *éteindre un cierge* pour procurer la réunion de tous les protestans, et Bossuet qui *sort des principes*, et M. Grouvelle qui juge Bossuet, tout cela est ridicule au possible. On ne connoît point assez ce M. Grouvelle, que M. R. nous donne comme une autorité. M. Grouvelle, qui mourut l'année dernière, étoit un homme de lettres qui se croyoit fort habile en histoire, et qui ne parloit que de ses études historiques. Il avoit, peu de temps avant sa mort, présidé successivement à une nouvelle édition des Lettres de Mme de Sévigné et à une édition des Œuvres de Louis XIV, ouvrages qui étoient encore moins dans son intention une spéculation mercantile qu'une spéculation philosophique. Comme

Digitized by Google

Louis XIV et Mme. de Sévigné étoient des personnages religieux, et que leurs ouvrages en portoient l'empreinte, M. Grouvelle avoit senti combien il étoit important de les dénaturer, et il s'étoit acquitté de cette tâche avec tout le zèle que pouvoit lui suggérer l'esprit de parti. Il y avoit peint Louis XIV et Mme. de Sévigné, non plus sous les couleurs de leur caractère et de leur siècle, mais sous les couleurs de son propre caractère et de son siècle. Des notes toujours en contradiction avec le texte, des déclamations injurieuses, un ton tant soit peu révolutionnaire mêlé au ton d'un grand roi et d'une femme d'esprit, la manie de tout voir avec le prisme d'une philosophie dédaigneuse, et de trancher toutes les questions sans s'y connoître, des jugemens superficiels, enfin une opposition choquante des opinions les moins mesurées avec les sentimens les plus louables; voilà ce qui rend ces deux compilations de M. Grouvelle aussi fastidieuses pour le lecteur, qu'elles sont nulles pour l'instruction, et je m'étonne que M. R. ait cru pouvoir s'étayer d'une autorité si peu imposante. Le propos d'un jésuite *qui ne veut pas éteindre un cierge pour convertir tous les huguenots*, est digne de figurer parmi les contes bleus; et cette confiance de M. Grouvelle, qui décide que ce jésuite *étoit dans les principes*, et que Bos-

Digitized by Google

suet *en étoit sorti*; cette confiance devient risible, quand on se rappelle que la conduite de Bossuet, en cette occasion, fut approuvée et louée par le pape et les évêques, qui apparemment étoient aussi *sortis des principes*.

Après un fragment sur les projets de réunion, tiré de l'Histoire ecclésiastique du luthérien Mosheim, on trouve dans le recueil de M. R. une lettre de M. l'archevêque actuel de Besançon aux ministres calvinistes de Paris. Ce prélat crut devoir profiter d'une circonstance à jamais mémorable dans l'histoire de l'église de France, pour proposer une conciliation religieuse. Le 8 novembre 1804 il écrivit à MM. Marron, Rabaut-Pommier et Mestrezat, et s'efforça de les émouvoir par les considérations les plus touchantes. Il leur rappeloit les différens plans de réunion précédemment formés, et les engageoit à signaler l'époque de la réconciliation du sacerdoce et de l'empire, par la conclusion d'un autre traité de paix, qui ne seroit pas moins utile à la religion et à l'Etat. Il leur rappeloit cette décision de l'université d'Helmstadt, qui jugeoit qu'*on peut faire son salut dans l'Eglise romaine*, puisque *les fondemens de la foi chrétienne y subsistent*; et il les pressoit de renouer ces négociations tant de fois commencées, et abandonnées ensuite pour le

Digitized by Google

malheur de la chrétienté. Sa lettre ne respiroit qu'union et concorde; elle n'eut pourtant pas l'effet qu'il en avoit souhaité. Les ministres protestans répondirent à l'archevêque avec politesse; ils assurèrent qu'ils désiroient vivement la réunion proposée, mais en même temps ils montroient quelque étonnement que ce prélat eût semblé les exhorter à rentrer dans le sein de l'Eglise romaine. A leur avis, *nous avions bien plus de pas à faire en avant, qu'ils n'en pouvoient faire de rétrogrades.* Ce n'étoit pas trop là le moyen de se réunir. Nous n'examinerons point les réponses qui furent faites à M. l'archevêque de Besançon, et nous éviterons d'entrer dans une discussion, qui probablement ne ramèneroit pas la paix. Nous nous permettrons seulement de remarquer, dans la lettre de l'un des ministres, une contradiction très-frappante. *La complaisante décision de l'université d'Helmstadt*, dit M. M., *ne me paroît qu'un monument de foiblesse*, c'est-à-dire apparemment que ce ministre croit que l'Eglise romaine n'a point conservé les fondemens de la foi, et qu'on ne peut se sauver dans son sein. Cependant, dans la même lettre, il dit qu'il a *adopté*, depuis long-temps, *pour règle de ses instructions religieuses, le Catéchisme de Vernes, à l'usage des jeunes gens de toutes les communions chrétien-*

Digitized by Google

nes, et dont il *avoue que c'est, à ses yeux, le principal mérite.* Mais si M. M. a adopté le Catéchisme de Vernes pour *règle de ses instructions*, s'il regarde comme *le principal mérite* de cet ouvrage d'être destiné *à toutes les communions chrétiennes*, il croit donc que ce Catéchisme renferme tout ce qui est nécessaire à la foi. Il pense donc que les jeunes gens qu'il instruit, n'ont besoin, pour être sauvés, que de croire ce qui est contenu dans ce Catéchisme. Or, à ce compte, M. M. va plus loin que l'université d'Helmstadt. Cette compagnie n'accordoit le salut qu'aux catholiques. M. M. l'accorde à toutes les sectes, l'accorde aux sociniens, aux déistes, etc. : car M. Vernes n'exclut personne du salut. Il ne parle d'aucun des dogmes qui pourroient choquer une orgueilleuse raison; il élague sans façon le mystère de la Trinité et le dogme du péché originel, adoptés par *toutes les communions chrétiennes;* il ne parle d'aucun des sacremens, pas même de ceux que les protestans admettent. Enfin il ne parle pas même de l'Incarnation, et ne s'explique sur la divinité de Jésus-Christ qu'en termes assez peu précis (1). Or, puisque M. M. a pris le Catéchisme de Vernes pour *règle de ses instructions*, il s'ensuit

(1) Voyez au tome II des Mélanges, page 481, 23e. livraison, le compte que nous avons rendu du Catéchisme de Vernes.

Digitized by Google

donc que M. M. ne parle pas non plus à ses *jeunes gens*, ni de trinité, ni de péché originel, ni d'incarnation, ni de la foi, ni enfin d'aucun des mystères, c'est-à-dire qu'il les instruit dans un déisme parfait, dans le plus pur socinianisme; et comme il a sans doute à cœur le salut de ses *jeunes gens*, s'il ne leur apprend que le déisme ou le socinianisme, c'est qu'il croit qu'on peut se sauver, étant déiste et socinien. L'université d'Helmstadt n'étoit pas si hardie, et M. M. qui blâme sa décision, en donne une bien autrement blâmable. Il ne veut point qu'on dise que les catholiques peuvent se sauver, et il réserve ce privilége pour ceux qui rejettent les fondemens même du christianisme. D'où il suivroit que M. M. ne s'en tient guère aux principes de la religion réformée, et qu'il s'est fait une religion à part, bien différente de celle qu'a prêchée Calvin. Deux confrères de M. M. paroissent professer les mêmes sentimens dans leur lettre imprimée à la suite de la sienne. *La connivence des théologiens d'Helmstadt*, y disent-ils, *est loin de notre cœur*, c'est-à-dire, encore un coup, que ces messieurs ne veulent pas admettre le salut des catholiques, et néanmoins ils désirent aussi qu'on borne l'expression de la foi à des articles fondamentaux, sans s'embarrasser de quelques opinions particulières, sur lesquelles

Digitized by Google

nous ne serons pas jugés. Ou ils ne s'entendent pas eux-mêmes, ou ils se contredisent de la manière la plus formelle; et les trois lettres écrites en réponse à M. l'archevêque de Besançon, me paroissent montrer très-clairement que les protestans ne tiennent pas bien fortement aux dogmes pour lesquels leurs pères ont versé tant de sang, qu'ils mettent peu d'importance à la présence en figure ou bien en réalité; et que, comme le pasteur Vernes, ils ne veulent point une religion *obscure et énigmatique,* mais une religion bien simple, bien claire, bien facile, d'où par conséquent les mystères soient exclus, mais où en revanche l'on fasse entrer toutes les sectes, même celles qui ont le plus défiguré le christianisme. Une pareille religion n'a qu'un inconvénient, c'est que ce n'est plus une religion d'une origine divine. C'est une religion toute humaine, qui par conséquent n'aura aucune autorité, et à laquelle chacun pourra ajouter ou retrancher suivant ses caprices, ou plutôt ce n'est plus une religion. C'est le mépris et l'indifférence pour la religion; c'est un système, ou mieux encore un amas de systêmes incohérens et opposés; et voilà l'abîme où nous conduit cette liberté de penser, et cette résistance à l'autorité, dont les gens sages ont prévu depuis long-temps les sinistres effets.

Digitized by Google

Les dernières pièces qui composent ce recueil, sont une lettre aux protestans pour les porter à se réunir à l'Eglise romaine, et un précis sur les projets de réunion, qui paroît être de ce même M. Grouvelle dont nous parlions tout à l'heure. La première est une exhortation motivée, et l'auteur y a déduit en abrégé les principales raisons qui combattent la nouvelle réforme. L'écrit de M. Grouvelle, car nous avons lieu de croire qu'il est de lui, est superficiel et insignifiant, et je ne sais trop pourquoi M. R. l'a jugé digne d'entrer dans sa compilation. Trois ouvrages sous le même titre doivent présenter nécessairement des répétitions fréquentes, et il me semble que si M. R. vouloit absolument mettre Mosheim et Grouvelle à contribution, il eût mieux valu fondre leur travail dans le sien, et en faire un tout unique, plutôt que de présenter sur un même sujet trois écrits, dont le dernier n'apprend rien de plus que le premier. La brochure de M. Grouvelle a de plus l'inconvénient que son auteur n'entendoit rien aux matières controversées entre les catholiques et les protestans, et que dans son dédain philosophique il regardoit même en pitié ces controverses. D'ailleurs, comme il a puisé aux mêmes sources que M. R., il répète les mêmes faussetés. Il affirme hardiment que le pape

Digitized by Google

refusa son approbation à l'*Exposition* de Bossuet; que la Sorbonne la désavoua, et que l'université de Louvain la condamna formellement. Trois points également controuvés. Nous avons cité les approbations du pape. La Sorbonne n'avoit garde sans doute de désavouer un évêque approuvé par ses collègues et par le pape, et il n'y a aucune trace de ce désaveu : et quant à la condamnation formelle faite par l'université de Louvain, on n'a jamais pu la produire, ce qu'on n'eût pas manqué de faire, si elle eût existé. C'est une chose bien singulière que l'esprit de parti, qui au bout de cent trente ans fait répéter encore des impostures démontrées telles dès leur origine, et qui se flatte apparemment qu'en ayant l'air d'ignorer les réponses de ses adversaires, il leur ôtera toute leur force et toute leur solidité.

Nous trouvons cependant dans M. Grouvelle quelques détails sur un fait qui entre dans l'histoire de l'Eglise gallicane, et qui mérite d'être noté ici. On savoit que Dupin, docteur janséniste, fort renommé de son temps pour ses ouvrages et ses intrigues, avoit, en 1717 et dans les années suivantes, entretenu une correspondance suivie avec l'archevêque de Cantorbéry, Wake. On trouva dans ses papiers, dit M. Lafitau, évêque de Sistéron, un plan de réunion,

Digitized by Google

dans lequel Dupin avançoit qu'on pouvoit, sans altérer l'intégrité du dogme, abolir la confession, les vœux de religion, les jeûnes et les abstinences, ne plus parler de la transubstantiation, permettre le mariage des prêtres, et se passer du pape. On avoit révoqué en doute ce plan et ces conditions, fort étonnantes en effet de la part d'un docteur de Sorbonne. Mais Dupin étoit peu scrupuleux, et de plus animé d'une violente antipathie pour les papes. On étoit alors dans un temps où bien des têtes étoient exaltées par de fâcheuses querelles. Il y avoit en France un parti qui parloit assez ouvertement de rompre avec le saint Siége, et l'on ne dissimuloit pas l'envie de porter le gouvernement aux mesures les plus extrêmes. La démarche de Dupin se concilie donc avec la disposition d'un assez grand nombre d'esprits turbulens, et la réputation assez équivoque de ce docteur confirme ces idées qu'on lui prête. M. Grouvelle est aussi de cet avis. *Il résulte*, dit-il, *de plusieurs pièces authentiques que ces communications de Dupin avec Wake ne tendoient pas à moins, de la part de la France, qu'à une véritable séparation d'avec le saint Siége.... Ce mouvement*, ajoute-t-il peu après, *étoit, de la part des François, l'effet d'une sorte de réaction du jansénisme, dont la mort de Louis XIV*

Digitized by Google

avoit ranimé l'énergie et l'esprit d'indépendance. Pour le coup M. Grouvelle a raison, et ses observations s'accordent avec les documens que présente l'histoire. Voyez les *Mémoires pour servir à l'Histoire Ecclésiastique pendant le 18e siècle*, aux années 1715, 1716 et 1718, et vous y trouverez de quoi justifier les soupçons qu'on avoit conçus sur Dupin, et sur les vues de son parti.

Telles sont les remarques que nous avions à faire sur l'ouvrage de M. R. Nous avons cru qu'on nous approuveroit d'avoir répondu à quelques assertions qu'il ne convenoit pas de passer sous silence. Nous avons omis plusieurs observations qui n'étoient pas sans intérêt, mais qui eussent trop allongé cet extrait. Nous avons de même évité toute controverse, et nous nous sommes bornés à montrer en général les défauts de ce recueil. Nous ne pouvons dissimuler qu'on n'y trouve point ce qu'il sembloit annoncer. Les catholiques y demanderoient plus d'équité, les protestans plus de jugement et d'intérêt. Avec des recherches étendues et des connoissances théologiques, ce livre auroit pu plaire aux gens instruits. Tel qu'il est, il nous paroît peu propre à fixer l'attention publique, et surtout à donner des notions sûres sur les choses, sur les personnes, et sur les faits dont il y est question.

Digitized by Google

PARIS. S. M. l'Empereur a ordonné par décret du 2 février, que les sommes allouées dans les budjets des communes, soit par Sa Majesté, soit par les décisions des préfets, pour traitement des desservans des succursales, cesseront d'être payées par les communes, malgré cette allocation, aussitôt que la désignation des succursales qui doivent être maintenues ou établies, étant faite définitivement, le traitement des desservans sera acquitté par le trésor public.

— Un décret de S. M., rendu le 17 mars, renferme l'organisation d'une université impériale en France. Ce décret est très-étendu. Nous n'en rapporterons que quelques dispositions principales. Les lecteurs verront avec plaisir que les intérêts de la religion n'ont pas été négligés dans la formation de cet établissement mémorable.

L'enseignement public dans tout l'Empire est confié exclusivement à l'université.

Aucune école, aucun établissement quelconque d'instruction ne peut être formé hors de l'université impériale, et sans l'autorisation de son chef.

Nul ne peut ouvrir d'école, ni enseigner publiquement, sans être membre de l'université impériale, et gradué par l'une de ses facultés. Néanmoins l'instruction dans les séminaires dépend des archevêques et évêques, chacun dans son diocèse. Ils en nomment et révoquent les directeurs et professeurs. Ils sont seulement tenus de se conformer aux réglemens pour les séminaires, par nous approuvés.

L'université impériale sera composée d'autant d'académies qu'il y a de cours d'appel.

Il y aura dans l'université impériale cinq ordres de facultés, savoir : 1°. des facultés de théologie; 2°. des facul-

Digitized by Google

tés de droit; 3°. des facultés de médecine; 4°. des facultés des sciences mathématiques et physiques; 5°. des facultés des lettres.

L'évêque ou l'archevêque du chef-lieu de l'académie présentera au grand-maître les docteurs en théologie, parmi lesquels les professeurs seront nommés. Chaque présentation sera de trois sujets au moins, entre lesquels sera établi le concours sur lequel il sera prononcé par les membres de la faculté de théologie.

Le grand-maître nommera, pour la première fois, les doyens et professeurs entre les docteurs présentés par l'archevêque ou l'évêque, ainsi qu'il est dit ci-dessus.

Les doyens et professeurs des autres facultés seront nommés, pour la première fois, par le grand-maître.

Après la première formation, les places de professeurs vacantes dans ces facultés seront données au concours.

Il y aura autant de facultés de théologie que d'églises métropolitaines. Il y en aura une à Strasbourg et une à Genève pour la religion réformée.

Chaque faculté de théologie sera composée de trois professeurs au moins; le nombre pourra en être augmenté, si celui des élèves paroît l'exiger.

De ces trois professeurs, l'un enseignera l'histoire ecclésiastique, l'autre le dogme, et le troisième la morale évangélique.

Il y aura à la tête de chaque faculté de théologie un doyen qui sera choisi parmi les professeurs.

Les grades dans chaque faculté seront au nombre de trois; savoir, le baccalauréat, la licence, le doctorat.

Les grades seront conférés par les facultés, à la suite d'examens et d'actes publics.

Les grades ne donneront pas le titre de membre de l'université; mais ils seront nécessaires pour l'obtenir.

Pour être admis à subir l'examen du baccalauréat dans la faculté des lettres, il faudra, 1°. être âgé au moins de seize ans; 2°. répondre sur tout ce qu'on enseigne dans les hautes classes des lycées.

Pour subir l'examen de la licence dans la même faculté, il faudra, 1°. produire ses lettres de bachelier, obtenues depuis un an; 2°. composer en latin et en françois sur un sujet et dans un temps donnés.

Digitized by Google

Le doctorat, dans la faculté des lettres, ne pourra être obtenu qu'en présentant son titre de licencié, et en soutenant deux thèses, l'une sur la rhétorique et la logique, l'autre sur la littérature ancienne : la première devra être écrite et soutenue en latin.

Pour être admis à subir l'examen du baccalauréat en théologie, il faudra, 1°. être âgé de vingt ans ; 2°. être bachelier dans la faculté des lettres ; 3°. avoir fait un cours de trois ans dans une des facultés de théologie. On n'obtiendra les lettres de bachelier qu'après avoir soutenu une thèse publique.

Pour subir l'examen de la licence en théologie, il faudra produire ses lettres de bachelier obtenues depuis un an au moins.

On ne sera reçu licencié dans cette faculté qu'après avoir soutenu deux thèses publiques, dont l'une sera nécessairement en latin.

Pour être reçu docteur en théologie, on soutiendra une dernière thèse générale.

Toutes les écoles de l'université impériale prendront pour base de leur enseignement, 1°. les préceptes de la religion catholique ; 2°. la fidélité à l'Empereur, à la monarchie impériale, dépositaire du bonheur des peuples, et à la dynastie napoléonienne, conservatrice de l'unité de la France et de toutes les idées libérales proclamées par les constitutions ; 3°. l'obéissance aux statuts du corps enseignant, qui ont pour objet l'uniformité de l'instruction, et qui tendent à former pour l'Etat des citoyens attachés à leur religion, à leur prince, à leur patrie et à leur famille ; 4°. tous les professeurs de théologie seront tenus de se conformer aux dispositions de l'édit de 1682, concernant les quatre propositions contenues en la déclaration du clergé de France, de ladite année.

L'université impériale sera régie et gouvernée par le grand-maître, qui sera nommé et révocable par nous.

Il y aura, immédiatement après le grand-maître, deux titulaires de l'université impériale : l'un aura le titre de *chancelier*, et l'autre celui de *trésorier*.

Le conseil de l'université sera composé de trente membres.

A l'avenir, et après l'organisation complète de l'université, les proviseurs et censeurs des lycées, les principaux et régens

Digitized by Google

des colléges, ainsi que les maîtres d'étude de ces écoles, seront astreints au célibat et à la vie commune.

Les professeurs des lycées pourront être mariés, et dans ce cas ils logeront hors du lycée. Les professeurs célibataires pourront y loger et profiter de la vie commune.

Aucune femme ne pourra être logée ni reçue dans l'intérieur des lycées et des colléges.

Les frères des Ecoles chrétiennes seront brevetés et encouragés par le grand-maître, qui visera leurs statuts intérieurs, les admettra au serment, leur prescrira un habit particulier, et fera surveiller leurs écoles.

Les supérieurs de ces congrégations pourront être membres de l'université.

Les membres des anciennes corporations enseignantes, âgés de plus de soixante ans, qui se trouveront dans le cas indiqué par les articles précédens, pourront être admis dans la maison de retraite de l'université, ou obtenir une pension d'après la décision du grand-maître, auquel ils adresseront leurs titres.

— M. Fontanes, président du Corps-législatif, est nommé grand-maître de l'université.

M. Villaret, évêque de Casal, est nommé chancelier, et M. Delambre, secrétaire-perpétuel de la première classe de l'Institut, est nommé trésorier de ladite université.

— Le dimanche 13 mars, S. M. l'Empereur et Roi, assistant à la messe dans la chapelle du palais des Tuileries, a reçu, immédiatement après l'évangile, le serment de M. Étienne-Antoine Boulogne, l'un de ses aumôniers ordinaires, nommé à l'évêché de Troyes.

Rome. Le procès pour la béatification de la vénérable sœur Agnès de Jésus, religieuse de l'ordre de saint Dominique à Saint-Flour en Auvergne, vient d'être terminé; et sa sainteté l'a inscrite au nombre des bienheureux.

— Le 3 mars est mort, après une longue maladie, Mgr. Octave Boni, archevêque de Nazianze, chanoine de la basilique patriarcale du Vatican. Il étoit né à Urbin le 31 janvier 1730. Il avoit été camérier de Pie VI, et avoit rempli plusieurs charges de la cour de Rome.

Digitized by Google

Histoire de Fénélon, composée sur les manuscrits originaux, par M. L. F. de Bausset, *ancien évêque d'Alais, membre du chapitre impérial de Saint-Denis* (1).

Obligés quelquefois de rendre compte d'ouvrages médiocres, ou même forcés de censurer des écrits tout-à-fait mauvais, ce n'est pas pour nous un léger dédommagement que de rencontrer enfin une de ces productions rares qui se recommandent à l'estime publique, et par le choix du sujet, et par le nom de leur auteur. Ce livre fut à peine annoncé, qu'il excita une curiosité générale. Le nom seul de Fénélon suffisoit pour produire cet effet. Tout le monde veut connoître cet homme unique, dont le nom est devenu synonyme de celui de la vertu; cette ame si belle et si pure, qui a laissé une mémoire chère à tous les gens de bien; cet écrivain élégant et fécond, qui a répandu dans ses ouvrages tant de grâces, de sentiment et d'intérêt; cet ami sûr dont la conversation étoit si attrayante

(1) 3 vol. in-8°.; prix, 18 fr., et 23 fr. franc de port par la poste. A Paris, chez Giguet et Michaud, rue des Bons-Enfans, n°. 34; et chez Ad. Le Clere.

Digitized by Google

et si persuavive, et qui sut s'attacher invariablement ses amis par la douceur de son caractère et par les charmes de sa société; ce pieux évêque qui fit pendant vingt ans les délices d'un grand diocèse, et qui sera l'éternel honneur de l'église de France. L'empressement doit redoubler encore, quand celui qui trace l'histoire d'un si grand homme se montre digne de traiter ce beau sujet. Il appartenoit à un excellent écrivain, à une ame sensible, à un prélat estimable, d'apprécier et de louer convenablement le mérite littéraire, la tendre charité et les vertus épiscopales de Fénélon; et grâce à M. de Bausset, nous aurons, au bout de cent ans, une histoire de l'illustre archevêque de Cambrai, mais une histoire complète, exacte, intéressante, et propre à faire connoître et aimer l'un des hommes les plus aimables, comme l'un des plus beaux génies.

Jusqu'ici, il faut l'avouer, Fénélon n'avoit été peint qu'à moitié et comme en raccourci. M. de Ramsai avoit donné, en 1723, une histoire de sa vie, mais une histoire extrêmement abrégée, et qui n'est pas impartiale. M. de Ramsai, plein du plus tendre respect pour son maître et son ami, n'a pas assez ménagé ses plus illustres adversaires. En 1734, le marquis de Fénélon, petit-neveu

Digitized by Google

de l'archevêque, fit imprimer un court précis de sa vie. En 1788, un auteur, dont M. l'évêque d'Alais ne parle pas, mais qu'il n'auroit point à regretter de n'avoir pas connu, M. Chas, avocat, mit au jour une vie de Fénélon, ouvrage sec et sans intérêt, où l'on ne retrouve rien de ce qui devoit caractériser une telle production. L'on ne pourroit en dire autant de la vie que publia le P. Querbeuf en 1787. L'auteur, écrivain laborieux et religieux estimable, étoit entré dans des détails que les historiens précédens avoient négligés. Il avoit eu à sa disposition les manuscrits de Fénélon, et il en a employé un très-grand nombre. Judicieux, impartial, exact, il étoit très-capable de bien analyser les écrits, et de rapporter fidèlement les actions de l'illustre archevêque. Peut-être même sans l'événement eût-on cru qu'il y avoit de la hardiesse à écrire après lui, et à refaire ce qu'il avoit exécuté. Mais M. de Bausset l'a dépassé de si loin, qu'il n'a pas besoin d'excuse. Le P. Querbeuf étoit un historien véridique et sûr, mais non un écrivain élégant. Son style incorrect et négligé, n'étoit peut-être pas très-propre à peindre Fénélon. M. de Bausset dit quelquefois les mêmes choses que lui, mais il les dit avec un art et une grâce bien différente. D'ailleurs le P. Querbeuf n'avoit

Digitized by Google

pas employé tous les manuscrits qui étoient entre ses mains : M. de Bausset a mis tout à contribution. Dépositaire d'un grand nombre de pièces, il a su une foule de circonstances secrètes ou mal connues jusqu'ici. Il a consulté surtout beaucoup de lettres qui donnent de nouvelles lumières sur les actions de Fénélon. Ces témoignages authentiques impriment à son histoire un caractère plus imposant encore; et on le voit avec plaisir marcher toujours accompagné de pièces de conviction, qui rendent son ouvrage aussi sûr pour les faits, qu'il est intéressant pour la manière de les raconter.

François de Salignac de la Mothe-Fénélon, naquit au château de Fénélon, en Périgord, le 6 août 1651. Il eut le bonheur de trouver dans sa famille un de ces hommes de mœurs antiques, nourri dans les principes les plus purs de la religion et du véritable honneur. Le marquis Antoine de Fénélon, oncle du jeune François, le fit venir à Paris, et ne négligea rien pour son éducation. Il le plaça d'abord au collége du Plessis, dirigé alors par un habile principal, M. Gobinet, et depuis il le fit entrer au séminaire Saint-Sulpice, où il le confia, d'une manière toute particulière, aux soins de M. Tronson, supérieur de cette congrégation. Ici, M. de Bausset trace un portrait

Digitized by Google

aussi vrai qu'éloquent de l'état où se trouvoit à cette époque l'église de France. Ce fut en effet un des plus beaux momens pour la religion et le clergé. Alors l'épiscopat étoit rempli des disciples et des amis de saint Vincent-de-Paul, qui ne venoit que de mourir, mais qui vivoit encore dans ces œuvres admirables auxquelles il avoit consacré ses soins, dans ces établissemens de charité qu'il avoit formés avec tant de prévoyance et de succès, dans ces associations respectables de prêtres destinés aux missions, et de filles dévouées au service des pauvres et des malades. Alors venoient de commencer plusieurs congrégations ecclésiastiques, parmi lesquelles régnoit une heureuse émulation de piété, de zèle et de doctrine : alors brilloient dans tous les états et dans les plus hauts rangs des personnes distinguées par les plus éminentes vertus, qui s'honoroient de leur fidélité à remplir les devoirs du christianisme, et dont la conduite noble, élevée, et toujours religieuse, étoit un grand exemple donné à la société, et servoit à encourager toutes les classes à ne pas rougir de marcher sur les mêmes traces.

M. de Bausset peint tour-à-tour les jésuites et les solitaires de Port-royal. Ses tableaux sont pleins de force, de justesse et de modération. L'auteur s'y exprime avec infiniment de mesure

Digitized by Google

et de dignité. Le portrait qu'il fait des jésuites mériteroit d'être rapporté. Nous n'en citerons que cette phrase qui nous a frappés. *Ce corps étoit si bien constitué*, dit M. de Bausset, *qu'il n'a eu ni enfance ni vieillesse.* Observation excellente, et qui paroît d'autant plus vraie qu'on y réfléchit davantage. L'auteur célèbre aussi par de justes éloges la maison où nous venons de voir qu'étoit entré Fénélon, cette congrégation si éminemment douée de l'esprit ecclésiastique, moins empressée encore à faire le bien qu'à le cacher, et dont la devise fut toujours de servir l'Eglise sans aspirer ni aux récompenses ni à la gloire, et de fuir la renommée avec autant de soin que d'autres mettent à la chercher : institution remarquable par un caractère particulier de soumission, de concorde, de désintéressement et de modestie; et qui, après de longs services rendus au clergé, n'a survécu à nos désastres que pour continuer encore avec le même zèle ses estimables et importantes fonctions. Telle étoit l'école où entra Fénélon, et il y trouva l'homme le plus propre à le guider dans la carrière qu'il alloit parcourir. M. Tronson, un des plus dignes ecclésiastiques de ce temps là, et qu'on voit souvent dans cette histoire consulté par les personnes les plus élevées en dignité, et sur les affaires les plus im-

Digitized by Google

portantes; M. Tronson sentit bientôt tout le mérite de son jeune élève, et mit un soin particulier à cultiver ses heureuses dispositions. C'est à cette excellente école que Fénélon prit l'habitude et le goût de la piété. Bientôt son zèle lui suggéra le désir de se faire missionnaire. Il voulut successivement partir en cette qualité pour le Canada et pour le Levant. Peut-être la foiblesse de sa santé le força-t-elle de renoncer à des fonctions aussi pénibles. Il se contenta d'entrer dans la communauté des prêtres de la paroisse Saint-Sulpice, et de s'y livrer aux exercices du ministère.

Peut-être que ceux qui ne connoîtroient Fénélon que par les éloges de quelques écrivains modernes, seroient étonnés de le voir au nombre de ces ecclésiastiques qu'on est convenu d'appeler si improprement des *habitués* de paroisse. Peut-être des philosophes seroient-ils choqués de voir un grand évêque passer sa jeunesse dans des occupations qu'ils supposeroient indignes de lui. Les esprits sages et religieux en jugeront autrement. Ils penseront que le meilleur noviciat pour un évêque est de remplir les degrés inférieurs du ministère, de porter quelque temps le poids de la chaleur et du jour, d'apprendre à connoître de plus près les misères de l'humanité, et de se

Digitized by Google

familiariser de bonne heure avec cette dispensation assidue des secours spirituels, qui est à la fois le devoir et la consolation d'un pasteur. Fénélon faisant le prône ou expliquant le catéchisme aux enfans, ne me paroît guère moins admirable que Fénélon instruisant les enfans des rois, ou édifiant un grand diocèse par les plus touchantes vertus. Peu après il fut nommé supérieur d'une communauté de Nouvelles-Catholiques, établie à Paris; fonction aussi peu éclatante que la première, et dont il s'acquitta avec le même zèle. *Si le nom de Fénélon ne commandoit pas toujours l'amour et le respect*, dit ici M. de Bausset, *on ne manqueroit pas de dire qu'un pareil emploi de son temps dans la maturité de l'âge et de la raison, a dû contribuer à rétrécir son esprit en le concentrant dans des soins minutieux, dans des détails obscurs, dans des études inutiles.* C'est peut-être au contraire dans cette retraite que Fénélon acheva de perfectionner son goût et d'augmenter ses connoissances : c'est peut-être là qu'il acheva de se fortifier dans les principes de la théologie, et de se familiariser par une étude assidue avec les livres saints. Lié avec Bossuet, les conseils d'un si grand homme lui aplanirent sans doute bien des difficultés, et il est probable que l'oracle de l'Eglise gallicane prenoit alors plaisir à secon-

Digitized by Google

der dans ses travaux celui dans qui il pouvoit voir par avance un des plus beaux ornemens du clergé. Temps heureux de concorde et de confiance, qui s'évanouirent trop tôt pour l'un et pour l'autre.

Ce fut, à ce qu'il paroît, Bossuet lui-même qui engagea Louis XIV à employer Fénélon dans les missions que l'on vouloit donner aux protestans du Poitou et de la Saintonge. On sait que la seule grâce que demanda le nouveau missionnaire fut d'éloigner les troupes et tout l'appareil militaire des lieux où il devoit prêcher. Le reste de sa conduite répondit à des dispositions si dignes d'un apôtre; et tandis que des hommes trompés par des déclamations intéressées s'attendoient peut-être à voir arriver parmi eux des ecclésiastiques accoutumés au faste de la cour, ou escortés de farouches soldats, ils ne virent que des missionnaires aussi doux que modestes, qui s'efforçoient de les persuader plus encore par la sainteté de leurs mœurs et la simplicité de leur vie, que par la force de leurs raisonnemens et la véhémence de leurs discours. Fénélon s'attachoit à dissiper les préjugés de ces hommes égarés, et s'il ne réussit pas sur tous, c'est que les passions humaines s'opposèrent à l'effet que devoit nécessairement produire le spectacle de ses vertus et de celles de ses coopéra-

Digitized by Google

teurs. Il revint à Paris au bout de quelque temps, et après avoir rendu compte au roi du succès de ses soins, il rentra dans sa modeste place de supérieur des Nouvelles-Catholiques, et il l'occupa encore deux ans.

Un ami vint le chercher dans cette retraite pour l'élever à un poste difficile et glorieux. Le duc de Beauvilliers, lié depuis long-temps avec Fénélon, ayant été nommé, le 16 août 1689, gouverneur du duc de Bourgogne, petit-fils de Louis XIV, montra combien il étoit digne de ce choix en s'adjoignant pour précepteur, suivant la permission du roi, celui qui réunissoit les plus heureuses qualités pour cette place importante, et que la nature sembleroit avoir formé exprès pour la remplir. Les ecclésiastiques les plus vertueux, les gentilshommes les plus estimables furent appelés à seconder Fénélon et Beauvilliers, et bientôt il se forma entre tous une union parfaite. *Ils n'avoient,* dit M. de Bausset, *qu'un cœur, un esprit et une ame. Cette ame étoit celle de Fénélon :* car c'est à lui qu'appartient toute entière la gloire de cette éducation si étonnante. C'est lui qui dirigeoit tout, et qui guidoit ses coopérateurs, sans en excepter le duc de Beauvilliers lui-même, un peu plus âgé que Fénélon, mais subjugué, comme les autres, moins encore par la supériorité

Digitized by Google

de ses talens et par l'étendue de ses connoissances, que par ses manières nobles et engageantes, par le charme de son caractère, et par l'ascendant de ses vertus. Il n'entre pas dans notre plan de suivre les prodiges de cette éducation mémorable, où Fénélon déploya des talens si rares et si variés. C'est dans M. de Bausset qu'il faut lire ces détails curieux qui donnent la plus haute idée du tact, disons mieux, du génie de Fénélon. On sait avec quelle adresse il parvint à dompter un caractère intraitable, et à former un prince accompli qui sembloit promettre à la France le règne de la justice et de la paix. Nous ne remarquerons ici qu'un trait qui nous a paru donner la juste mesure de la modération de Fénélon. On voit par quelques-unes de ses lettres, à cette époque, que le précepteur de l'héritier présomptif de la couronne éprouvoit des embarras de finances qu'on ne supposeroit pas possibles dans un tel poste. Il fit de grands retranchemens dans sa dépense; il se vit sur le point de renvoyer ses domestiques, et il écrivoit à la marquise de Laval, sa cousine, que *ses besoins étoient extrêmement pressans*, et que *sa bourse étoit aux abois* (1). Un mot de lui à

(1) M. de Bausset dit, à deux fois différentes, que tout le revenu de Fénélon consistoit alors dans le petit prieuré de

Mme. de Maintenon, ou au duc de Beauvilliers, eût fait cesser une situation aussi gênante. Il étoit assez lié, ce semble, avec l'un et l'autre pour se permettre une pareille ouverture. Mais il aima mieux s'imposer des privations que de manquer au noble désintéressement qu'il s'étoit prescrit; et réalisant les conseils qu'il donne lui-même dans ses écrits, il consentit à descendre dans les détails minutieux d'une économie sévère, plutôt qu'à grever d'une modique somme les trésors de l'Etat, qu'épuisoient des guerres longues et dispendieuses.

Nous arrivons aux querelles du quiétisme, époque fâcheuse où nous allons voir la tranquillité de Fénélon troublée par les plus violens orages. Jusque-là il avoit recueilli en paix l'estime et l'amitié de tous ceux qui le connoissoient. Il lui manquoit l'épreuve de l'adversité, il la subit avec courage. En commençant l'histoire des querelles du quiétisme dans sa vie de Fénélon, le P. Quer-

---

Carenac; il eût dû y ajouter les appointemens de sa place. On voit par les lettres même que rapporte l'auteur, et il n'est que trop évident en soi, qu'il y avoit un traitement attaché à ses fonctions. Mais ce traitement étoit sans doute peu considérable, et Fénélon écrivoit lui-même, qu'il *ne touchoit presque plus rien de son prieuré de Carenac, qui étoit ruiné sans ressource.*

Digitized by Google

beuf fait une réflexion infiniment juste. *Quelque zélés*, dit-il, *que nous soyons pour la mémoire de ce prélat, peut-être aurions-nous supprimé ce que nous en racontons, si dans la nouvelle édition des Œuvres de Bossuet on n'avoit recueilli avec soin, et peut-être avec affectation, tout ce qui est relatif à cette grande affaire.* Peut-être en effet eût-il mieux valu ne pas revenir sur ces disputes, et ne pas rappeler des faits où deux grands hommes se trouvent compromis d'une manière affligeante. Peut-être eût-il mieux valu ne pas montrer aux prises deux personnages faits pour s'aimer et s'estimer toujours : mais le dernier éditeur de Bossuet n'a point eu cette discrétion et cette sagesse. Asservi à un parti qui ne peut pardonner à Fénélon de l'avoir combattu par ses écrits et par ses exemples, il n'a rien omis pour déshonorer l'antagoniste de ses erreurs; et au lieu de parler avec modération des torts même d'un si respectable évêque, il les raconte avec amertume, et les aggrave par des imputations calomnieuses. Il emploie trois volumes à rapporter toute la correspondance entre Bossuet et son neveu, qui fut occupé à presser à Rome la condamnation de l'*Explication des maximes des saints*. Dans cette correspondance Fénélon est peint sous des couleurs fort odieuses. On voit avec peine de quel ton

Digitized by Google

le neveu de Bossuet se permet de parler d'un prélat généralement estimé, et on est surpris qu'un homme, dont ses amis même n'ont jamais pu louer les talens et la piété, tienne envers un évêque recommandable sous ces deux rapports un langage que toutes les convenances auroient dû lui interdire (1). Ce fut à son instigation que Bossuet publia la *Relation du quiétisme*, pièce peu nécessaire peut-être au succès du combat, et qui changeant tout-à-coup l'état de la dispute, transforma une question de doctrine en une série d'imputations affligeantes et de fâcheuses personnali-

(1) On doit admirer la discrétion que M. de Bausset montre à l'égard de cet abbé Bossuet, sans doute par respect pour le caractère épiscopal dont il fut revêtu par la suite. Il remarque seulement que, malgré le crédit et la demande formelle de son oncle, cet abbé ne put être évêque sous le règne de Louis XIV. Ce prince l'avoit apparemment bien jugé. Ce ne fut que lors de la réaction qui eut lieu sous la régence, que le parti janséniste porta à l'épiscopat un homme qui n'avoit pour lui que le nom de son oncle. Nous imiterons d'ailleurs la réserve de M. de Bausset, et par le même motif que lui. Nous n'avons pas besoin, pour venger Fénélon, de dévoiler des secrets peu honorables à la mémoire de ses ennemis, et ce seroit mal suivre les traces d'un prélat si plein de charité, que de faire connoître les défauts de ceux auxquels il a sans doute pardonné le premier leurs torts envers lui.

Digitized by Google

tès. C'étoit lui encore qui excitoit sans cesse son oncle à donner de nouveaux écrits, qui attirant de nouvelles réponses, mettoient le public dans la confidence de ces discussions auxquelles il eût dû être étranger, et montroient au grand jour des divisions qui faisoient triompher les ennemis de la religion et de la paix. C'étoit lui qui provoquoit dans ses dépêches des coups d'autorité contre Fénélon et ses amis. S'ils restent à la cour, disoit-il, on croira ici qu'ils sont protégés; et il n'eut point de repos qu'il n'eût appris la disgrâce complète des vertueux amis de l'archevêque. C'étoit lui qui pressoit toujours pour que Louis XIV intervînt dans cette affaire. *Il faut*, écrivoit-il, *que le roi parle haut et ferme*, qu'il fasse savoir ici *qu'il prendra un plus long retardement pour un refus*, et *qu'il aura recours aux moyens que Dieu lui a mis entre les mains. Je voudrois qu'on ne menaçât pas précisément*, dit-il ailleurs, *mais qu'on fît entendre qu'on ne pourroit peut-être s'empêcher d'appliquer un remède prompt et convenable au mal.* Ces instances réitérées eurent leur effet. Louis XIV, pressé de parler, pressoit la décision. Il écrivit plusieurs fois à Rome des lettres très-fortes; il parla plusieurs fois dans le même sens au nonce du pape à Paris, et *s'il ne menaça pas précisément*, il fit assez *entendre* ce que l'abbé

Digitized by Google

Bossuet vouloit qu'on insinuât. Enfin, si l'on veut une dernière preuve de la modération de cet abbé, il faut lire sa lettre du 25 novembre 1698, insérée au tome XV des Œuvres de Bossuet, page 49 et suivantes. Il y appelle Fénélon *un charlatan, un déclamateur, et le plus dangereux de tous les hommes*, et perdant toute retenue, il va jusqu'à le qualifier de *bête féroce qu'il faut poursuivre jusqu'à ce qu'on l'ait terrassée et mise hors d'état de ne plus faire aucun mal* : expressions atroces et grossières, qui n'eussent point dû paroître dans la collection des Œuvres de Bossuet. Mais comme si ce n'étoit pas assez pour l'éditeur d'y avoir inséré ces tristes preuves d'un acharnement aveugle, il y a joint pour son compte des notes dictées par la même amertume, et n'a pas craint de déparer par des injures le monument qu'il élevoit à la mémoire d'un grand évêque. Trois volumes sont pleins d'invectives et de calomnies odieuses débitées avec une âcreté digne d'un sectaire. Les amis de Fénélon se plaignoient, et avec raison peut-être, qu'on n'eût pas réclamé contre une telle partialité, et qu'on laissât subsister sans réponse de graves et malignes imputations. Plus le nom de Bossuet est imposant, disoient-ils, plus il étoit à craindre que ce nom si justement révéré ne semblât donner quelque crédit

Digitized by Google

dit aux injures mêlées parmi ses Œuvres. Il leur paroissoit juste que, puisqu'on avoit cru devoir publier tout ce qui dans cette affaire étoit à la charge de Fénélon, il leur fût permis de dire aussi tout ce qui est à sa décharge. Il leur paroissoit juste que, puisqu'on avoit imprimé toute cette correspondance accusatrice de l'abbé Bossuet, il leur fût permis d'y opposer la correspondance un peu moins amère de l'abbé de Chanterac, député de Fénélon à Rome. Ils pensoient qu'on ne pouvoit trouver mauvais qu'ils répondissent aux notes impertinentes de D. Déforis, par un exposé plus impartial et plus exact. Ils jugeoient enfin que la mémoire de Fénélon, si indignement outragée, demandoit une réparation éclatante; et que, si les admirateurs de Bossuet avoient eu la maladresse, en louant ce grand homme, de chercher à avilir son illustre rival, ils pouvoient bien eux rétablir la gloire de l'un, sans ternir celle de l'autre, et leur rendre à tous deux également la justice et les éloges qui leur sont dus.

C'est-là, ce semble, une conduite pleine d'équité, et c'est pourtant ce que ne paroissent point avoir senti des personnes justement admiratrices de Bossuet et jalouses de sa gloire. Elles ont craint que l'ouvrage de M. de Bausset ne tendît à diminuer la haute réputation de l'évêque de Meaux;

Digitized by Google

et quelques-unes, dans leurs alarmes, ont été jusqu'à demander de quel droit l'historien de Fénélon jugeoit l'oracle de l'église gallicane. Sans doute, M. l'ancien évêque d'Alais n'a pas besoin d'excuse pour la tâche qu'il a remplie avec tant de succès. Quand même il eût fait ici les fonctions de juge, sa qualité d'évêque lui en donnoit peut-être un droit suffisant. Mais ce prélat est bien éloigné d'attaquer le mérite supérieur de l'auteur de tant de chefs-d'œuvre. Plein d'amour et de respect pour Fénélon, il professe aussi la plus grande vénération pour Bossuet, et il le loue à plusieurs reprises avec l'accent d'une admiration motivée et profonde. Il écarte même plus d'une fois des soupçons inventés par la malignité. Ainsi, en parlant de la jalousie qu'on s'efforça d'inspirer à Bossuet contre le précepteur du duc de Bourgogne, il ajoute avec autant de noblesse que de vérité : *Mais la grande ame de Bossuet avoit trompé ces viles espérances.* Ailleurs, en ouvrant le récit des contestations sur le quiétisme, il observe que *la malignité a supposé à Bossuet des sentimens peu dignes d'une si grande ame, et des vues ultérieures d'ambition qui ne s'accordoient pas plus avec son âge déjà avancé, qu'avec l'histoire du reste de sa vie.* Mais, dira-t-on, M. de Bausset n'a pas tenu la balance assez égale dans le

Digitized by Google

récit des faits, et il a laissé entrevoir que l'évêque de Meaux, entraîné par l'ardeur de son zèle, s'étoit écarté des ménagemens qu'il devoit à un collègue, et n'avoit pas toujours mis dans ces disputes les formes et la modération convenables. Il a pris à tâche d'excuser sans cesse Fénélon, et il s'est efforcé de couvrir par des raisons spécieuses des procédés qu'il n'est pas facile de justifier. Ces deux reproches qu'on a faits à l'éloquent historien méritent d'être examinés. Le second ne nous a pas paru tout-à-fait destitué de fondement. On ne peut se dissimuler que M. de Bausset ne montre un penchant marqué pour Fénélon, et une extrême envie d'atténuer les torts qu'on peut avoir à lui reprocher. La plupart des biographes se sont faits les panégyristes de ceux dont ils écrivoient la vie. Combien est-il plus difficile de résister à cette pente assez naturelle, quand celui dont on trace l'histoire est Fénélon, cet homme que ses contemporains se sont tous accordé à peindre comme doué du caractère le plus séduisant? On ne pouvoit l'entendre sans être subjugué par les charmes de sa conversation; et il n'est pas bien étonnant que M. de Bausset, qui a fait ses délices d'étudier les écrits où s'est peinte cette ame sensible, n'ait pu se défendre d'une douce prédilection pour celui dont tous les ouvrages et les ac-

Digitized by Google

tions respirent l'amour de la vertu, la concorde et la charité. Un tel sentiment est même honorable pour celui qui l'éprouve; mais il peut entraîner trop loin, et nous sommes aussi portés à croire que l'estimable auteur n'a point su se garantir assez des jugemens que lui a dictés son extrême admiration pour le plus vertueux des hommes.

Il nous semble en effet qu'indépendamment du fond de l'affaire, il est plusieurs circonstances dans lesquelles Fénélon tint une conduite répréhensible. Le P. Querbeuf lui-même n'a pu le dissimuler, et il s'exprime ainsi, au sujet du refus que fit Fénélon d'entrer en conférence avec les évêques, lors de l'éclat de son livre. *Fénélon aigri, et persuadé par les rapports qu'on lui faisoit que les conférences ne seroient point paisibles, persista pendant trois mois à s'y refuser, au bout desquels il déclara positivement qu'il ne traiteroit point de vive voix, mais par écrit. Dieu le permit, et cet homme si humble, si complaisant, si peu attaché à ses intérêts, mit dans sa conduite, vis-à-vis M. de Meaux, une sorte de résistance à laquelle il paroissoit qu'on ne devoit pas s'attendre.* (Page 340). Il est difficile, en effet, de ne pas convenir que Fénélon montra dans plusieurs rencontres une roideur et une té-

Digitized by Google

nacité qui n'étoient pas dans son caractère. M. de Bausset n'en a peut-être pas dit assez, lorsqu'il reconnoît qu'*une délicatesse excessive en amitié rendit Fénélon un peu trop inflexible*, et l'empêcha de déférer aux conseils de l'évêque de Chartres et de M. Tronson. Ce dernier, dont on ne pouvoit suspecter l'attachement à Fénélon, écrivoit à M. de Beauvilliers, que l'archevêque *ne devoit faire aucune difficulté de condamner les erreurs condamnées dans les livres de Mme. Guyon*, et qu'il *ne pouvoit même en conscience refuser de faire cette démarche*. L'évêque de Chartres, qui n'avoit pas moins de piété et de science que M. Tronson, étoit de cet avis. L'autorité de ces personnages devoit être d'un grand poids sur l'esprit de Fénélon. Il y a plus. Lorsque Fénélon donna son livre, l'opinion publique se prononça d'une manière très-forte contre cet ouvrage. Il vit les évêques les plus recommandables, les théologiens les plus instruits se déclarer contre. Ne dut-il pas être effrayé de se voir seul de son avis? C'est en matière de doctrine un mauvais indice que cette solitude, et n'eût-il pas été plus digne de Fénélon de sentir dès-lors qu'il étoit allé trop avant; que son intérêt pour une femme, quelle qu'elle fût, devoit le céder à la

Digitized by Google

tranquillité de l'Eglise et à l'autorité des sages, et qu'il devoit revenir sur ses pas? M. Tronson lui écrivoit que sa soumission au pape auroit dû *être accompagnée d'un désaveu ou d'une explication de ce que l'on blâmoit dans son livre.* Il est encore un autre point où Fénélon semble s'être écarté de sa franchise et de sa droiture accoutumées. C'est celui de sa confession, dont il reproche à Bossuet d'avoir parlé. 1°. Ce n'étoit point une confession sacramentelle; 2°. Bossuet n'en avoit rien révélé. Nous sommes fâchés, à dire le vrai, de cette accusation odieuse mise en avant par Fénélon, et dont il ne nous semble pas que M. de Bausset le justifie parfaitement, en disant que le sens du mot de *confession* étoit déterminé entre Fénélon et Bossuet par toutes les lettres *antérieures*. A la bonne heure. Mais le public, au tribunal duquel Fénélon traduisoit son rival en l'accusant d'avoir *parlé* d'une *confession générale*, le public n'étoit point dans la confidence de ces lettres *antérieures*, et devoit prendre ce mot de *confession* dans le sens le plus rigoureux. Nous supprimons d'autres circonstances dans lesquelles, malgré notre respect pour Fénélon, nous ne croyons pas qu'il soit entièrement excusable, et nous demandons à son histo-

Digitized by Google

rien la permission de nous en rapporter plutôt à des faits non contestés, qu'aux raisons ingénieuses et séduisantes avec lesquelles il a su quelquefois couvrir et colorer les torts de l'illustre archevêque.

Quant au reproche fait à M. de Bausset d'avoir laissé entendre que Bossuet, dans l'ardeur de son zèle, n'avoit point assez ménagé l'auteur dont il poursuivoit le livre, nous osons croire que M. l'évêque d'Alais ne mérite aucun blâme. Il est difficile, à notre avis, quand on examine attentivement cette affaire, de ne pas avoir la même opinion que lui. Il est difficile de ne pas reconnoître que Bossuet traita un peu durement son collègue, et que dans la chaleur de la dispute il se permit des expressions peu modérées. L'épithète seule de *Montan d'une nouvelle Priscille* étoit faite pour blesser Fénélon. On a cru que Bossuet n'étoit pas étranger aux coups qui partirent de la cour contre Fénélon et ses amis, et sa correspondance sembleroit l'indiquer. On voit avec peine, dans cette même correspondance, des traits qui décèlent une rigueur presque voisine de l'amertume. Bossuet y parle souvent de la *cabale* et des *mouvemens* qu'elle se donnoit. Or, cette *cabale* étoit en exil, sans force, sans crédit, sans moyens, et les lettres de l'évêque de Meaux attestent les *mouvemens*

Digitized by Google

qu'il se donnoit à Paris et à Rome (1). Avouons-le de bonne foi. Chacun s'aigrit dans cette affaire,

(1) En parcourant cette correspondance, on est étonné de voir Bossuet dire dans la lettre du 3 septembre 1697, qu'*il ne se rend ni dénonciateur ni accusateur*, tandis qu'il *accusoit* Fénélon avec tant de véhémence. On est étonné qu'il recommande à son neveu de dire qu'il n'est pas plus dans cette affaire que les autres évêques, tandis qu'il lui écrivoit le 10 juin 1697 : *M. de Paris craint M. de Cambrai, et me craint également. Je le contrains. Car sans moi tout iroit à l'abandon, et M. de Cambrai l'emporteroit. MM. de Paris et de Chartres sont foibles, et n'agiront qu'autant qu'il seront poussés.* On est étonné qu'en parlant de la soumission de Fénélon, il prétende qu'*il y auroit beaucoup de choses à dire*, mais qu'*on a voulu être content, et ne prendre pas garde si les discours étoient bien suivis.* On est étonné que dans la lettre du 1er juin 1699, il dise qu'*on eût pu pousser davantage Fénélon que ne l'avoient fait les évêques de S. Omer et de Tournai* dans l'assemblée métropolitaine de Cambrai. (Voy. dans M. de Bausset, t. II, p. 121); *mais* qu'*on a mieux aimé, pour le bien de la paix, se contenter de ce qu'il a dit.* Enfin, il n'y a pas jusqu'à l'éditeur de Bossuet, qui, avec sa dureté janséniste, ne lui reproche, comme une *duplicité*, de ce que malgré les sujets de plaintes que ce prélat croyoit avoir contre le cardinal de Bouillon, et malgré la manière dont il en parle à son neveu dans ses lettres, il proteste dans d'autres lettres qu'*il n'a qu'à se louer du cardinal;* qu'*il le croit très-bien intentionné en sa faveur*, et qu'*il est plein de reconnoissance pour ses bons procédés.* D. Déforis dit que c'est là un langage de *politique* et de *courtisan*, que la sincérité chrétienne repousse.

Digitized by Google

chacun sortit des bornes qu'il eût dû se prescrire, chacun mêla à sa cause les foiblesses de l'humanité. L'un se laissa dominer par une prévention excessive, l'autre poursuivit son adversaire avec trop de vivacité. Celui-ci mit de la dureté dans ses procédés, celui-là de la roideur dans sa résistance. Mais l'un et l'autre, malgré ces défauts, n'en sont pas moins dignes de notre admiration et de nos respects, et nous croyons que ce ne sont pas quelques démarches ou quelques expressions pas assez ménagées qui terniront la gloire que Bossuet s'est acquise par tant de travaux, et de services rendus à l'Eglise; de même que nous continuerons d'aimer et d'estimer Fénélon, quoiqu'il ait fait un livre condamné, et qu'il ait montré trop d'attache à ses sentimens. Il nous semble que c'est là envisager cette affaire sous son véritable point de vue, et la présenter d'une manière tout-à-fait équitable et impartiale.

Nous croyons que ceux qui sont au fait de la querelle, et qui ont lu cette correspondance amère insérée dans les Œuvres de Bossuet, ne nous blâmeront point de l'opinion que nous avons manifestée. Nous espérons surtout que les admirateurs de Bossuet, au nombre desquels nous tenons à honneur d'être comptés, ne seront point choqués de nos réflexions, et qu'on ne nous soup-

Digitized by Google

connera pas de nous respecter assez peu nous-mêmes pour ne pas respecter infiniment ce prélat immortel. Nous faisons une profession toute particulière d'admirer cet orateur si fort de choses, et si éloquent d'expression; ce génie puissant, qui, par la profondeur de ses pensées, dépasse de si loin ces prétendus génies et ces soi-disant penseurs, et dont la haute et sublime philosophie éclipse et anéantit cette fausse et vaine philosophie, fruit d'une orgueilleuse ignorance, et source de tant d'erreurs et de folies; cette lumière de l'Eglise qui répandit tant d'éclat sur son siècle, et qui éclairera encore les siècles à venir; ce défenseur intrépide de la foi qui s'honora de sa docilité à croire, et qui est une nouvelle preuve à ajouter à tant d'autres, qu'on est d'autant plus religieux qu'on est plus éclairé, et que l'on a d'autant moins de peine à soumettre son esprit au joug d'une autorité divine qu'on est plus élevé au-dessus du vulgaire. Nous n'avons eu garde d'avoir cherché à affoiblir une autorité si imposante, et d'avoir voulu servir les vues malignes de ceux qui, en haine de la religion, s'efforceroient d'atténuer la gloire d'un homme qui fait tant d'honneur à la religion. Non, nous n'avons point eu cette coupable pensée. Nous remarquerons même, comme pour expier les observations que nous nous som-

Digitized by Google

mes permises, que Bossuet se crut sans doute d'autant plus autorisé à ne mettre dans ses procédés que de la sévérité, qu'il avoit dans les commencemens montré plus de douceur et de condescendance. M. de Bausset a remarqué avec quelle indulgence, avec quelle bonté paternelle il en usa d'abord avec Mme Guyon. On le voit aussi garder long-temps des ménagemens pour Fénélon. Il est probable que blessé des mauvais procédés de Mme Guyon à son égard, soupçonnant peut-être que Fénélon n'y étoit pas étranger, choqué de voir en lui tant de préoccupation pour une femme qu'il jugeoit dangereuse, Bossuet jugea qu'il devoit changer de procédés; que puisque la douceur avoit été inutile, il ne devoit plus être que ferme, n'envisager que la foi, et poursuivre sans aucune considération humaine une erreur d'autant plus à craindre qu'elle s'étayoit de noms plus imposans et de raisons plus plausibles.

Cette discussion nous a écartés du récit des faits du quiétisme, et nous n'en dirons que deux mots. Fénélon s'étoit lié avec Mme Guyon, femme extraordinaire, et d'une imagination exaltée, mais qui fut certainement innocente des désordres dont l'ont accusée ses ennemis. Il crut ses intentions pures, et ce fut le refus de la condamner qui l'entraîna dans une suite de démarches fâcheu-

Digitized by Google

ses, et qui lui fit publier son *Explication des maximes des saints.* Cet ouvrage ayant excité beaucoup de bruit, il en déféra lui-même l'examen au saint Siége, et après un grand nombre de conférences tenues pendant près de deux ans, Innocent XII condamna le livre par un bref du 12 mars 1699. On sait avec quelle promptitude et quelle docilité Fénélon se soumit à ce jugement. *A Dieu ne plaise*, disoit-il dans le mandement d'acceptation du bref, *qu'il soit jamais parlé de nous, si ce n'est pour se souvenir qu'un pasteur a cru devoir être plus docile que la dernière brebis du troupeau, et qu'il n'a mis aucune borne à sa soumission.* Tout le monde admira cette démarche éclatante et courageuse. Quelques voix seulement s'élevèrent pour en rendre la sincérité suspecte; mais elles furent étouffées par les applaudissemens unanimes, décernés de toutes parts à un prélat généralement révéré, et la postérité qui a oublié presque tous les détails de cette triste querelle, ne se souvient, pour ainsi dire, que de l'heureux dénouement qui termina tant de disputes.

Nous réservons pour un autre extrait le reste de la vie de Fénélon. Nous parlerons aussi plus amplement de l'ouvrage de M. de Bausset sous le rapport littéraire.

Digitized by Google

Sur l'état de la religion catholique dans les États-unis de l'Amérique septentrionale.

L'histoire ecclésiastique nous montre la foi voyageant de contrée en contrée, quittant un pays pour en éclairer un autre; et parcourant successivement toutes les régions du monde habité. Ainsi ces églises d'Asie, si florissantes autrefois, ne jettent plus qu'une foible lueur, et l'on compte les catholiques semés dans ces vastes provinces qui produisirent jadis tant de grands évêques, tant de docteurs célèbres par leurs ouvrages, tant de pieux solitaires, tant de saints personnages dans tous les états et toutes les conditions. Ainsi l'Afrique, où la religion paroissoit établie d'une manière si solide, qui étoit habitée par tant de milliers de chrétiens, et qui a fourni aux fastes de l'Eglise tant de modèles des plus hautes vertus; l'Afrique, plus malheureuse encore que l'Asie, gémit dans les plus profondes ténèbres; et la patrie des Cyprien, des Augustin, des Origène, livrée tour à tour au fer des Vandales et des Sarrasins, n'a pas conservé même quelques étincelles du flambeau sacré qui l'éclairoit. Notre Europe même a aussi éprouvé de ces tristes révolutions. De grands Etats ont été détachés du centre de l'unité, et l'erreur a envahi la moitié de cette partie du globe. L'autre moitié, en proie à d'autres ennemis, voit diminuer chaque jour le nombre des fidèles et l'empire de la foi; et ceux qui sentent le prix du trésor dont ils jouissent, craignent de

Digitized by Google

plus en plus que pour punir le peu de cas qu'en font la plupart, la Providence ne le leur enlève, et ne le transporte chez des peuples plus dignes de le posséder. Déjà du côté de l'orient se forme une chrétienté nouvelle, qui croît au milieu des obstacles et des persécutions, et qui prenant sans cesse de nouveaux accroissemens, est peut-être destinée à établir dans ces contrées idolâtres le règne durable de la foi. Ailleurs, à l'occident cette même foi commence à jeter ses racines et à s'étendre à travers mille sectes différentes. C'est de l'Amérique septentrionale que nous voulons parler. Ce pays, peuplé du superflu de notre Europe, et où nous avons porté nos erreurs et nos vices, compte dans son sein une foule de religions et de cultes sortis de la religion catholique. Mais au milieu de ce mélange bizarre, dont le plus grand inconvénient est d'introduire à sa suite l'indifférence ou même le mépris pour une religion quelconque, la religion catholique n'a pas laissé de faire depuis plusieurs années des progrès assez rapides.

C'est de ces progrès que nous voulons entretenir nos lecteurs. Ce sujet ne peut manquer d'intéresser leur piété. Les détails que nous allons donner n'ont point encore été publiés en Europe : ils sont d'ailleurs authentiques. Nous les tenons d'un ecclésiastique respectable, qui a passé plusieurs années dans ces contrées, et qui, de retour en France depuis peu de temps, a consacré ses loisirs à écrire ce qu'il avoit vu et appris de cette église lointaine. Il a bien voulu nous communiquer son manuscrit; et quoiqu'il ait l'intention de le faire impri-

Digitized by Google

mer quelque jour, il nous a permis, en attendant, d'en extraire ce que nous jugerions le plus important de publier. Nous allons donc profiter de son travail, en l'encourageant toutefois à ne point renoncer au projet de faire connoître en entier ce dont nous ne pouvons donner ici qu'une petite partie. Un tel ouvrage ne seroit propre qu'à édifier les fidèles.

On croit en Angleterre qu'en 1497, Sébastien Cabôt, portugais, découvrit l'Amérique septentrionale au nom de Henri VII, roi d'Angleterre. Ce pays fut alors appelé Terre-neuve. Depuis on a restreint ce nom à une grande île qui le conserve encore. Ces premières découvertes ne furent accompagnées d'aucun établissement. Walter-Raleigh fut le premier qui fonda une colonie dans le pays qu'il appela Virginie en l'honneur de la reine Elisabeth. Il s'en établit successivement d'autres au nord et au midi de celle-ci. Ces premiers habitans négligèrent d'abord beaucoup la religion; mais depuis leur nombre s'étant augmenté, ils sentirent la nécessité d'un culte, et voulurent avoir des ministres. Malheureusement ces colonies n'ayant été fondées que depuis le schisme de l'Angleterre, ne renfermoient guère que des presbytériens ou des anglicans, qui conservèrent, dans leur émigration, l'attachement aux erreurs dans lesquelles ils étoient nés. Il y avoit bien aussi des catholiques, mais en beaucoup moindre nombre. On en trouvoit quelques-uns dans la Pensylvanie, dans la Nouvelle-York, dans la Virginie. Le Maryland étoit la province qui en contenoit le plus, et même dans l'origine

Digitized by Google

tous ses habitans étoient catholiques. Ils s'y étoient établis avec le comte Baltimore, seigneur anglois, catholique, qui prit possession de ce pays sous Charles Ier., et qui y amena le père André le Blanc, jésuite d'un grand zèle et d'une grande piété. Depuis ce temps on n'avoit cessé d'envoyer dans le Maryland des jésuites anglois pour y exercer les fonctions de missionnaire. En 1720, le P. Grayton introduisit le catholicisme en Pensylvanie, province peuplée, comme on sait, par la secte des quakers. Ces missions furent long-temps peu nombreuses. Elles étoient traversées par les anglicans; et les persécutions qui s'élevèrent en différentes rencontres contre les catholiques de la mère patrie, vinrent troubler ceux même qui avoient cru trouver si loin une liberté qu'on accordoit à toutes les autres sectes. Ils éprouvèrent long-temps des vexations partielles, et les préjugés contre eux se sont même perpétués jusqu'à ces derniers temps dans la Nouvelle-Angleterre, habitée par des presbytériens ardens. L'indépendance des Etats-unis améliora leur sort. La constitution américaine avoit proclamé le droit de vivre selon sa conscience, et de suivre librement et publiquement la religion qu'on avoit adoptée. Ce ne fut point là, comme ailleurs, une vaine formule et une promesse illusoire. Les catholiques ne furent plus gênés. Ils se montrèrent, et à découvert. Leur nombre s'accrut. Plusieurs protestans se convertirent; et la liberté parfaite dont on jouissoit, attira d'Europe plusieurs ecclésiastiques dont on avoit besoin.

Jusque-là ces pays avoient été gouvernés pour le spirituel

rituel par un vicaire apostolique qui étoit toujours anglois, et cette place étoit alors remplie par le docteur Carrol, jésuite, que ses qualités et ses talens faisoient généralement estimer. On crut, après la paix de 1783, que la nouvelle situation des choses demandoit de nouvelles mesures. Une seconde guerre pouvoit s'élever entre l'Angleterre et les États-unis. Il y eût eu alors de l'inconvénient à être forcé de recourir à une autorité ecclésiastique résidante en pays ennemi. Cette communication auroit pu même faire ombrage au congrès. D'ailleurs le nombre des catholiques étoit assez considérable pour motiver l'érection d'un diocèse. Le clergé catholique des Etats-unis en fit donc la demande au pape, et le congrès, qu'on avoit eu soin de prévenir, approuva cette démarche, et appuya la demande. Pie VI nomma un certain nombre de cardinaux de la congrégation de *Propagandâ fide* pour examiner cette affaire, et le 12 juillet 1789, il fut rendu un décret portant que tous les prêtres qui exerçoient le ministère dans les Etats-Unis, se réuniroient pour déterminer, 1°. dans quelle ville le siége épiscopal devoit être placé; 2°. lequel d'entre eux leur paroissoit le plus digne de remplir cette place si importante : droit qu'on leur accordoit par grâce spéciale, et pour cette fois seulement. En vertu de cette autorisation, le clergé catholique s'assembla, et on convint unanimement que l'évêché devoit être établi dans la ville de Baltimore, tant parce qu'elle est située à-peu-près au centre des Etats, que parce qu'elle renfermoit déjà un assez grand nombre de

catholiques, et qu'elle étoit la plus grande ville du Maryland, que l'on pouvoit regarder comme le berceau du catholicisme dans ces contrées. Quant au choix de l'évêque, sur vingt-six votans, vingt-quatre désignèrent M. Carrol, le même dont nous avons parlé. Les actes de cette assemblée, qui fut tenue de la manière la plus canonique et la plus solennelle, ayant été envoyés à Rome, et examinés par la congrégation nommée à cet effet, il fut résolu d'en adopter le résultat. En conséquence, le 6 novembre 1789, le souverain pontife donna sa bulle, par laquelle il érigeoit un siége épiscopal à Baltimore pour tout le territoire des Etats-unis, et nommoit à ce siége le docteur Jean Carrol.

Aussitôt après la réception de ses bulles, cet ecclésiastique partit pour l'Angleterre, où il se proposoit de se faire sacrer. Il s'y présenta au docteur Charles Whalmesley, évêque de Rama, et le plus ancien vicaire apostolique en Angleterre, avec lequel il étoit lié depuis long-temps. Ce prélat estimable, qui n'est mort que depuis peu, est le même qui a publié, sous le nom de Pastorini, une célèbre explication de l'Apocalypse. Il accueillit avec empressement la demande de M. Carrol, et on prépara tout pour la cérémonie de la consécration. Lord Ludworth, dont le nom est si cher aux catholiques pour son attachement à la religion, offrit la chapelle de son château, qui fut décorée avec magnificence, et le 15 août 1790, jour où l'Eglise célèbre la fête de l'Assomption de la sainte Vierge, M. Carrol reçut la consécration épiscopale des mains de M. l'évêque

Digitized by Google

de Rama. Un grand nombre de prêtres et de fidèles assistèrent à la cérémonie, et un ecclésiastique prononça un discours analogue à la circonstance, et montra l'Eglise de Jésus-Christ étendant ses conquêtes, et allant éclairer un nouveau monde. En mémoire de cet événement, M. Carrol a établi la fête de l'Assomption comme fête patronale de tout son diocèse.

Dans le même temps des ecclésiastiques françois formoient le projet de fonder un séminaire à Baltimore. Alarmés sur le sort dont la révolution naissante menaçoit la religion en France, ils vouloient se procurer les moyens de faire ailleurs le bien qu'ils craignoient de ne pouvoir plus bientôt opérer dans leur patrie. Membres d'une congrégation vouée à l'éducation ecclésiastique, ils pensoient qu'ils rempliroient également bien le but de leur institution, s'ils parvenoient à former dans une église naissante un clergé rempli de l'esprit de son ministère. Un d'eux, M. Nagot, fit le voyage de Londres pour proposer son projet au nouvel évêque de Baltimore. M. Carrol l'accueillit avec reconnoissance, et annonça seulement qu'il lui étoit impossible de se charger des frais du nouvel établissement. Mais M. Nagot y pourvut, et la Providence lui fournit des secours pour la réussite de son entreprise. Il partit de Saint-Malo avec cinq autres ecclésiastiques, arriva à Baltimore le 10 juillet 1791, et fut reçu chez M. l'évêque, qui étoit de retour d'Angleterre depuis long-temps. Peu après il acheta une maison dont on a fait un séminaire. C'est le même qui subsiste encore.

Digitized by Google

M. l'évêque de Baltimore ayant ainsi rempli les désirs du souverain pontife, qui lui avoit fortement recommandé de créer un séminaire, songea à remplir encore les intentions de sa sainteté, en assemblant le synode de son diocèse. Il le convoqua le 27 octobre 1791, et y invita tous les prêtres ayant charge d'ames. L'assemblée devoit s'ouvrir à Baltimore le 7 novembre suivant; elle commença en effet ce jour là. Il s'y trouva vingt et un prêtres, dont quatre françois. Les quatre vicaires généraux de M. l'évêque y siégeoient après lui. Lorsqu'ils furent tous rassemblés et revêtus de leurs habits d'église, M. l'évêque en chape et en mitre, on se rendit processionnellement à l'église cathédrale de Saint-Pierre. L'évêque prononça un discours analogue à la circonstance, après lequel tous les membres firent leur profession de foi. MM. Neale et Elling furent nommés promoteurs, et M. Béeston secrétaire. La session ne finit qu'à trois heures après-midi. Le lendemain on tint la seconde, où l'on fit des statuts sur le baptême et sur la confirmation. Dans l'après-midi du même jour il y eut une troisième session où l'on traita du sacrement de l'eucharistie, du sacrifice de la messe, de la décence du culte, des offrandes, des fabriques, de l'habit ecclésiastique, de la première communion des enfans, etc. Dans la quatrième session, tenue le 9 au matin, on s'occupa du sacrement de pénitence; on rappela la nécessité de l'approbation pour tous les prêtres, et il leur fut défendu d'aller s'établir dans d'autres lieux que ceux qui leur seroient assignés. On traita aussi de

Digitized by Google

l'extrême onction et du mariage; on ordonna pour celui-ci les trois publications; on défendit les mariages entre hérétique et catholique; et on spécifia la conduite à tenir à cet égard. La dernière session eut lieu dans l'après-midi du même jour. On y régla la manière de chanter les offices, l'observation des fêtes, le mode de pourvoir à l'entretien des prêtres et du culte, l'administration du viatique et la sépulture ecclésiastique. M. l'évêque proposa d'écrire au pape pour demander l'érection d'un nouvel évêché suffragant de Baltimore, ou bien un coadjuteur. Le synode en sentit l'importance. M. Ashton termina la session par un discours, et l'on chanta le *Te Deum*.

Les actes de ce synode furent envoyés au plutôt à Rome, pour obtenir l'approbation du souverain pontife. A la demande d'un coadjuteur ou d'un suffragant, M. Carrol joignit celle de pouvoirs extraordinaires pour plusieurs cas qui n'avoient pas été prévus. Pie VI accueillit favorablement de si justes désirs. Il accorda un coadjuteur, qui fut M. Léonard Neale, jésuite. Il lui donna le titre d'évêque de Gortyna, sous lequel le nouveau prélat fut sacré. Il accorda à M. l'évêque de Baltimore les pouvoirs de légat. Bientôt après il lui conféra les droits de métropolitain, et l'autorisa à établir une métropole lorsqu'il le jugeroit convenable. Le sage prélat ne s'est point hâté de faire usage de ces concessions extraordinaires. On dit pourtant qu'il est en ce moment plus question que jamais de créer plusieurs

Digitized by Google

siéges épiscopaux dans les Etats-unis, et de leur donner Baltimore pour métropole.

Ainsi la religion catholique prenoit rapidement dans ces contrées une nouvelle consistance. Il y arriva successivement d'Europe plusieurs ecclésiastiques, que les troubles de leur patrie engageoient à aller exercer leur ministère dans des pays où la liberté ne fût pas seulement en ostentation et en paroles. M. Nagot fut suivi à Baltimore par plusieurs prêtres de sa congrégation. Le 24 mars 1792 il arriva trois prêtres et deux jeunes théologiens; et le 24 juin suivant quatre prêtres françois vinrent encore offrir leurs services. Ils étoient destinés à travailler dans le séminaire; mais comme cette maison étoit peu nombreuse, et ne suffisoit pas pour les occuper tous, ils se répandirent dans les différentes missions que M. l'évêque leur confia, tant chez les sauvages que chez les françois, anglois et autres. On augmenta aussi le nombre des prêtres résidens à Baltimore, où le nombre des catholiques augmentoit d'une manière sensible.

Baltimore est une ville d'environ 30,000 ames, qui a pris depuis peu des accroissemens prodigieux. Elle étoit à peine connue il y a vingt-cinq ans. Aujourd'hui elle rivalise avec Philadelphie, Boston et New-Yorck, et tout annonce qu'elle deviendra encore plus florissante. Elle offre un mélange bien bizarre de toutes les sectes. On y voit des presbytériens, des épiscopaux, des quakers, des anabaptistes, des allemands luthériens

Digitized by Google

et calvinistes, des méthodistes, des memnonistes, des nicolaïtes ou nouveaux quakers, des disciples de Swedemborg, des chrétiens de la nouvelle Jérusalem, etc. Mais les catholiques sont seuls plus nombreux que chacune de ces sectes, et on estime que leur nombre peut être aujourd'hui de douze à quinze mille. En 1798 ils n'avoient que deux églises, la cathédrale et l'église dite de la Pointe. Toutes les deux, quoiqu'assez grandes, commençoient à ne plus l'être assez pour le nombre des fidèles. M. l'évêque songea donc à bâtir une autre cathédrale. On acheta un terrain; mais bientôt on s'aperçut que la somme nécessaire pour la construction d'un tel édifice avec la grandeur qu'on vouloit lui donner, ne pouvoit être fournie par les catholiques. On eut recours à une loterie, comme c'est l'usage dans ce pays pour les grandes entreprises. Celle-ci réussit fort bien, et par un bonheur singulier, le gros lot, qui étoit de 250,000 livres, tomba à M. l'évêque lui-même, qui, par une délicatesse d'autant plus admirable que son évêché ne lui donne aucun revenu, n'a rien gardé pour lui de cette somme, et l'a donnée entièrement pour la construction de son église. Les catholiques ont fait en outre une souscription pour acheter un nouveau terrain qui parut plus convenable que le premier, et l'on commença les constructions en 1806. L'édifice sera tout en pierres, et par conséquent beaucoup plus coûteux. M. l'évêque a posé la première pierre avec beaucoup de pompe. Le clergé s'est rendu en procession sur le terrain. Ce spectacle avoit attiré une foule d'habitans,

Digitized by Google

catholiques et autres, qui tous paroissoient prendre une égale part à la beauté de la cérémonie. Le prélat profita de cette occasion pour leur adresser un discours plein d'onction; et touché lui-même de voir la croix de Jésus-Christ portée en triomphe dans ces contrées infectées de tant d'erreurs; satisfait de penser que la religion véritable éclipsoit et anéantissoit, pour ainsi dire en ce moment, par son éclat les fausses religions dont elle étoit entourée; lisant dans l'avenir, et se flattant qu'un jour peut-être ce temple naissant, élevé sur la partie la plus élevée de Baltimore, seroit comme cette montagne dominant sur les autres montagnes, et où le prophète Isaïe voyoit accourir tous les peuples (1); plein, dis-je, de ces riantes espérances, M. Carrol adressa un discours pathétique à ce peuple qui l'environnoit, et dont il fut écouté avec une attention et un recueillement religieux. En 1807, lorsque l'auteur quitta Baltimore, les murs de la nouvelle cathédrale étoient à hauteur d'appui. Dans le même temps on bâtissoit à la Pointe, qui est le quartier le plus nouveau de Baltimore, une nouvelle église, l'ancienne n'étant plus assez grande pour les catholiques de cette partie. Nous disons l'ancienne, quoique la formation de cette paroisse soit très-récente. Elle ne remonte pas plus loin que 1791. A cette époque il n'y avoit dans la ville qu'une église catholique; mais M. l'évêque jugea que ce quar-

(1) *Et erit mons in vertice montium, et elevabitur super omnes colles, et fluent ad eum omnes gentes.* Is. II, 2.

Digitized by Google

tier de la Pointe étant le principal port de Baltimore, il pourroit s'y trouver des marins irlandois et autres, qui seroient bien aises de remplir leurs devoirs religieux. On y envoya un prêtre, qui d'abord ne rassembla qu'une douzaine de personnes; mais bientôt le nombre s'en accrut. On bâtit une petite église, et M. l'évêque y établit un curé qui y résida. Dans ces dernières années la paroisse est devenue si considérable, qu'il a fallu songer à construire une église plus vaste. On a eu recours à une souscription. Tout le monde s'est empressé de contribuer à cette bonne œuvre. Les catholiques même n'ont pas plus donné que ceux qui ne le sont pas, et la somme s'est montée jusqu'à 240,000 liv. Cette église étoit presque finie en 1807. Une cinquième église est celle de Saint-Jean pour les Allemands, qui sont en assez grand nombre à Baltimore, et dont une partie sont catholiques. Les instructions s'y font en langue allemande, et M. l'évêque y a mis un prêtre de cette nation. Enfin il y a une sixième église, dite de Saint-Sulpice, tout nouvellement bâtie. Elle est spécialement destinée pour les François; mais les Anglois et les Américains la fréquentent aussi. On y instruit surtout les nègres et négresses, qui étoient fort négligés auparavant, et qui s'y rendent avec beaucoup de bonne volonté. Outre cette église, il y a l'ancienne chapelle du séminaire, et de plus la chapelle du collége de Sainte-Marie, fondé à Baltimore par trois prêtres de Saint-Sulpice, dans un terrain appartenant au séminaire. Ce collége a de la réputation, et sert comme de pépinière

Digitized by Google

pour le séminaire lui-même, qui depuis cette époque a pris plus de consistance, et compte un plus grand nombre de sujets.

A quinze lieues de Baltimore est la ville de Georges-Town, où il y a un collége bâti par les jésuites. Les bâtimens sont spacieux et commodes. Les prêtres de Saint-Sulpice ont eu quelque temps l'administration de cette maison, mais ils l'ont remise depuis peu aux jésuites. Cinq de ces religieux, nouvellement arrivés d'Europe, sont maintenant à la tête de ce collége, où ils ont en même temps établi un noviciat, qui renferme dix jeunes gens. Cet établissement sera fort utile, et fournira des missionnaires, non-seulement pour le Maryland, mais aussi pour les autres Etats et pour les sauvages. C'est à Georges-Town que demeure le supérieur provincial des jésuites, M. Molineux. C'est aussi la résidence de M. l'évêque de Gortyna, coadjuteur. On y voit depuis plusieurs années un couvent de Carmélites, établi et dirigé par les jésuites. M. François Néale, frère de M. l'évêque de Gortyna, en est supérieur. Il est en même temps curé de la paroisse.

Les autres paroisses ou missions du Maryland n'ont pas, à beaucoup près, la même importance que celles dont nous avons parlé. Nous les parcourrons rapidement. Washington, la ville fédérale, siége du congrès, mais qui ne paroît pas avoir pris tant d'accroissement qu'on l'avoit espéré, renferme plus de catholiques que de partisans de chacune des sectes qu'on trouve en Amérique. Ils y ont une église assez grande, desservie par

Digitized by Google

un jésuite de Georges-Town, qui n'est qu'à une lieue. Bladensbourg est une congrégation assez considérable. Les campagnes voisines surtout renferment beaucoup de catholiques. Il y a un ecclésiastique allemand. A White-Marsh est M. Bitouzet, prêtre françois; dans le comté de Sainte-Marie, où le lord Baltimore s'établit dans l'origine, réside M. Périgny, docteur de Sorbonne. M. Payles dessert les congrégations de Saint-Thomas et de Newport; M. Bouche, françois, celle de Pammakey; M. Eujas, celle de Sikaïa. MM. Fœnick et Vergues, celui-ci est françois, sont missionnaires; le premier à Mataoumen, le second à Malberry. M. Planquet est chargé de la paroisse de Sénéca et de deux ou trois autres congrégations voisines. Frederick-Town, ville assez importante, a un assez grand nombre de catholiques, qui viennent de bâtir une belle église. M. Dubois, prêtre françois, est leur curé. Il veille aussi sur quatre autres congrégations. A Taney-Town, M. Zocchei, de la nouvelle compagnie des jésuites d'Italie, travaille avec autant de zèle que de succès. Il a bâti une jolie église à Winchester, où il exerce aussi le ministère. Sa juridiction s'étend sur plusieurs missions, dont quelques-unes sont fort éloignées. M. Duhamel, prêtre du séminaire du Saint-Esprit à Paris, conduit la paroisse d'Hagers-Town, d'où il va visiter quelques congrégations adjacentes. Sur la rivière Creek-Deer est une église et une congrégation considérable. Au fort Cumberland réside M. Smith. Son véritable nom est Gallitzin. Il est fils du fameux Gallitzin, ministre et fa-

Digitized by Google

vori de Catherine II, impératrice de Russie. Se trouvant en Amérique avec sa mère, il renonça à toute idée de fortune et de grandeur pour entrer au séminaire de Baltimore. Il reçut la prêtrise, et fut envoyé dans une mission allemande à Conwago, puis à Taney-Town. Il en partit avec un grand nombre de ses paroissiens pour former un établissement dans un autre comté, et se faisant leur conseil et leur guide pour le temporel comme pour le spirituel, il a présidé à cette nouvelle colonie, a bâti une église, et a pourvu à tous les besoins de son troupeau. Une pension qu'il reçoit de sa famille, lui a servi à aider ces colons, dont il est véritablement le père. Les trois dernières congrégations du Maryland sont celles de Bohemia, de Sainte-Marie et de Saint-Joseph, où demeurent MM. Pasquier, Durosier et Monely.

Avant de quitter le Maryland nous dirons un mot d'un établissement dont on est redevable aux soins de M. l'évêque de Baltimore. C'est une bibliothèque publique, dont il a conçu le plan lui-même, et qu'il a formée moyennant des actions et souscriptions volontaires. On ne se contente pas de prêter les livres pour les lire dans la salle même de la bibliothèque. Il est permis de les emporter moyennant une certaine somme, qui sert à faire des acquisitions d'autres livres. On y embrasse tous les genres de connoissances et de littérature; mais il n'est pas douteux que le choix ne tombe principalement sur les ouvrages les plus favorables pour la religion, et les plus irréprochables pour les mœurs.

Digitized by Google

M. l'évêque étant à la tête de l'administration, et le bibliothécaire étant un docteur de Sorbonne, il est probable qu'ils veillent à ce que cette entreprise tourne à la fois, et à la propagation des lumières, et à celle de la religion. On a soin surtout de ne mettre que de bons livres entre les mains de la jeunesse.

(*La suite à la livraison prochaine*).

Rome. Le 14 mars a été célébré l'anniversaire de l'exaltation de Pie VII, qui est entré dans la neuvième année de son pontificat. La messe a été chantée dans le palais apostolique du Quirinal, par S. Em. le cardinal Laurent Litta, de l'ordre des prêtres, en présence de vingt-trois autres cardinaux. S. S. a été assistée au trône par LL. EE. les cardinaux Caraffa di Trajetto, Antoine Doria et Consalvi. S. Exc. Abbondio Rezzonico, sénateur de Rome, le conservateur Mgr. Cavalchini, gouverneur de Rome, le duc de Poli, grand-maître du sacré palais, une nombreuse prélature et les supérieurs des ordres réguliers, ont assisté à cette cérémonie.

Le 16 mars, S. S. a tenu dans son palais apostolique, sur le Quirinal, un consistoire secret, dans lequel elle a nommé :

Archevêque de Strigonie, S. A. R. Charles-Ambroise Ferdinand, archiduc d'Autriche, évêque de Vaccie; archevêque de Léopoli et Halitz, dans la Gallicie (ces deux siéges réunis et érigés en métropole du rit grec russe par S. S.), Mgr. Antoine Angelowicz, évêque de Premislia, du même rit; archevêque d'Athènes, *in partibus*, Mgr. Jean-François Guerrieri, chanoine de la basilique du Vatican; évêque de Vannes, Mgr. Pierre-François de Bausset, prêtre de la ville d'Aix; évêque d'Evaria, *in partibus*, M. Nicolas Rauscher, prêtre du diocèse de Strigonie, et chanoine de cette métropole; évêque de Barcelone, Mgr. Paul Sichard, évêque de Gerra, *in*

Digitized by Google

partibus; évêque d'Albarazin, le R. P. Fr. Joachim Gonzalez de Feran, prêtre de Cadix, de l'ordre des prêcheurs.

Le *pallium* a été ensuite accordé à S. A. R. l'archiduc Ferdinand, archevêque de Strigonie, et à Mgr. Angelowicz, archevêque de Léopoli, du rit grec russe; le *pallium* pour ce dernier a été reçu des mains de S. Em. le cardinal Ant. Doria, par le R. P. Mickiewicz, procureur-général de l'ordre des moines de saint Basile-le-Grand, de la nation russe.

Zurich. On a su qu'il s'étoit élevé quelques mécontentemens contre M. Krauer, avoyer de Lucerne, au sujet d'un discours prononcé par lui. On apprend qu'à la suite d'une conversation particulière de S. Exc. M. l'ambassadeur de France, le général Vial, avec M. l'avoyer Krauer, ce dernier vient d'adresser à Mgr. le nonce la lettre suivante:

« Monseigneur, bien que dans mon discours prononcé à l'ouverture du grand conseil, et inséré ensuite dans la feuille du gouvernement, comme aussi dans ma déclaration postérieure, je n'aie jamais eu l'intention de manquer au respect dû au saint Père et aux égards dus au nonce, cependant ces écrits ayant fait une fâcheuse impression sur l'esprit de V. Em., et professant d'ailleurs la religion catholique, je n'hésite pas à vous déclarer que je n'ai pas cru donner à V. Em. l'occasion de se plaindre, n'ayant eu, en publiant le discours susmentionné, d'autre intention que de justifier mon gouvernement, et de détruire les mauvaises impressions qu'avoient pu produire sur les habitans du canton quelques inexactitudes qui se sont trouvées dans les copies du bref du saint Père, répandues dans le public ».

Nantua. Les nommés Tetafort, dit Santé, et Pierre-Antoine-Nicolas Curtel, dit Lades, tous deux exerçant la profession de cordonnier, convaincus d'avoir troublé, d'une manière scandaleuse, M. le curé de cette ville, pendant qu'il étoit occupé, dans l'église paroissiale, à faire une instruction aux fidèles, ont été condamnés chacun en un mois et demi d'emprisonnement, et en 50 francs d'amende. Le tribunal, pour l'application de la peine, a eu égard à leur âge et à l'état d'ivresse dans lequel ils étoient lorsqu'ils ont causé le scandale dont il s'agit.

Digitized by Google

Tous les journaux de la capitale avoient inséré un article portant que « la cour de cassation vient de décider que les prêtres déportés volontairement ont été frappés de mort civile comme ceux condamnés à la déportation ; qu'ils ne peuvent réclamer les successions qui leur sont échues pendant le temps de leur déportation, quoique rétablis dans leur existence civile, et qu'ils ne peuvent même pas réclamer les successions ouvertes depuis la publication des lois qui ont rendu les biens des prêtres déportes à leurs familles ». Ce dernier point surtout avoit paru fort étonnant, et on soupçonnoit, avec raison, quelque erreur dans cet énoncé. Il importe de le dissiper. Pour bien entendre l'arrêt de la cour de cassation, il faut donc observer qu'il étoit question, dans l'espèce de cet arrêt, de savoir si un prêtre qui s'étoit expatrié, par suite des dispositions de la loi du 26 août 1792, laquelle enjoignoit à tous les ecclésiastiques assujétis au serment, et qui ne l'avoient pas prêté, de sortir du territoire françois; de savoir, dis-je, si ce prêtre devoit être admis à recueillir une succession ouverte postérieurement à la publication des lois qui ont ordonné la restitution des biens des prêtres déportés à leur famille, mais antérieurement à la publication de celles qui ont rétabli ces prêtres dans la jouissance de leurs droits civils.

Un jugement de première instance avoit décidé l'affirmative; mais sur l'appel il est intervenu un arrêt qui a réformé ce jugement. Cet arrêt est ainsi motivé :

« Attendu que par les lois rendues sur l'émigration, les » émigrés sont frappés de mort civile; que par la loi du 17 » septembre 1793, les prêtres déportés ont été assimilés en » tout aux émigrés; d'où il suit qu'ils ont été frappés aussi » de mort civile; que le 5 ventose au 4, jour de la mort » de Jeanne Vernede (de la succession de laquelle il s'a- » gissoit), Pierre Vernede son frère étoit déporté en pays » étranger, et par conséquent mort civilement; qu'aucune » loi n'a rétabli, pour le passé, les prêtres dans leurs droits » de citoyen, à l'effet de leur faire reprendre des droits qui, » par suite de leur mort civile, ont été recueillis pendant » leur déportation, et qu'ils auroient dû recueillir eux-mê- » mes en tout ou en partie, s'ils n'avoient pas été dépor- » tés, et s'ils n'avoient pas été frappés de mort civile ».

Digitized by Google

Sur le pourvoi formé contre cet arrêt, la cour de cassation a prononcé en ces termes, à l'audience de la section des requêtes, du 2 décembre 1807 :

« La cour, sur les conclusions conformes de M. Jourde, » substitut du procureur-général, considérant que la succession de Jeanne Vernede ayant été ouverte en l'an 4, par » son décès arrivé le 5 ventôse de cette même année, et » Elisabeth Vernede, nièce de Pierre Vernede, s'en étant » mise en possession, comme seule appelée à la recueillir » alors, attendu que la mort civile de Pierre Vernede le » rendoit insuccessible, l'arrêt attaqué a fait une juste appli- » cation des lois concernant les émigrés et les prêtres dé- » portés, en écartant sa réclamation qui tendoit à donner un » effet rétroactif à la loi du 5 fructidor an 5, et aux autres » lois postérieures à l'ouverture de ladite succession, rejette » le pourvoi, etc. ».

Ainsi la cour de cassation a décidé que les lois qui ont réintégré les prêtres déportés dans la jouissance de leurs droits civils, ne doivent pas avoir d'effet rétroactif, et que ces lois ne leur accordent aucun droit sur les successions qui se sont ouvertes pendant leur mort civile; mais cette décision n'est nullement applicable aux successions ouvertes postérieurement à la publication des lois qui ont rendu les prêtres déportés à la vie civile, et il est hors de doute que les successions doivent être recueillies par eux, de même que s'ils n'avoient jamais encouru la mort civile.

— M. Louis-Charles du Plessis-d'Argentré, ancien évêque de Limoges, est décédé depuis peu en Allemagne. Il étoit né en 1723, et avoit été sacré en 1759.

— M. l'abbé Proyart vient de mourir à Arras sa patrie. Il avoit été long-temps préfet du collége de Louis-le-Grand. Il est auteur de la Vie du duc de Bourgogne, père de Louis XV, de celle du dauphin, fils de ce même roi, de celle de la reine, épouse de ce prince, de celle de madame Louise, sa fille, de celle de Stanislas, roi de Pologne; il a fait aussi l'*Écolier vertueux* et *le Modèle des jeunes gens*. Ces ouvrages respirent l'amour de la religion, et montrent dans M. Proyart un homme de bien, un ami des bonnes mœurs et un défenseur des bons principes. Cet ecclésiastique étoit avancé en âge.

Digitized by Google

Histoire de Fénélon, composée sur les manuscrits originaux, par M. L. F. de Bausset, *ancien évêque d'Alais, membre du chapitre impérial de Saint-Denis* (1).

SECOND EXTRAIT.

A la querelle du quiétisme en succéda, dans la vie de Fénélon, une plus longue, et qui eut une issue bien différente. Dans la première, la prompte soumission de ce prélat avoit tout appaisé, et l'on avoit vu, suivant l'expression de M. d'Aguesseau, *un exemple peut-être unique dans l'Eglise d'une querelle de doctrine terminée sans retour par un seul jugement, qu'on n'a cherché depuis, ni à faire rétracter, ni à éluder par des distinctions spécieuses.* La seconde controverse fut moins heureuse, et les disputes produites par le livre de l'évêque d'Ypres furent bien plus opiniâtres et plus orageuses que celles qu'avoit occasionnées pour quelques momens le livre de l'archevêque de Cambrai. Elles avoient troublé la paix de l'Eglise dans le dix-

(1) 3 vol. in-8°.; prix, 18 fr., et 23 fr. franc de port par la poste. A Paris, chez Giguet et Michaud, rue des Bons-Enfans, n°. 34; et chez Ad. Le Clere.

Digitized by Google

septième siècle ; elles la troublèrent encore pendant plus de la moitié du dix-huitième, et l'ébranlement qu'elles ont causé, s'est communiqué jusqu'à une époque fort rapprochée de nous. Fénélon se trouva naturellement engagé à écrire sur ces sortes de matières. Son diocèse étoit très-voisin des lieux où les disputes avoient commencé, et comptoit beaucoup de gens attachés aux nouvelles doctrines. Sa ville épiscopale en renfermoit aussi, et son devoir comme pasteur étoit d'instruire le troupeau confié à ses soins, et de montrer à ceux qui s'égaroient la véritable route qu'ils devoient suivre. Obligé de censurer de mauvais livres ou de publier quelques constitutions des papes sur ces matières, il profitoit de ces occasions pour développer les preuves de la doctrine de l'Eglise, et pour montrer le venin de l'erreur. Il n'aimoit point ces mandemens secs et arides qui exigent une croyance intérieure, sans rien motiver, sans rien établir, sans rien réfuter ; et chaque fois qu'il prenoit la plume, c'étoit pour démontrer quelque vérité ou détruire quelque erreur. De là tant d'instructions pastorales (1), étendues, solides, lumineuses,

(1) Nous en avons un grand nombre de Fénélon, qui toutes attestent son zèle, ses connoissances en théologie, et sa dia-

Digitized by Google

dans lesquelles il n'omettoit rien de ce qui pouvoit convaincre les esprits. C'étoit sans doute à un théologien aussi instruit, à un logicien aussi exact, à un écrivain aussi exercé, à un évêque si élevé en dignité qu'il appartenoit de défendre la doctrine de l'Eglise, et de renverser les sophismes de l'erreur. Le rang de Fénélon dans le clergé, ses talens, sa réputation, tout lui prescrivoit

---

lectique vive et serrée. Voyez l'instruction pastorale, du 10 février 1704, contre le cas de conscience, et contre la distinction du droit et du fait ; celle du 2 mars 1705, en réponse à quelques écrits publiés contre la première ; celle du 21 mars suivant, où il développe les preuves de la tradition qui établissent l'infaillibilité de l'Eglise dans les jugemens qu'elle porte sur les textes des livres ; celle du 20 avril suivant, où il montre que c'est l'Eglise qui exige la signature du formulaire, et que pour cela elle se fonde sur l'infaillibilité ci-dessus indiquée ; celle du 1er. mars 1706, pour publier la bulle *Vineam Domini Sabaoth ;* celle du 1er. juillet 1708, pour réfuter l'écrit intitulé : *Justification du silence respectueux ;* celle du 1er. janvier 1714, en forme de dialogues, où il développe et réfute le système du jansénisme. M. de Bausset n'a pas parlé de quelques-uns de ces ouvrages. Il n'a pas fait mention non plus d'une instruction pastorale, du 1er. mai 1708, contre la théologie de Habert, ni d'un écrit, en trois volumes, en faveur de la constitution *Unigenitus*. Moréri cite ce dernier ; nous ne le connoissons pas. Toutes ces productions montrent l'importance que mettoit Fénélon à venger la doctrine de l'Eglise contre les tentatives de l'erreur.

Digitized by Google

de ne pas rester muet au milieu des clameurs des partis. Cependant les écrits qu'il crut devoir donner à cette occasion, sont un tort que n'ont jamais pu lui pardonner certaines gens, qui, aveuglés par la passion, ont été jusqu'à dire, au risque de se rendre la fable de l'univers, que *Fénélon étoit un auteur sans conséquence à qui il étoit permis de tout écrire sans qu'on se mît en peine de lui répondre.* Nous avons lu cette phrase vraiment curieuse dans un écrivain de ce parti, qui heureusement est un *auteur sans conséquence.*

On n'attend pas de nous que nous fassions le récit de cette triste controverse. Assez d'auteurs l'ont exposée dans le plus grand détail, et M. de Bausset l'a fait avec encore plus de soin, d'impartialité et de modération que les autres. Nous ferons seulement quelques remarques sur certains endroits de cette partie de son histoire. Il dit que lorsque les *Réflexions morales* du P. Quesnel parurent, en 1693, en 4 volumes in-8°., *plusieurs évêques distingués s'empressèrent de faire jouir leurs diocèses d'un livre qui ne leur parut qu'utile et édifiant. Plusieurs évêques distingués,* c'est beaucoup dire. Les partisans de Quesnel n'ont guère nommé que M. Vialart, évêque de Châlons, M. de Noailles, son successeur, et M. d'Urfé, évêque de Limoges. Encore y en a-t-il

Digitized by Google

à retrancher sur cette liste. M. Vialart avoit, à la vérité, approuvé la première édition; mais il étoit mort sept ans avant la seconde, et treize ans avant la troisième, et par conséquent il ne put autoriser les nombreuses augmentations qu'elles renfermoient. Cependant par une supercherie qui montre que ceux qui paroissent faire une plus rude guerre aux Escobar, en ont aussi à leurs gages et pour les intérêts de leur parti, on trouve toujours le nom de M. Vialart en tête de ces mêmes éditions qu'il n'avoit point vues. Nous ne savons pas à quel point il est vrai que M. d'Urfé goûtoit le livre. Nous savons seulement qu'on ne cite rien d'authentique de ce prélat, et l'on n'a réclamé son témoignage qu'après sa mort, arrivée le 1er. juillet 1695. Quant à l'approbation de M. de Noailles, elle n'est point équivoque. Mais il ne semble pas que son suffrage, même en y joignant celui de M. d'Urfé, quelque douteux qu'il soit, autorisât M. de Bausset à dire que *plusieurs évêques distingués s'empressèrent* de répandre les *Réflexions morales* dans leur diocèse. Nous applaudirons plus volontiers à une réflexion infiniment juste de l'auteur sur les causes qui produisirent la constitution *Unigenitus*. On sait que les ennemis de ce jugement célèbre ont imaginé, pour le rendre odieux, une foule de petites anec-

Digitized by Google

dotes de leur façon. Ils ont dit que c'étoit le père Le Tellier qui avoit obtenu cette bulle à force d'intrigues et de sollicitations. M. de Bausset remarque au contraire que ce fut le cardinal de Noailles qui la provoqua le premier. Il la provoqua par la vivacité qu'il montra lors des affaires des évêques de Luçon et de la Rochelle; il la provoqua en refusant de condamner le livre de Quesnel, et en déclarant formellement qu'il aimoit mieux attendre le jugement qu'en porteroit le pape : il la provoqua en assurant qu'il recevroit avec tout le respect possible la constitution et la censure du saint Siége. On fut donc fondé à croire que dès que Rome auroit parlé le cardinal seroit, comme il l'annonçoit, le premier à se soumettre à la décision, et on crut prendre le meilleur moyen pour terminer la dispute en demandant cette décision que le cardinal sembloit attendre. Le contraire arriva. Mais ce n'est sans doute ni Clément XI ni Louis XIV qu'il en faut accuser; c'est ce prélat dont M. de Bausset paroît avoir mieux que personne saisi le caractère, homme tantôt foible, irrésolu, versatile, tantôt opiniâtre et intraitable, qui se laissant dominer par de funestes préventions ou par des amis perfides, fut entraîné dans des démarches qui l'eussent effrayé lui-même s'il les eût

Digitized by Google

aperçues dès l'origine, et qu'il ne rétracta que trop tard pour le repos de l'Eglise et pour celui de l'Etat.

Il est un autre point sur lequel M. de Bausset insiste de manière à confondre bien des impostures enfantées pour infirmer ce même jugement du saint Siége, dont nous parlions tout à l'heure. Il cite deux lettres écrites de Rome à Fénélon, et dans lesquelles on lui parloit en détail des précautions qu'on y prenoit pour rendre une décision équitable et motivée. « Le livre, lui disoit-on, a été examiné pendant près de trois ans par les plus habiles théologiens de Rome. Des neuf examinateurs un seul étoit jésuite. Après dix-sept conférences de quatre à cinq heures chacune, tenues entre ces théologiens en présence des cardinaux Ferrari et Fabroni, on examina encore toutes les propositions en présence du pape et de neuf cardinaux du Saint-Office dans vingt-trois congrégations, où se trouvèrent tous les théologiens qui avoient été chargés de l'examen préliminaire, ainsi que tous les consulteurs ordinaires du Saint-Office. On commençoit dans ces congrégations par examiner si la proposition latine étoit fidèlement traduite du françois. Puis on examinoit le sens et la qualité de la proposition. Il n'y a aucune proposition qui n'ait coûté

Digitized by Google

au pape trois ou quatre heures d'étude particulière». Dans une autre lettre on disoit à Fénélon : « S. S. m'a fait l'honneur de me montrer ce qu'elle a écrit de sa propre main sur chacune des quatre-vingt quatre propositions qui ont été examinées jusqu'ici devant elle. C'est un prodigieux travail, et il y auroit de quoi faire un gros volume. Aussi les cardinaux et les qualificateurs sont étonnés de l'application du pape dans l'examen que l'on fait des propositions, et de la grande capacité qu'il y fait paroître. On a interrompu cet examen pendant la quinzaine de Pâques. On tient deux congrégations par semaine, le mardi et le jeudi ». Ces détails suffiroient seuls pour faire voir combien étoient fausses et calomnieuses ces accusations de mauvaise foi, de précipitation, de partialité, intentées par les vaincus contre leurs juges; et les partisans des erreurs condamnées par la bulle *Unigenitus* seront d'autant plus embarrassés de répondre à cet exposé de M. de Bausset, que ce prélat, outre les excellentes raisons dont il les accable, outre les faits concluans qu'il leur oppose, garde toujours envers eux un ton de modération et de dignité propre à les confondre.

Après avoir parlé des débats dans lesquels Fénélon se trouva engagé malgré son amour pour

Digitized by Google

la paix, on éprouve quelque plaisir à le retrouver dans une situation plus calme, et à le suivre dans les détails de sa vie privée et de son administration épiscopale. On aime à le voir honorer son exil par la pratique des plus belles vertus; exil, disons-nous, car on sait assez que ce grand homme avoit encouru la disgrâce de Louis XIV, et que, dès les commencemens de l'éclat de son livre, ayant reçu ordre de se retirer dans son diocèse, il ne reparut plus à la cour. Sans doute, comme le dit M. de Bausset, *celui qui n'avoit consenti à accepter l'archevêché de Cambrai qu'à la condition d'y résider neuf mois de l'année, ne pouvoit regarder ni comme un malheur ni comme une disgrâce d'y passer le reste de sa vie.* Il étoit trop pénétré de ses devoirs pour ne pas se faire un plaisir de l'heureuse nécessité de rester au milieu de son troupeau. On le vit donc, tout occupé des soins de l'épiscopat, réaliser dans le gouvernement de son diocèse ces maximes d'équité et de vertu qu'il avoit tracées dans ses ouvrages aux dépositaires de l'autorité temporelle. Un mélange heureux de fermeté et de douceur, une prévoyance assidue, un esprit qui savoit embrasser les plus petits détails sans minutie, et se porter aux plus grands objets sans efforts, une tendre compassion pour les malheureux, une libé-

Digitized by Google

ralité tout-à-fait chrétienne et épiscopale, une piété exemplaire, un sage emploi de ses revenus; enfin une conduite soutenue, toujours noble, toujours prudente, toujours religieuse, voilà les qualités que Fénélon déploya à Cambrai.

Son attention se porta d'abord sur son séminaire. Il le rappela de Valenciennes à Cambrai, afin d'être à même de le surveiller davantage; il y établit pour supérieur ce même abbé de Chanterac, qu'il avoit envoyé à Rome lors de l'affaire de son livre, et qui étoit digne par sa piété de le seconder dans les soins de l'épiscopat; il négocia long-temps auprès de M. Tronson pour obtenir de lui des prêtres de sa congrégation, afin de diriger son séminaire. Lui-même ne dédaignoit pas de donner des instructions à ses séminaristes, de les examiner, et de leur faire, une fois par semaine, des conférences, où, dans la liberté des entretiens particuliers, ils pouvoient lui adresser leurs questions et lui proposer leurs doutes. Aimable condescendance qui montre combien il avoit à cœur de former un clergé instruit et exemplaire. Il ne montroit pas moins de zèle pour le reste de son troupeau; il confessoit assiduement dans sa métropole; il y disoit la messe tous les samedis; il faisoit exactement la visite de son diocèse, même au milieu des armées enne-

Digitized by Google

mies, dont sa présence suspendoit pour quelque temps les ravages, de sorte que, suivant l'heureuse expression de son historien, *ses visites pouvoient être appelées la trève de Dieu;* il prêchoit régulièrement le carême dans quelqu'une des églises de Cambrai, et à certains jours dans son église métropolitaine. Enfin il remplissoit tous les devoirs d'un bon pasteur des ames, portant partout un œil vigilant, étouffant ou prévenant les scandales, réprimant doucement les abus, conciliant les différends, faisant aimer la vertu par ses exemples, et offrant à tous un modèle parfait d'édification et de charité.

On connoissoit déjà une foule de traits précieux de la vie de Fénélon, et M. de Bausset en a découvert encore d'autres qui avoient échappé jusqu'ici aux historiens de l'archevêque de Cambrai : car cet homme véritablement vertueux avoit cherché à étouffer la mémoire de ses actions les plus éclatantes. Content de faire le bien, il ne cherchoit point à paroître aux yeux des hommes, et n'ambitionnoit d'autre récompense que celle de plaire au Dieu qu'il servoit. Les traits suivans portent un caractère particulier de grandeur et de générosité, auquel on reconnoît sans peine Fénélon. En 1708 le clergé du Cambrésis ayant été imposé, comme celui des autres diocè-

Digitized by Google

ses, à une contribution extraordinaire, Fénélon, pour soulager ses curés qui, placés sur le théâtre de la guerre en avoient le plus ressenti les désastres, se chargea lui-même de la taxe qu'ils devoient payer. Pendant cette même guerre, son palais et sa ville de Cambrai devinrent l'asile des généraux, des officiers, et des soldats malades et blessés. *Sa maison ouverte et sa table de même*, dit le duc de Saint-Simon dans ses Mémoires, *avoient l'air de celle d'un gouverneur de Flandre, et tout à la fois d'un palais vraiment épiscopal.* Le même écrivain, si souvent injuste et satirique, semble se complaire à peindre Fénélon au milieu de ces hôtes, *les défrayant avec une libéralité bien entendue, magnifique envers eux, mais sans ostentation, prenant le plus tendre intérêt à leur sort, ayant l'air de paroître l'obligé de ceux à qui il donnoit et de le persuader, faisant en même temps auprès d'eux toutes les fonctions du pasteur le plus charitable;* et tout cela avec une aisance, une grâce, une politesse et une dignité qui charmoient tous les cœurs. Dans le même temps il abandonnoit ses magasins pour la subsistance de l'armée françoise; il prévenoit une disette en ordonnant à ses fermiers de porter leurs grains aux marchés; il appaisoit une sédition de la garnison de Saint-Omer en payant de ses de-

Digitized by Google

niers la solde qu'elle réclamoit. C'est ainsi que savoit se venger de Louis XIV celui contre lequel ce prince s'étoit si fort laissé prévenir. C'est ainsi qu'il montroit, comme le dit si bien M. de Bausset, que *les évêques ont aussi leurs jours de bataille;* et qu'après tant de libéralités en faveur des pauvres, après tant de bonnes œuvres de toute espèce, il trouvoit encore de quoi venir au secours des finances de l'Etat, épuisées par tant de guerres.

Il est un autre rapport sous lequel Fénélon n'est pas moins intéressant, c'est celui de l'amitié. Cette ame sensible avoit connu les charmes de cet heureux lien, et avoit trouvé des cœurs dignes de son affection. Nous avons déjà parlé du duc de Beauvilliers, de ce seigneur vertueux, qui au milieu de la corruption des cours, tint toujours une conduite dictée par la religion et par l'honneur, et qui, imperturbable dans ses principes de droiture et de piété, ne s'avilit point par la flatterie, ne s'abaissa point devant le vice en faveur, et parvint sans intrigue et par son seul mérite à l'estime et à la confiance du prince. Le duc de Chevreuse, beau-frère du duc de Beauvilliers, partageoit ses sentimens pour Fénélon, et méritoit par la douceur et la franchise de son caractère, d'entrer dans leur société. L'abbé de

Digitized by Google

Langeron étoit la plus ancienne connoissance de Fénélon. Ils avoient passé leur jeunesse ensemble. Les mêmes goûts et la même piété avoient formé entr'eux un attachement durable. Employés l'un et l'autre dans l'éducation du duc de Bourgogne, ils ne s'étoient pas même séparés lors de la disgrâce de l'archevêque; et plus attaché à son ami qu'à sa place, l'abbé de Langeron quitta sans regret le poste qu'il occupoit à la cour pour partager l'exil de Fénélon. L'abbé de Chanterac, grand-vicaire du prélat, lui étoit aussi tendrement dévoué. On se plaira à voir dans M. de Bausset des détails sur l'intimité de ces vertueux personnages. Rien en effet ne nous a tant charmés dans son ouvrage que le tableau de cette union touchante. Ce fut sans doute un spectacle rare à la cour que de voir des amis liés par les plus purs sentimens de la religion, s'isoler du reste des courtisans, et ne faire remarquer leur société que par une plus grande fidélité à remplir les devoirs de leur place. Rien ne donne une plus haute idée des belles qualités de l'archevêque de Cambrai, que l'estime que lui portoient des hommes si estimables, et l'ascendant que son seul mérite lui donnoit sur eux. Tous lui gardèrent une inviolable fidélité. Aucun ne céda ni au désir de la faveur ni à la crainte d'une disgrâce. Les uns le

Digitized by Google

suivirent dans sa retraite, les autres lui restèrent constamment attachés au milieu de la cour, et entretinrent avec lui une correspondance assidue. Éloigné de Versailles, il étoit leur conseil et leur oracle. Il dirigeoit de Cambrai leur conduite privée et leur conduite publique; et tel étoit l'ascendant de son caractère et de sa vertu, que du fond de son exil il dicta plus d'une fois, à l'insu d'un monarque prévenu, et les avis de ses ministres, et les résolutions de son conseil.

Mais il est quelque chose de plus étonnant encore ce semble. On a peine à imaginer qu'un jeune prince séparé à quinze ans de son précepteur, environné d'ailleurs de toutes les séductions de la flatterie et du pouvoir, ait pourtant conservé au fond de son cœur un attachement inviolable et profond pour un homme disgrâcié, et dont on n'osoit prononcer le nom à la cour. L'étonnement augmente lorsqu'on parcourt les lettres que ce prince écrivoit à la dérobée à son ancien maître, lorsqu'on voit la confiance et l'abandon avec lequel il lui épanche ses secrets, la naïveté avec laquelle il lui demande des conseils, l'aimable familiarité avec laquelle il lui parle de ses sentimens pour lui. Quel étoit donc ce prince qui, dans l'âge des passions et dans un rang si élevé, témoignoit tant d'amitié et de déférence à celui

Digitized by Google

que tout se réunissoit pour lui faire oublier? Quel étoit cet homme qui avoit su inspirer un sentiment si durable, et qui ne s'en servoit que pour porter un prince à la vertu? Car que renferme cette correspondance si secrète et si contrainte? S'y plaint-on de l'injustice du monarque et de sa rigueur si longue et si peu méritée? Y forme-t-on des intrigues pour le présent? S'y berce-t-on d'espérances ambitieuses pour l'avenir? non. L'un, c'est l'héritier présomptif de la couronne, ne demandoit à son maître que des prières, des conseils et des règles de conduite; l'autre, s'oubliant lui-même, ne parle jamais au duc de Bourgogne que des vertus qu'il doit acquérir, des défauts qu'il doit éviter. Il l'entretient dans son respect pour le roi, dans son amour pour la religion. Il ne songe qu'à en faire un grand prince, uniquement occupé des intérêts des peuples. Jamais le moindre retour sur sa situation personnelle. Jamais le moindre mot qui montre qu'il soupiroit pour un autre ordre de choses. Combien Louis XIV eût été étonné, s'il eût surpris le secret de cette correspondance! Combien il eût gémi de ses préventions, et combien il se fût reproché peut-être d'avoir éloigné de lui l'homme le plus en état de donner des conseils salutaires dans la crise fâcheuse où se trouvoit alors le royaume! C'est la réflexion

Digitized by Google

réflexion de M. de Bausset, qui observe encore avec non moins de justesse l'extrême différence qui paroît au premier coup-d'œil entre cette vertueuse correspondance du prince et de l'archevêque, et d'autres correspondances assez connues. Nous avons en effet la correspondance de Voltaire avec le roi de Prusse, avec l'impératrice de Russie et avec d'autres souverains. Qu'on les compare l'une à l'autre : qu'on examine le ton léger et frivole du philosophe, ses plaisanteries, ses sarcasmes. Il ne cherche point à instruire ou à toucher, il ne veut que faire rire et se moquer de tout. Il caresse la faveur, il flatte le despotisme, il encense les préjugés de ceux à qui il écrit, ou cherche à leur inspirer les siens. Il ne songe nullement à indiquer aux princes la route qu'ils doivent tenir pour rendre leurs sujets heureux. Fénélon au contraire n'a que ce but devant les yeux. Il n'est ni plaisant ni caustique. Il est grave sans être rebutant. Ses conseils sont ceux de la sagesse parée de tout ce qui peut la rendre attrayante, et il a tant à cœur de donner à la France un monarque accompli, qu'il entre dans les moindres détails pour extirper les moindres défauts de son jeune ami. Sans cesse il lui parle de Dieu et du bonheur des peuples. Ces deux objets étoient inséparablement unis dans l'ame et

Digitized by Google

dans les lettres de Fénélon. C'est aux lecteurs à juger qui l'emporte ici du philosophe ou de l'évêque, et par les conseils duquel des deux les peuples aimeroient mieux que leurs souverains se conduisissent.

C'est ici le lieu de faire mention d'une prétention bien ridicule sans doute, mais qui ne peut cependant être passée sous silence. Il n'est personne qui n'ait remarqué l'admiration que plusieurs écrivains philosophes de nos jours affectent de professer pour Fénélon, et les éloges magnifiques qu'ils lui ont décernés. Ils voudroient faire croire que ce grand homme eut des sentimens secrets bien différens de ses principes avoués, et que dans d'autres temps il eût donné carrière aux maximes de tolérance qu'il s'étoit faites. L'un d'eux a prétendu que Fénélon étoit indifférent pour son salut, et qu'il ne s'inquiétoit point de ce que deviendroit son ame après sa mort. L'autre l'a introduit dans un drame, débitant en vers emphatiques tout le protocole d'un déiste parfait. Récemment encore un troisième, plus clairvoyant que les premiers, a découvert dans les *Lettres spirituelles* de Fénélon un illuminisme caché. Tous ont voulu tirer à eux un prélat si révéré; et ne pouvant contester ni obscurcir sa vertu, ils se sont efforcés du moins de ravir à

Digitized by Google

la religion un tel suffrage et une telle autorité, se souciant peu de dénaturer son caractère et de contredire sa vie, pourvu qu'ils grossissent leur catalogue d'un nom si justement célèbre : tentative absurde et tout-à-fait digne de risée. Toute l'histoire de Fénélon dépose contre ceux qui veulent l'habiller en philosophe. M. de Bausset a renversé en passant cette étrange accusation; mais tout l'ensemble de son ouvrage conspire encore bien mieux à la confondre. Il nous montre Fénélon, tantôt voulant se faire missionnaire, projet nullement philosophique, tantôt exerçant dans une paroisse un ministère que des hommes irréligieux trouveroient obscur et bas, tantôt cherchant à ramener à la foi les protestans du Poitou, c'est-à-dire, faisant ce qu'ils appellent noblement *le métier de convertisseur,* tantôt inspirant au duc de Bourgogne la solide piété dont ce prince donna l'exemple, tantôt édifiant son diocèse par la vie la plus épiscopale et par la pratique des vertus chrétiennes. Non sans doute il n'étoit pas philosophe celui qui s'étoit nourri de la méditation des livres saints, de l'étude des pères de l'Eglise, et de la lecture des théologiens. Il n'étoit pas philosophe celui qui se soumit si promptement à l'autorité qui l'avoit condamné. Il n'étoit pas philosophe celui qui remplissoit

Digitized by Google

avec édification tous les devoirs de son ministère, qui prêchoit, disoit la messe, et confessoit assidument, à l'exemple de saint François de Sales. Il n'étoit pas philosophe celui qui donna tant d'ouvrages contre le jansénisme, et qui en même temps qu'il traitoit les hommes avec tant de douceur, poursuivoit l'erreur avec tant de force. Il n'étoit pas philosophe celui dont tous les écrits, toutes les lettres respirent la plus tendre piété, celui dont la mort fut si édifiante et si sainte. Ah! sans doute la plus grande douleur de Fénélon, s'il eût lu dans l'avenir, eût été de penser qu'on lui imputeroit de si étranges sentimens. Combien il eût été profondément affligé de voir sa charité pour les hommes transformée en une apathique indifférence pour toutes les religions! Combien il eût gémi de se voir par avance traduit sur un théâtre profane, et travesti en adepte de l'incrédulité et en prédicateur d'une tolérance indéfinie! Nous ferons encore une petite observation à ceux qui persisteroient à regarder Fénélon comme un précurseur de la philosophie; c'est que, ou Fénélon fut religieux ou il ne le fut pas; s'il le fut, c'est donc à tort qu'ils le réclament; s'il ne le fut pas, ils n'ont pas plus de raison de le mettre dans leur calendrier : car comme toute sa conduite extérieure fut celle d'un homme

Digitized by Google

plein de foi et de piété, s'il étoit prouvé que ses sentimens intérieurs ne répondoient pas aux apparences, il ne faudroit plus voir en lui qu'un imposteur, un hypocrite vil, qui se seroit plû à tromper les hommes par de faux dehors. Alors la religion le repousseroit; mais la philosophie ne devroit pas être fort curieuse de se l'affilier.

La fin de la vie de Fénélon fut marquée par des malheurs qui l'affectèrent vivement. Un homme si sincèrement attaché à sa patrie ne pouvoit qu'être sensible aux désastres d'une guerre funeste et aux calamités de tout genre qui pesoient sur l'Etat. La mort de ses amis les plus chers vient augmenter son deuil et le plonger dans l'amertume. Le 10 novembre 1710, il perdit le vertueux abbé de Langeron. Il pleuroit encore ce fidèle compagnon de sa disgrâce, quand un coup inattendu lui enleva ce prince, objet de tant de soins et d'espérances, qu'il avoit pris tant de plaisir à former pour le bien de son pays, et dans qui il voyoit par avance le réparateur des maux de la France. Le 18 février 1712, mourut le duc de Bourgogne. *Tous mes liens sont rompus,* s'écria Fénélon dans sa douleur, *rien ne m'attache plus à la terre.* Ce dut être en effet un terrible moment pour cette ame tendre, que la nouvelle de la mort prématurée d'un prince si vertueux et si reconnoissant; mais Fénélon étoit ré-

Digitized by Google

servé à tous les sacrifices. Il précéda tous ses amis dans la tombe. Le 5 novembre 1712, mourut le duc de Chevreuse. Le duc de Beauvilliers le suivit le 31 août 1714. L'abbé de Chanterac fut enlevé à peu près dans le même temps. Privé successivement de tout ce qu'il avoit de plus cher, Fénélon tomba malade le 1er. janvier 1715, et mourut six jours après dans les plus grands sentimens de piété et de résignation. Il étoit, dit Moréri, *sans argent et sans dettes*. Ainsi fut dissoute en si peu d'années cette admirable société d'amis unis par la religion et par le goût de la vertu. Ainsi disparurent coup sur coup ces grands exemples donnés au monde, ces hommes antiques et respectables, ces modèles de constance, de probité, de délicatesse et de piété. Félicitons-les d'avoir quitté la terre alors qu'ils y eussent eu tant de sujets de larmes, alors que l'état de la France les eût pénétrés de douleur. La régence alloit commencer.

Le plaisir de parler de Fénélon nous a entraînés un peu loin, et il nous reste peu de place pour louer l'ouvrage de M. de Bausset. Ce prélat nous le pardonnera sans doute. En rédigeant cet article nous sommes peut-être tombés dans le même défaut que lui en composant son Histoire. Sa plume coulante et facile s'est laissée aisément aller à la satisfaction de ne rien omettre de ce qui

Digitized by Google

concerne l'archevêque de Cambrai. Il s'est complu dans le récit le plus détaillé d'une vie si attachante; et les charmes d'un beau sujet se joignant à l'heureuse abondance de l'écrivain, l'ont peut-être fait dépasser les bornes qu'il s'étoit prescrites. Mais c'est ce qui arrivera, je crois, à tous ceux qui loueront Fénélon avec plénitude de cœur, et qui seront véritablement pénétrés de son mérite et de ses qualités supérieures. Sous ce rapport, M. de Bausset est plus excusable que personne d'avoir été un peu long, et les lecteurs les plus sévères lui pardonneront d'autant plus aisément qu'il fait connoître parfaitement l'objet de son admiration, et qu'il semble même avoir emprunté, pour le peindre, son style, son caractère et son esprit. Tout respire en effet dans cette histoire la manière d'écrire et de penser de Fénélon. Le style est coulant et pur comme celui de Fénélon; les jugemens sont, comme ceux de Fénélon, toujours dictés par la sagesse; la censure toujours pleine de réserve et de modération; le ton toujours noble et simple, grave et touchant. Il règne dans tout l'ouvrage une mesure, une sagesse, une dignité qui font aimer à la fois et l'historien et le héros; et l'on se persuade aisément que celui qui sait louer si bien un grand homme, lui ressemble plus qu'il ne pense.

Digitized by Google

Nous terminerons cet extrait par une seule citation qui pourra faire juger du mérite de l'écrivain. Elle est tirée de la fin du Ier. livre, où M. de Bausset rapproche le *Télémaque* et le *Discours sur l'histoire universelle*. Après avoir fait sur ces deux ouvrages des réflexions que nous aimerions à rapporter, l'auteur poursuit en ces termes :

« Dans le premier âge de la vie, dans un cours de choses paisible et régulier, dans ce temps heureux où l'*estimable* inexpérience de la perversité des hommes ouvre le cœur et l'imagination à toutes les douces illusions de la vertu et de la félicité publique, on aime à s'égarer avec Fénélon dans ces lieux enchantés, où la sagesse et la bienfaisance assises sur le trône, ne donnent à des peuples soumis et tranquilles que des lois paternelles, et où des sujets, heureux des vertus du prince, se jouent avec les chaînes de fleurs qui les attachent à son autorité tutélaire. Mais lorsque les années commencent à refroidir l'imagination, et à attrister les pensées; lorsque, désabusés de tous les prestiges qui avoient ébloui notre ame encore jeune et sans expérience, nous voyons les hommes tels qu'ils sont; lorsque les espérances qui avoient rempli notre vie, se sont évanouies avec tous les objets de notre ambition; lorsque par une déplorable fatalité, nous sommes appelés à assister à ces grandes catastrophes qui changent la face des empires et le sort des nations, alors, nous avons besoin de la main ferme et *inflexible* de Bossuet, pour nous soutenir au milieu des débris et des ruines que laissent ces terribles tempêtes des passions humaines. C'est alors qu'à la clarté sombre et majestueuse du flambeau qu'il

Digitized by Google

offre à notre esprit, on ose marcher à sa suite avec un effroi religieux dans les profondeurs de cette providence, dont les coups de tonnerre (1) *font mourir les royaumes mêmes et tomber les trônes les uns sur les autres avec un fracas effroyable pour nous faire sentir qu'il n'y a rien de solide parmi les hommes, et que l'inconstance et l'agitation est le propre partage des choses humaines*».

Ce syle, il faut l'avouer, n'est pas commun. Il est peu d'écrivains qui aient le secret de cette pureté, de cette élégance, de cette élocution brillante et facile, et en même temps de cette touche mâle et ferme : il est peu d'écrivains qui sachent mettre dans leur composition tant d'harmonie et de force, tant de grâce et de vigueur. Je ne sais pourtant si une critique sévère ne pourroit pas reprendre quelques taches légères dans ce beau morceau. Peut-on dire de l'*inexpérience de la perversité des hommes* qu'elle soit *estimable?* Je ne le crois pas. Cette inexpérience est un avantage, un bonheur, mais ne donne, ce semble, aucun droit à l'*estime.* On n'est pas *estimable* précisément pour n'avoir pas connu la perversité des hommes; on n'est *estimable* qu'autant qu'on ne la prend pas pour modèle, soit qu'on la connoisse, soit qu'on ne la connoisse pas. On pourroit aussi reprendre cette *main inflexible* de Bossuet. Je ne

(1) Discours sur l'histoire universelle.

Digitized by Google

crois pas que cette épithète soit le mot propre pour peindre une main ferme et un style mâle. On trouvera peut-être ces observations rigoureuses. Mais avec un écrivain tel que M. de Bausset, la critique ne peut s'exercer que sur de légères imperfections, et l'auteur le plus habile ne sauroit toujours se garantir, dans une composition rapide, de quelques fautes qui, sans doute, n'ôtent rien à sa gloire.

Nota. Dans notre premier extrait de l'Histoire de Fénélon, nous avons parlé de la Vie de ce prélat, publiée en 1788, par M. Chas. Nous avons oublié de remarquer que cet ouvrage n'est presque qu'un abrégé de celui du P. Querbeuf. L'auteur n'y a joint que quelques réflexions et quelques faits, dont plusieurs ne sont même pas fort authentiques. Cet écrivain paroît d'ailleurs animé d'un bon esprit, et son livre n'est pas méprisable. Mais celui de M. de Bausset l'éclipsera totalement.

Sur l'état de la religion catholique dans les États-unis de l'Amérique septentrionale. (Suite).

La Pensylvanie est après le Maryland l'Etat où la religion catholique est le plus répandue. Philadelphie, sa capitale, et qui fut regardée jusqu'en 1800 comme celle de toute l'union, est encore aujourd'hui la plus peuplée des Etats-unis. Les quakers y sont très-nom-

Digitized by Google

breux et les sectes fort multipliées. On y trouve quarante églises. Les catholiques y sont au nombre d'environ 15,000, et ont quatre églises, savoir, l'église des Augustins, dont le pasteur est le père Carr, augustin de Toulouse; l'église de la Sainte-Trinité des Allemands, desservie par le père Britt, jésuite nouvellement arrivé d'Europe; l'église de Sainte-Marie, dont le curé est M. Hogaim, et enfin la petite église de Sainte-Marie, dont est chargé M. Rosseter. Il y a eu quelque temps dans cette ville, comme à Baltimore, des prêtres allemands qui n'ont point voulu reconnoître la juridiction de l'évêque, et qui occasionnoient un schisme et un scandale fâcheux. M. Carrol vint à Philadelphie pour cette affaire. Il s'adressa au congrès, qui appuya son autorité, et plusieurs sénateurs lui témoignèrent beaucoup de respect et d'attachement. Son caractère personnel et ses vertus ajoutoient à la considération due à sa dignité. Il y a eu un moment où les François étoient en très-grand nombre à Philadelphie. C'est lors des désastres de Saint-Domingue. Ils se réfugièrent en foule aux Etats-unis. La plupart sont partis depuis. Leur présence n'avoit pas beaucoup augmenté le nombre des catholiques exacts à remplir leurs devoirs de religion, et on ne les voyoit guère fréquenter les églises.

A deux lieues de Philadelphie est Germanstown, où il y a une congrégation, et un ecclésiastique pour en avoir soin. M. Adams dessert les congrégations de Reading et d'Eusheopen. Westchester a une belle église catholique et un prêtre. Lancastre, ville importante, ren-

Digitized by Google

ferme aussi des catholiques, qui n'ont pas malheureusement de prêtre en ce moment. Il y a deux ou trois congrégations voisines. Dans le comté Dauphin sont aussi plusieurs congrégations formées ou accrues par les soins de missionnaires zélés. M. Zocchei, dont nous avons déjà parlé, va visiter de temps en temps les catholiques de Carlisle, qui ont une jolie église. M. Pélyn, prêtre irlandois, est chargé de la mission de Chambersburg et d'autres voisines. A Yorck et à Hanover sont deux congrégations qui n'ont point de prêtres, et auxquels M. l'évêque de Baltimore ne peut en envoyer, faute de sujets : triste réflexion qui se présente plus d'une fois à l'esprit en parcourant cette notice rapide. Conwago est la plus importante de toutes ces congrégations. Elle fut fondée par les jésuites, qui y bâtirent une des plus belles églises des Etats-unis, et qui y construisirent un logement spacieux et commode pour plusieurs prêtres. Il y en avoit ordinairement trois dans cette résidence, même depuis que les jésuites l'avoient quittée. Les fidèles y sont très-nombreux. Ce sont pour la plupart des Allemands qui occupent des plantations à une grande distance. Ils sont très-attachés à la religion, et en observent soigneusement les pratiques. M. de Barth, françois, est chargé seul de cette intéressante mission, d'où il se répand dans plusieurs autres. Il y a beaucoup de catholiques dans ces parages. C'est là qu'on a établi récemment un collége pour ceux qui se destinent à l'état ecclésiastique. On compte que cet établissement fournira des sujets au séminaire de Baltimore, et il pro-

Digitized by Google

spère déjà. M. Dilhet, l'auteur de cette relation, est celui qui a créé cette maison, qu'on appelle Pigeon-Hill, et qui est gouvernée, sous la surveillance de M. Nagot, par deux jeunes ecclésiastiques allemands. A Greensburgh, M. Hillown dessert une congrégation considérable, et va visiter celle de Pittsburgh. Azilum est une ville toute françoise, fondée par MM. Talon et de Noailles. Elle n'a pas prospéré, et ne compte maintenant qu'un très-petit nombre de familles, qui ont montré beaucoup d'attachement à la religion, et qui mériteroient d'être visitées de temps en temps par quelque prêtre. Les Trapistes cherchèrent à s'y établir en 1803. Ils avoient espéré une concession de terres qui n'a pas eu lieu comme ils le désiroient, et ils se sont retirés.

L'Etat de New-Yorck, un des plus peuplés des Etats-unis, renferme un certain nombre de catholiques dispersés dans toute son étendue. Mais quoiqu'il y en ait dans beaucoup d'endroits, ils ne forment de congrégation qu'à New-Yorck et à Albany. A New-Yorck, qui est la capitale de tout l'Etat, on compte quatorze mille catholiques irlandois, françois et américains. Ils y ont l'église de Saint-Pierre, qui est récente et bien bâtie. M. O'bryan en est curé, et a pour vicaires, MM. Hurley, Vianney, carme françois, et Cibourg, aussi françois, venu de Saint-Domingue. Il s'est refugié à New-Yorck beaucoup de françois échappés aux désastres de cette île, et on se propose de bâtir principalement pour eux, dans un faubourg de la ville, une nouvelle église, dont M. Cibourg seroit le pasteur. Albany, la seconde

Digitized by Google

ville de l'Etat de New-Yorck, a une congrégation composée, en grande partie, d'irlandois, et desservie par M. Byrns. L'église, qui est belle, a été bâtie par les soins de M. Le Conteux, d'une famille de négocians très-connue en France. A Skenectady les catholiques n'ont encore qu'une chapelle. Ils sont visités de temps en temps par le prêtre qui réside à Albany. C'est à Skenectady que s'est formée une société de missionnaires de différentes sectes pour la propagation du christianisme parmi les sauvages. On n'y exige que quelques articles généraux de croyance, comme la trinité, le péché originel, l'incarnation de Jésus-Christ, la nécessité de la grâce, la croyance aux saintes Ecritures, l'observation du dimanche, la résurrection générale, et le jugement dernier à la fin du monde. On dit que ces missionnaires ont beaucoup de zèle pour instruire les sauvages, et qu'ils remplissent leurs fonctions avec tout l'extérieur de la piété. Il y a encore un autre établissement beaucoup plus étendu, formé par des presbytériens du Connecticut. Ils envoient de tous côtés des ministres, qui, laissant de côté presque toute controverse, ne s'occupent guère que de morale, et ne parlent que des dogmes communs à toutes les communions chrétiennes. L'auteur, que nous abrégeons, pense que ces missionnaires sont plus utiles que nuisibles, parce qu'ils servent au moins à entretenir les peuples dans l'idée d'une religion, et dans le respect pour les bonnes mœurs. Il regarde leur prédication comme une sorte de disposition à une foi plus pure, et il croit qu'un prêtre

Digitized by Google

catholique aura moins de peine à gagner ensuite des hommes déjà persuadés des principales vérités qu'il importe de connoître.

Boston, la capitale de l'Etat de Massachussets, mérite aussi de fixer notre attention par rapport à la religion. On auroit peine à croire à quel point les catholiques s'y sont multipliés en peu d'années. Ces progrès étonnans se lient avec un autre fait qui est assez connu, et dont pour cette raison nous ne parlerons qu'en peu de mots. Vers 1783 un ministre presbytérien de Boston, nommé M. Thayer, voyageoit en Europe en observateur et en philosophe. Il vint à Rome au temps de la mort de Benoît-Joseph Labre, et se moqua d'abord des miracles qu'on lui disoit se faire au tombeau du saint personnage. Mais ayant été témoin d'une guérison miraculeuse, et ayant fait des recherches qui lui montrèrent que la maladie avoit été jugée incurable, il se convainquit qu'il y avoit du surnaturel, et se vit obligé de le confesser comme malgré lui. Ce point reconnu devoit le mener plus loin. Il consentit à conférer avec un ecclésiastique instruit, et lui proposa ses difficultés. Bientôt il sentit qu'il n'étoit pas dans la voie de la vérité. Il abjura l'erreur, et se fit catholique. Il vint à Paris, entra au séminaire Saint-Sulpice, et pressé du désir de faire servir sa conversion à celle des autres, il demanda les ordres sacrés, et fut fait prêtre. Il fit un voyage à Londres, puis il partit pour Boston, où il espéroit être utile à sa famille et à ses compatriotes. Il y porta un défi public aux ministres protestans. Deux

Digitized by Google

d'entr'eux se présentèrent successivement pour soutenir la controverse, et furent réduits au silence. Ces débats firent beaucoup de bruit et d'effet. Bientôt plusieurs protestans de Boston voulurent voir M. Thayer et s'entretenir avec lui. Ils renoncèrent successivement à leurs erreurs, et commencèrent à former un petit troupeau de catholiques dans une ville où il n'y en avoit point auparavant. En 1798, ils étoient au nombre de cent environ. A cette époque, M. l'évêque ayant envoyé M. Thayer dans le Kentukey, lui donna pour successeur à Boston, M. Matignon, docteur de Sorbonne, ecclésiastique plein de talens, de zèle, de piété, de prudence, et doué de toutes les qualités propres à gagner les cœurs. Ses soins ont achevé l'ouvrage de M. Thayer. Sa congrégation s'est accrue rapidement. On a bâti une église qui actuellement n'est plus assez grande. On songe à en construire une autre. M. Matignon ne pouvant suffire seul aux besoins de son troupeau a demandé un autre ecclésiastique pour le seconder. On lui a envoyé M. Chevreuse, qui s'est montré digne d'être le coopérateur de M. Matignon. Les exemples et les instructions de tels pasteurs ont eu le plus grand succès. On cite en Amérique les catholiques de Boston comme des modèles de ferveur. Les fidèles de cette église naissante sont généralement révérés, même parmi les protestans. Ils sont au nombre de 3 à 4,000; et quand on pense qu'il n'y en avoit peut-être pas un il y a vingt ans, on ne peut que bénir Dieu, qui console, par ces progrès, son Eglise affligée des pertes qu'elle fait ailleurs. M. Chevreuse

vreuse dessert aussi quelques congrégations voisines. A Passamaquadi est une congrégation où a résidé quelque temps M. Ciquard, prêtre de Saint-Sulpice. Penobscot est le nom d'une tribu de sauvages établie au nord de Boston. Ils sont catholiques, et ont envoyé demander un prêtre à M. l'évêque de Baltimore. C'est actuellement M. Romagno qui est leur curé. Cette congrégation est fort éloignée de toutes les autres.

La Nouvelle-Jersey et l'Etat de la Delaware ont un assez grand nombre de catholiques dispersés ou réunis en petites congrégations, qui ont des chapelles, mais point d'églises. Il y a des prêtres voisins, soit de New-Yorck, soit de Philadelphie, qui les visitent de temps en temps. Si l'on avoit plus d'ecclésiastiques dans le vaste diocèse de Baltimore, et qu'on pût mettre dans ces Etats quelques prêtres à résidence, il n'y a pas de doute que les catholiques n'y devinssent beaucoup plus nombreux, comme cela est arrivé dans tous les endroits où l'on a mis des missionnaires zélés et constans.

La Virginie offre des congrégations, quoiqu'en petit nombre. Il y en a une à Norfolck, où l'on vient de bâtir une église par souscription. M. Lacy, prêtre irlandois, en est le curé. Il visite aussi les catholiques de Portsmouth, petite ville vis-à-vis Norfolck. Alexandrie ou Balbaven renferme des catholiques en grand nombre. Ils n'ont encore qu'une chapelle. M. Jousy est leur pasteur. Il y a des catholiques à Richemond, mais ils n'ont ni prêtres ni église. Il faut en dire autant de Williamsburgh, de Fredericsburgh et de Petersburgh. Les

catholiques de Winchester sont plus heureux. Ils ont une église, et sont visités de temps à autre par M. Duhamel, que nous avons vu résider à Hagers-Town, et qui va aussi à une autre congrégation près Martinsburgh.

La Caroline du nord ne nous occupera pas. Le défaut de missionnaires a empêché d'y former des congrégations. Cet Etat renferme cependant des catholiques.

Dans la Caroline du sud nous ne remarquerons que Charles-Town, sa capitale, ville d'environ 25,000 ames, et qui compte beaucoup de catholiques. M. Gallayer, prêtre irlandois, en est le curé. M. Mercier, prêtre françois, qui l'aidoit, vient de périr dans un naufrage sur la côte. Il est difficile que M. Gallayer, malgré ses talens, reste seul chargé du soin de ces catholiques, qui sont principalement irlandois et françois.

Savanah et Augusta, les deux villes les plus considérables de la Géorgie, ont chacune une église catholique, et demandent des prêtres. Mais malgré leurs instances, M. l'évêque n'a pu leur en envoyer. Les côtes de la mer sont habitées par beaucoup de catholiques.

Le Kentuckey est un nouvel Etat, où il n'y avoit pas un habitant il y a quarante ans, et qui aujourd'hui renferme 250,000 ames : accroissement inoui, et qui continue encore. Il y a de tous côtés beaucoup de catholiques. On y a bâti plusieurs églises. M. Badin seul en a élevé une douzaine. Ce zélé missionnaire, qui est françois et né à Orléans, suivit les prêtres de Saint-Sulpice

Digitized by Google

qui vinrent à Baltimore en 1792. Il a été fait prêtre à Baltimore. Lorsqu'il arriva dans le Kentuckey il y trouva deux prêtres : mais l'un mourut, et l'autre, qui étoit M. Thayer, fut envoyé à New-Yorck. M. Badin se trouva donc chargé tout seul d'un territoire immense. Il n'a cessé de le parcourir pendant plusieurs années avec de grandes fatigues, mais aussi avec de grands fruits. Il a fondé des églises, et établi un grand nombre de congrégations. Sa principale résidence est auprès de Beardston, où il y a une congrégation considérable, et où il a élevé une belle église. Il est aidé dans ses fonctions par M. Nérinx, allemand, venu récemment d'Europe, et dont le zèle n'est pas moins vif. On loue beaucoup la régularité et la piété des fidèles de leur troupeau. Trois religieux de Saint-Dominique sont venus depuis peu s'établir dans le Kentuckey. Ils y ont fondé un collége, et y exercent le ministère. Le peu de sévérité de leur morale dans la conduite des ames a causé quelque peine à M. Badin. Des religieux de la Trappe, conduits par le père Urbain, sont aussi venus chercher un établissement dans le Kentuckey. On espère qu'ils s'y fixeront bientôt d'une manière solide. Ils ont parmi eux plusieurs prêtres, qui ne pourront qu'être utiles dans un pays où il y en a si peu. Les autres sont frères, ou novices, ou élèves, au nombre de trente.

L'Ohio, nouvel Etat créé en 1803, ne nous offre que Gallipolis, ville située sur le Scioto. On se rappelle qu'au commencement de la révolution plusieurs familles françoises, et particulièrement de Paris, passè-

rent en ce pays, attirées par les espérances de fortune qu'on leur donnoit. Cet établissement n'a pas réussi. Des gens accoutumés aux arts mécaniques ne savoient point cultiver les terres. Leur négligence rendit leur situation très-fâcheuse. La division se mit parmi eux. D. Didier, bénédictin, venu avec eux, étoit plus capable que personne de les diriger au temporel comme au spirituel; mais on méprisa ses conseils sous l'un et l'autre rapport, et il quitta cette terre ingrate pour aller dans une autre mission où ses soins fussent plus fructueux. La colonie dépérit plus que jamais. On perdit toute idée de religion. Les enfans ne furent plus baptisés. Bien plus, le culte insensé de la raison et les farces théophilanthropiques s'introduisirent chez ces hommes aussi peu soigneux du salut de leur ame que négligens pour leurs affaires. Ils sont tombés dans la misère. Des américains, plus industrieux, sont venus s'établir à Gallipolis; et cette ville, toute françoise dans l'origine, est maintenant peuplée en grande partie d'anglo-américains.

Dans le territoire Michigan, érigé en 1804 en territoire indépendant, et qui est habité presqu'uniquement par des françois, est la ville du Détroit, établissement françois fort ancien et qui dépendoit du Canada; mais les Anglois l'ont cédé aux Etats-unis. Il y avoit autrefois des pères Récollets qui venoient desservir cette mission. En 1744 on bâtit une nouvelle église beaucoup plus grande que la première. Un P. Bocquet gouverna long-temps cette paroisse avec zèle et édifi-

Digitized by Google

cation, et sa mémoire y est encore en vénération. Un de ses successeurs, M. Hubert, devint évêque de Quebec, et gouverna son diocèse de la manière la plus édifiante, jusqu'à ce que se voyant en butte à toute sorte d'obstacles et de contrariétés, il donna sa démission, et vint mourir paisiblement dans sa solitude. Les Anglois ayant évacué le Détroit, M. l'évêque de Quebec en retira le pasteur qui en étoit chargé. M. l'évêque de Baltimore y a envoyé successivement M. Levadoux et M. Richard qui y est encore, et qui est seul chargé de cette vaste paroisse. La ville du Détroit a essuyé le 11 juin 1805 un incendie qui a consumé les maisons et l'église : la perte a été très-considérable. On s'occupe depuis ce temps à reconstruire et à réparer la ville. La Rivière aux Raisins est une colonie du Détroit. Elle forme maintenant une paroisse, et n'est presque peuplée que de françois et de catholiques. Elle faisoit autrefois partie du Canada, et les Anglois ont eu beaucoup de peine à la céder aux Etats-unis, comme ils s'y étoient engagés par les traités. En 1798, M. Dilhet y alla, et y exerça pendant plusieurs années les fonctions du ministère. Il y fit beaucoup de bien, et mit cette mission sur un excellent pied. En 1800, M. Denaux, évêque de Quebec, y vint donner la confirmation, ainsi qu'au Détroit et autres lieux environnans. On montra beaucoup de zèle et d'ardeur pour les instructions. En ce moment la Rivière aux Raisins n'a point de prêtre résident. M. Richard s'y transporte de temps en temps du Détroit. Le même prêtre dessert aussi

Digitized by Google

la paroisse de Michilimakinak, mission fort ancienne et formée par les jésuites, comme on le voit dans les Lettres édifiantes. C'est une île où il se fait un grand commerce, et il seroit bien à désirer qu'on pût y établir un prêtre à poste fixe. La rareté des prêtres s'y est opposée jusqu'ici. L'auteur de l'ouvrage, dont nous donnons un extrait, entre dans de très-grands détails sur ces établissemens, et fait connoître leur situation politique et religieuse, leur population, leur commerce, etc. Notre plan nous interdit de le suivre dans ces détails.

Le territoire Indiana, formé en 1801, et qui comprend le pays situé entre le Miami, le Mississipi et l'Ohio, présente pour principale mission le poste Vincennes ou Saint-Vincent, où il y a une église, et où réside actuellement M. Olivier, prêtre françois. Le presbytère a une bibliothèque bien précieuse dans un pays où les livres sont rares. Elle a été donnée par M. Flaget, prêtre de Saint-Sulpice, qui a exercé quelque temps dans ce lieu les fonctions de pasteur. Il fut remplacé par M. Rivet, prêtre françois, que ses talens et ses vertus faisoient extrêmement considérer, et auquel le congrès assura même une pension de 1200 livres en récompense d'un excellent ouvrage qu'il avoit fait sur les missions des sauvages. Ce digne ecclésiastique a peu joui de cette faveur, étant mort jeune encore, victime de son zèle. Dans le territoire Indiana sont encore les missions de Kaskaskias, de la Prairie du Rocher, de Kaokias, qui ont des églises, mais qui manquent de pas-

Digitized by Google

teurs; ce qui est d'autant plus fâcheux, que les habitans sont presque tous catholiques.

La Haute-Louisiane, vaste territoire peuplé d'environ 60,000 blancs, la plupart françois, canadiens et catholiques, a pour capitale Saint-Louis, qui est située sur le Mississipi. Un bénédictin, dont nous avons déjà parlé, D. Didier, y a été curé, et y est mort. M. Maxuel, qui lui avoit succédé, vient aussi de mourir. Les habitans ont envoyé une députation à M. l'évêque de Baltimore pour lui demander un prêtre. Il a eu la douleur de ne pouvoir les satisfaire. A vingt lieues de Saint-Louis est Sainte-Geneviève, où il y a une église, et où il y a eu quelque temps un prêtre. Mais on croit que cette petite ville est aussi privée actuellement de pasteur; de sorte que les catholiques de toute la Haute-Louisiane sont abandonnés entièrement.

La Basse-Louisiane ou territoire de la Nouvelle-Orléans, a été dans ces dernières années le théâtre de quelques troubles. La ville de la Nouvelle-Orléans en est la capitale. On y compte 12 à 15,000 habitans. Les François de ce pays ont conservé leur attachement pour la religion, au milieu des changemens de gouvernement qu'ils ont essuyé. Depuis que les Américains sont devenus maîtres de la Louisiane, l'évêque et les prêtres espagnols qui résidoient à la Nouvelle-Orléans, se sont retirés. Les habitans se sont adressés à M. l'évêque de Baltimore, autorisé par le pape à étendre sa juridiction sur ce territoire. La rareté des prêtres l'a fait différer quelque temps de se rendre à leurs désirs. Mais enfin, touché de la situation

Digitized by Google

de ces catholiques, si éloignés de tout secours, il a pris le gouvernement spirituel de ces contrées, et a nommé pour grand-vicaire, M. Olivier le jeune, frère de celui dont nous avons parlé. Il est curé de la Nouvelle-Orléans, et y est secondé par M. Lespinasse, qui est aussi françois, et qui visite les congrégations voisines. Il y a encore à la Nouvelle-Orléans un dominicain; mais il y exerce sans pouvoirs, et l'on espère que les fidèles, instruits de cette circonstance, cesseront bientôt de s'adresser à lui. Les religieuses Ursulines ont dans cette ville un couvent, et rendent de grands services pour l'instruction des filles. Elles y sont fort estimées, même par les non-catholiques. Natchitochez est un établissement françois, sur la frontière des possessions espagnoles. Les habitans sont catholiques, et n'ont point de prêtres.

Le territoire du Mississipi, qui faisoit autrefois partie de la Géorgie, et qui a été rendu indépendant en 1800, est un pays tout nouvellement peuplé. La capitale est Natchez, qui prend son nom d'une nation de sauvages. Cette ville est sur le Mississipi, et a une église catholique assez belle et bien ornée, avec un presbytère et une nombreuse congrégation. M. Boutin, prêtre françois, en est depuis long-temps le pasteur. Il y a d'autres catholiques répandus dans ce territoire, que cet ecclésiastique rassemble quelquefois dans des lieux convenus pour leur donner les instructions et les secours de la religion.

On ne peut se défendre de quelque étonnement, quand

Digitized by Google

on songe aux progrès rapides que la religion catholique a faits, en moins de vingt ans, dans ces contrées nouvelles. Mais aussi on ne peut s'empêcher de s'affliger de ce que le nombre des ouvriers évangéliques est si peu en proportion avec les besoins du troupeau. Quatre-vingts prêtres au plus sont dispersés dans un immense diocèse, qui égale presque l'Europe en étendue. Leur nombre diminue tous les jours par les maladies et les fatigues inséparables d'un si laborieux ministère. Il en est arrivé déjà plusieurs d'Europe. On auroit grand besoin qu'il en arrivât encore, qui, pleins de zèle et de courage, se dévouassent à étendre la foi catholique. On a vu dans combien de lieux on manquoit de prêtres. Si on pouvoit y en envoyer, on verroit bientôt le nombre des catholiques se multiplier; de nouvelles congrégations se formeroient, de proche en proche; des protestans se réuniroient à l'Eglise, et il arriveroit, en plusieurs endroits, ce qui est arrivé à Boston, où un seul prêtre a formé, en peu de temps, un troupeau nombreux et édifiant. Une telle perspective flattera peut-être des ecclésiastiques pénétrés du désir de gagner des ames à Dieu, et de détruire le règne de l'erreur. Ils songeront que le bien qui s'est fait, répond de celui qui peut se faire, et ils concourront, avec plaisir, à former dans ces vastes régions une église destinée peut-être quelque jour à consoler la religion de ses malheurs, et à transmettre aux siècles à venir le dépôt précieux de la foi catholique.

Digitized by Google

ROME. Le 19 mars, jour de la fête de saint Joseph, S. S. après avoir célébré la messe dans sa chapelle domestique du palais apostolique du Quirinal, s'est rendue dans la salle du trône où étoient réunis LL. EE. les cardinaux Jules-Marie della Somaglia, son vicaire, préfet de la congrégation des rites, et Antoine Doria, rapporteur de la cause de la béatification et canonisation de la vénérable servante de Dieu, Agnès de Jésus, vierge de l'ordre de saint Dominique, à Saint-Flour en Auvergne, et née au Puy-en-Velai; Mgrs. Jérôme Napolioni, promoteur de la foi; Joseph Zambelli, protonotaire apostolique; le R. P. Fr. Pie-Joseph Gaddi, général de l'ordre des Dominicains, et le R. P. Fr. Dominique Molineri, postulateur des causes des serviteurs de Dieu dudit ordre; (Mgr. Jules Carpegna, secrétaire de la sacrée congrégation des rites, absent pour cause d'infirmité). S. S., par son décret pontifical, a déclaré et décidé qu'il étoit *constant que la vénérable servante de Dieu, Agnès de Jésus, avoit pratiqué les vertus chrétiennes au degré héroïque*, et qu'on pouvoit procéder à la discussion des miracles par lesquels Dieu l'avoit déjà depuis long-temps glorifiée pendant sa vie et après sa mort (1).

Le 21 mars, jour de la fête de saint Benoît, et jour anniversaire du couronnement du saint père Pie VII, qui a été élevé dans l'ordre du Mont-Cassin, ledit anniversaire a été célébré à Rome avec solennité. S. S. a tenu dans son palais du Quirinal, la chapelle papale, à laquelle ont assisté vingt-

(1) C'est par erreur qu'il a été dit dans une livraison précédente, que cette sainte religieuse avoit été béatifiée. La décision que nous rapportons, est un préliminaire nécessaire de la béatification.

Digitized by Google

cinq cardinaux, le prince Rezzonico, sénateur de Rome; Mgr. Cavalchini, gouverneur de Rome; le duc de Poli, le maître du sacré palais; un grand nombre de prélats; les chefs des ordres réguliers, etc. S. Em. le cardinal Leonard Antonelli, doyen du sacré collége, a complimenté S. S. sur son heureux avénement. Dans les soirées du dimanche et du lundi, ont été illuminés les palais des cardinaux, des princes, des prélats, de la noblesse, du corps diplomatique, de l'académie ecclésiastique, et les monastères de l'ordre de saint Benoît.

Le saint père a nommé le cardinal Gabrielli, pro-secrétaire d'Etat à la place du cardinal Casoni; le cardinal Despuig a été nommé pro-vicaire à la place du cardinal della Somaglia; le cardinal Antonelli remplace le cardinal Braschi dans les fonctions de secrétaire des brefs; le cardinal Vincenti est nommé pro-camerlingue à la place du cardinal Joseph Doria; le cardinal Mattei est nommé pro-dataire à la place du cardinal Roverella; et le cardinal Albani est nommé pro-secrétaire des mémoriaux à la place du cardinal Joseph Doria.

Venise. S. A. I. le vice-roi, prince de Venise, voulant rendre au culte et conserver par tous les moyens possibles un des plus beaux édifices de cette ville, et en même temps un des ouvrages les plus élégans de Palladio, a fait rouvrir l'église de *Saint-Georges-le-Majeur*, pour la commodité des habitans du Port-Franc. En conséquence, le 13 de ce mois, Mgr. Gamboni, notre digne patriarche, est allé avec son vénérable chapitre en faire l'ouverture solennelle, en y célébrant l'office divin. Cette cérémonie avoit attiré une foule immense qui ne se lassoit pas de revoir et d'admirer cette magnifique église pendant si long-temps dérobée à ses regards et à l'exercice de la religion.

Digitized by Google

Francfort. S. A. S. Georges-Charles de Fechenbach, prince-évêque de Bamberg et de Wurtzbourg, duc de Franconie, est mort à Bamberg, le 9 de ce mois, frappé d'apoplexie, à l'âge de cinquante-neuf ans. Il fut fait évêque de Wurtzbourg en 1795, coadjuteur de Bamberg en 1800, et évêque de cette dernière ville en 1805. Ses vertus, comme évêque et comme prince, et la conduite qu'il a tenue dans des temps difficiles, le feront regretter de tous ses diocésains. L'état fâcheux où se trouve l'église d'Allemagne, rendra sa perte plus sensible encore, et il est à craindre que ces deux diocèses ne restent long-temps privés d'évêques, ainsi qu'il est déjà arrivé pour plusieurs autres.

Stuttgard. M. le baron de Dessenberg, vicaire-général de l'évêque de Constance, est arrivé ici. On assure qu'il est chargé d'une mission relative aux affaires ecclésiastiques des pays catholiques que notre souverain possède dans la Haute-Souabe, et qui ressortissent de l'évêché de Constance. On croit même qu'il est question de conférer à l'évêque de Constance (S. A. Em. le prince primat de la confédération du Rhin) le titre d'évêque catholique pour tout le royaume de Wirtemberg.

S. A. R. le grand-duc de Bade vient d'arrêter qu'il y auroit à l'avenir un évêque du culte catholique pour tout le grand-duché. Cet évêque résidera dans la ville d'Offenbourg, où l'on mettra à sa disposition les bâtimens occupés jusqu'à ce jour par le grand bailliage; le grand bailli et ses bureaux auront en échange le local qui appartenoit à l'ordre équestre du Brisgau. On va établir en outre un séminaire catholique à Offenbourg dans le couvent des Minorites qui ont été supprimés.

Paris. D'après les ordres de S. A. Em. Mgr. le cardinal

Digitized by Google

Fesch, grand-aumônier de l'Empire, il sera dit tous les jours une messe dans la chapelle du palais des Tuileries, à compter du 15 avril. Les dimanches elle aura lieu à dix heures du matin.

— S. A. Em. Mgr. le cardinal Fesch a officié pontificalement le jour de Pâques dans l'église de Saint-Etienne-du-Mont. La solennité du jour avoit attiré un immense concours de fidèles. Le collége de Sainte-Barbe a rendu le pain bénit; et cette nombreuse et intéressante jeunesse, conduite par tous les professeurs, a donné le spectacle le plus édifiant. Pendant le chant du *Domine salvum*, etc., et longtemps après, S. A. Em. a communié de sa main un grand nombre de fidèles de tout sexe et de tout âge. Il seroit difficile d'exprimer le recueillement du peuple pendant cette belle et longue cérémonie. Ce recueillement paroissoit inspiré par celui de S. A. Em., par sa douce sérénité, par sa piété noble, calme et profonde. Le peuple s'est pressé sur les pas de cet auguste prélat, pour jouir de sa présence et recevoir sa bénédiction.

Tours. M. le préfet du département d'Indre-et-Loire a écrit à MM. les membres du conseil de préfecture, secrétaire-général, sous-préfets, maires et adjoints des communes du département, la lettre suivante :

« Messieurs. — L'intention du gouvernement est que les principaux fonctionnaires publics donnent au peuple l'exemple du respect pour les cérémonies de la religion, et cet exemple nous est donné à nous-mêmes par le chef auguste de l'Etat, et par les princes et grands-dignitaires de l'empire.

» Je pense, en conséquence, qu'il convient qu'aux grandes fêtes, dites annuelles; savoir : *Pâques*, la *Pentecôte*, l'*Assomption* et *Noël*, et à celles conservées par le Concordat, les préfet, membres du conseil de préfecture, secrétaire-gé-

Digitized by Google

néral et sous-préfets, dans les chefs-lieux de préfecture et d'arrondissemens, dans toutes les communes, les maire et adjoints assistent à la grand'messe de leurs paroisses respectives, revêtus du costume de leurs fonctions, et qu'ils occupent dans les églises les places distinguées qui leur sont attribuées par l'article 47 des articles du Concordat.

» Je connois trop, Messieurs, votre attachement au gouvernement et votre zèle pour tout ce qui tient aux grands intérêts de la morale et de l'ordre public, pour douter de votre empressement à exécuter les dispositions de la présente lettre ».

Marseille. Le mercredi, après Pâques, 20 avril, nous avons vu renouveler dans nos murs une procession dont nous n'avions point eu d'exemple depuis bien des années. C'est la procession des captifs arrivés récemment des côtes de Barbarie, et délivrés de leurs fers par la protection du prince dont la puissance s'étend jusqu'au de-là des bornes de l'Europe. Ces captifs étoient des françois et des italiens. Le père Mathieu, religieux Mathurin, membre de ces associations respectables dévouées au rachat des captifs, et qui sembloit réservé par la Providence pour cette cérémonie touchante, est allé prendre les captifs au Lazaret, d'où tous ensemble se sont rendus par le port à l'église de la Trinité, ancien apanage de l'œuvre de la rédemption des prisonniers, et nouvellement rétablie par un zèle religieux. On chantoit sur la route les prières prescrites par M. l'archevêque d'Aix dans sa lettre pastorale du 12 avril. La procession s'est rendue de-là à l'église Saint-Martin, où l'on a chanté le *Te Deum* et donné le salut. L'affluence du peuple étoit très-grande, et chacun s'empressoit pour voir cette pieuse cérémonie, et pour rendre grâces à celui qui avoit brisé les chaînes de tant de malheureux. On avoit in-

Digitized by Google

diqué une quête en leur faveur, pour leur donner le moyen de retourner dans leur patrie, et M. l'archevêque dans sa lettre pastorale avoit exhorté les fidèles à remplir cette œuvre de charité. Ils ont répondu à son invitation, et ces infortunés vont retourner chez eux en bénissant le prince qui les a sauvés, et les ames pieuses qui ont pourvu à leurs besoins.

Dijon. M. Louis Bailly, prêtre et théologien estimé, né à Bligny, près de Beaune, en 1730, vient de mourir à Beaune dans la 79e. année de son âge. Il fut appelé, en 1763, lors de l'expulsion des jésuites, pour remplir, dans notre ville, une des chaires de théologie, qu'il occupa pendant près de vingt-cinq ans. Il fut successivement nommé chanoine de la cathédrale, principal du collége, et promoteur-général du diocèse de Dijon. M. Bailly a publié en latin un *Traité de la vraie religion,* qu'il dédia à M. d'Apchon, alors évêque de cette ville, dont la mémoire sera toujours si chère aux Dijonnois. Encouragé par divers prélats, M. Bailly fit succéder à cet ouvrage, toujours dans la même langue, un *Traité de l'Eglise,* et une théologie latine, en 8 volumes. Pendant le séjour que la révolution le força de faire en Suisse, il composa dans son exil *les Principes de la foi catholique;* dont l'édition fut enlevée dans quelques mois. A son retour dans sa patrie, M. Bailly fut en vain sollicité d'accepter dans la nouvelle organisation du clergé une place de grand-vicaire : son âge, ses infirmités, son attachement à sa famille et à son pays, et son zèle pour les pauvres, le retinrent à Beaune, où il exerça, jusqu'à ses derniers momens, avec une charité soutenue, les fonctions de desservant du grand hospice de cette ville. Il laisse la réputation d'un ecclésiastique pieux et éclairé, qui a travaillé toute sa vie pour le bien de l'Eglise et pour l'instruction de la jeunesse. Ses traités de théologie, ceux surtout qui regardent le dogme,

Digitized by Google

sont solides, et seront lus avec fruit par les jeunes gens qui se destinent au ministère des autels. Voici les titres de ces ouvrages, qui ont été adoptés dans plusieurs séminaires: *Tractatus de vera religione, ad usum seminariorum;* Dijon, 1771, 2 vol. in-8°. et in-12; 3°. édition, 1775, 2 vol. in-12; 5°. édition, 2 vol. in-12. — *Tractatus de Ecclesia Christi, ad usum seminariorum;* Dijon, 1776, 2 vol. in-12; 2°. édition, 1779, in-8°. 3°. édition, 1785, 2 vol. in-12. — *Theologia dogmatica et moralis,* 1789, 8 vol. in-12, 2°. édition, 1804, 8 vol. in-12.

— Nous avons annoncé la mort de M. d'Argentré, ancien évêque de Limoges. Ce prélat mourut à Munster le 28 mars dernier dans les plus grands sentimens de piété. Il n'a point oublié son ancien diocèse dans ses derniers momens. Il a légué 3,000 liv. pour les réparations de la cathédrale, 2,000 livres à l'hospice, 2,000 liv. aux sœurs de la charité, 1,000 livres aux pauvres de la ville. Ces dispositions sont une suite des bienfaits par lesquels ce prélat s'étoit rendu recommandable avant la révolution. Il avoit employé environ 80,000 livres aux réparations de la cathédrale, 10,000 livres pour agrandir la maison des religieuses hospitalières, une somme plus considérable encore pour la fondation des sœurs de la charité. Il payoit des pensions dans différentes communautés de la ville pour des jeunes personnes peu fortunées; et l'on n'apprendra pas sans intérêt les dernières libéralités de cet évêque vertueux que la révolution avoit chassé de son siége et dépouillé de sa fortune.

— L'église de France vient encore de perdre l'un de ses premiers pasteurs, M. Jean-Eléonor Montanier-Belmont, né à Seyssel, département de l'Ain, le 10 mars 1756, sacré évêque de Saint-Flour, le 18 juillet 1802, et décédé à Paris, le 1er. mai 1808.

Digitized by Google

Projet de réunion de toutes les communions chrétiennes, proposé à S. M. I. et R. par M. de Beaufort, *jurisconsulte.*

Qu'un chrétien sage et éclairé forme un projet de réunion de toutes les communions chrétiennes, qu'il propose un plan raisonnable de conciliation, et que, sans blesser la foi, il indique tous les tempéramens que peut souhaiter la charité, rien n'est si naturel, rien n'est si louable, rien n'est si digne d'un esprit vraiment religieux. Mais qu'un écrivain qui ne paroît point avoir de principes fixes, qui ne considère la religion que d'une manière toute humaine, et qui croit permis à l'homme de la modifier à son gré; qu'un tel auteur, dis-je, propose un projet de réunion où il ajoute, retranche et décide à son gré, c'est une idée qui n'est inspirée ni par la religion ni par la charité. Que seroit-ce si ce projet est subversif de la religion, si ce particulier obscur ose donner aux puissances des conseils perfides, s'il cherche à entraîner un grand prince dans des démarches indignes de lui, et si au lieu d'accélérer la réunion de toutes les communions chrétiennes, son plan n'est propre qu'à les diviser encore, et à introduire dans l'Etat comme dans

Digitized by Google

l'Eglise de nouveaux germes de discorde et de schisme? Or, tel est le projet de M. de Beaufort; et d'abord on s'étonne que cet écrivain se permette de tracer aux souverains la route qu'ils doivent suivre. Sans doute le génie puissant qui gouverne la France n'a pas besoin des avis d'un jurisconsulte malavisé. Il n'a pas besoin qu'un habitant de la vieille rue du Temple lui fasse la leçon, et lui envoye un écrit au bas duquel il a grand soin de mettre son adresse, s'attendant apparemment qu'on va le mander aussitôt pour s'éclairer de ses lumières, et profiter de ses conseils. Les gens sages rient de la présomption de ces hommes ardens qui se mêlent le plus de ce qui les regarde le moins; qui s'imaginent que les princes n'ont rien de mieux à faire que d'écouter leurs rêveries, et qui s'évertuent pour fixer sur eux l'attention, en leur offrant des projets bizarres et insensés. Les gens religieux s'indignent de la témérité de ces hommes ignorans de la religion, mais qui n'en jugent qu'avec plus de hardiesse, qui font ployer tous leurs principes à leurs systèmes, qui mutilent tout à leur aise les mystères et les dogmes, et qui, tandis qu'ils sacrifient la foi, et blessent profondément le christianisme, veulent encore qu'on leur sache gré de leur zèle anti-chrétien et de leurs chimères perni-

Digitized by Google

cieuses. La religion et la politique, l'intérêt de l'Eglise et celui de l'Etat, le bien du prince et celui des peuples, l'expérience du passé et la prévoyance de l'avenir, tout concourt à faire rejeter le projet de M. de Beaufort, et à le mettre au rang de ces conceptions ridicules, triste fruit de l'ignorance, de la présomption et des préjugés. C'est ce que nous nous proposons de montrer à toutes les personnes impartiales.

Le moyen, selon M. de Beaufort, d'opérer la réunion de toutes les communions chrétiennes, est la réunion des puissances temporelle et spirituelle sur une même tête. Toute sa brochure tend à faire voir que cette réunion est juste, qu'elle est indispensable, et il a la bonté de conseiller expressément au prince, auquel il s'adresse, de cumuler tous les pouvoirs de chef de l'Etat et de chef de l'Eglise, et de rentrer dans les droits qu'il prétend être attachés à son rang suprême. Il se sert, pour l'y engager, de tous les motifs que son imagination subtile a pu lui fournir. Il dit que chez les païens les princes étoient en même temps souverains pontifes, comme si au milieu des lumières de l'Evangile il falloit prendre pour règle les ténèbres de l'idolâtrie, et que le christianisme dût se former sur les rits d'un culte impur et superstitieux. Il cite en sa faveur des ca-

Digitized by Google

pitulaires de nos rois, des décisions même des conciles, des passages des pères, des faits de l'histoire ecclésiastique. Mais combien l'on est étonné, en parcourant ces citations, de voir qu'aucune n'établit sa thèse (1)! On ne nie point que

(1) Ainsi M. de Beaufort dit que *l'empereur Marcien est appelé* Pontifex inclytus *au troisième acte du concile de Chalcédoine, et dans l'édit confirmatif des décrets de ce concile.* Mais ou il a été trompé, ou il nous trompe. Car on n'a point trouvé cette dénomination dans les actes du concile. On y lit seulement parmi les acclamations, non point *Pontifici imperatori,* comme le dit M. de Beaufort, mais *Sacerdoti imperatori.* Quand on cite, il faut être exact. C'est aux lecteurs à juger si l'épithète de *sacerdos* indique que l'empereur Marcien réunissoit tous les pouvoirs de chef de l'Eglise et de l'Etat, et si cette qualification et d'autres semblables ne doivent pas être assimilées au titre d'*évêque extérieur* que M. d'Aguesseau donna à Louis XIV, et qui ne signifioit dans sa bouche qu'un droit de protection et un pouvoir purement extérieur. Un autre exemple de M. de Beaufort est tout aussi démonstratif. Il nous assure que *Clovis, en se faisant chrétien, ne demeura pas moins le chef de l'Eglise gallicane,* et que *s'il ajouta la croix à son diadème, ce fut pour montrer qu'il étoit grand pontife.* Je crois que Clovis seroit un peu étonné de la découverte. C'est la première fois qu'on a imaginé d'en faire *un grand pontife.* Mais la preuve qu'on donne de cette assertion est peut-être encore plus bizarre que l'assertion même, et il n'appartenoit qu'à M. de Beaufort de voir un monument d'ambition, là où jusqu'ici on n'avoit aperçu qu'un témoignage de piété.

Digitized by Google

le prince ne puisse et ne doive souvent avoir une grande influence dans l'Eglise. Toute la tradition se plaît à décerner à cet égard au souverain temporel des noms honorables et des droits réels. Elle l'appelle le défenseur des églises, le protecteur des canons, le gardien extérieur du temple, le patron de l'autorité ecclésiastique. Elle voit en lui le bras qui doit prêter son appui à la religion et en faire exécuter les lois. C'est ce qu'indiquent tous les passages cités par M. de Beaufort, et ils n'indiquent pas autre chose. Dans aucun de ces passages les princes ne font des lois nouvelles; ils veillent seulement à l'observation des anciennes, et font pour cela des réglemens qui la plupart du temps étoient demandés par les évêques. Tantôt ce sont les conciles qui les sollicitent de *maintenir* les choses ecclésiastiques par de bonnes lois. Or, *maintenir* une chose, n'est pas être le maître de la changer. Tantôt ce sont les princes qui assemblent les prélats pour traiter des affaires de l'Eglise. Ces princes sentoient donc qu'ils avoient besoin du concours des évêques. Rien dans ces citations n'annonce que les princes aient exercé dans l'Eglise le pouvoir suprême de créer ou de détruire à leur gré. Ils ne sont que les instrumens, que les exécuteurs, que les tuteurs, que les soutiens, et les monarques chré-

Digitized by Google

tiens ont toujours regardé ces titres comme assez beaux pour eux. Ils se sont tenus honorés de servir l'Eglise par leur protection, et n'ont point ambitionné de la troubler par des prétentions exagérées. Ils savoient apparemment, autant que M. de Beaufort, ce qui convenoit à leurs intérêts; et l'exemple des princes qui se sont écartés de cette marche dictée par la sagesse, prouve combien notre auteur s'est mépris dans son système.

Nous avons, à ce sujet, un exemple bien frappant à lui opposer. C'est celui d'un roi qui a fait précisément tout ce que conseille M. de Beaufort, d'un roi qui, égaré par la passion, comme M. de Beaufort par les préjugés, a imaginé de cumuler les deux puissances, et s'est fait reconnoître chef suprême de la religion dans ses Etats. On voit que nous parlons de Henri VIII, roi d'Angleterre. M. de Beaufort ne veut point qu'on *porte des jugemens indiscrets sur l'intention de ce prince.* Il ne considère *dans l'action qu'un souverain habile... qui a pris le meilleur parti.* Nous ne *jugerons* point les *intentions* de ce monarque; mais sans doute nous pouvons sans indiscrétion considérer les *actions* de ce souverain *habile qui a pris le meilleur parti.* Or, que fit-il après avoir pris ce parti? Ce fut alors qu'il com-

Digitized by Google

mença à se signaler par les excès et les cruautés qui ont rendu sa mémoire si justement odieuse, et c'est une observation qu'ont faite tous les historiens. Le docteur Burnet lui-même, cet adroit apologiste de la réformation anglicane, remarque que *la cruauté n'étoit point naturelle à Henri*, et qu'*il avoit régné vingt-cinq ans sans faire mourir pour crime d'Etat que deux hommes dont le supplice ne lui peut être reproché*; mais *dans les dix dernières années de sa vie*, ajoute-t-il, *ce prince ne garda plus aucunes mesures dans ses exécutions. Il foula ses peuples, il falsifia sa monnoie, il devint sévère et cruel, il fit condamner à mort un bon nombre de ses sujets pour avoir nié sa primauté ecclésiastique, entr'autres Fisher et Morus, dont le premier étoit fort vieux, et l'autre pouvoit passer pour l'honneur de l'Angleterre en probité et en savoir.* Burnet n'a pu s'empêcher de donner des regrets au supplice injuste de ces deux illustres catholiques. Mais il juge que *ce qui mérite le plus de blâme dans la conduite de Henri, c'est qu'il donna l'exemple pernicieux de fouler aux pieds la justice et d'opprimer l'innocence, en faisant juger des personnes sans les entendre.* Enfin, il fait cette réflexion, que ce prince, *soit qu'il ne pût souffrir qu'on le contredît, soit qu'il fût en-*

Digitized by Google

flé du titre glorieux de chef de l'Eglise, soit que les louanges de ses flatteurs l'eussent gâté, se persuadoit que tous ses sujets étoient obligés de régler leur foi sur ses décisions. Tels sont les aveux de Burnet, et telles furent pour l'Angleterre les suites de *l'excellent parti* qu'avoit pris Henri VIII. Avant cette époque il étoit modéré. Il devint cruel et sanguinaire. Une fois qu'il se fut infatué de sa primauté ecclésiastique, il ne put souffrir de contradicteurs; il voulut que *ses décisions fussent la règle de foi de tout le monde :* il fit périr ceux qui refusèrent de reconnoître le titre qu'il s'étoit attribué. Celui qui avoit pu verser le sang du vertueux chancelier d'Angleterre et du pieux évêque de Rochester, acheva de répandre la terreur par une suite d'exécutions sanglantes. Telle fut l'origine de la suprématie. Elle s'établit au milieu des échafauds, et ne se consolida que par la violence et les supplices. Nous ne ferons point à M. de Beaufort l'injure de croire qu'il approuve ces moyens odieux. Mais ces moyens odieux furent nécessités, en quelque sorte, par la fausse démarche de Henri VIII, et par son opiniâtreté à la soutenir. La résistance qu'il trouva dans les catholiques de son royaume, l'irrita, et le conduisit aux plus furieux emportemens. Sa suprématie

Digitized by Google

fut pour eux le signal de la tyrannie et de l'oppression; et au lieu que M. de Beaufort se flatte *que ce que le nom de prince de l'Eglise présente de douceur, tempère dans le monarque tout ce que la fermeté du pouvoir suprême peut conserver d'âcreté,* on vit au contraire chez Henri l'usurpation du titre de *prince de l'Eglise* altérer, anéantir sa *douceur* naturelle, et y substituer une *âcreté,* pour ne rien dire de plus, qui fit le tourment de ses sujets. Que dirons-nous de ses mœurs, de l'emportement de ses passions, et des excès honteux où il se laissa entraîner? En vérité, M. de Beaufort a choisi là un exemple peu séduisant, et je ne voudrois presque, pour décréditer son système, que lui opposer l'histoire du prince dont il admire la politique. Il n'est pas ici question d'*intentions.* Nous n'avons cité que des *actions* et des faits; nous n'avons point scruté les *secrets d'Etat;* nous n'avons exposé que ce qui est public et avéré.

Il n'y a que M. de Beaufort qui puisse démentir l'histoire, jusqu'au point de dire que *s'il étoit permis d'élever un parallèle entre la conduite de Henri et celle des pontifes usurpateurs, ce n'est pas du côté du monarque anglois que les plus grands vices éclateroient.* Je crois, en effet, que s'il traçoit ce parallèle, il le feroit tout

Digitized by Google

à l'avantage de son héros. Il a pour les *pontifes* une antipathie décidée ; et cet homme si chatouilleux sur l'honneur des princes, qui ne veut pas qu'on blâme même le farouche et sanguinaire Henri VIII, et qui trouve, en parlant de ce prince, que *la politique a des lois particulières*, et que *ce qui paroît folie dans un sujet, est souvent sagesse dans un souverain*, ce même écrivain, si respectueux et si réservé, renonce tout-à-fait à ce ton de modération lorsqu'il est question des papes. Il prétend que la loi de l'indissolubilité du mariage est une *révolte* de leur part contre la loi de l'Etat : il les appelle des pontifes *criminels ;* il les accuse d'avoir *soufflé tous les maux*. Dans son système ce n'est plus la réforme qui est coupable de toutes les calamités venues à sa suite, ce sont les papes, et ici commence dans sa brochure le portrait le plus flatteur de Luther et de Calvin. Chez lui Luther n'est plus cet homme fougueux que la passion rendit hérésiarque, qui décidoit de la foi par dépit, et dont la conduite et les écrits sont pleins d'emportement et d'injures. C'est un homme qui n'en vouloit qu'aux abus, qui étoit animé par les motifs les plus sages, et qui *vivoit dans une piété édifiante. Ses mœurs étoient irréprochables. Il épousa Catherine de Bore, fille de qualité, et d'une rare*

Digitized by Google

beauté, ex-religieuse. Voilà ce que M. de Beaufort appelle avoir *des mœurs irréprochables.* Il n'a pas voulu nous dire que ce mariage de Luther avoit fort terni sa réputation, même parmi les siens. Lui-même en étoit honteux, et ses amis étoient bien embarrassés de l'excuser. Mélanchthon se plaignoit qu'il eût donné cet avantage à ses ennemis, et cette humiliation à la réforme. Le sage Mélanchthon n'en savoit pas si long que M. de Beaufort, qui nous parle ici de *préjugés* et de la *dignité du mariage.* Le même disciple de Luther déploroit avec plus de force encore ses emportemens et sa tyrannie. On ne pouvoit plus les souffrir, disoit-il, et il vouloit s'y soustraire par la fuite. On a de lui des lettres à ses amis où il s'explique très-nettement à cet égard, malgré sa modération. Les autres principaux docteurs de la réforme étoient encore plus outrés que lui contre Luther, et on peut voir leurs plaintes et leurs disputes dans l'*Histoire des variations des églises protestantes* de Bossuet.

La manière dont M. de Beaufort rapporte les commencemens de la réforme est vraiment curieuse. A l'entendre, ce sont les catholiques qui ont fait tout le mal, en refusant de s'accorder avec les luthériens. Mais il y avoit encore, ce semble, un autre moyen de s'accorder; c'étoit

que les luthériens ne renonçassent point à la doctrine catholique et à la foi de leurs pères. C'est qu'ils n'élevassent pas sans cesse par de nouvelles erreurs de nouveaux murs de division entre les catholiques et eux. Dans un pareil changement, ce sont ordinairement ceux qui l'opèrent qui en doivent être responsables, et non pas ceux qui s'y opposent; et il falloit que M. de Beaufort fût bien décidé à voir tout en beau dans la réforme, pour la justifier de ce qui fut son ouvrage, et pour rejeter tous les malheurs qu'elle entraîna sur ceux qui s'efforcèrent de les prévenir. *Que ceux qui se sont opposés à la réunion des églises sont coupables*, dit-il dans un mouvement pathétique! *que de calamités ils auroient épargnées! que de grandes fortunes ils ont anéanties pour l'Etat! que de proscriptions ils ont nécessitées! que de larmes, que de sang ils ont fait couler!* et ailleurs : *L'opposition à la réformation rendit la France le théâtre de la discorde et des guerres civiles.* On voit que c'est un parti de rejeter les suites de la réforme sur les catholiques qui ne l'embrassoient pas. Mais si nous voulions faire des phrases, comme notre auteur, nous nous écrierions, avec plus de fondement : Que ceux qui ont inventé de nouvelles doctrines, et qui se sont séparés de l'Eglise, *sont coupables!*

Digitized by Google

que de calamités ils auroient épargnées en restant fidèles à la foi de leurs pères! *que de larmes, que de sang ils ont fait couler* par leurs innovations et leur entêtement! Nous ajouterions que ce fut *la réformation même qui introduisit en France la discorde et les guerres civiles;* que ce fut elle qui arma les sujets contre le prince, qui ourdit la conspiration d'Amboise, et qui donna l'exemple de tant de crimes et de massacres. Il faut être bien étranger à l'histoire, ou bien prévenu, pour se dissimuler des choses aussi notoires; et je ne voudrois d'autre preuve de l'extrême partialité de M. de Beaufort que l'affectation avec laquelle il loue continuellement et sans restriction les protestans, pour inculper sans cesse leurs adversaires dans des choses où ils sont manifestement à l'abri de tout reproche. *Il est étonnant,* dit-il, *que le bon esprit qui avoit rédigé la confession d'Augsbourg, n'ait pas entraîné l'Eglise catholique toute entière, et ne l'ait pas réunie à jamais à la réforme.* Mais il ne songe point à ce qu'il dit; car la confession d'Augsbourg n'est point la règle de tout le parti protestant. Les sacramentaires ne la reconnoissent point : ils ont aussi leur confession de foi; ils en ont même plusieurs, celle de Strasbourg en 1530, celle de Zuingle et des Suisses, celle de France et de Ge-

Digitized by Google

nève, celles d'Angleterre, celles d'Ecosse, celle des Pays-Bas, etc., toutes *rédigées*, sans doute, *dans un si bon esprit, qu'il est étonnant qu'elles n'aient pas entraîné l'Eglise catholique toute entière.* Ainsi on auroit vu l'Eglise catholique signer tant de professions de foi différentes et même contradictoires, et celle dont la marque distinctive est la stabilité dans la doctrine, auroit approuvé indifféremment le pour et le contre! Quel système ridicule!

M. de Beaufort paroît avoir pris pour modèle dans sa brochure singulière un écrivain très-moderne, qui, dans un ouvrage fameux, s'est fait le panégyriste du luthéranisme, et n'a voulu voir dans la réforme que le chef-d'œuvre de l'esprit humain. Tous les deux paroissent avoir la même manière à peu près de juger de la religion; tous les deux la considèrent comme une chose toute humaine que chacun peut modifier à son gré; tous les deux font l'honneur aux catholiques de les mépriser souverainement, et aux papes celui de les blâmer en tout. Ainsi M. de Beaufort nous dit sérieusement que Paul III auroit dû profiter des dispositions pacifiques des protestans, et *recevoir l'Evangile*, comme si ce pape n'eût pas admis cette règle de notre foi. Il reproche au concile de Trente de *s'être élevé au-dessus d'un con-*

Digitized by Google

cile écuménique; je ne sais ce qu'il a voulu dire par-là. Il représente la réforme *partout triomphante. Tous les pays où elle s'établit changent bientôt, le pauvre devient riche, les terres stériles deviennent fertiles, le désert se peuple, enfin le peuple, dépourvu de mœurs, acquiert des principes et une bonne civilisation.* Voilà une description très-riante en effet, mais c'est un roman de l'invention de M. de Beaufort. *Les pauvres devenus riches*, ne le sont *devenus* probablement que de sa façon, et j'imagine que malgré son assertion il est encore resté des indigens en Saxe et en Prusse, comme il est probable que malgré la réforme les terres stériles de ce pays là ne sont pas devenues tout-à-coup fertiles. Quant au *peuple, dépourvu de mœurs, qui acquiert des principes et une bonne civilisation*, c'est encore une fiction adroite de notre auteur. Nous le renvoyons là-dessus à Érasme, à Bucer et à Luther lui-même. Érasme, qui étoit lié avec bien des partisans de la nouvelle réforme, disoit qu'*il n'en avoit trouvé aucun qu'elle n'eût rendu plus mauvais, loin de le rendre meilleur.* Il n'avoit rien vu *de plus licencieux et de plus séditieux tout ensemble. Tout est outré dans cette réforme*, disoit-il; *il n'y a ni règle, ni discipline. Le peuple indocile, après avoir secoué*

le joug de ses supérieurs, n'en veut plus croire personne; le luxe, les débauches, les adultères se multiplient plus que jamais. Bucer et Luther convenoient que *parmi eux les plus évangéliques ne savoient pas seulement ce que c'étoit que la véritable pénitence.* Il faut nous permettre de croire que ces contemporains en savoient bien autant sur ce fait que M. de Beaufort, qui vient nous assurer, après 300 ans, que la réforme épura les mœurs et amena à sa suite toutes les vertus, et qui nous fait un tableau romanesque des heureux effets qu'elle produisit.

Si nous nous en rapportons même à lui, ces heureux effets durent encore. Les protestans sont *faciles à remarquer par la douceur de leur morale, par la régularité de leurs mœurs,* et par toutes les vertus privées et sociales. Il faut croire que ces éloges qu'il donne aux protestans de nos jours, sont plus fondés que ceux qu'il prodigue gratuitement à leurs pères. Nous ne chercherons point à les affoiblir, et nous aimons à penser qu'il aura été mieux instruit sur ce qui se passe de son temps, que sur ce qui se passoit il y a trois siècles. Une chose cependant nous donneroit lieu de juger qu'il n'est pas toujours bien informé de ce qu'il prétend savoir le mieux. Pour prouver le danger

de

Digitized by Google

de la désunion des églises, il dit : *Depuis que les temples sont ouverts aux églises* (1) *chrétiennes, les catholiques se rendent le matin dans les temples qui leur sont propres ; on les voit plus tard dans les temples des protestans assister aux instructions qui s'y donnent. Par-là ils se trouvent catholiques le matin et protestans le soir.* Par-là je juge que M. de Beaufort ne sait pas ce qui se passe dans les églises. Je n'ai jamais vu les catholiques, après avoir assisté à leurs offices, se rendre aux instructions des protestans. Ils ont aussi des instructions, sans avoir besoin d'aller chercher celles des ministres, et ils savent qu'ils ne doivent point se mêler parmi des assemblées où Dieu n'est point honoré comme ils croient qu'il doit l'être. Ainsi ces gens, qu'on nous peint *catholiques le matin et protestans le soir*, sont des gens qui ne sont ni *catholiques* ni *protestans le soir comme le matin*, et il y en a bien quelques-uns de ce genre même parmi ceux qui vantent le plus les protestans.

Enfin, dit M. de Beaufort pour dernier trait de son tableau, *on connoît partout le peu de confiance que les mœurs des ecclésiastiques non-ma-*

(1) *Les temples ouverts aux églises !* quelle locution singulière !

riés inspirent, et combien sont respectables au contraire les ministres protestans. Il faut espérer que ce ton affirmatif n'en imposera à personne. *On connoît partout le peu de confiance qu'inspirent* ces hommes qui se plaisent à avilir les prêtres. Vraiment M. de Beaufort est bien reçu à nous parler du *peu de confiance qu'inspirent* les prêtres célibataires. On croiroit, à l'entendre, que ceux qui se sont mariés jouissent de l'estime et de la vénération publique. Et d'où vient donc M. de Beaufort? Est-il si étranger parmi nous qu'il ignore entièrement ce qui s'y passe? Faut-il lui apprendre comment l'opinion publique s'est prononcée dans la révolution contre le mariage des prêtres, et avec quelle défaveur on a accueilli ceux-même qui s'étoient mariés par foiblesse et par peur? Est-il possible qu'il ne sache point ce qu'on pense à cet égard? Eh bien! nous lui opposerons un témoignage du plus grand poids. Feu M. Portalis, dans le discours qu'il prononça il y a six ans au corps législatif en annonçant le Concordat, remarquoit qu'*on a bien vu dans ces derniers temps le peu de confiance que le peuple avoit pour les prêtres mariés*, et qu'*il eût été injuste de prescrire* aux ecclésiastiques un genre de vie *qui les eût déconsidérés auprès de tous les peuples catholiques, et auprès des François en particulier.* Nous n'en voulons pas davantage pour ré-

Digitized by Google

pondre au calomniateur des prêtres. Ce discours de l'orateur du gouvernement lui annonce assez ce que le gouvernement pense de son système, et combien le prince dont il veut tromper la religion est opposé à des innovations qui ne pourroient s'opérer sans les plus grands troubles, et sans porter aux bonnes mœurs la plus mortelle atteinte.

Ce même discours de M. Portalis confond sa chimère de la réunion des deux pouvoirs. L'orateur y déclare positivement que *les principes du catholicisme ne comportent pas que le chef de chaque Etat politique puisse se déclarer chef de la religion, et que, pour le faire, il auroit fallu changer la religion de la très-grande majorité des François :* observation judicieuse; car une religion où le souverain cumuleroit tous les pouvoirs, ne seroit plus la religion catholique; ce seroit une religion nouvelle, qui ne pourroit s'établir qu'au détriment de celle-ci, et qu'avec des déchiremens aussi fâcheux pour l'Etat que pour l'Eglise. Ainsi c'est une pomme de discorde que M. de Beaufort jette au milieu de nous. Mais nous pouvons nous rassurer; la sagesse du souverain jugera ce projet, comme il doit l'être, si toutefois il parvient jusqu'à ses oreilles : ses intentions ne peuvent être équivoques. Nous venons de voir

Digitized by Google

ce qu'on avoit dit en son nom dans une occasion solennelle, et le Concordat lui-même est une preuve manifeste de son éloignement pour un système aussi contraire à ses intérêts qu'à sa gloire. Ce traité célèbre conclu entre le sacerdoce et l'empire, est un moyen plus heureusement et plus sagement imaginé que la cumulation des deux pouvoirs, et ce fait seul auroit dû avertir M. de Beaufort que son système étoit condamné d'avance par le monarque auquel il s'adressoit.

Nous ne ferons plus qu'une réflexion sur ce Projet bizarre. C'est qu'il est étrange qu'un écrivain qui veut, dit-il, réunir toutes les communions chrétiennes, commence par insulter à l'une de ces communions, et à la plus nombreuse et la plus étendue. Quand on veut faire la paix avec les gens, on ne leur dit pas ordinairement de sottises. M. de Beaufort auroit donc dû retrancher de son Projet tout ce qui sent la partialité et la passion. Il auroit dû s'interdire toute invective contre les papes, toute calomnie contre les catholiques, toute satire contre les prêtres, tous ces moyens enfin qui n'annoncent pas un esprit conciliateur et un cœur sincèrement ami de la paix. Il auroit dû éviter de laisser voir un penchant si marqué pour les protestans, et une résolution aussi ferme de faire triompher leur cause. Il est vrai qu'après tous ces retranchemens sa brochure

Digitized by Google

seroit réduite à rien. Mais il n'y auroit pas à cela un grand dommage; elle est déjà si peu de chose, peu de chose pour le fond, peu de chose pour le style qui est extrêmement médiocre, qui n'est même pas toujours françois, et qui montre que M. de Beaufort ne connoît pas mieux la langue que la religion, et est aussi étranger au bon goût et à la saine morale qu'au raisonnement et au bon sens.

L'Esprit des orateurs chrétiens, ou la Morale évangélique : extrait des ouvrages de Bossuet, Bourdaloue, Massillon, Fléchier, et autres célèbres orateurs; par E. L..... (1).

Nous avons des essais de morale, des leçons de morale, des cours de morale et même des contes moraux; d'où il suit que si nous ne pratiquons pas la morale, ce n'est pas faute de livres qui l'enseignent. Mais le tout est de la faire goûter. Or, c'est malheureusement ce qui manque à la plupart des livres qui en traitent. Les uns sont secs et froids; les autres sont prolixes et ennuyeux. Ceux-ci ne procédant que par sentences déta-

(1) 2 vol. in-12; prix, 4 fr., et 5 fr. 50 c. port franc. A Paris, chez Dentu, rue du pont de Lodi, et chez Adrien Le Clere.

Digitized by Google

chées, peuvent étonner l'esprit par la vérité de l'aperçu ou par la finesse du trait; mais ils vont rarement au cœur; et le laissent le plus souvent à son insensibilité naturelle. Ceux-là, moins utiles encore, n'ont rien de moral que le titre, et songent moins à inspirer l'amour de la vertu, qu'à amuser des esprits oisifs par des contes frivoles et des aventures imaginaires. Il s'en est même trouvé de pires encore, dont les auteurs prêchent une morale perverse, et s'attachent, dans de coupables romans, à gâter l'esprit et le cœur, et à peindre le vice sous des couleurs séduisantes. Nous n'avons que trop de ces productions dangereuses pour les mœurs, et où une jeunesse imprudente et avide va puiser le mépris des principes, l'oubli des devoirs, et je ne sais quelles idées enthousiastes et chimériques qui égarent son imagination, et qui deviennent pour elle une source d'erreurs et d'excès. De tels ouvrages sont évidemment un attentat contre la morale, quoique leurs auteurs prétendent quelquefois la défendre et la servir; et il n'est aucun homme sage qui puisse prendre le parti de ces tristes fruits de la licence et de l'impiété.

Mais quoiqu'on ne puisse pas faire le même reproche aux autres livres de morale, dont nous parlions d'abord; quoique les principes en soient purs et l'enseignement sain, il est assez vrai de

Digitized by Google

dire qu'il en est bien peu qui remplissent le but qu'on sembloit s'y être proposé. Il en est peu qui ayent assez d'attrait pour qu'on les consulte avec fruit, et qui sachent nous émouvoir et nous attendrir. Cet heureux effet étoit réservé à une autre classe de moralistes bien plus puissans et plus persuasifs; je veux parler des orateurs chrétiens, de ces hommes parlant au nom de la divinité, et développant la morale de l'Evangile. Car c'est-là, c'est dans ce livre sublime que se trouve la morale la plus pure et la plus bienfaisante : c'est-là qu'elle est annoncée d'une manière plus forte et plus touchante à la fois, et qu'elle se lie avec d'autres vérités qui lui donnent une autorité plus imposante encore : c'est-là qu'elle n'est mêlée d'aucune erreur, et qu'elle brille d'un éclat qui éclipse toutes les législations humaines. *Voyez tous les autres livres,* a dit le philosophe de Genève, *qu'ils sont petits près de celui-là!* Comparez, en effet, la morale des anciens philosophes avec la morale de ce livre divin, et jugez combien la première est obscurcie par l'alliage de la foiblesse, de l'ignorance et des préventions, tandis que l'autre porte toujours un caractère particulier de grandeur que l'homme seul n'auroit pu trouver, et paroît véritablement le langage d'un Dieu instruisant les hommes. Aussi tous les moralistes qui

Digitized by Google

ont écrit depuis la publication de ce code salutaire, en ont-ils emprunté plus ou moins, et lui sont-ils redevables de ce que leurs ouvrages renferment de plus utile et de plus précieux. C'est à ce code que les ennemis même du christianisme ont été forcés de recourir lorsqu'ils ont voulu tracer un plan de morale indépendant de la religion, et au milieu même de leurs efforts contre elle, ils ont rendu, malgré eux, un hommage éclatant à l'Evangile.

C'est donc honorer la religion et servir l'humanité que de présenter un cours de morale évangélique, et de tracer ainsi aux hommes le plan de conduite le plus digne de leur servir de modèle. C'est ce qu'a fait l'éditeur de cet ouvrage, qui de peur même de se méprendre ou de nous tromper, n'a rien voulu dire de lui-même, et a eu l'estimable modestie de faire parler à sa place les autorités les plus recommandables et les bouches les plus éloquentes. Ceux qu'il cite sont tous les plus illustres de nos orateurs, et la beauté de leur talent se joint à la dignité de leur caractère pour entraîner l'assentiment et l'admiration. C'est Bossuet, ce génie qui *étonna ce siècle qui nous étonne*, ce grand évêque qui parut s'élever à la même hauteur que la religion qu'il prêchoit, et qui tour à tour historien de la Providence, oracle

Digitized by Google

de son siècle, et vengeur du dogme, fut toujours éloquent, vrai, profond, inimitable. C'est Bourdaloue, qui procédant avec exactitude et avec méthode, fit entendre dans la chaire une raison saine, convainquit les esprits rebelles, et parla aux maîtres du monde le langage grave et austère d'un ministre pieux, sage, éclairé. C'est Fléchier, esprit ingénieux et fécond, qui déploya toutes les ressources de l'art de la parole, et qui emprunta, pour charmer ses auditeurs, tout le brillant d'un style fleuri, et toute la parure d'une rhétorique habile. C'est Massillon, le Cicéron de la chaire françoise, cet orateur remarquable par son élocution riche et facile, par sa magnifique abondance, par ses heureux développemens, par sa profonde connoissance du cœur humain, par le talent d'émouvoir et d'attendrir. C'est Neuville, qui, quoique loin de ces grands modèles, a su cependant se faire un nom par l'éclat de son style, et par une facilité et une abondance qui plaisent à l'oreille.

Les amis de l'éloquence verront avec plaisir ces hommes célèbres rapprochés les uns des autres. L'éditeur les a souvent mis en regard traitant le même sujet sous des faces différentes, et donnant à la même idée des formes plus ou moins heureuses. Il peut en résulter des comparaisons

Digitized by Google

propres à exercer l'esprit et à former le goût; et cette lecture utile au chrétien, sera aussi un objet d'études pour l'homme de lettres, et une source d'instruction pour un jeune homme curieux de se faire un bon style.

Nous mettrons sous les yeux du lecteur quelques citations, et nous choisirons les moins connues. Nous commencerons par ce morceau vraiment original de Bossuet :

« La vie humaine est semblable à un chemin dont l'issue est un précipice affreux. On nous en avertit dès le premier pas; mais la loi est portée, il faut avancer toujours. Je voudrois retourner sur mes pas; marche, marche. Un poids invincible, une force invincible nous entraînent; il faut sans cesse avancer vers le précipice. Mille traverses, mille peines nous fatiguent et nous inquiètent dans la route : encore si je pouvois éviter ce précipice affreux. Non, non; il faut marcher, il faut courir : telle est la rapidité des années. On se console pourtant, parce que de temps en temps on rencontre des objets qui nous divertissent, des eaux courantes, des fleurs qui passent. On voudroit s'arrêter : marche, marche. Et cependant on voit tomber derrière soi tout ce qu'on avoit passé : fracas effroyable, inévitable ruine. On se console parce qu'on emporte quelques fleurs cueillies en passant, qu'on voit se faner entre ses mains du matin au soir, quelques fruits qu'on perd en les goûtant : enchantement. Toujours entraîné, tu approches du gouffre affreux : déjà tout commence à s'effacer; les jardins moins fleuris, les fleurs moins brillantes, leurs couleurs moins vives, les prairies moins riantes, les eaux moins claires; tout se ternit, tout s'efface : l'ombre de

Digitized by Google

la mort se présente; on commence à sentir l'approche du gouffre fatal. Mais il faut aller sur le bord; encore un pas. Déjà l'horreur trouble les sens, la tête tourne, les yeux s'égarent; il faut marcher. On voudroit retourner en arrière; plus de moyen, tout est tombé, tout est évanoui, tout est échappé ».

Je ne sais ce que nos lecteurs penseront de ce passage; mais cette description rapide, ces mouvemens brusques, ce style simple et même presque sauvage, si j'ose le dire, ces négligences qui semblent rehausser l'effet de ces réflexions atterrantes, ces apostrophes effrayantes, *marche, marche,* tout cet ensemble nous a paru ne pouvoir appartenir qu'au pinceau hardi et vigoureux de l'éloquent évêque de Meaux. Ailleurs voyez comme il juge les philosophes :

« Qu'est-ce donc, après tout, qu'est-ce que leur malheureuse incrédulité, sinon une erreur sans fin, une témérité qui hasarde tout, un étourdissement volontaire, et en un mot un orgueil qui ne peut souffrir de remède, c'est-à-dire, qui ne peut souffrir une autorité légitime. Ne croyez pas que l'homme ne soit emporté que par l'intempérance des sens. L'intempérance de l'esprit n'est pas moins flatteuse. Comme l'autre elle se fait des plaisirs cachés, et s'irrite par la défense. Ce superbe croit s'élever au-dessus de tout et au-dessus de lui-même, quand il s'élève, ce lui semble, au-dessus de la religion, qu'il a si long-temps révérée : il se met au rang des gens désabusés, il insulte en son cœur aux foibles esprits, qui ne font que suivre les autres, sans rien trouver par eux-

Digitized by Google

mêmes; et devenu le seul objet de ses complaisances, il se fait lui-même son dieu ».

Nous ne citerons plus que ce morceau du père de Neuville :

« Que jugerons-nous de l'homme qui attaque, qui combat la religion, qui parle, qui dispute, qui dogmatise, qui écrit contre la religion? Quelle fureur, quel délire, quel fanatisme de faux zèle les arme contre le ciel, contre la terre, contre eux-mêmes? Quel intérêt les met en mouvement? est-ce l'intérêt personnel? quel obstacle oppose-t-il donc à leur bonheur cet évangile de paix, de charité, de soumission, de patience? Le vrai chrétien est-il celui dont ils ont à craindre l'ambition, les impostures, les intrigues, les perfidies, les attentats? Que sa foi soit erreur ou vérité; plus il aura de religion, moins il aura de passions. Il ne peut devenir redoutable à l'impie, s'il ne commence par imiter son impiété! Est-ce l'intérêt public? Rois sur le trône, magistrats sur les tribunaux, maîtres dans l'enceinte de vos maisons, parlez, décidez : est-ce à l'irréligion que vous confierez le bon ordre de l'Etat, la subordination des sujets, l'union des familles, l'autorité des lois, les bienséances de la pudeur? et si vous l'avez fait, une expérience funeste ne vous en a-t-elle pas fait repentir? Ah! ces incrédules, on les entend tous les jours soutenir que la religion n'est point l'ouvrage de Dieu, qu'elle doit sa naissance à la politique des souverains, attentifs à élever entre le trône et les attentats du peuple un rempart que n'ose franchir la licence des passions! Et pourquoi donc ces hommes qui se piquent de tant de zèle pour l'intérêt de la société, pour le bonheur de la patrie; pourquoi viennent-ils détruire le chef-d'œuvre, selon eux, de la sagesse humaine, lever le bandeau, déchirer le voile

Digitized by Google

qui couvre le secret d'une illusion nécessaire, ébranler l'Etat par leur audace à saper les fondemens sur lesquels il repose? Cette erreur prétendue, dont ils veulent désabuser les esprits, n'est-elle pas plus utile au monde que les vérités imaginaires qu'ils veulent lui apprendre? Ce seroit une erreur dans la spéculation, qui conduiroit au vrai dans la pratique, puisqu'elle ne tromperoit les peuples que pour les contenir, pour les régler, pour les rendre tranquilles et heureux. Enfin, la religion ne leur paroît que mystères de politique, et ils entreprennent d'en convaincre les peuples : grands du monde, magistrats protecteurs des lois, vengeurs et défenseurs de la tranquillité publique, c'est ainsi qu'ils réveillent votre vigilance, qu'ils arment votre zèle contre la séduction de leurs pestilentes doctrines. C'est l'homme sans religion qui vous apprend que si la religion périt, l'Etat ne peut manquer d'être enseveli sous ses ruines : c'est l'homme sans religion qui vous apprend que vous devez non-seulement à Dieu, que vous devez au prince, à l'Etat, à la patrie, à votre propre autorité, de réprimer la témérité de ces hommes dont l'audace ne veut de maître ni dans le ciel ni sur la terre : c'est l'homme sans religion qui vous apprend que votre premier devoir de chrétien, de magistrat, d'honnête homme, et d'homme politique, est d'arrêter le cours de ces opinions contagieuses, qui n'attaquent la religion que pour détruire la probité; qui n'affectent tant de délicatesse sur la probité, que pour masquer le crime et l'horreur du libertinage : c'est enfin l'homme sans religion qui nous apprend par ses maximes, et souvent par sa conduite, qu'il n'appartient qu'à la religion de former la vraie probité ».

Nous n'avons rien osé transcrire de Bourdaloue et de Massillon, dont les sermons sont entre les

Digitized by Google

mains de tout le monde. On trouvera dans ce recueil leurs plus beaux passages, et on les y trouvera même sous une forme qui plaira peut-être davantage aux gens du monde. Plusieurs parmi eux seroient rebutés de la longueur d'un sermon ordinaire; leur frivolité leur feroit regarder comme ennuyeux de passer une heure entière à lire un discours roulant sur un seul et même sujet. Ils supporteront donc plus aisément des morceaux détachés qui n'exigeront pas une attention aussi suivie, et dont ils pourront interrompre ou continuer la lecture à leur gré; et ils sauront gré à l'éditeur soigneux de leur éviter la peine, et qui s'est chargé de leur présenter comme le suc et la substance des discours des grands maîtres.

Discours sur le Fanatisme, prononcé à la distribution des prix de l'école secondaire de Troyes, par M. Herluison, *professeur de belles-lettres* (1).

Le fanatisme, lit-on dans l'Encyclopédie, *est un zèle aveugle et passionné qui naît des opinions superstitieuses, et fait commettre des actions ridicules, injustes et cruelles,... c'est la*

---

(1) in-8°. prix, 60 cent. et 75 cent. port franc.

Digitized by Google

superstition mise en action. Et après avoir adroitement préparé la voie par cette définition artificieuse, l'auteur de l'article, Deleyre, entre dans le détail des différens genres de fanatisme produits *par chaque secte, éteinte ou subsistante.* A travers tous les traits de folie et de fureur qu'il cite des différentes superstitions qui ont partagé cet univers, il n'a garde de ne pas parler de la religion chrétienne, et de ne se pas moquer de ses sectateurs. Il les peint tantôt insensés, tantôt cruels. Ici il ne voit que du fanatisme dans la constante intrépidité de ces généreux martyrs qui bravoient pour la foi les bûchers et les bourreaux. Il vous montre dans ces héros du christianisme *l'acharnement de la résistance, la fureur de mourir, et le fanatisme cherchant la palme par la désobéissance.* Là il dit que *parmi les gens destinés au culte des autels, les jeunes sont plus souvent enthousiastes et fanatiques, et les vieillards hypocrites.* Plus loin il vous fera une peinture affreuse des croisades. Ailleurs il représentera la désolation du nouveau monde comme l'effet du fanatisme, comme si l'on ne devoit pas chercher la véritable cause de ces ravages dans l'ambition ou la cupidité des hommes. *Qu'est-ce donc,* vous dit-il fièrement, *qui a fait des esclaves en Amérique et des rebelles au Japon?*

Digitized by Google

Qu'est-ce qui a fait des esclaves en Amérique, dites-vous? c'est l'avarice, vous répondrois-je. Qu'est-ce qui a fait des rebelles au Japon? c'est la cruauté féroce de Taicosama. C'étoit lui qu'il falloit qualifier de fanatique, et non pas les milliers de victimes qu'immoloit sa fureur.

Le reste de la diatribe de M. Deleyre est sur le même ton d'équité. Il ramasse dans toute l'histoire les faits les plus odieux, et les présente de la manière la plus exagérée et la plus partiale, le tout pour en rejeter l'horreur sur la religion, qui les condamne la première avec plus de force et d'autorité. Il parle du fanatisme en fanatique, et sa déclamation violente est le meilleur modèle que l'on pourroit citer de ce fanatisme d'écrits mis à la mode par des gens qui vouloient, disoient-ils, extirper le fanatisme. Mais le fanatisme qu'ils combattoient n'étoit dans leur intention que la religion même qu'ils cherchoient à flétrir sous ce nom odieux. Ils feignoient de ne pas voir qu'il y a plus d'une sorte de fanatisme, et que si des hommes vicieux ont pris quelquefois le masque de la religion pour colorer leurs forfaits, d'autres aussi coupables n'ont pas moins abusé de la vertu et des sentimens les plus légitimes. L'histoire des anciennes républiques offre plus d'un exemple de ce fanatisme qu'inspiroit l'amour

Digitized by Google

l'amour de la patrie : mais M. Deleyre n'en a dit qu'un mot ; cela n'entroit pas dans son plan. Il ne se proposoit que de faire haïr la religion. Il n'a pas parlé non plus du fanatisme de la philosophie ; il n'avoit garde. Il ne suppose pas même que ce fanatisme là soit possible. *Que prétendent les impies*, dit-il? *se délivrer d'un joug, au lieu que les fanatiques veulent étendre leurs fers sur toute la terre. A-t-on vu des sectes d'incrédules s'attrouper et marcher en armes contre la divinité?.... L'esprit philosophique est le grand pacificateur des Etats ; c'est peut-être dommage qu'on ne lui donne pas de temps en temps un plein pouvoir.* Ah! M. Deleyre, qu'avez-vous dit là? On a fait cette tentative dont vous parlez. On a *donné quelque temps à l'esprit philosophique un plein pouvoir*, et l'on sait ce qui en est advenu ; avec quelle modération il en a usé ; quel éloignement il a montré pour le fanatisme et l'intolérance ; par quel amour de l'humanité il a signalé son administration bienfaisante et paternelle. On a vu si les fanatiques de l'irréligion cherchoient simplement *à se délivrer d'un joug*, et s'ils ne vouloient pas *étendre leurs fers sur toute la terre*. On a vu s'ils ne savoient pas bien *s'attrouper et marcher en armes* pour renverser les temples et les autels de *la divinité*. On a vu

si dans un petit nombre d'années ils n'ont pas su accumuler tous les crimes et toutes les exécutions sanglantes disséminés auparavant de loin en loin dans les pages de l'histoire.

On pourroit donc faire un supplément curieux à l'article de M. Deleyre. On peindroit d'un style moins emphatique peut-être, mais plus vrai, les tristes effets d'un autre fanatisme, qui, s'élevant par degrés, à dater de l'Encyclopédie, a pris de si terribles accroissemens. C'est à cette époque, c'est dans cette grande compilation qu'on commença à employer ce style fanatique, ces allusions injurieuses et malignes, ces déclamations calomnieuses et amères, ces imputations atroces, devenues si à la mode dans un nombreux parti. L'amour de la vérité, dont on se targuoit si fort, ne s'exprime point avec ces couleurs mensongères. L'amour de l'humanité, dont on se prétendoit rempli, repousse ce ton âcre et outrageant. Et dans quel siècle s'élevoit-on si haut contre les abus du fanatisme? dans celui précisément où ils étoient le moins à craindre, dans le siècle où avoit prévalu un esprit de modération et de tolérance, où l'Eglise prêchoit plus que jamais la concorde et la paix, et où tous ses pasteurs professoient les maximes les plus favorables au bien de l'humanité et au repos des empires. S'il y a

Digitized by Google

un fanatisme à craindre encore, ce n'est plus celui qu'on suppose produit par les idées religieuses. On a pris trop de soin de les effacer de l'esprit des hommes, pour en appréhender de dangereux effets. Tant de mauvaises doctrines, jointes à la corruption naturelle du cœur humain, ont tellement affoibli la religion qu'elle conserve à peine un reste d'empire sur un petit nombre d'ames. Ce n'est pas dans un tel état de dépérissement progressif qu'elle pourroit causer des ébranlemens ou susciter des fanatiques. Le danger ne peut venir que d'un autre côté. Le fanatisme n'est plus à redouter que de la part de ces esprits passionnés, partisans outrés de systêmes trompeurs, ennemis implacables de la vérité qui les condamne, d'autant plus opiniâtres dans leurs tristes préventions qu'elles sont plus injustes, et d'autant plus extrêmes dans leurs moyens qu'ils ont brisé le seul frein qui pourroit les retenir. Le fanatisme ne peut plus venir que de cette fausse philosophie si arrogante et si exaltée, et l'expérience a prouvé jusqu'à quel point de délire et de vertige elle pouvoit égarer ses sectateurs. Nous pourrions donc à notre tour faire la prière par laquelle M. Deleyre termine son article sur le fanatisme; mais nous n'avons pas le secret de son style d'enthousiaste et d'inspiré, et nous nous bornons à sou-

haiter que ceux qui font profession de philosophie, ne se passionnent que pour la bonne; qu'en se donnant pour ennemis des préjugés, ils sachent respecter ce qui doit l'être; qu'ils pratiquent cette tolérance dont ils se font les apôtres, et qu'ils songent que le meilleur moyen de se rendre utiles aux hommes, n'est pas d'insulter à leur crédulité, mais de leur donner l'exemple de toutes les vertus que la religion même prescrit, et qu'elle seule inspire et perfectionne.

Le discours de M. Herluison sur le fanatisme peut être regardé comme une excellente réfutation de la diatribe de M. Deleyre sur le même sujet. Autant celui-ci est tranchant et déclamateur, autant celui-là est modeste et modéré. L'encyclopédiste ne paroît inspiré que par une passion violente; le professeur de belles-lettres ne semble au contraire guidé que par la vérité. Sa marche est sage, raisonnée, impartiale. Il définit d'abord ce que c'est que le fanatisme, et restreignant ce mot à son acception étymologique et véritable, il écarte le sens injurieux qu'y attachent des hommes intéressés à pervertir le langage.

« Si, dit-il avec infiniment de raison, si du nombre de ceux qui distribuent si hardiment cette injure, on retranchoit les hommes vicieux comme parties intéressées et juges

corrompus; si on en écartoit les ignorans comme incapables d'avoir un jugement motivé; si de la même multitude, déjà passablement réduite, on séparoit encore tous ceux qui ont fait preuve d'extravagance, dans des matières du ressort de la simple raison; tous ceux qui dans cette cause montrent de la prévention, de la partialité, de la passion; tous ceux qui, sur les mêmes points capitaux, ont dit le oui et le non, et, par cette versatilité peu honorable, décrédité leurs propres opinions; si, après cette juste épuration, on exigeoit encore, comme de raison, que ceux qui resteroient s'entendissent entr'eux dans des points précis, et surtout dans des points essentiels, combien de temps leur faudroit-il encore pour avoir acquis une autorité imposante » ?

L'auteur procédant ainsi de proche en proche renverse les sophismes de ses adversaires, et venge la religion de leurs imputations calomnieuses. Il joint à une bonne logique un ton plein de réserve et de modération, montrant ainsi que ce n'est pas en énergumène qu'il faut parler de fanatisme, et honorant la cause qu'il défend par les armes qu'il emploie; il est impartial, non pas en n'embrassant aucune opinion, mais en ne soutenant la sienne qu'avec cette sagesse et cette dignité qui conviennent si bien aux apologistes de la religion; il a évité toute récrimination, et a mieux aimé perdre cet avantage, que d'aliéner des esprits qu'il vouloit ramener par la persuasion; il a laissé à ses adversaires et leurs épithètes outrageantes, et leurs mépris

Digitized by Google

affectés, et le ridicule dont ils nous couvrent, et le fiel qu'ils répandent sur les objets de notre vénération, et n'a cherché qu'à éclairer, qu'à convaincre. Son discours, quoique peut-être un peu froid, plaira donc aux hommes instruits, aux gens sages, et à ceux qui cherchent la vérité de bonne foi, et qui ne ferment pas obstinément les yeux à la lumière.

Les deux petites pièces suivantes nous ont paru dignes de fixer l'attention des lecteurs instruits. Elles sont d'un homme versé dans les sciences mathématiques et physiques, et connu par des ouvrages solides dans ce genre. Toutes les deux sont dirigées contre les matérialistes. Dans la première l'auteur montre, contre les créateurs de tant de systèmes modernes, que la terre est sortie telle qu'elle est des mains du Tout-puissant, et qu'elle n'a pas eu besoin d'actions extérieures pour s'arranger telle que nous la voyons. Dans la seconde il prouve que l'attraction n'est point inhérente à la matière, mais lui a été communiquée par Dieu même; ce qui réfute ceux qui, pour se passer plus aisément du créateur, attribuent sans façon à la matière comme essentielles toutes les qualités dont elle jouit.

Digitized by Google

I.

Démonstration de la création immédiate de la terre, sans le concours des causes secondes pour la formation de sa figure.

Il est prouvé, par les nouvelles mesures, que la terre n'est pas un solide de révolution. Non-seulement ses deux hémisphères, boréal et austral, ne sont pas semblables, ce qu'on savoit par les mesures de la Caille au Cap comparées à celles de France; mais MM. Delambre et Méchain se sont assurés en dernier lieu que les méridiens de l'hémisphère boréal n'ont pas tous la même forme et la même courbure (*Astronomie de Biot, pag. 110 et 111*). Donc la terre n'étoit pas fluide au moment qu'elle a reçu son mouvement de rotation. Elle eût été alors un solide de révolution; donc elle a reçu son mouvement diurne en état solide; donc nulle cause physique n'a pu produire son renflement à l'équateur, et son abaissement aux poles : (*Terra autem erat arida*); donc elle a été créée telle par des raisons de sagesse, nommément, comme l'a remarqué Newton, afin que les eaux n'inondassent pas les régions de l'équateur.

Digitized by Google

II.

De l'attraction : qu'elle ne peut être une force inhérente.

Si l'on regarde l'attraction comme une vertu intrinsèque au corps dont l'action se propage d'un centre, d'un point matériel, par exemple, selon des lignes divergentes, elle sera partout, comme la lumière, en raison inverse du carré de la distance : donc, si on la considère comme propagée par d'autres lignes que des lignes divergentes, elle ne sera plus en raison réciproque d'un carré de la distance.

Mais en la considérant comme une action émanée par des lignes divergentes, le même corps A sera atteint par plus de rayons d'action à une lieue de distance qu'à dix, à cause du plus grand écartement des rayons d'action. Celles qui seront comprises dans l'écartement n'en recevront point; donc la pesanteur ne sera pas proportionnelle aux masses; donc si l'attraction est une force inhérente, on ne peut concilier la raison directe des masses avec la réciproque du carré de la distance; donc l'attraction n'est point une force inhérente, mais une loi du créateur, et une force dans la classe des causes purement occasionnelles.

L'abbé SIGORGNE.

Digitized by Google

Nous donnons aujourd'hui la teneur du décret que nous avons annoncé dans la dernière livraison :

Décret dans la cause de la béatification et canonisation de la vénérable servante de Dieu, sœur Agnès de Jésus, religieuse professe de l'ordre de saint Dominique, à Saint-Flour en France (1).

Sur ce doute : est-il constant qu'elle ait pratiqué les vertus théologales de foi, d'espérance et de charité envers Dieu et le prochain, ainsi que les vertus cardinales, la prudence, la justice, la force et la tempérance, et celles qui s'y rapportent, et qu'elle les ait pratiquées au degré d'héroïsme dans le cas et pour l'effet dont il s'agit?

La renommée publioit que l'excellente vierge, Agnès de Jésus, avoit dans une vie qui ne fut que de trente-deux ans, fourni une longue carrière par l'exercice parfait de toutes les vertus chrétiennes. Toutes les bouches divulguoient en France qu'elle s'étoit tellement distinguée par son ardente charité, qui est la plus grande de ces vertus, que quoique cachée dans le monastère des religieuses de l'ordre de saint Dominique de Langeac, elle avoit, par l'ardeur et le feu de cette charité, produit au dehors d'admirables conversions, et

(1) Cette sainte fille mourut dans son couvent le 19 octobre 1634. Le clergé de France, dans ses assemblées, a plus d'une fois écrit à Rome pour demander qu'on instruisit le procès de sa canonisation.

Digitized by Google

procuré le salut du prochain dans des pays même éloignés, et jusque dans la capitale de la France, à l'honneur et à l'avantage de la piété, de la religion et du clergé.

On se convainquit combien ce bruit étoit conforme à la vérité, par les recherches qui furent faites dans les formes usitées sur chacune de ces actions. Les registres qui contenoient ces recherches ont été compulsés et examinés dans trois séances de la congrégation des rites; la première le 3 décembre 1805, dans le palais du cardinal Antoine Doria, qui remplaçoit le cardinal duc d'Yorck, alors chargé de cette cause, et mort depuis; la seconde le 23 du même mois, dans le palais apostolique du mont Quirinal; la troisième, dans le même palais, le 8 mars de l'année courante, dans une assemblée générale des cardinaux et des consulteurs, tenue en présence de N. S. P. le pape Pie VII. Tous les suffrages allèrent à prononcer que la servante de Dieu avoit atteint le degré héroïque des vertus chrétiennes.

S. S. donna son assentiment à cet avis; mais avant de rien décider sur cet objet, elle résolut d'adresser au père des lumières des prières ferventes et assidues. C'est ce qui a été fait jusqu'au jour présent, où l'Eglise célèbre la mémoire des vertus de saint Joseph, chaste époux et gardien de la plus pure des vierges, et où le saint père a jugé en conséquence convenable de rendre le plus honorable temoignage à la vertu et à la pureté de la vénérable vierge Agnès de Jésus.

Digitized by Google

La victime pure et sans tache ayant été offerte dans la chapelle domestique, les cardinaux de Somaglia, préfet de la congrégation des rites, et Doria, rapporteur actuel de la cause, ayant été convoqués, ainsi que le père Jérôme Napolioni, promoteur de la foi, le secrétaire soussigné, et Joseph Zambelli, proto-notaire de la congrégation; comme dans les registres des procédures commencées pour cette cause il n'y a point de témoins oculaires, mais seulement auriculaires, et que par conséquent suivant les règles adoptées par le saint siége il faut un plus grand nombre de miracles que dans les autres causes avant qu'on procède à la béatification, S. S. a déclaré et jugé qu'il étoit constant que la vénérable servante de Dieu, Agnès de Jésus, avoit pratiqué les vertus dans le degré héroïque, et qu'on pouvoit procéder à la discussion des quatre miracles.

Le 19 mars 1808.

Jules-Marie DE SOMAGLIA, *préfet de la congrégation des rites.*

J. DE CARPEGNA, *secrétaire.*

Place du sceau ✠

ROME. La sacrée congrégation des rites vient de publier, avec l'autorisation de S. S., le décret d'approbation sur l'introduction de la cause de la V. servante de Dieu, Marie-Clotilde-Adélaïde de France, reine de Sardaigne.

Par un autre décret de la même congrégation, S. S. a donné son approbation sur la validité de la procédure, tant ordinaire qu'apostolique, concernant la cause du V. serviteur de Dieu, P. Paul de la Croix, fondateur de la congrégation des PP. Passionistes.

Digitized by Google

Cologne. M. Frederic Schlegel, savant helléniste, vient d'abandonner la religion réformée pour la religion catholique. Son épouse, fille du fameux philosophe juif Mendelsohm, a suivi son exemple. Cette conversion a rappelé celle du célèbre comte de Stolberg, qui a fait tant de sensation en Allemagne. L'une et l'autre ne peuvent être imputées à des motifs humains. Le temps n'est plus où l'ambition pouvoit entrer pour quelque chose dans de pareils changemens. Ainsi l'Eglise n'est point aussi stérile que le croient ses ennemis, et la force divine se fait encore sentir à ceux qui cherchent et qui invoquent la vérité avec franchise et avec droiture. On sait que le comte de Stolberg a prouvé la sincérité de sa conversion par un excellent ouvrage en faveur de la religion. Peut-être M. Schlegel prendra-t-il le même moyen. Ce seroit un triomphe de plus qu'il procureroit à l'Eglise, qui se félicite de sa conquête.

Bordeaux. Parmi plusieurs dispositions bienfaisantes prises par S. M. en faveur de cette ville, par un décret du 25 avril, on remarque celles-ci :

Un grand hôpital sera fondé sur l'emplacement de la caserne dite Notre-Dame, laquelle caserne sera transférée dans les bâtimens de l'hôpital Saint-André.

Cet établissement sera disposé de manière à recevoir mille lits, afin que désormais, et dans aucun cas, deux malades ne soient placés dans le même lit.

Des salles et des quartiers particuliers seront affectés au logement des malades payans, et au traitement de différentes maladies.

Les travaux se feront sous la direction et la surveillance du corps municipal. Ils seront conduits de manière à ce qu'avant la fin de la présente année les malades, dont le nombre surpasse celui des lits de l'hôpital Saint-André, soient transférés dans le grand hôpital, et placés dans des lits séparés.

Digitized by Google

L'hôpital des Incurables sera maintenu dans le local qu'il occupe actuellement, et dont la construction et les agrandissemens sont dus à la bienfaisance privée.

L'hospice de bienfaisance sera réduit successivement au nombre de 191 habitués, égal à celui des lits qu'il renferme. En conséquence, et jusqu'à ce que cette réduction ait été opérée, il ne sera plus disposé des places qui viendront à vaquer.

Le produit de l'économie résultant de l'article ci-dessus, sera employé à l'augmentation des secours à domicile.

Il sera construit à l'hospice des Aliénés un bâtiment séparé, propre à recevoir dix ou douze malades payans.

La portion du couvent des Orphelins, actuellement occupée par les Sœurs de la Charité, leur sera concédée par le domaine à titre gratuit.

La portion, actuellement libre du même couvent, sera concédée par le domaine, et à titre gratuit, à l'association des sœurs de Notre-Dame, qui se livrent à l'éducation des filles indigentes.

L'établissement de la Miséricorde, fondé et dirigé par la demoiselle Lamourous dans l'ancien couvent de l'Annonciade, est approuvé. Les statuts de cet établissement seront soumis à notre conseil dans le plus bref délai.

La demoiselle Lamourous sera dispensée du payement de la somme de 22,800 fr. restant à acquitter du prix de l'adjudication desdits bâtimens, dont il lui sera donné quittance. Notre ministre des cultes mettra à la disposition de ladite demoiselle la somme de 12,000 fr. pour le payement des réparations faites ou à faire dans ledit établissement. Cette somme sera imputée sur le chapitre VII du budjet du ministre des cultes pour l'exercice courant.

Il sera fondé une maison de mendicité pour tout le département. Cette maison sera établie sur l'emplacement du dépôt actuel, lequel sera agrandi, si cela est jugé nécessaire, par l'acquisition de terrains voisins.

Les grosses réparations qu'exige l'église métropoli-

Digitized by Google

taine de Bordeaux pour la conservation de cet édifice, seront faites sans délai, ainsi que les travaux nécessaires pour l'établissement définitif des logemens de l'archevêque, du curé de la cathédrale et du séminaire.

Les maisons actuellement occupées par les curés de Saint-Louis et de Saint-Vincent-de-Paul, aux ci-devant couvens de Notre-Dame et des Chartreux, seront concédées par le domaine à la ville, à titre gratuit, et affectées au logement desdits curés.

Le surplus des bâtimens de la Chartreuse, tombant en ruines, sera démoli, les matériaux vendus au profit du domaine, et le terrain affecté à l'agrandissement du cimetière et du jardin de botanique.

L'ancien bâtiment des prêtres de la paroisse de Notre-Dame, actuellement affecté à la manutention des vivres de la guerre, sera rendu à sa première destination, aussitôt qu'une manutention des vivres aura été établie sur les terrains du Château-Trompette.

PARIS. Par décret du 14 mars 1808, S. M. a nommé aux 14 bourses et 28 demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain d'Autun, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé aux 11 bourses, et aux 22 demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain de Bourges, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du 19 mars 1808, S. M. a nommé aux 25 bourses et 50 demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain de Gand, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé à 22 des 34 bourses fondées dans le séminaire diocésain de Paris, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé aux 11 bourses et 22 demi-bourses fondées dans le séminaire

naire diocésain de Grenoble, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du 24 mars 1808, S. M. a nommé aux 14 bourses et aux 28 demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain d'Amiens, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé aux 8 bourses et aux 16 demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain de Mayence, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret dudit jour, S. M. a nommé aux 20 bourses et 40 demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain de Metz, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du 30 mars 1808, S. M. a nommé aux dix-neuf bourses et trente-huit demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain de Bayonne, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé aux quatorze bourses et vingt-huit demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain de Chambéry, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Un décret du 1er. avril ordonne la publication, 1°. d'un décret d'union de la ville de Flessingue et dépendances au diocèse de Gand; 2°. d'un autre décret d'union de la ville de Wesel avec son territoire au diocèse d'Aix-la-Chapelle, rendus à Paris par S. E. le cardinal Caprara, légat *à latere;* le premier, le 26 février; le second, le 8 mars 1808, d'après l'autorisation qu'il en a reçue de S. S. Pie VII.

Adélaïde-Hortense Mancini-Nivernois, épouse de M. de Brissac, ancien gouverneur de Paris, mourut le 2 mai dernier à l'âge de 66 ans, dans sa terre de Neauphle-le-Vieux. Née avec les dispositions les plus

Digitized by Google

heureuses, et douée des qualités les plus aimables, elle les releva par une piété affectueuse et solide. Elle édifia successivement, dans un poste élevé, les cours de Louis XV et de Louis XVI. Forcée de quitter sa patrie à la révolution, elle se fit aimer dans une terre étrangère, comme elle s'étoit fait aimer en France; et telles furent les ressources de sa charité industrieuse, qu'exilée et dépouillée de sa fortune, elle trouva encore le moyen de faire élever à ses frais un jeune homme qu'elle plaça dans une université d'Italie. De retour en France, elle y continua ses bonnes œuvres. Elle remplissoit avec assiduité toutes les fonctions d'une *dame de charité*, et rappeloit ces temps anciens où les femmes du plus grand nom se faisoient un honneur de prodiguer aux pauvres, non-seulement des secours d'argent, mais des soins personnels et assidus, les visitant dans leurs maladies, leur portant elles-mêmes le nécessaire, pansant même leurs plaies. La capitale et la cour renfermoient autrefois beaucoup de ces dames vertueuses, qui fréquentoient les hôpitaux, pénétroient dans les réduits de l'indigence, portoient aux malheureux les consolations les plus puissantes, et faisoient leurs délices de sécher les pleurs et de calmer les souffrances, honorant ainsi par de si touchantes pratiques la religion qui les leur inspiroit. Mme. de Brissac avoit hérité de ce pieux usage; elle visitoit les malades de sa paroisse et des paroisses voisines, leur distribuoit des secours et des médicamens, et mêloit à ses bons offices des conseils que sa douceur et sa bonté rendoient plus persuasifs. Sa mort a été un jour de deuil pour tous les habitans. Elle a légué encore plusieurs sommes aux pauvres, et a demandé à être enterrée sans pompe, au milieu d'eux, dans le cimetière de Neauphle-le-Vieux. On espère que ses bonnes œuvres ne cesseront pas toutes avec elle, et que sa famille les continuera autant qu'il est possible.

Digitized by Google

De l'institution du célibat, dans ses rapports avec la religion, les mœurs et la politique; par M. ***. in-8°.

Il n'y a pas très long-temps que nous rendions compte d'un ouvrage sur le même sujet, et que nous exposions les sophismes d'un prétendu catholique, qui dans une *Correspondance* très-peu *ecclésiastique* avoit combattu une des lois les plus anciennes et les plus respectables de l'Eglise. Nous eûmes soin de faire remarquer la frivolité des motifs allégués par l'auteur anonyme, et nous crûmes avoir réussi à prouver que c'étoit un ennemi caché de la religion, qui ne cherchoit qu'à lui porter un dernier coup, en déclarant une guerre artificieuse à l'institution salutaire qu'elle a établie et maintenue avec tant de soin. Nous observâmes qu'un parti nombreux redoubloit d'efforts pour renverser cette institution précieuse; que les uns par leurs intrigues, les autres par leurs écrits s'élevoient contre elle, et qu'il y avoit une conjuration toute formée pour l'anéantir. Cette conjuration s'est manifestée surtout en Allemagne, pays où la manie des systêmes et la licence des opinions irréligieuses ont fait le plus de progrès. Des hommes habiles à

Digitized by Google

saper successivement tout ce qui tient à la religion, ont résolu d'abolir encore le célibat ecclésiastique, et couvrant leurs vues à l'ordinaire de prétextes spécieux, ils prétendent encore épurer et perfectionner, tandis que dans le fond ils ne veulent qu'énerver et détruire. Sectateurs de je ne sais quelle raison pure, partisans d'un ténébreux illuminisme, ils veulent tout soumettre aux lois impérieuses de leur métaphysique arbitraire, et enlever à la religion tous ses appuis. De là tant d'écrits où l'on voudroit faire croire que le célibat des prêtres est injuste et nuisible, tandis qu'on sait parfaitement que le mariage des ecclésiastiques acheveroit le triomphe de l'incrédulité. D'Allemagne cette odieuse tactique a passé en France. Voilà qu'il paroît coup sur coup plusieurs ouvrages dictés par le même esprit et dirigés vers le même but. A l'anonyme auteur de la *Correspondance entre deux ecclésiastiques*, succède l'auteur anonyme *de l'institution du célibat*. Tous les deux ont jugé à propos de cacher leurs noms, et de porter leurs coups dans l'ombre. Il est vrai qu'on a cru les reconnoître malgré le voile qui les couvroit. L'un étoit un ecclésiastique, disoit-on, mais un de ces ecclésiastiques qui se piquent peu de servir et de défendre l'Eglise, qui rangés de bonne heure sous d'autres

Digitized by Google

drapeaux, ont vieilli dans un camp ennemi, et ne se sont fait connoître que par des romans frivoles ou des pamphlets philosophiques, dont le nom enfin est toujours cité parmi ceux des détracteurs de la religion et des propagateurs de l'incrédulité. Un tel adversaire du célibat des prêtres ne met pas un grand poids dans la balance, et quoiqu'il vante ses vues désintéressées, on peut soupçonner, sans beaucoup de noirceur, qu'il a apporté dans cette discussion moins d'impartialité qu'il n'en affecte, et qu'il a jugé une cause à laquelle il n'étoit pas étranger. L'autre écrivain est plus suspect encore; et ceux qui sont au fait prétendent l'avoir deviné malgré son masque. On ne doit pas être surpris, selon eux, qu'il se soit enveloppé sous le manteau de l'anonyme. Il eût eu mauvaise grâce à décliner dans cette occurrence son nom et ses qualités. Le lecteur eût été effarouché s'il eût su que l'ouvrage étoit d'un prêtre un peu intéressé dans cette affaire, d'un prêtre qui avoit commencé par violer la loi avant d'écrire contre elle, et qui avoit secoué le joug dont il vouloit affranchir les autres. Cette petite circonstance n'eût pas laissé d'infirmer un peu son témoignage. On se fût demandé quelle pouvoit être l'autorité d'un pareil personnage; de quel front il osoit aborder une telle question; com-

ment il pouvoit parler de religion après avoir insulté si formellement à la sienne, et de mœurs après avoir donné un tel scandale. On se fût demandé comment il pouvoit s'oublier jusqu'à rappeler sa honte, et à provoquer une discussion dans laquelle il étoit le seul qui ne dût pas avoir de voix. Que ceux-là, eût-on dit, traitent ce sujet qui n'y ont aucun intérêt. Mais qu'un homme qui s'est affiché, qui a bravé la loi et l'opinion publique, qu'un tel homme prétende se faire écouter, et veuille même prononcer un jugement, on ne peut que se moquer d'un pareil controversiste, on ne peut que récuser un tel juge. Et nous sommes fort de cet avis.

Mettons cependant à part, pour un instant, ces préventions, quelque légitimes qu'elles soient. Examinons l'ouvrage de l'anonyme en lui-même, et voyons quelles raisons il va nous opposer. Dès la première page il employe un petit artifice assez usé, qui consiste à supposer qu'on n'a pas bien traité cette question avant lui. *Je ne sais*, dit-il fièrement, *si quelqu'un a encore envisagé ce sujet sous les grands rapports qui intéressent le plus les hommes, je veux dire, sous les rapports de la religion, des mœurs et de la politique.* Ainsi voilà le procès fait à tous ceux qui ont traité la question du célibat ecclésiasti-

Digitized by Google

que. Personne, avant l'anonyme, n'avoit envisagé la question sous le point de vue convenable. Il ne s'est trouvé personne assez ami *de la religion, des mœurs et de la politique,* pour les faire entrer dans l'examen de cette loi. Il n'y a que M***. qui soit assez *religieux,* assez *moral,* assez *politique* pour s'occuper de ces grands rapports. Ainsi, ils n'étoient point véritablement *religieux* ces pontifes si pieux et si révérés, qui veillèrent, avec tant de soin, pendant tant de siècles, à l'observation exacte de cette loi, qui, dit-on, *n'a rien de religieux :* ils n'étoient point amis des *mœurs,* ces hommes irréprochables qui veillèrent si scrupuleusement sur eux-mêmes, qui menèrent une vie si pure, et qui observèrent, avec tant de fidélité, cette loi que l'on prétend être *immorale :* ils n'étoient point *politiques* ces princes éclairés, ces monarques habiles qui crurent voir dans le célibat des prêtres une mesure aussi heureuse pour la société que pour la religion, et qui prêtèrent leur appui à l'Eglise pour le maintien d'une loi qu'on qualifie d'*inhumaine.* Voilà ce que l'anonyme vient nous apprendre d'une institution qui a reçu l'assentiment de tant de siècles. Il faut qu'il se croie des lumières bien supérieures, s'il espère réformer ce qui a été sagement établi depuis si long-temps ; et il faut qu'il

Digitized by Google

ait une étrange idée de la religion, s'il s'imagine en savoir plus que tant de personnages éminemment religieux qui se sont fait un devoir d'honorer ce qu'il se fait un plaisir de combattre.

Mais, dit cet écrivain, *il est un point incontestable dont il faut nécessairement partir pour discuter avec certitude la question présente, c'est qu'il ne peut y avoir d'autre institution vraiment religieuse que celle qui est puisée dans l'idée certaine et positive que nous avons des desseins du Créateur.* Tel est le principe qu'il établit, et là-dessus il entre dans l'histoire de la création, et il prétend trouver dans le *crescite et multiplicamini* un argument invincible contre le célibat ecclésiastique. Mais il faut l'arrêter à son principe; il faut lui remontrer que quand on pose un axiome général, il est nécessaire que cet axiome ne présente rien de louche ni de vague. Or, le sien est-il bien clair, bien juste, bien précis? On voit, par l'application qu'en fait l'adversaire du célibat, qu'il veut faire entendre que c'est uniquement dans l'histoire de la création qu'il faut aller chercher la source d'une institution religieuse. Mais son principe, s'il lui donne ce sens, est tout-à-fait dépourvu de fondement. La Genèse ne renferme certainement pas tout ce qui est d'une institution vraiment religieuse, et il est une foule

Digitized by Google

d'articles de notre foi qui ne se trouvent ni de près ni de loin dans ce livre divin. Ceux qui n'admettroient pour objet de leur croyance que ce qui y est contenu, auroient un symbole extrêmement court, et il est possible que ce soit le cas de l'anonyme.

Après avoir rapporté l'historique de la création de l'homme, et beaucoup insisté sur les paroles de Dieu que nous avons citées, l'auteur s'écrie presqu'en colère : *Que l'on rapproche maintenant d'un dessein aussi fortement exprimé l'institution du célibat, et qu'on ose la qualifier de religieuse! Quoi! l'on pourroit appeler de ce nom un état qui arrache l'homme à la loi du Créateur!* Et ici commence une tirade extrêmement véhémente et pathétique, dans laquelle l'auteur accumule les interrogats et les apostrophes, et après laquelle, content de son éloquence et satisfait de ses efforts, il prononce en ces termes : *Non, l'institution du célibat n'a rien que l'on puisse concilier avec les idées certaines que nous avons des desseins de Dieu; elle n'a par conséquent rien de religieux; c'est une erreur de l'esprit humain.* Qui oseroit appeler d'un jugement si solennel, prononcé après une si longue et si grave discussion? Dès la page 9 de la brochure l'anonyme a porté cet arrêt. C'est aller un

Digitized by Google

peu vîte en besogne. C'est trop faire voir qu'on avoit pris son parti bien d'avance, d'autant plus que jusque là l'auteur a mis en avant fort peu de raisons, qu'il n'a presque fait que se répandre en pompeuses doléances et en grandes exclamations. On seroit en droit de lui objecter que ces petits moyens pouvoient être de saison dans les assemblées théophilanthropiques où tout étoit en formules et en parades, mais qu'ils ne peuvent être reçus lorsqu'il s'agit d'examiner un point important de la religion, et que dans ce cas ce sont des preuves que l'on demande, et non pas de vaines déclamations. Nous passerons donc toute la partie tantôt mielleuse, tantôt objurgatoire de sa brochure, pour en venir aux endroits où il a prétendu donner quelqu'ombre de raisonnement. Ces endroits sont rares, et malgré tout l'art qu'a tâché d'y mettre l'auteur, ils sont totalement dénués de solidité, et ne résistent pas à l'examen.

L'anonyme a été maladroit, quand il a fait intervenir dans cette controverse le divin législateur des chrétiens. Il prétend que les apôtres, ces premiers fondateurs du christianisme, ces premiers dépositaires de la loi évangélique, *n'avoient rien appris de leur divin maître, qui leur eût donné la moindre idée de la singulière insti-*

Digitized by Google

tution du célibat. Ah! s'ils l'avoient interrogé, dit-il dans un beau mouvement, *avec quelle force il auroit réprimé ces saillies indiscrètes d'un faux zèle!* Et nous lui dirons que s'il eût *interrogé* l'Evangile avec un cœur sincèrement religieux, il y auroit vu condamner *les saillies indiscrètes de son faux zèle.* Il y auroit appris d'abord à honorer le célibat par l'exemple même de l'auteur de la loi nouvelle, qui ne pouvoit sans doute recommander cette pratique d'une manière plus forte qu'en s'y soumettant lui-même. Aussi les apôtres, pleins de son esprit et fidèles aux instructions qu'ils avoient reçues de sa bouche, entrèrent-ils dans la voie qu'il leur avoit tracée. Il n'en est qu'un parmi eux dont on puisse assurer qu'il étoit marié. Les autres, suivant la tradition la plus constante, ne furent jamais engagés dans les liens du mariage. Saint Paul surtout, ce grand apôtre des nations, cet homme favorisé de tant de révélations spéciales, et qui admis dans le sein de Dieu même y avoit appris des secrets ineffables que sa bouche n'osoit révéler, saint Paul observoit le célibat. C'est ce dont il n'est pas permis de douter, après ce que dit l'apôtre lui-même dans la première Épître aux Corinthiens, chap. VII, versets 7 et 8. Le texte est formel et auroit mérité d'être examiné par l'anonyme. Dira-t-il que

Digitized by Google

saint Paul a encouru par-là la malédiction que J. C. a prononcée contre le figuier stérile, et que M. ***. applique si heureusement à son sujet? Il ne l'oseroit pas sans doute, et cette parabole d'ailleurs ne peut se rapporter au mariage; sans quoi les disciples auroient été en droit de dire à leur divin maître, qu'il se condamnoit par-là lui-même, et qu'il encouroit les reproches qu'il adressoit aux autres. Un peu de réflexion auroit épargné ces bévues à l'anonyme. Il est vrai qu'alors il eût été obligé de s'interdire beaucoup de sophismes, et de se priver de beaucoup de morceaux écrits avec prétention, qu'il a jugés propres à faire effet, et qu'il lui paroissoit fâcheux de perdre.

Mais ce qui est vraiment curieux, c'est le ton qu'il prend ici. Il y a des gens qui crient d'autant plus fort, qu'ils sont moins fondés dans leur sentiment. Seroit-il de ce nombre? *L'institution du célibat*, dit-il, *est le démenti le plus formel et en même temps le plus étrange donné à la doctrine de saint Paul.* Examinons donc quelle est sur ce point la doctrine de l'apôtre, et voyons si nous ne la connoîtrons pas un peu mieux que notre auteur, nous qui n'avons aucun intérêt dans cette affaire, et qui n'avons pas besoin de trouver dans saint Paul de quoi pallier ce que nous ne pourrons nous justifier à nous-mêmes.

Digitized by Google

Que dit donc ce grand apôtre dont l'anonyme fait un antagoniste du célibat ? Je lis au même endroit que je viens de citer : *Je veux que vous soyez tous comme moi-même. Mais chacun a reçu de Dieu un don particulier, l'un d'une manière, l'autre de l'autre. Je dis donc à ceux qui ne sont pas mariés et aux veufs : il leur est bon de demeurer dans cet état comme moi.* A la fin du même chapitre l'apôtre fait encore l'éloge de la virginité, et la recommande comme un état plus parfait. Sans doute M.*** n'approuvera pas ces éloges et ces recommandations; il les regardera comme un outrage fait à la nature, comme un renversement des vues du Créateur, comme une révolte formelle contre les desseins de la Providence. Il s'écriera, d'un ton magistral, que *c'est une erreur de l'esprit humain* de contredire ainsi les ordres de Dieu, et de mettre des idées chimériques de perfection à la place des intentions si manifestes du Créateur. Peut-être même que dans l'ardeur de son zèle philanthropique, il ira jusqu'à prononcer quelqu'anathème contre les défenseurs du célibat. Nous nous en consolerons en pensant que ces anathèmes retombent sur d'autres que sur nous, puisque nous ne faisons que professer une doctrine qui remonte jusqu'à saint Paul. Ainsi ce grand apôtre ne seroit pas à l'abri

Digitized by Google

lui-même des imprécations de l'anonyme, et il nous seroit glorieux de les partager avec lui. Nous trouverions quelque plaisir à nous ranger du même côté que cet apôtre et que tant d'hommes éminens en sainteté et en doctrine, et célèbres dans les annales de la religion, et à ne voir contre nous que l'auteur dont nous parlons et quelques autres prétendus penseurs de cette force, dont il est à croire que l'autorité auroit peu de poids dans la balance.

Il est un genre de preuves dont l'anonyme n'a pas parlé, et qui n'est pourtant pas étranger à la question. Mais il a eu ses raisons pour l'omettre entièrement, c'est que ces preuves sont toutes contre lui. Je veux parler de l'autorité de l'Eglise, du sentiment des pères, des décisions des conciles, et de la pratique constante de la catholicité. Il est possible que l'anonyme regarde avec dédain de telles autorités. Il est possible qu'il croie avoir plus de lumières que tant de grands hommes qui ont sanctionné la loi du célibat par leur exemple et par leurs leçons. Mais il nous permettra, à nous autres esclaves des antiques préjugés, de compter pour quelque chose l'assentiment unanime de tant de vénérables personnages, et les décisions de tant de saintes assemblées. Il seroit aussi par trop étrange que les caprices du pre-

Digitized by Google

mier venu suffisent pour infirmer de si graves autorités.

Enfin, M. *** est tellement dénué de preuves pour étayer son systême, qu'il emprunte tour à tour des raisons contradictoires. Ainsi il fait à plusieurs reprises un tableau touchant de l'union conjugale. Il cherche à émouvoir les ecclésiastiques par la perspective du bonheur qu'ils se refusent. Il les sollicite d'en jouir. Il leur représente la foule de privations qu'ils s'imposent, le supplice auquel ils se condamnent, et n'omet rien pour leur faire détester la loi inhumaine qui les arrache à l'état le plus fortuné auquel l'homme puisse atteindre sur la terre. Et quelques pages plus bas il semble chanter la palinodie. Le mariage n'est plus une source de félicité. Ce n'est plus le lien le plus beau que le ciel ait formé pour l'homme. *Cet engagement est tombé dans un état de dégradation déplorable, et la corruption est parvenue à le changer presque pour tous en une source de malheurs.* Suit une peinture effrayante de ces unions où préside l'intérêt et la débauche, et qui sont en proie à la défiance, aux dissentions, à la haine. Mais comment l'entend donc l'anonyme? Si tel est en effet *l'état de dégradation où est tombé* le mariage, pourquoi engage-t-il avec tant de zèle les prê-

Digitized by Google

tres à prendre cet état? C'est, dit-il, afin qu'*ils réhabilitent ce nœud sacré, et qu'ils lui rendent toute sa dignité.* Ainsi tout est bon à l'anonyme pour étayer sa thèse. Il met habilement en usage le pour et le contre. Le mariage est l'état le plus heureux; donc il faut se marier. Le mariage est une source de maux, donc il faut encore se marier. Quelle logique puissante! Ne pourroit-on pas rétorquer l'argument contre l'argumentateur, et lui dire : Si le mariage est une source de maux pour tout le monde, il en seroit une plus féconde encore pour les prêtres : donc il ne faut pas qu'ils se marient. Et en supposant même que cet état fût pour eux si digne d'envie, s'il leur est interdit, si une loi formelle leur défend d'y entrer, ils doivent s'en abstenir; et celui-là est un indiscret ou un perfide qui s'efforce de leur faire regretter un lien auquel ils ont dû renoncer; celui-là est un indiscret ou un perfide qui les porte ouvertement à mépriser et à violer la loi qui les enchaîne; celui-là est un indiscret ou un perfide qui ne craint point de porter le trouble dans leurs cœurs par des sollicitations insidieuses et par des peintures séduisantes. Un homme sage qui réclame contre une loi, ne cherche pas à la rendre odieuse à ceux qui sont tenus de s'y conformer. Il s'adresse à ceux-là seuls qui peuvent

Digitized by Google

la modifier, la changer, et leur expose avec prudence et discrétion les motifs qu'il croit avoir. Toute autre marche est celle d'un homme moins touché de la vérité qu'animé par la passion, et qui a ses raisons pour avilir la loi qu'il a violée.

Que penser donc de la brochure que nous examinons? que c'est tout simplement un mémoire d'un intéressé en faveur de sa cause, mais que c'est aussi un pamphlet contre le célibat des prêtres; que si l'auteur a cru séduire par la forme pathétique qu'il a voulu donner à son ouvrage, et par l'appareil sentimental dont il s'est environné, il a beaucoup trop compté sur la simplicité de ses lecteurs; que personne ne sera probablement dupe de son affectation de sensibilité, et de ce parlage vain d'un ambitieux déclamateur; que si on vouloit faire des phrases comme lui, et prendre un ton d'oracle, il ne seroit pas difficile de dissiper toute la bouffissure de son petit écrit, et de confondre avec un style plus naturel et plus vrai tout son étalage philanthropique et le patelinage de ses conseils astucieux; qu'enfin il faut le compter au nombre de ces hommes sans consistance et sans jugement, qui fléchissent le genou tantôt devant Baal, tantôt devant l'autel du vrai Dieu; qui travailloient naguère pour la théophilanthropie, et qui font

Digitized by Google

maintenant des *discours religieux;* qui écrivent aujourd'hui contre le célibat, dont ils ont enfreint le précepte, et qui demain, s'il y avoit quelque chose à gagner, prouveroient, au risque de se condamner eux-mêmes, la sagesse et l'utilité de cette loi antique et solennelle; gens tournant à tout vent de doctrine, ou plutôt sans doctrine aucune; jouet des caprices de leur imagination; perpétuellement dominés par leur ambition ou par les circonstances, et dont on peut assurer que lors même qu'ils font des *discours* prétendus *religieux* ou qu'ils examinent une question sous le rapport religieux, c'est la religion qui les occupe et les intéresse le moins.

L'anonyme a fait imprimer, à la suite de sa dissertation anti-célibataire, *un précis historique de tout ce qui s'est passé au concile de Trente relativement à la question du mariage des prêtres.* C'est une pièce qu'il a déterrée on ne sait où; mais comme il ne cite pas les sources où il a puisé tout ce qu'il dit, on pourroit le suspecter d'avoir mêlé quelque chose de lui dans ce récit prétendu historique. Ce soupçon augmente, quand on ne trouve rien de ce récit dans plusieurs des écrivains qui ont traité l'histoire du concile de Trente. Le continuateur de Fleury n'en dit pas un mot. Fra-Paolo lui-même, cet homme si habile à

ramasser

Digitized by Google

ramasser les bruits les plus désavantageux pour la cour de Rome, et si ardent à décréditer le concile par les imputations les plus destituées de fondement, Fra-Paolo qui fait des romans quand les faits ne lui fournissent pas de quoi satisfaire son antipathie, auroit-il manqué de parler des circonstances rapportées par l'anonyme, si ces circonstances eussent été vraies; et le silence que garde à cet égard un ennemi déclaré de l'Eglise et de sa discipline, n'est-elle point une preuve assurée que tout ce qu'on nous en raconte aujourd'hui est une fable qui ne mérite aucune confiance? L'anonyme aura peut-être été la déterrer dans quelqu'un de ces recueils obscurs et de ces compilations mensongères enfantés par quelque zélé protestant, qui, écrivant du fond de l'Allemagne, aura prétendu savoir parfaitement et jusque dans les moindres détails ce qui se passoit à Trente et à Rome. Ce protestant et l'anonyme qui le copie, si pourtant il n'invente, font tenir aux défenseurs du célibat des discours ridicules, ne mettent dans leur bouche que des raisons pitoyables, et ensuite ils n'ont pas grand peine à tirer avantage de ces discours et de ces raisons. Mais si ces discours et ces raisons étoient par hasard de ceux qui les rapportent plutôt que de ceux auxquels on les attri-

bue; si, comme on a lieu de le croire, tout cela n'étoit qu'un roman imaginé pour avilir le célibat ecclésiastique, alors contre qui devroient se tourner le mépris et l'indignation? Que devient alors la tirade fulminante de l'anonyme? Comment ne pas rire de sa colère simulée et de sa confiance arrogante? Il ne trouve plus de termes assez forts pour caractériser la loi qu'il abhorre. Il l'appelle *un attentat odieux, un outrage offensant.* Il invoque contre elle *tous les sentimens généreux,* et dans sa fureur étudiée, *il dévoue à l'exécration des siècles* une institution qui *immole des victimes au pied des autels de l'intérêt, et des victimes plus malheureuses quelquefois que celles qui tomboient autrefois sous le fer des ministres sanguinaires du dieu Teuthathès.* M. l'anonyme, voilà qui n'est pas *généreux.* Un ami de l'humanité ne *dévoue* personne *à l'exécration.* Un homme tolérant ne se sert point de ces expressions injurieuses qui annoncent l'emportement et la passion. Un écrivain qui veut qu'on le croie religieux ne se permet point de reprocher à la religion d'immoler des victimes comme le dieu Teuthatès. Il ne faut point de ces comparaisons odieuses et injustes. Sophiste déclamateur, laissez là votre *dieu Teuthathès,* dont on n'avoit que faire en cette rencontre, et vos

Digitized by Google

grands mots, et vos invectives, et vos *outrages offensans*, et vos récits prétendus historiques. Vous vous êtes arraché vous-même le masque religieux dont vous aviez voulu vous couvrir. Ce n'est point ainsi que procède un homme religieux : ce n'est pas même ainsi que procède un vrai philosophe. Si vous êtes l'un et l'autre, dégagez donc votre esprit des nuages qui l'offusquent; tâchez d'être sans intérêt dans cette affaire, ou plutôt, puisque vous ne pouvez déguiser le parti que vous avez pris, laissez traiter cette question à des hommes plus libres de préjugés; et gardant un silence qui vous convient plus qu'à tout autre, ne troublez point le clergé dans la pratique d'une loi qu'il aime, et ne vous flattez pas de séduire les puissances auxquelles vous vous mêlez de donner des conseils perfides.

Tels sont les avis charitables que nous donnons à l'anonyme, et en sa personne à tous les prêtres mariés qui s'évertuent en ce moment plus que jamais pour couvrir des plus beaux prétextes la démarche qu'ils ont faite; qui, honteux d'être seuls, irrités de voir la différence qu'on met entr'eux et les prêtres fidèles à leurs devoirs, voudroient uniquement par piété qu'on les obligeât tous à faire comme eux; qui, pour faire cesser le scandale qu'ils ont donné, voudroient que tous

Digitized by Google

les ministres de la religion en donnassent un pareil; qui enfin, en se joignant aux ennemis de l'Eglise pour lui susciter de nouveaux embarras, et pour la fatiguer par leurs projets insidieux et par leurs plaintes amères, montrent assez quel est l'esprit qui les anime et quelle confiance on doit avoir dans la pureté des motifs qu'ils allèguent, et du zèle dont ils se parent.

Josué, ou *la Conquête de la terre promise, poème en XII chants; par un ancien professeur de belles-lettres, de la société d'émulation de Bourg.* 1 vol. in-8°.

C'est une grande entreprise que la composition d'un poème épique. Rien ne demande plus de talens, de travail et de génie. Le choix du sujet, l'invention de la fable, le tissu de l'action, le merveilleux qu'il faut y introduire, les épisodes qu'il y faut placer, les ressorts à mettre en œuvre pour soutenir l'intérêt, tous les détails enfin d'un plan vaste et sagement combiné, forment une carrière difficile à parcourir. Tant d'obstacles se rencontrent sur la route, qu'il est rare qu'on n'y fasse pas quelque chute, et qu'on atteigne le but avec succès et avec gloire. Mais ces obstacles ne sont pas encore les seuls. Le style,

Digitized by Google

cette partie si importante de tout ouvrage littéraire, est ici une des principales difficultés. S'il n'est pas élégant et fleuri, si la poésie n'est pas riche et harmonieuse, si les vers ne flattent pas l'oreille, en même temps que les pensées plaisent à l'esprit, si enfin tout l'ouvrage n'est pas animé par les beautés d'une diction soutenue, le plan, quelque admirable qu'il fût, n'excitera aucun intérêt, et le poème tombera, faute de chaleur et de vie. C'est ce qui est arrivé à une foule d'auteurs. Nous avons peut-être parmi nous trente poèmes épiques, qui ne sont célèbres la plupart que par le ridicule dont on les a couverts. Un seul presque a survécu à tant de naufrages, et s'est soutenu, quoique non pas sans quelque contradiction. L'heureux choix du sujet, et le mérite d'une versification, sinon toujours pure, du moins élégante et facile, ont protégé la Henriade contre la foiblesse de l'action. L'agrément des détails a couvert le vice de l'ensemble, et l'on est convenu de pardonner à la stérilité du plan en faveur des beautés répandues dans le style. Les autres poètes épiques françois n'ont pas été aussi heureux, et n'ont pas su dédommager d'un côté de ce qui leur manquoit de l'autre. Presque toujours chez eux à un plan défectueux se joint une exécution non moins vicieuse, et les défauts du

Digitized by Google

style se trouvent en harmonie avec ceux du fond même et de l'invention. Ici la poésie est emphatique, boursoufflée, et devient ridicule à force de prétentions et de recherches. Là elle donne dans l'excès opposé, et en voulant être simple et naturelle, elle tombe dans le familier et dans le bas. Voilà pour le style. Quant au sujet en lui-même, ou il est mal choisi, ou il est mal rempli. Ce que l'auteur y ajoute est foible ou mal imaginé... Il seroit trop long d'énumérer ici tous les défauts qui ont fait tomber tant de poèmes publiés depuis plus d'un siècle. Leur chute n'est que trop connue, et leurs auteurs sont ou ignorés ou bafoués, sans qu'on leur sache gré de leurs efforts, ni même de ce que leurs productions peuvent renfermer quelquefois d'heureux et d'estimable; ce qui n'est sans doute ni généreux ni juste.

Si nous avons fait ces considérations générales avant d'en venir à l'examen du poème de Josué, ce n'est point pour prévenir l'esprit du lecteur contre cet ouvrage. Nous voulons que chacun en juge, comme nous en avons jugé nous-mêmes; et pour montrer toute notre impartialité, nous allons rendre un compte exact des impressions différentes et successives qu'a faites sur nous la lecture de ce poème. On verra que de même que

Digitized by Google

nous ne blâmons pas indistinctement tout ce qui sort d'un parti que nous combattons quelquefois, de même aussi nous ne louons pas aveuglément les travaux de ceux mêmes dont nous partageons les sentimens, et dont nous approuvons les bonnes vues.

A la première ouverture du livre de M. C., il nous parut que le sujet qu'il avoit choisi pouvoit être favorable à l'épopée, et que l'histoire de Josué offroit une riche matière à la poésie. Nous pensâmes qu'un talent heureux trouveroit à s'exercer sur la conquête de la terre promise, et que les prodiges qui éclatèrent lors de cet événement mémorable, dispensoient presque l'auteur du soin de chercher des fictions qui n'auroient ni le même crédit, ni le même intérêt. Que de merveilles, disions-nous, un tel sujet fournit de lui-même! Le Jourdain suspendant son cours pour laisser passer le peuple de Dieu; les murailles de Jéricho s'écroulant au bruit des trompettes; le soleil obéissant à la voix du chef d'Israël, et s'arrêtant dans sa course pour rendre la victoire des Hébreux plus complète; l'œil de Dieu toujours ouvert sur son peuple, et son bras toujours étendu pour le conduire; mille traits signalés de sa puissance et de sa protection, répandent sur cette partie de l'histoire sainte un

Digitized by Google

éclat et une grandeur qu'une belle poésie releveroit encore, s'il est possible. Que seroit-ce si à ces prodiges on ajoute ceux qui furent opérés dans le désert par Moïse, et qu'il est si naturel de faire rentrer dans le sujet de Josué; le passage de la mer Rouge; la loi donnée sur le mont Sinaï; tous les élémens obéissant à la voix du chef des Hébreux et de l'ami du Seigneur; et les solitudes de Sin, témoins, nuit et jour, pendant quarante ans, d'une foule de miracles où Dieu faisoit éclater, tantôt sa justice, tantôt sa bonté? Avouons qu'il n'est point de sujets qui offrent au génie une si riche moisson de tableaux dignes de toute la magnificence de l'épopée.

Telles étoient nos réflexions sur le sujet en général. Le début du poème de M. C. vint confirmer ces préventions favorables. Il nous sembla que ses premiers vers étoient faciles. Nous les mettrons sous les yeux du lecteur pour qu'il décide si nous nous sommes trompés. L'auteur commence ainsi:

Je chante ce héros qui protégé des cieux
Conquit de Chanaan les champs délicieux,
Qui de Dieu sur son peuple exerçant la puissance,
Sur des peuples maudits signala sa vaillance,
Et par tant de succès couronna ses exploits,
Qu'il força le Jourdain de couler sous ses lois.

Digitized by Google

De ce fleuve à sa voix les ondes reculèrent,
Superbe Jéricho, tes remparts s'écroulèrent,
Et l'astre étincelant, qui mesure les jours,
Pour hâter sa victoire, interrompit son cours.
O toi, qui sous l'aspect d'une nue éclatante
Guidas du peuple saint la fuite triomphante,
Toi qui durant le cours d'un voyage lointain,
Sur des pièges sans nombre éclairas son destin,
Descends de l'empyrée, ô divine lumière,
Viens d'un souffle brûlant féconder ma carrière;
Descends, et qu'à l'éclat de tes plus purs rayons,
Je parcoure avec toi de vastes régions.
Oui, soit que du chaos sondant les routes sombres,
Tu portes la clarté dans le séjour des ombres,
Soit que loin des écarts d'un monde périlleux
Dans le sein du Très-haut tu diriges mes yeux,
J'irai, je franchirai les voûtes de ma sphère,
Et pénétrant ces lieux qu'habite le tonnerre,
Là, parmi les concerts des célestes esprits,
Je redirai les sons que tu m'auras appris.

Il y auroit bien quelques fautes à reprendre dans ces vers, si on les détailloit avec sévérité. Mais généralement parlant, ils ne sont pas mauvais. Ils ont de la facilité, et ne sont pas même dépourvus de mouvement. Un poème écrit sur ce ton ne seroit pas un ouvrage d'un mérite supérieur, mais ne seroit pas non plus une production à dédaigner. Aussi, après avoir lu cette

Digitized by Google

tirade, conçûmes-nous une idée avantageuse des talens de l'auteur. Nous nous flattâmes que dans des morceaux qui prêteroient davantage, nous trouverions encore plus d'élégance et de chaleur, et que le poète, en suivant le récit des livres saints, s'éleveroit avec un si beau modèle, et puiseroit, dans cette source féconde, des idées grandes et des expressions harmonieuses, telles que Racine, Rousseau, et même quelques poètes moins estimés en ont su tirer de la lecture et de la méditation de ces oracles divins. Nous sommes obligés d'avouer que nous avons été fortement trompés dans notre attente.

D'abord ce poème pèche par le défaut d'unité d'action. Cette unité est une des règles les plus indispensables de l'épopée. Les grands maîtres dans ce genre s'y sont rigoureusement conformés. M. C. l'a-t-il fait? Dès le septième livre, Jéricho est prise, et son roi puni de ses crimes. Cette action terminée, une autre commence, et la guerre contre les villes d'Haï et de Béthel occupe tour à tour Josué. Mais dira l'auteur, ce n'est qu'après la prise de ces deux villes que la conquête de la terre promise fut consommée. Cela est vrai. Mais un poème épique n'est point une gazette qui raconte les événemens. On a justement reproché à Silius Italicus d'avoir plu-

Digitized by Google

tôt fait un récit des événemens de la seconde guerre punique, qu'un poème attachant et unique. Si M. C. vouloit faire de la conquête de toute la terre promise le sujet de son poème, il falloit peut-être prendre parmi les différens rois de ce pays un prince qu'il auroit opposé à Josué, qui se seroit soutenu jusqu'à la fin par son courage et son habileté, et dont la défaite auroit fait le fond du sujet et auroit terminé le poème. C'est une idée que nous lui proposons, et dont Virgile et Homère lui offroient le modèle. Au lieu de cela, des combats sans liaison les uns avec les autres, forment une suite d'actions détachées, mais ne forment pas un poème. Première observation.

La seconde roulera sur les épisodes et les incidens que l'auteur a imaginés. Nous ne parlerons ici que de la guerre de Josué avec les habitans de Béthel. Elle n'est point proprement un épisode, puisqu'elle forme à l'endroit où l'auteur l'a placée une action principale. Quoi qu'il en soit, l'auteur trace de cette ville et de ses habitans un tableau bien singulier. Il a imaginé d'y encadrer les principaux moteurs de la révolution françoise. Béthel, c'est la France en petit. Des factieux y renversent le trône, et y organisent la licence sous le nom de liberté.

Digitized by Google

Mille monstres nouveaux, sortis des noirs parages,
Lui soufflent à l'envi la guerre et ses ravages,
La licence effrenée et le mépris des lois,
La discorde barbare et la haine des rois,
Qui la torche à la main, comme autant de furies,
Allument sur leurs pas d'horribles incendies.
Mémoire, redis-moi quels sont les principaux.
Le premier est Nachor, auteur des plus grands maux....
Mirabel, autre monstre à la mine félonne,
Porta le dernier coup qui renversa le trône....
Après lui Barnaval, autre monstre fameux,
Exhale de son sein le poison vénimeux,
L'enragé Barnaval....
Et toi, lâche Orléas,....
Va monstre....
Ce monstre est Robespan....
Rama, Pethus, Enac, Gorgias et Dathan....

Voilà bien des monstres, comme on voit. Mais, monstres à part, c'est une idée bien bizarre d'avoir choisi de pareils noms pour les faire figurer dans la conquête de Chanaan. Cette invention est d'autant plus étrange, que tous ces personnages grotesquement déguisés, et peints l'un après l'autre, ne reparoissent plus ensuite, et étoient conséquemment inutiles à l'action. Ce sont des hors d'œuvres qui ne jettent pas beaucoup d'intérêt sur un ouvrage où on ne les voit, pour ainsi dire, qu'en passant.

Digitized by Google

Nos dernières observations rouleront sur le style. C'est, à dire le vrai, ce qu'il y a encore de plus singulier dans ce poème. Nous ne disséquerons point, comme l'a fait un critique dont l'auteur s'est plaint fort amèrement, nous ne disséquerons point, dis-je, le début du second livre, où se trouve un portrait de Rahab, qui a donné lieu à des remarques que M. C. n'a point trouvées plaisantes. Nous ne voulons point ici nous égayer aux dépens de qui que ce soit. Nous nous étonnerons seulement que l'auteur n'ait point su tirer quelque parti des beautés de style que devoit naturellement lui fournir le récit des prodiges opérés dans le désert. La publication de la loi sur le mont Sinaï étoit entr'autres un sujet où un écrivain doué de quelque talent eût tâché de montrer quelque verve. Voyons la description de l'auteur de Josué:

De ces mots la montagne résonne.
L'éternelle splendeur descend de la colonne.
Le tonnerre en grondant, la foudre avec fracas,
Précédés des éclairs, accompagnent ses pas.
Du milieu fulminant de la nue enflammée,
S'élève un tourbillon d'une épaisse fumée,
Qui cachant aux Hébreux la surface du mont,
Ainsi qu'une fournaise en obscurcit le front.
Le son de la trompette, horrible, épouvantable,
Croissant à chaque instant devient insupportable,

Digitized by Google

Quand la voix du Seigneur, cette voix dont le son
Fait mugir les échos de l'abîme profond,
Mille fois plus terrible encor que le tonnerre,
Du fond de la nuée arrive sur la terre,
Et roulant avec elle un tourbillon de feu....

Il n'y a ici rien de ce qui devroit caractériser un pareil morceau. Nulle vigueur, nulle élévation, nul feu. Le style est languissant et sans couleur. *Le tonnerre en grondant*, et *la foudre avec fracas*, sont des répétitions insignifiantes. La fumée qui cache le mont, *ainsi qu'une fournaise*, est une comparaison destituée de sens. Le son de la trompette qui *devient insupportable*, est insupportable en bonne poésie. L'auteur est d'autant moins excusable de n'avoir rien tiré d'un sujet si riche, qu'il avoit sur ce point des modèles dont il eût pu profiter. Plusieurs poètes modernes ont rendu différens traits de cette partie de l'histoire sainte dans de petites pièces détachées qui ne sont point sans mérite. Nous avons entr'autres dans ce genre quelques pièces latines du célèbre Le Beau, qui sont de la versification la plus riche et la plus harmonieuse. Je crois même qu'il y en a une sur la publication de la loi au mont Sinaï, et je m'étonne que M. C. n'ait pas cherché à faire passer dans son poème quelques-unes des beautés qui brillent dans ces

Digitized by Google

poésies du célèbre professeur, et dans d'autres morceaux de différens auteurs. Un talent médiocre a besoin de pareils appuis, et le talent le plus distingué ne dédaigne pas d'en faire usage.

On achevera de se former une idée du style de M. C. par ces vers:

Dan compte de guerriers quarante-quatre mille...
Israël avoit bu....
Cependant dans l'armée un garde sentinelle...
Et ne pourrois-tu pas, par un creux dans le sable
L'enfouir....
L'abeille dans les prés formant un doux suzurre...

Et afin que l'auteur ne nous reproche pas de ne citer que des vers détachés et sans suite, nous mettrons sous les yeux du lecteur la tirade suivante, qui montre que M. C. n'entend ni la dignité de la poésie, ni les formes du style, ni même quelquefois les règles de la langue. Il s'agit de l'histoire de Balaam:

Monté sur une ânesse, il lui perce les flancs,
Quand soudain s'arrêtant, la stupide coursière
Se cabre, et tout à coup l'abat sur la poussière.
Furieux, le devin de l'accabler de coups;
L'animal atterré d'épuiser son courroux.
Trois fois un lourd bâton qu'en sa main il balance
Signale de son bras l'active violence.

Digitized by Google

Trois fois l'humble animal, sur le sol étendu,
Se roidit sous l'effort de son bras confondu.
Il alloit redoubler, quand l'ânesse, ô merveille,
La tête redressant et secouant l'oreille,
D'une voix où se peint la grandeur de ses maux,
De sa gueule entr'ouverte articule ces mots:

Nous ne nous permettrons aucune réflexion sur ce style burlesque, et nous ne remarquerons plus que trois ou quatre vers qui renferment des fautes plus grossières encore, s'il est possible, et qui n'ont pas même la mesure:

Des vases d'or pur, de riches vêtemens.

On pourroit croire qu'il a été omis ici quelque chose à l'impression. Mais l'auteur n'a pas la même excuse pour le vers suivant:

Ils voient l'air obscurci d'une épaisse poussière.

Les règles les plus communes de la versification défendent de placer au milieu d'un vers ces mots *voient, louent, croyent,* etc. Ailleurs, je trouve *des enfans aux berceaux,* pour *des enfans au berceau.*

Nous terminerons ici nos observations. L'auteur sera du moins forcé de convenir qu'elles ne sont ni amères ni mordantes. Il s'est plaint vivement à nous de la critique d'un journaliste qui s'étoit égayé à ses dépens, et il nous a engagés

gagés à le juger avec impartialité. Nous croyons l'avoir fait. Nous ne nous sommes rien permis qui sente le moins du monde le sarcasme et la malignité, mais nous n'avons pu nous empêcher de blâmer un ouvrage qui n'est pas bon. Il nous semble que M. C. n'a rien de mieux à faire que de renoncer à un genre d'occupation pour lequel il n'est pas fait. Il n'y a aucun déshonneur à n'être pas poète, et l'auteur trouvera dans un état honorable des occupations assez importantes et assez utiles où son zèle peut lui procurer des succès plus solides que ceux qu'on obtient dans la carrière épineuse de la littérature.

Sur les Missions du nord-ouest de l'Amérique septentrionale.

Il nous revient de plusieurs endroits, que nos lecteurs ont vu avec intérêt les détails que nous leur avons donnés sur l'état de la religion catholique aux États-unis. Ces détails sont, en effet, de la nature la plus consolante. Les progrès de la foi dans ces contrées, l'établissement de l'épiscopat, la liberté entière dont y jouit la religion, la protection même que le congrès accorde aux missionnaires, la formation de paroisses habitées par de fervens catholiques dans des lieux qui étoient auparavant le théâtre de l'erreur,

Digitized by Google

ou de l'indifférence philosophique, tout cela forme un tableau flatteur pour les amis de la religion, et nous devons des remercîmens à l'ecclésiastique estimable, qui nous a mis à même de publier ces heureuses nouvelles. Mais nous n'avons encore fait connoître que la moitié de son travail. Ce qui nous reste à extraire, fournira moins de faits que la première partie, mais ne sera cependant pas sans intérêt ; et nous l'insérons d'autant plus volontiers, que ce morceau formera comme le complément de nos deux articles sur l'état de la religion dans le Nouveau-Monde.

Nous devons prévenir d'abord, avec l'auteur que nous abrégeons, que l'on entend par le nord-ouest de l'Amérique septentrionale toute cette étendue de pays, qui de l'Ohio et du Mississipi va jusqu'à la mer Pacifique en largeur, et en longueur depuis la Louisiane jusqu'au cercle polaire. Les sauvages de ces différentes contrées, composent des nations ou tribus en très-grand nombre, et ont aussi différens langages. L'algonquin est la langue mère de ces nations, et la plus étendue de toutes en y comprenant ses dialectes. Après elle, c'est la langue huronne et chipawas. On doit distinguer ces sauvages en deux classes; la première, de ceux qui vivent ou commercent avec les Américains ou les Canadiens; et la seconde, de ceux qui n'ont avec eux aucune communication. Ces derniers n'ont jamais entendu parler de l'Evangile, et il ne leur a jamais été annoncé même par les jésuites. Ils forment le plus grand nombre des peuples sauvages de l'Amérique septentrionale.

Digitized by Google

Les autres peuples sauvages ont reçu la prédication des missionnaires jésuites, mais on doit encore faire une distinction entre ceux auxquels l'Evangile n'a été prêché que rarement et dans des courses éloignées les unes des autres, et ceux qui ont été cultivés avec plus de soin et d'assiduité. Parmi ceux-ci sont les Hurons que les Jésuites dirigeoient sur le lac Huron et au Détroit-saint-Clair, les Algonquins et les Otawais à Michilimakinac, et les Powotamis à Saint-Joseph, ou à l'Arbre-Croche sur le lac Michigan. Ces différens endroits étoient du temps des Jésuites des missions considérables et permanentes. Ils y avoient des églises et des villages entiers de sauvages chrétiens. Les missions du Détroit et de Michilimakinac ont persévéré jusqu'à la destruction de la société, et même un peu au-delà. Celles de Saint-Joseph, de l'Arbre-Croche et du Saut-sainte-Marie étoient déjà négligées avant cette époque, et les autres plus long-temps encore auparavant. Celles-ci ne laissoient plus de trace; et plus on s'avançoit vers le nord, plus on perdoit le souvenir de la prédication évangélique. La destruction de la compagnie a achevé de ruiner cette œuvre admirable, et presque partout les sauvages n'ont plus que des idées confuses du christianisme. Il ne leur est resté qu'une grande vénération pour ceux qui le leur annonçoient, et un désir assez vif de voir encore revenir parmi eux des hommes animés du même zèle et pleins des mêmes vertus. Quant à l'état ancien des missions, on peut consulter les Lettres édifiantes, et l'on trouve de plus grands détails encore

Digitized by Google

dans des relations particulières publiées en Amérique. Nous ne parlerons guère que de l'état actuel des choses.

La mission de Michilimakinac a été la principale mission des jésuites dans le nord-ouest. Une église encore subsistante, fournie de tout ce qui est nécessaire pour la décence du culte divin, montre combien cette mission étoit chère à ces religieux. Ils voyoient arriver là tous les ans, et aboutir comme à un centre, pendant l'été, des nations sauvages même fort éloignées. Le père Lammonie, le père Coquard, le père Lefranc y ont successivement exercé le ministère avec zèle. Le père du Jaunay y faisoit, il y a environ quarante ans, des fruits admirables tant auprès des sauvages qu'auprès des Canadiens. Après lui cette mission tomba entièrement pour les sauvages. Et MM. Gibaut, Payet, Levadoux et Richard, qui y sont venus depuis, n'ont travaillé que pour les Canadiens. Le Saut-sainte-Marie, à quinze ou vingt lieues au-delà, étoit aussi une mission importante, détruite de même, ainsi que le Grand-Portage à trois cents lieues au nord. Mais de tous les peuples sauvages de ces contrées, il n'en est point qui aient été plus soigneusement instruits et entretenus dans la religion que les Hurons, comme on peut le voir par les Lettres édifiantes. Plus récemment les pères Caumonet et Richer les ont évangélisés. Le père Pothier est le dernier missionnaire qu'ils aient eu : il mourut parmi eux, en odeur de sainteté, il y a quarante ans, et sa mémoire y est encore en vénération. Il a même laissé des écrits sur leur langue qui peuvent être utiles. Depuis

Digitized by Google

les Hurons ont toujours été bien reçus par les ecclésiastiques résidens au Détroit; mais l'ignorance de la langue a peu à peu détruit un si heureux ouvrage, et la religion de la plupart de ces sauvages se borne actuellement à quelques pratiques extérieures. Ils ont néanmoins conservé un vif désir de s'instruire. Le manque de prêtres, et la différence du langage, se sont jusqu'ici opposé à ce qu'on leur prêchât l'Evangile.

Tel étoit l'état de ces missions, lorsqu'en 1798, M. Dilhet fut envoyé dans ces parages par M. l'évêque de Baltimore. Il devoit s'occuper plus particulièrement des sauvages, mais sans négliger les François ou Américains. En arrivant au Détroit-saint-Clair, il trouva MM. Levadoux et Richard, qui avoient été tirés des Illinois pour venir remplacer les prêtres du Canada, que M. l'évêque de Quebec avoit rappelés lorsque le Détroit eut été remis aux Américains. Il alla s'établir à la Rivière aux Raisins, colonie nouvelle et déjà considérable, toute formée de François du Canada. On en fit une paroisse, dont M. Dilhet fut le curé, et où il a résidé pendant plusieurs années. Il s'occupa d'abord des François, qui, n'ayant point de prêtres, avoient grand besoin d'instructions, et étoient devenus presque sauvages par la fréquentation assidue des naturels du pays. Ensuite il voulut travailler à l'instruction des sauvages. L'ignorance de leur langue formoit le plus grand obstacle. Il fit ses efforts pour le lever et pour apprendre cette langue, ce qui l'occupa assez long-temps. Ce fut au milieu de cette étude que le chef des Powotamis,

Digitized by Google

qui résidoit à Saint-Joseph sur le lac Michigan, à environ cinquante lieues de la Rivière aux Raisins, le vint prier de leur faire une mission, en l'assurant de son attachement pour la religion, et du désir qu'ils avoient de l'entendre. M. Dilhet lui promit de le satisfaire. Néanmoins il est toujours survenu des obstacles qui l'ont empêché de remplir sa promesse, et il regrette vivement de n'avoir pu se rendre aux sollicitations de ces bonnes gens. Il a été plus heureux à l'égard des Hurons. Il fit une première mission, en 1799, chez ceux de la Grosse-Roche, et resta trois jours chez eux. Mais il ne savoit pas encore assez leur langue pour les confesser. S'étant fortifié depuis dans la connoissance de leur idiome, il y retourna en 1804, et eut la consolation de voir qu'il étoit entendu de ces sauvages. Il les catéchisa, les prêcha, les baptisa. Il leur fit contracter des mariages devant l'Eglise. Il les confessa, et les disposa à la fête de l'Assomption. Sa mission fut un peu troublée par un anglois, qui avoit fait venir exprès un ministre anglican, et qui s'efforça de détourner les Hurons des instructions catholiques. Quelques-uns se laissèrent gagner. Mais il paroît que le plus grand nombre profita des instructions du missionnaire, qui vit aussi une autre tribu de Hurons, ceux de Sand-Oske, revenir à la foi, et assister fidèlement aux exercices de la mission. Il seroit d'autant plus intéressant de leur envoyer des prêtres, qu'ils en désirent vivement, et que les anglicans, presbytériens et autres voudroient les attacher à leurs erreurs. Le congrès leur a plus d'une fois envoyé des

Digitized by Google

ministres de différentes sectes pour les catéchiser. Notre missionnaire visita aussi l'île de Michilimakinac, dont nous avons parlé dans nos précédens articles. Elle est située à l'extrémité septentrionale du lac Huron, et peuplée d'environ 7 à 800 habitans résidens. Mais dans l'été on y voit arriver de toutes parts, et de fort loin, des marchands, des sauvages, et il s'y fait un grand commerce. M. Dilhet profita de ce concours pour s'y rendre en 1804. Il y resta six semaines, fit beaucoup de baptêmes, prêcha, instruisit, fit revivre les sentimens de la foi dans un grand nombre, et en admit même plusieurs à la communion. Les succès qu'il eut dans ce voyage, lui font souhaiter vivement qu'on pût envoyer dans ce lieu un prêtre à résidence, qui y trouveroit un bien infini à faire, et qui y formeroit de bons chrétiens, lesquels répandroient ensuite dans leurs courses la connoissance de la religion et la bonne odeur de Jésus-Christ. Il se proposoit même de passer plus loin, et d'aller visiter les catholiques de Saint-Joseph, du Saut-sainte-Marie, et même du Grand-Portage, à 300 lieues au nord. Mais il ne put traverser le lac Huron, et il fut obligé d'abandonner un projet dont il se promettoit le plus grand succès.

L'auteur trace ensuite un plan de mission pour les sauvages. On en fixeroit le centre au Détroit, d'où les prêtres se répandroient dans les différens lieux qui leur seroient assignés. Ils pourroient être sans inquiétude sur leur subsistance. Le congrès, qui a fort à cœur la civilisation des sauvages, voit avec plaisir des hommes zélés se consacrer à les instruire. Il donne des pensions pour

Digitized by Google

cet effet à des ministres protestans. Il en donnera aussi à des prêtres catholiques, comme il en a déjà donné à plusieurs. On sait les intentions du gouvernement à cet égard. Tout le monde s'empresse de favoriser les courses des missionnaires. Les marchands et les sauvages leur procurent des occasions de se transporter d'un pays à un autre. L'auteur l'a éprouvé. Il a reçu de toutes parts des offres de services. A Michilimakinac on lui offroit 5,000 livres d'appointemens par an, s'il vouloit y résider. Les habitans payent volontiers la dîme, à raison de quatre pour cent. Il ne conviendroit pas cependant de l'exiger avec trop de rigueur, les habitans n'étant pas encore riches. M. Dilhet croit que quinze missionnaires environ suffiroient pour les besoins de toute cette partie, et il engage d'autant plus fortement les prêtres zélés à se dévouer à cette bonne œuvre, qu'il prévoit que, faute de prêtres catholiques, le congrès aura recours à des protestans, et les enverra porter l'erreur dans ces contrées où elle n'avoit presque point pénétré encore, et où elle étoufferoit peut-être bientôt les premières semences qu'y avoient jetées les anciens missionnaires. L'étude des langues seroit le plus grand obstacle. Notre auteur l'a applani, autant qu'il étoit possible, par des dictionnaires et des grammaires qu'il a composés, et qui, à ce qu'il espère, épargneroient à ses successeurs la plus grande partie des peines qu'il a eues lui-même.

Une autre partie de son ouvrage, qui tend toujours au même but, a pour objet de faire bien connoître aux

Digitized by Google

missionnaires les pays et les peuples chez lesquels ils doivent aller. Cette partie n'est ni la moins étendue ni la moins soignée. M. D. entre dans de grands détails sur les sauvages, sur leur nombre, sur leurs mœurs, sur leurs coutumes, et sur toutes les choses dont il est bon qu'un prêtre destiné à voyager parmi eux soit instruit. Quant à leur religion, ceux même auxquels l'Evangile n'a jamais été prêché, reconnoissent un grand esprit qu'ils nomment le maître de la vie, et auquel ils offrent des prières et des sacrifices. Leur gouvernement est tout-à-fait paternel et patriarcal. Leur roi n'est le plus souvent que le chef de leur conseil. Les crimes sont très-rares parmi eux, et ceux qui se commettent sont le plus souvent, à ce qu'assure M. D., l'effet de l'exemple ou de l'instigation des Canadiens qui les fréquentent. Leurs mœurs n'ont pas encore été entièrement perverties par leur commerce avec les blancs. Ils sont bons, hospitaliers, vrais, fidèles. L'auteur, qui les a observés long-temps, n'a jamais entendu dans leur bouche ni jurement ni imprécation. Nous ne le suivrons point dans ce qu'il dit de leurs guerres, de leurs langues, de leur écriture, de leurs travaux. Il donne à cet égard des détails très-circonstanciés, qui serviroient à rectifier bien des idées fausses. Il relève les erreurs et les mensonges de plusieurs voyageurs, et avertit du peu de foi qu'il faut ajouter à des écrivains anglois, sans en excepter Guthrie, Goldsmith, Snowden. Il rectifie même quelquefois le P. Charlevoix, si exact et si bien informé d'ailleurs. Il discute la question de savoir

Digitized by Google

comment l'Amérique s'est peuplée. C'est un point sur lequel on a diversement raisonné, et sur lequel chacun a bâti des systèmes. Mais d'abord ne s'est-on pas trompé lorsqu'on a supposé comme un fait certain qu'on n'étoit arrivé en Amérique que par un seul endroit, comme par exemple par le nord? Les mœurs différentes des peuples du nord et du midi de cette partie du monde n'indiquent-elles pas une origine différente? N'est-il pas probable que l'Amérique méridionale aura été peuplée par le moyen de cette chaîne d'îles qui s'étend d'un continent à l'autre dans la mer du sud, tandis que le nord l'aura été soit par le détroit assez resserré qui sépare l'Amérique de l'Asie, soit par le Groenland, soit par l'une et l'autre à la fois? Quoi qu'il en soit de ces opinions diverses, il ne paroît pas que les sauvages aient conservé de souvenirs de leur origine. Ils ont pourtant encore, au jugement de M. D., des traditions plus anciennes. Ils ont conservé une idée de la création. Ils croyent qu'il doit venir du côté du soleil-levant un homme envoyé de Dieu pour rendre les hommes heureux. C'est seulement chez eux une créance plus confuse qu'elle ne l'étoit chez les sauvages du midi à l'arrivée des Espagnols.

En finissant sa description générale des sauvages, l'auteur prévient une objection qu'on pourroit lui faire, et qui n'est peut-être pas sans quelque fondement. Il craint qu'on ne l'accuse de les avoir peints en beau, et nous le soupçonnerions en effet de les avoir un peu flattés, et de les avoir vus des yeux d'un père qui s'a-

Digitized by Google

veugle sur les défauts de ses enfans. Mais il assure qu'il les représente tels qu'ils sont. Sans doute il ne les regarde pas comme tout-à-fait exempts de vices. Il reconnoît qu'ils sont sujets à la superstition et aux excès du vin. Mais il a trouvé en eux tant de bonnes qualités naturelles, tant d'heureuses dispositions pour le christianisme, qu'il avoue sans peine l'affection qu'il leur porte, et le vif désir qu'il a que des hommes zélés entreprennent de les gagner à la religion, et restent ensuite parmi eux pour les conduire et les diriger. Il est persuadé qu'on auroit pour cela toute sorte de facilités, et que le plaisir du succès passeroit la peine du travail.

On aura peut-être été surpris de voir parler, dans cet article consacré aux sauvages, de quelques endroits et de quelques missions dont il avoit déjà été question dans nos précédens articles sur l'état de la religion aux Etats-unis. Mais c'est que dans toute la partie de l'ouest les sauvages se trouvent mêlés dans le territoire des Etats-unis. Les territoires Michigan, Indiana et Mississipi, l'Etat de l'Ohio, la Louisiane renferment un grand nombre de peuplades sauvages, et les prêtres établis dans ces contrées auront à soigner non-seulement les Américains et les François qui y habitent, mais encore les naturels du pays. Ainsi il seroit nécessaire que ces prêtres sussent non-seulement l'anglois et le françois, mais encore les langues de ces sauvages.

Après ces notions générales sur les sauvages, notre manuscrit parle en particulier de chaque nation. Il dit quel-

Digitized by Google

que chose des peuplades qui habitent dans les Etats-unis du sud. Il s'étend davantage sur celles de l'ouest. Il parle même de celles du nord et de celles qui habitent soit du côté du cercle polaire, soit du côté de la mer Pacifique. Il donne à cet égard un extrait des voyages de M. Steward en 1792, de M. Mackensey en 1789 et en 1792, et de MM. Louis et Clarke en 1806. Il trace la nomenclature des différentes tribus sauvages, leur position géographique. La plupart de ces détails sont inconnus en Europe. Enfin, il parle en homme instruit, qui a beaucoup vu, et qui, sur ce qu'il n'a pas vu, s'est procuré des renseignemens très-précis. Il seroit à désirer qu'il publiât, sinon la totalité de son ouvrage, au moins un abrégé qui contiendroit le plus important, et où il éviteroit quelques répétitions et quelques longueurs. La géographie de ces contrées est très-fautive dans les livres et dans les cartes que nous en avons. Les progrès de la population amènent successivement des changemens dont nous n'avons point de connoissance. Nous ignorons par exemple que le nombre des Etats-unis se monte actuellement à 17 (1), sans compter 7 territoires qui sont indépendans, et qui formeront bien-

(1) Ces Etats sont : Vermont, New-Hampshire, Massachussets, Rhode-Island, Connecticut, New-Yorck, New-Jersey, Pensylvanie, Delaware, Maryland, Virginie, Kentuckey, Caroline du Nord, Caroline du Sud, Georgie, Tenessée et Ohio. Les autres qui ne sont pas encore membres intégrans de l'union, sont le district du Maine, le territoire Indiana, le territoire du Mississipi, la Haute-Louisiane, la Basse-Louisiane, le territoire de la Nouvelle-Orléans et le territoire Michigan. Les Etats ont trois degrés à parcourir pour entrer dans l'union. Dans le premier, ils ont un gouverneur, mais point de sénat, ni de réprésentans. Il faut pour cela 5,000 habitans capables de voter. Pour le second degré on en exige 60,000; alors ils ont un sénat, un corps législatif et un député au congrès, mais sans voix délibérative. Enfin vient le troisième degré pour lequel on exige 150,000 habitans libres et capables de voter; alors c'est un Etat complet, ayant un corps législatif composé de deux chambres, et au moins deux députés au congrès. Ces notions pourront servir à faire comprendre ce que nous avons dit dans nos précédens articles.

Digitized by Google

tôt de nouveaux Etats. L'ouvrage de M. D. serviroit à fixer les idées des géographes et des historiens sur ces pays florissans. Mais il seroit encore plus utile sous un autre rapport, s'il servoit à faire naître chez des ecclésiastiques zélés le désir d'aller prêcher l'Evangile dans ces contrées lointaines, et s'il procuroit à des peuples assis dans les ténèbres de l'erreur et de l'idolâtrie, les lumières de la foi, que plusieurs d'entr'eux désirent avec une ardeur, qui est un présage presque assuré du succès qu'on auroit dans une pareille mission.

Des renseignemens qui nous sont parvenus récemment, nous permettent d'ajouter quelque chose à l'ouvrage de M. D. Jusqu'ici nous n'avons guère été que ses abréviateurs; mais nos lecteurs apprendront avec plaisir les détails qui viennent de nous être transmis.

On dit que l'érection projetée des quatre nouveaux diocèses dans les Etats-unis, vient d'être terminée à Rome. Ces diocèses sont, à ce qu'il paroît, New-Yorck, Philadelphie, Boston et Charles-Town. Baltimore est érigé en métropole. Les nouveaux évêques sont nommés. Celui de New-Yorck est le P. Lucas-Concamen, dominicain. Il est d'Irlande, mais il vit à Rome depuis sa première jeunesse, et s'y est fait connoître par son savoir, sa piété et sa douceur. Il a refusé deux fois d'être évêque en Irlande, et n'a accepté l'évêché de New-Yorck que par obéissance. Il a dû être sacré le dimanche de Quasimodo par le cardinal Antonelli, préfet de la congrégation de *Propagandâ fide*. Il devoit partir aussitôt après pour son diocèse, et sera chargé de porter le *pallium* à M. l'évêque, aujourd'hui archevêque de Baltimore. Ces deux prélats et M. l'évêque de Gortyna sacreront les autres évêques. On ne nous donne point leurs noms. Il est probable qu'ils ont été choisis parmi les missionnaires qui exercent déjà le ministère dans ces contrées. M. Nérinx, prêtre flamand, dont nous avons parlé à l'article du Kentuckey, est nommé adminis-

Digitized by Google

trateur apostolique de la Louisiane. Ainsi la religion va se consolider plus que jamais dans ces contrées; et cette nouvelle église, affermie par l'établissement de ce nouvel épiscopat, va s'étendre encore, et est peut-être destinée à briller un jour de l'éclat le plus vif.

MUNICH. La nouvelle organisation du royaume de Bavière s'étendra aussi sur les affaires ecclésiastiques. Il paroît décidé qu'il n'y aura qu'un seul archevêque pour tous les catholiques de la monarchie bavaroise. On assure que la place d'archevêque est destinée à S. A. le le prince Clément de Saxe, ci-devant électeur de Trèves et évêque d'Augsbourg, qui prendra le titre de primat du royaume de Bavière. On se flatte à Augsbourg que S. A. continuera à résider dans cette ville où il est extraordinairement aimé.

CARLSRUHE. Une de nos feuilles publiques annonce que l'on posera incessamment dans notre ville la première pierre d'une église catholique. M. Weinbrenner, premier architecte, avoit donné le plan d'une rotonde à élever dans l'emplacement, ci-devant occupé par des jardins, entre le prolongement de la rue dite *Herrengasse*, et celui de la rue dite *Rittergasse;* et ce monument, dans une situation aussi avantageuse, auroit été le seul de son genre qu'eût possédé l'Allemagne. Mais les catholiques romains ayant preferé la forme rectangulaire qui semble affectée aux basiliques, on a cédé à leurs représentations.

BAYEUX. M. l'évêque de Bayeux fit l'inauguration de son séminaire diocésain, le lundi 16 mai, jour anniversaire de sa consécration, et celui de la fête de saint Regnobert, l'un des premiers apôtres du diocèse. M. l'abbé Du Rosier, chanoine et supérieur du séminaire, avoit conduit à la cathédrale MM. les séminaristes. La cérémonie, à laquelle assistèrent le chapitre, le clergé, les

Digitized by Google

principaux de la ville, et un peuple très-nombreux, commença par la messe, qui fut chantée avec beaucoup de solennité. Après la messe, le prélat monta en chaire. Il exposa aux élèves du séminaire tout ce que la Providence avoit fait pour eux, et tout ce qu'ils devoient faire pour répondre à ses desseins. Il le fit avec cet abandon, cette effusion de sentiment, cette éloquence d'un père qui parle à ses enfans. Les fidèles, présens à la cérémonie, se sont réunis à lui pour demander à Dieu que ces jeunes lévites deviennent un jour la gloire d'Israël, qu'ils réparent les brèches que le temps a faites au temple du Seigneur, et qu'ils soient la consolation de leur premier pasteur.

PARIS. Par décret du 12 avril 1808, S. M. a nommé à 10 des 17 bourses fondées dans le séminaire diocésain de Limoges, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du même jour, S. M a nommé aux 12 bourses et 24 demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain de Saint-Flour, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé aux 14 bourses et aux 28 demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain d'Aix-la-Chapelle, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret rendu à Bayonne le 24 avril 1808, S. M. a nommé aux 6 bourses et aux 12 demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain de Valence, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé aux 18 bourses et aux 36 demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain de Clermont, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé aux 14 bourses et au 28 demi-bourses fondées dans le sé-

Digitized by Google

minaire diocésain de Meaux, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé aux 10 bourses et aux 20 demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain de Montpellier, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Un décret de S. M., daté de Bayonne le 26 avril, ordonne la publication du décret d'union de la ville de Kehl au diocèse de Strasbourg.

— Un autre décret du même jour ordonne la publication de la bulle d'institution canonique de M. de Bausset à l'évêché de Vannes.

— Par décret du 11 mai, M. de Voisins, aumônier de S. M., a été nommé à l'évêché de Saint-Flour, vacant par la mort de M. Montanier de Belmont.

— Par décret du 12 mai 1808, rendu à Bayonne, S. M. a nommé archevêque de Malines, M. de Pradt, évêque de Poitiers.

— Son Em. Mgr. le cardinal-archevêque de Paris étant malade, a désiré recevoir les sacremens, sans attendre que le danger fût imminent; il les a reçus, le dimanche 22 mai, des mains de M. Lejeas, premier vicaire général et président du chapitre. MM. les vicaires généraux en ont donné connoissance au clergé et aux fidèles du diocèse, et les ont invités à adresser à Dieu de ferventes prières pour le soulagement et la conservation d'un pasteur si digne de leur vénération et de leur amour. Ils ont ordonné que tous les prêtres diront à la messe la collecte *Pro Infirmo* pendant le cours de la maladie de Son Em.; qu'il sera fait des prières de quarante heures, avec exposition du saint Sacrement, dans toutes les églises de la ville et des faubourgs, lesquelles seront terminées chaque soir, à six heures, par le salut et la bénédiction du saint Sacrement.

Depuis cette époque, Son Em. est toujours grièvement indisposée, et son état donne les plus vives inquiétudes.

Digitized by Google

Le Comte de Valmont, ou les Égaremens de la Raison; douzième édition, revue et corrigée par l'auteur (1).

Rien n'est plus propre à réconcilier les gens sensés avec la lecture des romans, que d'en rencontrer qui fassent pour la vertu ce que tant d'autres font pour le vice, et qui tendent par des fictions innocentes à inculquer dans les cœurs l'amour de tout ce qui est bon et honnête. On n'a que trop suivi une route différente. Des imaginations bizarres ont enfanté des productions singulières, où sont accumulées les aventures les plus merveilleuses; et l'on s'est flatté d'obtenir d'autant plus de succès, qu'on étoit plus extraordinaire et plus hors de toute vraisemblance. Des imaginations frivoles se sont amusées à faire éclore des brochures futiles, où tout se passoit en détails sans intérêt, en conversations niaises, en descriptions minutieuses et froides. Des imaginations déréglées ont fait pis encore, et s'exerçant dans un genre plus dangereux, elles ont

(1) 6 vol. in-12, broc.; prix, 18 fr. et 24 fr. port franc par la poste, ou 6 vol. in-8°. 36 fr. et 45 fr. par la poste. A Paris, chez Bossange, Masson et Besson, et chez Le Clere.

Digitized by Google

mis en scène toutes les passions, et celle surtout qui est la plus générale et la plus furieuse, l'ont reproduite sous toutes les formes, l'ont peinte sous les couleurs les plus séduisantes, et ont cherché à faire passer dans tous les cœurs les sentimens voluptueux qu'ils supposoient à leurs héros. Ainsi on avoit abusé en mille manières différentes de cette sorte de compositions, et on avoit fait tourner à des fins pernicieuses un talent et un genre qui pouvoient fournir les leçons les plus utiles, et contribuer au bien de la société et de ses membres.

Il convenoit donc de donner aux romans une direction plus sage et plus salutaire, et d'expier l'abus qu'on en avoit fait, en les faisant servir au triomphe de la vertu. Il n'étoit point à craindre que la vérité s'offensât des voiles légers dont on la couvriroit pour la faire mieux goûter, et la religion elle-même approuveroit ces artifices innocens, qui amusent et ne trompent pas, et qui n'ont pour but que d'insinuer dans les cœurs d'une manière plus attrayante et plus persuasive les maximes de la saine morale. Ainsi le fils de Dieu lui-même usoit de paraboles, et enseignoit le plus souvent ses disciples par les secours de ces fictions, dont il se plaisoit ensuite à leur expliquer le sens. Plusieurs pères à son exemple

Digitized by Google

ont adopté quelquefois le même moyen d'instruction, et des écrivains ecclésiastiques très-estimables ont présenté aux fidèles, sous des histoires supposées, le tableau pratique de leurs devoirs et la règle de leur conduite. C'est sur ces traces respectables qu'a marché M. l'abbé Gérard. Effrayé de voir son siècle courir après des compositions romanesques, où la religion et la vertu étoient également outragées, où l'on prenoit à tâche de faire aimer le vice, de rendre l'impiété séduisante, et de pervertir les cœurs, il a essayé d'employer le même genre d'écrits à une fin bien différente, et de tirer le bien de la source du mal. Une esquisse rapide de son plan mettra le lecteur à même d'en apprécier les avantages.

L'auteur suppose qu'un seigneur de la cour, encore jeune, et nouvellement marié, séparé tout à coup d'un père vertueux qui étoit son guide, et qui est envoyé en exil sur de faux rapports, se lie malheureusement avec un de ces hommes formés à l'école de l'incrédulité et imbus de ses maximes. Celui-ci entraîne bientôt dans le piége un jeune homme mal affermi contre ses ruses. Valmont devient incrédule par ton : du reste, il n'a rien étudié, rien approfondi. Il est philosophe comme tant d'autres,

Digitized by Google

qui se donnent bien de garde de rechercher des preuves de leurs systèmes, et qui trouvent beaucoup plus commode de se laisser tomber doucement sur l'*oreiller du doute*, comme dit un écrivain, que de se fatiguer à étayer leurs idées sur quelque chose de solide. Il apprend à cette école à prononcer sans connoître, à trancher de tout hardiment, à se railler des préjugés du vulgaire, et à regarder la religion avec cet air de hauteur et de mépris, ordinaire apanage des plus ignorans et des plus vains. Tandis qu'il fait part de ses doutes à son père, et que ce respectable vieillard s'efforce de le ramener de l'erreur où il s'engage, Valmont toujours poussé par son indigne ami, s'éloigne d'une épouse qui faisoit son bonheur, jusqu'à ce qu'un trait affreux de perversité vient l'éclairer sur le caractère de celui auquel il avoit donné sa confiance, et dont il suivoit si aveuglément les leçons. Peu après il voit expirer dans les accès du désespoir ce coryphée de la philosophie; et dans le même moment son épouse, femme forte et chrétienne, descendue presqu'aux portes du tombeau, lui offre un spectacle bien différent, celui d'une ame pieuse qui considère la mort sans effroi, et qui jouit de tout le calme d'une bonne conscience. Ce double exemple fait sur lui une impression

Digitized by Google

profonde, et achève ce qu'avoient commencé les lettres d'un père vertueux. Valmont désabusé revient à la religion en même temps qu'à la vertu, et expie par sa fidélité à ses devoirs les égaremens où l'ont jeté les mauvais exemples et les mauvais conseils d'un ami perfide.

C'est ici que finit la première partie du roman; car l'auteur nous permettra bien de donner ce nom à son ouvrage. C'est en vain qu'il réclame contre un pareil titre, qui n'a rien dont il doive être choqué. Quand, comme M. l'abbé Gérard, on ne se propose que le bien, quand on ne travaille qu'à rendre les hommes vertueux, on n'a point à rougir des moyens qu'on employe pour arriver à un si noble but, et la sincérité chrétienne n'est point blessée des fictions dont on n'use que pour l'honneur de la vérité même. Nous conviendrons d'ailleurs qu'ici les faits sont simples, naturels, et dans l'ordre des événemens les plus ordinaires : nous conviendrons qu'ils ont, comme le dit l'auteur, un fond de réalité, et qu'ils ne présentent que ce qu'on voit le plus souvent dans la société. Quoi de plus commun en effet que de voir un jeune homme entrant dans le monde, circonvenu aussitôt par d'adroits suppôts de l'incrédulité, qui n'omettent rien pour lui inculquer leurs maximes, pour le

Digitized by Google

porter à secouer tout joug, et pour l'entraîner en même temps dans toutes les erreurs de l'esprit et dans tous les égaremens du cœur? C'est-là l'histoire d'une foule d'infortunés qui étoient nés avec d'heureuses dispositions, et qui avoient été élevés avec soin. Heureux si, comme Valmont, ils s'arrêtent enfin sur les bords de l'abîme, et s'ils ont le temps ou la volonté de revenir, après de longs écarts; dans les sentiers de la vertu! Sous ce point de vue, *le Comte de Valmont* n'est que le tableau le plus fidèle de ce que nous pouvons remarquer tous les jours. Il paroît même que l'auteur n'a été ici, en quelque sorte, que son historien à lui-même. Il avoue qu'il a été aussi dupe dans sa jeunesse des systêmes philosophiques, et que, comme Valmont, il s'est laissé entraîner au torrent de la séduction. Mais son ame droite et honnête ne pût rester long-temps asservie à des préjugés qui ne lui offroient rien de sûr ni de consolant. M. Gérard chercha la vérité et eut le bonheur de la trouver. Son retour à la religion fut le fruit d'une étude sérieuse, d'un examen attentif, et surtout d'un désir sincère de s'instruire sur cet objet. Eclairci sur ses doutes, il abjura ses erreurs, et retrouva enfin le calme qui lui manquoit. Il se propose même, dit-on, de nous donner quelque jour

Digitized by Google

sa propre histoire, et de montrer par son exemple à ceux qui s'égarent, la route qu'ils doivent prendre pour dissiper leurs ténèbres. Il est clair que ses avis, à cet égard, ont plus de poids encore que ceux de tout autre. Il a été philosophe, et n'est revenu à la religion que par conviction; et il semble dire aux philosophes: Examinez avec la même maturité et la même franchise que moi, et vous serez convaincus comme moi.

Quoi qu'il en soit du titre qu'il faut donner à cet ouvrage, la première partie contient, dans les lettres du père à son fils, les preuves les plus générales des grandes vérités de la loi naturelle et de la religion. C'est-là qu'on répond aux principales difficultés des incrédules. On y montre l'insuffisance de la raison abandonnée à elle-même, le besoin de la révélation, la divinité de celle que J. C. a faite aux hommes, et l'enchaînement des faits qui déposent en faveur du christianisme. A ces lettres l'auteur a joint des notes qui achèvent de mettre dans le plus grand jour les vérités qu'il vouloit établir, et où des raisonnemens solides, des faits concluans, des réflexions sensées se prêtent un mutuel support. De cette manière il a fait de son ouvrage un espèce de traité en faveur de la religion chrétienne; et par la forme dont il s'est servi, par le soin qu'il a

Digitized by Google

eu de mettre souvent ses maximes en action, par un heureux mélange de discussions et de récits, il a donné à ses preuves un nouvel intérêt et une nouvelle force, et a prévenu l'ennui qui auroit pu résulter d'une trop longue suite de raisonnemens.

Nous ne pouvons qu'approuver aussi un plan d'éducation que l'auteur fait tracer par un de ses personnages, et qui nous a paru combiné avec cet heureux tempérament de fermeté et de douceur, avec cet esprit de sagesse et de religion, cet éloignement de tout système, cette fidélité à suivre les routes battues par l'expérience, qui sont un présage des succès qu'on peut obtenir dans ce genre. Les pères de famille liront avec fruit toute cette partie de l'ouvrage de M. Gérard, et ils approuveront la justesse de sa méthode et la droiture de ses vues. On remarque partout dans ses avis les intentions pures et bienfaisantes d'une ame honnête, d'un ami de la patrie, d'un cœur religieux, d'un défenseur des bonnes mœurs.

Enfin cette première partie est terminée par un petit écrit que l'on suppose avoir été trouvé chez un adepte philosophe. Il contient les moyens les plus propres, dit-on, à déraciner la superstition et à briser les entraves du genre humain.

Digitized by Google

C'est un recueil de passages tirés des ouvrages des plus célèbres incrédules modernes, de l'*Encyclopédie*, de *l'Esprit*, du *Systéme de la Nature*, etc. Ces passages, placés à la suite les uns des autres, forment comme un corps de doctrine; et quoique ce tableau eût pu être plus étendu encore, quoiqu'on eût pu y présenter plus de contraste, y rassembler plus d'absurdités et de ridicules, tel qu'il est cependant, il est la meilleure réfutation des ouvrages mêmes des philosophes; car souvent on les confond beaucoup mieux en les exposant dans toute leur nudité, en les confrontant l'un avec l'autre, en rassemblant leurs contradictions. Quoi par exemple de plus propre à nous faire juger de la tolérance de Voltaire, de cette tolérance sur laquelle il a tant écrit, et qu'il montroit tant d'ardeur à répandre; quoi de plus propre, dis-je, à nous en faire juger que ce passage d'une de ses lettres : *Je ne déteste qu'une chose au monde; ce sont les intolérans. Puissé-je voir tous ces fanatiques, jusqu'au dernier, écrasés de la foudre,*

Seul en être témoin et mourir de plaisir!

Voilà en deux phrases le meilleur supplément à faire au *Traité sur la tolérance*, aux vers sur la tolérance, et à toutes les maximes sur la tolérance qui se trouvent dans les œuvres du doux philo-

Digitized by Google

sophe de Ferney. Il n'y avoit qu'un écrivain aussi ardent et aussi extrême qui pût offrir ce contraste bizarre, et qui au moment même où il s'élevoit contre l'intolérance, pût se laisser aller à ce mouvement si tendre, à ce vœu si tolérant: *Puissé-je voir tous ces fanatiques, jusqu'au dernier, écrasés de la foudre.* Il n'est pas possible de mieux montrer que ses déclamations contre l'intolérance ne tenoient point à la sensibilité de son cœur, ni à une véritable humanité. Elles n'étoient inspirées que par la passion et par la haine dont il étoit possédé contre une religion, dans laquelle il ne vouloit voir que fanatisme et intolérance. S'il eût vécu vingt ans de plus, il auroit connu une autre sorte d'intolérance, et il en eût peut-être été victime.

M. l'abbé Gérard s'étoit borné d'abord à cette première partie; il en a depuis donné une seconde, où il représente le comte de Valmont, non plus jouet, comme autrefois, des systêmes de l'incrédulité et esclave de ses passions, mais fermement attaché à la religion et à ses devoirs, et donnant, dans les différentes situations où il se trouve, des exemples éclatans de justice, de modération, de courage, de talens et de piété. On voit en lui tout ce que peut un homme vertueux placé dans des emplois importans, et il seroit à souhaiter que les hom-

Digitized by Google

mes élevés en dignité se formassent sur un si parfait modèle. Valmont, tour à tour courtisan, général, ambassadeur, se conduit partout avec autant d'équité que de noblesse, et sa vie intérieure et domestique n'est pas moins digne d'éloges. Il y a dans cette partie plus de faits que dans la précédente; mais les aventures ont toujours la même simplicité et le même naturel. C'est le monde, tel que nous le voyons tous les jours.

Après avoir apprécié la nature, le plan et le but de ce recueil de lettres, nous dirons quelque chose de l'exécution; et en rendant justice aux talens de l'auteur, nous lui ferons quelques observations, qu'il ne prendra sûrement point en mauvaise part. Nous ne nous proposons point de rabaisser le mérite d'une production déjà jugée et déjà placée au nombre des livres les plus utiles qui aient paru contre l'incrédulité. Nous ne voulons que mettre M. G. à même de perfectionner son ouvrage. On ne peut se dissimuler qu'il y a des longueurs. On y désireroit peut-être plus de précision, plus de nerf, plus de vigueur. Il y a beaucoup de notes, dont plusieurs ne sont pas très-nécessaires au sujet, et ne renferment que des anecdotes qui se trouvent partout. Il y a des endroits très-touchans, mais il en est d'autres où

Digitized by Google

l'ouvrage languit, où la composition est monotone et foible. Mais ces défauts n'empêchent point qu'à tout prendre, le *Comte de Valmont* ne soit un des meilleurs livres à mettre entre les mains de la jeunesse. Douze éditions en disent plus à cet égard que tous les éloges.

Quant au style, on en jugera par le morceau suivant, qui nous paroît un des mieux écrits de l'ouvrage.

« Pour achever de te convaincre, cher Valmont, étudie, quelques momens encore, ces penchans que l'auteur de la nature a gravés en toi, comme autant de témoignages non suspects de la dignité de ton être, et de gages assurés de ton immortalité. Observe dans l'homme ce désir du vrai, au sein même des illusions et du mensonge : ce désir forcé et involontaire, qui ne peut jamais lui permettre de se reposer tranquillement dans l'erreur, pour peu qu'il la soupçonne; qui la lui reproche, dès qu'elle se laisse entrevoir, et qui l'en souffre la séduction et l'imposture, qu'autant qu'elle emprunte pour le surprendre le masque de la vérité : ce désir inquiet, illimité, qui se nourrit de recherches et de découvertes; qui s'accroît par les connoissances et les lumières; qui s'irrite des bornes qu'il rencontre, et les recule autant qu'il est en lui; qui s'élance au-delà des choses connues, et nous fait imaginer celles qui ne le sont pas encore; ce désir si vaste, et tel, en un mot, que l'esprit humain s'agite dans tous les

sens pour le satisfaire, s'élève aux inventions les plus sublimes, maîtrise par degrés tous les élémens, se promène dans tous les mondes possibles, pèse toutes les forces, mesure toutes les distances, estime toutes les grandeurs, applique ses démonstrations et ses calculs à celles même qu'il ne peut assigner, se joue presque dans l'infini, et avoue, avec de si grandes vues et les regrets les plus amers, que nous ne savons rien encore au prix de ce qui nous reste à savoir. Observe en toi-même ce penchant pour le bonheur, qu'aucun bien particulier ne peut rassasier; que tout amuse un instant, et que rien ne remplit; qui se dégoûte de tout ce qu'il possède, et cherche en vain un objet qui le fixe; qui interroge toutes les créatures, et n'en tire que l'aveu de leur petitesse et de leur insuffisance; qui trouve le monde entier trop étroit pour lui; et dédaigne, jusque dans l'ivresse de ses égaremens, et en dépit de nos joies et de nos plaisirs, le bien qui a des bornes, le contentement qui s'épuise, et la beauté qui périt. Interroge ce désir d'être toujours, qui vit dans tous les hommes; qui n'est voilé dans le cœur de l'impie, que par la crainte d'un avenir plus redoutable pour lui que le néant; qui réunit tous les peuples dans le sentiment et la croyance de notre immortalité; qui a dicté partout la religion des tombeaux, la pompe des funérailles et le faste des monumens; qui porte toutes nos vues au-delà de cette étroite carrière que nous parcourons ici-bas, et nous rend assez grands pour enfanter la noble espérance des siècles éternels ».

Digitized by Google

A la suite du *Comte de Valmont*, on a imprimé un sixième volume, du même auteur. Il a pour titre : *la Théorie du bonheur*, et il traite des moyens d'y parvenir, de la religion, des idées saines, des causes principales de nos erreurs, etc. Ces matières ne sont pas très-liées entr'elles, et ne le sont pas davantage avec l'ouvrage principal. C'est apparemment le libraire qui aura imaginé de présenter ce volume comme une suite de *Valmont*, afin de le mieux vendre. Cette sorte de calcul n'est que trop commune. *La Théorie du bonheur* est d'ailleurs un ouvrage estimable. M. l'abbé Gérard y donne les maximes les plus propres à préserver les hommes des erreurs où ils se laissent entraîner, et on n'y pourroit souhaiter que plus de précision et d'ensemble. Quel qu'il soit, ce volume offrira des réflexions justes sur une foule de sujets que l'on ne médite pas assez. Il est terminé par deux lettres de l'auteur à une mère de famille. La première renferme des préceptes sur l'éducation d'une fille, et la seconde des conseils pour un choix de lectures propres à la jeunesse. On y retrouve la même sagesse et le même désir d'être utile au jeune âge que dans *le Comte de Valmont*.

Digitized by Google

La crânomancie du docteur Gall, anéantie au moyen de l'anatomie, et de la physiologie de l'ame; par le docteur Jean Verdier. 1 vol. in-12.

Dès les premiers momens de la vogue de la crânologie, pendant que la foule aveugle et crédule couroit s'initier aux mystères du gallisme, des critiques éclairés, des logiciens exacts, des moralistes sûrs aperçurent aisément le vide, les inconséquences et le danger du nouveau système, et les firent remarquer dans des écrits pleins de sel et de sagacité. Le docteur attaqué prétendit qu'on ne l'avoit pas entendu. Il falloit, disoit-il, attendre pour le critiquer qu'il fît imprimer sa doctrine, comme s'il ne la prêchoit pas assez souvent, assez publiquement et assez haut pour qu'on pût la connoître. Pressé dans ses retranchemens, il adoucit quelques-unes de ses propositions, en expliqua quelques autres, et mit dans son système des tempéramens qu'il n'avoit point, dit-on, adoptés d'abord, et qu'en homme prudent il jugea nécessaires pour appaiser les murmures excités par la dureté de ses principes. Mais sa doctrine est telle, qu'il faudroit la changer tout-à-fait pour la rendre supportable. C'est par le fond qu'elle pèche, et

Digitized by Google

non par quelques accessoires. Ce ne sont point des défauts extérieurs qu'on lui reproche, c'est un vice intrinsèque. Elle dérive immédiatement du matérialisme, elle conduit directement à l'immoralité. Voilà ce qui prouve qu'elle est fausse, voilà ce qui doit la rendre odieuse.

Il restoit au docteur Gall un échappatoire, c'est qu'il n'avoit été combattu que par des hommes qui n'étoient pas docteurs en médecine, qui n'avoient jamais fait de cours d'anatomie, et qui ne connoissoient même pas la physiologie du cerveau; comme s'il étoit absolument nécessaire pour trouver un système mauvais, de connoître tous les rapports sous lesquels il peut être faux, et comme s'il ne suffisoit pas, pour motiver une critique équitable, qu'on le convainquît d'être contraire, soit à la bonne logique, soit à la saine morale. Quoi qu'il en soit de ce dernier refuge, M. Verdier vient l'enlever au docteur allemand, qui va être jugé par un de ses pairs, et qui ne pourra plus se plaindre qu'on le censure sans avoir pris des degrés en médecine, et sans avoir disséqué, ce qui, selon lui, étoit de toute nécessité. M. Verdier est docteur en médecine, il est professeur d'anatomie, il parle pertinemment sur la physiologie. A ces titres, c'est un adversaire digne de se mesurer avec

avec M. Gall, et s'il ne se présente pas au combat, escorté d'un assortiment complet de crânes, il lui oppose des raisons et des faits qui ne peseront peut-être pas moins dans la balance.

Il attaque d'abord le titre même de *crânologie* donné au système du docteur. La *crânologie*, dit M. Verdier, est une science théorique, une partie essentielle de l'*ostéologie* ou science des os. Elle entre nécessairement dans un cours d'anatomie, et est totalement différente de la science qui apprendroit à connoître la moralité des individus par les bosses de leurs crânes. Cette dernière science, si elle existoit, auroit beaucoup de rapport avec la *chiromancie*, qui prétendoit connoître les destinées des hommes par l'inspection de leurs mains. On devroit donc lui donner un nom analogue, et l'appeler *crânomancie* ou divination par le crâne. Mais il est douteux que M. Gall adopte cette dénomination, qui lui donneroit trop l'air d'un charlatan et d'un diseur de bonne aventure.

De cette remarque préliminaire, M. Verdier passe à des considérations plus importantes, et qui frappent plus directement sur la nouvelle doctrine. Il s'étonne d'abord que M. Gall ait cru étayer son système par des analogies entre les organes et les fonctions des brutes, avec les or-

ganes et les fonctions de l'homme. Ces analogies, dit-il, sont un des fruits du matérialisme, et il est singulier que des physiologistes, d'ailleurs éclairés, y aient encore recours. C'est Vicq-d'Azir qui les a mises à la mode; et on ne peut se dissimuler que si elles ont amené de précieuses découvertes, elles ont été aussi la source d'erreurs graves en anatomie et en physiologie. On a voulu expliquer ce qui se passoit dans l'homme, par ce qui se passoit dans l'animal, sans se convaincre assez si les organes et les fonctions étoient évidemment semblables. Le docteur Gall est allé encore plus loin que les autres. C'est dans les animaux qu'il a étudié en partie son système. C'est chez eux qu'il a cherché des preuves; et il s'est cru inattaquable, lorsque ses expériences sur les brutes ont cadré avec les idées qu'il avoit sur l'homme : inductions toujours incertaines et souvent fautives.

Ici M. Verdier cite un passage curieux de la doctrine gallique. *L'homme*, y est-il dit, *est le véritable complément de l'organisation. Il ne diffère des autres êtres organiques que parce qu'il possède plus d'organes, dont la privation le rendroit nécessairement semblable aux autres animaux.* Voilà bien le langage d'un franc matérialiste. On avoit ri autrefois d'Helvétius, qui ne

Digitized by Google

voulant pas reconnoître la seule chose qui puisse rendre raison de la supériorité de l'homme sur les animaux, en avoit cherché le principe dans des particularités d'une autre nature. Il avoit trouvé, par exemple, que les hommes l'emportoient sur les singes, parce qu'ils étoient plus multipliés, parce qu'ils étoient plus forts, parce qu'ils étoient plus voraces, parce qu'ils vivoient plus long-temps, enfin surtout parce qu'ils avoient le privilége de s'ennuyer; *ce qu'on doit regarder,* disoit-il, *comme un des principes de la perfectibilité de l'esprit humain.* On s'étoit moqué de ces absurdités, et en effet il étoit difficile d'en hasarder de plus risibles; mais les gens qui ferment les yeux à l'évidence, ne peuvent guère s'empêcher de donner dans de pareilles erreurs. Helvétius, obstiné à ne pas vouloir avouer la véritable source de la supériorité de l'homme sur la brute, n'établissoit d'autre différence que des accidens de conformation physique. Ce système rit beaucoup aux défenseurs du matérialisme. Il a l'avantage de saper par la base les grandes vérités de la loi naturelle et de la religion. Aussi cette doctrine, qui avoit si fort révolté quand on l'énonça pour la première fois, est-elle devenue depuis assez à la mode, même parmi des gens de quelque réputation, soit que l'amour du para-

doxe eût pour eux des attraits, soit qu'ils fussent mûs par des considérations moins louables encore, et qu'ils cédassent alors à quelque préjugé violent, ou qu'ils fussent préoccupés de quelque système.

C'est apparemment ce dernier motif qui a porté le docteur Gall à ressusciter des erreurs qu'on eût dû ensevelir dans la poussière des vieux livres. C'est apparemment ce qui lui aura dicté cette assertion qu'il avance sous la forme solennelle d'un axiome : *L'homme ne diffère des autres êtres organiques, que parce qu'il possède plus d'organes dont la privation le rendroit nécessairement semblable aux autres animaux.* Quoi, M. le docteur, *l'homme ne diffère* des animaux *que parce qu'il possède plus d'organes!* quoi, il n'y a pas entr'eux d'autre distinction ! quoi, vous comptez pour rien cette intelligence sublime qui élève si fort l'homme au-dessus de la brute, qui le met en commerce avec la divinité même, qui l'exerce sur une foule de connoissances, et qui le rend interprète des autres créatures, et roi en quelque sorte de cet univers! quoi, vous comptez pour rien cette ame, noble apanage de l'espèce humaine, prérogative unique qui nous sépare bien mieux de la bête que vos organes matériels ! Et d'ailleurs où est

Digitized by Google

donc cette plus grande quantité d'organes, par laquelle seule nous différons des autres êtres? Avons-nous beaucoup plus d'organes que le singe? combien d'animaux en ont au contraire qui nous manquent! Les uns ont des défenses pour se garantir contre leurs ennemis; la nature nous en a refusé; les autres ont le privilége non-seulement de courir sur la terre, comme nous, mais encore de s'élever dans l'air; les autres nagent dans les fleuves, où nous ne pouvons être précipités sans périr; d'autres ont une agilité dont nous ne pouvons approcher. Non, ce n'est point par la multiplicité de nos organes que nous l'emportons sur eux, mais c'est par l'intelligence, qui nous apprend à bien user des organes que nous avons, et à suppléer à ceux que nous n'avons pas. Par elle nous n'avons à envier, ni la finesse d'odorat du chien, nous en avons fait notre gardien; ni la vîtesse du cheval, elle sert à notre usage; ni la force du lion, il est contraint de fuir nos demeures; etc. Que faut-il donc penser de ces assertions tranchantes, qu'on ne se donne même pas la peine de prouver, comme si elles étoient de la dernière évidence, et comme si, lorsque l'on contredit les idées généralement reçues, on n'étoit pas manifestement obligé de les réfuter avant d'é-

Digitized by Google

tiblir les siennes? La méthode du docteur Gall est beaucoup plus commode à la vérité, mais aussi elle est moins satisfaisante et moins sûre.

M. Verdier, poursuivant toujours son antagoniste, lui fait des objections pressantes. Si nos vertus et nos vices, lui dit-il, dépendoient uniquement d'organes matériels, ne naîtrions-nous pas et ne demeurerions-nous pas constamment bons ou méchans, sans pouvoir être modifiés dans notre bonté et notre malice que par un régime purement corporel; et cependant l'expérience journalière ne nous présente-t-elle pas des changemens, tantôt subits, tantôt successifs, soit en bien, soit en mal? Ici, c'est un jeune homme né avec d'heureuses dispositions, et qui avoit montré pendant plusieurs années le caractère le plus vertueux, mais que de mauvais exemples ont perverti, et qui se plongeant dans le vice, a manifesté les penchans les plus opposés à ceux qu'il avoit fait paroître d'abord. Là, c'est un homme long-temps esclave de ses passions, et adonné à tous les excès, mais que la voix de la religion rappelle du milieu de ses désordres, et qui les expie par la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Or, comment concilier ces sentimens divers dans le système crânologique! Dans le premier cas, les bosses de la vertu se sont-elles subitement

Digitized by Google

aplaties pour faire place à celles du vice? et dans le second cas les protubérances du libertinage ont-elles disparu tout à coup pour ne laisser voir que celles des bonnes mœurs? C'est à M. Gall à nous expliquer ces mystères, et à nous rendre raison de ces difficultés.

M. Verdier lui objecte encore que la table extérieure du crâne sur laquelle on suppose que sont figurés les indices de nos penchans, que cette table extérieure, dis-je, est séparée du cerveau par plusieurs parties que les anatomistes désignent sous le nom de *diploé*, de *table intérieure* et des *deux menynges*. Ces parties intermédiaires laissent même des vides entr'elles. Ainsi la forme extérieure du crâne ne peut pas être regardée comme une partie du cerveau, et il n'y a pas plus de rapports et de communication entre ce viscère et sa boîte osseuse, qu'entre le mouvement d'une montre et la boîte qui le renferme. Les anatomistes apprécieront la force de cette difficulté qui renverse la doctrine gallique par sa base. Notre auteur fait encore plusieurs observations de cette nature, qui supposent des connoissances anatomiques, et qui concourent à battre en ruine le nouveau système. Il montre qu'on a pris pour des signes crâniques, des protubérances qui tiennent à la forme même et à la forme nécessaire du

Digitized by Google

crâne, ou qui proviennent d'accidens fortuits, ou bien qui sont dues à des maladies. Ainsi il combat le docteur allemand avec ses propres armes. Celui-ci prétendoit son système fondé sur l'anatomie, et c'est avec l'anatomie que M. Verdier le confond. C'est par l'anatomie qu'il dissèque sa doctrine et qu'il pulvérise ses crânes.

Il va plus loin, et il prétend que s'il étoit vrai qu'on pût juger des hommes par la forme de leurs crânes, il y auroit les mêmes raisons pour trouver les mêmes indices sur les différens os de notre corps. En effet, dit-il, il n'y a point d'os qui ne présente à sa surface des bosses et des bosses analogues à celles que l'on découvre sur le crâne, et provenant pareillement de causes naturelles, d'accidens, de maladies. Il n'y a point d'os auxquels ne tiennent des nerfs qui établissent la communication avec le reste de la machine. Dès-lors que de systêmes différens! que de manières de connoître les hommes! Ce ne seroit plus seulement par le crâne, comme le veut le docteur allemand, que nous estimerions la moralité des individus. La figure réclameroit le même avantage, et les Lavater, les Porta, dont M. Gall se moque, se moqueroient de lui à leur tour, et lui feroient voir que leur *physiognomonie* vaut bien sa *crânologie*, et qu'il est

Digitized by Google

encore un peu moins ridicule de juger les gens par les traits si souvent expressifs de leur visage, que par les signes muets et équivoques qu'il croit apercevoir, à force de tâtonnemens, sur la nuque et sur le sommet de la tête. Ce ne seroit pas tout. La *chiromancie* n'a pas fait fortune jusqu'ici; mais il y a commencement à tout, et pour peu qu'il vînt un docteur un peu adroit et charlatan qui l'érigeât en théorie, et qui sût la revêtir, comme les crânes, d'un vernis agréable, je ne doute point qu'on ne trouvât dans la paume de la main, dans la forme des doigts, dans le plus ou moins de protubérance des muscles, et jusque dans la disposition des ongles, des signes évidens qui apprendroient à se mettre en garde contre ceux en qui l'on découvriroit de la tendance à la rapacité ou à la pugnacité. Un plaisant s'est amusé à faire une *podologie*, et on en a ri, quoiqu'il l'eût appuyée sur des preuves presque aussi fortes que la crânologie, et qu'il eût tiré habilement des inductions et des analogies qui ne laissoient pas que d'avoir quelque mérite. Un autre fera peut-être mieux encore quelque jour, et achevera d'établir cette théorie sur un bon pied et de culbuter la crânologie. Enfin, M. Verdier propose une *troncomancie* ou *troncologie*, comme on voudra, et il se flatte de faire

Digitized by Google

voir que la vaste circonférence du col, de la poitrine, etc., ne présente pas moins d'organes moraux que les extrémités. Ainsi voilà tout de suite quatre ou cinq systèmes, dont les uns sont démontrés, suivant leurs auteurs, et dont les autres n'attendent qu'une main habile pour les mettre en œuvre, et les environner d'un appareil un peu séduisant. Voilà donc quatre ou cinq arts divinatoires, établis ou près de s'établir, au moyen desquels on ne pourroit plus se cacher aux autres, et qui trahiroient les gens les plus dissimulés. Ces arts ne seroient pas du goût de tout le monde ; mais il ne manqueroit pas de bonnes gens pour y croire, ni de dupes pour aller entendre les leçons qu'on en donneroit : et c'est tout ce qu'il faut pour les créateurs de ces intéressantes théories, qui aiment à palper autre chose que des bosses.

M. Verdier examine ensuite les signes crâniques en particulier, et les réfute successivement. Il combat tantôt M. Gall lui-même, tantôt le docteur Demangeon, qui s'est fait son second, et qui dans un long ouvrage a commenté et soutenu la crânologie allemande. La brochure de M. Verdier est beaucoup plus courte, et ne paroîtra peut-être pas moins démonstrative. Le style en est peut-être un peu dur et négligé ; mais ce défaut n'ôte rien

Digitized by Google

à la force des preuves. On y voit un homme franc, qui ne compose point avec l'erreur, et qui dit nettement tout ce qu'il pense. Il n'use point de circonlocutions pour avertir le docteur Gall qu'il se trompe. Il lui expose vertement le jugement qu'il porte de la crânologie, et ce jugement nous semble être actuellement celui de tous ceux qui ont un peu réfléchi sur cet objet, et qui, le premier feu de l'enthousiasme éteint, ont considéré de sang froid la nature et les conséquences de la nouvelle doctrine. On dit que cette doctrine tombe de plus en plus, et que l'engouement s'en passe. Je n'en suis pas surpris. *Opinionum commenta delet dies.*

Il paroît que M. Verdier a sur quelques points des idées qui lui sont particulières. Il nous apprend qu'en 1777 il publia un *Cours d'éducation physique et morale*, dont plusieurs propositions furent dénoncées à l'université de Paris. M. Riballier étoit, dit-il, d'avis de les censurer; mais l'auteur fut soutenu par les docteurs en médecine et en droit. Nous ne connoissons ni le livre ni ces propositions. Mais à en juger par le peu que M. Verdier en rapporte, je ne sais s'il seroit tout-à-fait exempt de blâme, et si son système est bien conforme à ce que nous enseigne

Digitized by Google

la religion sur le péché originel. Quoi qu'il en soit, il faut lui savoir gré de son zèle contre le matérialisme, et du soin qu'il prend de montrer les absurdités où il conduit, et les conséquences fâcheuses qu'il entraîne.

Dans notre dernière livraison nous manifestions nos inquiétudes sur l'état de M. le cardinal-archevêque de Paris : ces inquiétudes n'étoient que trop bien fondées. Ce prélat mourut le vendredi, 10 juin, à deux heures et demie du matin. Jean-Baptiste de Belloy étoit né à Morangles, au diocèse de Beauvais, le 9 octobre 1709, à une époque fameuse par les calamités qui pesoient sur la France. Il avoit vu par conséquent les dernières années du règne de Louis XIV, et quoiqu'il n'eût que six ans lors de la mort de ce prince, il se rappeloit encore cet événement, et l'effet qu'il produisit dans le royaume. Ce passage d'un règne à un autre fut marqué par un mouvement général dans les esprits. Les partis comprimés se remuèrent, l'agitation succéda au calme, et l'on put présager les troubles qui alloient déchirer l'Eglise et l'Etat. M. le cardinal de Belloy se plaisoit à raconter, même dans ces derniers temps, le souvenir qu'il avoit gardé de cette espèce de révolution.

Nous ne nous arrêterons point ici sur sa famille. Il suffira de dire que sans avoir été illustrée par de grands

Digitized by Google

titres, elle étoit fort ancienne, et avoit fourni souvent à l'Etat des militaires d'un mérité distingué, et même des généraux. Jean-Baptiste de Belloy fut destiné de bonne heure à parcourir une autre carrière, et on lui fit avoir du régent, pendant la minorité de Louis XV, une pension sur un bénéfice. Après que son éducation ecclésiastique fut achevée, il reçut les ordres sacrés, et M. E. R. de Gesvres, alors évêque de Beauvais et depuis cardinal, l'attacha à son diocèse, en le nommant vicaire général, official et archidiacre. Dans ces places, M. l'abbé de Belloy commença à montrer l'esprit de douceur et de modération qui l'a toujours distingué; et on assure que dans une circonstance particulière il vint au secours d'une jeune personne que ses parens vouloient contraindre à embrasser un état pour lequel elle n'avoit aucun penchant, et qu'il parvint à inspirer à celle-ci plus de fermeté, à ceux-là plus de justice et de douceur. Quoi qu'il en soit de cette anecdote, que l'on a mise sur le compte de plusieurs autres prélats, M. l'abbé de Belloy fut nommé, en 1751, à l'évêché de Glandève, à la place de M. de Castellane qui occupoit ce siége depuis quatre ans seulement. M. de Belloy l'occupa moins encore; et ayant été sacré le 30 janvier 1752, il passa, en 1755, à un autre siége, comme nous l'allons voir.

Il étoit cette année là-même membre de l'assemblée du clergé, qui se tenoit à Paris suivant l'usage, et à laquelle il avoit été député par la province d'Embrun, avec l'archevêque de cette ville. C'étoit, ce qu'on ap-

Digitized by Google

peloit, une grande assemblée (1), et les circonstances lui avoient donné une importance plus grande encore. On étoit alors dans un moment de crise et de troubles. Une secte intrigante avoit mis aux prises le clergé et la magistrature. Les parlemens, égarés par des applaudissemens perfides, envahissoient chaque jour le sanctuaire par des arrêts dictés par l'emportement. Ils avilissoient les évêques par des procédures odieuses; ils bannissoient en foule les prêtres qui ne vouloient pas reconnoître la suprématie nouvelle; ils fermoient la bouche aux défenseurs de l'Eglise, et ne laissoient écrire que les écrivains du parti par lequel ils étoient en secret dirigés. Dans cette situation fâcheuse, le clergé de France avoit les yeux fixés sur l'assemblée qui s'ouvrit à Paris le 25 mai 1755, et on s'attendoit qu'elle prendroit des mesures pour fermer les plaies de l'Eglise. Elle s'efforça en effet d'arrêter le mal, et ses membres montrèrent un zèle louable pour les intérêts de la religion. M. l'évêque de Glandève, encore jeune dans l'épiscopat, ne put jouer dans cette assemblée un des premiers rôles, mais il ne manqua point à son devoir;

(1) Il y avoit deux sortes d'assemblées du clergé, les unes qui se tenoient tous les dix ans, par exemple, en 1750, 1760, 1770, etc. et qui n'étoient composées que d'un évêque et d'un député du second ordre par province. Les autres qui se tenoient entre les précédentes, et aussi à dix ans de distance, par exemple, en 1755, 1765, 1775, comptoient par province deux évêques et deux députés du second ordre. Il y en avoit en outre des assemblées extraordinaires convoquées pour avoir des secours. C'est ce qui fait que depuis 1700 il y a eu en tout 31 assemblées du clergé de France.

Digitized by Google

et quoique son diocèse eût été peu troublé par les contestations de ce temps-là, il fit cependant cause commune avec les autres évêques, et travailla comme eux à sécher les larmes de toute l'Eglise gallicane (1). Ce fut pendant la tenue de cette assemblée qu'il fut nommé à l'évêché de Marseille, vacant par la mort de M. H. F. X. de Belzunce, arrivée le 4 juin 1755.

Il étoit difficile peut-être de succéder à un prélat si généralement révéré. On n'avoit point oublié le dévouement qu'il avoit montré lors de la peste de Marseille, et son inviolable attachement pour son église, qu'il avoit constamment préférée à des siéges plus lucratifs et à des titres plus recherchés. M. de Belzunce avoit d'ailleurs gouverné son diocèse avec beaucoup de vigilance et de fermeté, et il s'étoit toujours fortement prononcé contre les opiniâtres partisans d'erreurs proscrites. Cette conduite lui avoit même attiré, sur la fin de ses jours, des tracasseries odieuses, et on n'avoit pas craint d'af-

(1) Pour les opérations de cette assemblée, voyez les *procès-verbaux des assemblées du clergé*. On en a présenté un extrait dans les *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique pendant le* 18e *siècle*. On y trouve des détails sur le partage d'avis qui eut lieu dans cette assemblée. Il y avoit 17 évêques d'un côté et 16 de l'autre. M. de Belloy étoit du nombre des premiers, que l'on appela les *feuillans*, parce qu'ils avoient à leur tête le cardinal de la Rochefoucault, nouveau ministre de la *feuille*. Les autres furent nommés *théatins*, par allusion à M. Boyer, ancien évêque de Mirepoix, qui avoit été religieux de cet ordre, qui fut ensuite précepteur du dauphin et ministre de la *feuille*, et qui mourut le 20 août pendant la tenue de l'assemblée.

Digitized by Google

fliger sa vieillesse par des vexations inexcusables envers un prélat si pieux et si charitable. Tel étoit l'évêque auquel succédoit M. de Belloy. Il crut que les circonstances demandoient une administration plus indulgente et plus tempérée. Il ferma souvent les yeux sur ce qu'il lui paroissoit dangereux d'empêcher. Il usa toujours d'une prudence et d'une modération qui étoit dans son caractère, et peu à peu le feu des disputes s'amortit, tant par les soins concilians du prélat, que par d'autres causes qu'il est hors de propos de rapporter ici.

Cette conduite de M. de Belloy le fit généralement aimer dans son diocèse. La douceur de son caractère, l'aménité de ses mœurs lui concilioient les cœurs, et il eut tout le temps, durant un long épiscopat, de fortifier et d'accroître ces sentimens. On le vit toujours uni avec son clergé, accessible à tous, et compâtissant aux besoins des pauvres. Evêque d'une grande ville capable de former à elle seule un diocèse, et où l'extrême indigence se trouvoit, comme c'est l'ordinaire, placée à côté de l'extrême opulence, il joignoit à des aumônes publiques, qui sont un devoir pour un évêque, des aumônes particulières et secrètes qui alloient chercher les malheureux dans l'asile de la douleur et de la faim. Dans le mémorable hiver de 1788, il redoubla surtout ses pieuses largesses, et distribua dans toutes les paroisses des secours plus abondans en argent et en nature.

Il prit aussi en plusieurs rencontres part aux affaires générales de l'église de France. En 1765, il fut un des premiers à adhérer aux actes célèbres de l'assemblée du clergé

clergé de cette année, que les parlemens attaquoient avec une sorte d'acharnement, et que tous les évêques s'empressèrent de fortifier de leurs suffrages. La lettre de M. l'évêque de Marseille, à cette occasion, est du 20 septembre 1765, et on la trouve dans les procès-verbaux des assemblées du clergé. Il prit une part plus active encore aux opérations de l'assemblée de 1775, dont il étoit membre pour sa province avec M. Dulau, archevêque d'Arles, le même que nous avons vu terminer d'une manière si tragique sous le fer des brigands une vie si édifiante et si épiscopale. M. de Belloy étoit même dans cette assemblée membre du bureau *de religion et de juridiction*. On sait les démarches qu'elle fit pour les intérêts de l'Eglise. Elle présenta des remontrances au roi sur les progrès de l'incrédulité : elle condamna quatorze ouvrages qui en respiroient davantage le venin : elle encouragea plusieurs écrivains qui luttoient avec courage en faveur de la religion : elle publia un *Avertissement aux fidèles* pour les éclairer sur les effets pernicieux de l'incrédulité et sur les bienfaits du christianisme : enfin elle ne négligea rien de ce qui pouvoit arrêter la contagion qui se propageoit avec rapidité dans le royaume. M. de Belloy, en sa qualité de membre de la commission chargée de ces détails, dut contribuer beaucoup à ces mesures.

Bientôt arriva la révolution, qui devoit bouleverser l'Eglise et l'Etat, et réaliser les vœux d'une philosophie désastreuse. M. de Belloy se montra, comme l'immense majorité de ses collègues, fidèle aux devoirs d'un

Digitized by Google

pasteur véritable. Il refusa d'approuver des nouveautés qui n'avoient point la sanction de l'autorité compétente, et qui n'étoient que le prélude du renversement total de la religion en France. Il quitta Marseille à un âge où il devoit espérer d'y mourir en paix, et se retira à Chambly, petite ville du diocèse de Beauvais, voisine du lieu où il étoit né. C'est dans cet asile qu'il vécut, ignoré sans doute; car on ne l'y eût pas laissé tranquille. Il y traversa toute la tourmente révolutionnaire, dans la compagnie d'une domestique fidèle qui s'étoit associée à ses malheurs; et du fond de sa retraite il vit la fureur des partis ravager successivement une terre malheureuse, tantôt contraint de se cacher, tantôt se montrant avec moins de défiance, et toujours balancé entre la crainte du présent et l'inquiétude de l'avenir.

Cet état d'anxiétés cessa pourtant. Un jour plus serein commença à luire. L'Etat ne fut plus agité par des convulsions toujours renaissantes. L'Eglise même put entrevoir le calme après tant d'orages. Le 15 juillet 1801 un concordat solennel entre le saint Siége et le Gouvernement françois annonça la fin des troubles et le triomphe de la religion. Différens obstacles retardèrent la publication de ce traité; mais dans l'intervalle le saint Père ayant adressé aux évêques de France un bref, en date du 15 août, par lequel il les exhortoit à lui envoyer leurs démissions, M. l'évêque de Marseille, ainsi que tous ses collègues restés en France, s'empressa de répondre aux intentions du pontife. Il écrivit le 21 septembre la lettre suivante à M. Spina, alors arche-

Digitized by Google

vêque de Corinthe, et aujourd'hui archevêque de Gênes, qui avoit été chargé des détails de cette importante affaire : « Je reçois avec respect et soumission le bref que vous m'adressez de la part de N. S. P. Plein de vénération et d'obéissance pour ses décrets, et voulant toujours lui être uni de cœur et d'esprit, je n'hésite pas à remettre entre les mains de S. S. ma démission de l'évêché de Marseille. Il suffit qu'elle l'estime nécessaire à la conservation de la religion en France pour que je m'y résigne ». La promptitude avec laquelle M. de Belloy fit cette démarche, dut attirer d'autant plus l'attention, qu'il étoit alors le doyen des évêques de France, tant par son âge que par son ancienneté dans l'épiscopat. Cette circonstance, et plus encore peut-être sa réputation de modération et de douceur, lui procurèrent une place distinguée dans les nouvelles nominations. Il fut élevé, en 1802, sur le siége de la capitale, et fit tout ce qu'on pouvoit attendre de lui dans ce poste important. Il établit une nouvelle démarcation de paroisses, organisa son clergé, et releva les ruines de la religion. Il fut secondé, dans les premières années, par M. l'abbé de Malaret, ancien grand-vicaire du diocèse, qui en connoissoit mieux que personne l'état et les besoins, et qui mourut, il y a deux ans, avec l'estime publique.

Bientôt la vieillesse du vertueux archevêque fut décorée des plus grandes dignités de l'Eglise et de l'Etat. Il fut fait sénateur au mois de septembre 1802, et il étoit fort exact aux séances de ce premier corps de l'Etat. En 1803, le souverain pontife le nomma cardinal-

Digitized by Google

prêtre, et le 1er. février 1805, dans un consistoire tenu à Paris même, il lui donna le chapeau rouge avec toutes les cérémonies d'usage, et lui assigna le titre de S. Jean devant la Porte Latine. La même année, M. le cardinal de Belloy fut décoré du grand cordon de la légion d'honneur. Enfin l'année dernière, S. M. le nomma président du collége électoral du département de la Seine. Il étonna les membres par son assiduité, par son exactitude à remplir les fonctions de sa place, par sa présence d'esprit, en même temps que par son affabilité constante.

Il jouissoit encore, malgré son grand âge, d'une santé robuste, et lorsqu'il officioit dans son église, il le faisoit avec une dignité que ne rebutoient point les fatigues des plus grandes solennités. Nous le vîmes, avec surprise, il y a trois ans, sacrer dans la métropole quatre évêques, et remplir avec exactitude et courage tous les détails de cette cérémonie; restant long-temps debout, et ne se permettant rien qui pût en abréger la durée, ou en diminuer la pompe. Ses bienfaits sont connus. Il versoit d'abondantes aumônes dans le sein des pauvres; il avoit fondé à Marseille dès lits pour les malades indigens. On cite de lui un trait qui prouve son extrême délicatesse. Il jouissoit d'une rente viagère; il craignit que sa longue carrière ne pesât trop sur le débiteur, il réduisit lui-même cette rente. Il connoissoit bien l'Ecriture sainte et l'appliquoit à propos. Pour son service domestique, il étoit bon et facile.

La maladie dont il vient de mourir est la seule qu'il eût essuyée. Une constitution vigoureuse, et plus en-

Digitized by Google

core une vie régulière, lui avoient procuré une vieillesse saine. Dès les premières atteintes du rhume catarrhal qui l'a enlevé, on lui conseilla de recourir aux secours de l'art; mais accoutumé à se passer des médecins, il négligea son indisposition, qu'il espéroit guérir par ses moyens ordinaires. Cependant les progrès du mal furent tels, que l'on prévit aisément qu'à son âge il ne résisteroit pas. Son premier soin fut de réclamer de lui-même les consolations de la religion. Il a été administré deux fois. Ce n'est qu'après avoir rempli ces devoirs et s'être procuré ce bonheur, qu'il a songé à ses affaires temporelles. Mais il y a aussi mis ordre avec le plus grand soin. Il a fait payer tout ce qui pouvoit être dû pour sa maison : il ne vouloit point, disoit-il, qu'il y eût de dispute après sa mort. Dans ses derniers jours il s'occupoit souvent de Dieu et du passage terrible auquel il touchoit. Sa présence d'esprit étoit toujours la même, et c'est une chose remarquable qu'il n'a perdu la connoissance que deux heures avant de mourir. Sa défaillance étoit progressive, mais lente. Il a reçu avec une pleine connoissance les dernières onctions des mourans, et s'est éteint paisiblement. Il étoit dans le délire, et le nom de Dieu étoit encore dans sa bouche.

Le vendredi même, jour de sa mort, le chapitre métropolitain s'assembla dès le matin, et nomma, suivant la discipline actuelle de toute l'Eglise, des vicaires généraux pour gouverner le diocèse. Ces vicaires généraux sont MM. Lejeas, Dastros et Jalabert, déjà hono-

Digitized by Google

rés du même titre par feu M. le cardinal, et auxquels le chapitre a joint M. Emery, supérieur général de Saint-Sulpice, et M. d'Espinasse, chanoine de la métropole, l'un et l'autre membres du conseil de M. l'archevêque. Ces cinq vicaires capitulaires ont pris aussitôt l'administration du diocèse, et ont donné en cette qualité le mandement ci-après.

Le corps de S. E. a été embaumé et exposé pendant quatre jours dans une salle de l'archevêché préparée à cet effet. Le chapitre métropolitain s'y est rendu le premier pour jeter de l'eau bénite, et réciter les prières accoutumées. Les autres paroisses de Paris ont rempli successivement le même devoir. La foule du peuple étoit immense; et quoiqu'on ait eu beaucoup de peine à contenir son empressement, tout s'est passé avec ordre et décence.

M. le cardinal a demandé par son testament à être enterré dans le caveau destiné à la sépulture des archevêques de Paris. On a expédié relativement à cette demande un courier à Bayonne à l'effet d'obtenir une décision de S. M., et en conséquence on a suspendu la célébration des funérailles. Cette décision vient d'être donnée, comme on le verra par les deux lettres ci-jointes que Son Excel. le ministre des cultes vient d'adresser à MM. les membres du chapitre métropolitain de Paris.

PARIS, 19 juin 1808.

Messieurs les membres du chapitre, je reçois à l'instant l'ordre de S. M. de vous communiquer la lettre ci-jointe qu'elle m'écrit relativement à la mort de S. Em.

Digitized by Google

Mgr. le cardinal-archevêque de Paris. Vous verrez, Messieurs, dans cette lettre, les regrets et les témoignages de satisfaction dont l'Empereur honore la mémoire et les services du prélat respectable que nous venons de perdre. Vous éprouverez une véritable consolation en y lisant que S. M. *ordonne que M. le cardinal-archevêque soit enterré dans l'église métropolitaine, et qu'il lui soit élevé un monument pour attester la singulière considération qu'elle a pour les vertus épiscopales.*

C'est aussi une consolation pour moi, Messieurs, après avoir reçu par vous l'expression de la douleur du clergé, d'être chargé de lui manifester les intentions honorables et bienveillantes de notre auguste souverain, et de pouvoir ainsi payer moi-même le tribut de ma vénération pour le digne pontife qui laisse parmi nous d'aussi grands souvenirs.

Agréez, Messieurs, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Signé, *le Ministre des Cultes*,
BIGOT DE PRÉAMENEU.

Lettre de S. M. I. et R. à S. Exc. le ministre des Cultes.

« M. Bigot de Préameneu, nous avons été vivement affecté en apprenant la mort de notre cousin le cardinal de Belloy, archevêque de notre bonne ville de Paris. Voulant honorer sa mémoire, et donner une preuve de la reconnoissance que nous conservons des services qu'il nous a rendus, et du cas particulier que nous faisons des vertus dont ce prélat respectable a donné l'exemple pen-

Digitized by Google

dant soixante années d'épiscopat, nous avons ordonné qu'il fût enterré dans l'église métropolitaine, et qu'il lui fût élevé un monument, pour attester la singulière considération que nous avons pour les vertus épiscopales. Cette lettre n'étant pas à autre fin, nous prions Dieu, M. Bigot de Préameneu, qu'il vous ait en sa sainte garde ».

A Bayonne, le 14 juin 1808.

Signé NAPOLÉON.

Mandement de MM. les vicaires généraux, administrateurs du diocèse de Paris, le siége vacant, qui ordonne de faire des prières et services pour le repos de l'ame de S. E. Mgr. Jean-Baptiste, cardinal de Belloy, archevêque de Paris.

Les vicaires généraux, administrateurs du diocèse de Paris, le siége vacant, au clergé et aux fidèles du diocèse, salut.

Le digne pontife que le ciel nous avoit donné pour nous consoler après tant de maux, S. E. Mgr. Jean-Baptiste, cardinal de Belloy, notre vénérable archevêque, vient de terminer sa carrière. Nous savons combien vous ressentirez de douleur d'une aussi grande perte; car nous avons vu avec quel empressement et quelle ferveur vous avez adressé à Dieu vos prières pour la conservation de ce digne pasteur; et nous recevrons quelque adoucissement à notre affliction en mêlant nos larmes avec les vôtres. Qui pourroit ne pas donner de vifs regrets à ce pontife chéri *de Dieu et des hommes?* Sa présence seule annonçoit la paix; un rayon de la bonté divine reluisoit sur son front; sa bouche ne prêchoit que la charité, à l'exemple de l'apôtre *aimé de Jésus*, dont il étoit, par ses sentimens et par ses longues années,

Digitized by Google

une fidèle image. Il a vu sa fin approcher, et son ame est demeurée dans le calme. Accoutumé à se tenir toujours en la présence du Seigneur, il n'a cessé de s'entretenir avec lui jusqu'à sa dernière heure. Nous vous devons, N. T. C. F., de vous faire connoître les sentimens de piété qui n'ont cessé de l'animer dans ses derniers momens. Toutes les fois qu'on lui parloit de Dieu, il élevoit vers le ciel des regards remplis d'espérance. Sa confiance en la mère de Dieu étoit grande. Il voyoit des yeux de la foi l'ange sous la garde duquel la bonté du Seigneur l'avoit mis, et il l'invoquoit avec joie. Il n'aimoit pas qu'on lui rappelât ses vertus; mais il demandoit de tout son cœur pardon de ses péchés. Telle a été la mort, *précieuse devant le Seigneur*, du pontife que nous venons de perdre. C'est dans ces sentimens qu'après avoir vu, pendant un siècle, s'écouler devant lui le torrent des choses humaines, il a quitté, pour aller vers son Dieu, ce spectacle mouvant, *cette figure du monde qui passe*, et est entré, plein de mérites, dans l'immuable éternité.

Instruisons-nous, N. T. C. F., par cette mort qui nous afflige; acquittons-nous en même temps des derniers devoirs que nous avons à remplir envers le prélat dont nous pleurons la perte; offrons des vœux et des sacrifices, afin qu'il jouisse dans le ciel du bonheur qu'il a justement mérité.

Nous devons encore, N. T. C. F., demander instamment à Dieu qu'il nous envoye dans sa miséricorde un pontife selon son cœur, qui honore la religion par ses vertus, la rende aimable par sa charité, et en étende le règne par son zèle.

A ces causes, nous ordonnons : 1°. que dans toutes les églises de ce diocèse il sera célébré une messe solennelle, précédée, la veille, de vêpres et de vigiles, pour le repos de l'ame du prélat que nous venons de perdre; et que, pendant trois jours, les prêtres réciteront à la messe la collecte *Deus, qui inter apostolicos sa-*

Digitized by Google

cerdotes, avec la secrète et la post-communion ; 2°. qu'après ces trois jours, on célébrera une messe solennelle : *Pro eligendo prælato*; et qu'à toutes les messes on ajoutera la collecte, pour le même objet, *Immensa pietas tua*, avec la secrète et la post-communion.

Nous recommandons à tous les fidèles de ce diocèse de joindre leurs prières particulières à celles du clergé.

Et sera notre présent mandement publié aux prônes des messes paroissiales, et affiché partout où besoin sera.

Donné à Paris, sous le sceau duquel nous nous servons pendant la vacance du siége et sous le seing de notre secrétaire ordinaire, le 11 juin 1808.

Par mandement de mesdits sieurs vicaires généraux.

BUÉE, *chanoine secrétaire.*

A l'auteur des Mélanges.

Paris, le 20 avril 1808.

M. Vous donniez, il y a peu de temps, la liste de plusieurs philosophes qui ont reconnu leur erreur sur la fin de leurs jours, et qui ont paru revenir sincèrement à la religion qu'ils avoient attaquée. A ceux que vous avez nommés, on peut en joindre un autre, qui, après avoir montré le même acharnement, a témoigné le même repentir, et a cherché des consolations plus puissantes que celles que lui avoit offertes une philosophie mensongère. Je veux vous parler de M. de Langle, auteur d'un voyage en Espagne, et de quelques autres écrits. Ardent, impétueux, il s'étoit jeté dans les rangs de l'incrédulité, et y servoit avec tout le zèle d'un enthousiaste. Son voyage d'Espagne est plein de traits d'un philosophisme aigre, insolent et déclamateur. Non content d'outrager une nation généreuse, il insulte à la religion même, et n'en parle que sur le ton de l'emportement ou avec l'accent d'un mépris affecté. Ce pi-

Digitized by Google

loyable ouvrage parut si hors de toute mesure, qu'il fut condamné à être brûlé dans un temps où les plus mauvais écrits échappoient à cette flétrissure, qui contribua à le répandre davantage parmi la foule de ceux que la philosophie séduisoit chaque jour. Il valut à M. de Langle les applaudissemens de tout un parti, et il s'efforça de les mériter par plus d'ardeur encore. Tout chez lui indiquoit un adepte, implacable ennemi de la religion. Cependant dans l'automne de 1807, il tomba malade, et bientôt cet homme auparavant plein en apparence de sécurité, et qu'on eût cru si sûr de son fait, sentit les alarmes d'une conscience inquiète sur le passé, et tremblante sur l'avenir. Il chercha à se rapprocher d'une famille respectable, que ses égaremens avoient éloignée de lui. Il entendit volontiers les conseils salutaires qu'on mêla aux services qu'on lui rendoit. Il témoigna même le désir de voir un ministre de la religion, et il accueillit avec joie un ecclésiastique pieux et éclairé, qui se chargea de l'entretenir et de le consoler. Ses entretiens firent une vive impression sur l'esprit de M. de Langle; il travailla sérieusement à mettre sa conscience en repos, et repassa ses années dans l'amertume de son ame. Il ne dissimuloit pas son changement. Il aimoit au contraire à publier ce qu'il éprouvoit. Il parloit à ceux qui l'entouroient, de Dieu et de sa grâce, de la religion et de ses bienfaits. Il s'étonnoit d'avoir pu les méconnoître si longtemps. Il demandoit hautement pardon de tant d'erreurs et de calomnies répandues dans ses ouvrages; et auroit voulu, disoit-il, les expier à jamais. Il se plaisoit même à écrire les idées qui lui venoient à ce sujet, et il a laissé des réflexions et des morceaux de sa main, qui montrent à quel point il étoit changé. Ces morceaux ont été vus de plusieurs personnes qui y ont trouvé des pensées frappantes. Dans ses derniers jours même le malade traçoit encore de ces témoignages non équivoques de son retour à Dieu. Il donna surtout d'ex-

Digitized by Google

cellens conseils à sa fille, se reprochant d'avoir négligé son éducation, et la priant de lui pardonner les mauvais exemples et les préceptes irréligieux qu'elle en avoit reçus. Telles furent les dispositions où il se montra constamment pendant une longue maladie. Les personnes charitables qui l'entouroient, ne pouvoient assez s'étonner de voir cet homme autrefois si vif et si bouillant, devenu doux et patient, supportant avec résignation les souffrances et les privations, et lui-même de son côté s'étonnoit des soins désintéressés que lui rendoient des personnes que la religion seule pouvoit guider dans leurs bons offices. C'est dans ces dispositions qu'il mourut au mois d'octobre 1807, réconcilié avec Dieu et avec lui-même, purgé et fortifié par la réception des sacremens, et donnant toutes les marques d'un sincère repentir. On ne peut que souhaiter qu'un tel exemple soit connu. Ceux qui ont lu les ouvrages de M. de Langle, jugeront à qui ils doivent s'en rapporter de préférence, ou à l'écrivain violent et déclamateur, ou à l'homme qui reconnoît ses torts, et qui voudroit effacer ses emportemens par ses larmes. Ceux qui ont pu penser comme M. de Langle, réfléchiront peut-être que leur plus grand bonheur seroit de revenir comme lui à des sentimens plus équitables et plus consolans, et les gens religieux remercieront Dieu qui frappe les plus endurcis et éclaire les plus aveugles. — J'ai l'honneur d'être.

En donnant les noms des quatre nouveaux évêchés qui viennent d'être créés dans les Etats-unis, nous avons dit que ces évêchés étoient New-Yorck, Philadelphie, Boston et Charles-Town. Nous nous étions trompés sur ce dernier nom. Ce n'est point à Charles-Town, capitale de la Géorgie, qu'est érigé le quatrième siége épiscopal. C'est à Beardston, dans le Kentuckey. Beardston est une congrégation nombreuse, fondée par M. Badin, ce prêtre zélé dont nous avons parlé. Il y a bâti une

Digitized by Google

jolie église, et y fait sa résidence la plus habituelle. C'est de-là qu'il se répand dans les diverses congrégations qu'il a formées dans le Kentuckey, et qu'il propage la religion avec un succès digne de son courage. On avoit cru que ce vertueux missionnaire pourroit être nommé premier évêque de Beardston. Cependant le choix seroit tombé sur un autre, si l'on s'en rapportoit à ce qui a été publié à ce sujet dans un journal. Ce journal, après avoir annoncé l'élévation de M. Carrol à la dignité de métropolitain, ainsi que nous l'avions dit, ajoute que l'évêque de New-Yorck est le R. Luc Concanen, de l'ordre des Prêcheurs; l'évêque de Philadelphie, le R. Michel Egan, de l'ordre de S. François; l'évêque de Boston, le R. Jean Scheveras; et l'évêque du Kentuckey, le R. Piaget. Nous sommes d'autant plus fondés à soupçonner ici quelque erreur dans les noms, que le même journal dit que ces évêques ont été choisis parmi les missionnaires qui exerçoient le ministère dans ces contrées. Or, nous avons la liste de ces missionnaires, et nous n'y voyons aucun des noms qu'ont vient de rapporter. Il faut donc attendre des renseignemens plus certains sur cet objet, et nous nous empresserons de faire part des nouvelles qui nous parviendront sur une église faite pour exciter tant d'intérêt.

— Plusieurs journaux ont publié l'article suivant ;

« Nous, vicaire général, pour les affaires ecclésiastiques de S. A. S. et Rév. Mgr. Charles-Théodore, prince-primat de la confédération du Rhin, archevêque de Ratisbonne, prince d'Aschaffenbourg, Ratisbonne et Francfort, etc., etc., évêque de Constance.

» Comme il a plu à S. A. S. et Réver., le prince-primat, de soumettre par une résolution du 10 mai de cette année, à la juridiction ordinaire de l'évêché de Constance, l'administration de la partie du diocèse de Strasbourg qui se trouve sur la droite du Rhin dans les Etats de S. A. R. le grand-duc de Bade, confor-

Digitized by Google

mément aux désirs de S. A. R. nous nous empressons d'en donner connoissance à tous les archiprêtres, curés, à tous séculiers ou réguliers ayant charge d'ames ou bénéfices dans ladite partie du diocèse de Strasbourg. En conséquence du pouvoir qui lui est donné, l'administration épiscopale et ordinaire de Constance gérera, à dater de ce moment, tout ce qui est de la dépendance de la juridiction épiscopale, au nom de S. A. le prince-primat, en sa qualité d'archevêque et de métropolitain.

» Comme d'un côté tous nos soins les plus essentiels seront de veiller affectueusement, avec l'assistance de Dieu, et conformément à l'esprit apostolique et évangélique de notre église, au bien moral et religieux du troupeau dont le gouvernement ecclésiastique nous a été confié, nous attendons, d'un autre côté, avec la plus grande assurance, que tous ceux qui ont charge d'ames, que tous les ecclésiastiques, en leurs qualités de fidèles coopérateurs dans la vigne du Seigneur, réuniront, par mouvement d'un pur zèle, leurs efforts aux nôtres, afin que nos travaux réciproques obtiennent les effets si désirés de l'ordre ecclésiastique et moral, des vertus chrétiennes et de la vraie dévotion. Tous les curés et ecclésiastiques ayant charge d'ames, sont invités à publier la présente proclamation en chaire, le lundi de la Pentecôte.

» Donné à Constance, le 16 mai 1808 ».

Signé, JEAN IGNACE, baron de Dessemberg, président de l'administration ecclésiastique et vicaire général.

Peut-être eût-il été à propos de faire mention ici de l'autorisation en vertu de laquelle S. A. le prince-primat prenoit le gouvernement de la partie de l'ancien diocèse de Strasbourg, situé sur la rive droite du Rhin. Car on assure que d'après un arrangement antérieur fait avec l'autorité compétente, le prince-archevêque

Digitized by Google

étoit autorisé à administrer les parties des diocèses d'Allemagne qui se trouvent sans pasteur.

HAMBOURG. Une déclaration du duc d'Anhalt-Bernbourg annonce qu'en conséquence de son accession à la confédération du Rhin, ce prince accorde à ceux de ses sujets qui professent la religion catholique, les mêmes droits politiques et civils dont jouissent les protestans. Aussitôt que les catholiques seront assez nombreux pour former une commune ecclésiastique, et qu'ils auront rassemblé les fonds nécessaires pour établir l'exercice public de leur culte, S. A., sur leur requête, leur en donnera la permission.

Le 4e. article de l'acte d'accession de S. A. S. le duc de Mecklenbourg-Strelitz à la confédération du Rhin, porte que les catholiques jouiront dans les Etats du duc des mêmes droits que les protestans. Cette convention a été signée à Paris, le 18 février 1808, par J.-B. Nompère-Champagny, et par J. comte de Schlitz.

LYON. M. le conseiller de préfecture, faisant les fonctions de préfet, a adressé aux maires de ce département la lettre suivante:

« S. Exc. le ministre des cultes me charge, M. le maire, de lui adresser un tableau destiné à faire connoître dans quelle situation se trouvent les curés et desservans relativement à leurs logemens. Ces renseignemens sont nécessaires pour l'exécution de l'art. LXXII de la loi du 18 germinal an 10. Pour que je puisse remplir les intentions de S. Exc., je vous prie de me dire dans quel état est placée votre commune à l'égard du logement de M. le curé de votre paroisse, ou de M. le desservant de votre succursale. Vous répondrez facilement à ma demande par la solution des questions suivantes:

Digitized by Google

» Votre commune a-t-elle un presbytère en propriété? avec ou sans jardin? Le pasteur en jouit-il?

» Votre commune a-t-elle un presbytère à location? Le pasteur en jouit-il? Quel est le prix de la location?

» Le pasteur a-t-il une indemnité ou un supplément de traitement pour tenir lieu de logement? Quel est le montant de l'indemnité ou du supplément de traitement?

» Le pasteur n'a-t-il ni logement ni indemnité?

» Rien n'empêche que vous me fassiez parvenir les renseignemens que je réclame, à la réception de la présente. Je vous prie de me les transmettre avec le plus de célérité possible ».

Aix. Le dimanche dans l'octave de l'Ascension, M. Ferdinand de Bausset, nommé à l'évêché de Vannes, a été sacré dans l'église métropolitaine, par M. de Cicé, archevêque d'Aix, assisté de MM. de Mons, évêque de Mende, et Colonna, évêque de Nice.

Rome. Le mercredi 25 mai, à l'issue de la procession des Rogations, a été élu camerlingue du clergé pour cette année, D. Gio. Achilli. Ses deux concurrens étoient Léopold Ranci, archiprêtre de Sainte-Marie-aux-Martyrs, et François Pétrarque, chanoine de Saint-Eustache.

Le même jour, M. Camilli Massimi, romain, a été admis au doctorat, dans l'université de la Sapience.

Le vendredi suivant, le R. D. Michel Colonna a soutenu son quatrième acte public dans cet archi-lycée au milieu des applaudissemens de tous les spectateurs.

Ont été nommés par S. S. pro-secrétaire de la congrégation *dell' Immunita*, Mgr. Cesarei, et membres dudit tribunal, Mgr. Devoti, comme évêque, et M. Orfini, comme clerc de la chambre.

Digitized by Google

Vie et Pontificat de Léon X, par William Roscoe, *auteur de la Vie de Laurent de Médicis; traduit de l'anglois par* P. F. Henry (1).

Il est peu d'époques aussi intéressantes dans l'histoire de la politique, de la littérature et des arts, que le quinzième siècle et une partie du seizième. Un mouvement général étoit imprimé aux esprits. On sortoit de cette longue nuit qui avoit couvert l'Europe, et qui, pendant tant de siècles, avoit, à la suite des invasions de cent hordes barbares, fait succéder l'ignorance et les ténèbres aux lumières et à la civilisation. On croyoit être à l'aurore d'un jour heureux et brillant, et on s'efforçoit à l'envi d'en augmenter l'éclat par des travaux assidus et par des découvertes multipliées. On recherchoit avec soin les monumens de la belle antiquité pour les étudier et pour se former sur ces grands modèles. Une louable émulation naissoit de toutes parts. Les princes commençoient à ambitionner une autre gloire que celle des armes. Ils accueilloient les arts, ils encourageoient les sciences. Quelques-uns même cultivoient les lettres; et rougissant de la barbarie

(1) 4 vol. in-8°. prix, 24 fr. et 31 fr. port franc par la poste.

Digitized by Google

de leurs ancêtres, ils admettoient dans leur cour, et même dans leur familiarité, les écrivains les plus distingués du temps, et protégeoient leurs efforts pour le progrès des lumières. Ces littérateurs, de leur côté, unis entr'eux, pour la plupart, par la confiance et l'amitié, s'aidoient réciproquement dans leurs études, et ne se distinguoient les uns des autres que par plus d'ardeur et de zèle. Les plus célèbres de cet âge vivoient dans une liaison étroite, qui tournoit au profit de la science dont ils étoient occupés. Les uns cultivoient avec succès la langue latine, et célébroient les événemens de leur temps dans des ouvrages qui rappeloient la manière et le goût des orateurs et des poètes qui avoient le plus illustré autrefois la capitale du monde. Les autres s'appliquoient à former la langue de leur pays sur les langues anciennes, et à donner à l'idiome italien cette grâce et cette harmonie qui le distinguent : car c'étoit en Italie que se manifestoit surtout cet heureux développement et ces généreux efforts. Ce pays offroit plus que tout autre des facilités aux écrivains, et des secours aux artistes. C'étoit-là qu'avoient brillé autrefois tant de grands génies, et que leurs ouvrages s'étoient principalement conservés. C'étoit-là qu'au milieu des ténèbres répandues sur le reste de l'Eu-

Digitized by Google

rope, s'étoit perpétuée quelque étincelle, sinon de goût, au moins d'instruction et de connoissances. Le clergé seul avoit conservé quelque amour pour l'étude. Ses membres étoient les seuls qui tinssent des écoles, et plusieurs monastères en avoient de très-florissantes. Rome surtout avoit participé le moins à l'ignorance générale, et le peu de lumière qui subsistoit encore, s'étoit réfugié autour du trône des souverains pontifes, qui n'avoient cessé d'encourager principalement les études ecclésiastiques. L'histoire de l'Eglise, les Pères, les Conciles formoient une branche qui n'avoit jamais été totalement négligée, et qui pouvoit ouvrir la route, et faciliter les travaux de ceux qui voudroient s'adonner aux autres parties de la littérature. Aussi c'est à Rome surtout qu'on vit paroître les premiers rayons du renouvellement des études. C'est de Rome que partirent les premiers traits de lumière qui annoncèrent la restauration des lettres; et les souverains pontifes eurent la gloire d'avoir favorisé les premiers, et d'une manière plus efficace, les premières tentatives de l'esprit humain.

Ce sont ces tentatives et cette protection que M. Roscoe s'est proposé de retracer. Il a choisi l'époque de la vie de Léon X, de ce pape sous lequel les lettres et les arts jetèrent un si grand

Digitized by Google

éclat, et qui a mérité de donner son nom à son siècle, par les encouragemens de toute espèce qu'il prodigua aux gens de mérite. Issu d'une famille qui s'étoit illustrée par les mêmes encouragemens, il a surpassé encore ses ancêtres par sa magnificence envers les hommes à talens, et a eu l'art d'attacher son nom à leur gloire, et de s'environner de leur renommée. Quelques mots sur sa vie ne nous arrêteront pas beaucoup, et feront mieux entendre ce que nous avons à dire de l'ouvrage de M. Roscoe.

Jean de Médicis, depuis pape sous le nom de Léon X, naquit à Florence, le 11 décembre 1475, de Laurent de Médicis, dit le Magnifique, et de Clarice des Ursins. Il étoit arrière-petit-fils de ce célèbre Côme de Médicis, qui du rang de simple négociant, s'étoit élevé à la plus haute considération, et marchoit, pour ainsi dire, de pair avec les rois. Laurent, père de Jean, avoit succédé au mérite et au pouvoir de son aïeul, et gouverna la république de Florence avec le même succès. Il eut le bonheur d'échapper à une conjuration formée contre sa famille en 1478 (1), et il ne né-

(1) M. Roscoe, qui raconte avec de très-longs détails tous les événemens qui se passèrent en Italie du temps de Léon X, n'a rien dit de cette conjuration formée contre la famille de ce pape, apparemment parce qu'il en avoit parlé dans la vie de Laurent de Médicis.

Digitized by Google

gligea rien pour l'éducation de Jean, qu'il destinoit à l'état ecclésiastique. Il le fit tonsurer en 1482, et le mit entre les mains des hommes les plus habiles de son temps, qui formèrent son goût, et lui inspirèrent de l'amour pour les lettres et les arts, et pour ceux qui les cultivoient. Le 8 mars 1489 (1), Jean de Médicis, qui étoit déjà pourvu de plusieurs bénéfices, fut promu au cardinalat par Innocent VIII, qui étoit alors assis sur la chaire de saint Pierre, et qui statua seulement que, vu son jeune âge, il ne porteroit que trois ans après les marques de sa dignité. Il ne fut en effet revêtu de la pourpre que le 9 mars 1492, et aussitôt il se mit en route pour Rome, où il devoit fixer sa résidence. Il y assista au conclave qui, la même année, fit monter le cardinal Borgia (Alexandre VI) au trône pontifical; et s'il ne put empêcher cette élection funeste, il se fit du moins remarquer par la sagesse de sa conduite, et se lia avec les membres les plus intègres et les plus respectés du sacré collége. Bientôt il quitta

(1) M. Roscoe dit que Laurent de Médicis reçut le 9 octobre 1488, la nouvelle de la promotion de son fils au cardinalat, tandis que dans les pièces justificatives il cite une lettre du cardinal d'Angers, en date du 8 mars 1489, où celui-ci marque à Laurent que son fils vient d'être fait cardinal *à l'heure même*. Ainsi la date du 9 octobre est une erreur.

Digitized by Google

une cour dont on a probablement exagéré la corruption, mais où sans doute la vertu ne dominoit pas alors, et il se retira dans sa patrie. Il en fut chassé par la révolution qui, deux ans après, expulsa toute sa famille, et il mena pendant plusieurs années une vie errante. Revenu à Rome sur la fin du pontificat d'Alexandre VI, il se trouva aux deux conclaves de 1503, qui, en un mois, portèrent successivement à la papauté le vertueux Pie III, et le bouillant Jules II. Sous ce dernier pontife, il obtint des honneurs et du crédit. Il fut nommé légat de Bologne; fut pris à la bataille de Ravenne en distribuant des secours aux blessés, fut conduit à Milan; et s'étant échappé, revint prendre possession de son gouvernement de Bologne. Peu après, il eut la satisfaction de voir sa famille reprendre son autorité dans Florence, et il y alla lui-même pour achever de consolider cet ouvrage. Rappelé à Rome par la mort de Jules II, arrivée le 21 février 1513, il fut élu pape le 11 mars suivant, n'étant âgé que de trente-huit ans. *Comme il n'étoit encore que cardinal-diacre*, dit M. Roscoe, *il fut nécessaire de lui donner la prêtrise.* Il est très-vrai que Léon X ne fut ordonné prêtre qu'après son élection; mais de ce qu'il n'étoit que cardinal-diacre, il ne s'ensuit point qu'il ne fût pas prêtre; et l'on a plu-

Digitized by Google

sieurs exemples de cardinaux-diacres qui étoient revêtus du sacerdoce. Quoi qu'il en soit, le nouveau pontife s'annonça par des exemples de modération, et fit succéder à l'administration rigoureuse de Jules II, un gouvernement digne du père commun des chrétiens. Il traita ses ennemis même avec douceur, et fit cesser entièrement le schisme des partisans du concile de Pise. Il se déclara surtout protecteur zélé des lettres et des arts, et à sa voix l'on vit accourir à Rome des écrivains distingués, des peintres célèbres, auxquels il accorda libéralement des honneurs et des pensions. Sa politique, au milieu des intérêts et des guerres qui divisoient l'Italie, fut, sinon toujours heureuse, au moins généralement fondée sur des motifs louables, et on ne peut guère lui reprocher en ce genre que son extrême désir d'élever sa famille; défaut dont n'ont pas été exempts plusieurs des papes les plus recommandables de ce temps. On connoît le Concordat qu'il passa à Bologne avec François Ier., et qui fixa pendant près de trois siècles les rapports de l'Eglise de France avec le saint Siége. Un événement vint troubler la tranquillité de son gouvernement. Quelques cardinaux conspirèrent contre lui. Après avoir acquis la preuve de leur crime, Léon X procéda contr'eux avec rigueur, et un

Digitized by Google

d'eux périt du dernier supplice. Sa conduite en cette occasion parut opposée à la douceur de son caractère. On a cru qu'il avoit été épouvanté de trouver des ennemis jusque dans ceux qu'il avoit le plus comblés de biens, et qui l'approchoient de plus près; et que ce fut cette terreur qui l'aigrit et qui lui fit prendre des mesures si sévères. Il crut aussi se délivrer de ses craintes en augmentant considérablement le sacré collége. Le 26 juin 1517, il fit une promotion de 31 cardinaux, parmi lesquels on doit reconnoître que le plus grand nombre étoit recommandable par leur rang, leurs talens ou leur piété. Il avoit peu auparavant terminé le concile de Latran, commencé sous Jules II.

Cette année est malheureusement à jamais remarquable dans l'histoire de l'Eglise par les commencemens de la prédication de Luther. Tous les écrivains protestans n'ont pas manqué d'aggraver à cet égard les torts de Léon X, et des auteurs même réputés catholiques se sont joints à eux. On s'est élevé non-seulement contre le trafic, mais contre la publication des indulgences. On a dit que c'étoient les profusions du pape qui l'avoient porté à prendre ce moyen. On a prétendu qu'il avoit accordé à Magdeleine, sa sœur, une partie du produit des indulgences. M. Ros-

Digitized by Google

coe repousse cette accusation, et il convient que la publication des indulgences n'avoit en elle-même rien d'extraordinaire ni d'odieux. Il est juste en effet de séparer la chose de l'abus, et de ne pas faire retomber sur le souverain pontife tout le blâme des excès auxquels se portèrent les distributeurs des indulgences. Il paroît qu'il y eut de grands désordres, et les écrivains de ce temps-là, qui, à la vérité, ayant embrassé la réforme, avoient intérêt à exagérer le mal, ces écrivains, dis-je, peignent des plus noires couleurs les religieux chargés de cette mission. Une jalousie de corps se mêla encore à ces premiers germes. Les Augustins furent choqués qu'on leur eût préféré les Dominicains en cette rencontre; et Luther, qui étoit Augustin, commença à déclamer contre la promulgation des indulgences. Mais d'abord il ne s'élevoit que contre les abus, et s'il y joignoit quelque erreur, il protestoit du moins, et il tint ce langage pendant environ trois ans, qu'il étoit disposé à se soumettre à la décision du saint Siége. Ce fut peut-être ce qui empêcha Léon X de le pousser aussi vivement qu'il auroit pu le faire, et M. Roscoe n'a pas dissimulé que *la condescendance et la modération du pape* servirent infiniment Luther; ce qui n'a pas empêché, dit-il, *les écrivains pro-*

Digitized by Google

testans de s'emporter avec violence contre l'arrogance de leurs adversaires. L'historien donne encore une nouvelle preuve d'impartialité en citant la lettre insolente écrite par Luther au souverain pontife, le 6 avril 1520. Il remarque que *plusieurs écrivains protestans, dans le dessein d'imputer entièrement le schisme au pape, ont passé sous silence cette lettre insultante.* D'autres, qui l'ont citée, ont supposé que Luther étoit de bonne foi dans ses protestations de respect et d'attachement. *Mais,* ajoute notre auteur, *il faut être stupide ou extrêmement aveuglé par le préjugé pour ne pas reconnoître que cette lettre n'étoit qu'une satire que rendoit encore plus sanglante l'intérêt que l'écrivain prétendoit prendre à celui auquel elle étoit adressée.* Ceux qui liront la lettre dans l'ouvrage de M. Roscoe, ne pourront s'empêcher de penser comme lui. Son équité paroît encore dans d'autres aveux, auxquels sa qualité de ministre protestant donne une nouvelle force. Il reconnoît l'intolérance et l'emportement de Luther. Il remarque que le supplice de Servet fut loué par le *doux* Mélanchthon lui-même, et que Luther et Calvin portèrent dans la réforme cet esprit de persécution dont ils avoient accusé l'église romaine. Il cite, comme un trait qui montre à quel point l'esprit de parti

Digitized by Google

avoit prévalu, ce fait rapporté par Erasme, qu'en Allemagne *les imprimeurs n'osoient se charger d'un écrit où Luther fût le moins du monde attaqué, tandis qu'on pouvoit écrire tout ce qu'on vouloit contre le pape.* Nous nous plaisons à louer à cet égard la franchise et la modération de l'historien de Léon X. Il est peut-être quelques circonstances où il s'en est écarté. Mais qui peut se flatter d'être toujours également exact et impartial? Par exemple il fait un portrait assez peu avantageux de tous les premiers antagonistes de Luther dans les controverses qu'il éleva. Il est certain cependant que tous les théologiens, qui le combattirent, ne méritoient pas d'être livrés à la haine et au mépris. On a toujours distingué parmi eux le savant Eccius, et je suis surpris que M. Roscoe ne lui ait pas rendu plus de justice. Il fait aussi de temps en temps au sujet de la réforme des réflexions qui nous ont paru manquer d'exactitude et de justesse; mais que nous ne releverons pas, pour ne pas entrer dans une discussion qui ne pourroit s'accorder avec les bornes de cet extrait. On pourra d'ailleurs rectifier les fautes échappées à notre auteur, en consultant l'excellent ouvrage qu'a donné sur ces matières le théologien le plus exact et l'écrivain le plus éloquent; nous voulons parler, comme on

Digitized by Google

s'en aperçoit bien, de l'*Histoire des Variations des églises protestantes*, de Bossuet, qui n'est pas moins estimée pour la fidélité historique que pour la force du raisonnement.

Léon X survécut peu à la bulle célèbre qu'il porta le 15 juin 1520 contre les erreurs de Luther. Il projeta vainement de réunir les forces de la chrétienté pour arrêter les progrès des Turcs, dont la puissance augmentoit de jour en jour. Les dissentions entre les princes chrétiens empêchèrent cette mesure. Le pape lui-même sur la fin de sa vie se trouva engagé dans une guerre dont il ne vit pas le terme. Il mourut presque subitement le 1er. décembre 1521, non sans quelque soupçon de poison. Mais ces sortes d'accusation ont été tellement prodiguées et sans aucune espèce de motif, qu'on n'ose plus y ajouter foi, et peut-être faudroit-il des preuves plus fortes que celles que rapporte M. Roscoe pour légitimer ces soupçons. Nous serons plus volontiers de son avis dans le jugement détaillé qu'il porte du caractère et de la vie de Léon. Il observe que ce pontife a été mal apprécié par la plupart des historiens, et il en donne les causes. Il reproche à Guichardin et à Muratori de n'avoir pas montré plus d'équité envers lui. Mais, dit-il, *la violence de l'esprit de secte est ce qui a le plus ex-*

Digitized by Google

cité la haine contre Léon X. Fréquemment il a suffi qu'il fût chef de l'Eglise romaine pour qu'il se vît en butte aux plus grands outrages. Les mesures qu'il fut obligé de prendre pour tenter du moins d'arrêter les progrès de la réforme, firent tomber sur lui un torrent d'injures. Luther lui-même s'est signalé dans ce genre de guerre, et ses disciples ne se sont pas montrés moins habiles en suivant l'exemple qu'il leur avoit donné. L'auteur trace ensuite un portrait de son héros. Il remarque sa facilité à s'énoncer et à répondre aux discours qu'on lui adressoit, son affabilité, ses manières obligeantes, la vivacité de son esprit, sa pénétration. Léon X parloit et écrivoit en latin avec beaucoup de facilité et d'élégance, et il savoit passablement le grec. Son amour pour les arts est assez connu. Nous ne perdrons pas notre temps à réfuter ceux qui l'ont taxé d'impiété, et qui ont même eu l'impudence d'inscrire son nom sur une liste d'athées. Comme cette accusation part des écrivains protestans, et n'est appuyée d'ailleurs que sur des anecdotes sans autorité, elle ne mérite pas qu'on la discute, et notre historien en montre la frivolité et le ridicule. Il justifie aussi Léon X des imputations dirigées contre ses mœurs. Il fait voir que ce que dit à cet égard Paul Jove, et ce qui a été répété

Digitized by Google

après lui par des détracteurs du saint Siége, *est une de ces calomnies qui sont transmises d'âge en âge, sans autre autorité que la plume d'un écrivain sans pudeur. Il nous reste,* ajoute-t-il, *les témoignages les plus satisfaisans de la pureté des mœurs qui distingua ce pape, tant dans sa première jeunesse que lorsqu'il parvint au souverain pontificat.* Ce qu'on peut blâmer avec plus de justice en lui, c'est le genre de ses amusemens trop souvent frivoles, la multiplicité des fêtes qu'il donnoit, la somptuosité de ses festins. Encore l'histoire doit-elle observer sur ce dernier article que ce n'étoit pas pour lui-même que Léon X donnoit dans le luxe des repas. Il fut toujours très-sobre, et il aimoit à s'occuper durant le temps même qu'il passoit à table. Il jeûnoit tous les jours. Il faisoit maigre le mercredi. Le vendredi il ne se nourrissoit que de légumes, et le samedi, dit Paul Jove, *incorruptâ lege, cœnâ penitùs abstinebat.* Ce soin d'aller au-delà de ce que prescrit l'Eglise, n'indique pas assurément un prince livré à la bonne chère. Enfin, pour terminer ce portrait, nous avouerons que Léon X fut plus versé dans la littérature profane que dans les sciences ecclésiastiques. Ce défaut tint à l'éducation que lui donna son père, qui estimoit plus la philosophie de Platon que

Digitized by Google

la théologie sacrée, et qui s'attacha davantage à initier le jeune Jean de Médicis dans la connoissance de la fable et de la poésie, que dans celle des dogmes et des preuves de la religion. C'est ce qui fut cause que Léon, même devenu pape, négligea trop cette dernière partie, et qu'il donna les dignités de l'Eglise à des hommes plus versés dans la lecture des écrivains d'Athènes, que dans celle des docteurs et des pères. Le cardinal Pallavicini a remarqué avant nous ce fait. A tout prendre, ce pape est un de ceux qui ont occupé le saint Siége avec le plus d'éclat, et M. Roscoe trace fidèlement et ses qualités brillantes, et les services qu'il a rendus à l'Etat et aux lettres. Il rappelle même un fait qui mérite d'être rapporté; c'est l'intervention de Léon X en faveur des Indiens, lors de la conquête du Nouveau-Monde. *Ceux qui se sont soulevés les premiers,* dit l'historien, *contre l'atrocité avec laquelle on traitoit les malheureux indigènes, ont été les missionnaires. Les religieux de S. Dominique donnèrent l'exemple.... Léon X, consulté à cet égard, déclara que non-seulement la religion, mais la nature même réprouvoit l'esclavage, et il n'omit rien pour engager le roi d'Espagne à réprimer l'avarice et à dompter la férocité de ceux qui alloient s'établir dans ces régions.*

Digitized by Google

Après avoir donné une idée de la vie et du caractère de Léon X, ce qui nous a fourni plus d'une occasion de parler de l'ouvrage du ministre anglois, nous allons faire connoître plus particulièrement cette production, et en examiner le fond et le style. Nous ne pouvons dissimuler d'abord que nous avons été frappés d'une assez forte contradiction qui nous a paru exister entre deux passages de cette histoire. *Pendant une longue suite d'années*, dit l'auteur, *les papes employèrent constamment leur pouvoir à faire disparoître les restes des sciences et les monumens des arts, et à entretenir parmi les nations de l'Europe cette ignorance à laquelle la superstition a toujours dû sa sûreté.* Cette assertion et ce langage nous ont également paru indignes d'un écrivain qui le plus souvent pense avec justesse et s'exprime avec mesure. Comment M. Roscoe a-t-il pu contredire l'histoire, jusqu'au point d'insérer un pareil trait dans un ouvrage qui prouve d'un bout à l'autre le zèle des papes à protéger les lettres et les arts? Comment a-t-il pu se contredire ainsi lui-même? Avoit-il oublié ce passage si formel de son livre? *Les pontifes de Rome*, avoit-il dit, tome I, page 11, *ont souvent donné de grands exemples, et se sont montrés au plus haut degré protecteurs des sciences, des*

Digitized by Google

des lettres et des arts. S'étant, comme ecclésiastiques, livrés à ces études qui étoient interdites aux laïques ou que méprisoient ceux-ci, on doit en général les considérer comme supérieurs au siècle où ils ont vécu; et le philosophe peut célébrer l'éloquence et le courage de Léon Ier., qui préserva Rome des fureurs du barbare Attila. Il peut admirer la candeur, la bienfaisance et la sollicitude pastorale de Grégoire Ier., qu'on a injustement accusé d'avoir été l'ennemi des belles-lettres. Il peut s'étonner de la diversité des connoissances qui brilloient en Sylvestre II, et qui parurent si extraordinaires à ses contemporains qu'ils le soupçonnèrent d'avoir commerce avec les esprits infernaux. Enfin, il peut louer l'habileté, la pénétration et le savoir d'Innocent III, de Grégoire IX, d'Innocent IV et de Pie II, ainsi que la munificence et l'amour des lettres qui signalèrent Nicolas V. Nous avons rapporté en entier ce passage où M. Roscoe se réfute si bien lui-même, et nous nous croyons conséquemment dispensés de lui prouver que c'est à tort qu'il s'est permis une accusation légère. Comme elle ne se trouve que dans une phrase, et pour ainsi dire en passant, on a lieu de croire qu'elle lui a comme échappé, et que c'est un reste des préjugés de la réforme, dont l'auteur a su se préser-

ver plus heureusement en d'autres rencontres.

Il y a bien encore quelques réflexions qui pourroient donner lieu à une juste critique. Par exemple, à la page 4 du tome Ier., l'auteur feroit presque douter s'il croit à une Providence qui dispose tout ici bas d'une manière conforme à ses desseins. Nous aimons à penser qu'il s'est mal expliqué, et qu'un ministre d'une religion chrétienne ne sauroit porter jusque-là le scepticisme. Dans un autre endroit, après avoir rapporté les premiers succès de la ligue de Cambrai, M. Roscoe ajoute : *Jamais saint Marc n'avoit moins veillé sur les intérêts de la république qui s'étoit mise sous sa protection.* Cette plaisanterie froide et mal assortie au genre et au ton de tout l'ouvrage, est d'autant plus déplacée, qu'à la page suivante l'auteur nous montre les Vénitiens se relevant dans leur infortune, et remportant des avantages sur leurs ennemis.

Enfin, il nous a semblé que les notes étoient excessivement prodiguées dans cet ouvrage. Que l'auteur en mît pour constater des faits importans ou contestés, rien de mieux : mais que pour les particularités les plus minutieuses, il cite des passages quelquefois assez longs d'auteurs contemporains, c'est ce qui nous paroît un abus. Que dirons-nous d'une profusion de vers, de

Digitized by Google

sonnets, de *canzone*, dont ces notes sont remplies? Croiroit-on qu'il y a jusqu'à des vers de Gresset, qui à coup sûr ne jettent aucun jour sur la vie de Léon X? Si l'auteur a voulu prouver par-là qu'il avoit beaucoup lu, et qu'il avoit consulté toutes les sources où il pouvoit puiser les moindres documens (1), il y a réussi. Mais nous en aurions été convaincus sans cet étalage affecté d'érudition. Un bon historien doit se donner beaucoup de peine, mais pour en épargner à ses lecteurs. Il n'est pas absolument nécessaire qu'il les mette dans la confidence de tout le détail de ses travaux et de ses recherches. Ils n'ont besoin que du résultat. Si on vou-

(1) Cet ouvrage suppose en effet des recherches immenses et une lecture prodigieuse. L'auteur a interrogé tous les écrits du temps, et a mis à contribution les plus célèbres bibliothèques de France, d'Angleterre et d'Italie. Il est impossible d'apporter plus de soin pour composer une histoire fidèle. Ce n'est pas là ce que nous blâmons. Nous n'avons garde. Nous admirons la patience et l'érudition qui ont présidé à la rédaction de cette histoire, et nous souhaiterions que tous les historiens se proposassent pour exemple une telle exactitude. Nous croyons seulement que M. Roscoe auroit pu se dispenser de grossir son livre avec de longs extraits des ouvrages qu'il a lus. Il étoit bon sans doute qu'il les consultât; mais je ne vois pas beaucoup d'avantage à les rapporter en entier.

Digitized by Google

loit écrire l'histoire de France, comme M. Roscoe a écrit la vie de Léon X, cet ouvrage formeroit une bibliothèque toute entière. Cet auteur se jette souvent à côté de son sujet. Il raconte avec étendue l'expédition de Charles VIII à Naples, qui est totalement étrangère au cardinal de Médicis : il devoit au plus en faire une mention rapide. Les pièces justificatives formeroient à elles seules un volume entier. Plusieurs sont intéressantes, et devoient figurer dans cette histoire. D'autres nous paroissent la surcharger assez inutilement. Pourquoi insérer de longs extraits du *Vergier d'honneur,* et d'autres écrits de ce temps? pourquoi y insérer jusqu'à des ouvrages entiers, entr'autres un poème de François Arsilli et d'autres pièces de vers dont ce n'étoit guère là la place? Ce n'est pas là que les érudits iront les chercher. Nous sommes portés à croire qu'avec ces retranchemens l'ouvrage auroit été réduit au moins d'un grand tiers, et n'en auroit été que plus agréable à la plus grande partie des lecteurs. On auroit dû élaguer surtout quelques vers et quelques notes, dont le ton assez libre ne convenoit pas à la gravité du sujet, et que l'auteur a rapportés sans beaucoup de nécessité.

Nous ne dirons qu'un mot du travail du traducteur, dont le style nous a paru négligé en

Digitized by Google

quelques endroits. Par exemple il affectionne beaucoup cette locution vicieuse, *il fut à Rome*, pour *il alla à Rome*. Cette manière de parler, que l'on tolère dans la familiarité de la conversation, est inexcusable dans un écrivain. Elle se trouve pourtant très-fréquemment dans cette histoire. On y remarque aussi des phrases embarrassées, des tournures étrangères, et des incorrections qui toutefois ne sont pas assez fortes ni assez fréquentes pour empêcher qu'on ne lise cet ouvrage avec facilité, et pour diminuer l'intérêt qu'il inspire.

Nous terminerons cet article par la citation du passage suivant, qui montrera et l'esprit de l'auteur et sa manière d'écrire. Il y est question des premières aggressions de Luther contre la foi de l'Eglise:

« Ces querelles alarmoient peu Léon X.... Qu'on ne l'accuse pas cependant de légèreté ni d'insouciance. Car on voit à peine que jusqu'alors il se fût passé quelque chose qui eût dû le tirer de sa sécurité. Il n'est pas surprenant qu'après avoir échappé à une conspiration tramée dans le sein du sacré collége même, il se soit peu inquiété de ce que faisoit Luther au fond de l'Allemagne, ni qu'il se soit félicité de ce que le danger, quel qu'il pût être, fût à une plus grande distance....

Digitized by Google

Dans le fait, le saint Siége s'attiroit beaucoup de respect et de considération à cette époque. Le pape jouissoit personnellement de la plus haute estime dans toute l'Europe. Des hommes du premier mérite l'environnoient au dedans et le représentoient au dehors. Les souverains de la chrétienté s'empressoient à l'envi les uns des autres à lui donner des marques de déférence et de soumission. Luther lui-même lui avoit écrit dans les termes les plus respectueux. Il lui avoit transmis, sous le titre de *résolutions*, une explication de ses propositions. Il avoit déclaré qu'il soumettoit ses écrits à la décision de S. S.; qu'il lui abandonnoit sa vie même, et que tout ce qui viendroit d'elle, il le recevroit comme venant de Jésus-Christ. Comment étoit-il possible que Léon X, à moins qu'il ne fût doué d'un esprit prophétique, eût prévu que les efforts d'un obscur religieux, confiné dans un coin de l'Allemagne, opéreroient un schisme qui arracheroit à la juridiction du saint Siége la moitié du monde chrétien? Cependant, lorsqu'il jugea son intervention nécessaire, il crut devoir plutôt calmer l'effervescence d'un prêtre turbulent que de le pousser à plus de désobéissance en usant de sévérité ».

Il faut se rappeler que c'est un ministre protestant qui parle, et on lui saura sans doute gré

Digitized by Google

de ce ton décent et de ces aveux pleins de franchise. Son exemple pourroit servir de leçon à plusieurs écrivains modernes, qui, dans leurs préventions philosophiques, ne peuvent parler d'un pontife ni même des catholiques en général sans recourir aux injures et aux calomnies, sans affecter un mépris outrageant, et sans montrer toute la haine qu'ils nourrissent contre nous dans leur cœur. Les lecteurs impartiaux verront avec plaisir combien M. Roscoe est éloigné de ces vils sentimens; et s'ils n'approuvent pas également toutes les parties de son ouvrage, ils y trouveront au moins de quoi compenser les défauts qu'une critique sévère y peut reprendre.

Lettre à M. de Beaufort, jurisconsulte, sur son Projet de réunion de toutes les communions chrétiennes, ou *Réflexions sur l'importance et sur les vrais moyens d'opérer cette réunion; par* M. l'archevêque de Besançon (1).

L'Obole de la veuve, ou *observations sur le Projet de M. de Beaufort....; par* N. Joyandet, *desservant* (2).

---

(1) Prix, 1 fr. 25 c. et 1 fr. 75 c. port franc.

(2) Prix, 1 fr. 25 c. et 1 fr. 60 c. port franc.

Digitized by Google

Lettre à M. de Beaufort sur son Projet de réunion.... ; par un François catholique (1).

Nous réunissons ici ces différens écrits, parce qu'ils se rapportent au même but, et qu'ils sont tous les trois, comme on le voit aisément, des réponses au Projet de M. de Beaufort. Il étoit tout simple que ce Projet excitât l'attention des amis de la religion. Ils ne pouvoient voir avec indifférence la publication d'un plan qui alloit à tout brouiller, plutôt qu'à tout réunir; et ils devoient être alarmés des tentatives hostiles d'un homme qui souffle le feu de la guerre tout en parlant de paix. Il paroît que c'est surtout dans les départemens de l'est qu'il a le plus répandu sa brochure. Il l'a fait afficher avec affectation dans Besançon; et les ministres protestans de ce pays-là l'ont vantée comme un témoignage en leur faveur. M. l'archevêque de Besançon, à qui un d'eux l'a remise, s'est donc cru obligé d'y répondre pour l'honneur de la religion, et pour l'instruction de ses ouailles; et plusieurs ecclésiastiques de ce même diocèse ont aussi pris la plume pour réfuter l'apologiste des protestans. Nous allons rendre compte successivement de ces écrits, en commençant

(1) Prix, 60 cent. et 75 c. port franc. Chez Ad. Le Clere.

Digitized by Google

par celui de M. l'archevêque de Besançon, qui est le plus étendu et le plus détaillé.

On croit s'apercevoir d'abord que ce prélat ne s'est pas précisément proposé de réfuter pied à pied toutes les erreurs échappées à M. de Beaufort. Il aura jugé peut-être qu'une pareille discussion l'eût mené trop loin, outre qu'elle étoit peu nécessaire. Il ne faut qu'une phrase pour avancer un sophisme, surtout quand on se dispense de donner quelques preuves, et il faut ensuite des pages pour faire crouler tout-à-fait cet édifice, quelque mal construit qu'il soit. M. l'archevêque, obligé de se borner au milieu de tant d'erreurs qu'il avoit sous les yeux, a donc choisi celles qui lui ont paru les plus dangereuses, et a négligé le reste. Il s'attache d'abord à montrer que la réunion de la dignité pontificale et de l'autorité souveraine sur une même tête, est une idée formellement contraire à la religion chrétienne. *La religion*, dit-il à M. de B., *ne doit agir, ne doit parler qu'au nom d'un Dieu, et vous voudriez la réduire à n'agir, à ne parler qu'au nom et avec la permission d'un mortel. J. C. a établi une hiérarchie particulière, et vous voulez, vous, y substituer un autre ordre de choses! Quelle mission avez-vous pour cela?* Ici le prélat rappelle les passages de l'ancien Testament qui montrent avec

Digitized by Google

quelle attention Dieu avoit réglé les priviléges du sacerdoce, et avec quelle sévérité il avoit défendu à ceux qui n'étoient pas de la race choisie, de porter la main à l'encensoir. Le divin auteur de la loi nouvelle n'a pas prononcé les mêmes peines temporelles contre les usurpateurs du sacerdoce; mais il a aussi établi des hommes privilégiés pour gouverner les fidèles dans l'ordre du salut; et l'Eglise a toujours réprouvé ceux qui, faits pour écouter et s'instruire, prétendroient se faire écouter des autres. La tradition est si précise sur ce point, que de tous les passages cités par M. de B., il n'y en a pas véritablement un seul, comme nous l'avons observé ailleurs, qui ait le sens qu'il lui prête, et qui donne, dans le fond, aux princes autre chose qu'un droit de protection. La lecture seule de ces passages suffit pour en convaincre.

Mais, dit M. de B., *l'Eglise est dans l'Etat; c'est donc par lui qu'elle doit être réglée.* Cette maxime, *l'Eglise est dans l'Etat,* a été bien rebattue de nos jours, et a servi de texte à bien des écrivains qui ont cru y voir la sanction de leurs systèmes antichrétiens; et qui, prévenus contre la religion, vouloient mettre l'Eglise en servitude, et faire entrer les princes temporels dans le sanctuaire. Mais ils n'ont pas réfléchi qu'à leur

Digitized by Google

maxime on peut en opposer une autre tout aussi vraie. Si *l'Eglise est dans l'Etat, l'Etat est aussi dans l'Eglise.* Ces deux propositions sont également incontestables. Mais de même qu'on ne doit pas conclure de la seconde que les souverains dépendent de l'Eglise pour le temporel; ainsi on auroit tort d'arguer de la première pour prouver que l'Eglise dépend des princes pour le spirituel. L'un n'est pas plus fondé que l'autre; et tel est l'inconvénient de ces prétendus principes qui n'établissent rien, et auxquels on répond par d'autres principes tout aussi évidens.

M. l'archevêque de Besançon fait encore à son adversaire une objection bien solide : *Votre manière de réunir toutes les communions chrétiennes,* lui dit-il, *n'est qu'une manière de les anéantir toutes. A l'une vous voulez ajouter, à l'autre vous voulez retrancher. Celle-ci vous voulez la racourcir; celle-là vous voudriez l'alonger. Avez-vous donc aussi, nouveau Procuste, votre lit de fer pour tailler, façonner et niveler toutes les religions qui vous tombent sous la main? Ou une religion est toute divine, ou elle n'est rien.* Et en effet, ou une religion est divine, ou elle n'est que folie, que superstition, qu'imposture. Or, dans ces deux cas, à quoi pense M. de B. de s'occuper d'une pareille œuvre? Si la religion catholique

Digitized by Google

vient de Dieu, lui appartient-il de la modifier à son gré; et ne doit-il pas craindre de porter la main à l'arche? Si elle n'est rien, ou plutôt si c'est une superstition; si les diverses communions chrétiennes, qui en sont dérivées, ne sont que des systêmes humains, un peu plus ou un peu moins bien combinés, pourquoi à ces systêmes vient-il ajouter le sien, qui n'aura pas une sanction plus puissante, et qui, s'il avoit des partisans, ne seroit qu'une nouvelle secte, et ne produiroit que de nouveaux troubles? Espère-t-il que les catholiques vont se hâter de concourir à ses vues et d'adopter sa chimère de religion? Alors ils abandonneroient la leur, et ne seroient plus catholiques. Si c'est là le changement qu'il prétend opérer, nous osons croire qu'il ne se réalisera pas, et que les fidèles sauront se garantir des piéges qu'on leur tend, et reconnoîtront l'homme ennemi qui vient semer l'ivraie dans le champ du père de famille.

Le reste de l'écrit de M. l'archevêque de Besançon n'est point proprement une réfutation du Projet de M. de B., ni une discussion de ses preuves, ni un aperçu des conséquences qui découleroient de sa réunion proposée. Ce prélat s'est contenté de montrer les vrais moyens d'opérer une réunion sage et chrétienne. Il est remonté à l'ori-

Digitized by Google

gine de la réforme, et a examiné ce qu'il falloit penser du tableau brillant qu'en trace M. de B. Il a trouvé dans l'*Histoire des variations des églises protestantes*, par Bossuet, des correctifs assez forts contre les éloges et l'exagération de son antagoniste. Son ouvrage est terminé par des vœux pour une réunion calquée sur d'autres bases que celles de M. de B. On pourroit regretter que dans cette Lettre, très-bien faite d'ailleurs, le prélat n'eût pas mis un peu plus de méthode, et n'eût pas cherché à montrer le Projet en question sous son véritable point de vue, et à faire voir que l'auteur ne cherchoit en effet qu'à anéantir la religion, et à établir l'incrédulité, sous le nom de culte commun, sur les ruines de toutes les communions chrétiennes.

Le second écrit que nous avons annoncé, et qui a pour titre *l'Obole de la veuve*, contient plusieurs remarques judicieuses, et le Projet de M. de Beaufort y est apprécié à sa juste valeur. Malheureusement le style en est un peu singulier, et l'auteur s'embarrasse dans des phrases longues et mal tissues, à travers lesquelles on a beaucoup de peine à reconnoître ce qu'il a voulu dire, et à entendre même ce qu'il dit. Cette brochure n'est pas néanmoins sans mérite; et les lecteurs qui ne s'effarouchent point des négligences du style, trou-

Digitized by Google

veront ici, au milieu de ces incorrections et de ces longueurs, des traits assez bien dirigés, et des réflexions qui ont même de la vigueur.

Nous louerons avec moins de restriction la Lettre d'un *François catholique;* et nous avons été fâchés seulement qu'elle fût si courte. L'auteur a bien jugé celui qu'il réfutoit, et il le redresse avec raison sur plusieurs points. Il relève par exemple une bévue assez forte de M. de B., qui dit, dans son Projet, que *les empereurs, en recevant la foi chrétienne, ne se sont pas dépouillés de la puissance du sacerdoce suprême.* Il n'étoit pas possible de contredire davantage l'évidence et les faits. C'est comme si M. de B. eût dit que les empereurs, en se faisant chrétiens, ne renoncèrent point à la possession où ils étoient d'être mis après leur mort au rang des dieux. Pourroit-il citer un trait qui indiquât, dans les empereurs chrétiens, cet exercice du sacerdoce suprême? Constantin dicta-t-il des lois au concile de Nicée, et ne reçut-il pas au contraire avec respect les décrets que portèrent les évêques assemblés? Si parmi ses successeurs quelques-uns s'immiscèrent dans le gouvernement de l'Eglise, cette conduite ne fut-elle pas une source de maux, et ne troubla-t-elle pas leur règne; et n'est-il pas remarquable que ce sont précisément les plus mauvais princes qui donnèrent

Digitized by Google

cet exemple funeste? M. de B. n'est pas plus heureux en citations qu'en raisonnement.

Notre auteur le trouve ainsi en défaut à plusieurs reprises. Il lui reproche de faire dire à Henri III tout autre chose que ce qui se trouve dans les historiens. Il lui remontre que son système est condamné par le pape Gélase, dont il n'avoit pas craint d'invoquer l'autorité, et qui dit formellement dans sa lettre à l'empereur Anastase, qu'*il y a deux autorités qui gouvernent le monde, celle des pontifes et celle des rois.* Ce n'est pas là tout-à-fait le compte de M. de B. Mais aussi pourquoi cite-t-il ce qu'il ne connoît pas? Nous ne parlerons pas des autres erreurs et fausssetés que l'auteur de cette lettre reprend dans le Projet de réunion. Il nous suffira de dire qu'il a rassemblé en un petit nombre de pages de quoi anéantir ce projet de discorde. Nous finirons par rapporter ce passage, qui fera connoître aux lecteurs l'esprit qui a rédigé ce petit écrit.

« L'église que vous proposez, dit notre catholique à M. de B., seroit un grotesque assemblage de toutes ces autres églises. Formée de toutes celles qui existent, vous voulez qu'elle ressemble à toutes, afin qu'elle ne ressemble à rien. Vous la faites calviniste, en lui permettant de croire que les paroles du ministre consacrent le corps et le sang

du rédempteur ou leurs symboles sacrés. Vous la créez luthérienne, en autorisant la communion des fidèles sous les espèces du pain et du vin. Vous la mettez à l'angloise, en lui conservant la hiérarchie des archevêques et des évêques. Vous l'habillez à la grecque, en mariant ses prêtres et ses docteurs. Vous lui laissez même une petite teinte de catholicité, en souffrant qu'elle reconnoisse un chef visible, bien entendu que pour garder le sacré dépôt de la foi, il ne lui restera plus d'autres armes que la vigilance et la prière. En vérité quand Jésus-Christ vous auroit constitué son procureur très-spécial pour défaire tout ce qu'il a fait, vous ne pourriez mieux vous y prendre. Vouloir plaire à tout le monde, c'est une manière assez sûre de ne plaire à personne ». Nous demandons pourtant à l'auteur la permission de croire que M. de B. n'a point cherché à plaire aux catholiques. On voit bien que ses affections ne sont pas pour eux, et je les crois dispensés de reconnoissance envers un écrivain qui leur adresse fréquemment les plus plates injures.

Puisque nous en sommes sur cet article, nous devons faire mention d'une autre lettre manuscrite que nous avons reçue, et qui contient des observations sur le projet de M. de B. Nous nous proposions

proposions même d'abord de la donner toute entière, et on auroit été content de la manière dont l'auteur y caractérisoit le projet annoncé. Mais différentes raisons nous ont successivement empêchés de faire usage de cette pièce. Elle contenoit d'ailleurs des éloges excessifs de notre ouvrage, et ce n'est pas notre coutume d'insérer ces sortes de complimens, dont nous sommes fort obligés à ceux qui nous les font, mais que nous aurions quelque répugnance à rapporter, et dont les lecteurs se défient assez généralement. A cela près cette lettre est bien rédigée, et il nous semble que la brochure de M. de B. y est envisagée sous son véritable point de vue. On l'y regarde avec raison comme une tentative de parti, comme une production de cet esprit turbulent et inquiet qui s'agite sans cesse pour porter quelques nouveaux coups à la religion. Il n'est guère possible de se dissimuler, en effet, que tel est le but véritable du Projet de réunion. Le langage de l'auteur et les moyens qu'il propose sont d'un ennemi du christianisme; qui ne parle de réunion que pour diviser, de cumulation de pouvoirs que pour anéantir un des deux, et du mariage des prêtres que pour les mieux avilir. Nous pourrons revenir quelque jour sur la lettre en question, et profiter des observations judicieuses qu'on y présente.

Digitized by Google

Au surplus on remarquera sans doute avec nous que ces différens écrits sur un même sujet montrent que les ministres de la religion veillent à la garde du sanctuaire, et qu'ils sont prêts à repousser les traits lancés par des mains ennemies. Ce zèle et ce soin sont assurément dignes d'éloges. M. de B. peut apprendre par-là que son projet rencontreroit plus d'un obstacle dans l'exécution. Cependant il ne se tient pas pour battu. Il publie des réponses; il fait de nouvelles éditions de son projet; il s'évertue pour le rendre plus spécieux, et pour y concilier plus de suffrages. Il est à croire que ces nouveaux efforts seront tout aussi infructueux que les premiers, et nous espérons qu'en examinant ces derniers écrits, on trouvera des motifs plus puissans encore de rire d'un plan aussi bizarre, et de se méfier d'un médiateur aussi suspect.

Procès-Verbal de la cérémonie des obsèques de Son Em. Mgr. le cardinal DE BELLOY, *archevêque de Paris.*

Sa Majesté l'Empereur et Roi ayant ordonné, par sa lettre à S. Exc. le ministre des cultes, en date du 14 juin présent mois, que S. Em. Mgr. le cardinal de Belloy, archevêque de Paris, décédé le 10, seroit enterré, suivant son désir, dans l'église métropolitaine, et le jour des funérailles étant fixé au 25 du même mois par S. A. S. Mgr. le prince archi-chancelier de l'Empire,

Digitized by Google

cette cérémonie a été annoncée dès la veille par le son du bourdon de Notre-Dame.

Le même jour à quatre heures et demie, les vêpres et les vigiles des morts ont été chantées solennellement par le chapitre.

Le samedi 25, jour fixé pour la cérémonie, à neuf heures du matin, il s'est rendu processionnellement à l'archevêché, dans la chapelle ardente où le corps de S. Em. étoit déposé, pour y prendre les entrailles qui en avoient été séparées et renfermées dans un vase de plomb, et les porter à l'église, où on les a placées sous le catafalque; on a chanté ensuite les laudes des morts et les autres prières d'usage.

Avant onze heures, le chapitre s'est rendu de nouveau à l'archevêché pour faire l'enlèvement du corps. S. A. S. Mgr. le prince archi-chancelier y étoit arrivé; avec elle, se trouvoient réunis dans le palais archiépiscopal, S. A. S. Mgr. le prince archi-trésorier, leurs Exc. les ministres de S. M. l'Empereur et Roi, leurs Em. les cardinaux Caprara, Ruffo, Maury et de Bayanne, les archevêques et évêques au nombre de onze (1), les ministres d'Etat, les grands officiers de l'Empire, le ministre des relations extérieures du royaume d'Italie,

(1) Ces prélats étoient, MM. l'ancien archevêque de Cambrai; l'archevêque de Corfou; l'ancien évêque de Chartres; l'ancien évêque de Saint-Flour; l'ancien évêque de Mende; l'évêque de Versailles; l'évêque de Casal; l'ancien évêque de Quimper; l'évêque de Vannes; M. Boulogne, nommé à l'évêché de Troyes; M. de Voisins, nommé à l'évêché de Saint-Flour.

Digitized by Google

les grands officiers de la légion d'honneur, les députations du sénat, du conseil d'Etat, de la cour de cassation, de la cour des comptes, de la cour d'appel, de la cour criminelle, des tribunaux de première instance et de commerce, M. le conseiller d'Etat préfet du département de la Seine, MM. les maires de Paris, les commandans d'armes de la première division militaire, les chefs de l'état major, MM. les administrateurs des hospices, etc. etc.

La cérémonie a commencé par le *De profundis*, qui a été chanté solennellement dans la chapelle ardente. Le *De profundis* étant fini, le convoi s'est mis en marche : il étoit précédé de deux cents pauvres. Venoient ensuite le chapitre, les évêques, les archevêques et les cardinaux. M. Lejeas, premier vicaire général et président du chapitre, assisté de deux chanoines aumôniers et secrétaires de feu S. Em., faisoit l'office et terminoit la marche du clergé.

Le corps venoit ensuite, porté sur un char funèbre pompeusement décoré, précédé de la famille du défunt. Autour du corps étoient des ecclésiastiques qui portoient les insignes des dignités de S. Em.

S. A. S. Mgr. le prince archi-chancelier, ayant à sa gauche S. A. S. Mgr. le prince archi-trésorier, suivoit immédiatement le char, et étoit suivi des grands de l'Etat et des députations, dans l'ordre énoncé ci-dessus.

Ce convoi nombreux, imposant et magnifique, est sorti de l'archevêché par la porte la plus voisine du chevet de l'église, et s'est avancé, au milieu de deux cor-

Digitized by Google

dons de troupes, par la place Fénélon, la rue du Cloître Notre-Dame, et la place du Parvis, jusqu'à la grande porte de la Basilique. Pendant la marche, une musique plaintive se mêloit au chant très-grave des prières de l'Eglise.

En entrant dans la Basilique, dont l'intérieur offroit un aspect lugubre et très-imposant, LL. EEm. les cardinaux ont pris les quatre coins du poêle; en même temps l'orchestre a fait retentir l'église des sons les plus lugubres et les plus harmonieux. Le cercueil a été déposé sous un magnifique catafalque élevé au milieu du chœur, décoré de statues représentant la Religion, la Foi, l'Espérance et la Charité, et d'un grand nombre de cassolettes et de cierges ardens.

Le sanctuaire, le chœur et la nef étoient drapés depuis le bas des piliers jusqu'aux travées. Les litres étoient décorées des armes et des écussons de S. Em. L'autel étoit surchargé de cierges; un cordon de lumières régnoit autour du chœur, dont les jours étoient bouchés.

LL. AA. SS. étoient placées à droite et à gauche, sur une estrade, entre les deux chaires épiscopales; elles avoient devant elles un prie-dieu orné de tapis et de carreaux. Les cardinaux et les archevêques et évêques étoient dans le sanctuaire du côté de l'évangile; MM. les curés, desservans, et beaucoup d'autres ecclésiastiques, en habit long, occupoient le côté de l'épître; une partie du chœur étoit remplie par le chapitre, et l'autre partie par les grands de l'Etat et les députations.

La messe de *Requiem* de Mozart a été exécutée, et

Digitized by Google

l'impression qu'elle a produite, a répondu au caractère lugubre de cette imposante cérémonie.

Après l'évangile, M. l'abbé Jalabert, l'un des vicaires généraux du diocèse, a prononcé l'oraison funèbre de S. E. Mgr. le cardinal de Belloy, en adressant la parole à S. A. S. Mgr. le prince archi-chancelier. Nous ne pouvons citer que quelques passages de ce discours, dont l'auteur a paru avoir pris le ton le plus analogue au sujet qu'il avoit à traiter (1).

Jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat... Cursum consummavi, fidem servavi; in reliquo reposita est mihi corona justitiæ.

Je suis préparé au sacrifice, et je sens que le temps de ma mort approche. J'ai rempli ma carrière; j'ai conservé la foi; il ne me reste qu'à espérer et à attendre la couronne de justice. 2 *Tim. ch. IV.*

« Monseigneur, le premier honneur que je rends à la mémoire de monseigneur l'illustrissime, révérendissime, éminentissime, Jean-Baptiste de Belloy, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, archevêque de Paris, sénateur, décoré du grand aigle de la légion d'honneur, comte de l'Empire; le premier honneur que je rends à la mémoire de cet auguste, religieux et bien-aimé prélat, est de commencer son éloge funèbre par les paroles qui ont terminé sa carrière.

» Elles ont passé de sa bouche dans la mienne sans

(1) L'Oraison funèbre de S. E. Mgr. le cardinal de Belloy, 24 pag. in-4°., se vend 1 fr. 20 cent., port franc par la poste, chez Ad. Le Clere.

Digitized by Google

autre interruption que sa mort; mais elles ont perdu ce qu'elles avoient dans lui de sublime et de céleste, par l'abondance de son cœur, et par le mouvement inimitable des yeux et de la main dont il les animoit. Il nous disoit souvent, à nous qui avions le privilége de le voir à toute heure, il nous disoit plus fréquemment dans les derniers mois de sa vie : *Jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat.*

» Sainte et majestueuse effusion, que nous regardions comme l'épanchement de sa tendre piété, comme des aspirations vers le ciel. Ses forces encore entières nous ôtoient la pensée que ce fût l'expression du pressentiment de sa fin prochaine....

» M. le cardinal de Belloy n'avoit pas, MM., une pensée qui ne fût saine, un jugement qui ne fût droit, une volonté qui ne fût raisonnable, une résolution qu'il ne pût s'avouer à lui-même devant Dieu. Il donnoit sa confiance et la donnoit avec candeur, mais sans se décharger absolument sur autrui de l'exercice de l'épiscopat ou de l'ordre de sa maison. Cette maxime est au reste celle de saint Paul, traçant en ces termes le caractère que doit avoir le gouvernement d'un évêque. *Si quis domui suæ præesse nescit, quomodo ecclesiæ Dei diligentiam habebit.* Celui qui ne sait pas gouverner sa propre maison, comment pourra-t-il conduire l'église de Dieu.

» Rendant à Dieu, toujours et avant tout, ce qui est à Dieu; rendant aussi, par devoir et de cœur, à César ce qui est à César; observant avec les grands la mesure des

Digitized by Google

égards, commandée par les convenances réciproques de leur rang et du sien; toujours bon, toujours encourageant pour ses prêtres, mais ferme, indulgent et prononcé selon les hommes et les faits; aimant la société de cette classe de savans qui consacrent leur érudition et leurs veilles à faire fleurir la religion, l'Etat et les sciences; honorable sans luxe, et pour me servir de son terme, hospitalier envers ceux dont il apprécioit et cultivoit l'amitié, ou qu'il honoroit de la sienne; mêlant dans tous ses rapports avec les hommes, les formes de l'aménité aux procédés de la raison, de la vérité et de la sagesse; au lieu de ce que la vieillesse a souvent d'importun, de difficile et de repoussant, plus aimable au contraire autant que plus vénérable par sa vieillesse même; je trouve, MM., le charme, l'enchantement que nous avons vu, que nous avons chéri dans sa personne, peint au naturel dans ces paroles du Psaume : *Specie tuâ et pulchritudine tuâ intende, prosperè procede, et regna propter veritatem, et mensuetudinem, et justitiam.* L'heureux ensemble de votre dignité et de votre affabilité, assure le succès de votre empire sur les cœurs. Vous régnez sur eux par la puissance de la vérité, de la douceur et de la justice dont vous retracez l'image.

» Jusque dans les premières atteintes de la maladie qui nous l'a ravi, il récitoit assidûment l'office canonial. Cette religieuse occupation remplissoit une grande partie de sa journée. Nous l'abordions quelquefois dans ses momens de prière. D'une main qui exprimoit et la bonté et la piété, il nous retenoit auprès de lui, et nous avertis-

Digitized by Google

soit d'attendre qu'il pût suspendre son attention. Je crois le voir encore nous écouter avec bonté, nous répondre brièvement, se recueillir ensuite et rentrer dans la prière. Je suis long à dire mon bréviaire, disoit-il un jour, mes yeux me refusent le service; *et d'ailleurs j'aime à me pénétrer....*

» Les deux derniers jours de son existence furent peut-être les plus admirables de sa vie. Sous l'oppression toujours croissante de ses maux, on eût dit, à la précision de ses pensées, à la sagesse de ses dispositions, au sentiment qu'il avoit de sa fin et de son entrée dans la vie future, on eût dit qu'il avoit perdu tout à coup plusieurs années, et qu'il avoit rétrogradé vers la vie.

» Je ne réussirai pas à peindre, MM., le plus beau des spectacles. La surveille de sa mort, après une nuit qui avoit été très-laborieuse, nous étions réunis de grand matin dans son appartement. Il s'en aperçut, et il en fut touché. Tout à coup et d'une voix forte, il appelle l'un de nous. « Donnez-moi, lui dit-il, l'absolution »; et sans autre précaution, il fait à l'instant sa confession en présence de tout ce qui l'entouroit.....; la confession d'un vieillard toujours religieux, toujours recueilli, qui deux jours auparavant s'étoit nourri pour la seconde fois du pain qui fortifie les mourans!

» Au milieu de ces témoins, au moment de l'absolution, il se soulève, il découvre sa tête, cette tête vénérable surchargée de jours et de mérites, il se recueille, s'incline profondément, et reçoit le sacrement....

Digitized by Google

L'orateur a terminé ainsi : « En lui payant ce dernier tribut, faisons nous-mêmes d'utiles réflexions, MM. Assurés de mourir à notre tour, pénétrons-nous, devant ce cercueil, du désir de mourir de la mort des justes, et de la ferme volonté de nous y préparer tous les jours par une vie solidement chrétienne. *Moriatur anima mea morte justorum, et fiant novissima mea horum similia* ».

Le discours fini, M. Lejeas, président du chapitre, a continué la messe.

Après la messe, S. Em. Mgr. le cardinal Maury, sur l'invitation de M. Lejeas, a fait l'absoute et la cérémonie de l'inhumation.

MM. les grands vicaires ont renfermé dans un vase de métal, sur lequel est appuyée en son cercueil la tête de feu M. le cardinal, une longue inscription latine, retraçant le nom, l'âge, les dignités et les vertus de ce prélat.

Le cœur et les entrailles ont été déposés dans la chapelle Vintimille, où sera élevé le monument ordonné par S. M. I. et R. Le corps repose sous le pavé du chœur, et dans le caveau destiné à la sépulture des archevêques de Paris.

LL. AA. SS. le prince archi-chancelier et le prince archi-trésorier, leurs Exc. les ministres, les grands officiers de la légion d'honneur, les maréchaux de l'empire, le président du sénat, etc. etc. ont jeté de l'eau bénite sur le cercueil de S. Em.

Cette cérémonie s'est faite avec la plus grande pom-

Digitized by Google

pe. On a suivi en cela les intentions de S. M., outre que les dignités éminentes dont étoit revêtu M. de Belloy réclamoient ces honneurs. Un peuple nombreux remplissoit l'église, et joignoit leurs prières à celles du clergé, pour un prélat dont la mémoire sera chère à ce diocèse.

ROME. S. S. a nommé Mgr. Fabrizio Toriozzi gouverneur de Frosinone.

S. Exc. Michel-Ange Conti, duc de Poli et Guadagnolo, grand-maître du sacré palais et camerier secret de Cape et d'Epée, est mort subitement le 5 juin, âgé de 69 ans.

Mgr. Richard-Luc Concanen, de l'ordre des Prêcheurs, a pris congé de S. S. pour se rendre à son nouvel évêché de New-Yorck, dans les Etats-unis.

MILAN. Le 4 de ce mois, après une longue maladie, est mort à l'âge de 64 ans, à Monte-Giorgio dans la marche d'Ancône, Mgr. François-Xavier Passari, archevêque de Larisse, *in partibus*, vice-gérent de l'évêché d'Ancône et Umana. C'étoit un pontife zélé, plein de charité pour les pauvres. Il a été inhumé avec pompe dans l'église des Capucins. Le chapitre, le clergé et le magistrat ont assisté à ses funérailles.

Le 9 juin est mort à Rome l'abbé Antoine-Eximène Valenzano. Il avoit professé avec succès l'éloquence dans la célèbre université de Valence. Les discours qu'il y prononça furent imprimés aux dépens du trésor public. Ses talens pour les mathématiques le firent nommer par

Digitized by Google

le roi Charles III, professeur de l'école militaire de Ségovie. Il a écrit de savans ouvrages sur la musique et sur d'autres sujets : Tiraboschi et le P. Andrès lui ont souvent donné de justes éloges. Sa piété n'étoit pas moins recommandable que son mérite littéraire. C'étoit un ecclésiastique humble et savant, qui réunissoit toutes les vertus. Il a reçu tous ses sacremens dans la courte maladie qui l'a enlevé à l'âge de 78 ans. Il a été inhumé dans l'église paroissiale de Saint-Marcel. Il avoit disposé de tous ses biens en faveur des pauvres et des personnes pieuses avec lesquelles il fut lié.

GRENOBLE. Le rétablissement des écoles chrétiennes, dont une longue expérience a prouvé les avantages pour la morale et l'instruction, étoit sollicité ici par le vœu général, et a été aussi l'objet de l'administration éclairée de cette ville. Secondée par la bienfaisance des habitans qu'elle n'a pas réclamée en vain, elle a appelé sept frères de cette congrégation si utile qui se voue à l'enseignement des enfans de la classe la moins aisée. Elle a fourni et fait disposer les bâtimens nécessaires où elle les a placés, et où ils ont ouvert six écoles, dont trois à Saint-Laurent, et trois dans la maison des Orphelines.

Depuis le mois de mai de l'année dernière jusqu'à présent, 640 enfans qu'on voyoit auparavant abandonnés à eux-mêmes, errans dans les rues, et livrés à une oisiveté dangereuse, sont admis dans ces écoles, formés à la morale, et instruits dans les principes de la religion qui en est la véritable source. Le public en aper-

Digitized by Google

çoit déjà les bons effets, en remarquant le changement sensible qu'ont opéré sur cette jeunesse légère, bruyante et dissipée, ces estimables instituteurs qui l'accoutument à la décence, à la réserve et à la modestie. Elle apprend à lire, à écrire, les principes de l'arithmétique, et le calcul décimal.

On avoit lieu d'espérer que les frais de cet établissement, aussi nécessaire qu'utile, feroient partie des dépenses communales : des circonstances imprévues, mais impérieuses, ont mis dans l'impossibilité de fournir aux frères les secours nécessaires à leur existence. La souscription ouverte à cet effet, il y a un an, a produit 2,400 fr., qui ont servi aux dépenses indispensables pour l'entretien des frères. Il a fallu recourir à un emprunt pour payer le premier trimestre de cette année qui leur étoit dû. Il s'agit à présent de pourvoir au paiement des suivans, et au remboursement de l'emprunt fait pour acquitter une dette aussi légitime. On est forcé, dans cette circonstance, de recourir encore à la bienfaisance, et d'ouvrir une nouvelle souscription, dont le motif et le but donnent la plus juste espérance qu'elle ne sera pas moins bien accueillie que la précédente.

PARIS. Par décret rendu à Bayonne le 16 juin 1808, S. M. a nommé aux 17 bourses et aux 34 demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain du Mans, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé aux 13 bourses et aux 26 demi-bourses, fondées dans le sémi-

Digitized by Google

naire diocésain de Bordeaux, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé aux 20 bourses, et à 20 des 40 demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain de Versailles, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret rendu à Bayonne, le 19 mai 1808, S. M. a nommé aux 16 bourses et 32 demi-bourses, fondées dans le séminaire diocésain de Malines, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret du même jour, S. M. a nommé aux 12 bourses et 24 demi-bourses fondées dans le séminaire diocésain d'Orléans, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Par décret rendu à Bayonne, le 31 mai 1808, S. M. a nommé aux 12 bourses et 24 demi-bourses, fondées dans le séminaire diocésain de Quimper, suivant le décret du 30 septembre 1807.

— Louis-Joseph de Montmorency, cardinal et ancien évêque de Metz, vient de mourir à Altona, dans un âge fort avancé. Ce prélat étoit né à Bayers au diocèse d'Angoulême, en 1724. Son grand-père, le marquis de Montmorency, avoit épousé Mlle. de Fénélon, cousine germaine de l'illustre archevêque de Cambrai. Le dernier historien de Fénélon a donné plusieurs lettres de lui à cette femme vertueuse. Louis-Joseph, s'étant destiné à l'état ecclésiastique, fut nommé évêque avant l'âge où l'on parvenoit ordinairement à cette

Digitized by Google

dignité. En 1753 on lui conféra l'évêché d'Orléans, vacant par la démission de M. de Paris. M. de Montmorency fut sacré pour ce siége le 10 février 1754. Son administration fut très-orageuse, moins sans doute par sa faute, que par la situation fâcheuse où se trouvoit l'Eglise de France. On étoit alors au fort des querelles excitées par un parti remuant, et la ville d'Orléans se ressentoit plus qu'une autre de ces troubles. Les pasteurs étoient partout exposés à l'animadversion de gens irascibles qui ne cherchoient qu'à les commettre avec des magistrats prévenus. Plusieurs évêques étoient en butte à des procédures vexatoires. Le nouvel évêque d'Orléans se vit bientôt exposé à de pareils traitemens; et les gens charitables du parti s'empressèrent de lui susciter toute sorte de traverses et de dégoûts. On le déféra au parlement, on le dénonça au roi, on fit naître des affaires où l'on prévoyoit qu'il tiendroit une conduite analogue à son caractère, mais contraire aux prétentions parlementaires. Ainsi les ennemis de la paix n'omirent rien pour troubler le diocèse d'Orléans. On se rappelle encore dans cette ville une partie des intrigues qui furent jouées alors. M. de Montmorency en fut la victime. La cour, dont la conduite flottante encourageoit les réfractaires, tint presque toujours M. l'évêque d'Orléans en exil à sa campagne de Meung. En 1756 elle alla jusqu'à l'exiler à Antibes au fond de la Provence, comme elle avoit exilé l'évêque de Troyes au fond de l'Alsace. On lui permit pourtant, par grâce spéciale, d'aller résider à Montmorency, d'où il ne pa-

Digitized by Google

roit pas qu'on l'ait laissé retourner à son diocèse. Enfin, en 1757, on lui demanda sa démission, et il consentit à l'accorder pour le bien de la paix. Il fut remplacé à Orléans par M. de Jarente, ministre de la feuille, et il fut nommé au siége de Condom. Une pareille translation n'étoit point une faveur; mais la chaleur des disputes s'étant calmée, on oublia les prétendus torts de M. de Montmorency, et en 1760, le roi le nomma à l'évêché de Metz, vacant par la mort de M. de S. Simon. M. de Montmorency a conservé ce siége jusqu'à ces derniers temps. En 1786, lors de la disgrâce de M. le cardinal de Rohan, il fut nommé grand aumônier de France; et le 30 mars 1789, Pie VI le fit cardinal. Il est mort le 19 juin, dans sa 84e. année. Il étoit, après M. le cardinal de Belloy, le plus ancien des anciens évêques de France. Il étoit considéré, moins encore pour son nom et ses dignités, que pour sa conduite épiscopale et ses qualités personnelles. Ses obsèques ont eu lieu à Altona avec toute la pompe que permettoient les circonstances.

— Barthelemi-Louis-Martin de Chaumont de la Galaisière, né à Paris, le 24 août 1737, sacré premier évêque de Saint-Diez, le 21 septembre 1777, démissionnaire en 1801, mourut le 30 juin 1808, au château de Mareil, où il s'étoit retiré au milieu de sa famille. La douceur de ses mœurs, et l'extrême bonté de son caractère, lui avoient concilié l'amitié de tous ceux qui l'avoient connu.

FIN DU TOME QUATRIÈME.

BIBLIOTH DE LA VILLE DE LYON

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google